ASSOCIATION Sauvegarde NORD

2014

RAPPORT D'ACTIVITÉ

S'engager et agir

lasauvegardedunord.fr

EDITO

La Sauvegarde du Nord a vécu en 2014 une nouvelle année dynamique

La préparation de la fusion avec l'ADSSEAD, effective le 1er janvier 2015, a engagé sa dernière ligne droite, avec un intense travail préparatoire de nos services RH et financiers et un dialogue serein avec les partenaires sociaux sur les garanties collectives. La reconfiguration de nos services en futures plateformes territoriales de protection de l'enfance a été engagée : cette approche ambitieuse est porteuse d'amélioration de la qualité et de l'efficience de l'accompagnement des enfants et des jeunes qui nous sont confiés.

Confronté depuis plusieurs années au tarissement des financements publics, notre Pôle Inclusion Sociale a su conduire un indispensable travail de consolidation de son modèle économique afin que puissent se poursuivre ses missions essentielles en faveur des plus démunis.

L'année 2014 a été celle de l'achèvement de deux projets immobiliers importants pour notre Pôle Médico-Social : l'IME Lino Ventura a déménagé en septembre 2014 dans des locaux flambant neufs sur le site d'Humanicité, tandis que notre nouvel ITEP à Douai nous permet depuis janvier 2015 de consolider nos réponses sur ce territoire. Ce fut aussi cette année que nous avons lancé la construction notre futur ITEP Flandre.

Notre Pôle Addictologie a accueilli un nouveau directeur, et la préparation du futur CPOM a pu ainsi s'engager dans les meilleures conditions.

Enfin, notre nouveau Pôle de promotion de la Santé a connu son premier exercice plein, et a procédé à une refonte importante de ses actions de santé, pour plus de performance en matière de prévention.

Toutes ces initiatives n'ont de sens que parce qu'elles sont exclusivement au service du bien commun et de l'intérêt général, pour ces enfants, adolescents, jeunes, adultes et familles, qui, touchés par de multiples difficultés, attendent le meilleur de nos professionnels. Intervenants que nous rencontrons régulièrement, et dont, avec le Conseil d'administration qui ne compte pas son temps bénévole pour l'Association, nous saluons l'engagement.

Christophe Itier
Directeur Général de La Sauvegarde du Nord

André Dupon
Président de La Sauvegarde du Nord

SOMMAIRE

SOMMAIRE **1**
LE PREAMBULE DES STATUTS **3**
LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **4**
LE CONSEIL DE DIRECTION **6**

I. LA DIRECTION GENERALE **8**
PREAMBULE 9
LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES 13
LA DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION 16
LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION 18

II. POLE INCLUSION SOCIALE **22**
PREAMBULE 23
A. DIRECTION HEBERGEMENT - LOGEMENT 25
A.1. CHRS SARA *27*
A.2. CHRS AGORA *35*
A.3. CHRS Tisserands *39*
A.4. Centre d'Hébergement d'Urgence *43*
B. DIRECTION ACCOMPAGNEMENT AMBULATOIRE 54
B.1. Maison relais L'Ilot de l'Escarpelle (Roost-Warendin) *60*
B.2. Maison relais Le Phoenix (Roubaix) *63*
B.3. Maison relais Le Clos Saint Pierre (Lambersart) *65*
B.4. Maison relais Joséphine Baker (Lille) *67*
B.5. SISAA *69*
B.6. Lieux d'accueil Parents – enfants (LAPE) *78*
C. DIRECTION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE LA QUALITICATION 81
C.1. Atelier et Chantier d'insertion *84*
D. DIRECTION DES PUBLICS SPECIFIQUES 99

III. POLE MEDICO-SOCIAL **104**
PREAMBULE 105
A. DISPOSITIF DES ITEP 107
A.1. Dispositif ITEP « Didier Motte » à Tressin *107*
A.2. Dispositif ITEP de Lambersart (Institut Fernand Deligny) *116*
A.3. Dispositif ITEP « DIRE » de Roubaix *131*
A.4. Dispositif ITEP Flandre *141*
A.5. Dispositif ITEP Métropole *150*
A.6. Dispositif ITEP du Douaisis *163*
B. DISPOSITIF PETITE ENFANCE 170
B.1. IME Lino Ventura à Lille *170*
B.2. Espace Lebovici (SESSAD, CAMSP et Unité Mère-Enfant) à Lille *178*
C. DISPOSITIF CMPP 190
C.1. Espace Claude Chassagny à Lille *190*
C.2. CMPP Alfred Binet à Lille *199*

IV. POLE PROTECTION DE L'ENFANCE 212
PREAMBULE 213
A.1. Institut Fernand Deligny à Lambersart 214
A.1.1. Institut Fernand Deligny – Internats protection de L'enfance 217
A.1.2 Institut Fernand Deligny - Placement familial spécialisé (PFS) « Entr'actes » 223
A.1.3 Institut Fernand Deligny - Service d'accompagnement Educatif (SAE) 225
A.1.4. Institut Fernand Deligny - Centre d'Accueil de Jour (CAJ) - ASE 226
A.1.5. Institut Fernand Deligny - Service d'Accueil à la Famille et à l'Enfant (SAFE) 228
A.2. ARIA 230
A.3. Centre des apprentissages à Phalempin 236
A.4. DIVA (Dispositif du Valenciennois) à Marly 244
A.5. Action éducative en milieu ouvert 251
A.6. Mesure Judiciaire d'Investigation Educative 258
A.7. Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial 260
A.8. Réparation pénale 262
A.9. Actions complémentaires – milieu ouvert 265
A.10. Lis avec moi à Lille 271
A.11. La Boîte à mots à Lille 277
A.12. Maison Des Adolescents à Lille 282

V. POLE ADDICTOLOGIE 291
PREAMBULE 292
A. HEBERGEMENT COLLECTIF 294
A.1. « Prélude » CSAPA avec hébergement collectif - Centre thérapeutique résidentiel 294
A.2. « Intermezzo » avec hébergement collectif – Centre d'accueil d'urgence et de transition 302
A.3. « Concerto » CSAPA avec hébergement individualisé – appartements thérapeutiques 307
A.4. La Communauté Thérapeutique 312
A.5. Appartements de coordination thérapeutique « Etapes » 315
B. AMBULATOIRE 317
B.1. CSAPA « Etapes » à Maubeuge 317
B.2. « Le Relais » CSAPA ambulatoire avec méthadone et Consultation jeunes consommateurs 321
B.3. « Trapèze » - CSAPA ambulatoire avec CJC (Consultation jeunes consommateurs) 327
B.4. « Point Fixe », CAARUD Roubaisien, dispositif de réduction des risques 332
B.5. CAARUD « Ellipse » à Lille 337

VI. POLE PROMOTION DE LA SANTE 346
PREAMBULE 347
A.1 le centre regional de ressources documentaires en promotion et education pour la sante 349
A.2 Webzine « sante autrement magazine » 357
A.3 Programme sante des apprentis 361
A.4 Action « pôle ressource cancer » 367

TABLE DES SIGLES 374

LE PREAMBULE DES STATUTS

Grandir, s'épanouir, être acteur de sa propre histoire, trouver sa place dans la société peut paraître ardu, voire même parfois impossible, à certains enfants, adolescents, adultes qui se heurtent à des difficultés personnelles, familiales, sociales, culturelles, scolaires ou professionnelles.

Par leur engagement personnel et l'action collective, les bénévoles et les professionnels de la Sauvegarde du Nord veulent contribuer à la résolution de ces difficultés, permettre la prise en compte de la diversité et de la complexité des situations et y apporter des réponses adaptées.

Pour ce faire, la Sauvegarde du Nord s'appuie sur :

- son expertise acquise par plus de 50 années d'existence ;
- son respect des valeurs et des usagers qui fondent son action ;
- son imagination pour développer de nouvelles réponses, de nouveaux projets ;
- sa solidarité envers les hommes et les femmes pour qui et avec qui elle travaille chaque jour ;
- son inscription dans les principes du développement durable et solidaire.

La Sauvegarde du Nord est également force d'interpellation et de proposition en direction des acteurs économiques et sociaux, des instances politiques et des collectivités territoriales et, plus généralement, de l'opinion publique afin de faire connaître la réalité des situations d'exclusion, de contribuer à l'élaboration des politiques sociales et de faciliter l'émergence d'une approche plus appropriée des personnes en difficulté individuelle et sociale. Prenant en compte les besoins sociaux, elle participe à la construction des dispositifs de la solidarité publique.

Dans un environnement associatif en constante mutation, la Sauvegarde du Nord se veut ainsi actrice de la transformation sociale au service de la dignité de chacun.

Adoptés à l'Assemblée Générale Extraordinaire
Du 17 juin 2014

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition au 31 décembre 2014

Bureau :

Président :
Monsieur André DUPON
Président du groupe Vitamine T

Premier Vice-Président :
Monsieur Jean-Pierre MOLLIERE
Inspecteur de l'éducation nationale

Trésorier :
Monsieur Alain SEDE
Directeur de Société, Retraité

Secrétaire général associatif :
Monsieur Patrick SECHET
Retraité de la fonction publique territoriale

Vice-Président délégué Inclusion Sociale :
Monsieur François LEURS
Directeur du Développement Social CCAS
Mairie de Lambersart

Vice-Président délégué protection de l'Enfance :
Monsieur Charles - Henri TERNOIS
Retraité au Conseil Général

Vice-Président délégué Addictologie/Vice-Président délégué Promotion Santé :
Monsieur Philippe PARADIS
Praticien hospitalier

Vice-Président délégué Médico-Social :
Monsieur Jean- Paul CARPENTIER
Directeur de la Maison de l'Enfance et de la Famille à l'EPDSAE

Membres :

Monsieur Patrick BANNEUX
Chargé de mission au Conseil Régional

Monsieur Jean-Claude BERSY
Trésorier Retraité

Monsieur Jean-Pierre BLAEVOET
Directeur Général honoraire
de l'IRTS Nord-Pas de Calais

Madame Florence CAILLOT
Chef d'entreprise

Madame Dahbia DEMDOUM
Chargée de mission au Conseil Régional

Monsieur Thomas DE SANTIS
Directeur général adjoint de l'EESTS
Vice-Président en charge de l'action économique et sociale de la CCR des 2 Helpes

Madame Christiane DUCAMP
Retraitée de l'Education Nationale

Monsieur Louis GALLOIS
Commissaire Général à l'investissement

Monsieur Claude HUJEUX
Retraité de l'Education Nationale, Président de l'ANAJI

Monsieur Paul LAUERIERE
Maire-honoraire de Saint André, Président de l'association OSLO

Madame Claudine PRUVOST
Retraitée de l'Education Nationale

Monsieur Thierry SARRAZIN
Physicien de médecine nucléaire

Monsieur Erick VANDENBERGHE
Directeur général d'Association médico-social retraité

Dates des réunions du Conseil d'Administration en 2014 :

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises :

- Le 28 janvier
- Le 25 mars
- Le 20 mai
- le 28 octobre

Les assemblées générales ont eu lieu :

- Le 17 juin,
- Le 30 juin

Le séminaire des administrateurs s'est déroulé le 4 octobre.

LE CONSEIL DE DIRECTION

Composition au 31 décembre 2014

Christophe ITIER	**Directeur général**
Sylvie CAYER	Directrice des ressources humaines
Sarah DHARANCY	Directrice de la communication
Juliette SUERES	Directrice administrative et financière
Frédéric ROUVIERE	**Directeur du Pôle Inclusion Sociale**
Jean-Yves BOUREL	Directeur du Dispositif Hébergement - Logement
Jean-Marc LEBRUN	Directeur du Dispositif Accompagnement Ambulatoire
Vincent VAUTHIER	Directeur du Dispositif Insertion Professionnelle
Patrick VIGNEAU	Directeur du Dispositif Publics Spécifiques
David DONNEZ	**Directeur du Pôle Médico-Social**
Marianne PLADYS	Directrice du Dispositif des ITEP – Directrice de l'ITEP Lambersart
Christine BARRAS	Directrice de l'ITEP Métropole
Pascal BOUTIGNON	Directeur de l'ITEP de Tressin
Daniel LEGRAND	Directeur de l'ITEP de Roubaix Directeur de l'ITEP du Douaisis
Jocelyn VAN DENHENDE	Directeur de l'ITEP Flandre
Aline BILLOIR	Directrice de l'IME Lino Ventura
Marc VINCENT	Médecin-Directeur du CMPP Alfred Binet et du CMPP Claude Chassagny
Myriam PARENT	Directrice administrative du CMPP Binet/Chassagny
Rosa MASCARO'	Médecin-Directeur Espace Lebovici
Cyriaque CACHEUX	**Directeur Général Adjoint délégué à la protection de l'enfance**
Didier WOUTERS	Directeur Adjoint du Pôle Protection de l'enfance
Dorothée DUFOUR	Directrice de l'Institut Fernand Deligny
Catherine JAKUBIEC	Directrice du Centre des Apprentissages Directrice des Services ARIA
Christophe ROBINET	Directeur de DIVA
Fabienne LEMAIRE	Directrice du ressort Dunkerque Hazebrouck
Marc DUSAUTOIR	Directeur des ressorts de Lille et Lille Versant Nord-Est
Jérémy MODARELLI	Directeur du ressort Douai – Cambrai
Isabelle DELPLANQUE	Directrice du ressort Maubeuge – Avesnes
Olivier DUBOIS	Directeur du ressort de Valenciennes
Philippe DEPINOIS	Directeur des actions complémentaires
Valérie ROCHART	Directrice de la Maison des Adolescents
Isabelle SAGNET	Directrice de Lis avec moi/Boîte à Mots

Frédéric BRZOZOWSKI	**Directeur du Dispositif Addictologie**
Karlheinz CERNY	Directeur du Dispositif Territorial Nord
Philippe LEMPEREUR	Directeur du Dispositif Territorial Sud
Sarah DHARANCY	**Directrice du Pôle Promotion de la Santé**

I. LA DIRECTION GENERALE

SOMMAIRE DE LA DIRECTION GENERALE

I. LA DIRECTION GENERALE 8

PREAMBULE 9
LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES 13
LA DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION 16
LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION 18

PREAMBULE

1. CHRIFFRES CLES

L'organigramme du siège au 31 Décembre 2014

Fonction au siège de la Sauvegarde du Nord 2015	ETP
Directeur général	1
Chargée de mission CNIL, veille évolution juridique, instances	1
Responsable Qualité / Evaluations (ex Directeur de la recherche)	1
DRH	1
Hôtesse d'accueil	1
Emplois- compétence	1
Paie & adm du personnel	1
Contrats de travail	1
Assistante RH	1
Relations sociales	1
DAF	1
Contrôle de gestion	1
Chef comptable	1
Comptable	1
Comptable	0,6
Comptable	1
Chargé du patrimoine	1
Chargé du système d' information	1
Technicien informatique	1
Dir Communication	0,2
Nombre d'ETP	**18,80**

Cet organigramme a été renforcé par la mutation de deux collaborateurs du centre de gestion du Pôle Protection de l'Enfance au 1er janvier 2015 suite à la fusion avec l'Adssead. Ces collaborateurs sont venus compléter la Direction des Ressources Humaines (Contrats de travail), la Direction Administrative et Financière (Comptable).

Cet organigramme présente un total ETP différent de celui affiché dans le compte administratif. En effet, une partie des postes n'ayant pas été financés, sont inscrits en comptabilité sur une session associative.

L'organigramme ci-dessus est le reflet de tous les postes présents au siège au 31/12/2014, quel que soit le financement, par dotation ou sur fonds propres.

Nous souhaitons désormais que cet organigramme soit retenu et financé, dans le cadre des négociations qui s'engagent suite au changement de tarificateur.

2. LES MISSIONS DU SIEGE EN 2014

Le rapprochement des deux associations a été engagé en février 2013 dans le cadre d'un renforcement de leur coopération (Pôle Protection de l'Enfance commun ; reconnaissance d'une Unité Economique et Sociale ; gouvernance partagée ; fonctions supports mutualisées ; création d'un observatoire de l'adolescence).

Au vu des résultats effectifs dans chacun de ces domaines, les conseils d'administration ont engagé en 2014 le déploiement opérationnel qui a abouti à la fusion le 1er janvier 2015.

Un important travail de récolte de documents, de mise à plat des processus et des organisations a été mené dans tous les domaines de l'entreprise.

Pour la Direction Financière **:**

Harmonisation des comptabilités : Identification des méthodes de comptabilisation et des comptes comptables utilisés pour harmoniser la comptabilité en 2015 : analyse des balances comptables et création des matrices de passage ;

Rédaction des traités de fusion et d'apport : Identification de tous les prérequis, supervision de la rédaction du traité de fusion avec l'aide d'avocats spécialisés, de la rédaction du traité d'apport, organisation des évaluations patrimoniales, coordination des travaux des avocats et du notaire.

Banques : Préparation des changements des comptes bancaires, organisation des nouvelles délégations bancaires à mettre en vigueur au 1er janvier 2015.

Baux et loyers : Transfert des baux et du contrat de location au nom de la Sauvegarde du Nord.

Contrats fournisseurs : Identification des contrats fournisseurs qui pouvaient être regroupés.

Pour la Direction des Ressources Humaines :

Deux accords importants ont été négociés et conclus avec les organisations syndicales pendant le 1er semestre 2014 :

- L'un fixant les modalités d'information et de consultation des institutions représentatives du personnel sur les différentes opérations liées au projet de fusion et leurs conséquences en termes d'évolution des emplois et des conditions de travail (accord conclu en avril 2014).
- Le second portant sur l'harmonisation des garanties collectives et sur les garanties sociales des salariés concernés par la réorganisation.

La conclusion de ces accords, faite plus de 6 mois avant la date effective de la fusion, a constitué un engagement fort de transparence et d'équité pour les salariés.

Le processus de fusion s'est ensuite traduit par :

- La fusion des bases administratives de GRH des deux associations,
- La rédaction des 450 contrats de travail des salariés de l'ADSSEAD,
- L'harmonisation des pratiques de paie et de GRH,

- L'harmonisation des politiques RH (entretiens d'évaluation et d'évolution professionnelle ; suivi des parcours professionnels ; prévention de la pénibilité ; égalité professionnelle ; risques professionnels ; risques psycho-sociaux).
- La préparation de la mutualisation des plans de formation et harmonisation des outils de GPEC (nomenclature, référentiels, supports d'entretiens, bilan social, RSC…).

Pour la Direction Générale : ***l'évaluation et la recherche*** **:**

La direction générale accompagne les établissements de la Sauvegarde du Nord dans le suivi et la réalisation des démarches d'évaluations internes (élaboration d'outils d'évaluation, animation des démarches, aide à la rédaction des rapports et suivi des plans d'actions) et externes (élaboration de cahier des charges, sélection des cabinets, suivi et transmission des rapports finaux). Ainsi, l'année 2014 a été marquée par :

- Une démarche d'évaluation externe commune entre les 4 MECS du Pôle Protection de l'Enfance et les services AEMO de l'ADSSEAD (transmission des rapports en Janvier 2015) ;
- Une démarche d'évaluation externe sur les 3 CHRS du Pôle Inclusion Sociale (transmission des rapports en Janvier 2015) ;
- Une démarche d'évaluation externe sur les 10 établissements du Pôle Médico-Social (transmission des rapports en Janvier 2015).

Concernant le volet recherche, la direction générale est en charge de l'animation des travaux. A cette fin, le conseil scientifique s'est réuni à deux reprises. Les travaux en cours concernent :

- *Le travail avec les familles en MECS* : mené par une doctorante, cette recherche concerne les dispositifs MECS de la Sauvegarde du Nord, et plus particulièrement les modalités de travail avec les familles mises en œuvre au sein de nos structures ;
- *L'éducation et la scolarisation des enfants roms au Centre d'Hébergement d'Urgence* : réalisé par Delphine Bruggeman. L'action porte sur le travail éducatif des professionnels en direction des familles roms, la scolarisation des enfants roms et la prise en compte des questions de santé pour les familles migrantes.
- *Les relations entre le vécu disciplinaire et le décrochage scolaire* : cette recherche vise à comprendre et à analyser les manières dont les élèves vivent les disciplines scolaires et les relations entre ces vécus et les phénomènes de décrochage scolaire.

La recherche se traduit également par le suivi des travaux des groupes de recherche composés de professionnels à l'interne :

- Un groupe de recherche visant à identifier et à analyser les éléments déterminants lors de la conduite d'une démarche d'AEMO. Ce travail fait l'objet d'un rapport annuel.
- Un groupe « Focus placement » chargé de recueillir et d'analyser des données concernant des situations suivies en AEMO ayant débouché sur un placement.

Enfin, l'année 2014 a également vu l'élaboration d'un observatoire des jeunes suivis en MECS. Ce dispositif de recueil et d'analyse des données va être mis en place dès 2015. Les finalités de cet observatoire sont :

- D'étudier les caractéristiques des 0-18 ans pris en charge dans les MECS de La Sauvegarde du Nord afin d'adapter au mieux les pratiques professionnelles ;
- D'irriguer les réflexions dans le champ de la santé publique et des politiques sociales ;

- De rendre compte des réalités territoriales (problématiques, équipements…) et concourir à la pertinence de l'offre de services en matière de Protection de l'Enfance ;
- D'objectiver les modalités d'accompagnement et se mettre en conformité avec les obligations réglementaires relatives aux évaluations interne et externe.

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Si l'année 2014 a été, pour la Direction des Ressources Humaines de l'association, particulièrement marquée par la préparation de la fusion avec l'ADSSEAD qui s'est opérée le 1er janvier 2015, d'importantes obligations légales ou règlementaires sont également intervenues et ont mobilisé l'ensemble des services RH :

- La mise en place de la Base de Données Economiques et Sociales
- La réforme du temps partiel
- La mise en œuvre de la complémentaire Santé collective et obligatoire
- La réforme de la formation professionnelle
- La mise en place de la Déclaration Sociale Nominative

Avant de revenir, plus en détail sur certains de ces sujets, quelques chiffres sur la structure de l'emploi de la Sauvegarde du Nord :
Au 31/12/2014 – AVANT INTEGRATION DE L'ADSSEAD- l'effectif était de 1079 salariés.

- Stabilité de la répartition F/H : 59% de femmes ; 41% d'hommes
- La proportion de cadres (hiérarchiques et fonctionnels) augmente légèrement à 18% (17,5% en 2013)
- Le nombre de CDI, lui aussi, reste stable à 80% des emplois de l'association
- 67% des salariés en contrat à durée déterminée sont des salariés en insertion (13% de l'effectif total de l'association)

Répartition des effectifs au 31/12/2014 :

- 2% des salariés travaillent au Siège
- 1% au Pôle Promotion de la Santé (sans l'intégration de la MDA)
- 30% au Pôle Inclusion Sociale
- 8% au Pôle Addictologie
- 30% au Pôle Médico-Social
- 28% au Pôle Protection de l'Enfance (dont Lis avec Moi et boite à Mots).

Nous avons accueilli, en 2014, 111 stagiaires.

Depuis l'intégration de l'ADSSEAD, l'effectif de la Sauvegarde est passé à 1420 salariés, dont 45% sont employés au Pôle Protection de l'Enfance, soit 640 salariés.

1. LA FUSION AVEC L'ADSSEAD

Le rapprochement des deux associations a été engagé en février 2013 dans le cadre d'un renforcement de leur coopération : pôle protection de l'enfance commun ; reconnaissance d'une Unité Economique et Sociale ; gouvernance partagée ; fonctions supports mutualisées ; création d'un observatoire de l'adolescence.
Au vu des résultats effectifs dans chacun de ces domaines, les conseils d'administration ont engagé en 2014 le déploiement opérationnel qui a abouti à la fusion, le 1er janvier 2015.

Au plan social, deux importants accords ont été négociés et conclus avec les organisations syndicales pendant le premier semestre 2014 :

- L'un fixant les modalités d'information et de consultation des institutions représentatives du personnel sur les différentes opérations liées au projet de fusion et leurs conséquences en termes d'évolution des emplois et des conditions de travail (avril 2014)
- Le second portant sur l'harmonisation des garanties collectives et sur les garanties sociales des salariés concernés par la réorganisation (juin 2014).

La conclusion de ces deux accords, plus de six mois avant la date effective de la fusion, a constitué un engagement fort de transparence et d'équité pour les salariés.

Consécutivement à ces accords :

- La procédure d'information-consultation sur le projet de réorganisation du Pôle Protection de l'Enfance –et particulièrement la création des plateformes territoriales- a été engagée en novembre 2014 et se conclura en mai 2015 ;
- Trois usages et 8 accords d'entreprise en vigueur à l'ADSSEAD ont été dénoncés ;
- Sept accords d'entreprise de la Sauvegarde ont été –ou sont actuellement- révisés pour être adaptés aux besoins des services d'AEMO.

Le processus de fusion s'est traduit pendant le second semestre par :

- La fusion des bases administratives de GRH des deux associations
- La rédaction des 400 contrats de travail des salariés de l'ADSSEAD
- L'harmonisation des pratiques de paie et de GRH (7 réunions entre septembre et décembre 2014)
- L'appui technique à l'encadrement en vue de l''harmonisation des pratiques en matière de Ressources Humaines (mise en place des entretiens annuels d'évaluation et d'évolution professionnelle ; suivi des parcours professionnels ; prévention de la pénibilité ; égalité professionnelle ; risques professionnels ; risques psycho-sociaux)
- La préparation de la mutualisation des plans de formation et l'harmonisation des outils de Gestion Prévisionnelles des Emplois et des Compétences (nomenclature des emplois, référentiels-métiers, supports d'entretiens, bilans sociaux, Rapports de Situation Comparée).

Au-delà de ces domaines techniques, des moments de dialogue direct avec l'ensemble des salariés de l'ADSSEAD ont été organisés en 2014, par deux fois, avec les Directeurs Généraux des deux associations et la Directrice des Ressources Humaines de la Sauvegarde du Nord.

2. LES AUTRES CHANTIERS DE LA DRH EN 2014

La loi dite de Sécurisation de l'Emploi a mis de nouvelles obligations à la charge des employeurs, que nous avons déployées en 2014 :

- **La Base de Données Economiques et Sociales** : elle est destinée à servir de base à la nouvelle consultation des comités d'établissements et du comité central d'entreprise sur les orientations stratégiques de l'entreprise, en permettant la fluidité des relations sociales et une meilleure lisibilité de la situation de l'entreprise pour les représentants du personnel. Elle est opérationnelle à la Sauvegarde depuis juin 2014, via un intranet accessible aux seuls représentants du personnel. A terme (2016), la totalité des informations obligatoirement fournies de manière périodique aux représentants du personnel devra figurer dans la BDES. Nous ne serons donc plus tenus de remettre des rapports sur papier.

- **La Complémentaire Santé collective et obligatoire** : elle est désormais obligatoire pour tous les salariés avec un niveau de garanties minimales et une portabilité des droits pour les demandeurs d'emplois. L'employeur y contribue à hauteur de 50% de la cotisation fixée dans notre cas par la convention collective. Après une première phase de recensement des besoins et des attentes des salariés en matière de complémentaire santé, sur la base d'un questionnaire dématérialisé qui a obtenu 60% de taux de retour , la seconde phase est en cours avec l'élaboration du cahier des charges pour ensuite sélectionner la meilleure offre parmi les mutuelles et organismes assureurs consultés.

Cette Complémentaire Santé sera mise en œuvre effectivement au plus tard le 1er janvier 2016.

En 2014, nous nous sommes préparés également à la mise en place de la **Déclaration Sociale Nominative** qui remplace à partir de mai 2015 la quasi-totalité des déclarations sociales actuelles.
Ce nouveau dispositif légal a nécessité un important travail de recensement des données et de formation des techniciens de paie.

Enfin, la loi du 5 mars 2014 portant **réforme de la formation professionnelle** a introduit des changements majeurs, à l'origine d'une grande incertitude aujourd'hui encore, sur l'investissement formation des associations et sur la gestion des plans de formation 2015 et 2016.
Des négociations se sont engagées dans la branche professionnelle pour traduire la réforme légale, sans résultat positif à ce jour.

La mise en œuvre de la complémentaire santé, les impacts de la réforme de la formation professionnelle sont des sujets qui vont occuper les services Ressources Humaines dans les prochains mois, tant les enjeux sont importants pour l'entreprise et les salariés.

LA DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION

La Direction Financière a mené plusieurs chantiers en 2014, avec l'arrivée d'une nouvelle Directrice Financière.

Ces travaux ont démarré en 2014 mais se poursuivront bien entendu sur les mois ou années qui arrivent. :

- Harmonisation des méthodes de travail des quatre centres de gestion,
- Organisation des clôtures comptables intermédiaires, semestrielles et annuelles,
- Centralisation des achats à la Direction Financière,
- En lien avec la DRH, travail initié sur l'harmonisation des process, notamment des process touchant à la paie,
- Réalisation d'audits sur les variables de paie, développement d'outils de contrôle visant à sécuriser l'établissement des paies,
- Construction d'indicateurs de mesure des coûts sur des sujets ciblés : arrêts maladie de courte durée, modulation horaire.
- Mise en place contrôle de Gestion et Audit Interne : pour renforcer la volonté de piloter au plus juste chacun des établissements, et ce en soutien aux une contrôleuse de gestion est venue renforcer l'équipe de la direction Financière au 1er septembre 2014.

Achats :

Les achats ont été centralisés sur la Direction Financière en cours d'année 2014. La taille de l'Association (80 établissements) ainsi que sa présence sur le territoire nous confère désormais un pouvoir de négociation non négligeable – la fusion avec l'Adssead nous donnant un atout supplémentaire.

Les besoins des Pôles sont envoyés au Siège, qui gère le dossier depuis la consultation fournisseur jusqu'à la signature du contrat, dans le strict respect des délégations de pouvoir en vigueur.

Des grilles de choix sont déterminées au fil des négociations, les critères pouvant varier d'une prestation / d'un bien à un autre.

Le travail de renégociation des contrats les plus importants a été poursuivi, et notamment sur les achats suivants :

Energie : Mise en concurrence de 3 fournisseurs pour un périmètre de 24 établissements pour acheter les prestations P1, P2, P3. Le nouveau contrat devrait permettre de réaliser une économie estimée de 50K€ a minima sur le périmètre concerné.

Copieurs : Mise en concurrence de 3 fournisseurs sur la prestation de location de copieurs. Cette négociation a permis d'adapter au mieux le parc en fonction des besoins, et de limiter les coûts grâce à la généralisation de l'impression sécurisée – code individuel, et à l'affectation d'un quota de copie bloquant – accord du hiérarchique indispensable au déblocage.

Téléphonie mobile : Mise en concurrence des 3 principaux opérateurs afin d'obtenir une réduction du coût des communications.

Restauration sur les lieux d'hébergement : Mise en concurrence de 3 prestataires, en étant particulièrement vigilant au respect des normes en vigueur, tant sur le plan sanitaire que diététique, tout en permettant d'afficher une baisse des coûts par rapport à l'existant.

Parc Automobile :

- Entretien du parc : Signature d'un contrat avec un prestataire unique pour l'entretien des véhicules en vue d'avoir une meilleure maitrise et connaissance des coûts d'entretien de la flotte auto,
- Achats de carburant : une carte de carburant a été mise à disposition de chaque véhicule, ce qui permet de contrôler très simplement et rapidement la consommation de carburant, et de limiter au maximum le temps passé à la gestion des notes de frais, et réduire le maniement d'espèces,
- Assurance Auto : le contrat a également été renégocié afin de réduire les coûts,
- Financement des véhicules en location : mise en concurrence systématique de 2 financeurs

Externalisation de l'hébergement des Systèmes d'Information :

- Mise en concurrence de 3 prestataires, pour modifier le schéma d'hébergement des données – jusqu'à présent confié à l'éditeur du progiciel de gestion, pour le confier à un prestataire permettant un hébergement en data center – la sécurité étant maximale.
- Cette renégociation a permis d'afficher une baisse des coûts, mais ceci a été rendu possible par l'internalisation d'un certain nombre de prestations auparavant sous-traitées, rendue possible par les gains de productivité générés,

Renégociation de 15 prêts bancaires auprès du Crédit Coopératif :

- Renégociation de 15 prêts bancaires pour faire baisser les taux / les durées de remboursement suite à la baisse des taux d'intérêts sur les marchés. Réduction de la charge des intérêts d'emprunt de 110 000€ sur la durée des prêts restant.

Négociation de lignes de découvert bancaire :

- En l'absence de reconduction de l'avance de trésorerie octroyée par le Département, conjuguée à l'allongement des délais de règlement du même Département, nous avons négocié des lignes d'encours auprès de nos trois principaux partenaires bancaires.

LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Dans la continuité de l'action engagée en 2013 sur la définition d'une identité et d'une communication interne et externe cohérente, l'année 2014 a permis le renforcement de la politique et des actions de communications mises en place depuis 2 ans.

1. LA COMMUNICATION ASSOCIATIVE

LE SITE INTERNET & LA PAGE FACEBOOK

La fréquentation du site internet www.lasauvegardedunord.fr est en hausse constante, pour atteindre les **10 000 sessions mensuelles** en décembre et plus de **43 000 visiteurs sur l'année 2014**. La durée moyenne de connexion est de 3 minutes. Les internautes consultent prioritairement la page d'accueil, la rubrique offres d'emploi et la rubrique établissements (cf. tableau ci-dessous). **56 articles d'actualité** des établissements et de l'association ont été publiés, répartis sur les 5 pôles de l'Association et le siège. **266 dates d'agenda** répertoriées.

Une refonte du module de référencement des pages, appelé SEO, a également été entreprise. Cela a permis d'améliorer le référencement de nos établissements et services. Le pôle Promotion de la Santé, nouvellement créé a été intégré au site internet. La page Fonds de Dotation a été revue entièrement pour une meilleure accessibilité aux projets et actualités du Fonds. Les widgets du site internet ont été repensés pour plus de visibilité.

La page Facebook a pris de l'ampleur avec un transfert systématique des actualités du site internet vers la page. Près de 300 personnes ont « liké » la fan page et suivent donc quotidiennement l'actualité de la Sauvegarde du Nord.

Page	Pages vues
	281 627 % du total: 100,00 % (281 627)
1. /	38 199 (13,56 %)
2. /nos-offres-demploi/	31 920 (11,33 %)
3. /etablissements/	20 884 (7,42 %)
4. /poles/pole-promotion-sante/	11 378 (4,04 %)
5. /sauvegarde/	11 196 (3,98 %)
6. /nos-4-poles/	9 575 (3,40 %)
7. /poles/pole-protection-de-lenfance/	6 054 (2,15 %)
8. /poles/pole-inclusion-sociale/	5 609 (1,99 %)
9. /nos-offres-demploi/nos-offres-demploi-internes/	5 303 (1,88 %)
10. /contact/	5 261 (1,87 %)

FUSION ADSSEAD/SAUVEGARDE

En vue de la fusion ADSSEAD/Sauvegarde au 1er janvier 2015, deux lettres dédiées à ce projet ont été éditées et diffusées à l'ensemble des professionnels de chaque association par mail et par courrier en 2014. Un power point spécifique pour les Assemblées Générales Extraordinaires du 30 juin 2014 a été réalisé. Il a présenté le Pôle Protection de l'Enfance, post-fusion : 700 professionnels, 12 500 enfants accueillis ou accompagnés, 38 services sur l'ensemble de la région.

COMMUNICATION GLOBALE

La Direction de la Communication assure en parallèle de ces missions spécifiques, le suivi quotidien des besoins en communication de l'ensemble des services : mises à jour de power point, négociation

et gestion des impressions, mises à jour des documents associatifs (cartes de visite, carte de correspondance, papiers à entête, plaquettes, pochettes…), documents de droit à l'image, photothèque, invitations, mise à jour des supports des nouveaux services du Pôle Protection de l'Enfance…

2. LA COMMUNICATION DES ETABLISSEMENTS

Au-delà de la mise à jour des plaquettes de présentation de chaque établissement, service ou dispositif, la Direction de la Communication a finalisé les 11 livrets d'accueil des établissements du Pôle Médico-social. Document obligatoire au sein de nos activités.

La Direction de la Communication répond également aux besoins des établissements tout au long de l'année : communication de certaines actions ou projets, évènementiels, départ en retraite… Affiches, invitations, communiqués de presse, vidéos, mailings, flyers… sont autant de réalisations en soutien et valorisation de l'activité des établissements. La communication gère la création graphique, la réalisation technique, le suivi budgétaire mais s'assure également de la valorisation des messages en cohérence avec la communication associative. Une charte évènementielle a été mise en place cette année pour harmoniser et améliorer la qualité des supports d'annonce. L'accent est mis sur la numérisation des documents, notamment par l'utilisation systématique d'invitations sous format emailing.

Enfin, la Direction de la Communication soutient certains appels à projets lorsque ces derniers nécessitent des actions de communication par des propositions d'actions et leur évaluation financière.

Un exemple en 2014, le livre Paroles de Femmes, mise en page et impression via le soutien de la Direction de la communication. Travailleurs sociaux intervenant chaque jour auprès de femmes au RSA, l'équipe du SISAA de La Sauvegarde du Nord a eu envie de rester en coulisse et que soit mis en lumière ce que disent ces femmes de leur condition, le regard qu'elles portent sur elles-mêmes et sur le monde.

3. ZOOM SUR LE MODULE NEWSLETTERS

La Direction de la Communication a souhaité, dans un souci d'efficacité et d'économie, numériser au maximum les circuits de communication. Voilà pourquoi en 2014, l'accent a été mis sur les newsletters. Un module d'administration et d'envoi de newsletters simplifiées et calibrées a été développé via le site internet www.lasauvegardedunord.fr. Sont maintenant gérées via ce module : la newsletter globale d'actualités de la Sauvegarde du Nord, les newsletters spéciales, la newsletter de Santé Autrement Magazine, la newsletter Actu Doc (les nouveautés du Centre Régional de Ressources Documentaires en Education et Promotion de la Santé), et la newsletter Partageons nos Talents pour le Fonds de Dotation. Un nouveau modèle, désigné en 2014, verra le jour en 2015 : Thanks, une newsletter de remerciements pour le Fonds de Dotation.

Quelques chiffres sur 2014 :

- 3 newsletters spéciales
- 4 newsletters globales d'actualités
- 16 newsletters Actu Doc
- 1 newsletter Partageons nos talents
- 4 newsletters Santé Autrement Magazine
- 3 500 destinataires de la newsletter globale d'actualités avec un bon taux de 27% d'ouvertures
- 9 500 destinataires de la newsletter Actu Doc avec

4. ZOOM SUR LA SIGNALETIQUE DES ETABLISSEMENTS

En 2014, la charte signalétique a été déployée sur les établissements : Espace Lebovici, Itep du Douaisis, Itep Chassagny, Itep Binet, Institut Fernand Deligny, Maison Arc-en-Ciel, Pôle Inclusion Sociale, SISAA, Lis avec Moi, La boîte à mots, Maison Relais, nouveaux services du Pôle Protection de l'Enfance… Pour certains, qui accueillent du grand public, une charte spécifique mais cohérente avec les autres supports a été créée : le Centre Régional de Ressources Documentaires en Education et Promotion de la Santé et la Maison des Ados.

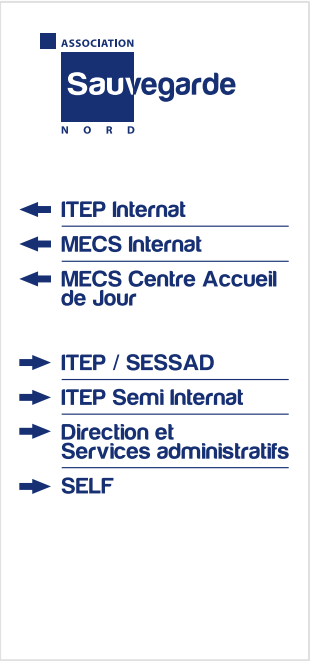

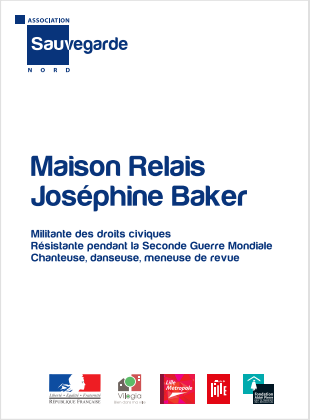

II. POLE INCLUSION SOCIALE

SOMMAIRE DU POLE INCLUSION SOCIALE

II. POLE INCLUSION SOCIALE 22

PREAMBULE 23

A. DIRECTION HEBERGEMENT - LOGEMENT 25

A.1. CHRS SARA 27

A.2. CHRS AGORA 35

A.3. CHRS Tisserands 39

A.4. Centre d'Hébergement d'Urgence 43

B. DIRECTION ACCOMPAGNEMENT AMBULATOIRE 54

B.1. Maison relais L'Ilot de l'Escarpelle (Roost-Warendin) 60

B.2. Maison relais Le Phoenix (Roubaix) 63

B.3. Maison relais Le Clos Saint Pierre (Lambersart) 65

B.4. Maison relais Joséphine Baker (Lille) 67

B.5. SISAA 69

B.6. Lieux d'accueil Parents – enfants (LAPE) 78

C. DIRECTION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE LA QUALITICATION 81

C.1. Atelier et Chantier d'insertion 84

D. DIRECTION DES PUBLICS SPECIFIQUES 99

PREAMBULE

4 idées forces de 2014…

Les équipes du Pôle Inclusion Sociale ont accueilli 472 personnes en 2014 dans les structures d'hébergement et de logement adapté. Elles ont accompagné près de 5 200 personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, leur suivi RSA ou dans leurs démarches d'accès aux soins, de parentalité, ou de citoyenneté. Enfin, 2 030 personnes Roms vivant des squats et bidonvilles ont été soutenues et accompagnées par l'équipe sur la métropole lilloise.
Si les situations vécues par ces 7 700 personnes sont très différentes, on peut toutefois noter :

- Une relative jeunesse du public accompagné : un tiers des allocataires RSA suivis par le SISAA et 50% des personnes accueillies dans les SIAE ont moins de 35 ans. Par ailleurs, 48% des personnes hébergées dans nos structures sont des enfants.
- Une très faible qualification et peu d'expérience professionnelle des publics accompagnés.
- Une précarisation grandissante de certains publics, notamment des familles gens du voyage sédentarisées et des familles Roms. La multiplication des expulsions de squats et campements en 2014 a rendu leurs conditions de vie d'autant plus difficiles. En 13 mois, ces familles ont connu 13 morts d'enfants en bas âge ou d'adultes, en raison de problèmes de santé non traités ou d'accidents directement liés à la précarité des conditions de vie.
- Des parcours d'accès au logement et d'insertion professionnelle qui se construisent : 25 personnes ont accédé à un logement autonome en sortant de CHRS, 12 personnes ont accédé à un emploi ou une formation qualifiante après un accompagnement en SIAE, 27 personnes Roms ont accédé à un emploi et 22 à une formation pendant cette année.

***

La réorganisation du Pôle en 2014, autour de 4 champs de compétences, a permis de rendre plus lisibles les politiques de prise en charge des publics orientés vers ses 17 établissements ou services.
Le Pôle compte désormais 4 directions :

- Direction Hébergement-Logement
- Direction Insertion professionnelle et qualification
- Direction Accompagnement ambulatoire
- Direction Publics spécifiques.

Pour l'ensemble des établissements et services, une ambition est partagée : 60% des personnes accueillies ou accompagnées doivent rester moins de 18 mois dans les dispositifs et accéder ou se maintenir dans un logement.

***

Les évolutions de notre organisation et de nos pratiques s'inscrivent, à la fois en l'anticipant et en y répondant, dans un contexte de mutation de l'environnement institutionnel, légal et réglementaire de nos activités. 2014 a été en effet l'année de plusieurs réformes impactant très directement notre champ d'intervention :

- La réforme de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), modifiant le financement et le fonctionnement des SIAE, ainsi que les modalités de recrutement des salariés en insertion,

- La mise en œuvre du nouveau Plan Départemental d'Insertion du Nord, réorganisant l'accompagnement des allocataires du RSA et l'offre d'insertion sociale et professionnelle,
- La fin des mesures transitoires pour les ressortissants roumains et bulgares leur permettant d'accéder au marché de l'emploi et aux droits en résultant.

***

Dans chacun de leurs domaines d'intervention, les équipes du Pôle ont identifié une stratégie de gestion et de développement de leurs dispositifs.
Plusieurs chantiers structurants, engagés en 2014, se poursuivront ainsi en 2015 : le Site d'Insertion Durable à Lambersart, le nouveau projet architectural de la Ferme des Vanneaux, la réorganisation de l'hébergement d'urgence, le nouveau projet de service du SISAA en réponse au nouveau PDI…
Notre secteur et notre activité font face à des enjeux importants : systématisation des appels à projets, la rationalisation des financements publics, introduction de financements à l'activité et au résultat…
Dans ce contexte, nous devons faire valoir notre action, notre expertise et notre capacité d'innovation pour répondre aux besoins de nos publics.

A. DIRECTION HEBERGEMENT - LOGEMENT

2014 a été l'année de la réorganisation du Pôle Inclusion Sociale avec comme corollaire la création de la Direction Hébergement-Logement. Elle regroupe :

- 1 Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU)
- 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) : CHRS Agora, CHRS Les Tisserands, CHRS Sara.

L'ambition affichée est d'accompagner les personnes et les familles dans le dispositif en moins de 18 mois, afin qu'elles soient capables d'intégrer un logement. Cette ambition repose sur des accompagnements axés sur :

- l'accès à la citoyenneté,
- l'insertion professionnelle et la qualification,
- l'envie d'habiter ou les préalables pour accéder à un logement,
- la capacité d'habiter ou comment se maintenir durablement dans son logement.

Cette ambition d'un relogement en 18 mois d'accompagnement permet de lutter contre la « dépendance » à l'institution qui peut se créer quand l'accompagnement perdure dans le temps. Elle oblige également à travailler avec les familles prioritairement les freins qui empêchent le relogement. Cet accompagnement en 18 mois peut ainsi se scander de la manière suivante :

- Diagnostic approfondi, évaluation des potentiels et repérage des freins au relogement : 3 mois maximum ;
- Levée des freins et consolidation des potentiels : 6 à 12 mois ;
- Recherche active de logement et relogement effectif : 3 mois.

Cette réorganisation a permis de se questionner sur le fonctionnement des services ayant le même objectif (l'hébergement et la sortie vers le logement) mais qui pouvaient fonctionner en « tuyaux d'orgues ». Des coopérations transversales ont commencé à apparaitre en 2014 :

- Construction des livrets d'accueil de chaque centre d'hébergement avec le règlement intérieur commun,
- Travail sur les indicateurs d'activité et de performance : passage d'une logique d'indicateurs de profil des personnes accompagnées à une logique d'indicateurs d'activités et de parcours,
- Réflexion commune sur la vision à moyen terme du dispositif et son évolution en dépassant les logiques de service et en allant vers des logiques de mode d'accompagnement et d'hébergement (regroupé, diffus/regroupé, diffus et service logement). Cette réflexion se poursuit en 2015.

Toutes ces réflexions sont menées en associant les conseillers techniques et pédagogiques du pôle.

L'année 2014 a été marquée par la démarche d'évaluation externe pour les CHRS (envoyé aux services de l'Etat en janvier 2015). Cette évaluation a permis dans chaque équipe de re-questionner les pratiques et postures professionnelles mais aussi d'approfondir pour un CHRS le travail engagé sur le projet de service. Les travaux sur les projets d'établissement des CHRS SARA et Agora ont été finalisés en fin d'année avec un passage en IRP et instances d'expression des usagers en début 2015.

Pour le centre d'hébergement d'urgence, l'événement marquant de cette année a été la préparation de la fermeture et le départ du site « Saint Antoine » qui hébergeait 90 personnes. Cette fermeture a été l'occasion de repenser nos modes d'hébergement, et donc nos accompagnements. En effet nous avons loué 12 logements dans le diffus pour des familles ayant eu jusqu'à présent un parcours d'hébergement en regroupé.

Le dernier fait de l'année 2014 a été le début d'un travail avec la DDCS sur une négociation d'un Contrat Pluriannuels d'Objectif et de Moyens (CPOM) qui a permis aux services du dispositif (ainsi qu'aux autres services du pôle) de formaliser l'existant, les formes de travail et d'accompagnement mais aussi les pistes de travail, d'amélioration et les objectifs à moyen terme avec les services de l'Etat.

Les perspectives 2015 découlent naturellement de l'activité 2014, à savoir la finalisation de :

- tous les outils de la loi 2002.2 et leur mise en œuvre,
- outils indicateurs d'activité et de suivi budgétaire,
- la réflexion sur les logiques d'accompagnement par type d'hébergement et le début de la mise en œuvre.

Age des personnes hébergées

Le CHU et les CHRS ont accueilli 373 personnes en 2014 (soit 127 ménages). Plus de la moitié sont des enfants.

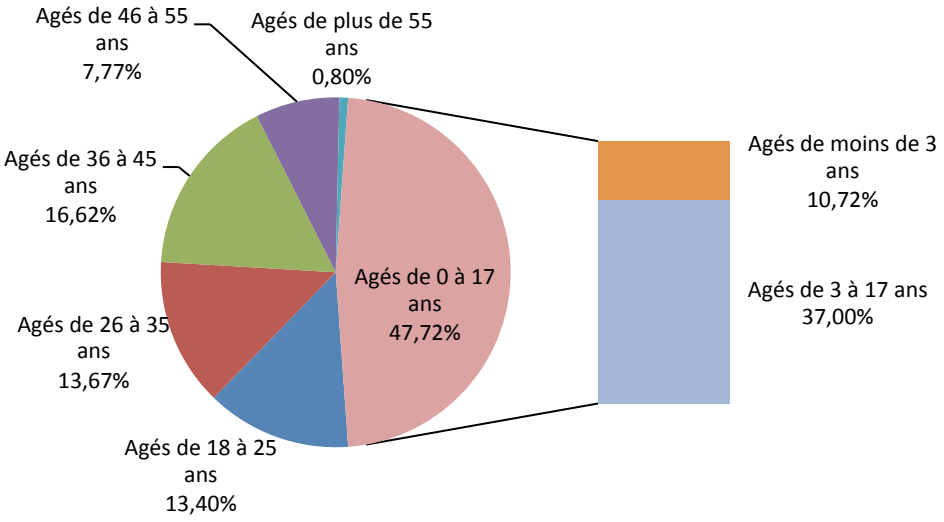

Sorties d'hébergement (84 personnes)

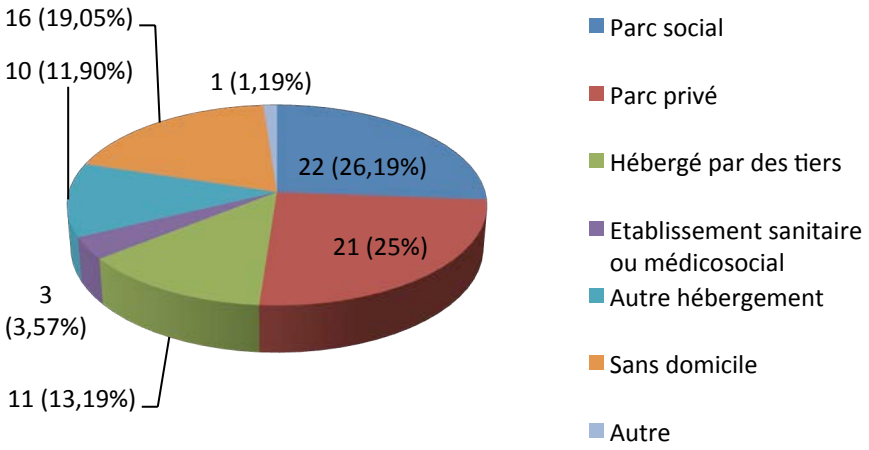

Plus de la moitié des personnes sortent d'hébergement pour accéder à un logement,
dans le parc privé ou le parc public.
A la sortie, environ 75% des personnes sont allocataires de minima sociaux (RSA, AAH).

Au cours de l'année, 31 familles sont sorties des structures d'hébergement. 70% des personnes sont sorties après un accompagnement de plus de 18 mois.

Durée de séjour des personnes sorties

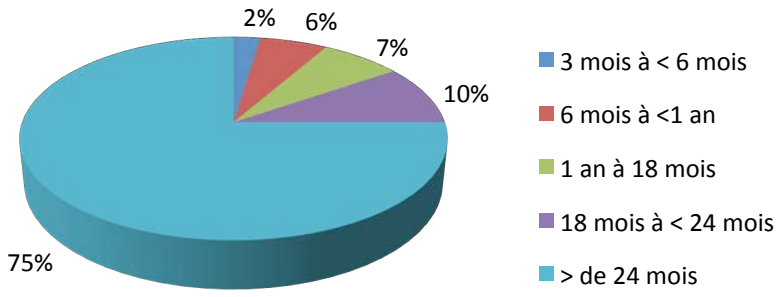

A.1. CHRS SARA

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
CHRS SARA	Le CHRS Sara est un service d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des familles ayant des problèmes de réinsertion sociale, de logement. L'accompagnement vise à faire accéder et/ou aider les personnes à recouvrer une autonomie personnelle et sociale via, prioritairement, leur relogement pérenne. Le CHRS a une capacité d'accueil de 117 places, dont 16 appartements regroupés sur la résidence Sara (80 rue de Condé, Lille) et 23 appartements en diffus sur la métropole lilloise. Les familles sont également accueillies dans des appartements loués auprès de propriétaires privés ou de bailleurs publics.

1. L'ACTIVITE REALISEE

Dans le cadre de notre mission, nous avons accompagné 130 personnes soit 37 familles (hors places mères-enfants).

Nous avons accueillis 10 nouvelles familles, soit 24 personnes, dans l'année 2014:

- 5 nouvelles familles soit 14 personnes via les orientations de la SIAO.
- 3 familles soit 6 personnes par la poursuite de la prise en charge au sein du service après la fin de prise en charge « mère–enfant » (Conseil général) : nécessité d'une poursuite de l'accompagnement afin de finaliser l'insertion socio professionnelle de la personne pour un relogement autonome. Accueil validé en SIAO.
- 2 familles soit 4 personnes en accueil direct avec une prise en charge mère-enfant.

Nous avons validé et accompagné 5 sorties de familles, soit 17 personnes, dont :

- 1 famille soit 2 personnes dans le cadre d'un relogement parc social (via le PDALPD).
- 3 familles soit 10 personnes dans le parc privé, dont 1 en intermédiation locative.
- 1 famille soit 5 personnes dans le cadre d'une rupture d'accompagnement, suite à un signalement de notre part (les 4 enfants sont pris en charge par l'ASE, le parent est à la rue).

16 autres familles sont aujourd'hui en capacité de gérer un lieu de vie, d'habiter un logement autonome. Pour 5 d'entre elles, le relogement sera effectif en début d'année 2015 (janvier / février). 5 autres familles sont en attente d'une proposition de logement. Enfin, les 6 dernières familles ont à ce jour des ressources insuffisantes pour accéder au logement.

Sur les 38 familles accueillies, 22 familles ont plus de 18 mois de prise en charge par notre service (57,89%).

- 8 familles sont en attente de relogement (36.36%)
- 7 familles n'ont pas de ressources suffisantes, notamment pas de prestation familiale pour des raisons de statut (31,81%)
- 7 familles en impossibilité statutaire de s'installer en France (31,81%).

Cette année 2014 nous a permis de :

- Finaliser le projet de service du CHRS, présenté en Comité d'Entreprise le 06/01/2015.
- Réaliser la démarche d'évaluation externe, qui a validé et confirmé l'ensemble de notre organisation et procédures de travail.

Un travail particulier a été engagé sur :

- La formalisation avec les professionnels d'outils de recueil et de traitement des plaintes, des réclamations et des événements indésirables.
- Le recueil et la prise en compte d'une parole collective d'usagers, au sein d'instances de participation à défaut d'un Conseil de Vie Sociale actif.

Ces axes de travail ont été partagés avec la DDCS dans le cadre de la construction des objectifs du CPOM, et retranscrits sur la fiche objectif du CHRS SARA.

De nouveaux outils de saisie de données statistiques ont été mis en place en 2014 : OSIRIS, SYPLO, formulaire de demande d'hébergement DDCS. Ces outils ont nécessité de notre part l'obligation de formations individuelles mais aussi d'une ré-organisation de l'équipe pour la récolte et la gestion des données.

Nous avons bénéficié d'une formation collective (analyse systémique) intégrant l'ensemble de l'équipe éducative du CHRS. Cette formation avait pour objectif d'analyser et re-formaliser nos pratiques éducatives, de s'approprier de nouveaux outils d'analyse et de recueil d'informations par le biais d'une initiation à l'intervention systémique avec les familles en institution. Ces 4 jours de formation ont aussi permis à l'ensemble de l'équipe de se redynamiser autour d'un projet commun et partagé.

Les deux formations individuelles (endettement et surendettement ; pratiques addictives - alcool/toxicomanies) ont confirmé la nécessité que chaque professionnel puisse mettre régulièrement à jour ses connaissances et outils afin de pouvoir répondre aux différents besoins de manière efficace et appropriée.

Nous avons retravaillé et mis à jour le Document Unique dans le cadre de la politique de prévention des risques professionnels. Ce travail d'analyse nous a permis avec l'équipe du CHRS de réévaluer et corriger nos pratiques et organisations d'équipe.

1.1 AXES DE TRAVAIL

L'ACCES AU LOGEMENT ET LE SAVOIR HABITER

18 mois de prise en charge maximum, un objectif qui modifie la pratique éducative ?

L'objectif de réaliser un accueil et un accompagnement n'excédant pas 18 mois modifie la pratique éducative essentiellement dans son organisation de travail, mais surtout modifie notre lecture des profils et des problématiques des personnes en attente de pouvoir être accueillies.

Cette année, nous avons travaillé (équipe cadre et équipe CHRS en parallèle) à l'identification des différentes étapes et à l'organisation de celles-ci dans notre travail d'accompagnement des personnes accueillies en fonction de ce laps de temps défini.

Quatre étapes essentielles ont été identifiées :

- 1er étape : la pré-admission, ayant pour objectif de récolter, valider l'ensemble des informations et données sur la situation et problématique du demandeur.
- 2ème étape : l'accueil qui permettra de d'identifier les freins et construire le projet individuel
- 3ème étape : la mise en œuvre du projet individualisé avec ses étapes de bilans, synthèses et renouvellement du contrat de séjour/Projet personnel et individualisé.
- 4ème étape : Validation des acquis, savoir être et faire, accompagnement au relogement et installation.

Dans ce travail d'accompagnement :

- Chaque travailleur social est le référent de plusieurs familles.
- De plus, chaque travailleur social a une responsabilité thématique et transversale (logement, parentalité, culture…). Pour satisfaire aux objectifs de travail des CHRS, le salarié devient ainsi référent du projet familial et « personne ressource » spécialisée dans une thématique.
- Cette organisation, couplée avec un travail de diagnostic, ciblé, précis et détaillé à l'accueil, permet d'adapter les actions aux problématiques familiales, socio-économiques, d'insertion et formations professionnelles. Elle intègre les besoins de santé et prévoit le soutien des familles dans leurs démarches de droits auprès des différentes administrations françaises.
- Elle permet d'organiser et d'orienter le travail de l'équipe en s'appuyant sur les compétences identifiées et développées par chacun des membres de l'équipe.

A cet effet, la fiche de poste et les orientations de travail de la CESF ont été retravaillées afin qu'elle ait la responsabilité particulière de l'animation et de la gestion de l'axe de travail « relogement » sur trois thématiques distinctes :

- Les droits et devoirs du locataire
- La gestion des budgets familiaux
- La prévention des risques et accidents domestiques.

Dans le cadre d'une co-animation avec une collègue de l'équipe, elle est :

- personne-ressource pour l'ensemble de l'équipe éducative, pour toutes questions ayant comme objet la construction et le suivi des dossiers de demande de logement, les dossiers DALO.
- chargée de représenter le service en commission logement PDALPD/CTT.
- chargée de représenter le service en commission « To Do Logement » du PIS.
- chargée de représenter le CHRS aux commissions Logement/Habitat de la FNARS
- chargée du développement du réseau des partenaires liés à cette thématique.

Le fonctionnement de l'équipe a ainsi été repensé autour du logement et du savoir habiter, dans un objectif d'accès au logement des familles dans les 18 mois.
La majorité des familles sont cependant aujourd'hui accompagnées depuis plus de 18 mois. Pour nombre d'entre elles, plusieurs problématiques rendent l'accompagnement plus long et plus complexe : régularisation du statut administratif des familles (14 familles en 2014 en « situation administrative précaire ») ou conduites addictives majeures peuvent constituer des freins dans le travail d'autonomisation des familles et donc d'accès au logement.

LA PARENTALITE

La présence d'enfants au sein du CHRS, quel impact sur notre pratique ?

Nous accueillons exclusivement des familles et des couples. Cette année, nous avons accueilli 39 familles soit 131 personnes dont 76 enfants.
(Dont 4 C.G : 9 personnes dont 5 enfants dont 2 naissances dans l'année).
La population du CHRS se compose de mineurs à plus de 58%.

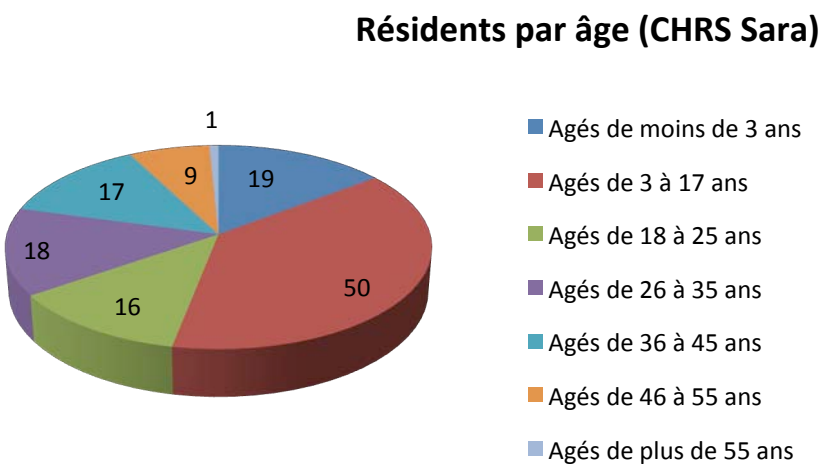

Compositions familiales (CHRS Sara)

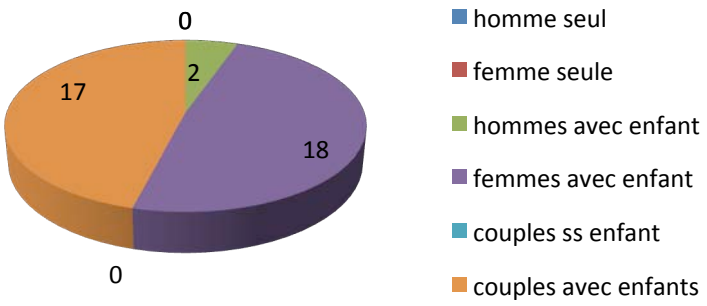

Depuis quelques années, nous avons orienté et adapté notre pratique afin de pouvoir travailler et accompagner les parents et leurs enfants autours du concept de la parentalité.
Dans le cadre du projet personnalisé et individualisé de la famille, le projet de l'enfant est inscrit : nous abordons sa scolarité, sa santé, ses besoins au sein de l'hébergement, les relations intrafamiliales, ses projets culturel sportif et social. Nous adaptons le projet à la tranche d'âge de l'enfant.

Situation des enfants accueillis :

- Sans mode de garde extérieur, pas encore en âge scolaire : 13 enfants
- Crèche : 06 enfants
- Maternelle : 16 enfants
- Primaire : 20 enfants
- Collège : 15 enfants
- Lycée : 1 enfant
- BTS : 1 enfant
- Ecole spécialisée : 2 enfants
- Déscolarisé : 1 enfant
- Mission locale : 1 enfant.

La place de l'éducatrice de jeunes enfants est primordiale dans l'équipe. Elle est la personne ressource pour travailler le concept de parentalité avec le public accueilli afin de faire émerger et/ou concrétiser leurs compétences et savoir-faire dans leur rôle de parents.
L'EJE est référent, dans le cadre des Projets Individualisés, pour le diagnostic et la co-construction, avec le travailleur social référent et les parents, des actions spécifiques auprès de leurs enfants. Elle a une fonction de conseil et de sensibilisation des parents et l'ensemble de l'équipe sur la prévention des risques de maltraitances et des risques domestiques.
L'EJE développe et soutient le réseau partenarial en lien avec la thématique de la petite enfance.
Notre accompagnement au quotidien, au plus près des réalités des parents et de leurs enfants nous a permis de prévenir, soutenir et si nécessaire, demander de l'aide auprès des partenaires extérieurs.

Cette année, nous avons transmis quatre informations signalantes auprès de nos partenaires de l'ASE et du Procureur de la République. L'une d'elle a conduit au placement des enfants. Les autres sont toujours en cours d'évaluation.

Des actions spécifiques ont été menées auprès des parents et de leurs enfants.

- En interne :

Activités mises en place dans l'année au sein du CHRS SARA :

- Café des familles : 7 familles
- Café des parents « temps des bébés », 4 séances : 8 familles
- « sac à dodo » (intervention PMI) : 4 familles
- Ateliers conte (les samedis après-midis), 3 séances : 14 familles
- Fêtes des voisins : 11 familles.

Activités spécifiques été 2014 organisées par le CHRS SARA :
- Sortie au parc : 4 familles
- Sortie au ZOO : 4 familles
- Sortie à la mer (journée Bray-Dunes) : 10 familles.

Nous avons eu deux réunions spécifiques avec les parents accueillis au CHRS ayant pour thème :
- L'utilisation de la salle polyvalente.
- La 'Gestion' des enfants dans les couloirs du CHRS.

- En externe :

Nous avons eu aussi des activités sur la question de la parentalité en lien avec nos partenaires.
Deux conférences :
- « pour être un parent heureux » association harmonie, avril 2014 : 3 familles
- « pour une relation parent-enfant bientraitance à la lecture des neurosciences », les jeudis de la petite enfance, ville de Lambersart, juin 2014 : 1 famille

Regard croisé sur la parentalité, FNARS, 2 séances : 6 familles.

Accompagnement individuel dans le cadre des projets individualisés :
Accompagnement aux lieux de rencontre parents-enfants : 8 familles.
Accompagnement à la ludothèque : 8 familles.
Suivi psychomotricité : 1 famille.

A l'occasion des vacances scolaires de l'été 2014 :
- 11 enfants sont allés en chèche/ halte-garderie
- 29 enfants ont participé à des activités journée au CLSH
- 7 enfants ont été inscrits pour une colonie de vacances
- 12 enfants sont partis en vacances avec la famille.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Accompagner la personne dans une démarche d'insertion professionnelle, c'est construire un projet réaliste. L'objectif principal de la mission est d'amener la personne vers une démarche d'insertion professionnelle constructive en apportant un accompagnement adapté aux besoins et aux capacités de la personne et de l'aider au développement de son autonomie.
Pour apporter une démarche de qualité, le travail en réseau est un outil indispensable. Ce travail apporte une réelle dynamique et donne du sens à l'accompagnement proposé à la personne en quête d'une identité professionnelle. Les enjeux sont divers et variés :
- Faire reculer l'illettrisme,
- Lutter contre le décrochage scolaire,
- Réduire les discriminations,
- Sécuriser les parcours d'insertion socioprofessionnelle…

De nombreux acteurs sont mobilisés : Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, Maison de l'Emploi, PLIE (Plan Locale pour l'Insertion et l'Emploi), Structures de l'IAE (Insertion par l'Activité

Economique), CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), UTPAS (Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale)…

Quelques chiffres pour l'année 2014 :

- 376 entretiens pour l'année 2014 (de janvier à Juillet et de fin novembre à décembre)
- 61 personnes suivies, dont 41 femmes et 20 hommes
- 10 personnes sans autorisation de travailler, dont 8 femmes et 2 hommes
- 48 personnes inscrites à Pôle Emploi, dont 30 femmes et 18 hommes
- 9 personnes inscrites à la Mission Locale, dont 4 femmes et 5 hommes
- 10 personnes à l'emploi : 3 CDI (3 femmes) ; 4 CDDI (1 femme et 3 hommes) ; 2 CDD (2 hommes) ; 1 Emploi d'Avenir (1 homme)

Parmi les personnes ayant trouvé un emploi, 3 ont démissionné (2 femmes en CDI et 1 homme d'un emploi d'avenir).

La construction de la démarche d'insertion professionnelle peut passer par une pré-formation ou une formation des personnes. 30 personnes ont ainsi été accompagnées vers des formations en 2014.

Intitule de formation	**Nombre de personnes**
Alphabétisation	9
FLE (Formation Langue étrangère) UFJ	2
Maitrise des savoirs de base L'ILEP	2
Bilan d'orientation « l'ILEP »	1
Bilan Prestation Orientation Collective «GRETA»	1
Bilan Prestation Orientation Collective «OSER »	2
Bilan de compétences «Optimum »	1
Prestation ID Formation	2
Emploi Formation « Mac Donald »	1
Prévention secours civique N1	1
Approfondissement animateur «petite enfance »	1
Dynamiser votre recherche d'emploi (Atelier Pôle Emploi)	2
Formation technique en hôtellerie restauration « INSTEP »	1
Remobilisation à l'emploi « IRIS »	2
Confirmer son Projet Professionnel (ID Formation)	1
FIJ (Fond Insertion jeune) Mobilité « Quoi de Neuf Docteur »	1

Pour l'année 2015, l'accompagnement vers l'emploi restera une priorité, l'emploi étant un facteur central pour une insertion réussie. La collaboration avec les services de l'emploi et les structures de l'IAE est une piste de travail à approfondir. Aujourd'hui l'accompagnement socioprofessionnel constitue une démarche formalisée et contractualisée, incluse dans le projet personnalisé, qui s'organise par des modes d'interventions individuelles et/ou collectives. Il est important de travailler sur le volontariat, l'implication, l'adhésion de la personne et de la rendre actrice de son projet professionnel, afin d'éviter des situations complexes et difficiles à gérer qui mettraient la personne en difficulté (ex : démission, abandon…).

2. PERSPECTIVES 2015

- Poursuite et renforcement du travail sur l'accès au logement et le savoir habiter, avec notamment la construction de tableaux de bord pour le suivi avec les familles de leur consommation de fluides dans les hébergements en diffus.
- Poursuite et renforcement du travail axé sur l'insertion professionnelle, avec notamment la construction de fiches techniques « parcours professionnel » et l'augmentation des immersions en milieu professionnel.
- Projet Parentalité : soutenir et accompagner les compétences parentales par la création d'un atelier parents-enfants et d'un café des parents.
- Projet de création d'un jardin adapté aux enfants à la résidence SARA.
- Formations complémentaires pour appropriation des nouveaux outils statistiques.
- Mise en œuvre d'outils d'expression des usagers, à partir des préconisations de l'évaluation externe et du travail engagé dans le cadre du CPOM : création d'un questionnaire qualité, poursuite des réunions familles, définition d'un protocole de recueil et gestion des réclamations ou plaintes.

A.2. CHRS AGORA

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
CHRS AGORA	Le CHRS AGORA, situé au 92 rue du Collège à Roubaix et habilité pour 40 places, accueille et accompagne toute population adulte en difficulté d'insertion sociale, présentant ou ayant présenté des troubles psychiques et bénéficiant de soins psychiatriques. Nous accompagnons prioritairement des personnes originaires de Lille, Roubaix, Tourcoing, Vallée de la Lys et environs, ce qui permet tout en étant accompagné, de rester en contact avec les intervenants médicaux et sociaux antérieurs.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2014, le CHRS Agora a accompagné 56 personnes (36 hommes, 10 femmes et 10 enfants) dont 25 personnes entre 18 ans et 35 ans (soit 44,64%). Cette population jeune présente des particularités qui influent sur le travail éducatif. Ces personnes, outre le handicap psychique, sont en effet majoritairement dans le déni de leur maladie avec des arrêts de traitement et / ou de l'automédication, des comportements addictifs importants, des arrêts de prise en charge sanitaires et des refus de soins qui conduisent parfois à des passages à l'acte et des hospitalisations sans consentement… Ces comportements sont travaillés par l'équipe éducative mais prennent du temps et allongent l'accompagnement.

15 personnes sont entrées dans le dispositif en 2014. 21 personnes (15 ménages) en sont sorties :

- 6 ménages ont été relogés dans le parc public dont 1 dans le cadre des commissions CTAO/CTT.
- 1 personne a été relogée dans le parc privé
- 2 personnes ont dû être ré hospitalisées, 4 sont retournées en famille et 2 sont sorties sans solution.

A la sortie, nous pouvons remarquer que les accompagnements ont été longs :

- 4 ans et 3 mois pour un ménage
- 3 ans pour un ménage
- 30 mois pour un ménage
- 24 mois ou moins pour les autres ménages (12).

En 2014, le taux d'occupation est plus faible que nos obligations prises auprès de la DDCS (88,79%). Ce taux est expliqué par la sortie d'une importante composition familiale (par rétrocession du logement) et donc par la recherche de plusieurs logements. En effet, les demandes d'admission étaient pour des isolés et il fallait trouver 5 logements pour 1 rétrocédé.

Courant 2013, la DDCS a inspecté le CHRS dans le cadre de la lutte de la maltraitance. Ses conclusions ont été connues en 2014 et ont permis à l'équipe de re-questionner ses pratiques, ses postures et également de finaliser le projet de service et le livret d'accueil avec le règlement de fonctionnement. Ces outils ont été finalisés fin 2014 pour un passage en Conseil de Vie Sociale et en instance représentative du personnel en début 2015.

2014 a également été l'année de l'évaluation externe des CHRS qui, comme l'inspection DDCS, a permis de se reposer les questions sur le sens du travail d'insertion dans le CHRS.

Résidents par âge (CHRS Agora)

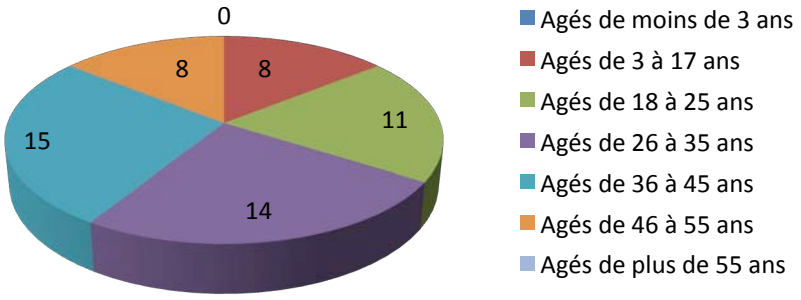

Compositions familiales (CHRS Agora)

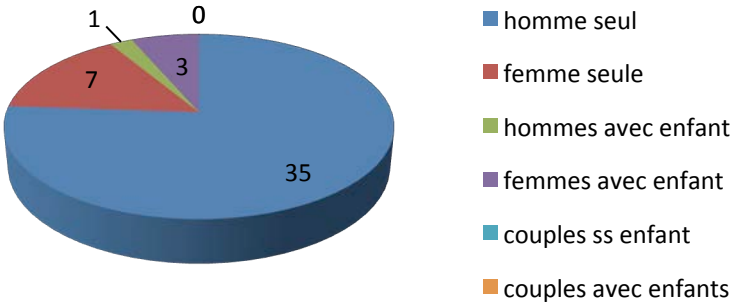

Les temps d'accompagnement et d'hébergement peuvent paraitre longs mais ils s'expliquent par l'état de santé des personnes et les répercussions de la pathologie sur le travail éducatif de réinsertion (ré hospitalisations, difficulté de se projeter dans un environnement moins protégé, difficulté à intégrer et passer en acte le « savoir habiter ») mais aussi par la difficulté à trouver des produits logement en adéquation avec les besoins des personnes.

De plus en plus de personnes avec une problématique addictive associée sont orientées vers le CHRS. Cette problématique peut questionner l'autonomie de la personne et sa capacité à habiter, la mise en place d'une démarche de soin en addictologie, l'équilibre de la structure collective. Une réflexion de l'équipe éducative sur l'accompagnement auprès de ce public doit être menée.

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) s'est réuni à 4 reprises. Il a été consulté une première fois sur les outils de la loi 2002.2 (projet d'établissement et livret d'accueil), il a travaillé sur son nouveau règlement intérieur et sur la nouvelle élection des membres du CVS (la durée des mandats a été réduit à 1 an), posé des questions sur l'organisation de sorties et d'activités culturelles… Le CVS du CHRS Agora reste une instance dynamique sur laquelle l'équipe s'appuie pour mieux répondre aux besoins et désirs des résidents mais aussi pour favoriser l'expression des usagers. Les membres du CVS assistent depuis cette année aux travaux du Conseil Consultatif des Personnes Accueillies/accompagnées (CCRPA).

1.2. AXES DE TRAVAIL

L'ACCES AU LOGEMENT

La remise en place courant 2014 des réunions « logement » entre professionnels référents des structures du Dispositif Hébergement-Logement et des bailleurs, permettant des échanges sur la législation du droit commun en matière de logement (numéro départemental unique, …) et les spécificités de l'hébergement, la connaissance des dispositifs d'accompagnement logement existants, la mise en place d'outils pour favoriser le savoir habiter et faciliter ainsi l'accès au logement des personnes hébergées. Un travailleur social d'Agora participe à ce temps de rencontre et échanges sur les situations de demande de logement, sur les situations bloquées, sur les informations du réseau des acteurs du logement… Ce temps de partage fait l'objet d'un retour en réunion d'équipe.

Le chef de service et un éducateur spécialisé participent aux réunions du SIAO. Cette participation permet de mieux faire connaitre le service par les partenaires des structures AHI, mais également d'aider à l'orientation des personnes en situation de handicap psychique suivie par le système sanitaire.

L'ACCES A LA CULTURE

Le conventionnement avec Culture du Cœur a été renouvelé pour l'année 2014. Les sorties proposées par Culture du Cœur ont été nombreuses : les résidents d'Agora ont participé à 27 d'entre elles pour l'année allant du match de foot au théâtre en passant par le cinéma. Ces lieux se trouvant dans leur grande majorité sur la métropole lilloise sont de ce fait accessibles en transport en commun. Cette convention s'est marquée pour un résident par son implication au sein du comité de Culture du Cœur. Pour un autre résident, ces sorties lui ont permis de se maintenir à Agora dans l'attente d'une réorientation. L'équipe constate que les résidents s'engagent, s'entraident, sont mobiles, autonomes dans leur déplacement et en capacité de gérer leur prise de traitement en fonction d'horaires parfois tardifs lors de certains événements. Ceci a également permis à des résidents de mieux se connaître, de partager des moments conviviaux, sans la présence et l'organisation de l'équipe éducative. L'équipe éducative constate que ce partenariat est « vivant » avec une participation des usagers et une implication du référent culture. Il serait intéressant d'amener plus de résidents à participer à au moins une sortie et prévoir de ce fait un accompagnement éducatif pour les personnes les plus en difficultés. Une réflexion reste à mener sur le travail de la parentalité à travers l'accès à la culture.

2. PERSPECTIVES 2015

- Programmer de nouvelles entrées sur le premier trimestre 2015, afin de remonter le taux d'occupation et faire en sorte que ce taux soit entre 98% et 100% pour l'année 2015.
- Retravailler avec l'équipe et nos partenaires à la diversification des profils des personnes accompagnées par l'établissement. Outre les personnes déjà orientées et accompagnées par le service, certaines hypothèses d'autres publics sont à l'étude :
    - Personnes repérées par le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) comme ayant une problématique psychiatrique mais qui n'ont pas ou plus de suivi sanitaire. Le CHRS aurait alors un axe de travail de diagnostic d'accompagnement adéquat et d'accès aux soins ;
    - Personnes en situation de handicap psychique associé à une problématique d'addiction lourde. Dans cette hypothèse, des professionnels de l'établissement devront être formés à l'accompagnement de ce public ;
    - Les familles avec enfants dont l'un des parents est suivi par le système sanitaire et qui ont une problématique de protection de l'enfance du fait de la pathologie du parent ;
    - Les personnes suivies à leur domicile par les secteurs psychiatriques (de type hospitalisation à domicile) et qui ont besoin d'un étayage éducatif lourd. L'établissement s'orienterait pour une partie de son travail vers le concept de CHRS « hors les murs ».

Dans ces hypothèses de nouveaux types d'accueils et d'accompagnements, nous devrons consolider et élargir nos partenariats à des acteurs aujourd'hui moins en lien avec l'établissement (addictologie, SIAO, ASE, services de protection de l'enfance). Il faudra aussi, pour diversifier les publics, être formé à l'accompagnement, quelquefois particulier, de ces personnes.

- Mettre en place d'outils « savoir habiter » travaillés en équipe.
- Présenter à tous nos partenaires du projet d'établissement afin d'affiner les orientations vers le service.

  Continuer à être présent aux commissions SIAO afin que les personnes correspondant au projet d'établissement du CHRS puissent nous être orientées par le SIAO.

A.3. CHRS TISSERANDS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
CHRS TISSERANDS	Le CHRS accueille des familles ou couples démunis et les accompagne en vue de l'accès à un logement. Ces personnes sont orientées par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de Douai (SIAOD) et sont principalement issues des territoires de la Communauté d'Agglomération de Douai (CAD) et de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent (CCCO). Ouvert en 2007, le CHRS a une capacité d'accueil de 40 personnes.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'année 2014 a été marquée par une augmentation du nombre de nuitées : 14 887 (soit un taux d'occupation de 101.96%) contre 14 490 en 2013.
11 familles ont été accueillies, soit 47 personnes (9 femmes, 6 hommes et 32 enfants). 68% de l'effectif du CHRS sont ainsi composés par des enfants. Les familles monoparentales représentent 63% des familles accueillies (deux des chefs de famille sont des hommes).

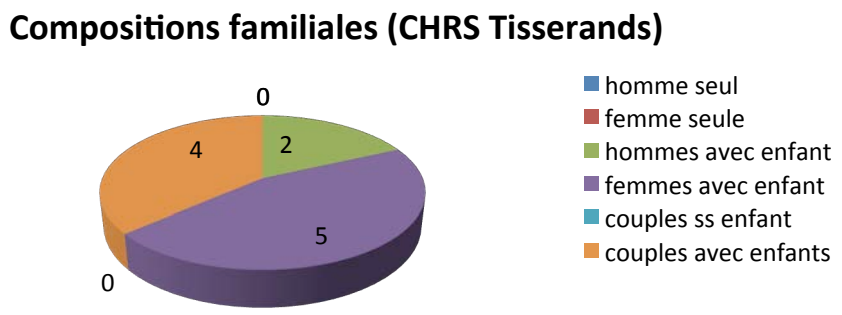

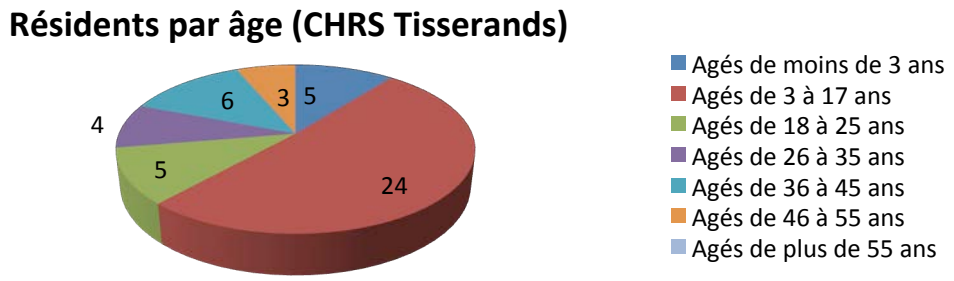

L'année se marque par peu de sorties. 2013 avait été marquée par la sortie de 7 familles contrairement à 2014 où 1 famille est sortie, ainsi qu'une personne suite à une séparation de couple.

Ceci s'explique par un cumul de problématiques demandant plus de temps (gestion du budget, mise en place de suivi santé…) et une fragilité du lien.
Concernant la situation d'accès au logement, pour l'année 2014 : 4 familles ont été positionnées en commission CTAO et sont en attente d'une proposition de logement. 1 famille est en procédure d'expulsion. Le premier semestre 2015 permettra d'accueillir de nouvelles familles.
Concernant l'insertion professionnelle, 4 personnes ont signé un CAE (dont un CDDI), 2 personnes ont un contrat de travail sous forme de CDD, une personne est en définition de parcours professionnelle avec son référent RSA.

1.2. AXES DE TRAVAIL

LA PARENTALITE :

Le choix de la présence d'une éducatrice de jeunes enfants au sein de l'équipe du CHRS les Tisserands est conforté par la présence de 32 enfants sur un effectif total sur l'année 2014 de 47 personnes. L'intervention de l'EJE se fait à la demande des familles et selon les observations de l'équipe éducative partagée avec les familles. Concrètement, l'intervention de l'éducatrice de jeunes enfants peut se faire aux différents moments forts du quotidien : par exemple lors du coucher, pour partager des observations avec la famille et trouver des solutions adaptées (rappel que c'est un moment calme, coucher progressif des enfants selon l'âge, lecture d'une histoire…). Cette intervention s'inscrit dans l'accompagnement de la famille et est évaluée régulièrement.
La parentalité est également travaillée avec les partenaires du territoire : PMI, UTPAS, AEMO et les associations. Ce partenariat s'organise de manière régulière avec le référent et la famille au cours de synthèse, présence aux rendez-vous PMI, envoi d'information préoccupante…
Un des objectifs de l'éducatrice de jeunes enfants est de favoriser le repérage et l'inscription de la famille à des lieux ressources pour les parents et l'enfant.

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

L'accompagnement de deux familles au cours de l'année 2014 a porté sur une problématique récurrente dans le public accueilli au CHRS les Tisserands : les femmes victimes de violences conjugales. L'accompagnement au quotidien des familles a vite montré une limite à l'accompagnement proposé : récit de vie empreint de violence physique et psychologique, perte d'appétit. Une aide psychologique et juridique semblaient plus appropriée et complémentaire à notre accompagnement. Un recul sur l'accompagnement proposé, sur l'implication du travailleur social référent et de l'équipe a pu se faire au cours de l'analyse des pratiques proposée à l'équipe du CHRS, de ces échanges a été mis en place un accompagnement plus approprié.
Cette complémentarité d'accompagnement, nous a amené à solliciter et/ou rencontrer les différents acteurs du territoire sur la thématique des violences conjugales : le CIDFF de Valenciennes (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) ainsi que la plate-forme d'écoute de l'association Brunehaut de Lille. Des échanges de pratiques avec l'équipe éducative ont eu lieu et des rendez-vous avec les écoutants et la juriste ont été mis en place. A partir de là, un accompagnement par un psychologue s'est mis en place pour une des femmes. L'autre situation nous a amené à faire une information préoccupante à l'UTPAS de secteur qui après évaluation a clôturé le dossier.

L'ACCES AU LOGEMENT ET LES OUTILS DU SAVOIR HABITER :

A plusieurs occasions, il a été constaté que le parc de logements loués par le CHRS dans le privé n'est pas entretenu de façon satisfaisante. Les propriétaires privés avec qui le CHRS est en lien tardent parfois à réaliser des travaux ou n'évaluent pas comme il se doit le degré de décence d'un logement. Afin de remédier à cet écart d'appréciation, afin de proposer des hébergements adaptés à la typologie du public accueilli, un travail est engagé pour réduire le nombre de logements loués dans le

privé, arrêter des locations de deux appartements, et favoriser les conventions avec les bailleurs publics (Partenord et SIA). Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec ces acteurs du territoire.

L'année 2014 a permis la mise au travail de la notion de « savoir habiter » par l'équipe du CHRS Les Tisserands et par l'équipe des « actions logement » (atelier recherche logement et action prévention des expulsions et impayés de loyer). L'objectif principal a été de mettre en commun les outils d'accompagnement des ménages utilisés par les différents services. Cette mise en commun s'est faite au moyen de plusieurs séances amenant à mettre en place des outils tels que la fiche budget, la fiche entretien du logement, la fiche documents de la famille…
Dans un second temps, lors de l'accompagnement, le travailleur social va trouver le moment le plus opportun pour utiliser ces différentes fiches. Les outils peuvent s'adapter tant par le travailleur social que par la famille. L'idée est de partager pour que l'outil soit approprié par la famille.

2.1 « FOCUS » THEMATIQUES OU ACTIONS SPECIFIQUES

PROJET « ENTRE FEMMES »

Lorsque nous évoquons avec les familles des idées de projet ou de sortie à mettre en place, l'idée de sortir entre femme revient souvent dans les discussions. Cette demande a aussi été repérée lors de visites à domicile où les femmes parlent souvent de la difficulté d'être seule à élever des enfants, de ne pas avoir assez de temps pour elle…

Le CHRS Les Tisserands souhaitant instaurer une dynamique de projet collectif, l'idée d'un projet « entre femmes » a émergé. Le projet s'est donné comme but de permettre à toutes les femmes du CHRS un moment à soi et un moment de rencontre.

Plusieurs réunions de présentation et de construction de projet ont eu lieu avec les dames intéressées. Un planning a été élaboré avec une sortie par mois. Des sorties et des rencontres ont eu lieu entre juin 2013 et juillet 2014. Pour cela, des sorties bowling, piscine, shopping, salon de coiffure, discussion autour d'un café… ont été proposées et organisées avec les femmes et l'éducatrice en charge de ce projet.

Ce projet a sensibilisé plusieurs femmes du CHRS âgées de 30 à 48 ans. Un groupe de trois femmes s'est constitué. Il a permis à ces dames de se faire plaisir, de prendre du temps pour elle et d'être en lien. Au fur et à mesure des sorties, les échanges se sont étoffés et ont permis d'instaurer un climat de détente et une bonne ambiance.

PROJET « MUSEE AUX BOITES »

Le projet « musée aux boites » a pu être mis en place au CHRS les Tisserands grâce aux liens existants avec le référent du SIRA (Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux). Ce dernier est notre interlocuteur privilégié pour la mise en place de sorties culturelles avec les familles du CHRS. L'équipe éducative du CHRS se questionnait quant à l'approche de la lecture et de l'écriture au sein des familles : aide aux devoirs, lecture d'histoire par les parents, adhésion à la bibliothèque. L'équipe du CHRS a ainsi été mise en lien avec le projet CLE, « Centre de Lecture et d'Ecriture », avec comme intervenante Karine Ronse - les P'tits Espaces Théâtre.

L'intervenante a fait en sorte que chaque participant crée une « boîteamots » à partir d'une boîte en carton (travail plastique). Chaque participant crée et fabrique les mots pour sa « boiteamots » à partir des matériaux de récupération et les met en boîte (travail d'écriture et travail plastique). Chaque participant invente une histoire à partir des mots de sa « boîteamots » et la raconte, puis un travail d'écriture permet de le mettre en scène. La dernière séance a fait l'objet d'une représentation

du spectacle musée aux boites et a permis de mettre en scène les « boiteamots » de chaque participant. Chaque « boiteamots » était présentée par un enfant ou un adulte.
Le projet a eu lieu au CHRS les Tisserands de fin mars à fin avril 2014. Il s'est tenu sur 5 séances de 2 heures. Ce projet a rassemblé de 7 à 16 personnes (4 familles). Lors de la représentation 16 personnes étaient présentes et ont ainsi pu présenter leur « boiteamots ».
A l'issue de la représentation, 2 familles ont été en demande pour renouveler l'expérience dans un nouveau projet culturel avec l'apprentissage du théâtre. L'équipe du CHRS a mobilisé les familles sur un autre spectacle de la conteuse Karine Ronse : « la Tête sur l'oreiller »

LES ATELIERS CUISINE

Un atelier cuisine a été organisé par le dispositif AREAS dans les locaux du CHRS Les Tisserands.
Cet atelier regroupait les enfants des familles présentes sur les terrains de la ville d'Aniche. Après quelques ateliers et devant l'enthousiasme des enfants, une concertation entre deux travailleurs sociaux du CHRS et de l'AREAS a abouti à l'idée de rassembler les publics accompagnés par chacun des services lors d'ateliers cuisine. Deux séances ont eu lieu en 2014 regroupant chacun 8 enfants et 3 parents. La rencontre des enfants et des parents a bien eu lieu lors du goûter.
Ce projet répondait à plusieurs objectifs. Ainsi, nous avons eu la volonté de créer des relations de proximité entre des personnes habitant la même ville, les mêmes quartiers, côtoyant les mêmes écoles…. Au-delà de tout préjugé sur les personnes accompagnées, cet atelier s'est concentré sur la préparation de goûter avec les enfants et l'invitation des parents en fin d'après-midi afin de déguster la préparation de leurs enfants et partager un moment convivial.
Cet atelier est l'amorce d'un travail en partenariat qui pourrait aboutir à des projets plus récurrents avec par exemple des sorties, des repas, la fréquentation des centres sociaux…
L'atelier cuisine a aussi permis de découvrir l'accompagnement éducatif proposé par d'autres services auprès de publics ayant des problématiques communes.

2. PERSPECTIVES 2015

- Poursuite et renforcement du travail sur l'accès au logement et au savoir habiter.
- Formation sur les problématiques familiales, plus complexes à prendre en charge : l'accompagnement des personnes victimes de violences conjugales reste en questionnement pour l'équipe éducative. Aussi, il serait intéressant que l'équipe accède à la formation ou à des réunions de sensibilisation sur cette thématique.
- Connaissance, maîtrise et utilisation des outils comme SYPLO et OSIRIS.
- Finalisation du projet de service du CHRS Les Tisserands au cours du 1er semestre 2015 et démarrage des travaux sur le dossier de l'usager.
- Maintien des liens avec les référents « culture » du territoire du Douaisis afin de favoriser la dynamique participative des familles aux différentes sorties.
- Mise en place de l'analyse des pratiques dès janvier 2015.

A.4. CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
CHU	Au sein des Centres d'Hébergement, notre mission vise à la mise à l'abri de familles et de couples sans domicile fixe orientées par le SIAO. D'autres missions nous incombent : le diagnostic, l'accompagnement et l'orientation vers des structures ou dispositifs plus adaptés (type CHRS, ALT, Intermédiation Locative) ou vers un logement autonome. L'accueil des personnes est inconditionnel et se fait en continu sans limitation dans la durée du séjour. Nos financements sont assurés par l'Etat via la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le CHU est habilité pour accueillir : -120 personnes sur le site de Saint-Antoine (environ 20 familles) et la Sablière (6 familles) -12 personnes (soit 6 couples) sur le site de la Mackellerie, ainsi que 3 familles dans des appartements du quartier Soit au total 132 personnes accompagnées. L'accompagnement est réalisé par une équipe pluridisciplinaire composée de neuf éducateurs(trices) spécialisé(e)s, une assistante de service social, une animatrice socio-culturelle, trois surveillants de nuit, un agent d'entretien, une psychologue, un chef de service et un directeur de dispositif. Pour les 2 sites « en regroupé », Saint Antoine et Mons-en-Baroeul, les bâtiments sont mis à notre disposition, via une convention signée pour plusieurs années avec le propriétaire. Nous mettons une à plusieurs chambres à la disposition des familles suivant leur composition familiale et l'âge des enfants. L'agencement et l'ancienneté de ces 2 bâtiments ne nous permettent pas de toujours de favoriser autonomie et intimité des familles. Il nous faut sans cesse réfléchir à la répartition des familles, aux travaux à réaliser, à apporter confort et sécurité aux familles afin de favoriser le bien-vivre ensemble. L'année 2014 a été marquée par le départ de Saint-Antoine, pour investir d'autres lieux en regroupé et en diffus.

1. ACTIVITE ET PUBLICS

1.1 PUBLICS ACCUEILLIS

En 2014, nous avons hébergé 33 ménages, soit 140 personnes sur les trois sites (soit 16 personnes en moins qu'en 2013).

Nous avons en effet eu à déménager toutes les familles du site de Saint Antoine, durant le second semestre et ne pouvions accueillir de nouvelles familles, en accord avec la DDCS. En 2013, deux familles à la Mackellerie (soit 5 personnes) ont été réorientées vers des CADA au vu de leur statut de demandeur d'asile. En 2014, une seule personne a pu obtenir un statut administratif régulier parmi les familles et couples hébergés à Roubaix. Sur Mons, nous n'avons pu accueillir de nouvelle famille de mai 2014 à décembre 2014 du fait de travaux sur une chambre qui ont pris du temps (autorisation du propriétaire, délais administratif, délais de livraison). Ces événements ont impacté notre taux d'occupation sur le second semestre 2014.

Sur ces 142 personnes, nous dénombrons 81 enfants (soit plus de 58 % du public accueilli), 28 hommes et 33 femmes. Nous avons recensé deux naissances en 2014.

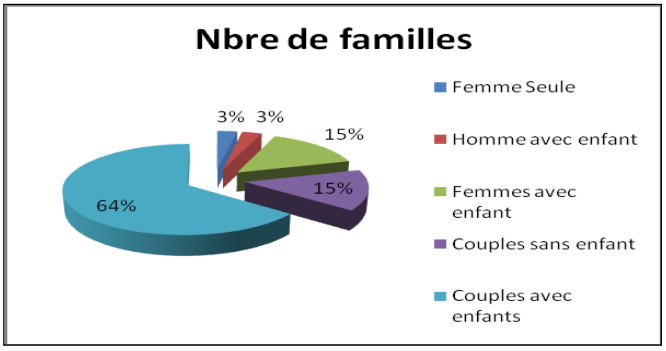

La majorité des familles sont des couples avec enfants, les compositions familales pouvant varier de couple + 1 enfant à couple + 6 enfants. 18% des familles sont monoparentales (parents séparés ou l'un des parents est resté au pays avec d'autres enfants). Une personne est isolée suite au décès de son mari, elle doit bénéficier d'une réorientation vers une structure adaptée, type foyer logement. Depuis mai 2013, nous accueillons 6 couples, suite à la pérennisation d'un dispositif veille saisonnière.
Là aussi, il nous faut régulièrement prêter attention à la répartition des pièces mises à disposition des familles, à leur confort, à la cohabitation entre les familles, aux espaces collectifs qu'ils partagent. Cette préoccupation est quotidienne, partagée par tous, travailleurs sociaux, surveillants de nuit, homme d'entretien. Elle contribue non seulement à assurer la sécurité des personnes, un cadre de vie rassurant, un lieu où l'on peut grandir le plus dignement possible.

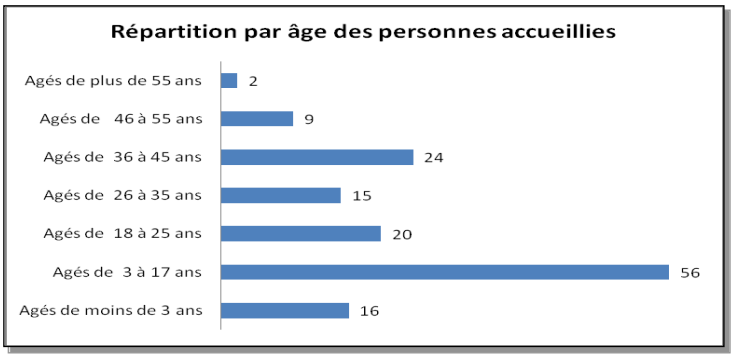

Plus de 51 % du public accueilli a moins de 18 ans. Parmi les enfants, nous pouvons répérer des plus âgés (entre 22 ans et 33 ans),qui du fait de leur statut irrégulier et faute de ressources ne peuvent envisager de quitter la structure familiale ni la structure d'accueil. Ces dernières années, nous avions recensé des enfants qui étaient parents très jeunes (filles âgés entre 13 et 15 ans), cette tendance semble s'estomper du fait de l'information, de la prévention auprès des jeunes filles, de l'évolution des mentalités. Sur 59 adultes, nous dénombrons plus de 71% de personnes ayant un niveau de qualification inférieur ou équivalent à un Niveau VI (sans qualification).

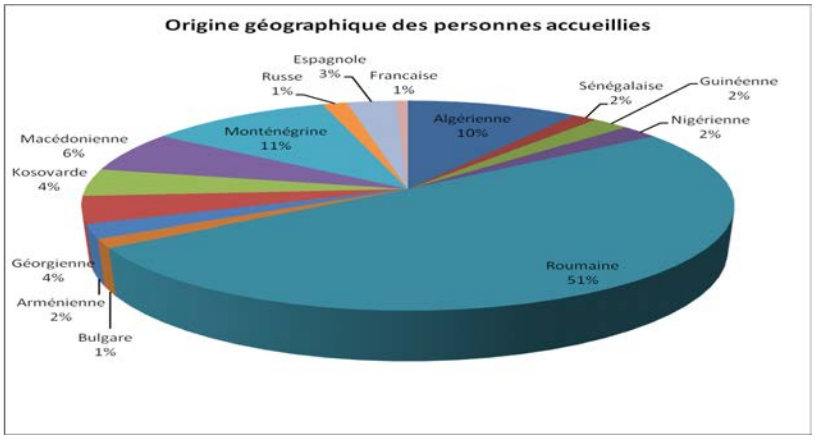

56 % des personnes sont originaires d'un pays de l'Union Européenne. 14 nationalités sont représentées. Plus de la moitié du public accueilli est d'origine roumaine.
Cette proportion s'explique par le fait que les citoyens roumains et bulgares arrivés entre 2007 et 2014 sur le sol français ont pu, pour une partie d'entre-eux, bénéficier d'un accueil d'urgence mais n'ont pu accéder à un travail, à des ressources leur permettant de se reloger du fait des mesures transitoires limtant leur accès à l'emploi, notamment pour les personnes les moins qualifiées. Ils occupent de fait des places dans les structures d'urgence de la métropole lilloise depuis plusieurs années.
Près de 80 % des personnes sont originaires des pays de l'Est, 15 % du continent africain, dont 10 % d'Algérie. Certaines familles ont quitté leurs pays au vu du contexte politique, économique, suite à des menaces sur leurs personnes ou pour des raisons de santé. En effet, les pathologies lourdes dont souffrent un ou plusieurs membres de la famille ne sont pas prises en charge dans leurs pays d'origine. Le constat que nous faisons est que les différentes communautés cohabitent assez bien dans l'ensemble. Il existe bien des tensions, elles sont régulées, retravaillées avec l'ensemble de l'équipe éducative, les parents, les enfants. Les comportements discriminatoires sont repris voire sanctionnés, lorsque l'on en a connaissance. Pour Saint Antoine, il s'agit là d'une difficulté pour un collectif de 90 personnes. Certes, nous partageons avec les familles une certaine intimité, la vie de tous les jours, nous connaissons les familles, elles aussi nous connaissent, un tel collectif est parfois pesant, voire étouffant pour chacun. Notre expertise nous amène à vouloir travailler à l'avenir sur des projets d'hébergement à taille humaine.

2.1 AXES DE TRAVAIL

- ***La scolarité des enfants, la place des parents***

Nombre d'enfants scolarisés par niveau :

Lycée	Lycée Bac pro	Collège	Collège segpa	Primaire	Maternelle	Classe spécialisée	Descolarisés
3	3	3	3	19	17	7	4

55 enfants étaient scolarisés sur 59. Nous avons dénombré en 2014 plus de 20 établissements fréquentés par l'ensemble des élèves (6 lycées, 6 collèges, 6 écoles primaires, 5 écoles maternelles).

Le temps de socialisation en maternelle permet de mettre en confiance l'enfant avec son entourage, l'enseignant, les compagnons de jeux, les apprentissages et de gommer un temps les différences. Dès lors qu'il arrive en maternelle à l'âge de 4 à 5 ans, l'enfant peut prendre du retard dans les apprentissages et se retrouver en difficulté par la suite.

Pour les enfants en primaire et collège (classe de CM1 et CM2, 6ème), nous faisons le même constat qu'en 2014 : ils sont le plus souvent orientés vers des classes spécialisées (type CLIS, ULIS, SEGPA…). D'autres bénéficient de prises en charge type orthophonie ou auxiliaire de vie scolaire. Il nous faut sans cesse expliquer aux familles concernées l'intérêt d'une telle prise en charge et de la nécessaire continuité des séances.

Nous avons participé en 2014, en lien avec la Caisse des Ecoles de Lille, aux réunions en équipe disciplinaire sur le secteur de Lille. Ces temps d'échanges autour de la situation de chaque enfant positionné dans le cadre du DRE (Dispositif de Réussite Educative) réunissent des enseignants, des éducateurs, des psychologues et autres professions para-médicales. Cela nous a permis de relayer l'information auprès des parents quant aux progrès ou difficultés rencontrés par leur(s) enfants.

Dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans, la plupart des jeunes font le choix d'arrêter leur cursus. Ils sont pour la majorité orientés en classe de SEGPA et côtoient d'autres élèves qui relèvent de l'éducation spécialisée. Ils ont souvent accumulé des retards dans les apprentissages qui les amènent à une démotivation, voire une forme d'exclusion et ne voient pas d'intérêt à poursuivre la scolarité. Ils sont « dans un entre-deux », entre une vie en France ou ailleurs, entre vivre en famille et mener sa propre existence. Les parents qui ont peu fréquenté l'école ou maitrisent peu la langue ne les incitent pas à poursuivre. Les adolescents en deviennent presque insaisissables, invisibles. L'équipe éducative est en difficulté avec ces jeunes, 2 éducatrices ont fait le choix en

2014 de se former sur les questions du décrochage scolaire. Il y a forcément un temps de maturation, d'inertie pour ces jeunes avant de construire leur projet de vie. Nous les accompagnons dans ce cheminement.

Nous partageons l'analyse de Delphine Bruggeman, qui, avec deux étudiantes, a réalisé une étude sur la scolarité, l'accès à l'école d'enfants roms au sein du Centre d'Hébergement d'Urgence de Saint Antoine. « *Il semble plus difficile de poursuivre un cursus scolaire classique en primaire et collège, du fait de la stigmatisation, de la discrimination vécue au sein de certains établissements scolaires qui sont confrontés à un ensemble de communautés*. » Confrontés aux moqueries, au racisme de certains élèves, il leur faut du courage et de l'obstination pour aller à l'école chaque jour. Cependant, certains enfants réussissent et ont un parcours scolaire exemplaire.

Au sein du CHU, nous organisons 2 à 3 fois par an des Semaines de la Scolarité. L'objectif est d'associer davantage les parents, de mettre en lumière leurs capacités, les apprentissages des enfants, de recueillir leur avis chaque soir sur leur journée passée à l'école, de mieux saisir les difficultés d'intégration scolaire auxquels ils font face, et de tisser des liens avec les enseignants, les parents, de restaurer et d'enrichir un dialogue.

Il nous faut être vigilant sur les liens avec chaque école, chaque professeur d'école ou principal de collège, sur les liens entre chaque famille et l'école, mais aussi sur la qualité de ce lien. Nous accompagnons les familles lorsqu'elles le souhaitent à l'école, en essayant d'être le plus « invisibles » possible. Nous sommes dans la médiation, la co-éducation, nous ne sommes pas les parents. Nous connaissons leurs difficultés mais aussi leurs capacités, leurs compétences, à nous de les faire entendre, de les faire croître.

Nous travaillons avec eux sur leurs obligations, leurs responsabilités, leurs libertés de choix, nous permettons un temps l'immobilisme mais nous nous engageons avec eux à agir, à se mettre en mouvement. C'est un axe qu'il nous faudra re-questionner et préciser en 2015.

Nous avons poursuivi tout au long de l'année les séances d'Aide aux devoirs avec l'aide de bénévoles. Elles réunissaient en moyenne une dizaine d'enfants. Avec les activités périscolaires comme « Lis avec moi », « la Boîte à mots », elles constituent un rendez-vous incontournable dans la semaine de l'enfant, avec un adulte extérieur à la structure. Accompagner, encourager les enfants, les écouter, les rassurer, les féliciter, mettre en valeur leurs progrès auprès des parents… Les bénévoles accomplissent là un travail considérable, de par leur investissement, le lien qu'ils tissent avec un enfant, les échanges qu'ils peuvent avoir au sein de la structure.

L'animatrice socio-culturelle a notamment mis en place des temps de rencontres avec les enfants et adolescents de façon à recueillir leurs souhaits en matière d'activité mais aussi sur ce qu'ils vivent, les questions qu'ils se posent, notamment sur le déménagement de leurs familles, sur les règles de vie.
Chacun peut être ainsi impliqué à son niveau, entendu et reconnu.

- ***Le relogement, la capacité à habiter***

Auparavant, nous avions peu de relogements, un à deux par an, sans compter les ré-orientations vers les CHRS ou les CADA. La levée des mesures transitoires, le déménagement programmé de Saint-Antoine ont engagé l'équipe dans une nouvelle dynamique, celle du relogement.

Une éducatrice s'est investie, s'est formée sur ce travail spécifique répercutant les informations auprès de ses collègues, développant le partenariat auprès de partenaires comme le GRAAL. L'équipe de Mons a pu la soutenir dans cette démarche, ayant déjà une solide expérience dans ce domaine. Deux éducatrices ont aussi rejoint le TODO logement, un temps de partages d'expériences, de formations avec différents interlocuteurs, un lieu pour interpeler les bailleurs sociaux au sujet de situations bloquées. Une formation a débuté afin de mieux saisir l'outil statistique SYPLO, qui recense les personnes prioritaires en matière de relogement.

Toutes les familles en capacité d'habiter ont été inscrites sur SYPLO, les demandes de numéro unique départemental et de logement social de FSL ont été enclenchées. Une orientation systématique des personnes vers le GRAAL a été engagée.

Nous connaissions pour la plupart des familles leurs capacités à habiter mais n'avions pas mesuré leurs représentations, leurs attentes, leurs angoisses quant au logement « idéal ». Certaines voulaient une maison, d'autres un appartement mais pas sur plusieurs niveaux, d'autres sont en incapacité de prendre l'ascenseur, il a fallu évaluer les besoins, les attentes, travailler sur le budget, leur taux d'effort afin de payer loyer et charges. Ce Diagnostic s'est fait en lien avec les partenaires et a permis aux personnes de se confronter à la réalité : ils ne peuvent refuser un logement dès lors qu'il est adapté à la composition familiale de la famille et à proximité du lieu de travail, des écoles des enfants.

En 2014, deux familles hébergées sur Mons ont été relogées dans le parc public, deux autres le seront début 2015. Une famille a quitté l'hébergement pour un logement dans le parc privé dans une autre région.
Sur Saint- Antoine, une dame âgée a été réorientée suite à sa régularisation vers une résidence sociale. Deux autres familles ont été relogées en Intermédiation Locative sur Armentières et Haubourdin. Deux familles ont été orientées vers l'ALT. Toutes ces familles bénéficiaient de ressources (salaires, RSA, Allocation personne âgée).

Nous avons mis fin à une prise en charge pour une famille de 8 personnes, suite à des faits répétés de violence. Elle a été orientée vers le SIAO et faute de proposition, se trouve désormais en habitat précaire (cabanes).

Avec 8 sorties sur l'année, l'implication de l'équipe et des familles ont porté leurs fruits, nous continuons notre travail auprès des familles qui ont entamé ce parcours relogement. Nous développons des outils en matière de diagnostic, de gestion de fluides et de budget. En mars 2015, nous avons déjà comptabilisé trois relogements en parc public, tout cela est plus qu'encourageant. Notre réseau est à développer et les liens avec les bailleurs sont à resserrer. Il s'agit là non pas d'une stratégie au sein d'un service mais aussi d'un dispositif, voire du Pôle Inclusion sociale. Etre plus régulier et plus pointu dans nos échanges avec les bailleurs, les représentants de l'Etat en charge de la question du relogement.

- ***Cap vers l'emploi***

En 2013, nous faisions le constat que notre dispositif d'urgence, pensé pour accueillir pour une période courte des familles à la rue, se retrouve à les héberger durablement, du fait de leur statut ou de l'impossibilité d'aller au travail (restrictions d'accès au travail).

En 2014, la donne a changé, la levée des mesures transitoires pour les citoyens roumains et bulgares au 1er janvier a permis aux personnes de s'inscrire à pôle Emploi, de bénéficier d'accompagnement vers l'emploi ou la formation professionnelle. Ceci a impacté considérablement nos pratiques et nos accompagnements en faveur de ces personnes qui constituaient jusqu'alors 70 % du public accueilli.

Dès décembre 2013, l'équipe éducative en lien avec une conseillère en insertion professionnelle mise à disposition s'est mobilisée avec d'autres services du pôle, d'autres associations, le chargé de mission du Projet Romà pour constituer une véritable synergie avec Pôle Emploi, un partenariat resserré.

En janvier 2014, nous avons ainsi accompagné chaque personne lors de réunions collectives d'information et lors de son inscription à Pôle Emploi, effectué une médiation entre les agents de Pôle Emploi et ces nouveaux inscrits, multiplié les réunions de coordination, travaillé à l'interne sur les représentations que pouvaient avoir les personnes à l'égard de Pôle emploi et de ses services.

Des petits groupes ont été constitués réunissant CIP, éducateurs, demandeurs d'emploi. On y échangeait notamment sur les attentes des personnes, leur parcours professionnel, leurs représentations et une information était apportée sur les services de Pôle Emploi.

Ces représentations étaient nombreuses et récurrentes : « *Pôle emploi va me trouver du travail, Dans un mois je vais trouver du travail, pas besoin de parler bien le français pour trouver un travail, je vais avoir la CAF, j'ai obtenu un diagnostic IAE, on va m'embaucher* »

Les attentes de part et d'autres étaient fortes. Dès les premiers mois, il a fallu rappeler, réexpliquer l'importance quant à l'actualisation mensuelle des demandeurs d'emploi, à la présence aux rendez-vous, mais aussi mettre en lien les personnes avec la conseillère en insertion professionnelle et les agents de Pôle Emploi.

Pôle Emploi a également développé son offre de formation, notamment concernant l'alphabétisation et l'enseignement du Français Langue Etrangère.

Les résultats de cette forte mobilisation et implication des personnes, des accompagnants et des agents de Pôle Emploi sont vite arrivés :

En 2014, sur Mons en Baroeul et st Antoine, la Mackellerie (site de Roubaix), 33 adultes (dont 18 hommes et 15 femmes) ont été inscrits à pôle Emploi et 8 en mission Locale.

Type de contrat	**CDI temps plein**	**CDI temps partiel**	**Contrat Aidé**	**Intérim**	**Auto-entreprenariat**	**Autres orientations**			
						Accpt Renforcé	**EMT**	**Formation Français**	**Définition projet**
Nombre de personnes	**1**	**3**	**8**	**4**	**1**	**1**	**1**	**3**	**2**

- 3 adultes travaillaient depuis plus de 2 ans, en CDI à temps partiel (20 à 30 heures par semaine) dans l'hôtellerie.
- 8 adultes (dont 6 de nationalité roumaine) ont signé un CUI/CAE ou un CDDI auprès d'une association en chantier d'insertion. Les métiers occupés recouvrent les secteurs du nettoyage urbain, du nettoyage de bureaux, du bâtiment, de la confection de palettes.
- Quatre adultes ont effectué des missions intérimaires dans le nettoyage, la préparation de commandes, le bâtiment ; une d'elles a décroché un CDI à temps partiel.
- Un adulte a été embauché en CDI dans le bâtiment, deux semaines après avoir obtenu son titre de séjour avec autorisation de travailler.
- Trois personnes ont intégré une formation rémunérée en français. Nous estimons qu'une dizaine d'adultes ont des besoins en formation de français.
- Deux autres personnes ont débuté une formation afin de définir leur projet professionnel. Une autre a repris des études universitaires. Des accompagnements renforcés avec Vecteur, prestataire de PE, et des Evaluations en Milieu de Travail ont été mis en place.
- Sur 9 familles roumaines qui récupéraient des métaux avant 2014, seules 2 familles ont poursuivi cette activité de façon marginale, tout en poursuivant leurs recherches d'emploi.

Les personnes qui ont accédé rapidement au marché du travail étaient assurément les plus proches de l'emploi. Elles étaient fortement motivées, avaient travaillé pour certaines dans leurs pays d'origine et donc avaient une expérience et une lecture de ce que les employeurs attendaient d'eux, d'autres avaient un bagage scolaire suffisant dans leur pays d'origine ou en France.

Les adultes de moins de 25 ans qui ont trouvé du travail avaient poursuivi des études jusqu'à l'âge de 16 ans, voire plus et maitrisaient la langue française. Le fait que les formations soient rémunérées incite davantage les personnes à s'y inscrire et à suivre le programme avec assiduité. Le temps passé en formation (3 à 4 demi-journées par semaine) amène des résultats qui motivent la personne. En 2013 et 2014, 24 personnes avaient été inscrites sur 2 temps de formation de 6 mois sur des pratiques langagières avec l'UFJ (1 à 3 heures par semaine), leur présence n'était hélas pas régulière. L'implication des adultes n'était pas totale au vu du peu de temps de formation dans la semaine, de leurs manques de mobilité et/ou de disponibilité.

Un autre écueil est l'accès à l'emploi des plus jeunes : ceux qui ont décroché, qui ont stoppé à 16 ans leur cursus scolaire…

Tout n'est pas réglé, mais les résultats sont encourageants.
Il nous faut non seulement développer notre réseau, des liens forts avec Pôle Emploi, les ACI, mais aussi des partenariats renforcés avec des entreprises privées. Multiplier les expériences positives, les immersions en entreprise ou chantier d'insertion, prêter attention à l'orientation de certains publics en IAE. Tout cela demande du temps et des moyens… Nous allons mettre l'accent sur notre diagnostic de chaque couple et

chaque personne composant ce couple, saisir non seulement leurs besoins, leurs attentes, leurs motivations mais aussi préciser leurs projets professionnels :
Faire en sorte que les adultes (monsieur ou madame ou mr et mme) soient disponibles pour une recherche d'emploi, les accompagner lors d'entretiens, les préparer à un entretien, organiser avec eux leurs recherches, lever les freins comme la garde des enfants en bas âge, la maîtrise de la langue, la mobilité, les problèmes de santé invalidant en partie la personne, trouver de l'information concernant les nouvelles prestations et dispositifs et la diffuser…
Il nous faut aussi nous professionnaliser, l'embauche d'un CIP est envisagée pour 2015.

- ***L'Animation et la Médiation Culturelle***

L'ouverture culturelle est vectrice de lien social à l'intérieur de la structure et dans le ou les quartiers avoisinants. Ces actions proposées, depuis maintenant six ans, nous ont permis d'enrichir notre partenariat sur la communauté urbaine de Lille mais aussi de défendre une identité et des valeurs éducatives.
Fin du projet Graff :
élaboré en 2013 en lien avec le collectif « Renart ». Une dizaine d'heures d'atelier graff ont été proposées à six jeunes (de 14 à 18 ans) du CHU Saint Antoine de janvier à mars 2014 par l'intervenant artistique Graffeur Pierre Thierry. Les productions furent affichées en juin pour la fête annuelle de la structure. Fin Janvier les jeunes ont assisté au vernissage d'une exposition organisée par le collectif à la Ferme d'en Haut à Villeneuve d'Ascq. Les artistes à l'initiative du projet ont souhaité nous remercier en ornant les murs intérieurs de l'hébergement de Graff. La porte d'entrée a été vandalisée dans l'année, nous avons ajouté au projet la réhabilitation de cette entrée grâce à un dessin choisi par les familles et peint par l'artiste Pierre Thierry dit Mr Cana.

Les fêtes de quartier :
Le carnaval de moulins, la fête de la soupe ainsi que la fête de Saint Antoine sont des événements devenus incontournables pour les familles et qui génèrent un fort taux de mobilisation. En effet, sur ces projets, nous comptons une grande participation des familles notamment le carnaval où tous les enfants de la structures participent.La fête de la soupe a vu concourir cette année trois soupes d'origine roumaine et algérienne, confectionnées par des jeunes filles et leurs mamans.

Les mercredi après-midi et vacances scolaires :
Ces journées sont dédiées aux activités pour les enfants accompagnés ou non de leur parents. La priorité est mise sur les activités extérieures afin que les familles découvrent des structures de quartier mais aussi une diversité de loisirs. Une quinzaine d'enfants sont inscrits à la bibliothèque de Lille moulins de 6 à 14 ans. Des inscriptions ont été faites dans le club d'athlétisme situé à porte de Douai pour 7 enfants de 8 à 12 ans.
Des sorties sont proposées régulièrement pour des expositions, concerts, spectacles dans les Maisons Folies de Moulins et Wazemmes, à la cité des sciences de Villeneuve d'ascq, Lille neige à la gare saint sauveur, au cinéma le Majestic, assister au passage du tour de France dans le centre de Lille, au musée d'histoire naturelle, …
Des ateliers sont mis en place par l'animatrice au sein de l'hébergement pour des enfants à partir de 4ans. Exemple : atelier costume préparation au carnaval de moulins.
Mais aussi par des intervenants extérieurs. Exemple : atelier « bounding », création de fresque en laine sur grillage extérieur sur la thématique de l'exposition « A nous New York » par une médiatrice de la Maison Folie de Wazemmes pour une douzaine d'enfants à partir de 4 ans.
Une fois dans l'année nous proposons une sortie familiale pour toutes les familles où nous faisons appel aux ressources du Pôle inclusion sociale pour nos transports. Cette année au mois de juillet nous sommes partis avec une dizaine de familles aux près Du Hem à Armentières.

Les résidences artistiques :
Le principe est de permettre à des artistes d'avoir accès à une salle au sein de l'hébergement d'urgence Saint Antoine comme espace de travail et de création. En contre partie nous invitons les artistes à faire profiter les familles hébergées de leur art par le biais d'ouverture de répétition, de spectacle, d'atelier, de temps d'échange…
Cette année nous avons reçu :
Mr Cailloux et son spectacle pour enfants. Le spectacle fut joué pour les familles.
L'artiste *June Bug* (association June's playlist) est venue tourner son clip de musique, les familles ont assisté à quelques scènes du tournage.
Mortal Combo est une fanfare de la compagnie « La Roulotte Ruche », les familles ont eu l'occasion d'être présente sur des répétitions.
La compagnie Nanoua et son spectacle « *Perds pas le petit fil* » (spectacle petite enfance) est venu travailler et tester son spectacle auprès de familles ayant des enfants de moins de 3 ans.

La médiation culturelle :
les crédits loisirs sont un dispositif géré par la mission locale de Lille qui entre dans le cadre de la loi de lutte contre les exclusions visant entre autre l'accès égal pour tous à toutes les formes de culture. Grâce à cet outil, nous accédons à un large panel de spectacles, concerts, expositions…dans des structures culturelles de la communauté urbaine de Lille, Roubaix et Tourcoing (plus d'une quarantaine de structures). Une participation de 1 à 2 euros est demandée à la famille selon ses ressources afin d'acter un engagement et d'inciter à ne pas annuler.
Les crédits loisirs peuvent être utilisés pour des sorties collectives mais aussi de façon individuelle. Le but est d'amener les familles à se servir de leurs coupons loisirs de façon autonome.
Exemple de sortie collective : goûter concert de Zebda dans la salle de spectacle le Grand sud à Lille sud avec une dizaine d'enfants de 8-10ans. Mars red Sky à l'aéronef avec 8 enfants de 4 à 6ans. Les « Hip Hop Games » au grand sud avec 6 jeunes de 14-16ans.

La Participation au tournage du pilote, projet de webdocumentaire « Le Dernier Rempart »
Il s'agit d'un projet de plateforme interactive et participative, soutenu par la DRJSCS et porté par les productions Clair de Lune. Ce webdocumentaire vise la mise en lien des travailleurs sociaux travaillant dans les centres d'hébergement d'urgence de la région Nord-Pas de Calais , le partage d'expériences et la mutualisation afin de porter de nouvelles réponses aux besoins rencontrés par les professionnels.

2. FOCUS THEMATIQUES ET ACTIONS SPECIFIQUES

- ***Le déménagement de Saint-Antoine : un temps fort***

Le bâtiment « Saint Antoine », situé sur Lille, est un ancien hôpital propriété de l'Association Féron-Vrau. L'association a un projet d'extension de son EHPAD, localisé sur le site, et prévoyant un début des travaux en 2015. La mise à disposition du site a été reconduite jusqu'en décembre 2014, obligeant à le quitter en fin d'année et à trouver d'autres hébergements pour les familles à l'interne et/ou avec d'autres associations, ainsi qu'à réfléchir à d'autres formes d'intervention (contenant plus petit et appartements autonomes disséminés). Cette opération de déménagement des familles de Saint Antoine fut un temps fort non seulement pour l'équipe éducative (après 11 années de présence) mais aussi pour les familles.

Cette opération annoncée depuis des années avait vu naître différents projets (déménagement sur l'ancien commissariat, ou rue de Canteleu). Des diagnostics avaient été établis, des cahiers de charges rédigés mais aucun projet n'était sorti de terre, faute d'entente entre les différents protagonistes.

Au second semestre 2014, nous apprenions que le relogement des familles qui était programmé pour mars 2015, devait finalement être bouclé pour décembre 2014. La pression du propriétaire se faisant plus forte, l'équipe éducative s'est fortement mobilisée.

Nous avions commencé au premier trimestre 2014 à reloger des familles sur le site de Mons en Baroeul (trois au total), avions relogé une famille en appartement disséminé courant mai 2014.
La Sauvegarde du Nord disposait d'un site sur Houplin Ancoisne (ITEP du Douaisis) d'une capacité de 25 places, dont la fermeture était annoncée pour fin d'année 2014. Nous avons peaufiné les diagnostics des familles et préconisé un relogement en diffus pour les 10 familles encore hébergées à Saint-Antoine. Ce choix s'explique car nous avions peu de vision sur le moment où le site d'Houplin serait accessible (fermeture et travaux de rénovation).

Nous avons donc sollicité le SIAO pour réorienter des familles, interpelé le GRAAL, l'Agence Immobilière à Vocation Sociale du Nord, afin de travailler sur des relogements. Les éducateurs ont contacté des agences immobilières pour trouver des produits adaptés aux situations des familles (proximité écoles, accessibilité transports en commun, superficie adaptée à la composition familiale, éloignement des appartements du bureau d'accueil). Nous avons essentiellement travaillé avec une agence immobilière sur des villes comme Loos, Faches-Thumesnil, Lille et Haubourdin. L'association étant locataire en titre, met à disposition les appartements auprès des familles hébergées, via un contrat de séjour et d'occupation temporaire du logement.

Dès novembre 2014, nous avons pu reloger une famille, l'opération a duré jusqu'au 17 décembre 2014. Dix familles ont pu être relogées, soit 48 personnes. Les éducateurs ont non seulement visité les logements, ils les ont aussi équipés de nouveaux mobiliers. Nous avons été aidés dans les déménagements par les équipes très motivées de l'ESPAS.

Il a fallu aussi rassurer les familles, qui, voyant leurs voisins partir, nous demandaient la date de leur départ, le lieu, l'agencement des pièces, l'école la plus proche. « *C'est quand mon tour ?* »

Il a fallu aussi faire nos cartons, envisagé de quitter ce lieu chargé d'histoires de vie, de familles, d'un quotidien partagé, d'une intimité. L'équipe (travailleurs sociaux, homme d'entretien et surveillants de nuits) a réalisé un travail considérable, fatigant physiquement mais aussi moralement.

Nous avons investi de nouveaux bureaux à Lambersart, un autre cadre, un autre quartier. Les cris, les jeux des enfants, les odeurs de cuisine, les souvenirs sont ancrés dans la mémoire de chaque professionnel. Une autre relation est à construire, d'autres interactions vont naître de ce changement.

LA VEILLE SAISONNIERE 2013-2014

En 2013-2014, nous avons fait le choix de répondre à l'appel à projets pour la veille saisonnière (ex campagne hivernale). Nous avons accueilli de novembre 2013 à mars 2014 deux familles plus autonomes (un couple et ses 8 enfants, un couple et leur fils) sur le site de Lambersart, mis à la disposition par la mairie.

Deux familles roumaines, soit 13 personnes ont été accompagnées durant ces cinq mois par une éducatrice spécialisée à temps plein, une assistante de service social à mi-temps et une conseillère en insertion socio-professionnelle mise à disposition. L'accompagnement a été très rythmé de façon à dégager des pistes en matière d'emploi et de relogement, de sécuriser la sortie des 2 familles.

Il a porté sur :

- La prise en charge du quotidien,
- L'accès aux droits, à la santé, à l'emploi,
- L'écoute,
- L'orientation vers des partenaires, notamment en matière de relogement
- Un diagnostic affiné pour chaque famille,
- La santé, tant sur le plan physique que mental.

Cela a permis à l'une des enfants qui souffrait d'une pathologie cardiaque d'être prise en charge correctement, d'organiser une intervention chirurgicale et une continuité des soins, l'enfant a pu se poser et reprendre un enseignement à domicile. Quatre autres enfants ont été scolarisés en collège, primaire et maternelle. Trois adultes ont engagé une formation FLE avec l'association l'UFJ pour 5 mois, se sont inscrits en mission locale ou à Pôle emploi. L'un d'eux a décroché un contrat aidé en espaces verts avant la sortie de son hébergement. Un autre adulte avait signé avant son entrée en hébergement un contrat aidé, il a pu durant cinq mois garder son travail et se maintenir à l'emploi, travailler avec l'équipe et ses parents sur leur relogement.

Les 2 familles ont pu être relogées, l'une à l'hôtel en attente d'un hébergement sur Ronchin par l'association ADOMA et l'autre a été prise en charge dans le cadre de l'ALT, dans un appartement autonome sur Roubaix.

L'équipe éducative et le travail de l'éducateur :

L'équipe éducative s'est en partie renouvelée en 2014 avec l'arrivée d'une nouvelle assistante de service social (CDI temps plein) et l'accueil d'un éducateur en formation pour une durée de 9 mois.
Fin 2013, deux éducateurs spécialisés nous avaient rejoints.

Le système de référence mis en place l'année dernière a engagé chaque éducateur auprès des familles qu'il accompagne. Il a permis aux nouveaux venus de se faire une place, d'être reconnus par leurs pairs et les personnes accompagnées. Ce changement suppose des moyens mais aussi de la disponibilité pour chacun, un temps nécessaire de coordination avec les collègues et partenaires. Le référent devient le fil rouge, il impulse, accompagne, donne du rythme, formalise et rappelle les objectifs, relaye, évalue. Chaque éducateur est investi dans cette tâche et peut faire appel en cas de besoin à un binôme.

La supervision engagée depuis 2013 produit des effets. Nous avons à cadrer nos accompagnements, de par la mise en place de projets familles, où l'on évoque la situation de chaque membre de la famille, où l'on décline conjointement des objectifs pour chacun. Le chantier entamé en 2013 concernant l'écriture du projet de service a été délaissé, il va en 2015 revenir au premier plan car il est nécessaire de donner du sens au futur dispositif (contenants, appartements disséminés) et aux interventions qui en découlent :

- Quel accompagnement proposer aux familles ?
- Quelle place donner aux parents, enfants, adolescents ?
- Quelles exigences avons-nous pour nous et ces familles ?

La Parole de l'« Usager »

Tout au long de l'année, nous avons organisé des Cafés Familles. Ces temps de parole sont nécessaires à la vie d'un collectif, que ce soit à Mons ou à Saint Antoine. Ils permettent à chacun d'écouter l'autre, de donner un avis différent, de mieux se connaître et se reconnaître. Sur un site comme Mons, les parents répondent présents à chaque rencontre. C'est une instance de régulation mais aussi de décision partagée. Sur Saint Antoine, c'est plus complexe, difficile de réunir en même temps 30 à 40 personnes pour échanger. En moyenne, nous réunissions une quinzaine de personnes. En 2015, Il nous faudra repenser ces formes d'expression des personnes que nous accompagnons d'autant plus si elles vivent en appartements sur plusieurs villes et donc moins mobilisables que sur un collectif.

3. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2015

- Investir les locaux d'Houplin-Ancoisne pour accueillir et accompagner 5 ménages, soit 25 personnes orientées par le SIAO.
- Retravailler en équipe les modes d'accompagnement des familles. En effet, les postures de travail ne peuvent rester inchangées, l'accompagnement des familles hébergées en diffus est différent de celui qui était la règle dans un regroupé d'environ 75 personnes. De plus notre regard sur les familles peut être différent : l'hébergement en diffus révèle sans doute plus les compétences de familles que dans un regroupé qui ne favorisait pas l'intimité et l'autonomie des personnes.
- Travailler sur l'employabilité.
- Travailler sur la scolarisation des enfants, leur accompagnement vers l'école et réflexion sur le décrochage scolaire.
- Retrouver de nouveaux locaux d'hébergement afin d'atteindre la capacité autorisée (132 places famille).

B. DIRECTION ACCOMPAGNEMENT AMBULATOIRE

La réorganisation du Pôle Inclusion Sociale en compétences s'est mise en œuvre à compter de mai 2014 avec le regroupement des Maisons relais et des SISAA. La Direction Accompagnement Ambulatoire est ainsi composé de 3 dispositifs :

- **Dispositif Maisons Relais/Pensions de famille**

4 maisons relais à Lille, Lambersart, Roubaix et Roost-Warendin, soit 70 logements pour 74 personnes.
1 chef de service – 8 hôtes.

- **Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement et l'Autonomie (SISAA)**

Intervenant sur les Directions Territoires de Lille, Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys, Douai et Valenciennes.
1 chef de service – 23 salariés.

- **2 Lieux d'Accueils Parents-Enfants (Maison Arc en Ciel)**

Implantés sur les communes de Lille et Lomme. Pour ces 2 services l'objectif est de faire travailler ensemble les différentes équipes des différents territoires, de mettre en œuvre des stratégies de travail en commun et d'harmoniser les pratiques tout en tenant compte des spécificités de chacun et des territoires.
2 coordinatrices – 8 accueillants – 3 bénévoles.

Ces 3 services visent à intervenir auprès des usagers dans leur environnement, afin qu'ils trouvent ou retrouvent une place dans la cité, qu'ils recouvrent une dignité. Pour certains, cela commence par le logement, pour d'autres par l'accès aux droits ou aux soins, par l'accès à l'emploi. Cela passe également par un accompagnement à la parentalité dans un objectif de prévention. A partir du potentiel de chacun, des compétences, des capacités individuelles et d'un accompagnement adapté permettant à la personne d'exprimer ses difficultés et d'identifier les moyens à mettre en œuvre, nous amenons chacun à trouver des ressources pour surmonter les freins à son insertion.
Le travail en partenariat est un axe essentiel. Les accueils et accompagnements proposés doivent favoriser une autonomisation des personnes, qui passe par la connaissance et la mise en lien avec les structures adaptées.

Cette année 2014 a été notamment marquée par l'ouverture d'une nouvelle structure, créée en partenariat avec le bailleur Vilogia : la Maison Relais « Joséphine BAKER » a ouvert ses portes en avril 2014, rue des stations à Lille. Quatrième maison relais de La Sauvegarde du Nord, elle accueille 26 personnes dans 24 logements.
En 2014, les 4 maisons relais ont accueillies 79 personnes (56 hommes et 23 femmes) dont 4 couples. 5 personnes sorties dont 2 pour accès à des logements autonomes. 54% des résidents ont plus de 50 ans et présentent des difficultés de santé (physique ou psychique) importantes. 18% ont plus de 60 ans. Si actuellement les axes principaux de travail s'effectuent dans le cadre de la santé, par un équilibrage des accueils, nous voulons développer un accès des résidents à l'emploi pour favoriser leur accès à un logement autonome.

Au SISAA**,** plus de 1300 personnes ont été accompagnées en 2014. Les personnes accompagnées sont de niveau d'études faibles (72% de niveau V et VI), âgées de 36 à 55 ans pour 51% et de plus de 55 pour 15%, isolées (39%) ou seules avec enfant(s) pour 30%. Il s'agit très souvent d'accompagner un cumul de difficultés, néanmoins les problématiques de santé (physique, psychique) sont majoritaires, suivi de près par le logement et l'endettement. L'accompagnement s'effectue exclusivement à

domicile ou dans des lieux de proximité (ce qui représente plus de 110 000 km parcourus par an par l'équipe). Si les orientations du PDI visent le retour à l'emploi, on comprendra au regard de ces données que l'objectif est difficilement atteignable à court terme. Cette perspective est cependant bien présente dans les accompagnements et nous mettons tout en œuvre pour lever les freins et rendre les personnes « disponibles à l'emploi ».
La mise en œuvre du PDI 2014/2017 dans le courant de l'année 2014 a induit des objectifs nouveaux dans l'accompagnement, des modifications d'organisation, des modalités d'interventions différentes. Outre la nécessaire adaptation, avec un travail d'actualisation du projet, c'est aussi de nouveau mode de relation partenariale qu'il faut mettre en place et, parallèlement, s'assurer de l'effectivité des objectifs quantitatifs à atteindre dans un souci d'équilibre budgétaire. 2015 doit nous permettre de nous organiser au mieux, en lien avec les Directions Territoriales, afin de répondre à ces objectifs.

Les LAEP ont quant à eux accueillis 1611 enfants et 1158 parents durant les 260 accueils annuels réalisés à Lille et Lomme. Une « fidélisation » de quelques familles est à noter. Elles trouvent en ces lieux un moyen d'exprimer sans crainte leurs difficultés, mais aussi de passer du temps avec leur(s) enfant(s), de partager avec d'autres parents et de voir évoluer leur(s) enfants avec d'autres. Sur les 261 enfants différents accueillis, 41% ont moins de 2 ans, ce qui permet un travail préventif avant l'entrée en crèche, en maternelle et préparer à une « vie sociale » à venir.

Pour l'année 2015, des perspectives sont tracées pour chacun des services.

Maisons relais :

- Réorganisation de l'équipe maison relais et nouveau fonctionnement. Dynamiques transversales (outils, activités, suivi de parcours…).
- Equilibre de la population en maison relais et mobilisation sur la sortie des résidents.
- Développement d'un travail collectif et individuel sur l'insertion professionnelle, en lien avec les structures du Pôle mais également le PLIE et Pôle Emploi.
- Inscription dans le CPOM.

SISAA :

- Adaptation à la politique départementale, modification des pratiques tout en conservant notre philosophie de travail et en maintenant le sens donné à notre action.
- Stabilisation financière.

LAPE :

- Mise à l'équilibre, recherche de modalités d'action innovante, éventuel développement de l'activité et développement de partenariats.
- Inscription dans le réseau des LAEP.

MAISONS RELAIS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Projet d'établissement	Les maisons relais visent à répondre aux besoins des personnes qui, sans nécessiter un accompagnement social lourd, ne peuvent, du fait de leur isolement social et affectif ou encore de leur problématique santé, trouver à échéance prévisible, un équilibre de vie dans un logement individuel autonome. Deux hôtes accompagnent au quotidien les résidents. Leur intervention s'articule autour de deux axes, l'accompagnement individuel et l'animation de temps collectifs. Une nouvelle organisation du Pôle Inclusion Sociale a permis, dès septembre 2014 de mettre en œuvre un travail de coordination entre les 4 maisons relais de la Sauvegarde du Nord. Les maisons relais s'inscrivent dans une logique de logement durable. Le projet permet également de travailler les parcours résidentiels, considérant que la maison relais peut être un tremplin pour « un ailleurs », que ce soit vers le logement autonome ou vers une structure plus adaptée. Le Pôle Inclusion Sociale gère 4 maisons relais, accueillant au total 74 personnes : – L'Ilot de l'Escarpelle (Roost-Warendin) : accueil de 19 hommes et femmes, dont 2 couples. – Le Phoenix (Roubaix) : accueil de 13 personnes, hommes ou femmes. – Le Clos Saint-Pierre (Lambersart) : accueil de 16 personnes, hommes ou femmes. – Joséphine Baker (Lille) : accueil de 26 hommes ou femmes, dont 2 couples. Le public des maisons relais est constitué de personnes de plus de 40 ans, isolées, vivant des minima sociaux (RSA-AAH-ASS…), ayant connu la rue ou des passages en hébergement d'urgence ou en CHRS (circulaire relative à la mise en œuvre du programme 2005 « maisons relais – pensions de familles, de l'action 2 du programme « Politiques en faveur de l'inclusion sociale »). Les personnes doivent répondre aux critères d'éligibilité définis par le PDALPD (Plan Départemental d'Accès au Logement des Publics Défavorisés). Une mixité des publics est nécessaire pour un équilibre de la structure au regard des difficultés sociales, de santé, psychologiques...

1. LES RESIDENTS EN 2014

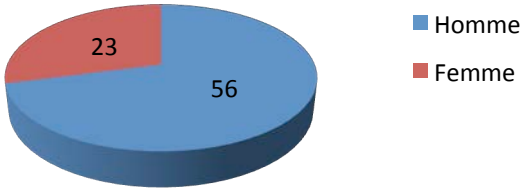

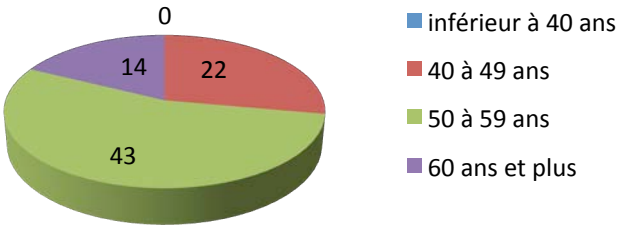

Durée des accueils au 31 décembre 2014
(hors MR de Lille, ouverte en cours d'année)

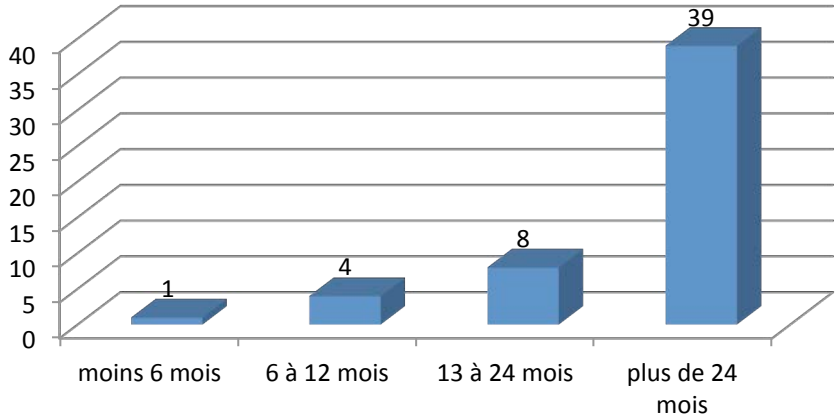

Un travail concernant les trajectoires et/ou parcours résidentiel des personnes accueillies est actuellement entrepris au sein du dispositif « maison relais ». Il consiste à être plus attentif au fait que la maison relais puisse aussi être un tremplin pour un ailleurs, que ce soit vers le logement autonome ou vers une structure plus adaptée. Des démarches se mettent en place pour centraliser les demandes de logement, affiner les dossiers et faciliter leurs études dans les instances décisionnelles.

La santé reste une priorité et une thématique largement abordée au sein de la maison relais. Nous avons repéré l'ensemble des démarches permettant l'accès aux soins pour tous les résidents. Nous avons créé un indicateur nous permettant de repérer la place que prend le champ de la santé dans l'accompagnement. Ainsi, pour l'ensemble des personnes accueillies en 2014 au « Clos St Pierre », 81% (13 sur 16) ont entamé un parcours de soins. Pour les résidents de « l'Ilot de l'Escarpelle », ce sont 95,2% des personnes qui poursuivent des démarches santé, 93% pour la maison relais le « Phoenix » et 85,2% pour la maison relais « Joséphine Baker ».

Le Comité de suivi est chargé de l'attribution des logements et du bon déroulement des actions d'accompagnement. Celui-ci peut s'apparenter à une « commission d'orientation » regroupant l'ensemble des partenaires potentiels. Il existe aujourd'hui sur le Douaisis et nous souhaitons étendre cette pratique aux autres maisons relais de la métropole Lilloise. Ces rencontres mensuelles permettent de faire un état des lieux des candidatures, d'établir une liste d'attente commune pour les maisons relais / pensions de familles, de préparer l'admission ou le cas échéant de réfléchir à une réorientation vers d'autres structures.

Le Comité de pilotage est garant du projet. Il évalue l'adéquation entre le fonctionnement et les services offerts par la maison relais aux besoins des personnes accueillies, ainsi que l'intégration de la résidence dans son environnement et la participation des résidents à la vie du quartier.

Le cabinet « Ville et Habitat » est chargé depuis septembre 2012 de mener une évaluation régionale du dispositif « maisons relais ». Dans ce cadre, le groupe de travail « hôtes de pension de famille » de la FNARS a travaillé un outil pour recueillir des données qui pourront alimenter les bilans annuels. L'équipe d'hôtes de la maison relais de Roost Warendin s'est saisi de cet outil et l'utilise dans le suivi des personnes. En 2015, nous souhaitons que celui-ci soit utilisé par l'ensemble des maisons relais du dispositif.

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Le travail relationnel de l'hôte implique une bienveillance et une sollicitation des personnes tant dans leur quotidien que sur des moments collectifs.

L'écoute individuelle permet d'établir une relation de confiance pendant laquelle la personne peut se livrer, exprimer son mal-être, ses inquiétudes, ses besoins… Cette relation permet à l'hôte de proposer à la personne des pistes de travail, des orientations vers d'autres services en lien avec les difficultés exprimées. Cette écoute échappe souvent à la planification et demande une grande disponibilité, empathie, professionnalisation de l'hôte.
Ces situations nécessitent un travail d'équipe qui réunit les hôtes des quatre maisons relais de la Sauvegarde du Nord, rompant ainsi l'isolement des professionnels. Ces réunions sont menées une fois par mois par la conseillère pédagogique du Pôle Inclusion Sociale, une fois par mois par le chef de service. Parallèlement une réunion thématique trimestrielle proposée par la FNARS permet d'aborder et d'échanger sur des sujets sensibles. Elle réunit tous les hôtes de maison relais de la région.

5 types d'intervention sont identifiés :

1. *Les synthèses :*

Une synthèse par an est organisée, au minimum, pour chaque résident avec l'ensemble des partenaires concernés (principalement le référent qui a positionné la personne sur la pension de famille ou le partenaire qui a pris le relais). Le résident est bien évidemment convié à ce moment d'échange.
L'objectif des synthèses est de permettre un regard croisé sur la situation de la personne dans son logement, dans le collectif, dans ses projets et de tracer des perspectives d'évolution, par le biais d'objectifs à atteindre.
Au cours de cet échange est abordé le bien fondé du positionnement et du maintien au sein du dispositif Pension de famille.

2. *L'appropriation du logement :*

Si dans le projet initial des pensions de famille, les personnes doivent être suffisamment autonome pour s'approprier et entretenir leur logement, force est de constater qu'un soutien dans ce domaine s'avère souvent nécessaire.
Pour certains résidents, ce soutien est assuré par un service extérieur : soit dans le cadre d'une Prestation de Compensation du Handicap (PCH), soit il bénéficie d'une orientation vers un Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS).
Néanmoins, certaines personnes n'accèdent pas à ce type de service par manque de moyens financiers ou par absence de la reconnaissance nécessaire. Nous sommes alors amenés à rencontrer les personnes au domicile et à évaluer avec eux les actions à mener (pour exemple : Rangement et tri du linge, incitation à la toilette, incitation et aide à l'entretien du logement). Cette intervention au domicile ne s'effectue qu'en accord avec la personne, de façon programmée et avec des objectifs partagés. Ce type d'action va au-delà des missions des maisons relais mais est aujourd'hui indispensable pour un bien-être de la personne.

3. *Coordination avec les autres professionnels intervenant auprès des personnes*

Au travers des synthèses, un certain nombre de problématiques sont identifiées et nous amènent à solliciter l'intervention d'autres professionnels. Un partenariat, une relation professionnelle doit être établis avec, par exemple, les Centres Médico-Psychologiques (CMP), les médecins traitants, les infirmiers libéraux, les services de tutelle, les SAVS/ SAVA, les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), les services d'aide à domicile, les plateformes santé, les associations caritatives… Notre travail consiste également à articuler les interventions de chacun et à les réévaluer régulièrement avec eux.

4. *Accompagnement vers et dans le parcours de soin*

Quelques temps après l'installation dans le logement, nous sommes régulièrement sollicités par la famille, les intervenants sociaux ou la personne elle-même pour des questions de santé. La santé du résident fait partie de nos préoccupations premières. S'il est difficile de quantifier le temps consacré à cet accompagnement tant dans la réflexion que dans la mise en place des démarches nécessaires, il est indispensable d'identifier le rôle et les limites de chacun.

5. *La vie quotidienne*

Le lieu collectif est notre principal outil de travail, il nous permet de marquer et de rythmer la journée. Pour les résidents, le « collectif » est un lieu de partage, de rencontre et pour beaucoup l'endroit des premiers échanges voire pour certains les seuls échanges de la journée.
La présence et la disponibilité des hôtes de pension de famille sur la première heure d'ouverture s'avèrent très importante. Elle permet souvent de désamorcer les conflits. Les résidents peuvent exprimer leurs inquiétudes, leurs émotions et leurs préoccupations.

L'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Les temps dédiés au collectif permettent de rythmer la journée, la semaine, l'année et ainsi de donner des repères spatio-temporels aux résidents de pension de famille. Nous avons constaté que cette organisation rassure et facilite les « bonnes » relations entre résidents : chacun apprend à se connaître aux travers de moment de détente, le partage et la connaissance mutuelle désamorcent certains conflits de voisinage et renforcent l'appartenance à un groupe, à une résidence, à un quartier…
Les ateliers évoluent et sont pensés en fonction des capacités des personnes tout en s'appuyant sur la motivation et les compétences de certains. Les ateliers permettent de valoriser chaque résident au regard de ses réalisations. Chacun peut voir émerger des talents, des envies, des capacités jusque-là ignorés.

Organisation de temps conviviaux :
Des moments conviviaux sont organisés à diverses occasions, selon les temps forts de l'année : Noël, Pâques, Epiphanie, Chandeleur, anniversaires… Ces moments donnent du sens au « vivre ensemble ». C'est en faisant vivre les traditions et les rituels de manière chaleureuse que certains retrouvent le goût du contact avec l'autre, si souvent mis à mal par l'isolement.

B.1. MAISON RELAIS L'ILOT DE L'ESCARPELLE (ROOST-WARENDIN)

1. L'ACTIVITE REALISEE

La pension de famille de Roost-Warendin a accueilli 21 résidents, 5 femmes et 16 hommes. Les 15 studios sont occupés depuis l'ouverture de la pension de famille (1er juillet 2010). La proportion homme/femme reste inchangée depuis l'ouverture. La maison relais a reçu peu de candidature de femmes et aucune candidature de couple pendant l'année 2014.

En 2014, 2 décès sont à noter : 1 homme de 51 ans (en mars) et 1 femme de 56 ans (en novembre). Nous constatons que ces décès relèvent d'un vieillissement prématuré au regard des problématiques de santé des personnes.
Une personne a accédé à un logement autonome dans le parc privé. Nous l'avons aidée à s'installer, nous nous sommes assurés que les relais soient passés et que l'appropriation du nouveau logement et de l'environnement soient effectifs.
Ces évènements ont conduit l'équipe à mener une réflexion sur le délai de vacance après un départ ou un décès, posant les questions des démarches à respecter (succession), de la charge affective et du temps pour le deuil, du temps laissé pour la remise en état du logement avant l'arrivée d'un nouveau résident…

↳ Les personnes accueillies :
Toutes les personnes accueillies ont été orientées lors des commissions d'admission animées par le SIAO du Douaisis (SIAOD). Ces commissions regroupent principalement des représentants de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), des maisons relais du territoire, du CMP, des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et autres services partenaires. La liste d'attente pour entrer en maison relais n'a pas excédé 5 candidats en 2014. Peu de candidatures sont formulées auprès du SIAOD et des maisons relais. Une information auprès des structures prescriptrices doit être organisée.

5 personnes ont entre 40 et 49 ans, 14 ont entre 50 et 59 ans, 2 ont plus de 60 ans.
15 personnes sont ou ont été accueillies depuis plus de 2 ans, 4 autres depuis plus d'un an et 2 depuis plus de 6 mois.
67 % des résidents nécessitent un accompagnement médical (souffrance psychique, addiction, maladies chroniques…), ce qui représente une augmentation significative comparativement à l'année précédente (50%). Nous constatons une dégradation de l'état de santé de certains résidents qui nécessite, en l'absence de la famille, une présence quasi-quotidienne des hôtes, même si des services spécialisés sont sollicités et présents régulièrement. Les personnes ne relevant pas du handicap ne peuvent bénéficier de ces services, bien souvent indispensables dans le maintien au domicile, faute d'aides financières. L'accès aux soins est une priorité dans l'accompagnement des hôtes et fait l'objet aujourd'hui d'un suivi pour toutes les maisons relais.
Une évolution notable des problématiques d'addiction et maladie chronique peut également être mentionnée. Ce type de pathologie concernait en 2013, 1 résident sur 2, en 2014 le ratio a augmenté à raison de 2 sur 3.

LES ACTIVITES COLLECTIVES

Atelier « cuisine / pâtisserie» : tous les 15 jours, le jeudi matin. Il est suivi d'un repas ou d'un gouter partagé.

L'atelier a pour but d'apprendre des techniques simples et reproductibles. L'équilibre alimentaire tient une place importante au sein de cet atelier : fruits et légumes de saison… Il permet à chacun de s'inscrire dans une tâche collective et de favoriser les échanges de savoirs. C'est aussi l'occasion d'aborder les règles d'hygiène.

Cet atelier reste un temps fort dans la vie de la maison relais et pour les résidents. 4 personnes et jusqu'à 10 ont participé aux séances. Avec le temps, les consignes d'hygiène ont été intégrées par tous et un réel plaisir de cuisiner ensemble existe, d'autant que l'atelier se termine par un repas en commun. Les personnes n'ayant pas participé à la préparation peuvent partager ce repas.

Atelier « créatif » : Chaque mardi après-midi.

L'objectif premier est de permettre aux personnes d'investir leur logement à moindre coût et de s'approprier l'espace collectif. Lors de ces ateliers, différents supports et techniques sont abordés pour créer des objets décoratifs (dessin, de la peinture, de la photo…). En 2014, des cadres végétaux et d'autres petits objets usuels ont été réalisés. La récupération de matériau est utilisée chaque fois que c'est possible,

Depuis avril, un nouveau projet se construit avec notre partenaire local du Syndicat Intercommunal Région d'Arleux (SIRA) et l'école d'art de Douai. Une mobilisation des résidents autour de ce projet « découverte des techniques en céramique (terre et cuisson) et réalisation d'objets » a permis une visite de l'école d'art, la participation à un « vernissage », la rencontre privilégiée d'artistes. Un premier atelier dans les locaux de l'école d'art de Douai a eu lieu le 30 septembre. Une fréquence bimensuelle est retenue et concerne 6 résidents. L'engagement des résidents se maintient dans la durée et aboutira sur un vernissage programmé en mai 2015. Cet atelier a permis à chacun de réaliser des objets, d'acquérir certaines techniques et pour certains de se découvrir des « talents » jusque-là insoupçonnés.

Atelier « potager » :

Initié pendant 1 an avec le soutien d'un encadrant de la Ferme des Vanneaux, cet atelier n'a pas pu se poursuivre en 2014.

Suite à la participation de résidents à l'atelier « jardinage » des jardins familiaux, des contacts ont été pris et un partenariat avec l'association est engagé. La participation d'un animateur, des échanges de savoir-faire pourraient avoir lieu dans le cadre de l'animation de cette activité en 2015.

Atelier « éco-geste » :

2 séances ont été organisées, pour un atelier ponctuel co-animé par une éducatrice du CHRS « Les Tisserands » et une hôte de la maison relais. Des séances ont permis de fabriquer à petit prix des produits d'entretien écologique.

Les Sorties :

Lors de la période des vacances d'été, des sorties à la journée ont été programmées. Une première a eu lieu le 3 juillet à Sars-Poterie, pour la visite du musée du verre le matin et un atelier peinture sur verre l'après-midi. Une balade au Val Joly, le temps du pique-nique, a ponctué la journée. Une deuxième journée au Près du Hem à Armentières a été proposée le 12 août. Cette journée a permis de se promener sur la base de loisirs, de faire un minigolf, ou encore de profiter d'une balade en péniche sur le plan d'eau. Ces deux journées ont réuni à chaque fois 12 résidents.

Dans le cadre du festival « Juventus » initié par le SIRA en 2012, 5 résidents ont pu assister le 21 mars à une représentation de musique classique dans les locaux de la maison relais du PACT à Douai. Le 10

juillet en soirée, 8 résidents ont également assisté à un concert de musique classique suivi d'une réception à l'auditorium de Cambrai. Nous avons bénéficié du soutien financier et logistique (transport) du SIRA.

4 résidents ont participé à la sortie « Bougeotte » organisée par la FNARS, au Bois des Cinq tailles à Wahagnies.

Un temps fort a été organisé à l'occasion des fêtes de fin d'année : une sortie à Douai, le 20 décembre, pour assister à une représentation de l'Orchestre philarmonique. Cette représentation a été suivie d'un repas au restaurant avec les 11 résidents participants.

1.1. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	1,45 ETP hôtes
Qualifications	éducateur spécialisé et conseillère en économie sociale et familiale

2. PERSPECTIVES 2015

Des échanges ont eu lieu en 2014 et doivent se poursuivre en 2015 entre la direction du Pôle Inclusion Sociale de la Sauvegarde du Nord et le bailleur social SIA Habitat, afin d'améliorer l'équilibre financier de la Maison relais.
Un travail d'information est à affiner concernant notamment les procédures d'accès aux droits.

B.2. MAISON RELAIS LE PHOENIX (ROUBAIX)

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2014, la Maison Relais « Le Phoenix » a accueilli 15 résidents, 5 femmes et 10 hommes de plus de 40 ans.
Une personne a accédé à un logement autonome, une autre est partie dans une structure spécialisée pour continuer son parcours de soins.
Un résident est décédé en juin 2014.
3 résidents sont arrivés (2 hommes et 1 femme) au cours de l'année, 1 appartement est libre à ce jour.
On note que la proportion homme-femme reste inchangée et que la maison relais reçoit peu de candidature de femmes.
Aujourd'hui 2 personnes ont pour projet d'accéder à un logement autonome.

↳Les personnes accueillies :
Les commissions d'admission, regroupant principalement des représentants du SIAO, de la DDCS, des CMP, des CCAS et autres services partenaires, étudient et valident l'admission de tous les résidents.
Parmi nos résidents, 9 personnes sont accueillies depuis l'ouverture de la Maison (plus de 6 ans), 3 personnes depuis plus de 2 ans, 3 autres ont été accueillies en 2014 (en février, en avril et en novembre).

Parmi les résidents, 7 personnes ont entre 40 et 49 ans, 4 entre 50 et 59 ans et 4 ont plus de 60 ans.
Tous les résidents ont besoin d'un accompagnement médical (souffrance psychique, addiction, maladies chroniques…). Nous observons un cumul de difficultés physiques et psychologiques, ainsi que des problèmes de santé somatiques importants. Des services spécialisés sont sollicités et présents régulièrement. L'accès aux soins est une priorité dans l'accompagnement des hôtes et fait l'objet aujourd'hui d'un suivi pour toutes les maisons relais.
En 2014, nous avons été confrontés à l'aggravation des problèmes liés à l'addiction (alcool principalement). Une cohabitation était parfois très difficile en raison de consommations abusives, et de l'histoire de chacun et des troubles occasionnés.

Des difficultés importantes chez certains résidents sont constatées concernant l'entretien des logements, ainsi que des problèmes liés au respect des règles de « vivre ensemble ». On observe ainsi que les gestes du quotidien concernant l'entretien et l'hygiène ne sont pas maitrisés, voire acquis par tous. A cet effet, les hôtes les accompagnent afin de les aider à mieux s'approprier leurs logements tant en terme d'occupation de l'espace que de « bien-être ».

Sur le plan professionnel, un résident a effectué une formation dans le domaine du nettoyage industriel et est en recherche d'un emploi. Un autre avait entamé une remise à niveau mais a dû arrêter momentanément en raison de problèmes de santé.

Plusieurs incidents se sont déroulés au sein de la maison relais au cours de l'année. En effet, la maison relais est ouverte, dans un cadre défini, aux personnes extérieures mais de nombreuses dérives ont eu lieu en l'absence de personnel et ont créé abus et insécurité. Des résidents ont même

été amenés à déposer des plaintes. L'association a fait face à cette situation et a pris des mesures de protection vécues comme un réel soutien et soulagement par l'ensemble des résidents et a également suscité un élan de solidarité bienveillante entre résidents.
Aujourd'hui, chacun s'accorde à dire que cette période de troubles est derrière eux et qu'une quiétude règne à nouveau à l'interne de la maison. Ces incidents ont permis de revisiter les objectifs inscrits dans le projet de la maison relais avec les résidents.

LES ACTIVITES COLLECTIVES

Atelier « potager » :
En 2014, les résidents ont investi le jardin de la maison. Une serre a été installée dans le jardin, puis les résidents ont délimité les plates-bandes avec des bordures en pierre et ont planté des légumes et des fleurs. Tous ont pu bénéficier des récoltes de « leur jardin ». Les légumes ont aussi été utilisés pour l'élaboration des repas collectifs.

Atelier « belote » :
En partenariat avec « Ensemble Autrement », une fois par mois, les résidents se réunissent pour une « après-midi » de belote. Au départ, très peu de structure participaient, mais au fil du temps d'autres partenaires se sont associés au projet. Cela a permis de nouvelles rencontres et les différents partenaires peuvent ainsi recevoir à tour de rôle.

Atelier « bien-être » :
Ces ateliers sont proposés à l'interne et en externe avec le centre social « Nautilus ». Ces ateliers amènent les personnes à prendre soin d'elle, il est alors possible d'aborder la question du soin au sens sanitaire du terme.

Les Sorties collectives :
Une sortie sur le Littoral a été proposée en août, à Bray-Dunes et la Panne.

De même, grâce au partenariat avec « Culture du Cœur », les résidents ont pu assister à plusieurs matchs de foot du LOSC au Grand Stade.

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	1,5 ETP
Qualifications	hôtes (moniteur-éducateur).
Formations 2014	Formations 2014 **:** Gestions des conflits et personnalités difficiles. Bilan de compétences.

2. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

Une attention particulière doit être apportée lors des admissions à venir pour sortir du cumul des problématiques psychiatriques actuellement dominantes pour l'ensemble des résidents. Cette « mixité » des problématiques doit amener pour les années à venir une dynamique positive et faciliter le travail des hôtes.

B.3. MAISON RELAIS LE CLOS SAINT PIERRE (LAMBERSART)

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La maison relais accueille 16 résidents (10 hommes et 6 femmes) :

- 1 personne bénéficie d'une pension de retraite et d'une pension de réversion
- 4 personnes bénéficient du RSA socle
- 3 personnes sont salariées dont 1 en contrat aidé
- 1 personne bénéficie des allocations chômage
- 7 personnes bénéficient de l'Allocation Adulte Handicapé.

Une résidente est en situation de grave handicap et a besoin d'une aide aux gestes de la vie quotidienne.

6 résidents ont besoin d'une aide-ménagère (de 2h par semaine à 6h par jour)

Nous sommes confrontés à la gestion des problèmes d'addiction et avons sollicité depuis 2013 le soutien de l'association VISA.

Il n'y a pas eu d'entrée ou sortie en 2014. 6 résidents sont dans l'attente d'attribution d'un logement. Ces dernières « s'essoufflent » et ne participent plus à la vie collective de manière positive, frustrées de ne pas trouver réponse à leur aspiration pour un logement autonome. Ces accès au logement permettraient de nouvelles admissions et un regain de dynamisme.

La laverie est devenue source de conflit au sein du collectif. Cette situation inconfortable pose la question du bien fondé de conserver ce service qui ne participe pas de l'autonomisation des personnes. Une étude pour l'aménagement et l'installation de machines à laver dans les logements est à engager courant 2015.

LES ACTIVITES COLLECTIVES

Atelier « Alimentation» :

Cet atelier est animé en alternance par une éducatrice du SISAA et par une hôte de la maison relais. Il réunit des personnes accompagnées par le SISAA et des résidents de la maison relais. Cet atelier aborde l'équilibre alimentaire, le budget, le plaisir de manger et la convivialité. Un repas a été organisé à l'occasion de la « Fête des voisins » et soutenu financièrement par VILOGIA.

Atelier socio-esthétique, « un temps pour soi » :

Un atelier bimensuel tous les quinze jours animé par l'hôte, ayant une qualification de socio-esthéticienne.

Atelier « Randonnée » :

Tous les quinze jours, des randonnées co-animées par l'équipe du SISAA et hôtes de la maison relais sont proposées. Une réorganisation n'a pas permis de réaliser cet atelier au second semestre.

Atelier« Amicalement Nôtre » :

Une fois par mois, un groupe de parole est co-animé par une éducatrice du SISAA et une hôte de Maison Relais (visionnage de films, jeux de société…). Une inscription à la ludothèque de Lambersart a été faite dans le cadre de cet atelier.

Les sorties collectives :

7 Sorties ont été organisées dans le courant de l'année : une sortie à la mer, une sortie au parc Mosaïque à Houplin-Ancoisne, 2 expositions culturelles au Colysée de Lambersart et une à la Maison folie de Wazemmes. Des résidents ont également participé au Forum Santé de la Mairie de Lambersart et à la manifestation organisée à l'occasion de la Journée du Refus de la misère.

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	2 ETP hôtes
Qualifications	conseillère en économie sociale et familiale, esthéticienne médico-sociale

2. PERSPECTIVES 2015

Le travail sur les parcours de relogement doit faciliter des départs vers le logement autonome ou vers des structures plus adaptées et permettre un renouvellement d'une partie des résidents, et ainsi le travail sur une nouvelle dynamique au sein de la maison relais.

B.4. MAISON RELAIS JOSEPHINE BAKER (LILLE)

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La maison relais « Joséphine Baker » est ouverte depuis avril 2014, elle a été inaugurée le 14 novembre 2014.
Elle accueille 26 résidents, 6 femmes et 20 hommes de plus de 40 ans. Les 22 studios, ainsi que les deux logements de type II, sont occupés depuis l'ouverture.

Les personnes accueillies :
8 personnes ont entre 40 et 49 ans, 17 ont entre 50 et 59 ans, 1 a plus de 60 ans.
Plus de 50% des résidents nécessitent un accompagnement médical (souffrance psychique, addiction, maladies chroniques…)

LES ACTIVITES COLLECTIVES

Atelier Cuisine/Pâtisserie :
L'atelier hebdomadaire a pour but d'aborder la gestion d'un budget pour la confection d'un repas et l'apprentissage de techniques alimentaires simples et reproductibles, tout en respectant les règles d'hygiène. Il s'agit aussi de mutualiser les compétences de chacun des résidents pour mener un travail de valorisation des savoir-faire.

Atelier « Détente et bien-être » :
Depuis fin d'année, une fois par mois, une esthéticienne médico-sociale anime cet atelier pendant lesquels sont abordées l'hygiène, le soin de soi… Cet atelier est complémentaire au travail mené par les hôtes concernant les actes de la vie quotidienne. La volonté est de restaurer la notion du « prendre soin de soi ».

Jeux de société :
Plusieurs jeux collectifs sont à disposition des résidents dans la salle commune. Des tournois de carte sont organisés intra et/ou inter des Maisons Relais-Pensions de famille de l'association.

Les sorties collectives :
A leur arrivée, certains résidents ne connaissaient pas très bien la métropole lilloise. Plusieurs balades ont été réalisées afin de faire visiter la ville, de trouver des repères. Outre la localisation des sites administratifs (CPAM, CAF…), les hôtes ont permis aux résidents de (re)découvrir le centre-ville de Lille, le Parc de la Citadelle, le Parc Vauban, Le Mail de l'Esplanade… A l'occasion des fêtes de fins d'années, des sorties ont été organisées au marché de Noël. Les résidents ont ainsi pu profiter des animations de la ville de Lille.
D'autres sorties culturelles en lien avec des partenaires locaux tels que la Gare Saintt Sauveur, les Maisons Folies de Wazemmes et Moulins, l'association Ensemble Autrement, « Culture du Cœur ». Les résidents découvrent les lieux culturels et participent aux diverses manifestations proposées (expositions, spectacles…). Les résidents ont aussi pu se rendre à des manifestations sportives (football, handball…).

1.2. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	2 ETP hôtes

Qualifications	éducateur spécialisé et moniteur-éducateur

2. PERSPECTIVES 2015

L'ouverture récente de la maison relais « Joséphine Baker » incite à prendre possession des lieux et à créer de nouvelles activités dans l'objectif d'une dynamique des 4 maisons relais. Ainsi plusieurs projets sont soutenus par l'équipe d'hôtes :

- Aménager des espaces verts de la Maison relais - Pension de famille.
- Créer un atelier journal inter Maison Relais-Pension de famille. Ce projet a pour but de réunir des résidents de plusieurs maisons relais, de créer du lien et favoriser les différents modes d'expression (l'écriture, le dessin…).
- Maintenir et redessiner la Commission Culture.
- Maintenir et créer de nouveaux partenariats avec les espaces culturels.
- Créer un atelier restauration/customisation de meubles. Il permettrait la mutualisation des savoir-faire des résidents. Des meubles de récupération seront utilisés afin de leur donner « une deuxième vie ». Le garage de la Maison relais-Pension de famille « Le Phoenix » pourrait être investi comme atelier. Cette activité sera ouverte à l'ensemble des résidents des Maisons Relais - Pensions de famille de l'association.

PERSPECTIVES COLLECTIVES AUX DISPOSITIFS POUR L'ANNEE 2015

Le dispositif « pension de famille » a été présenté et entendu « dans un inconscient collectif » comme un lieu où les résidents n'auraient plus à se préoccuper d'un devenir et d'un ailleurs possible. Amorcée en 2013, la réflexion sur ce constat nous a amenés à repenser le mode de présentation de ce dispositif et à revoir la sémantique utilisée dans le discours comme dans les écrits, autant vers nos partenaires que vers les résidents. Depuis peu, une démarche d'évaluation et d'évolution des situations est mise en place. Cette démarche est abordée lors des synthèses et permet de construire avec les personnes un parcours résidentiel, vers le logement autonome lorsqu'il est possible ou vers une autre solution d'hébergement ou de logement lorsqu'elle est nécessaire.

L'année 2015 doit nous permettre de poursuivre un travail collectif aux 4 maisons relais sur l'orientation vers et hors de ces structures et de poser avec l'ensemble des partenaires la question de la sortie du dispositif notamment pour :

- Les personnes en trop grande perte d'autonomie
- Les personnes vieillissantes
- Les personnes dont le maintien à domicile ne nécessite plus la proximité d'un lieu collectif et la présence quotidienne de travailleurs sociaux.

La réorganisation du PIS a préconisé dans son organigramme une « chefferie » pour les 4 maisons relais de la Sauvegarde du Nord. Cette nouvelle organisation a permis de mettre en place des temps de travail entre les 4 équipes ou binômes. Le travail amorcé doit permettre :

- La mise en place d'une procédure affinée pour le suivi des dossiers de candidatures et d'admission,
- D'établir des liens plus efficaces avec les instances permettant de faire aboutir le relogement des personnes qui le souhaitent et ayant déposé des demandes de logement,
- Une réflexion sur la possibilité d'accompagner, pour un temps déterminé, dans le relogement,
- La mise en place d'activités transversales entre les 4 maisons relais,
- De travailler des thématiques transversales aux 4 maisons relais réparties sur l'ensemble des hôtes et co-animées avec le chef de service.

B.5. SISAA

Le Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement à l'Autonomie (SISAA) propose un accompagnement psychosocial global aux personnes allocataires du RSA, associant insertion sociale et professionnelle. L'accompagnement vise plusieurs objectifs :

- Assurer le retour consolidé des personnes à une vie professionnelle et sociale adaptée à leurs demandes et à leurs capacités,
- Identifier les difficultés et établir un plan d'action visant à l'insertion,
- Reconstituer un réseau de relations,
- Renforcer le degré d'autonomie.

Les bénéficiaires du service sont des personnes allocataires du RSA répondant aux droits et devoirs (RSA Socle) et confrontées le plus souvent à cumul de difficultés (familiales, sociales, culturelles, de santé…) faisant obstacle à leur motivation et à leur insertion socioprofessionnelles.

L'année 2014

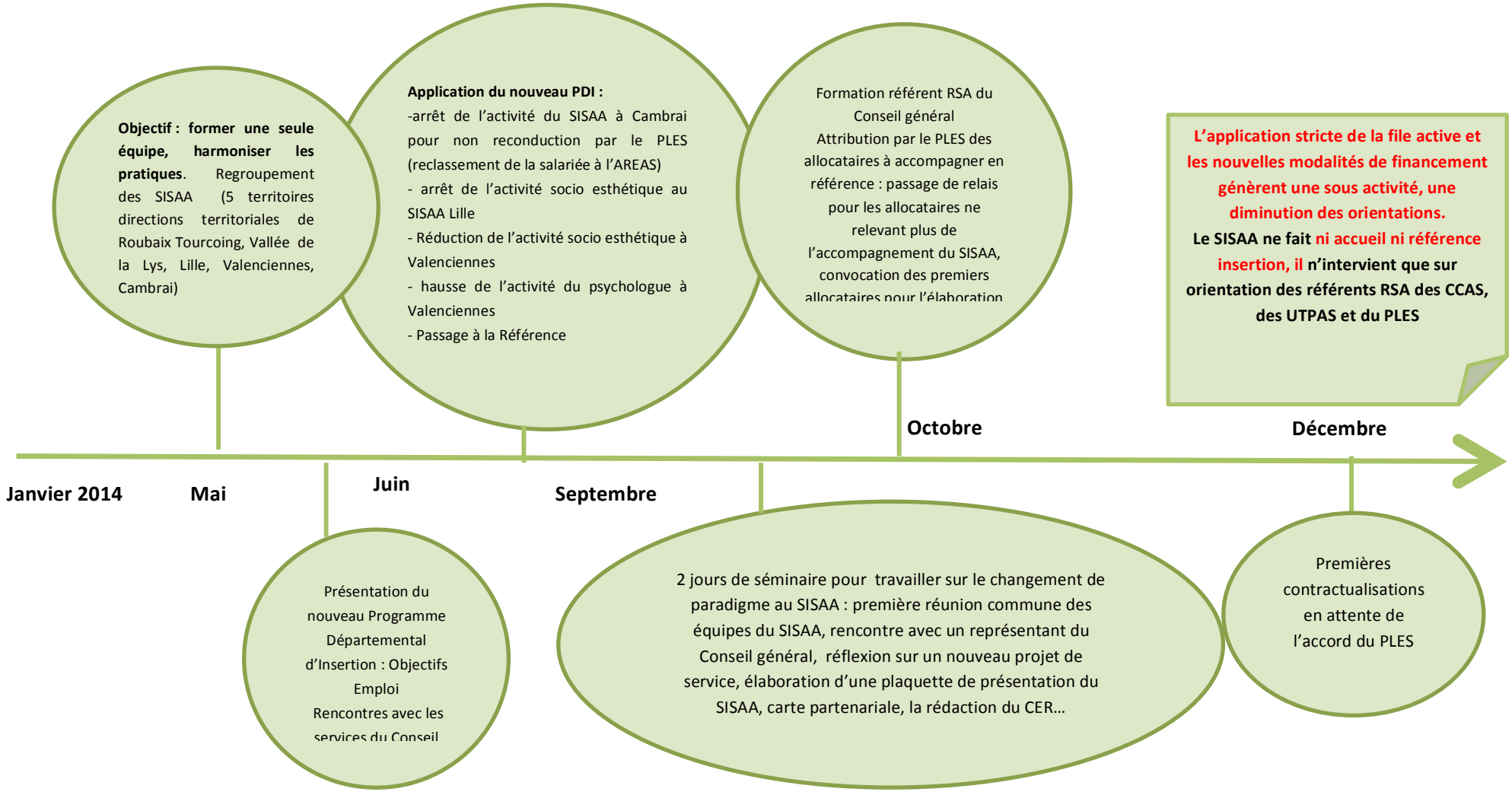

Parole de femmes : L'action qui a débuté en 2012 aura réalisé son objectif en décembre 2014 par la publication d'un recueil de paroles de femmes au RSA.
Les femmes se sont rencontrées une fois par mois pour participer à l'élaboration du recueil avec la responsable de la communication de la Sauvegarde: choix du titre, photos, choix de la couverture, du form du recueil. Leurs choix ont été entièrement respectés. Le recueil a été présenté par le Président de la Sauvegarde du Nord lors de la cérémonie des vœux en janvier et sera diffusé auprès des professionnels social, des représentants du Conseil Général, des allocataires du RSA et du grand public tout au long de l'année 2015, il est visible sur le site de la Sauvegarde du Nord.
Outre le travail autour du recueil, le groupe de femmes a progressé sur sa réflexion autour de la précarité, la parentalité, l'estime de soi et l'emploi.

1. DEROULEMENT DE L'ANNEE 2014

Depuis mai 2014, suite à la réorganisation du Pôle Inclusion Sociale, les SISAA Nord et SISAA Sud intervenant sur 5 territoires (Roubaix Tourcoing Vallée de la Lys, Lille, Valenciennes, Cambrai, Douai) sont réunis sous une même chefferie et forment, avec les maisons relais et les LAPE, le Dispositif Accompagnement Ambulatoire.
L'objectif de cette réorganisation est de former une seule équipe, d'harmoniser les pratiques. Il s'agit des développer des pôles de compétences en lieu et place de pôles territoriaux.

De juin à septembre, l'équipe du SISAA a préparé la mise en œuvre du nouveau Programme Départemental d'Insertion par des rencontres avec les services du Conseil général, pour anticiper la réponse aux appels à propositions. Si l'ambition affichée est claire, les moyens de mise en œuvre restent flous.

La mise en œuvre du nouveau PDI est engagée en septembre 2014.
Le SISAA répond aux appels à propositions sur l'ensemble des territoires, conformément aux exigences (passage de 35 à 40 suivis en file active) et besoins analysés avec les PLES, et dans le souci de maintenir l'activité.
Après instruction de nos propositions par les services du Conseil général, des évolutions importantes sont à noter pour le SISAA :

- Arrêt de l'activité à Cambrai par décision de non reconduction de la Commission Territoriale d'insertion - CTI (reclassement de la salariée à l'AREAS)
- Arrêt de l'activité socio esthétique à Lille, suite aux constats de l'activité des 3 années passées.
- Réduction de l'activité socio esthétique à Valenciennes par décision de la CTI.
- Hausse de l'activité du psychologue à Valenciennes.

La mise en œuvre du nouveau PDI produit ainsi un changement significatif dans les missions et pratiques du SISAA.

AVANT SEPTEMBRE 2014 :
Intervention sociale globale (35 allocataires par travailleur social)
Offre pluridisciplinaire pour un accompagnement psycho-social en partenariat et complémentarité avec les référents RSA
Libre adhésion de la personne pour l'accompagnement et son arrêt
Rencontres régulières avec le référent, participation aux renouvellements des Contrats d'Engagement Réciproque (CER), accompagnement physique, partenariat avec les structures spécialisées.

APRES SEPTEMBRE 2014 :

Positionnement du SISAA sur 2 activités du PDI : La Référence et l'Offre Sociale.

- <u>La référence</u>

Les travailleurs sociaux deviennent « référents RSA » et doivent contractualiser leur accompagnement par un Contrat d'Engagement Réciproque qui doit être validé par le Conseil général (application des droits et devoirs de l'allocataire : signalement au PLES des absences répétées, signalement après 2 absences pour l'élaboration du CER avec risque de réduction/suspension de l'allocation du RSA)
Cette pratique implique pour le SISAA un changement de rapport avec l'allocataire (notion d'obligation), de pratique (contractualisation) et une montée en charge du nombre

d'accompagnements avec des interrogations sur le maintien de la qualité de service auprès des allocataires.
Le PDI définit 3 types de référence :

- La référence renforcée (40 allocataires en file active) : proposée s'il y a besoin d'une aide soutenue pour sortir des difficultés et avancer dans un projet, accompagnement physique, domicile.
- La référence insertion (60 allocataires en file active) : proposée s'il y a besoin d'une aide régulière pour concrétiser des projets personnel et une orientation professionnelle.
- La référence ponctuelle (120 allocataires en file active) : proposée pour une aide périodique et soutenir le projet.

- <u>L'offre sociale</u>

L'écoute psychologique (psychologue) permet de mettre des mots et du sens sur certains événements de vie, aider dans la traversée d'une épreuve, lever les freins qui handicapent la vie quotidienne.
L'estime de soi, avec l'intervention d'une esthéticienne médicosociale vise à réapprendre à prendre soin de soi.
La prise en compte de son capital santé est travaillée par l'infirmière grâce à messages de prévention, la préparation et l'accompagnement dans les démarches de soins, la levée des freins (peur, craintes) à l'accès au soin.
L'accompagnement éducatif et psychosocial est mis en place uniquement pour la DT Roubaix Tourcoing Vallée de la Lys, à la demande du PLES.

Les Personnes sont orientées vers cette offre sociale par les référents RSA. Une référence et un accompagnement spécifique peuvent coexister au sein du SISAA.

DEPUIS SEPTEMBRE :
2 jours de séminaire ont été organisés pour travailler sur le changement de paradigme au SISAA :

- définition et adaptation à la fonction de référent,
- définition des nouvelles modalités de la rencontre avec l'allocataire, les partenaires, les référents RSA des autres organismes,
- élaboration/adaptation du projet de service, en gardant les valeurs et la qualité de l'accompagnement du SISAA,
- élaboration d'une plaquette de présentation du SISAA.

Le passage à la référence implique en effet une contractualisation, une application des droits et devoirs strictes comparativement à la « libre adhésion » qui était mise en avant dans les pratiques post PDI 2014/2017. Ce séminaire a été co animé avec un intervenant extérieur.

De septembre à décembre, une formation « référent RSA » a été mise en place par le Conseil général. Les attributions par le PLES des allocataires à accompagner en référence ont été validées et le passage de relais pour les allocataires ne relevant plus de l'accompagnement du SISAA a été organisé. Les convocations des premiers allocataires pour l'élaboration et la signature du CER ont été envoyés.

En décembre, le SISAA transmet les premières contractualisations, pour validation du PLES.
On constate une baisse des orientations vers la référence renforcée du SISAA. La logique de file active, l'augmentation du ratio d'accompagnement a pour conséquence le maintien des effectifs par les référents qui font « l'accueil » des allocataires. Le SISAA ne fait pas d'accueil et n'intervient que sur orientation des référents RSA des CCAS, des UTPAS et du PLES.

Au final, des activités différentes se déploient selon les territoires :

- Roubaix Tourcoing Vallée de la Lys : offre sociale avec accompagnement éducatif et psychosocial (psychologue et éducateurs)
- Lille : référence renforcée (éducateurs) et offre sociale (psychologue, infirmière)
- Valenciennes : référence renforcée (conseillère en économie sociale et familiale) et offre sociale (psychologue, esthéticienne médicosociale)
- Douai : référence ponctuelle, insertion et renforcée (éducateurs, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale).

1.1. ACTIVITE 2014

Le SISAA a accompagné en 2014, au travers de ses différentes actions, 1326 personnes sur l'ensemble des 5 Directions Territoriales :

- 459 pour le SISAA à Douai, Valenciennes et Cambrai,
- 867 pour le SISAA Lille (dont 115 pour le PLIE et 228 pour l'accompagnement socio juridique).

Le rapport d'activité porte sur l'activité globale du SISAA sur l'année (accompagnement psychosocial jusque septembre, et référence et offre sociale ensuite).
Dans le cadre de l'accompagnement psychosocial, la famille de l'allocataire (conjoint, enfant, parents, frères et sœurs) peut aussi être prise en charge mais n'est pas comptabilisée.
Il n'y a pas de différence notable pour la typologie du public comparativement à l'année dernière.
Les personnes orientées par les référents RSA sont majoritairement des célibataires souffrant d'isolement et des familles monoparentales avec adolescents ou jeunes adultes. Elles présentent toutes un cumul de problématiques (santé, logement, situation administrative complexe).
On note une particularité pour le Valenciennois avec 102 femmes pour 29 hommes accompagnés, les orientations vers le psychologue et l'esthéticienne médicosociale étant essentiellement féminines.
Les tranches d'âge entre 25 et 55 ans sont sensiblement égales : 25% pour les 26/35 ans, 31% pour les 36/45 ans ,20% pour les 46/55 ans. On dénombre 13% de personnes de plus de 55 ans.

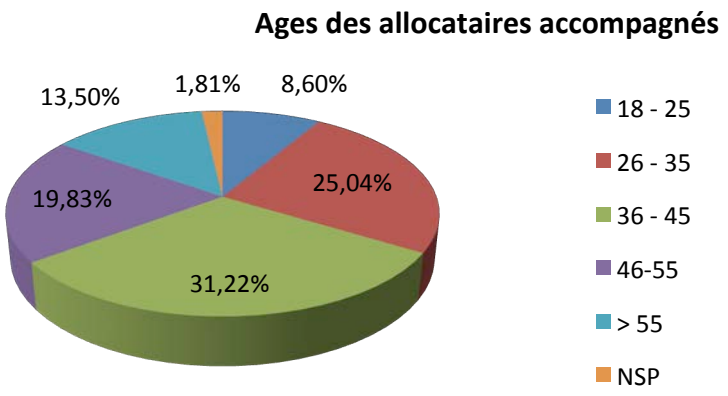

La situation familiale des personnes accompagnées est un peu différente entre Lille et Douai, avec plus de personnes seules ou seules avec enfants sur la métropole. La différence est due à l'activité des référents RSA-insertion qui reçoivent un public plus jeune et plus proche de l'emploi à Douai. Elle s'explique également par l'activité menée sur la métropole depuis de nombreuses années.
Leur niveau d'étude correspond à une fin de scolarité et un niveau BEPC. 8 personnes ne sont jamais allées à l'école. Au cours de l'accompagnement, on apprend que très peu ont eu une expérience professionnelle et la majorité n'a pas fait de formation.

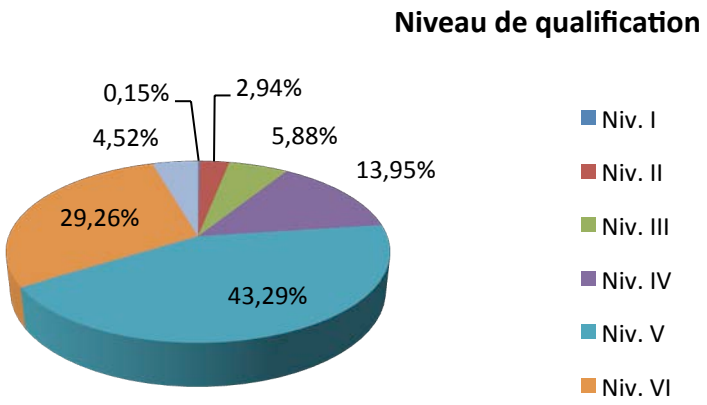

Les personnes ont souvent une mauvaise estime d'elles-mêmes, ayant abandonné toute démarche et ayant peu de projets. Elles ne s'inscrivent pas dans les actions collectives proposées et sont très éloignées de l'emploi. Elles pensent ne plus avoir leur place dans la société, ont un sentiment d'inutilité sociale et familiale ou sont désarmées face à toutes les difficultés à gérer.
Beaucoup d'entre elles sont en grande souffrance psychique Elles quittent rarement leur logement et dépassent peu le secteur de leur quartier. Elles ont souvent un parcours jalonné de carences affectives, de ruptures familiales et professionnelles.

On trouve aux extrêmes des hommes, en milieu périurbain, sans domicile ou dans des logements indignes, dans un état de santé très dégradé, qui n'ont d'autre projet que de vivre au jour le jour. Pour ces personnes, le travail d'accompagnement est long. Il faut rétablir une confiance et un dialogue, faire en sorte que la personne comprenne et admette que sa situation peut changer et l'accompagnement nécessite de mobiliser de nombreux partenaires (mairies, médecins, justice, associations) pour faire valoir leurs droits et leur assurer une sécurité.

En 2014, on note une augmentation d'orientation de femmes de plus de 40 ans, se retrouvant seules ou l'ayant toujours été, présentant une grande souffrance qui se manifeste par des troubles du comportement. Elles ne veulent pas entendre parler de soin. Il faut prendre le temps de les accompagner vers l'acceptation d'un mieux -être possible et les amener à rencontrer le psychologue du SISAA pour une première approche vers le soin.

Lors d'accompagnement de femmes en couple, nous avons repéré des violences conjugales. Ce sujet reste encore tabou pour ces femmes qui ne vont pas en parler, le minimiser ou le nier. Ce sujet a fait l'objet d'une réflexion en supervision d'équipe pour évoquer le sentiment d'impuissance du travailleur social, de malaise à rencontrer le conjoint violent, d'avoir connaissance de violences en se heurtant à un refus de dialogue. 2 femmes ont réussi à quitter le domicile pour aller en structure d'hébergement et ont porté plaintes. 2 autres femmes ont accepté de rencontrer une association de femmes victimes de violence.
Les associations de femmes victimes de violence et les structures d'hébergement sont sollicitées pour qu'elles prennent contact avec ces femmes afin qu'elles ne sentent pas seules et envisagent une vie sans violence.
En ce qui concerne les territoires, on ne note pas de différence notable quant aux problématiques des personnes. Cependant, en milieu rural, il y a moins d'opérateurs et de partenaires pour une orientation et un relais. Les personnes sont peu mobiles, d'où l'importance de l'accompagnement physique aux démarches.

Les motifs d'orientation sont principalement un cumul de problématiques où l'on retrouve la santé, le logement, les démarches administratives.
L'accompagnement se décline autour de 6 objectifs :

- Rendre la personne actrice de son projet

- Aborder la notion de bien-être et d'estime de soi
- Réduire la souffrance psychique
- Accéder à la prévention et aux soins
- Favoriser la restauration de liens sociaux
- Favoriser un parcours vers l'emploi.

La santé

La santé représente 17% des motifs d'orientation mais est présente dans 48% des accompagnements.
L'accompagnement est réalisé au travers de l'accompagnement physique chez le médecin traitant, de l'orientation vers le bilan de santé, du parcours de soins chez les spécialistes.
L'addiction reste toujours difficile à aborder, les personnes sont souvent dans la phase de déni malgré toutes les difficultés que cela engendre (dettes, ruptures familiales, hospitalisations en urgence, perte de logement, échecs en hébergement).

Le logement

Le logement représente 6% des motifs d'orientation mais constitue 38% des accompagnements.
Nous faisons face à une augmentation de logements indignes, que ce soit en milieu urbain ou rural.
Nous contactons les mairies, l'ARS pour effectuer les constats et aidons la personne à déposer des recours.
Très peu de dossiers ont abouti cette année, sauf des entrées en maison relais et résidences sociales.
Les demandes de logement chez les bailleurs sociaux n'ont abouti que pour 4 personnes.

Les démarches administratives

Elles représentent 19% des motifs d'orientation et constituent 54% des accompagnements.
Elles concernent les ressources, la couverture sociale, le surendettement, le logement, la justice, les impôts, les recours administratifs, les demandes de mise sous protection, la constitution de dossiers MDPH et retraite.

L'accompagnement social et familial

Il représente 7% des motifs d'orientation mais 36% des actions d'accompagnement.
Le SISAA a pour mission l'accompagnement d'un allocataire. Cependant nous prenons en compte la personne dans son environnement familial et social. Nous rencontrons les membres de la famille, le cercle amical et le réseau du voisinage quand il existe.
La majorité des femmes avec enfants rencontrent des difficultés d'autorité, de cadre, de relations avec les enfants et les adolescents. Nous évoquons leur place de mère, de femme dans l'éducation des enfants, nous les mettons en relation avec les services de l'enfance (PMI, centres sociaux, groupes de paroles).
L'accompagnement parental a pu se traduire par l'acceptation de la scolarisation d'une enfant par une mère qui entretenait des relations fusionnelles, l'inscription à la cantine pour qu'une mère puisse effectuer des recherches d'emploi, l'intervention d'une travailleuse familiale pour aider une mère à s'organiser, l'appui à un couple pour retrouver leur place de parent et s'organiser dans la prise en charge quotidienne des enfants, l'accompagnement de parents d'enfants handicapés, l'orientation de jeunes adultes vers la mission locale ou la recherche de logement autonome….

La citoyenneté n'est pas un motif d'orientation, mais nous en avons fait un objectif pour rendre la personne actrice de son projet et qu'elle s'inscrive dans la vie de la cité (23% des accompagnements).
Nous travaillons sur les craintes et les peurs de la personne à sortir de chez elle, allons avec elles visiter les ressources locales (centre social, maison de quartier, associations) et proposons l'inscription à des activités.

L'emploi

L'accompagnement en matière d'emploi représente 9% de l'activité. Même si les personnes que l'on nous oriente semblent très loin de l'emploi, nous l'évoquons tout au long de l'accompagnement quand l'état de santé le permet. Une inscription à Pôle Emploi est déjà un premier pas dans la démarche.
Dans le cadre de la référence renforcée, nous avons pour mission de lever les freins à l'emploi et d'orienter l'allocataire vers un référent insertion pour continuer le parcours d'insertion.
5 allocataires ont accédé à un emploi à temps partiel au cours de l'année 2014, 8 à un emploi aidé, 1 envisage une création d'entreprise.

Les principales difficultés rencontrées au cours des accompagnements :

- La complexité et la lenteur des démarches administratives
- Le manque d'interlocuteurs dans les administrations
- Les mauvaises conditions de logement, la difficulté d'accès à un logement décent ou un logement adapté.
- La quasi absence de relais pour les personnes qui obtiennent l'AAH ou/et les droits à la retraite.

Nous pouvons cependant nous appuyer sur un partenariat très développé sur l'ensemble des territoires.

2. PERSPECTIVES 2015

L'année 2015 sera la première année complète de mise en œuvre du nouveau PDI. Il s'agira d'analyser et de s'adapter aux conséquences des nouvelles modalités de contractualisation avec le Conseil général (tant d'un point de vue organisationnel que budgétaire) et d'accompagnement des allocataires. Il s'agira également de s'adapter aux attentes et particularités de chacun des territoires.
La finalisation des outils de communication (projet, plaquette, évaluation), la plus grande visibilité de notre action et l'évaluation des effets de notre intervention doivent permettre au service de stabiliser son activité.
L'inscription dans les plans d'actions du FSE, dans la recherche d'un équilibre budgétaire, amènera de nouvelles modalités de travail de l'équipe avec une organisation et un suivi précis du travail effectué.

3. ZOOMS

3.1. L'ACTION « PAROLES DE FEMMES »

L'action a débuté en 2012, elle a abouti en décembre 2014 par la publication d'un recueil de paroles de femmes au RSA.
Les femmes se sont rencontrées une fois par mois pour participer à l'élaboration de ce recueil.
Outre le travail autour du recueil des paroles, le groupe de femmes a progressé sur sa réflexion autour de la précarité, la parentalité, l'estime de soi et l'emploi.
En lien avec la responsable de la communication de la Sauvegarde du Nord, elles ont défini la forme du document : choix du titre, photos, choix de la couverture, du format du recueil. Leurs choix ont été entièrement respectés.
Le recueil a été présenté par le Président de la Sauvegarde du Nord lors de la cérémonie des vœux en janvier 2015. Il sera diffusé auprès des professionnels du social, des représentants du Conseil Général, des allocataires du RSA et du grand public tout au long de l'année 2015. Il est également visible sur le site de la Sauvegarde du Nord.

C’est un ouvrage sincère qui nous incite à porter un autre regard, à penser différemment. Il est aussi le reflet du travail d’accompagnement réalisé par le SISAA qui a permis à ces femmes d’oser s’exprimer.

B.6. LIEUX D'ACCUEIL PARENTS – ENFANTS (LAPE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
LAPE	Les Lieux d'Accueil Parents-Enfants (LAPE) sont des lieux d'accueil, d'écoute, de parole et de jeu pour tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés par un parent et/ou adulte en lien avec lui. Lieu gratuit, anonyme, sans discrimination d'appartenance sociale ou ethnique, la seule obligation est le respect des règles du lieu. L'accueil est garanti par la liberté d'accès sans inscription préalable et l'anonymat Tout en gardant les principes fondamentaux qui en forment le cadre, et en légitimité avec les principes des Maisons Vertes, la Maison Arc En Ciel a construit son identité dans un 1er lieu d'accueil dans le quartier du Faubourg de Béthune à Lille. En 2010, un 2ème lieu d'accueil, construite sur les mêmes valeurs, s'est ouvert à Lomme. La volonté des professionnels accueillants est de faire pénétrer dans le champ social un mode d'approche psychanalytique nouveau, en dehors du cadre classique d'une consultation, qui garantit une écoute précoce de parents et enfants dans un lieu sécurisant garantissant la confidentialité. Les séances sont gratuites, anonymes et ne nécessitent pas d'inscription préalable. L'enfant est accueilli avec sa maman dans la majorité des cas. Seuls son prénom et son age sont demandés à l'arrivée. L'accueil est bienveillant. Ecoute, stimulations sensorielles du tout-petit et jeux libres sont essentiels. Les accueillants sont tous formés à cette pratique et garantissent un cadre sécurisant tout en régulant les échanges entre parents et enfants. Ils sont attentifs à ce qui se joue et aux demandes d'aide implicite des uns et/ou des autres. L'équipe d'accueillants est composées de professionnels psychologues, médecins, travailleurs sociaux, mais aussi de stagiaires et de bénévoles. Les accueils se font en binôme. Tous bénéficient d'un temps de supervision. Les LAPE sont financés par la CAF, le Conseil Général et la ville de Lomme. **Maison Arc en Ciel - LILLE :** Accueil du lundi au vendredi de 14h à 17h Nombre de séances : 219 Nombre de passages d'enfants : 1298 (187 enfants différents dont 131 « nouveaux » et 66 enfants de moins de 2 ans). Nombre de passages d'adultes : 894 (132 familles différentes, 36 accompagnants «sociaux» : TISF, EJE, ES…)

	<u>Maison Arc en Ciel - LOMME</u> : Accueil le jeudi de 9h à 12h Nombre de séances : 41 Nombre de passages d'enfants : 313 (74 enfants différents dont 53 « nouveaux » et 40 de moins de 2 ans) Nombre de passages d'adultes : 264 (51 familles différentes, 6 accompagnants «sociaux» : Assistante Maternelle, ES, EJE).

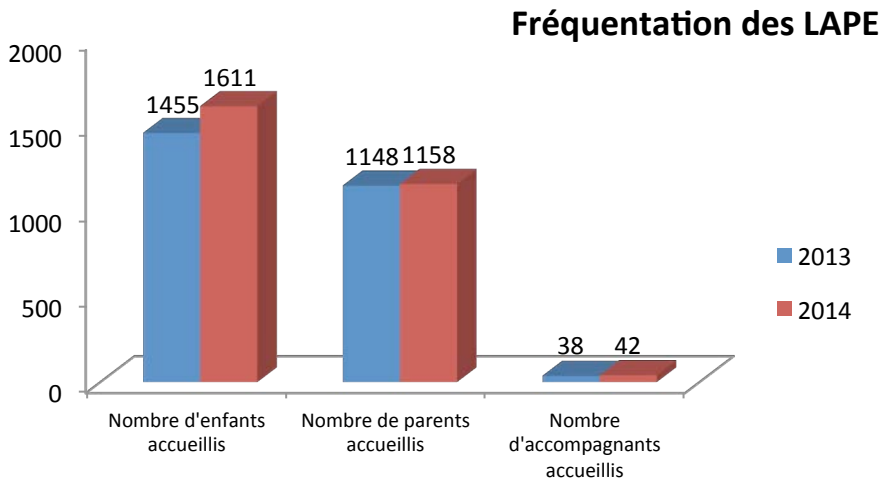

A Lille, on constate une nette évolution de la fréquentation en 2014, ainsi qu'une augmentation du nombre de « nouveaux ».
A Lomme, la fréquentation est globalement stable, une baisse du nombre de séances en 2014 s'explique par le nombre de jours fériés tombant un jeudi en 2014, seul jour d'ouverture de cet accueil.
Nous pouvons expliquer ce phénomène par les effets d'une dynamique partenariale forte : rencontres avec les PMI des quartiers de Wazemmes, Lille Sud, Faubourg, les Centre Petite Enfance, les écoles et les autres partenaires du quartier. A Lomme, une réunion trimestrielle est organisée avec les services « enfance/petite enfance » de la ville. Un travail se fait également avec les différents pôles de l'association, avec des accompagnements de familles à nos permanences. Enfin, le bouche à oreille entre familles permet également de nous faire connaître.

1. LE PUBLIC

Pour les 2 lieux d'accueil, la tranche d'âge 0-2 ans est très fortement représentée. Par nos observations et notre préoccupation de chacun, nous pouvons limiter les risques d'aggravation des symptômes (risques de dépression postnatale, dysfonctionnement des premières interactions, risques d'isolement, difficultés de developpement du bébé ou du tout jeune enfant) et pouvons amener à une résolution rapide des difficultés observées ou énoncées. Ceci renforce notre volonté d'action préventive pendant la période périnatale.
Les enfants de 2 à 3 ans (84) sont également très présents. Le processus d'individuation/socialisation est ainsi accompagné dans des conditions sécurisantes pour l'enfant, ce qui facilite l'accès à la symbolisation et au langage. L'adaptation dans une structure de garde et/ou l'école en est nettement facilité pour l'enfant.

Pour les plus de 3 ans, la Maison Arc en Ciel représente une aire de détente en compagnie d'un parent et même parfois un premier lieu de socialisation pour les enfants issus de familles d'origine étrangère et/ou récemment arrivées en France. Une maman d'un enfant lourdement handicapé a également pu trouver un espace de socialisation précieux en dehors de l'Institut Médico-Educatif.

Les thémes les plus souvent abordés concernent les troubles du sommeil, de l'alimentation, l'agitation motrice, l'inhibition relationnelle et les difficultés de séparation, le retard de langage, de developpement.
Il a été repéré que les difficultés des familles sont souvent liées à l'isolement social, une forme de solitude éducative, et qu'elles viennent rechercher des appuis à la Maison Arc En Ciel. Nous retrouvons d'ailleurs une "fidélisation" nette des familles qui apprécient le lieu et l'accueil.
A Lille, un tiers des familles, dont certaines en grande difficulté, viennent une à plusieurs fois par semaine. La Maison Arc en Ciel représente leur seule sortie en dehors du foyer familial.
A Lomme, cette fidélisation concerne plus de la moitié des familles sur une période de septembre à juillet (année scolaire). Il y a souvent un renouvellement des familles en septembre.
Dans les 2 lieux, chacun vient à son rythme et y trouve un espace d'expression sécurisant.

L'accueil des enfants jusqu'à l'âge de 6 ans permet aux fratries de bénéficier du lieu les mercredis et vacances scolaires. Cette offre est souvent appréciée des familles. La possibilité pour des « professionnels accompagnant » de venir avec un ou plusieurs enfants voire une famille est facilitateur. Cela permet de rendre le lieu accessible à des familles en plus grande difficultés pour qui se présenter seule relèverait de l'impossible. Les partenaires y voient un outil pertinent pour leur accompagnement.

2. PERSPECTIVES 2015

Nous poursuivrons notre implication dans le réseau petite enfance de Lille, sur le Faubourg de Béthune et les quartiers proches (Lille Sud, Wazemmes…) ainsi que sur la ville de Lomme, où un développement de l'activité est en réflexion.
Nous continuerons nos échanges avec les services de PMI, d'AEMO et association de TISF afin de faciliter l'accueil des professionnels accompagnants. L'équipe s'inscrira également dans le réseau départemental des LAEP.
Par ailleurs, nous voulons développer un partenariat proche avec les structures d'accueil type CHRS, dont celles du Pôle Inclusion Sociale, et des structures médicosociales.
Par l'accès à une formation spécifique, l'équipe souhaite développer ses connaissances concernant l'accueil du tout-petit (0-1 an), tranche d'âge en constante augmentation lors des accueils.

C. DIRECTION DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE LA QUALITICATION

Les ateliers et chantiers d'insertion sont donc des dispositifs conventionnés par l'Etat ayant pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail par des actions collectives de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. L'ACI organise le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.
L'utilité sociale des ACI se vérifie notamment au regard de leur mission d'accompagnement social et professionnel des publics embauchés et de leur contribution aux besoins collectifs émergents ou non satisfaits.

L'actualité de nos Ateliers et Chantiers d'Insertion a été fortement marquée en 2014 par une nouvelle réforme du secteur de l'Insertion par l'Activité Economique. Elle apporte des modifications sur le fonctionnement, le financement des structures et sur les modalités de recrutement des salariés en insertion.

L'Etat finance à présent une aide au poste comprenant une partie fixe de 19 200 € et une partie variable, liée à des critères de public accueilli, de taux d'encadrement, de résultats à la sortie de la SIAE (sorties « dynamiques ») et pouvant aller jusqu'à 1 920 €. Le calcul se fait en ETPI (Equivalent Temps Plein d'Insertion), c'est-à-dire selon le volume d'heures de travail sur une année pour un salarié en insertion (1 ETPI correspondant à 1820 heures payées par an, soit 151,67 heures payées par mois).

Les salariés en insertion signent depuis le 1er juillet 2014 des Contrats de travail à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de 4 mois minimum à 24 mois maximum, renouvelables jusqu'à hauteur de 24 mois (possibilité d'aller jusqu'à 60 mois sous certaines conditions). La durée hebdomadaire est comprise entre 20 et 35 H. Les salariés en CDDI entrent à présent dans le calcul de l'effectif total de la structure.

Ces évolutions nous invitent à re-questionner nos modalités de prise en charge. Auparavant calculés sur un nombre de postes, les financements sont à présent calculés selon le nombre d'heures effectivement travaillées par les salariés en insertion. Un suivi au plus près des temps de travail, de l'absentéisme et du « turn over » doit ainsi se mettre en place. Des objectifs de résultat sont clairement énoncés, nous engageant davantage à construire les parcours, penser les sorties et renforcer notre positionnement et nos partenariats avec les acteurs de la formation, de l'emploi et le secteur économique sur notre territoire.

Les Objectifs des ACI sont les suivants :
Les objectifs économiques :
- Développement local : répondre aux besoins non satisfait du territoire en matière de prestations de services dans différents domaines.
- Développer un réseau de partenaires :
    - Aussi bien pour les salariés en insertion (développer les possibilités d'immersions ainsi que le réseau professionnel de chacun) ;
    - Aussi bien au niveau de l'accompagnement socio-professionnel (développer les outils et les possibilités de formation).
- Création d'emplois sur le bassin du Nord;
- Générer des recettes issues de l'activité marchande à hauteur de 30 % des recettes totales.

Les objectifs sociaux :
- Remise au travail des personnes embauchées ;

- Remobilisation :

  - Elle correspond à une action de mise au travail de personnes pour les remobiliser sur le plan social et professionnel. Elle permet une évaluation, une orientation, l'élaboration d'un projet professionnel et la mise en place d'une remise à niveau. Elle vise notamment l'acquisition des comportements appropriés en milieu et situation de travail.
  - L'activité de nos chantiers n'étant pas nécessairement une composante du métier visé par les personnes, elles bénéficient le plus tôt possible de formations pré-qualifiantes en relation avec le projet professionnel élaboré. A l'issue du chantier, les personnes sont orientées soit vers un emploi (aidé ou non), soit, sans interruption, vers des prochaines étapes du parcours, de type formation en alternance, actions de formations…

- **La pré-qualification – la qualification – la certification :**

  - Elles correspondent à des actions de mise au travail de personnes pour les qualifier ou les pré-qualifier. Elles visent l'acquisition de gestes, de comportements, de savoir-faire directement utilisables professionnellement. Elles comprennent une formation à la fois en situation de travail (l'activité) et en dehors (formation complémentaire). Elles sont reconnues par la profession et, à ce titre, travaillent en lien avec les entreprises.

Nos chantiers croisent ces objectifs. Les conditions de réussite de ces objectifs sont :

- Une bonne connaissance du public en insertion, construite à partir d'années d'expérience et de réflexion.
- Une bonne connaissance du **référentiel métier, du référentiel de formation au métier visé, et du référentiel de compétences.**
- Des compétences précises et une expérience prouvée dans un métier et même une filière d'activité bien définie
- La technicité des responsables et des encadrants, alliée à leur motivation, la qualité de la programmation et un niveau d'équipement convenable.
- Des liens avec des réseaux (sociaux et professionnels) sur lesquels s'appuyer en amont et en aval, pour trouver notamment des opportunités d'emploi.
- Un message clair sur l'insertion, la viabilité du chantier et l'avenir des personnes.

Ces nouvelles modalités apportent par ailleurs une forme de souplesse dans l'accompagnement, en permettant d'ajuster le temps de travail et la durée du contrat aux besoins et aux capacités des salariés en insertion tout au long de leur parcours. Il s'agit donc de nous en saisir pour proposer une offre adaptée, individualisée et de qualité. Engagé en 2014, un travail sur l'évaluation et la formalisation des parcours des salariés en insertion se poursuivra en 2015. Le livret de compétences et le Certificat de Qualification Professionnelle « Ouvrier Polyvalent » seront des supports importants dans le suivi des parcours et dans la valorisation de l'accompagnement réalisé.

Salariés en insertion par classe d'âge

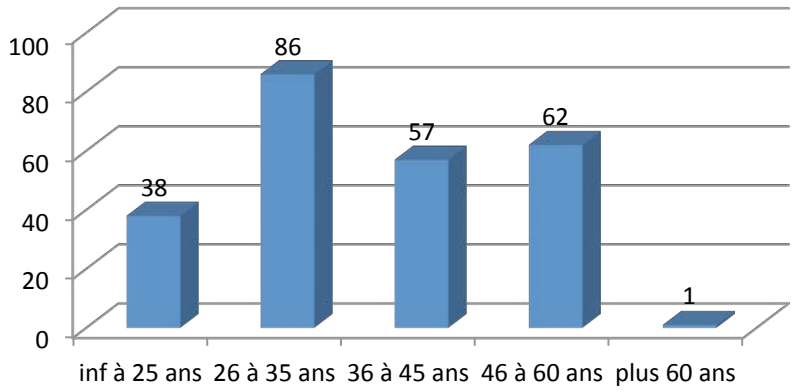

Durée des accompagnements

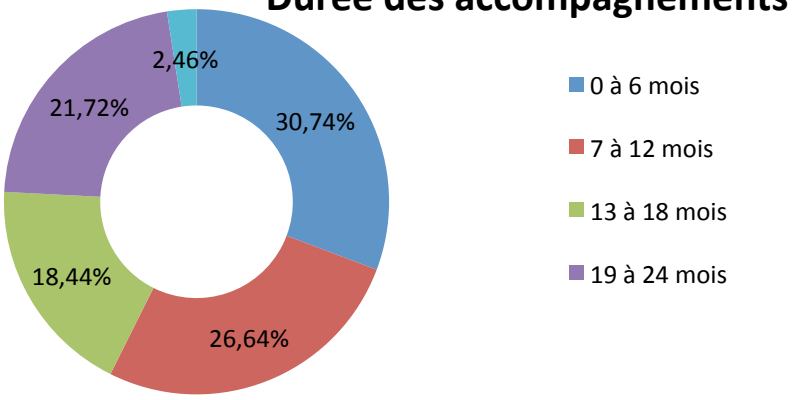

Une durée moyenne d'accompagnement de 14 mois.

Sorties

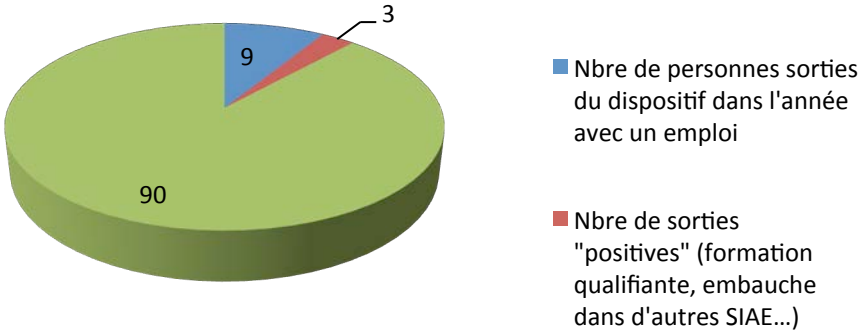

C.1. ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
L'ESPAS	L'ESPAS, service de La Sauvegarde du Nord, est une SIAE portant des Ateliers Chantiers d'Insertion. Installé à Lambersart, il est conventionné par l'Etat par l'intermédiaire de la DIRECCTE et de la DDCS. Il est agréé pour 37,1 ETP de CDDI par le Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE) et conventionné par le PLIE de la Métropole Nord Ouest. L'ESPAS a proposé en 2014 les activités suivantes : - Entretien de locaux : Nettoyage des locaux (28 salariés) et Second-œuvre bâtiment (9 salariés) - Nature et environnement : Espaces verts et déchets verts (25 salariés) - Jardin d'animation et de découverte (17 salariés).
La ferme des Vanneaux	Situé à Roost-Warendin, l'Atelier Chantier d'Insertion de la Ferme des Vanneaux est agréé pour 66,85 ETP de CDDI par le Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE). La Ferme des Vanneaux propose différentes activités en 2014 : – Les chantiers cultures/maraîchères, animation/élevage (20 salariés) – Le chantier restauration / traiteur (18 salariés) – Les chantiers environnementaux (14 salariés), espaces verts (22 salariés) – Le chantier bâtiment (16 salariés).

1. ACTIVITE

En 2014, 6 campagnes de recrutement ont été organisées par l'ESPAS qui a également reçu des candidatures « au fil de l'eau » dans le cadre d'une convention avec le PLIE de la Métropole Nord-Ouest. Globalement, les référents nous ont adressé 145 candidatures (100 l'an dernier). Parmi celles-ci :

- 45 ne se sont pas présentées au(x) rendez-vous
- 29 candidats intègrent l'ESPAS après vérification de l'agrément, après les deux entretiens réalisés par la conseillère socioprofessionnelle et l'encadrant technique et après signature d'un contrat de travail,
- 71 personnes ont été reçues sans suite positive donnée.

29 personnes ont quitté l'ESPAS pendant l'année.

125 personnes ont été reçues par l'accompagnante socio professionnel de la Ferme des Vanneaux. Les candidatures sont essentiellement orientées par CAP EMPLOI, les référents RSA, les missions locales et Pôle emploi. Parmi ces orientations :

- 15 ne se sont pas présentées au(x) rendez-vous
- 79 candidats ont intégré la Ferme après vérification de leur agrément, après les deux entretiens réalisés par la conseillère socioprofessionnelle et l'encadrant technique et après signature d'un contrat de travail,
- 3 personnes ont été reçues sans suite positive donnée.

69 personnes ont quitté la ferme pendant l'année.

La typologie du public

79 salariés en insertion ont travaillé en 2014 à l'ESPAS (contre 82 l'an dernier) dont 73,4 % d'hommes et 26,6 % de femmes (82,9 % d'hommes et 17,1 % de femmes en 2013).
L'activité qui a accueilli le plus de personnes est celle de l'entretien des locaux (28 salariés soit 35,4 % du total, suivi de près par les espaces verts (25 salariés, 32,6 %), puis le jardin d'animation (17 personnes, 21,5 %). Enfin, le second œuvre bâtiment a salarié 9 personnes.
Les deux seules activités « féminines » sont l'entretien des locaux et le jardin d'animation (respectivement 11 et 10 femmes chacune), les deux autres n'employant que des hommes.

En 2014, la moyenne d'âge des salariés en insertion est de 39 ans (chiffre identique à celui de l'an dernier) ce qui est cohérent avec le fait que la moitié des personnes appartient à la classe d'âge 26-49 ans.

165 salariés en insertion ont travaillé en 2014 à la Ferme des Vanneaux (162 en 2013), avec 1/3 de femmes et 2/3 d'hommes. Les deux activités plus « féminines » sont la restauration- traiteur et l'animation –élevage. Cependant, nous nous efforçons d'avoir des candidatures de femmes en bâtiment et espaces verts mais elles sont rares.
La moyenne d'âge des CDDI est de 34 ans, 1/3 des salariés en insertion appartiennent à la classe d'âge 25-35 ans.

Les prescripteurs par ordre d'importance sont les référents du PLIE MNO (31 sur 79, soit 39,2 %), suivis de Pôle Emploi (34,2 %), et de la Mission locale MNO (13,9 %), les autres acteurs prescrivant peu de personnes.

La durée moyenne de présence des personnes depuis leur entrée dans la structure est de 14 mois en légère hausse par rapport à 2013 (13,2 mois). La répartition par tranche de 6 mois nous renseigne sur le fait que 51,3 % des personnes sont présentes depuis plus d'un an (contre 47,5 % l'an dernier).

60,7 % des personnes ont un niveau VI ou V bis contre 56,1 % en 2013, indiquant ainsi une augmentation de la non-qualification. On notera qu'une personne est titulaire d'un Master 2.

75,9 % des personnes avant leur entrée à l'ESPAS étaient allocataires des minimas sociaux (ARE, ASS, RSA, AAH, ATA) chiffre en baisse par rapport à celui de 2013 (86,6 %) s'expliquant par la hausse du nombre de personnes sans ressources. Ce résultat est parfaitement compatible avec l'objectif d'un ACI d'accueillir les personnes les plus éloignées de l'emploi.

La moitié des personnes est demandeur d'emploi de longue durée (plus de deux ans), chiffre en forte baisse par rapport à 2013 (61 %) s'expliquant par le recrutement plus important de jeunes de moins de 26 ans.

Le public de la Ferme des Vanneaux est également peu qualifié et avec peu d'expérience professionnelle :

- 92,13 % des personnes ont un niveau VI ou V bis.
- 70,91 % des personnes bénéficient du RSA (PPAE ou CER) avant leur entrée à l'ACI.
- 43,63% sont demandeur d'emploi de longues durées ; 8,5% ont une reconnaissante TH (travailleur handicapée), 5,45% bénéficie des ASS et 3% n'ont aucune ressource.

La durée moyenne de présence en mois des personnes depuis leur entrée dans la structure est de 13 mois (19 mois en 2013).

En 2014, sur 79 personnes accompagnées par l'Espas, 15 sont accueillies dans des structures d'hébergement (une personne a été accueillie dans 2 structures différentes sur l'année).

CHRS Revivre de l'association VISA La Madeleine	3
CHRS Les Moulins de l'Espoir Armée du Salut Lille	2
CHU Mons-en-Baroeul, La Sauvegarde du Nord	2
Foyer Mère enfant de l'EPDSAE de Lambersart	2
Foyer Association AIR Marcq-en-Baroeul	1
Maison Relais Lambersart, la Sauvegarde du Nord	1
CHU Saint-Antoine, La Sauvegarde du Nord	1
Foyer Arbre de vie de l'Association Bon Pasteur Accueil de Marquette-lez-Lille	1
Le Centre d'accueil pour les immigrés le FARE de Lille	1
Logement tremplin du CCAS Lambersart	1
Service Action Educative de DIVA Chambre en ville, La Sauvegarde du Nord	1
Total	**16**

Concernant la Ferme des Vanneaux, sur 165 personnes accompagnées, 4 sont accueillies dans une structure d'hébergement.

CHRS Les Tisserands	2
Foyer Les Parsiaux	1
Foyer Le Villers	1
Total	**4**

L'accompagnement social

336 accompagnements sociaux ont été réalisés à l'ESPAS en 2014 pour 79 personnes accompagnées (533 en 2013 pour 82 personnes). 57,2 % s'effectuent dans le cadre d'actions collectives (44,3 % en 2013) et 42,8 % dans le cadre d'actions individuelles (55,7 % en 2013).

A la Ferme des Vanneaux, 538 accompagnements sociaux ont été réalisés en 2014 pour 165 personnes accompagnées. 52,4 % se sont déroulés dans un cadre collectif (logement, budget, addictions…).

Les actions collectives concernent d'abord de la remobilisation et du soutien psychologique, puis des actions liées à la citoyenneté (élections présidentielle, législative, professionnelle et comment s'inscrire sur les listes électorales) et au développement durable (tri sélectif) et des actions d'aide à la mobilité (cf. action Transpole).
Les actions individuelles, plus variées, concernent :

- La remobilisation et le soutien psychologique pour 34 salariés accueillis et les problèmes de comportement pour 20 salariés,
- La résolution de problématiques sociales, traitées en interne, mais aussi en externe par la mobilisation de « la boîte à outils » du territoire via les partenariats de la structure. On citera l'accès au logement et aux dispositifs de santé, la prise en charge d'addictions, le montage de dossier de surendettement…

L'accompagnement professionnel

715 accompagnements professionnels ont été réalisés à l'ESPAS en 2014 (749 pour 82 personnes en 2013). Ce sont majoritairement des actions individuelles menées en interne de l'ESPAS (534 soit 74,6 %).
Les 2 actions collectives internes (Accueil, écoute, orientation et Accompagnement dans la mise au travail) intéressent l'ensemble des salariés accueillis. Les actions individuelles qui concernent l'ensemble des salariés sont le cœur même de notre accompagnement professionnel, à savoir :

- Accueil, écoute, orientation,
- Accompagnement dans la mise au travail,
- Evaluations des capacités et des compétences,
- Appui à l'élaboration du projet professionnel,
- Suivi de la mise en œuvre du projet professionnel,
- Evaluations et aptitude au poste de travail,

Enfin, dans le cadre de l'accès à un emploi :

- 20 personnes ont été orientées vers le PLIE MNO ou des structures extérieures pour faire de la médiation emploi et toutes ont été aussi aidées par l'ESPAS pour accéder à un emploi
- 28 personnes ont bénéficié d'une ou plusieurs actions de formation soit un total de 41 formations dont 1 bilan de compétences
- 7 ont été aidées pour passer leur permis de conduire.

A la Ferme des Vanneaux, l'accompagnant socioprofessionnel reçoit le salarié en insertion, a minima, pour 5 entretiens sur 24 mois. La fréquence des entretiens est ajustée, selon le projet, la formation envisagée, les recherches d'emploi, les freins à lever. 588 entretiens ont été menés en 2014.
Des évaluations tripartites (salarié, accompagnant socioprofessionnel, encadrant) ont lieu une fois par trimestre, afin d'échanger sur les savoirs faire, compétences et savoir être du salarié.

Ainsi,

- 45 salariés ont été accompagnés dans la recherche d'un emploi.
- 143 salariés ont pu réaliser ou entamer un projet professionnel avec l'accompagnant socio professionnel
- 8 salariés ont été orientés vers la BGE
- 5 salariés ont bénéficié d'ateliers TRE de partenaires du territoire
- 2 salariés sont accompagnés par IDEES formation.

<u>La formation</u>

En 2014, 29 personnes de l'ESPAS ont réalisé 1 627 heures de formation individuelle dont 120 hors temps de travail (1200 heures pour 2013). Trois formations collectives ont eu lieu à l'ESPAS :

- Deux ateliers sur la citoyenneté pour inciter les salariés à s'inscrire sur les listes électorales et à participer aux élections nationales et professionnelles (CE et DP),
- Un atelier sur la gestion des déchets animé par un technicien spécialisé de LMCU
- Un atelier TRANSPOLE sur l'utilisation des réseaux de transport.

72 salariés de la Ferme des Vanneaux ont suivi une formation. Certains ont bénéficié de plusieurs formations (99 actions de formation au total) :

- 4 personnes ont participé à une formation qualifiante
- 68 personnes ont participé à la formation « Gestes et Postures »
- 11 personnes ont bénéficié d'une remise à niveau via le dispositif Compétences Clés (pour lequel nous sommes prescripteurs).
- 21 personnes ont bénéficié d'une remise à niveau dispensée par Culture et Liberté tous les mercredi matin sur le site de la Ferme (21 personnes réparties en 2 groupes : le premier de janvier à juin et le deuxième de septembre à décembre).

La formation dans une entreprise en milieu ordinaire de travail : l'immersion

Afin de se confronter à un environnement professionnel peu ou pas connu pour certains, d'initier une démarche de recrutement, d'acquérir de nouvelles compétences, de confirmer ou infirmer un projet professionnel, les salariés des ACI ont la possibilité d'être en immersion dans une entreprise classique.
A l'issue de celle-ci, une rencontre a lieu en présence du salarié, de la conseillère socioprofessionnelle et du tuteur de l'entreprise afin d'évaluer le travail effectué.

En 2014, 5 immersions externes ont été réalisées pour des salariés en insertion de l'ESPAS contre 3 en 2013 (durée moyenne : 2 semaines et 26 heures par semaine).

Devant la difficulté de trouver des lieux d'immersion et devant la demande de certains établissements de la Sauvegarde, il a été décidé de poursuivre en 2014 la mise en place des « Immersions internes ». Elles se réalisent exactement dans les mêmes conditions que les immersions classiques en insistant plus particulièrement sur l'autonomie de travail et la délégation de l'encadrement de la personne.
Cinq salariés en insertion de l'équipe Bâtiment ont réalisé au CHU Saint-Antoine et à l'Institut Fernand Deligny (IFD) 4 immersions internes pour un total de 8 semaines. Une salariée a effectué une immersion à l'IFD au service restauration pour une période de 4 semaines.

10 personnes de la Ferme des Vanneaux ont également effectué une immersion en entreprise. Plusieurs entreprises partenaires du territoire ont accueilli des salariés en immersion sur différents postes :

- FCS Distribution Dechy (plombier)
- AMAP du Marais (maraîcher)
- Ecole Brassens Prévert Auby (ATSEM)
- SARL Sarceline - Promocash Douai - (agent de nettoyage)
- Garage du Pont de Sin (carrossier peintre)
- CORBIER Pascal (maréchal ferrant)
- Société ONET Santé (agent de bio nettoyage)
- Match Douai (hôtesse de caisse)
- Société ELIOR Service santé (agent de service en milieu hospitalier)
- Boulangerie Patisserie Treizebré (vendeuse en boulangerie).

L'accompagnement santé

Les problématiques santé sont un frein au retour à l'emploi. Il est d'ailleurs à noter que, sur 165 salariés présents à la Ferme des Vanneaux en 2014, la majorité ont un problème de santé (physique, psychologique, addiction...).
Les actions santé proposées répondent aux besoins exprimés par les salariés en insertion et/ou repérés par l'équipe. Elles sont élaborées en concertation avec la Chef de Service, la médiatrice santé, les accompagnants socioprofessionnels et les encadrants techniques, mais également avec le comité de pilotage des actions santé qui regroupe 13 associations et structures du Douaisis.
Avec l'aide des partenaires santé, nous avons pu mener à terme les actions envisagées, actions financées dans le cadre de subvention du département et de l'ARS, notamment pour le projet 1, 2, toi santé.

Les sorties

En 2014, 29 personnes ont quitté l'ESPAS et 27 personnes sont sorties en ayant au moins trois mois de présence.
Les sorties se décomposent ainsi :

- Sorties dans l'emploi durable : 6 (taux de 22 % identique que celui en 2013)
  - . 3 CDI
  - . 2 créations d'entreprise
  - . 1 contrat de professionnalisation de 8 mois
- Sorties vers un emploi de transition
  - . 1 CDD moins de 6 mois
- Sorties positives
  - . 1 formation qualifiante

Soit un total de 8 sorties dynamiques (taux de 30 %).

- Autres sorties : 19 (taux de 70 %)
  - . En attente de filiarisation emploi par le PLIE MNO : 6
  - . Au chômage : 8
  - . Congés maternité : 2
  - . Maladie : 2
  - . Sans nouvelles : 1.

71 personnes ont quitté la Ferme des Vanneaux. Parmi elles, 4 sorties positives (taux de 6%) :

- 1 CDD - 6 mois
- 1 création entreprise
- 2 formations : AMP et agent de propreté et de nettoyage.

Les autres sorties se décomposent notamment ainsi :

- 4 ont mis fin à leur contrat avant la fin de la période d'essai
- 4 ont été licenciés pour faute
- 1 a démissionné
- 39 se sont vus refuser le renouvellement de leur contrat (défaut d'investissement dans les démarches socioprofessionnelles, état de santé ne permettant pas la poursuite du contrat…)
- 4 salariés n'ont pas souhaité renouveler leur contrat (raisons personnelles, déménagement, grossesse…).

La majorité des salariés sortis sont à la recherche d'un emploi.
La pauvreté du bassin d'emploi de Douai (taux de chômage de 15,7% en septembre 2013) rend complexe les sorties vers l'emploi, renforcé par les difficultés de mobilité et l'étendue du territoire.
De plus les niveaux de formations sont très bas et les problématiques santé importantes.

Il est à noter que nous avons accueilli plus de personnes allocataires du RSA que prévu en raison d'un arrêt des prises en charges par Pôle Emploi.
On notera une progression dans le cadre des participations aux multiples axes de formations mais aussi concernant les immersions en entreprises et les actions de santé individuelles ou collectives.

<u>L'accompagnement professionnel</u>

Cette année a été marquée par la réforme de l'IAE qui est entrée en vigueur au 1er juillet 2014. L'un des principaux changements est le passage du CUI – CAE au CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion).
La mise en place de l'accompagnement débute avec un premier entretien entre l'accompagnant, la médiatrice santé et l'encadrant technique dans le mois suivant son arrivée.

Cette rencontre s'appuie sur un livret d'évaluation, rempli conjointement par l'encadrant et le salarié (auto-évaluation).
Cette première rencontre formelle permet d'échanger autour :

- du cadre du chantier d'insertion
- des éventuelles difficultés rencontrées dans la mise au travail et/ou l'adaptation à l'équipe
- des difficultés sociales
- des compétences professionnelles/techniques
- du parcours professionnel antérieur
- du projet professionnel et du projet de vie.

La présence de la médiatrice santé permet de mettre l'accent sur le « capital santé » et son importance dans l'insertion professionnelle.
Durant le parcours du salarié au sein du chantier d'insertion, des rencontres tripartites (ASP/ encadrant technique / salarié) sont organisées afin :

- d'évaluer ses savoirs faire et être
- d'évaluer ses compétences techniques
- d'échanger sur son parcours dans le chantier
- de le repositionner, si besoin, dans une démarche d'insertion
- de mettre en place et d'ajuster les démarches à réaliser pour son insertion professionnelle.

L'accompagnant socioprofessionnel est le garant du suivi socioprofessionnel de tous les salariés en insertion. Ainsi, les encadrants techniques travaillent au quotidien avec les salariés sur les chantiers, repèrent leur compétences, les forment et surtout les écoutent. L'accompagnement socioprofessionnel rencontre régulièrement les salariés en entretiens individuels et surtout en entretiens tripartites avec leur encadrant, pour travailler leur disponibilité à l'emploi.
L'accompagnant socioprofessionnel repère où en sont les salariés dans leur parcours. Le livret d'évaluation est utilisé tout au long du parcours, lors de rencontres tripartites avec l'encadrant technique. Les objectifs sont revus en fonction de l'évolution de la situation du salarié. S'il rencontre des problématiques personnelles trop lourdes pour pouvoir envisager de retrouver un emploi, l'accompagnement se fait en lien avec des partenaires extérieurs (structures de santé, de logement…). Lorsque les salariés ont un projet professionnel ou de formation claire, l'accompagnement se fait en partenariat avec l'association IDEES qui élabore avec eux un projet de formation ou fait directement de la prospection d'emploi. Les immersions en entreprise ou les bilans de compétences peuvent également être mobilisés.

Au terme du contrat, un dernier entretien tripartite a lieu afin d'établir un bilan du parcours. Le livret d'évaluation est remis au salarié et il est informé qu'un accompagnement post-chantier est possible durant les mois suivant son départ.

AXES DE TRAVAIL

∗ Le renforcement des liens avec les entreprises et les SIAE

Objectifs :
Améliorer l'insertion professionnelle des personnes en CDDI, augmenter la part variable du financement des CDDI. Il s'agit ainsi de :

- Création d'un réseau d'entreprises partenaires afin d'avoir des lieux d'immersion et d'augmenter les entrées des personnes en insertion sur le marché classique du travail. Pour ce faire, des entreprises seront « démarchées » par la Direction et le personnel permanent de l'ESPAS. La CIP de l'ESPAS de la Ferme des Vanneaux va suivre une formation de l'URIAE intitulée « Développer son partenariat entreprises pour l'emploi des salariés en parcours ».

- Visite d'entreprises : Afin que les personnes prennent conscience de la réalité de l'activité économique, des salariés en insertion visiteront le plus possible des entreprises partenaires
- Signature de convention avec des SIAE partenaires (Vitamine T, Interm'aid, …) afin de « filiariser » les parcours des personnes en CDDI.

* **La poursuite du projet du Site d'Insertion Durable (SID)**

Objectifs

- Créer un lieu de formation aux métiers d'avenir : Chaque année, des salariés engagés dans un parcours d'insertion avec un projet validé dans les métiers du bâtiment seront formés à l'obtention d'un Certificat de Qualification Professionnelle aux métiers de l'écoconstruction et de l'éco-rénovation afin d'intégrer le marché du travail.
- Construire un bâtiment durable vitrine de l'écoconstruction : Créer une nouvelle infrastructure d'accueil des publics, intégrée au jardin d'animation et de découverte. Réaliser une véritable vitrine de l'éco construction exemplaire répondant aux dernières exigences des normes basse consommation.
- Créer un lieu d'éducation à l'environnement : Faire du Site d'Insertion Durable un lieu référence en matière de développement durable ouvert à tout type de publics pour promouvoir à la fois l'écoconstruction et la biodiversité. Proposer au travers de ce lieu un véritable parcours pédagogique où les salariés en insertion valoriseront leurs savoir-faire, savoir-être et compétences techniques.
- Mobiliser les acteurs économiques et sociaux autour de l'emploi durable : Créer des contacts directs et durables avec les professionnels du bâtiment et de l'écoconstruction, les organismes de formation, et les partenaires de l'emploi. Il s'agit d'adapter les formations aux enjeux du secteur en termes d'employabilité et de compétences et insérer durablement les salariés accueillis dans le monde du travail.

Publics concernés

Pour les besoins des entreprises : Stagiaires de la formation professionnelle, demandeurs d'emploi, allocataires de minimas sociaux, étudiants en formation initiale ou continue...
Pour l'éducation à l'environnement et au développement durable : Enfants et adultes des groupes scolaires, centres sociaux, centres de loisirs, associations.

Le lieu de formation

La construction du bâtiment durable sera pour l'ESPAS un support essentiel pour étendre ses activités d'insertion et former ses salariés aux techniques de l'éco construction. Les entreprises du secteur BTP ont de réelles attentes quant au recrutement de personnes ayant des compétences dans ces domaine : étanchéité, isolation, ossature bois…
C'est en ce sens que La Sauvegarde du Nord et l'ESPAS souhaitent répondre de manière efficace et cohérente aux besoins des entreprises du BTP, aujourd'hui situés dans la construction durable.

Un chantier novateur

L'entreprise qui sera choisie sera spécialisée en construction bois. Elle formera nos salariés en insertion afin qu'ils réalisent encadrés la majeure partie du chantier, une démarche novatrice qui leur permet d'être impliqués à 100 %. Les salariés en insertion pourront développer plusieurs compétences : montage bois, isolation, menuiserie, enduit, peinture…

* **La création d'un CQP « salarié polyvalent » avec Chantier Ecole et le lien avec le Site d'Insertion Durable :**

Objectif : Augmenter la qualification des publics.
Le dispositif de formation du projet SID s'articulera autour d'un certificat de qualification professionnelle. La mise en place de cette formation permet de pérenniser la démarche initiée sur le chantier et de développer un nouveau support d'insertion dédié à l'éco construction.

Définition du CQP et objectifs

Créés et délivrés par les branches professionnelles, les Certificats de Qualification Professionnelle permettent aux salariés d'acquérir une qualification opérationnelle reconnue. Le CQP n'est pas un diplôme en tant que tel reconnu par l'Education Nationale, mais il est créé par une branche professionnelle, donc reconnu par la convention collective ou l'accord de branche auquel il se rattache.

Le CQP : La formation: 5 salariés en cours de formation

Afin de mettre en œuvre le CQP au sein de La Sauvegarde du Nord et ses 2 ACI, 5 salariés de l'ESPAS et de la Ferme des Vanneaux suivent une formation de 12 jours dispensée par Chantier Ecole intitulée « Réussir son chantier école ». Indispensable dans le cadre de la mise en œuvre d'un CQP, elle permettra aussi de travailler l'ensemble des supports nécessaires à la bonne mise en œuvre de l'offre de service : livret d'accueil, livret d'évaluation, attestation de compétences…

- **Projet architectural FDV**

Un projet visant le site de la ferme des vanneaux est en cours. Il s'agit de travailler en lien avec un paysagiste, un architecte sur l'aménagement de l'espace « ferme pédagogique », espace visiteur, habitats animaliers…mais également de se réapproprier les locaux (château, accueil, ferme…) afin d'amener une cohérence, une praticité sur le site.

3. FOCUS THEMATIQUES, ACTIONS SPECIFIQUES

- **Mise en place du logiciel LEA de Chantier Ecole**

Afin d'optimiser l'accompagnement des publics, la construction de parcours emploi, la production des bilans pour les partenaires et les demandes de financement, etc., les personnels permanents des ACI de la Sauvegarde du Nord ont suivi une formation de Chantier Ecole afin de mettre en œuvre le logiciel LEA qui permet de recueillir l'ensemble des données relatives au parcours et à l'accompagnement des personnes en insertion.

- **Une réalisation exemplaire : un chantier de défrichage commandé par la SNCF**

Une convention de partenariat national a été signée entre la SNCF et la FNARS pour favoriser l'intervention de chantiers d'insertion dans le cadre d'une action nationale de propreté des sites de la SNCF (gares, abords de gares, voies de chemin de fer…). L'ensemble des régions SNCF a été sollicité pour recenser les interventions de nettoyage et de propreté à réaliser sur leurs territoires et ainsi améliorer la perception de l'environnement ferroviaire pour les voyageurs au quotidien. L'événement de clôture de cette opération « grand nettoyage » a eu lieu le 5 juin (journée mondiale de l'environnement) à Paris, en présence de Guillaume Pépy, président de la SNCF et de Louis Gallois, Président de la FNARS. Nous nous sommes positionnés sur une opération de gros défrichage d'un site situé aux abords de la Gare Lille Flandres. Un comité de sélection national de la SNCF a validé nos propositions.

Le travail a été réalisé entre le 3 et le 12 juin 2014 par 18 salariés en insertion de l'activité Espaces verts et déchets verts du Chantier d'Insertion ESPAS encadrés par 2 encadrants techniques.
Les salariés en insertion ont effectué ce chantier en alternant production et formation, ce qui a permis de l'acquisition et de développement de savoir-faire, savoir-être et compétences techniques particuliers. La pédagogie dispensée les a aussi aidés à prendre conscience de la nécessité de respecter strictement les consignes de sécurité sur un chantier qui peut être dangereux.

A la suite de ce chantier, nous a été proposé de mesurer lors du 1er semestre 2015 l'impact social et économique de l'ESPAS. Il s'agit de mesurer la valeur créée par une structure sur son territoire et son impact environnemental.

Cette démarche permettra de se doter d'un outil efficace pour la prise de décision, pour la négociation budgétaire et pour mieux construire une argumentation politique. Il s'agit aussi d'enclencher un cercle vertueux quant à la dépense directe ou indirecte de matières fossiles.

Deux sociétés, EKODEV (cabinet spécialiste de la structuration de démarche de développement durable en entreprise) et Goodwill Management (cabinet de conseil en performance économique responsable) vont réaliser ces mesures grâce à des modèles informatiques qu'elles ont développés. A partir des données de l'ESPAS de nature comptable, de consommation de matières 1ères et de produits finis, sur les publics accueillis, 3 bilans vont être calculés :

- Le bilan des Bénéfices Cachés de l'insertion par l'activité économique (bénéfices induits pour la collectivité)
- Le bilan de la propagation de la richesse créée sur le territoire (dépenses, consommation des salariés de ces structures, …)
- Le bilan carbone : mesure de l'impact environnemental.

Ce travail sera finalisé en avril 2015 et sera étendu à la Ferme des Vanneaux.

∗ Un exemple de chantier mené à la Ferme des Vanneaux : « du bois brut à la barrière »

Nous avons réalisé un chantier sur le Bois de l'Aumône sur la commune de Faumont (59).

Contexte :

Le Bois de l'Aumône renferme des essences dite nobles et en âge d'être récoltée (chêne pédonculé). Les gardes ont fait appel à nos services pour contribuer à cette récolte. Les arbres, une fois abattus, servent à réaliser des barrières, des poteaux anti-intrusion, des planches … pour qu'une fois assemblée, ces dispositifs soient installés sur les sites.
L'équipe était composé de 7 salariés en insertion et d'un encadrant technique.

La commande :

Les gardes départementaux l'ont divisé en plusieurs étapes :

- Recepage de ligneux, abattage de petits sujets et création de placettes d'abattage.
- Mise en place des branches le long du chemin d'accès et stérage du petit bois pour exportation.
- Broyage des branches.
- Acheminement des produits issus de la scierie mobile au local des gardes.

Cette expérience donne envie de poursuivre le cheminement du bois. Il est d'ailleurs prévu pour l'équipe d'assembler les barrières et de les disposer/remplacer sur les différents sites lors d'un prochain chantier.

∗ Les actions santé

Le projet 1, 2, toi santé déposé à l'ARS (Agence Régionale de la Santé) en 2014 regroupe plusieurs actions qui ont pour but la sensibilisation, le dépistage et l'accompagnement vers la prévention et le soin :

- Atelier diététique, activité physique et jardinage
- Action santé au travail : Geste et posture (TMS mal de dos).
- Action de prévention autour de la vaccination
- Prévention Vie Libre
- Forum santé
- Dépistage cardio-vasculaire et diabète
- Gynoquid.

Certaines actions ont évolué par rapport à 2013 en fonction des demandes des salariés en insertion et du travail mené avec la médiatrice santé.
Le comité de pilotage des actions santé est important : il réunit 13 structures du Douaisis.

« Le Jardin du bien être du SIRA »

Une action partagée, menée en 2013 et 2014, dont l'objectif est de promouvoir une bonne hygiène de vie (alimentation, activité physique, sommeil, comportements à risque, hygiène...) dans le but d'améliorer le bien-être des personnes en situation de précarité.

Ce projet est porté par le Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux (SIRA) ; il est financé par l'ARS.

Le chantier cultures maraichères intervient dans l'aménagement d'un jardin situé à coté du presbytère de CANTIN. Ce sont des moments d'échanges « actifs » ou chaque participant met « la main au jardin ».

Les produits récoltés sont ensuite transformés avec l'animatrice sociale du SIRA.

Le but est d'amener des connaissances théoriques et pratiques en jardinage. Les salariés en insertion échangent beaucoup avec les participants de l'action : connaissance du sol, travail de la terre, répartition des semences, désherbage, récolte…

* **« Autour d'une friperie… »**

Le projet

L'action « Autour d'une friperie… » a été conçue à partir de la réalisation d'une bourse aux vêtements annuelle (mise en place depuis 2010 au sein de la Ferme des Vanneaux) mais aussi à partir du constat fait en CTA du manque d'activité proposée aux femmes.

Il s'agissait de proposer un ensemble d'activités liées à l'entretien du linge d'occasion.

L'action a été animée par Carine Zaccaria, accompagnante socioprofessionnelle, et co-animée par différents partenaires dans les domaines de la santé, du logement, de l'emploi…

En 2013, le deuxième groupe avait démarré le 5 novembre ; il s'est terminé le 11 mars 2014. Le troisième groupe s'est déroulé du 6 mai au 7 octobre 2014.

Cette action est financée par le conseil général.

* **L'Atelier Recherche Logement**

Comme en 2013, il nous semblait intéressant de travailler avec les collègues de cette action. En effet, nombreux salariés souhaitent obtenir un premier logement, cherche dans le parc privé mais en vain ; une colocation, ont des dettes…

Les salariés de la Ferme expriment leurs difficultés en matière de logement : hébergés, mal logés, impayés, expulsion… Un travail avec les « actions logement » du Dispositif du Douaisis a ainsi été mené. Gaëtane PRIEM et Sabrina TINTINGER ont rencontré les salariés 2 fois sur l'année afin de leur exposer le contenu de l'atelier. Suite à cela, des salariés se sont inscrits et ont participé à l'action. Cette action a pris fin au 31/12/2014.

3.1 LES RESSOURCES HUMAINES

ESPAS

Nombre de salariés	Salariés permanents : 9 ETP Salariés en insertion : agrément pour 37,1 ETP de CDDI d'Insertion, 79 personnes accueillies en 2014
Qualifications des salariés permanents	L'accompagnement des personnes en insertion est assuré pour chaque activité par un professionnel qualifié nommé « encadrant technique ». L'encadrement tient compte des contraintes de la production, favorise l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être et assure ou oriente la personne vers un accompagnement social adapté à ses difficultés. A l'ESPAS, chaque salarié bénéficie aussi du concours d'une Conseillère socioprofessionnelle afin d'inscrire l'étape ACI dans le projet global d'insertion sociale et professionnelle de la personne, dans la continuité du parcours garanti par le référent du PLIE. Pendant toute la durée du contrat, l'accompagnement porte à la fois sur la résolution des

	difficultés d'insertion sociale (santé, logement, ressources, ...) et sur la montée en professionnalisation par l'acquisition ou le développement de compétences techniques et la montée en qualification par la formation professionnalisante, voire qualifiante. Cet accompagnement est par ailleurs concerté et articulé avec le référent de parcours de manière à assurer une cohérence des actions. L'administration de l'opération est assurée par une secrétaire, l'équipe est animée par un chef de service. Enfin, un Directeur de l'Insertion professionnelle et de la qualification dirige depuis août 2014 les deux ACI de la Sauvegarde du Nord. Les qualifications représentées à l'ESPAS sont donc : - 5 encadrants techniques - 1 secrétaire - 1 Conseillère d'insertion professionnelle - 1 Chef de service - 1 Directeur
Formations 2014	Les salariés permanents cités ci-dessus se professionnalisent régulièrement. En effet, tous les salariés ont au moins suivis une formation, certains trois. Pour le détail, voir le tableau ci-dessous.

Intitulé de la formation	Type de formation	Durée moyenne par participant (en Nb heures)	Nb de salariés permanents bénéficiaires
Présentation du logiciel LEA par Chantier Ecole	Apprentissage d'un logiciel de gestion des publics et des actions pour les ACI	3	8
La méthodologie de projet	CAFERUIS	28	1
Gestion des paies	Comptable	3	1
Gestion des conflits et des personnalités difficiles	Management	35	1
Sauvetage et sécurité incendie	Sécurité	3	8
Recyclage SST	Sécurité	7	1
Formation fonction commerciale	Commerce	28	2
Prévention des TMS	Santé au travail	35	1
Développer une culture Prévention des Risques Professionnel et création d'un document unique	Prévention	40	1

Ferme des Vanneaux

Nombre de salariés	15 Salariés permanents : 1 directeur, 1 chef de service, 7 encadrants techniques, 2 accompagnants socio professionnels, 1 médiatrice santé, 1 emploi d'avenir « assistant animation », 1 secrétaire de direction, 1 comptable, 1 chargée de paie. 90 Salariés en insertion : agrément pour 66,85 ETP de CDDI d'Insertion, 165 personnes accueillies en 2014
Qualifications des salariés permanents	L'accompagnement des personnes en insertion est assuré pour chaque activité par un professionnel qualifié nommé « encadrant technique ». L'encadrement tient compte des contraintes de la production, favorise l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être et assure ou oriente la personne vers un accompagnement social adapté à ses difficultés. Pendant toute la durée du contrat, l'accompagnement porte à la fois sur la résolution des

	difficultés d'insertion sociale (santé, logement, ressources, ...) et sur la montée en professionnalisation par l'acquisition ou le développement de compétences techniques et la montée en qualification par la formation professionnalisante, voire qualifiante. Cet accompagnement est par ailleurs concerté et articulé avec le référent de parcours de manière à assurer une cohérence des actions. L'équipe est animée par une chef de service. Enfin, un Directeur de l'Insertion professionnelle et de la qualification dirige depuis août 2014 les deux ACI de la Sauvegarde du Nord. Les qualifications représentées à l'ESPAS sont donc : - 5 encadrants techniques - 1 secrétaire - 1 Conseillère d'insertion professionnelle - 1 Chef de service - 1 Directeur

2. PERSPECTIVES 2015

* **ESPAS**

Valoriser les activités de l'ESPAS et favoriser la rechercher de nouveaux marchés

- Création d'une « Fonction commerciale » pour l'ESPAS et la Ferme des Vanneaux. A ce titre, 2 salariés ont participé à une formation du CRESS intitulée « Fonction commerciale : amplifier l'action commerciale d'une organisation de l'ESS. »

Pour l'activité Bâtiment second-œuvre

- Augmenter le chiffre d'affaires,
- Répondre à des appels d'offre dans le cadre de clauses d'insertion en collaboration avec d'autre ACI ou EI du territoire
- Mettre en place des activités de sous-traitance et/ou de cotraitance avec des entreprises classiques.

Pour l'activité Nettoyage de locaux

- Créer une équipe d'après-midi / début de soirée
- Diversifier la clientèle, en particulier celle qui n'est pas de la Sauvegarde du Nord
- Travailler les sorties à l'emploi des salariés (réseau d'entreprises).

Pour l'activité Jardin d'animation et de découverte : Le réaménagement du site

Actuellement, des parcours pédagogiques et des animations sont proposés chaque année à plus de 3 000 enfants et adultes au Jardin d'Animation et de Découverte. Ses 5 000 m2 d'espaces naturels aménagés permettent aux publics de découvrir leur environnement par des actions pédagogiques participatives et ludiques.

Le Jardin d'Animation et de Découverte, sur lequel sera construit le bâtiment durable, sera revu en 2015 et dans les années suivantes en termes paysager et de contenus afin d'offrir une offre de services remarquable et cohérente. Les travaux seront réalisés par les salariés en insertion des activités Jardin d'animation et espaces verts. Ainsi, seront réaménagés ou construits plusieurs supports :

- un « **Parcours des sens** » composé de cinq zones :
  - Odorat : dépaysement par les senteurs aromatiques
  - Goût : verger et arbustes à fruits
  - Toucher : végétaux et textures à portée de main
  - Ouïe : jeux sonores, arbres et arbustes indigènes
  - Vue : plantes graphiques, belvédère et ponton d'observation

- **Des espaces de connaissance, d'expérimentation et ludiques :**
    - Espace scientifique : Station météo, pluviomètre, appareils de surveillance de la pollution atmosphérique, hôtels à insectes, …
    - Espace Sauvage : un espace préservé de toute intervention de l'homme
    - Mare pédagogique avec sa biodiversité particulière
    - Zone de traitement des eaux usées : récupération des eaux de pluies et eaux usées du bâtiment durable grâce à une roselière
- **Un potager participatif** afin de découvrir, planter, semer, récolter, goûter. Le potager est le fruit d'un travail commun réalisé par les publics accueillis et les salariés en insertion
- **Un espace « Do it yourself ! » :** Les salariés en insertion auront l'occasion de récupérer et fabriquer du mobilier à base de matériaux de récupération qui servira à meubler un espace de convivialité du jardin afin de favoriser les échanges avec les jardins familiaux de la ville de Lambersart.
- **LE LAB :** Cet espace est un pêle-mêle créatif, intégré au jardin, composé de murs végétalisés, d'expériences mêlant culture (au sens de la connaissance) et agriculture, architecture et agriculture, ... Le LAB laisse libre cours à la créativité des publics accueillis et des salariés en insertion.

* **Ferme des Vanneaux**

Pour l'accompagnement des salariés en insertion

Participation de la chef de service, d'un encadrant technique et de l'accompagnant socio professionnel à la formation *réussir son chantier école* de chantier école afin de permettre la mise en œuvre de CQP et ateliers divers.

Pour l'activité restauration-traiteur/nettoyage de locaux

- Créer une équipe du matin : 7h30-16h00
- Participer à davantage de manifestations telles que : forum, portes ouvertes, marché des saveurs, gayant expo…
- Développer davantage l'activité traiteur
- Développer davantage le partenariat envers les entreprises afin en vue de favoriser les immersions professionnels et les suites de parcours des salariés.
- La poursuite de l'accompagnement par FCFI permettra l'utilisation de nouveaux documents (traçabilité, températures…) afin de conforter l'équipe dans le quotidien.

Pour l'activité espaces verts

- Les conventions avec le conservatoire des sites naturels NPDC vont se poursuivent.
- Répondre à de nouveaux appels d'offres, ville de ROOST WARENDIN, par exemple augmenter le nombre de jours d'intervention sur les ENS du denaisis

Pour l'activité ENS

- Poursuite des chantiers avec les gardes départementaux du douaisis

Pour l'activité bâtiment

- Répondre à de nouveaux appels d'offres
- Former des salariés en insertion et l'encadrant au diagnostic et repérage amiante
- Poursuite des chantiers de Marly du bailleur PARTENORD HABITAT.

Pour l'activité animation-élevage

- Consolider les conventions des structures spécialisées (ptit dej et activités)
- Communiquer davantage sur les projets à développer avec les écoles, crèches…
- Développer de nouvelles activités (charrettes, asines, pédagogiques…)
- Participer davantage des manifestations extérieures : gayant expo, mini ferme…)
- Transformer les habitas animaliers et en créer de nouveaux : clapiers au sol, volière pédagogique…)
- Refaire en line avec le service communication les plaquettes d'activités.

Pour l'activité cultures maraichères

- Orienter la culture sur des petits fruits (framboises, fraises, cassis …)
- Développer le travail sous serre et en installer une plus spacieuse
- Participation au marché de la ville et à la Sauvegarde du Nord
- Travailler en lien avec le paysagiste et l'architecte en vue d'améliorer l'existant (habitat animaliers, potagers, environnement…).

Le partenariat

Les partenaires (emploi, formation, santé, logement, SPIP…) sont impliqués dans les projets portés par la ferme des vanneaux.

Nous espérons développer un partenariat plus important avec le SPIP pour l'accompagnement au retour à l'emploi des salariés ayant des problèmes de justice, dans la mise en place de Travaux d'Intérêt Généraux (TIG).

Le groupe de travail « Animation réseau CIP »

Ce groupe de travail réunit les professionnels de l'insertion des différents établissements de la Sauvegarde du Nord. Ses objectifs : la mutualisation des outils d'accompagnement, l'échange des pratiques, la communication sur les informations associatives et partenariales (offres d'emploi…)…

L'ensemble des professionnels de la Sauvegarde ont constaté que la mobilité était partie prenante de la réussite d'une insertion professionnelle. A ce titre une aide financière au permis B a été accordée par la sauvegarde du nord à 10 salariés dont 2 de la Ferme des vanneaux. Nous espérons renouveler l'expérience sur l'année à venir.

Développement d'outils : le kit d'accueil

Un travail est engagé par les 2 ACI sur la création d'un kit d'accueil destiné aux salariés en insertion afin de faciliter leur intégration. Ce kit, encore en construction, devrait comporter notamment le contrat de travail, le règlement intérieur, les documents administratifs (feuilles de congés, aménagements d'horaires), le répertoire téléphonique…. Il serait remis lors d'un accueil collectif, le premier jour du travail.

D. DIRECTION DES PUBLICS SPECIFIQUES

Quelques chiffres clés :

3 313 Gens du Voyage accompagnées en 2014 (tous territoires confondus).
911 CER signés avec des Gens du Voyage.
1 688 accompagnements (hors RSA) : parentalité, scolarisation, budget, insertion socioprofessionnelle, citoyenneté…

2 030 personnes Roms accompagnées en 2014 sur le territoire de la métropole lilloise.
603 interprétariats professionnels.
17 expulsions de campements et squats (deux fois plus qu'en 2013), soit 118 familles (602 personnes) expulsées au moins une fois dans l'année.
27 personnes ayant accédé à l'emploi et 22 en formation (76 sont en attente de formation au 31/12/14).

1. LES PUBLICS ACCOMPAGNES

Nous relevons plusieurs problématiques sur lesquelles s'est portée notre réflexion d'équipe au regard de l'évolution de la population.

- **L'accès à la propriété des familles Gens Du Voyage**. Face aux problèmes de stationnement rencontrés sur les territoires, certaines familles acquièrent des terrains privés en vue de s'installer durablement. Les familles méconnaissent leurs droits et devoirs en termes de règles d'urbanisme, d'habitat. Les familles s'adressent aux services pour être accompagnées dans leurs démarches : accompagnement pour lesquels nous ne disposons pas de moyens humains et de compétences en la matière. Une réflexion partagée est à construire avec les instances de l'Etat (DDTM, préfecture) et du CG (accompagnement social, PDALHPD) sur ce sujet. Nous devons par ailleurs nous former et nous doter d'outil permettant d'accompagner les familles face à cette nouvelle problématique.
- **L'augmentation des situations relatives à la protection de l'enfance** : multiplication des mesures AEMO, IEAD, placements… Ces situations viennent mettre en exergue l'accroissement des situations de précarisation et de difficultés rencontrées par les familles. Cette augmentation est due d'une part au processus de sédentarisation sur les aires d'accueil qui accentue une paupérisation, au travail de repérage et d'observation mené par les équipes de l'Aréas plus efficace (outil à disposition, meilleure formation, relation de confiance avec les familles…), et d'autre part au tissage partenarial qui s'affine et qui nous permet de mener des évaluations conjointes et des accompagnements plus systématiques avec les services du Conseil Général (tout au moins en direction de Gens du voyage).
- **Les personnes vulnérables**. Face à l'augmentation des situations relatives à la dépendance et/ou l'isolement des personnes âgées et handicapées, les équipes de l'Aréas se sont investies dans la mise en place d'un groupe de travail. Ce dernier a abouti à la réalisation d'une trame d'évaluation, support permettant d'objectiver et d'analyser la situation sociale en vue de proposer des actions cohérentes et adaptées. Cet outil permet aussi de nourrir les notes sociales et signalements adressés aux services compétents.
- **Les unions précoces**. Entreprendre une réflexion et des échanges sur ce phénomène et essayer de construire des outils aidant les travailleurs sociaux confrontés à ces situations sont les objectifs visés par les membres du groupe de travail « Unions Précoces ». Ce groupe fait appel à des intervenants extérieurs. Une réflexion a démarré sur le fait de faire intervenir des femmes tsiganes roms et du voyage dans la transmission des messages.

- **Le décrochage scolaire**. Réalisation d'un groupe de travail composé de travailleurs sociaux de toutes les équipes afin de mener sur 18 mois une réflexion globale autour du décrochage/accrochage scolaire. Cette réflexion fut menée avec un certain nombre de professionnels et de partenaires de l'Education Nationale et fut assortie de la participation à un séminaire sur cette question pour trois salariés sur Marseille en mai 2013. L'ensemble de ce travail nous amène aujourd'hui à proposer une convention partenariale à l'Education Nationale visant une redéfinition des missions et rôles de chacun et de déterminer une méthodologie d'action commune visant également une réduction du décrochage scolaire. Une méthodologie plus spécifique peut également s'organiser selon les territoires, telle que sur la ville de Wattrelos (concertation avec les services du Conseil général, l'Education Nationale, le club de prévention, l'Aréas…).
- **L'augmentation de la participation citoyenne des familles :** création d'un collectif de femmes sur l'arrondissement de Lille, visant la constitution d'une parole commune afin d'améliorer leur conditions de vie et de femmes. Mise en place des comités d'usagers et des projets socio-éducatifs sur le territoire de la CAPH, participation d'usagers lors de concertation préfectorale sur le valenciennois…
- **Augmentation en 2014 des expulsions des bidonvilles et squats** occupés par les communautés roms migrantes (expulsions qui ont doublé en comparaison de l'année 2013 : 17 évacuations concernant 118 familles). Paradoxalement, la population se stabilise sur notre territoire, montrant que les expulsions ne produisent pas forcément les effets escomptés. Soulignons que l'augmentation des expulsions et la condamnation du « délit de flagrance » sont associées à une multiplication des lieux d'intervention : les familles expulsées priorisent la mise à l'abri en squat plutôt qu'en caravane sur un terrain.
- **Levée des mesures transitoires** et l'accès des ressortissants roumains et bulgares au marché de l'emploi au 1er janvier 2014. L'insertion professionnelle est réelle pour quelques usagers, permet l'ouverture de droits (CMU puis CAF) mais aussi l'intégration de l'hébergement d'insertion voire du logement.

2. L'EVOLUTION DU CONTEXTE ET DE L'ACTIVITE :

- **Adaptation de notre convention FSL** aux besoins du public et à la pratique du dispositif Aréas par le Conseil Général du Pas-de-Calais. Le service est sorti d'un système de financement à la mesure. Désormais, la subvention allouée correspond à l'atteinte d'objectifs globaux en termes de nombre de familles accompagnées annuellement et du nombre de familles accédant à un logement. Ce nouveau conventionnement est mis en place depuis novembre 2014.
- **Renforcement de l'activité de l'équipe rom** par le recrutement de 2 Chargés d'Insertion Professionnelle. Ce surcroît d'activité est associé à la levée des mesures transitoires. L'embauche de 2 CIP s'est inscrite dans un travail de réflexion mené avec Pôle Emploi, les missions locales, les ACI, les EI etc.
- **Mise en place du nouveau Plan Départemental** d'Insertion permettant de remettre l'emploi au cœur de l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA et instituant une modification d'accompagnement social pour les référents RSA.
- **Désengagement ou baisse des financements** concernant la MEL, le SMGDV, le CUCS (CAD et CCCO), la DIHAL
- **Besoin d'éducateurs de prévention** supplémentaires sur des territoires non encore couverts à ce jour (prévention des conduites délinquantes, des addictions, du décrochage scolaire, besoin renforcé en termes de médiation familiale…).
- **Développement des actions collectives** permettant une mutualisation des compétences des salariés et une diversification de nos modes de prises en charge.

3. LES ACTIONS NOUVELLES

- **Le coordonnateur-animateur du SDAGV 62**. Ce poste a en charge entre autre la préparation des grands passages et la réalisation du planning. Cette mission consiste en l'étude des demandes des

pasteurs et des responsables de groupes familiaux souhaitant s'installer lors de la période estivale sur le département. Le nombre de caravanes par groupes est variable entre 50 à 250 caravanes. Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'animation d'un réseau de partenaires à l'échelle départementale et régionale permettant d'échanger des informations et de négocier avec les groupes. Le Pas-de-Calais a accueilli 19 missions en 2014 soit un total de 740 caravanes sur la période de juin à septembre 2014.

- **Domiciliation sur le département du Pas-de-Calais**. Pour répondre à une demande toujours plus importante d'accès aux droits de la population, le dispositif Aréas a été sollicité par les services de l'Etat pour permettre la domiciliation des gens du voyage itinérants présents sur le département du Pas-de-Calais et ceux en stationnement sur l'arrondissement de la CALL. En 2014, 229 élections de domicile ont été réalisées touchant ainsi 330 personnes.
- **Développement de l'insertion professionnelle** auprès du public roms migrants. Elaboration de projet autour de la construction d'un atelier d'alphabétisation pour les publics roumains et bulgares : 2 salariés de l'Aréas, rattachés aux équipes roms et Gens du voyage, construisent le projet en lien avec les CIP et animeront les ateliers à compter de janvier 2015.
- **Développement** des accompagnements des familles et des partenaires autour de projets relatifs à **l'habitat adapté** sur les territoires de la CCCO et du valenciennois. Réflexion en cours sur la MEL.

4. LE RESULTAT DES ACTIVITES

Antenne du Pas-de-Calais :

- **RSA/CER 62 :** 616 personnes accompagnées. 1 046 actes ont été réalisés (orientation, CER, bilan). Ce chiffre est en progression depuis 2013 en raison du recentrage de l'activité sur les actes.
- **FSL 62 :** 75 familles accompagnées dans l'attente d'un logement ou en logement. 5 relogements dont 2 en habitat adapté et 3 en logement classique.
- **Action sur la parentalité :** le travail mis en place auprès d'une trentaine de familles sur les territoires de Lens et Hénin-Beaumont dans le domaine de la parentalité et de l'accès aux loisirs, a permis à 38 personnes de participer à un voyage en Angleterre d'une journée le 10/12/2014. Pour toutes, ce fut la première sortie du territoire français.
- **Spectacle de cirque :** un atelier cirque a été proposé à 10 enfants du territoire arrageois. La mobilisation du travailleur social et des familles tout au long de l'action a permis la réalisation d'un spectacle de cirque le 27/06/2014. Cette activité permet la découverte des activités des arts du cirque (jonglerie, équilibre sur objet, acrobatie, aériens et jeux d'acteur) à des usagers âgés de 11 à 20 ans en ayant pour finalité un spectacle filmé et présenté aux familles, amis et aux différents partenaires.

L'équipe Gens du voyage du Nord :

- **RSA : 546 CER réalisés pour 540 attendus** (contre 454 en 2013) : indicateur qui révèle à la fois une demande du financeur de travailler sur la contractualisation de l'accompagnement des bénéficiaires RSA, une appropriation de plus en plus importante du dispositif par les bénéficiaires avec la notion de droits et devoirs, la mise en place du nouveau PDI qui a augmenté le nombre de référent RSA au sein des équipes.
- **3 218 visites à domicile réalisées** contre 2 286 en 2013. Une VAD correspondant en moyenne à trois familles/personnes vues : indicateur qui révèle une des spécificités de l'Aréas et qui repose sur l'accompagnement en milieu ouvert, quel que soit le lieu de vie de la personne.
- **43 personnes du voyage ont accédé à l'emploi** contre 25 en 2013 : indicateur qui révèle un partenariat grandissant avec les structures d'insertion.
- **56 actions collectives/349 participants** (contre 18 actions collectives et 181 participants en 2013) : indicateur qui révèle une diversification des modes de prise en charge, le développement du partenariat (associations, SPS, PMI, socio-esthéticienne, éducateurs sportifs…).

- **51 signalements transmis au titre de la protection de l'enfance** et des personnes vulnérables (contre 34 en 2013) : indicateur qui révèle une précarisation des familles, des
- Des difficultés grandissantes en termes de parentalité.

La population rom migrante :

- **102 diagnostics SIAO** concernant 461 personnes.
- **11 familles** (soit 50 personnes) **sur 118 familles expulsées** sont orientées vers le logement dans le cadre de la DIHAL.
- **80 % de la population est domiciliée** (en association agréée et sur le CCAS de Lille essentiellement) / 55 % de la population est couverte par l'AME.
- **603 interprétariats professionnels**.
- **131 personnes accompagnées vers l'emploi** : 27 personnes ayant accédé à l'emploi (dont 29% en CDD ou CDI) ; 22 personnes (+ 76 personnes en attente au 31.12.2014) ont accédé à une formation (alphabétisation, formation professionnelle) ; 191 inscriptions à Pôle Emploi et en Mission Locale.

5. LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2014

- La mission de prévention s'est arrêtée en mai 2014 sur le secteur du béthunois.
- Le 18 novembre 2014, l'équipe rom a accueilli 20 médiateurs sanitaires bulgares, belges, espagnols, roumains dans le cadre d'une journée de formation organisée par l'Office International des Migrations (OIM), en lien avec l'Association pour l'Accueil des Voyageurs (ASAV – Nanterre), dans le cadre du programme national de médiation sanitaire.
- Des exemples positifs d'insertion par l'emploi et le logement chez le public roms migrants : 27 personne ont trouvé un emploi (CDI, CDD, CDDI, CUI , CAE) grâce au travail des CIP et 7 familles ont accédé à un logement grâce à l'emploi.
- Possibilité de déploiement de l'activité liée au RSA dans le cadre du nouveau PDI sur les territoires du valenciennois et de l'avesnois.
- Mise en place du nouveau PDI 2014-2017 amenant à une réflexion autour des pratiques d'accompagnement liées au RSA.
- Formation EVRP et élaboration du document unique.

6. LES REFLEXIONS EN COURS ET LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2015

- Les services de l'Etat et de l'Aréas étudient la mise en place d'une intervention sociale auprès du public rom sur l'arrondissement de Lens.
- En lien avec les autres dispositifs du PIS, un travail est mené par l'Aréas sur la question du CPOM DDCS – Sauvegarde Du Nord (réflexions sur les cahiers des charges, les indicateurs, l'activité).
- Une réflexion s'engage ou se renforce avec les services du Conseil Général sur la question de nos articulations en matière de protection de l'enfance.
- Une réflexion reste en cours sur la faisabilité de développer un Accueil de Jour « Familles » sur la métropole lilloise.
- Réflexion autour d'un projet de conventionnement en lien avec l'Education Nationale visant l'élaboration de partenariat et de pratiques conjointes Aréas/Education Nationale.

7. L'EQUIPE

Formations 2014

- 2 salariées ont participé à la formation Précarité Energétique du CG 62 en juin (3j),
- 15 salariés ont participé à la formation collective sur la scolarisation en juin FNASAT (2j),
- 15 salariés ont participé à la formation collective sur l'habitat en octobre FNASAT (2j),
- 10 salariés ont participé à la formation SST (2j),
- 1 salariée a participé aux temps de formation et d'analyse de la pratique supervisés par la FNASAT et l'ASAV dans le cadre du programme national de médiation sanitaire,

- 2 salariées ont participé à une journée de formation à Lens sur le thème « Femmes, Migrations et Violences »,
- 2 salariées ont poursuivi la formation CAFERUIS (terme : janvier 2015).

Accueil de stagiaires

- Accueil d'une stagiaire assistante sociale en 2éme année de l'IRTS d'Etaples.
- Diagnostic de territoire mené par un groupe d'étudiantes Assistante Sociales de l'IRTS de Loos sur les bidonvilles et SAG avec un angle d'approche autour de la scolarisation. Restitution du diagnostic fin mai 2014.
- Accueil d'un stagiaire CIP 1ère année au sein de l'équipe rom et dans le cadre de la levée des mesures transitoires (stage en alternance sur l'année universitaire 2014 – 2015)
- Accueil d'une étudiante infirmière 3e année au sein de l'équipe rom (septembre à novembre 2014).

III. POLE MEDICO-SOCIAL

SOMMAIRE DU POLE MEDICO-SOCIAL

III. POLE MEDICO-SOCIAL 104

PREAMBULE 105
A. DISPOSITIF DES ITEP 107
A.1. Dispositif ITEP « Didier Motte » à Tressin 107
A.2. Dispositif ITEP de Lambersart (Institut Fernand Deligny) 116
A.3. Dispositif ITEP « DIRE » de Roubaix 131
A.4. Dispositif ITEP Flandre 141
A.5. Dispositif ITEP Métropole 150
A.6. Dispositif ITEP du Douaisis 163

B. DISPOSITIF PETITE ENFANCE 170
B.1. IME Lino Ventura à Lille 170
B.2. Espace Lebovici (SESSAD, CAMSP et Unité Mère-Enfant) à Lille 178

C. DISPOSITIF CMPP 190
C.1. Espace Claude Chassagny à Lille 190
C.2. CMPP Alfred Binet à Lille 199

PREAMBULE

Le Pôle Médico-Social est constitué :

- D'un dispositif des ITEP composé des structures suivantes :
  - Le dispositif ITEP « Didier Motte » de Tressin
  - Le dispositif ITEP de Lambersart
  - Le dispositif ITEP de Roubaix
  - Le dispositif ITEP Flandre
  - Le dispositif ITEP Métropole
  - Le dispositif ITEP du Douaisis
- D'un dispositif CMPP composé des structures suivantes :
  - Le CMPP Alfred Binet
  - L'espace Claude Chassagny
- De deux établissements relevant de la petite enfance :
  - L'espace Serge Lebovici (CAMSP, Unité mère-enfant Myriam David, SESSAD)
  - L'IME et le SESSAD Lino Ventura

1. CHIFFRES CLES

En 2014, 1893 personnes ont été accueillies ou accompagnées par les 322 salariés du pôle Médico-Social.

Sur le dispositif des ITEP, en 2014 au global, 329 jeunes ont été accompagnés (dont 3 en PFS) contre 274 jeunes accompagnés (dont 3 en PFS) en 2013.

La cible fixée par le CPOM 2010-2014 était de 266 places occupées. Nous constatons un continuum de l'activité, l'année décisive pour l'augmentation de nos capacités d'agrément sera 2015 : avec notamment l'extension de capacité de l'ITEP Flandre.

Le secteur de la petite enfance représenté par l'Espace Lebovici, l'IME et le SESSAD Lino Ventura connaît également une augmentation de la fréquentation : 43 enfants ont été accueillis à l'IME et 308 enfants à l'Espace Lebovici.

Concernant l'IME l'habilitation provisoire de 46 places en semi-internat n'a pu être atteinte, au regard du nouveau projet présenté et validé par l'ARS courant 2014. Les nouvelles capacités sont donc : 35 places en accueil de jour et 26 places à l'horizon 2016 en SESSAD.

Le dispositif des CMPP à travers le CMPP Binet et l'espace Chassagny a quant à lui accompagné 1214 usagers en 2014.

En termes de flux, l'activité est au rendez-vous sur le Pôle Médico-social. En revanche, il est à noter que les taux d'occupation étaient globalement défaillants cette année, sur le dispositif des ITEP et l'IME Lino Ventura.

2. NOTRE SECTEUR EN 2014

Suite à la prorogation du CPOM signé en 2010, l'année 2014 a été marquée par la mise en phase des objectifs définis dans le cadre notamment des projets immobiliers. A noter notamment :

- l'implantation du SESSAD de l'ITEP du Douaisis à Dorignies (Douai),
- l'implantation de l'IME Lino Ventura sur le site Humanicité (Lomme),
- le démarrage du chantier en vue de la réimplantation de l'ITEP Flandre (Armentières)
- la phase de livraison de l'ITEP du Douaisis sur la fin d'année (Sin le Noble)

L'année a été marquée par la réalisation sur l'ensemble des établissements des évaluations externes. Ce moment fort a permis aux diverses parties prenantes d'analyser l'existant mais surtout de se projeter dans la future définition des projets d'établissement.
Le secteur de la Petite enfance est en développement en 2014 :

- pour le dispositif Lino Ventura : après plusieurs années d'études et d'analyse de l'offre existante sur le territoire à destination de la petite enfance, le dispositif Lino Ventura a vu son projet se stabiliser en octobre 2014 autour de 2 services :
  - ➔ un IME qui accompagne en journée 35 enfants de moins de 8 ans
  - ➔ un SESSAD qui accompagne 26 enfants de moins de 12 ans.

  Pour offrir à chaque enfant un parcours de vie adéquat et sans rupture, le dispositif s'est construit autour d'un agrément large, qui offre une capacité d'accompagnement basée sur la polyvalence des handicaps et sur la possibilité d'intervenir sur un territoire géographique large. Ce changement a été accompagné par une installation dans des locaux neufs situés au cœur du quartier Humanicité à Lomme
- Pour L'Espace Lebovici : une extension d'actes a été accordée au CAMSP (+450) en lien avec l'ARS et le Conseil général du Nord. De plus, le SESSAD Lebovici a obtenu une autorisation d'extension de 7 places. Cette nouvelle habilitation a nécessité l'ouverture d'une annexe dédiée au Sessad située à proximité de l'Espace Lebovici.

  Ces deux évolutions de capacité étendent l'offre de service de l'Espace.

Une évolution majeure est à noter également sur le dispositif des Itep avec la création en 2014 du dispositif ITEP du Douaisis. Cet établissement permet la création d'un SESSAD de 14 places. Ce service répond à un besoin prégnant sur le secteur du Douaisis, traduit dès l'ouverture par l'occupation de ces 14 places.

3. LE POLE EN 2014 AU SEIN DE L'ASSOCIATION

La variable se joue au niveau des modifications d'habilitation :

- + 450 actes CAMSP
- + 35 places de SESSAD (Lino Ventura, Espace Lebovici, ITEP du Douaisis)

  Soit une augmentation de 33% des services d'intervention à domicile en parfaite corrélation avec les axes du SROSMS et du PRIAC

CONCLUSION

Tout comme ce fut le cas pour 2014, l'année 2015 sera une année riche en projets et en partenariats, avec notamment :

- Le démarrage de l'activité de l'ITEP du Douaisis (internat- semi internat) dans ses nouveaux locaux à Sin le Noble,
- La livraison des locaux de l'ITEP Flandre,
- Le déménagement de l'ITEP de Roubaix dans les locaux de l'école Brossolette,
- La réécriture de l'ensemble des projets d'établissements,
- La mise en œuvre d'une résidence d'artiste (sur trois établissements du Pôle),
- Et surtout la négociation du CPOM de seconde génération.

A. DISPOSITIF DES ITEP

Directrice du Dispositif : Marianne PLADYS

A.1. DISPOSITIF ITEP « DIDIER MOTTE » A TRESSIN

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 12, rue du Maréchal Leclerc 59152 TRESSIN	Directeur de l'établissement : BOUTIGNON Pascal Chefs de service : SCOFFHAM Eve (Internats) SUMERA Véronique (SESSAD) BODART Hélène (ADJ) COULON Annie (Coordinatrice Pédagogique)
Projet d'établissement	Quelque soit leur régime d'accueil (en accueil de nuit, en accueil de jour, modulé et ambulatoire), l'accompagnement des enfants, s'appuie sur trois axes de travail : thérapeutique, éducatif et pédagogique. Ces axes sont formalisés, en lien et en accord avec la famille, dans le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) et dans le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Une équipe interdisciplinaire de thérapeutes, d'éducateurs et de pédagogues, accompagne les enfants accueillis et se coordonnent autour de ce travail
Habilitations et publics	L'ITEP Didier Motte accueille des enfants de 6 à 12 ans «qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé ». Art. 1 du décret 5-11 du 06 janvier 2005. Ils sont orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées. (MDPH). 22 places d'internats (garçons), 14 places en semi-internat (garçons), 21 places en SESSAD (mixte).
Obligations officielles	Internat : 250 jours, semi-internat : 210 jours, SESSAD : 140 actes.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Réalisé, en effectif et en nombre de jours théoriques

2014	Maison 1	Maison 2	Semi internat	SESSAD
EFFECTIF	11	11	14	21
REALISE (moyenne sur 12 mois)	10	11	14	21
OUVERTURE	250 jours	250 jours	210 jours	140 actes
TOTAL ACTIVITE THEORIQUE	2750 jours	2750 jours	2940 jours	2940 actes

Commentaires :
Malgré un resserrement des adresses sur un territoire plus restreint, les demandes d'admission restent conséquentes (73 dont 53 sans suite) elles permettent un renouvellement des situations afin d'être à l'effectif. Compte tenu de difficultés sur la maison 1, nous avons fait le choix de faire une montée en charge plus lente (de 8 à 11) sur le dernier trimestre 2014.

Activité réelle par mois

2014	Maison 1	Maison 2	Total Internat	Semi Internat	SESSAD
OBJECTIF Base 85% Int 90% SI/Sessad	2338	2338	4676	2646	2646
REALISE	2064	2411	4475	2670	2552
Ecart	-274	+ 73	- 201	+ 24	- 94
%	-11.72 %	+ 3.12 %	-4.30 %	+0.91 %	-3.55 %

Commentaires :
Compte tenu du choix qui a été fait sur la maison 1, on note une sous activité de 12% compensée par un excédent de journées sur la maison 2 (3%). Par conséquent, l'objectif sur la base de 85% n'a pas été atteint sur l'internat. Malgré peu de demandes sur le semi internat, l'objectif est atteint et à l'équilibre. Concernant le SESSAD, ce déficit de 3.55% n'est pas dû à un manque de demandes mais à la nécessité de limiter les admissions à 19 enfants sur une période donnée, en raison d'un déficit de temps éducatif.

Tableau des entrées et sorties en 2014

Ages	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	Total

Nombre à l'entrée	2	2	5	6	4	1	0	0	0	0	**20**
Nombre à la sortie	1	1	1	0	2	1	2	5	8	1	**22**

Commentaires :
Par rapport à l'année 2013, on constate une baisse d'un an de l'âge moyen à l'admission (8 ans et demi). Dans les ¾ des cas, l'admission se fait entre 8 et 10 ans.
64% des sorties se font au-delà de la limite maximale de l'agrément, excepté 3 cas de figure particuliers (déménagement, fin de prise en charge à l'initiative des parents, fin de garde directe…) qui se situent dans le très jeune âge (6/8 ans).

Tableau de la moyenne d'âge à l'entrée et à la sortie par service

	Age moyen à l'entrée		Age moyen à la sortie	
	2013	**2014**	**2013**	**2014**
Maison 1	(2 entrées) 10 ans	(6 entrées) 9 ans	(1 sortie) 14 ans	(7 sorties) 12 ans
Maison 2	(1 entrée) 11 ans	(2 entrées) 9 ans	(3 sorties) 14 ans	(3 sorties) 12 ans
Semi internat	(5 entrées) 8 ans	(5 entrées) 9 ans	(3 sorties) 12 ans	(3 sorties) 11 ans
SESSAD	(2 entrées) 9 ans	(7 entrées) 8 ans	(2 sorties) 10 ans	(9 sorties) 13 ans

Commentaires :
Pour la sortie, on constate une problématique identique aux années précédentes car 14 enfants sur 22 sont sortis entre 13 et 15 ans. En terme de parcours, on remarque que les sorties vers les établissements belges (5 sur 22) représentent près du quart des sorties, 7 sorties vers des établissements du dispositif des ITEP constituent le tiers des orientations. Sur les 10 sorties restantes, on constate 4 enfants orientés vers un autre ITEP, 2 vers 1 IME, 1 vers une MECS et 3 en retour famille.
La moitié des orientations se poursuivent vers un autre ITEP (7 en interne et 4 en externe). Si les retours en famille sont cette année exclusivement centrés sur le SESSAD, on remarque que les sorties vers les établissements belges sont des orientations de l'internat.
Les accompagnements en SESSAD sont d'une durée moyenne de 2 à 3 ans. Or sur les 9 enfants sortants, 4 ont été admis à l'âge de 11 ans et 2 enfants à l'âge de 12 ans ce qui induit une augmentation de l'âge à la sortie.

Mesures Judiciaires par service

	Sans suivi	ASE	AEMO	TOTAL
Internat	11	15	5	31
Semi internat	7	8	3	18
SESSAD	22	2	4	28
TOTAL	40	25	12	**77**

Commentaires :
L'ensemble des chiffres sur les 3 modalités d'accueil reste stable par rapport à l'année 2013 : entre 60 et 65% des enfants de l'internat et du semi internat ont des mesures judiciaires alors que 80% des enfants du SESSAD n'en ont aucune. On observe plus particulièrement des écarts importants sur les mesures de placement ASE (23/25) entre le SESSAD et les deux autres modalités d'accompagnement.

Scolarité par service

	Interne	Externe	Partagée	TOTAL
Internat	22	7	2	31
Semi internat	12	1	5	18
SESSAD	0	8	20	28
TOTAL	34	16	27	**77**

Commentaires :
Par rapport à l'année 2013, globalement on constate qu'il y a une stabilisation de la scolarité interne et une baisse de la scolarité externe au profit de la scolarité partagée, notamment sur le SESSAD et le semi internat.
Sur l'internat, on note une augmentation de 6% de la scolarité interne qui est probablement due à un rajeunissement du service, dans le même temps la scolarité externe augmente aux dépends d'une baisse significative de la scolarité partagée (-15%)
Au semi internat, ce sont la baisse de la scolarité en interne et l'augmentation de la scolarité partagée qui influent les chiffres globaux.
Pour le SESSAD, tous les enfants sont scolarisés dans leur école de secteur. Pour ces derniers, la scolarité partagée correspond aux enfants qui bénéficient d'une prise en charge individuelle d'une heure hebdomadaire par l'enseignante spécialisée du service.

Notifications MDPH réceptionnées en 2014

	Internat	Semi internat	SESSAD	TOTAL
Total des notifications en 2014	*50*	*10*	*13*	***73***
Procédure en cours au 31/12/14	1	1	2	**4**
En attente de place au 31/12/2014	0	0	3	**3**
Admissions effectives au 31/12/14	6	4	1	**11**
Classement sans suite au 31/12/14	41	5	7	**53**
Non traitées au 31/12/14	2	0	0	**2**

Commentaires :
Lors de l'année 2014, l'ITEP a reçu 73 notifications MDPH alors que l'effectif est de 57 enfants. Par rapport à 2013, nous constatons une augmentation conséquente du nombre de notifications reçues pour l'internat (+15%). Néanmoins, on note une proportion importante de classement sans suite (80% des 50 notifications reçues en internat) : 21 hors agrément pour l'âge, 9 hors territoire, 6 concernant des filles et 5 situations orientées vers un autre établissement.
Les demandes de semi internat baissent de moitié par rapport à 2013. Il n'y a pas de passage à l'interne de l'ITEP vers le SESSAD et de l'internat vers le semi internat ou de demandes d'autres ITEP du dispositif vers le semi internat.
Les demandes de SESSAD sont stables.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Pour 2014, les moyens octroyés sur le dispositif ITEP s'élèvent à 4 573 647 € pour l'ITEP de Tressin et son SESSAD.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	56 salariés (46.60 ETP)
Qualifications	- 1 directeur, - 3 chefs de service, - 1 coordinatrice pédagogique, - 25 éducateurs spécialisés, - 4 surveillants de nuit, - 2 maîtresses de maison, - 10 personnels médical et para médical, - 12 personnels services généraux et administratifs.
Accueil de stagiaires	1 psychologue en Master II, 1 éducatrice spécialisée, 1 Caferuis, 1 CAFDES
Formations 2014	**Formations individuelles :**

	CAFERUIS : 1 chef de service Master Sciences de l'Education : 1 Educateur Spécialisé **Formations collectives :** Bientraitance : 1 secrétaire, 1 agent technique, 1 infirmier, 2 SDN, 1 MDM, 7 éducateurs spécialisés, 1 animateur socio-cult. Ecrits professionnels : 5 Educateurs spécialisés Intervenir en SESSAD : 1 Educateur spécialisé Tutorat : 1 secrétaire Professionnalisation des Maîtresses de maison : 2 MDM SST (Base et recyclage) : 1 MDM, 2 SDN Habilitation électrique (Limité réampoulage) : 1 agent technique, 1 ouvrier qualifié EVRP : 1 infirmier Sauvetage FFSA : 2 Educateurs spécialisés **Formations hors PAUF** : Journées d'étude AIRe : 1 directeur Journées Nationales SESSAD : 1 Chef de Service

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

En 2014, l'évaluation externe s'est déroulée les 30 juin et 1er juillet pour l'évaluation sur site et mi-septembre après la validation du rapport contradictoire. Les éléments principaux d'analyse qui ressortent sont :

- L'environnement est agréable, la géographie des lieux est appréciée.
- La démarche d'évaluation interne centrée sur le PPA, a été réalisée dans une dynamique pluridisciplinaire et collégiale, mais sans poursuite de plan d'action. La posture est bienveillante, mais il y a un problème de formalisation.
- Concernant la démarche d'amélioration continue, il est repéré que beaucoup d'actions sont menées sans forcément de liens avec les RBPP et l'ANESM. Pour ce qui est de la prévention des maltraitances et la promotion de la bientraitance, l'évaluation repère qu'il existe du bon sens, une bienveillance naturelle avec un besoin de passer à un stade de formalisation.
- De même concernant l'ouverture sur l'extérieur, les actions menées sont très conséquentes pour permettre l'inclusion du jeune dans son environnement : sport, théâtre,…mais il n'y pas de culture de la formalisation : peu de convention, peu d'engagement du partenariat sauf au SESSAD.
- Autour de la participation des usagers, l'ITEP s'adapte à la réalité du public, la parole des enfants est prise en compte au travers de groupe de parole, mais le CVS n'est pas mis en place. L'enquête menée auprès des familles sur le PPA démontre cette difficulté à mettre en place un lieu d'expression collectif.
- Le cloisonnement des services se fait au détriment du projet global, ce dernier est peu identifié et se lit plutôt comme une photo qu'un projet en adaptation et en évolution.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

	Maison 1	**Maison 2**	**Semi internat**	**SESSAD**
Référence initiales	**11**	**11**	**14**	**21**

Réalisé Janvier	12	12	14	21
Réalisé Février	11	11	14	21
Réalisé Mars	11	11	14	21
Réalisé Avril	10	12	15	20
Réalisé Mai	11	11	14	20
Réalisé Juin	11	12	14	20
Réalisé Juillet	11	11	14	20
Réalisé Août	8	11	13	22
Réalisé Septembre	8	11	15	22
Réalisé Octobre	8	11	15	21
Réalisé Novembre	8	11	15	21
Réalisé Décembre	10	11	15	20

Commentaires :
On peut noter un sous-effectif (8 sur 11) sur l'internat de la maison 1 durant 4 mois consécutifs lié aux difficultés rencontrées sur une des Maisons lors les 4 derniers mois de l'année.
Au contraire, sur le semi internat, on constate un léger sureffectif (+1) sur les 4 derniers mois du à des attentes d'orientation, ce qui a permis de palier le déficit du nombre de journées.
Quant au SESSAD, un sous-effectif de 1 est constaté durant 4 mois s'expliquant par un déficit de temps éducatif nécessaire pour assurer les interventions et les accompagnements.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

Compte tenu du nombre de demandes d'admission, il est important de poursuivre la politique de resserrement des adresses des familles sur un territoire appréhendable par ces dernières, leur permettant l'accès plus rapide et aux enfants un passage fluide d'un mode d'accompagnement à l'autre dans la perspective d'un retour vers le droit commun.

Accentuation du partenariat sur le territoire (cartographie, organisation en mars d'une journée des partenaires…) afin de situer et d'inscrire l'ITEP comme un maillon, une des possibilités dans le schéma local afin de permettre l'accompagnement des enfants avec une prise en compte la plus précoce possible et en proximité.
Ces deux premiers points devant faire augmenter le nombre de demande d'accueil en journée.

Le rajeunissement des accueils et une préparation plus précoce des sorties devrait éviter l'écueil des sorties tardives que nous constatons. Pour cela il est nécessaire d'accentuer encore les possibilités de passage en interne du dispositif des ITEP, et en externe, de travailler avec les structures de droit commun et les institutions spécialisées.

4. ZOOMS

4.1. DES MOMENTS FORTS

Hormis les activités classiques de l'internat et de l'accueil de jour, l'ITEP a connu des moments forts lors de l'année 2014.

- En mai, avec le support et le soutien de « Tressin-Très sport », les enfants ont participé à la compétition nationale handisport à Vichy où ils ont ramené de nombreuses médailles et ont également participé dans le championnat de foot régional.
- En juin, participation aux ITEPiades.
- Fin août mise en place de journées de cohésion de groupe pour l'accueil de jour à Walibi.
- En septembre, rencontre parents profs à l'occasion de la rentrée des classes.
- En octobre, la visite de l'Institut du Monde Arabe à Roubaix ; l'organisation, dans le cadre de la semaine bleue avec les anciens du village, a été organisé un tournoi de foot inter établissements avec la participation des élèves de l'école primaire de Tressin.
- Pour fêter Noël, un spectacle de clown a eu lieu dans la salle polyvalente du village, les parents y ont été invités. Le même jour, quatre parents ont été élus au Conseil de la Vie sociale.

Le SESSAD est lui aussi actif avec des temps collectifs qui se prolongent pour les enfants et qui s'instaurent pour les parents.

- Les groupes thérapeutiques pour cinq enfants plus concerné par des troubles de la relation, présentant des traits communs avec les Troubles Envahissants du Développement.
- Un travail plus en proximité (Villeneuve d'Ascq, Hem…) avec les écoles de secteur et plus particulièrement le CMP de Villeneuve d'Ascq, fait que les orientations SESSAD se font pour des enfants plus jeunes.
- La mise en place d'un espace de rencontre et de parole (Café-Parents) pour les parents depuis septembre. Un quart des familles ont été présentes.

L'année 2014 a vu l'obtention d'un crédit de 100 000€, par l'intermédiaire du fonds de dotation de la Sauvegarde, financés par la société Oxylane pour la création d'un city stade sur le site de l'ITEP. Ce projet qui a été initié et soutenu par la Sauvegarde depuis deux ans, en lien avec les actions de l'association Tressin très sport, verra son aboutissement en juin 2015. Il concernera aussi bien les publics accueillis au sein de l'association, que ceux provenant de l'école de la commune.

4.2. DES DIFFICULTES

Les quatre derniers mois de l'année ont été marqués par des difficultés qui ont été visibles surtout sur l'internat, mais qui ont touché toute l'institution. Ces difficultés ne sont pas sans lien avec ce qui a été repéré dans l'évaluation externe : cloisonnement des services au détriment du projet global, non lisibilité des actions menées dans l'ITEP et l'absolue nécessité d'actualisation du projet d'établissement.

Un plan d'action, a été mis en place dès mi-septembre en articulation avec la direction des ITEP et le pôle, il a permis de mieux identifier les difficultés, de les cerner afin de sortir de cette situation.

4.3. DES PERSPECTIVES

Le plan d'action a permis de sortir de la crise institutionnelle, mais il ne faut pas occulter le travail qui reste à produire pour conforter l'amélioration tout en s'appuyant sur les réussites qui ont été à l'œuvre tout au long de cette année 2014.
En 2015, l'écriture du projet d'établissement dans une volonté de co-construction et de participation des équipes devrait poursuivre cette dynamique et l'inscrire dans les années à venir.

.

A.2. DISPOSITIF ITEP DE LAMBERSART (INSTITUT FERNAND DELIGNY)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 2, avenue du maréchal Foch, 59130 LAMBERSART	Directrice de l'établissement : Marianne PLADYS Chefs de service : Julie DEHAGUE (internat) Stéphane MOUNEY (semi-internat) Hélène BOUILLARD (SESSAD)
Projet d'établissement	Projet d'établissement de l'IFD établi en janvier 2009. En cours de réécriture pour Fin 2015
Habilitation et public	Habilitation ITEP : accueil d'enfants présentant des difficultés psychologiques dont l'expression et l'intensité des troubles du comportement perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. CPOM en date du 1/01/2010, en cours de renégociation pour Janvier 2016 (CPOM II)
Obligations officielles	Internat : 8 places (6 à 12 ans) ouverture 250 jours par an Semi-internat : 19 places (6 à 12 ans), ouverture 210 jours par an à compter du 01/01/15 SESSAD : 14 places, (5 à 14 ans), sur une base de 140 actes par an par enfant PFS : 3 places MDPH réservées à l'ITEP, (6 à 12 ans).

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'ITEP de Lambersart a accueilli 59 enfants en 2014 (dont 3 enfants au sein du P.F.S. du Pôle Protection de l'Enfance).

VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES

2014	LAMBERSART			
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
OBJECTIF MOYEN	8	19	14	3
REALISE MOYEN	6,8	19,9	15,7	2,4
ECART MOYEN	-1,2	0,9	1,7	-0,6

VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES

2014	LAMBERSART			
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
OBJECTIF	1700	3095	1764	930

REALISE	1 605	3 223	1875	869
ECART	-95	128	111	-61

Le SI et le SESSAD ont une activité en sureffectif tandis que l'internat et le PFS présentent une sous-activité.

L'âge moyen des enfants accueillis est de 11,5 ans, chiffre qui interpelle au regard de l'agrément (5 à 14 ans pour le SESSAD et 6 à 12 ans sur les autres modalités d'accompagnement).

Variation sur l'internat

L'internat accuse un déficit de journées : - 95 (- 79 en 2013).
En termes d'effectifs, l'internat a connu une grosse variation sur 2014 (5 enfants sur 3 mois) malgré un processus de pré admission tout au long de l'année.
Cette année encore des demandes ayant été traitées n'ont pu aboutir. La modification dans le fonctionnement des notifications MDPH a compliqué les orientations en ITEP.

Variation sur le PFS

Il s'agit de 3 places réservées à des enfants avec une orientation MDPH au sein du PFS Entr'actes de l'IFD. Les 3 places sont gérées par les services de la MECS complexifiant l'organisation. Cette organisation ne permet pas une maîtrise de l'accompagnement et une gestion optimale du placement en famille.
Pour ces 3 places occupées, la réalisation d'activité est de 869 journées pour un objectif de 930, soit un déficit de 61 journées (en 2013 : excédent de 158 journées). Cette donnée est liée à l'accompagnement de 2 et non 3 enfants pour partie de l'année.

Variation sur le semi-internat

3223 journées ont été réalisées sur le semi-internat pour un objectif de 3 095 journées, soit un excédent de 128 jours (395 en 2013).
La sollicitation reste importante. En 2014, contrairement à 2013, plusieurs enfants sont sortis des effectifs (5 sorties dont 3 non prévues dans le cadre du PPA) et plusieurs autres sont en attente d'une réorientation.
Afin de faire face à d'éventuelles difficultés sur les objectifs de journées d'accompagnement, l'équipe a favorisé le sureffectif (21 la plupart du temps). Ce sureffectif permet de gérer les aléas tels que les temps d'hospitalisation, absences ou accueil modulé…

Variation sur le SESSAD

1875 actes ont été réalisés sur le SESSAD pour un objectif de 1764 actes, soit un excédent de 111 actes (523 en 2013). La démission de la psychomotricienne, ainsi que des arrêts maladie pour l'un des deux éducateurs sur le SESSAD ont impacté l'activité plus excédentaire sur 2013. Néanmoins l'activité reste positive.

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2014**

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
Admission suite au traitement notification MDPH	3	5	3	1
Admission « interne au dispositif des ITEP »	0	0	0	0
Admissions suite à un changement de parcours de l'enfant sur le même site	*1*	*0*	*2*	*1*
Total des admissions *	**3**	**5**	**3**	**1**

** Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Lambersart.*

Compte-tenu de l'arrivée d'une nouvelle direction en Février 2014, le processus d'admission a été ralenti dans le cadre de reprécisions sur le processus.
A l'analyse des données, le SESSAD a engendré peu de mouvements. Par contre le semi-internat, comme l'internat ont procédé à plusieurs admissions, ce qui est à mettre en corrélation avec l'âge moyen des enfants (Bon nombre d'entre eux étaient et pour certains sont encore, en attente d'une réorientation à leur 12 ans).
La liste d'attente est cependant faible, l'ITEP demeure trop peu lisible par rapport à l'Institut Fernand Deligny, avec des contours flous sur les missions. Un travail de communication autour des missions de l'ITEP est en cours, avec la coordinatrice pédagogique de l'Unité d'Enseignement. Ce travail devra être élargi aux CMP, aux UT du territoire.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2014**

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
Sorties (fin de PEC, réorientation, etc…)	5	7	1	0
Sorties suite à un changement de parcours de l'enfant sur le même site	*2*	*2*	*0*	*0*
Total des sorties *	**5**	**7**	**1**	**0**

** Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Lambersart.*

Il est à noter que l'internat a enregistré plusieurs sorties, sans pour autant faire d'admissions, complexifiant le niveau d'activité.

SUR LA NATURE DES ORIENTATIONS

- 8 ont été confiés à un autre établissement du dispositif (ITEP Flandre ou Métropole)
- 2 en retour en famille et sans suivi
- 1 retour en ASE

- 2 ont été confiés à un autre établissement en Belgique

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2014**

LAMBERSART				
SERVICES	INTERNAT	SEMI-INT	SESSAD	PFS
A L'INTERNE	5	17	0	2
A L'EXTERNE	0	0	15	0
EN SCOLARITE PARTAGEE	2	2		1

Nous avons accueilli en 2014 enfants sur l'unité d'enseignement : 21 enfants en continu, de l'ITEP et 10 du CAJ ASE. Depuis septembre, les enfants relevant de l'ASE pris en charge par le PPE IFD, sont scolarisés dans l'école de leur secteur.

Les modalités de scolarisation peuvent avoir plusieurs formes selon le projet personnalisé de l'enfant :

- Scolarité à temps plein sur l'UE
- Scolarité dans l'UE avec inclusion individuelle dans des classes ordinaires ou spécialisées d'école élémentaire
- Scolarité en classe externée avec inclusion collective ou individuelle
- Scolarité partagée : plus d'un mi-temps dans une école d'accueil

Une collaboration étroite avec l'enseignant référent est indispensable pour avoir connaissance du parcours scolaire de l'enfant. Il est sollicité à chaque admission par la coordinatrice pédagogique mais aussi à chaque orientation en milieu ordinaire, via les ESS.

Il est aussi nécessaire de maintenir des liens avec les écoles de référence des enfants que nous accueillons, au minimum via leur inscription administrative et l'envoi des FAAS (Feuillets d'Adaptation Annuelle de Scolarisation) et conclusion de PPA, au mieux en maintenant des temps d'inclusion.

- **Mesures Judiciaires par service au 31/12/2014**

	Sans suivi	**ASE**	**AEMO**	**TOTAL**
Internat	2	6	2	10
Semi Internat	7	9	3	19
SESSAD	11	0	1	12
TOTAL	20	9	7	

La majorité des enfants accueillis sur l'internat et au semi-internat sont confiés à l'ASE ou bénéficient d'une mesure d'AEMO.

Notre établissement est donc souvent sollicité par des services ASE ou AEMO accompagnant les familles dans la démarche d'admission. En 2014, nous avons collaboré avec les UT d'Hellemmes, La Madeleine, Lille, Roubaix-Tourcoing, l'AGSS de l'UDAF, le SEPIA (EPDSAE) et l'ADSSEAD.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

A compter du 1er janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur médico-social. Ce contrat définit

les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).
Pour l'année 2014, Le budget prévisionnel s'élevait à 1 783 778 €.

	Lambersart			
	Réel n-2	BP N-1	BP 2014	Variation
Groupe 1	205 491	183 804	184 499	0,38%
Groupe 2	1 337 386	1 308 490	1 406 432	7,49%
Groupe 3	239 037	247 776	243 304	-1,81%
TOT Charges	1 781 914	1 740 071	1 834 235	5,41%
Groupe 1	1 675 703	1 690 457	1 783 778	5,52%
Groupe 2	38 961	8 424	8 567	
Groupe 3	53 313	41 190	41 890	
TOT Produits	1 767 977	1 740 071	1 834 235	5,41%
	-13 937	0	0	

La dotation allouée à l'ITEP Lambersart en 2014 est de 1761796 € (contre 1 690 457 ,80 € pour 2013), qui se détaille comme suit :

Lambersart	ITEP	Fernand Deligny	1 251 951€
Lambersart	PFS	Fernand Deligny	147 315€
Lambersart	SESSAD	Fernand Deligny	362 530€

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	25,77 ETP jusqu'en septembre, puis 27,87 ETP + 3 Assistantes Familiales sur le PFS
Qualifications	1 ETP directeur 2,55 ETP chefs de service éducatif (dont 0,25 ETP sur le PFS) 13,25 ETP éducateurs puis 15,25 ETP à compter de Septembre 2014 (0,25 ETP sur le PFS) 0 ,65 ETP psychiatre 1,39 ETP psychologue 0,5 ETP orthophoniste 0,6 puis 0,7 ETP psychomotricien 0,43 ETP infirmière 1 ETP personnel administratif 1 ETP maîtresse de maison 1,25 ETP agent de service entretien 1 ETP agent de maintenance 1,8 ETP surveillant de nuit

Accueil de stagiaires	4 stagiaires éducatifs (3 sur le SI, 1 Int) 1 stagiaire maîtresse de maison (6 semaines), 1 stagiaire orthophoniste 2 stagiaires psychologues, 1 stagiaire en semaine découverte (collège : 3ème) 1 stagiaire CAFERUIS Présence de 1 stagiaire transverse au Dispositif des ITEP
Formations 2014	En 2014, la formation est restée importante : ▪ Formation Educateur spécialisé : 1 professionnel ▪ Préparation à l'entrée en formation E.S. : 1 professionnel ▪ Bilan de compétences : 1 surveillant de nuit ▪ Professionnalisation Maîtresse de Maison : 1 MDM ▪ Formation « formateur occasionnel » : 1 éducateur ▪ Préparation au concours d'entrée à la formation Moniteur éducateur : 1 professionnel ▪ Superviseur d'équipe en Ets sociaux : 1 psychologue ▪ Formation EXCEL : 1 éducateur ▪ Formation « UF1 : mémoire » CAFERUIS : 1 Chef de service ▪ Formation responsable de camp : 1 éducateur ▪ Gestion Violence et agressivité : 1 Chef de service ▪ L'approche de l'estime de soi et compétences psychosociales en promotion santé : 1 Infirmière ▪ Formation SST : les deux surveillants de nuit, 1 MDM, 1 Educ. Techn. Spé. ▪ Formation EVRP : 1 infirmière ▪ Formation « habilitation électrique » (limité réampoulage) : 2 éducateurs D'autres axes formatifs ont été mis en œuvre : - Mise en place d'un GAP - Journée régionale AIRe pour l'équipe éducative, soit 30 personnes - Journées de bilan sur les services (notamment sur l'internat)

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

La démarche d'évaluation a particulièrement pris sens au travers de l'évaluation externe (Septembre 2014 – Cabinet AVICERT). L'évaluation a permis de mettre en avant un certain nombre d'atouts mais aussi de difficultés au sein de l'ITEP.

L'évaluation externe s'est déroulée les 8 et 9 septembre 2014, dans un contexte de mise en place d'une année de transition sur la réorganisation.

De manière générale, concernant le déroulé de l'évaluation, les intervenantes ont relevé une grande représentativité des professionnels lors des entretiens, avec une richesse d'échanges, une

implication des salariés dans la démarche et une mobilisation de l'ensemble des acteurs (rencontre de chaque service, de familles, de partenaires …).

Le projet d'établissement a révélé la richesse de l'histoire de l'ITEP inscrit sur l'IFD, en lien avec le PPE. La particularité du projet pédagogique a été soulignée, tout comme le triptyque TEP manifestement reflet d'un décloisonnement des pratiques et d'une réelle interdisciplinarité.
Néanmoins, des points ont été soulignés tels que

- La difficulté de repérage de l'ITEP
- Le manque de croisements entre les services
- Le manque d'évaluation des effets de l'accompagnement sur l'usager
- Et enfin l'absence de protocole au niveau de la bientraitance

La personnalisation de l'accompagnement a révélé des difficultés principalement autour de l'absence de communication d'outils adaptés aux besoins des familles (loi 2002-2 : PPA, DIPC,…), d'absence de recueil des besoins de la personne accompagnée et de prise en compte de la parole des familles (notamment par les signatures des PPA !).
Concernant les partenaires : il est noté peu de conventions, malgré un partenariat fort qui nécessitera donc un travail de formalisation.

Enfin les locaux ont été pointés dans les difficultés qu'ils présentent, en matière de repérage géographique dans l'espace IFD, de mise en conformité et de sécurité, d'adaptation aux personnes à mobilité réduite, de respect de l'intimité,…

Une restitution s'est déroulée en présence de tous les professionnels, le mercredi 8 octobre à 9h
Cette évaluation a permis de mettre en avant un grand nombre de points forts au sein de l'ITEP, mais aussi de points à améliorer tant au niveau des services qu'en transverse.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

	INTERNAT	**SEMI INTERNAT**	**SESSAD**	**PFS**
Référence initiales	**8**	**19**	**14**	**3**
Réalisé Janvier	8	21	15	2
Réalisé Février	8	21	15	2
Réalisé Mars	7	21	16	2
Réalisé Avril	7	21	15	2
Réalisé Mai	7	21	16	2
Réalisé Juin	6	21	16	2
Réalisé Juillet	6	21	16	2

Réalisé Août	6	18	15	3
Réalisé Septembre	5	20	16	3
Réalisé Octobre	7	17	16	3
Réalisé Novembre	7	18	16	3
Réalisé Décembre	7	19	16	3

3. COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

2014 a été une année de transition pour l'ITEP de Lambersart, et de confirmation des tendances constatées depuis quelques années sur les différentes modalités d'accompagnement, contrairement à l'année 2013, excédentaire du point de vue de l'activité.

Sur l'internat, des difficultés déjà présentes en 2013, se sont accentuées, notamment en matière de nombre d'enfants accueillis sur l'année.

Des difficultés d'admissions à l'internat qui reposent sur le même constat déjà opéré en 2013 :

- Peu de familles prennent l'initiative de contacter les établissements à la réception des notifications MDPH, or celles-ci ne sont plus transmises aux établissements.
- Nombre d'enfants pour lesquels une demande d'admission est formulée bénéficient également d'une mesure de protection de l'enfance.
- Malgré l'envoi d'un courrier de l'établissement aux familles, peu de jeunes se rendent au rendez-vous proposé sauf s'il existe déjà une intervention (ASE, AEMO, SESSAD, etc.), ce qui ralentit le processus d'accueil ou le rend caduque.

Ainsi en 2014, 7 demandes d'admission avaient été reçues avec une demande d'accueil en internat :

- 1 situation qui a mis en difficulté l'équipe éducative durant la pré-admission et donc réorientation vers un autre ITEP
- 1 situation orientée vers l'ITEP de Roubaix (Territoire plus adapté en raison du maintien de la scolarité)
- 1 situation orientée vers le S.I
- 1 situation avec une contre-indication (déficience importante)
- 3 situations admises sur l'internat ITEP

Il est à noter la part importante des demandes faites par les services de l'ASE.

Ces accueils posent plusieurs questions tant sur le rôle et la place des partenaires dans le projet et l'accompagnement des enfants (qui fait quoi), que dans les limites de l'institution. En effet ces enfants bénéficient pour la plupart d'un accueil dans un double collectif (internat ITEP la semaine et une MECS le WE). On observe, une difficulté d'ancrage dans le lieu de soin liée au fait qu'il y a peu d'appui ou de leviers pour leur permettre d'investir ce qui est proposé.

Lors de l'admission, il serait important que puisse être trouvé dans le cadre des accueils WE et vacances des lieux plus « familiaux » type famille d'accueil, parrainage qui permettraient à l'enfant d'expérimenter un lien plus particulier dans un environnement familial.

Le semi-internat a privilégié le fait de faire du sureffectif, également pour les premiers mois de 2014 (jusque juin 2014). Il faut noter que de par sa mission, le semi-internat fonctionne en années scolaires. En septembre 2014, avec le jeu des orientations et admissions, l'effectif est revenu à 19

soit son effectif d'habilitation. La projection pour la première partie 2015 est d'accueillir à nouveau un jeune en sureffectif.

Le SESSAD a pu observer un maintien de demandes fréquentes tant de la part des enseignants référents, des CMP, que des parents.
Les problématiques relèvent encore comme en 2013, pour 1/3 des demandes, de difficultés proches de troubles envahissants du développement. Cette tendance est peut-être à mettre en corrélation avec le fait que la MDPH 59 ait notifié des orientations spécifiquement SESSAD sans préconisation de type d'institution, ce qui a complexifié les démarches des familles.

Ces demandes peuvent être en adéquation avec l'application de la circulaire des ITEP, qui valide l'admission de ces jeunes tant que leurs troubles n'invalident pas leur inclusion sociale ou scolaire.
Au moment de la demande des parents, les enfants sont souvent scolarisés à temps plein, malgré les troubles relevant du TSA. Ainsi, ces enfants peuvent relever d 'une forme de prise en charge qui propose le soin nécessaire aux failles de l'harmonie de leur évolution.
Mais, si dans de le cadre des premières rencontres, les troubles observés sont trop ancrés, nous accompagnons les parents vers une structure plus adaptée.

Le PFS : les 3 places MDPH, occupées depuis plusieurs années par les mêmes enfants accueillis ont donné lieu à des mouvements en 2014. 2 places se sont libérées, sans pour autant qu'une adéquation entre la famille d'accueil et un enfant relevant d'ITEP puisse s'opérer. Ainsi 2 enfants ont été pris en charge au lieu de 3 durant 7 mois, créant un déficit sur l'activité.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

Accentuation du partenariat sur le territoire (cartographie, organisation en mars d'une journée des partenaires, poursuite des liens avec les enseignants référents, l'IEN, l'IEN ASH,…) afin de situer et d'inscrire l'ITEP comme un maillon, une des possibilités dans le schéma local afin de permettre l'accompagnement des enfants avec une prise en compte la plus précoce possible et en proximité.

Par ailleurs, un effort de communication sera mis en place pour mieux faire connaitre les missions auprès des professionnels de santé ou autres ESSMS dépendant de l'ARS : diffusion d'une plaquette d'information auprès des services susceptibles d'orienter les familles et rencontres avec les psychiatres des CMP et CMPP.

Amélioration de la visibilité sur la liste d'attente et pour cela poursuivre les procédures d'admission tout au long de l'année tout en réduisant les délais d'une étape à l'autre.

Le rajeunissement des accueils et une préparation plus précoce des sorties devrait éviter l'écueil des sorties tardives que nous constatons. Pour cela il est nécessaire d'accentuer encore les possibilités de passage en interne du dispositif des ITEP, et en externe, de travailler avec les structures de droit commun et les institutions spécialisées.

Une réflexion autour des modalités d'accueil par le P.F.S. est à engager dans le cadre du CPOM II.

5. ZOOMS

5.1. L'INSTITUTION ITEP

2014 est l'année du changement au niveau institutionnel par l'arrivée d'une direction le 5 Février, spécifique aux services de l'ITEP de Lambersart. La particularité de cette direction est d'être par ailleurs direction également du Dispositif des 6 ITEP de la Sauvegarde du Nord, au sein du Pôle Médico-Social.

Cette arrivée sur l'ITEP de Lambersart a eu pour visée de clarifier les missions de l'ITEP, au regard des modalités d'accompagnement existantes sur l'IFD (SESSAD, Internat, Semi-Internat et places de P.F.S.), préfigurant une meilleure coordination des services vers une logique de dispositif ITEP. La volonté de la nouvelle direction, en accord avec la direction des services de la Protection de l'Enfance, a été de ne pas scinder le site en deux territoires distincts liés à la nature de chaque établissement mais de préserver la richesse de l'histoire de l'IFD tout en adaptant la réalité aux spécificités des publics et aux attentes des financeurs, décideurs,…Ainsi ne s'est-il pas opéré une « scission » mais une « partition », préservant et aménageant des espaces communs ; de réflexion, d'échanges, de pratiques, de rencontres, de vie,…

Cette clarification a néanmoins engendré un certain nombre de bouleversements au regard de l'existant :

- Réorganisation du Semi-Internat
  - Rationalisation de la logique budgétaire suivant les engagements du CPOM. Ainsi la spécificité d'une enveloppe financière allouée à des heures complémentaires des enseignants spécialisés (au nombre de 7), financée jusqu'alors par le PPE, a été supprimée d'un budget à l'autre sur l'année 2014 (Juillet). L'enveloppe financière justifiait la présence supplémentaire des enseignants à hauteur de 5h.semaine chacun.
  - En parallèle, toujours sur le Semi-Internat, l'engagement de passer de 180j à 210j d'activité (historique de 180j lié à une logique « d'école » plus que d'Unité d'Enseignement, sur l'IFD) devait se traduire par le recrutement de 2 éducateurs spécialisés supplémentaires et le passage d'une modulation de 39h.semaine à 35h. L'organisation s'est ainsi traduite par une amplitude d'ouverture plus conséquente en période de congés scolaires, par des semaines plus courtes pour les équipes. Les conséquences se traduisent par des temps de rencontre entre enseignants et éducateurs/thérapeutes plus difficiles à définir, des projets spécifiques, éducatifs, à mettre en place durant les périodes de congés scolaires,..
- Aménagements et déménagements de locaux, de bureaux,…
  - Dans l'hypothèse d'une visite de conformité de l'ARS et au regard des obligations managériales, engagement des travaux visant la mise en sécurité de tous les bâtiments de l'IFD. Travail conjoint avec le PPE.
  - Le SESSAD a réintégré un bâtiment sur le site, au regard de l'allocation de ressources financières spécifiques octroyées par l'ARS
  - Les espaces administratifs sont en attente d'une définition précise
  - Les espaces communs font l'objet d'une redéfinition sur l'engagement de chaque établissement de l'IFD.
- Plus globalement, l'objectif de la nouvelle direction a été l'initiative d'un agenda institutionnel partagé les vendredis après-midis (à partir de Septembre), afin de créer une culture commune et d'amorcer doucement une dynamique de travail nouvelle, en lien avec la logique de dispositif, par la mise en place de groupes de travail :

- Actualisation des outils de la loi 2002-2
- Redéfinition du projet d'établissement
- Réunions institutionnelles
- Réunions de service ou d'organisation complémentaires

- « HAPPY FRIDAY » : temps de créativité, espaces de rencontres, de benchmark,…à partir d'une règle ; un animateur et un ordre du jour, un émargement.

Dans la continuité du travail engagé sur 2013 d'améliorer leur accompagnement dans une approche de dispositif, des expériences sont menées sporadiquement entre les services mais elles restent encore trop isolées, insuffisamment valorisées.

5.1.1. MANAGEMENT

En 2014 se sont mises en place des réunions de direction spécifiques à l'ITEP,

- COMITE DE DIRECTION, tous les mardis
- COMITE DE DIRECTION élargi, tous les 15 jours avec la participation de la coordinatrice pédagogique et de la médecin psychiatre
- Une Réunion CADRES et MEDICO-PSY, une fois par période.

Sont comptabilisées ainsi 50 réunions de ce type.
De la même façon sur les services, la demande d'une meilleure traçabilité des rencontres a été réaffirmée grâce à l'évaluation externe.

Une visite d'inspecteurs de l'IGAS a eu lieu en Mars 2014, sur l'IFD, en lien avec le PPE. Cette visite a ciblé les coordinations possibles entre les différents accompagnements relevant de publics et de champs différents. A ce titre l'IFD apparait comme un terrain expérimental riche de son histoire.
La visite de l'inspecteur ARS sur le site, dans le cadre d'une visite de courtoisie, a permis de faire connaitre les spécificités du projet en cours de redéfinition.

5.1.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

L'année 2014 a vu s'accentuer la mise en place des liens avec les services support du Centre de Gestion, des réunions sur les régies financières, les procédures RH (demandes de contrats de remplacement, gestion de la formation, du suivi des EAE), mais aussi supports sur les projets à partir du Pôle : Culture, ou encore du Siège associatif avec le Fonds de Dotation.

Un travail de clarification des contrats a été engagé afin de mettre en conformité la réalité du travail en ITEP avec les modalités du contrat de travail.

Cette année 2014 a aussi été la mise en place des liens entre la direction et les IRP :

- réunions DP spécifiques à l'ITEP, suivant les textes : soit une fois par mois
- Lien avec le CHSCT (11 réunions) et le CE, notamment dans un travail collaboratif sur les grilles de modulation horaire trimestrielles, les conditions de travail des surveillants de nuit…

5.1.3. PARTENARIATS

Poursuite des rencontres avec l'inspectrice IEN ASH, madame SIMON en vue de rendre lisible l'activité de l'ITEP (et par là viser une meilleure orientation en ITEP). Rencontre avec les acteurs du territoire Lambersartois, afin d'inscrire davantage l'ITEP sur son territoire.

Le déroulement de la Journée départementale de l'AIRE a permis d'accueillir plus de 500 professionnels sur le site de l'IFD.

Des contacts avec d'autres établissements ont été engagés afin de pourvoir aux besoins en accompagnement pluriels, de jeunes (IME J LOMBARD en Juin).

L'UTPAS reste un acteur incontournable notamment dans les réseaux d'échanges organisés par l'inspectrice.

Cependant les partenariats ou rencontres inter-institutionnelles n'ont donné lieu à aucun conventionnement, complexifiant l'évaluation de leur pertinence.

5.1.4. ZOOM SUR ACTIVITE-PROJETS

Dans le cadre de la préparation des négociations pour la mise en place du CPOM2, des commissions ont été organisées pour réaliser des fiches actions destinées à l'ARS.
Des professionnels de chacun des champs d'intervention de l'ITEP de Lambersart ont participé à ces commissions aux thématiques variées : Thérapeutique, pédagogique, travail avec les usagers et les familles, partenariats, SESSAD, adolescents, ITEP au service des parcours, « prévention », culture.

La présence d'une salariée en attente d'une mission adaptée à ses contraintes de santé s'est traduite par des travaux spécifiques de type transverses : Classification du dossier de l'usager à partir d'un état des lieux, recherche de documents et d'une méthodologie dans le cadre des commissions sur les outils de la loi 2002-2 organisés sur certains vendredis après-midi en dispositif ITEP.
Grâce à la présence d'un stagiaire en CAFERUIS, issu d'un autre ITEP de la Métropole, le mode d'accompagnement « PFS » a fait l'objet d'une mise en perspective de l'offre de service pour la renégociation du prochain CPOM.

Des recherches de partenariat sur le plan culturel se sont mises en place.

Casser les murs et découvrir l'extérieur comme source de partage et non d'isolement.

Dans l'objectif de développement du dispositif ITEP de Lambersart, on accentue la mutualisation des moyens matériels, mais surtout humains : souplesse pour des relais entre les trois services, ateliers communs, partage de compétences spécifiques,…

- Cette dimension doit pouvoir se développer de façon exponentielle en 2015.

Enfin les projets de l'année se sont traduits par l'habituelle fête de fin d'année du semi-internat qui a eu lieu le vendredi 27 juin (exposition, kermesse et repas) : familles et partenaires étaient conviés.
Projet pour 2015 d'étendre cette fête à l'ensemble de l'ITEP et d'impliquer plus les familles dans la préparation.

5.2. ZOOM SUR LES ENFANTS ACCOMPAGNES

Le processus d'admission était élaboré à partir de chaque service, chaque chef de service recevant individuellement les familles en demande.
Le processus a été revu dans une dimension institutionnelle afin de cadrer une première rencontre avec la directrice et la secrétaire, de manière à recueillir les premières informations, de type administratif, présenter l'établissement et ses missions (fonctionnement, encadrement, projets, et vérifier l'adéquation entre le projet de la famille et de l'enfant et le cadre institutionnel).
Les PPA, organisés plutôt en restitution de l'information, ont été revus pour améliorer le sens de la démarche projet et en faire un véritable outil de co-construction.

En ce qui concerne les particularités de l'accompagnement, il faut noter un travail de capitalisation de textes relatifs aux appuis théorico-cliniques qu'il conviendra de reprendre dès installation de la partie « institutionnelle » de l'ITEP suite à la partition.

5.3. ZOOM SUR LA PARTICIPATION ET LA REPRESENTATION DES ENFANTS ACCOMPAGNES

L'ITEP n'avait pas de C.V.S. à proprement parler sur l'IFD. L'année 2014 a permis d'installer cette instance de manière officielle. En Septembre, une réunion d'information s'est tenue à destination des familles, afin d'expliquer le rôle des parents élus et d'encourager la mobilisation.
Ce caractère volontariste de l'équipe de direction dans la mise en œuvre de cette instance a abouti à l'investissement de 5 familles d'enfants, et 3 professionnels : deux éducateurs et une chef de service (du SESSAD), en qualité de représentante de la direction sur l'instance.
La mise en place du CVS a eu lieu officiellement en septembre 2014.

En parallèle une attention a été portée sur les outils de prise en compte, d'implication et de participation des enfants ou des familles / représentants légaux.
Ainsi les groupes du travail du vendredi après-midi ont ciblé l'actualisation du PPA, qui faisait l'objet d'une restitution aux familles de la synthèse des professionnels sur le projet de l'enfant, sans réelle implication directe de la famille.

5.4. ZOOM SUR L'INTERDISCIPLINARITE

Quel que soit leur régime d'accueil (en accueil de nuit, en accueil de jour, modulé et ambulatoire), l'accompagnement des enfants, s'appuie sur trois axes de travail : thérapeutique, éducatif et pédagogique.
Ces axes sont formalisés, en lien et en accord avec la famille, dans le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) et dans le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).
Une équipe interdisciplinaire de thérapeutes, d'éducateurs et de pédagogues, accompagne les enfants accueillis et se coordonne autour de ce travail

172 réunions interdisciplinaires ont ainsi eu lieu sur l'année sur l'ensemble des services.

5.5. ZOOM SUR L'INTERNAT

La rentrée scolaire de septembre 2014 a permis de relancer une dynamique de projets au niveau de l'internat à partir des besoins identifiés des enfants accueillis au sein du service et en transversalité.

- Finalisation du livret « bien vivre ensemble »
- Reprise des conseils d'enfants
- Atelier cuisine
- Atelier piscine
- Atelier bien être en co-animation éducatrice/infirmière
- Atelier parents/enfants
- Atelier artistique éducateur internat/éducateur semi-internat

5.6. ZOOM SUR LE SEMI-INTERNAT

Le Semi internat a dû s'adapter à partir de septembre 2014 aux changements lié à la suppression des heures complémentaires pour les enseignants. Cette modification a entrainé moins de temps de réunions de régulation d'équipe.

Pour compenser cette perte, nous avons pu, du fait de l'arrivée de deux éducatrices supplémentaires, libérer le binôme pédago-éducatif 1h30 par semaine. Cela leur permettant de rencontrer les familles, les partenaires ou de se concentrer sur leur projet de groupe commun.

Le renfort éducatif a permis également la création d'un atelier transverse. Ce dernier a pour mission, de mener des projets sur des groupes fixes, mais également une mission de relai, de soutien aux autres groupes sur des situations d'enfants à un moment compliquées.
Autre changement notable depuis septembre 2014, l'équipe pédagogique n'est plus impactée par la prise en charge d'enfants de l'accueil de jour ASE, ce qui permet une plus grande liberté d'intervention pour les enfants de l'ITEP. D'autre part, la classe externée située sur une école ordinaire de Lambersart est, depuis septembre 2014, exclusivement dévolue aux enfants de l'ITEP. Un binôme pédago-éducatif l'anime en continu.
Le semi-internat a poursuivi, et même accentué le travail en interdisciplinarité.
De nombreux ateliers sont menés par des binômes éducateurs/ thérapeute, thérapeute/enseignants.
Pour la partie thérapeutique : psychologue, orthophoniste, psychomotricienne et infirmière sont impliqués sur ces ateliers.
La classe externée s'est vue dotée d'un éducateur dans la classe, qui permet de travaille en binôme les situations des enfants.

La culture reste un moteur essentiel au semi-internat pour l'accompagnement des jeunes vers l'extérieur. On privilégie les possibilités de sortir l'enfant du cercle du spécialisé pour plus d'immersion vers la normalité (expo, musée, spectacle) et s'approprier l'extérieur comme un territoire accueillant et non rejetant comme ils peuvent le vivre à travers leur parcours scolaire.
Le sport depuis septembre 2014 est un levier particulièrement développé par les équipes.

La fin d'année 2014 a été pour l'équipe du semi-internat, une réflexion intense sur la projection du passage à 210 jours d'ouverture, passage à 35h pour l'équipe éducative et l'ouverture une partie des vacances scolaires.

En fin de première période 2015 (fin février) un bilan sera fait sur les conséquences pour le fonctionnement du service.

5.7. ZOOM SUR LE SESSAD

Les prises en charge des enfants du SESSAD se déclinent plus sur un mode individuel que groupal, particulièrement sur la deuxième partie de l'année.
En effet, particularité de l'ITEP de LAMBERSART, le mode d'accompagnement groupal s'est vu restreint au vu d'interventions réduites suivant les thérapeutes présents (départ de la psychomotricienne en Juillet, remplacement effectif en Novembre), et la suppression des heures complémentaires de l'enseignante spécialisée qui assuraient la co-animation de divers ateliers hebdomadaires.

Les ateliers groupaux suivants ont été maintenus jusque juin 2014 (fin de l'année scolaire) :

- Atelier Théatre, co-animé par l'enseignante et la psychomotricienne,
- Ateliers Bricolage et Cuisine, animé par un éducateur,
- Atelier Cirque, co-animé par la psychomotricienne et une éducatrice,
- Atelier Lecture Partagée, avec l'intervention d'une lectrice bénévole.

Les ateliers suivants ont été mis en place à partir d'octobre et /ou novembre 2014 à un rythme hebdomadaire :

- Ateliers Arts Plastiques, le mercredi matin et le jeudi après-midi, co-animés par deux professionnels (dont une éducatrice d'un autre service de l'ITEP, pour ainsi expérimenter la transversalité des interventions)
- Atelier Piscine Bien être, co-animé par les 2 éducateurs du SESSAD, le mercredi matin
- Reconduction de l'atelier Lecture Partagée, avec intervention d'une lectrice bénévole, atelier accueillant en transversalité des enfants d'autres services du site (ITEP/ ASE)

Enfin, le SESSAD s'est installé dans de nouveaux locaux en juillet, toujours situés sur le site de Lambersart.

5.8. PERSPECTIVES

L'année 2015 permettra, après un an de fonctionnement de la nouvelle direction sur le site, d'écrire le projet d'établissement, pour l'ITEP, à partir des orientations stratégiques de la direction de l'établissement, elles-mêmes issues du plan d'actions de l'évaluation externe.
Ces orientations viseront les axes suivants :

- Structuration de l'amélioration continue de la qualité
- Développement de la culture de l'écrit (traçabilité)
- Exploitation davantage des indicateurs (dans le cadre du projet)
- Maitrise documentaire à travailler (temporalité des documents, versions…)
- Des sensibilisations régulières à la démarche projet

Les outils de la loi 2002-2 seront finalisés dans de nouveaux supports élaborés suivant les attentes des professionnels, issus des groupes de travail institutionnels.

Les spécificités des publics feront l'objet d'un travail d'analyse plus approfondie afin d'accompagner les publics dans la prise en compte de la souffrance des enfants, qui génère des troubles du comportement de type passages à l'acte violents,…L'équipe médico-psy sera mobilisée pour impulser l'intégration de repères théorico-cliniques, à partir de sensibilisations des professionnels et d'un partage de connaissance.

Cette dimension particulière au public d'ITEP, sur les prises en charge spécifiques, sera reprise :

- Du point de vue de la prévention des risques : la direction finalisera le DUERP grâce à la nomination d'un référent EvRP, coordinateur des travaux autour de l'identification des risques professionnels et du suivi du plan d'actions,
- Du point de vue de l'axe gestion des incidents, en veillant à la mise en œuvre du protocole de gestion des situations exceptionnelles (utilisation de la note incident et exploitation, mise en place d'une analyse au sein d'une commission incidents,…)
- La poursuite du COPIL Evaluation, pour poursuivre la dynamique engagée, sur les temps forts institutionnels
- Sur la gestion des situations de violences particulièrement, au travers de la mise en œuvre d'un Plan Bientraitance, spécifique aux ITEP.

L'année 2015 devra également voir se finaliser des travaux d'aménagement qui faciliteront le repérage des lieux pour les adultes comme pour les enfants, mais aussi une mise en sécurité du site (passage des commissions de sécurité,…).

A.3. DISPOSITIF ITEP « DIRE » DE ROUBAIX

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 46, Rue DELESPAUL 59100 ROUBAIX	**Directrice de l'établissement :** CHRISTINE BARRAS **Chefs de service** : Sandrine ROORYCK Brigitte MARTIN
Projet d'établissement	Le Dispositif ITEP de Roubaix est un établissement médico-social relevant de la loi du 30 juin 1975, rénovée par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002. L'orientation du public accueilli répond exclusivement aux décisions d'orientation de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Le décret du 6 janvier 2005 relatif aux ITEP ainsi que la circulaire du 14 mai 2007 indiquent les contours de nos accompagnements. Ainsi, l'articulation impulsée est contenue dans les textes : « l'ITEP accueille des enfants, adolescents ou de jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ». Ce cadre réglementaire permet à l'établissement d'accueillir 40 enfants, âgés de 6 à 12 ans. Chaque service offre un accompagnement qui permet à chaque enfant de bénéficier d'un projet personnalisé élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce projet personnalisé évolutif et singulier comporte trois dimensions. La dimension Thérapeutique, Educative et Pédagogique. Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris auprès de l'enfant. Les trois axes que sont le thérapeutique, l'éducatif et scolaire convergent vers un mieux-être de chaque jeune et de sa famille. Chaque personne accueillie bénéficie d'une prise en charge particulière qui vise : - un mieux-être de l'enfant et de sa famille, - une réconciliation avec les apprentissages et l'école, - un accompagnement vers un retour en mode scolaire ordinaire ou des modalités de prise en charge spécialisée.
Habilitation et public	Jusqu'en septembre 2010, le dispositif avait un agrément SESSAD de 25 places de 6 à 12 ans, filles et garçons. L'autorisation de transformation par l'ARS en date du 23 décembre 2010, définit une capacité globale de 40 places pour L'ITEP de Roubaix, réparties en : • Un internat de 10 places de sexe masculin, de 6 à 12 ans • Un semi internat de 15 places mixtes, de 6 à 12 ans • Un SESSAD de 15 places mixtes, de 6 à 12 ans
Obligations officielles	INTERNAT : 250 jours/an SEMI INTERNAT : 210 jours /an SESSAD : 140 actes/an /enfant Le taux d'occupation est de 85 % pour l'internat, 90 % pour le SESSAD et le semi-internat.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- **VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES**

SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
OBJECTIF MOYEN	10	15	15
REALISE MOYEN	9.2	13,83	13,50
ECART MOYEN	-0.8	-1,17	-1,50

- **VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES**

SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
OBJECTIF	2125	2835	1890
REALISE	2177	2038	2171
ECART	52	-797	281

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2014**

SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
ADMISSION SUITE AU TRAITEMENT NOTIFICATION MDPH	2	4	8
ADMISSION « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP »			
ADMISSION SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE	*2*	*1*	*0*
TOTAL DES ADMISSIONS *	**2**	**4**	**8**
DELAI MOYEN ADMISSION (EN MOIS)	5,5	4,50	4,12

* Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP de ROUBAIX.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2014**

SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
SORTIE (fin de PEC, réorientation, etc…)	5	7	5
SORTIE SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE	*0*	*2*	*1*
TOTAL DES SORTIES *	**5**	**7**	**6**
DUREE MOYENNE DE LA PRISE EN CHARGE (EN MOIS)	27,6	24,2	39,5

*Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP de ROUBAIX

Concernant la durée moyenne de la prise en charge, elle concerne le **parcours complet de l'enfant** dans le dispositif ITEP et non seulement la durée dans le service où il termine sa prise en charge.

En 2014, **53 usagers** ont été pris en charge sur le dispositif ITEP de ROUBAIX. La moyenne d'âge (moyenne de l'âge au 31/12/2014 ou à la sortie de l'usager) sur le dispositif est de **10,96 ans**.

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2014**

SERVICES	*INTERNAT*	*SEMI INT*	SESSAD	TOTAL
A L'INTERNE	*2*	*6*	0	8
A L'EXTERNE	*0*	*1*	0	1
EN SCOLARITE PARTAGEE	*7*	*4*	15	26

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNE 2014**

TOTAL DES NOTIFICATIONS TRAITEES SUR L'ANNEE 2014	42

DONT

PROCEDURE EN COURS ou SUR LISTE D'ATTENTE AU 31/12/2014	13
ADMISSIONS AU 31/12/2014	14
CLASSEMENT SANS SUITE AU 31/12/2014	15

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- classement après le 1er rendez-vous avec le directeur : pas de retour du feuillet-réponse, admission dans un autre établissement, plus de demande…

- des rendez-vous non honorés sans reprise de contact
- des contre-indications thérapeutiques
- des refus du jeune et/ou de la famille de poursuivre l'admission

- **NOMBRE D'ENFANTS SUIVIS PAR UN SERVICE EXTERIEUR AU 31 DECEMBRE 2014**

SUIVIS EN 2014	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD	**TOTAL**
ASE	1	3	2	6
AEMO	5	3	6	14
PJJ				
APJM				
Sans suivi	3	5	6	15

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

A compter du 1er janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur médico-social. Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).
Pour l'année 2014, le budget s'élève à :

Répartition par services	**2014**
SESSAD	273 562
SEMI INTERNAT – INTERNAT	1 062 704

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

La convention CPOM définit précisément sur la base d'un « schéma cible » les moyens humains alloués pour chaque territoire en lien avec les objectifs fixés.

Nombre de salariés	28 salariés pour 22,46 ETP
Qualifications	1 Directeur (0,50 ETP), 2 chefs de service (2 ETP), 1 secrétaire (1 ETP), 3 psychologues (1,20 ETP), 2 médecins psychiatres (0,36), 14 éducateurs spécialisés (13,70 ETP), 1 maitresse de maison (1 ETP), 2 surveillants de nuit (2 ETP), 1 agent de maintenance (0,50 ETP), 1infirmier (0,20 ETP)
Accueil de stagiaires	1 stagiaire Master en psychologie
Formations 2014	Habilitation électrique : 1 référent EVRP Parcours de professionnalisation maitresse de maison : 1 MdM Réglementation transferts : 1 éducateur spécialisé SSI Sécurité incendie : 6 éducateurs spécialisés, 1 maitresse de maison, 2 surveillants de nuits, 1 chef de service

	Formation EVRP : référent EVRP

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'ITEP de ROUBAIX a effectué son évaluation interne en 2012, elle a été suivie par l'évaluation externe en 2014. Ces deux évaluations confirment le travail engagé sur l'ITEP en priorisant la notion de parcours de l'enfant depuis la réorganisation de l'ITEP en 2010 dans le cadre du CPOM.
Néanmoins un travail sur la clarification des procédures est à mettre en place.
De même, la mise en place de nouveaux groupes d'analyse des pratiques vise à améliorer au quotidien les pratiques et postures professionnelles.

La réécriture du projet d'établissement prévue le premier semestre 2015, doit permettre également à partir d'une méthodologie participative, de réunir les professionnels de l'ITEP autour d'objectifs communs en lien avec les Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM.

Enfin, le déménagement attendu depuis bientôt 5 ans est prévu en Avril 2015. En concomitance avec le nouveau projet d'établissement, il devrait permettre un investissement des professionnels à partir de nouvelles dynamiques, d'une réorganisation et projets pour les enfants accueillis.

Dans ce cadre, un COPIL interne, composé de professionnels de l'ITEP, est ré initié avec pour mission de veiller à la mise en œuvre de l'évaluation et l'amélioration continue sur l'ITEP : suivi des plans d'actions des évaluations, de la méthodologie sur la réécriture du projet d'établissement et de ses objectifs. Il travaillera et sera consulté sur les différentes procédures mises en place sur l'ITEP. Il a également pour objectif de créer davantage de communication entre les projets de l'ITEP et les équipes de professionnels.

D'autre part, le COPIL en place depuis la création du DIRE puis de l'ITEP en partenariat avec la mairie et l'Education Nationale se poursuit à raison de trois COPIL par an. Celui-ci reprend toute son importance dans le projet de déménagement qui va nous amener à créer de nouveaux projets et partenariats.

L'ITEP de ROUBAIX a connu également en 2014 un changement de direction en octobre. Même si ce changement a été facilité par une phase de relais et s'est effectué dans le respect de la dynamique de travail du dispositif de ITEP, il a généré quelques moments de flottements incontournables pour les équipes.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

- **Sur l'Internat**

La baisse du volume d'activité en place se situe sur la période de septembre et fait suite à un nombre important de sorties en juillet. En effet, 5 sorties concernent des enfants étant en fin d'accompagnement de l'ITEP notamment en raison de leur âge (12 ans et plus). A cet âge, les orientations s'effectuent davantage en année scolaire.

Sur les 5 sorties :
- deux enfants sont orientés en ITEP, sur Flandre et DOUAI,
- deux jeunes sont retournés au domicile avec une scolarité,
- un enfant est orienté vers un établissement belge, en lien avec l'ASE.

La rentrée de septembre enregistre donc un déficit de places, par manque de demandes d'orientation pour l'internat. Auparavant, l'internat de Hem accueillait des jeunes sur un territoire très large. Un enfant originaire du Valenciennois est encore accueilli sur l'internat.
L'identification de cet internat sur l'ITEP de Roubaix est encore mal connue, l'internat de Hem étant, avant le CPOM, rattaché à l'Institut Didier Motte de Tressin.
A noter le passage de deux enfants du semi internat sur l'internat. Ces changements permettent une cohérence des parcours, tout en maintenant l'accueil en journée sur le semi internat par le biais de l'axe pédagogique. Des inclusions scolaires peuvent ainsi se mettre progressivement en place.
Des accueils modulés pour deux enfants se sont également mis en place durant l'année.

Le volume d'activités en journée est légèrement en positif, malgré le déficit en places.

- **Sur le semi internat**

Le déficit en places est lié à un nombre important de sorties, 7 sur l'année, qui concernent pour la plupart des orientations en ITEP (ITEP Métropole et ITEP de Croix), un déménagement hors région, une orientation en établissement belge par l'ASE, et deux passages en internat sur le même site.

Sur ce service, un manque significatif de demandes d'orientation ou des demandes qui n'ont pas abouties (une contre-indication et trois situations travaillées dont les enfants ont été admis sur un autre établissement), expliquent l'absence d'admissions sur le quatrième trimestre.

Le semi internat a effectué 5 admissions sur l'année dont une étant un changement de parcours du SESSAD vers le semi internat.

Le déficit du volume en journées, 797 jours, est la conséquence :

- Principalement du manque d'admissions sur le deuxième semestre, entre moins deux et moins quatre enfants, sachant que l'anticipation du travail d'admission effectué au mois de juin pour quatre situations, n'a pas été concluante pour des entrées en septembre : une contre-indication, une où les parents n'ont pas honoré les différents rendez-vous proposés, deux où les familles avaient également engagé une demande sur d'autres ITEP et n'ont pas poursuivi.
- D'un taux d'absentéisme sur les quatre périodes de vacances : en effet, 2014 est la première année où le service a ouvert la moitié des petites vacances scolaires et au mois de juillet. Malgré une explication et communication aux familles, les enfants absents ont été très nombreux sur cette période. Le semi internat étant situé dans une école, les familles assimilent son fonctionnement aux périodes scolaires.

- D'une ouverture effective à 205 jours au lieu de 210. Le calendrier d'ouverture est également lié à la perspective du passage de 39h à 35h pour l'équipe éducative, qui n'a pu se concrétiser en 2014. Cette augmentation progressive des journées d'ouverture entraine un déficit de 75 journées sur l'année. Le semi internat était à 187 jours en 2013.
- De l'absence durant plusieurs mois de la chef de service en arrêt maladie, l'impact se fait ressentir sur le suivi des rendez-vous d'admission et sur la dynamique de travail de l'équipe.

- **Sur le SESSAD**

Le volume en place est très fluctuant sur l'année. Il est lié au nombre de sorties, 6 situations dont :
- Deux jeunes orientés vers un SESSAD de plus de 12 ans
- Un changement de parcours vers le semi-internat
Pour 3 sorties :
- une est un refus d'adhésion massive de l'enfant,
- une orientation en Belgique à la demande de l'ASE,
- une est un refus des parents d'une demande de prolongation et d'orientation par la MDPH.

Sur les admissions, si les demandes sont plus nombreuses pour le SESSAD, elles ont été quasi inexistantes sur le troisième trimestre, ce qui n'a pas permis d'anticiper les entrées. Une admission n'a pu être contractualisée en 2014 et l'a été début 2015.

Par contre sur le SESSAD, le déficit de places n'a pas d'impact sur le volume des actes, plus 280, des situations complexes amènent des suivis plus conséquents sur l'année.

La complexité de l'ITEP de ROUBAIX se situe sur les admissions et le manque de notifications. Un nombre certain de parents et de travailleurs sociaux engagent des demandes d'admission sur plusieurs établissements sans pour autant nous en informer. De ce fait, nous avons un nombre important d'admissions classées sans suite. De plus, la convention avec la mairie de Roubaix qui met à disposition les locaux du SESSAD et semi internat, préconise que l'ITEP accueille en priorité des enfants de la ville. Cependant, les dossiers MPDH sur Roubaix ont des difficultés à voir le jour de par l'impossibilité de constituer des bilans par des pédopsychiatres, indispensables à la constitution des dossiers d'orientation, les CMP étant surchargés.

- **La scolarisation**

La scolarité partagée est surreprésentée dans la mesure où sur le SESSAD l'ensemble des enfants en bénéficie.
La spécificité de l'internat est de recevoir des enfants scolarisés. Cette inscription scolaire est bien souvent aménagée même si ce service n'a pas à ce jour d'enseignant dédié. L'équipe éducative assure la relation avec les écoles pour les PPS, en lien avec l'enseignante du semi internat pour certaines situations. Quand l'enfant est déscolarisé, il est pris en charge par le semi internat en journée.
De même, la scolarisation partagée sur le semi internat est en nette progression et fait partie des priorités de l'accompagnement. Dès, et malgré l'admission de l'enfant à l'ITEP, son inscription dans son école d'origine est recherchée, même si une période à temps complet est nécessaire à l'ITEP dans un premier temps. La re-scolarisation à temps très partiel est recherchée dès que le comportement de l'enfant évolue.

Depuis le rattachement de l'internat en 2010 sur l'ITEP de Roubaix, aucun poste d'enseignant n'est venu renforcer la dimension pédagogique dans l'accompagnement des enfants de l'internat. Cette absence se fait fortement sentir avec des enfants sur l'internat, qui ont besoin dans le cadre de leur scolarité partagée, d'un accompagnement pédagogique adapté. Or, il est impossible actuellement pour l'enseignante du semi internat d'assurer le suivi des projets pédagogiques des 15 enfants du semi internat et des 10 enfants de l'internat, sachant que le

suivi des scolarisations partagées, favorisé sur les deux services, demande un investissement et un lien de l'enseignante de l'ITEP avec les équipes éducatives.

- **Les suivis par un service extérieur**

Le nombre d'enfants suivis par un service ASE ou AEMO (20 jeunes) est supérieur au nombre d'enfants sans suivi (15 jeunes). Ces chiffres témoignent de la concentration des situations complexes propres au territoire de Roubaix. Ainsi, un grand nombre de demande d'admissions est initié par les services sociaux.

L'âge moyen des enfants accueillis est de 10,96. Il reste élevé même si des accueils d'enfant de 6 ans commencent à se réaliser sur le SESSAD et le semi internat. Par contre, les demandes d'internat reste majoritairement des demandes pour des plus âgés voire des jeunes de 11 ans. Ces accueils imposent de travailler, dès l'admission, l'orientation du jeune.

Il est enfin à noter qu'aucune fille n'a été accueillie sur le semi internat depuis plusieurs années, malgré une habilitation mixte pour ce service. Le SESSAD a accompagné trois filles durant 2014. L'ITEP reçoit très peu de demande pour des filles.

- **Les Ressources Humaines**

L'absence sur l'organigramme de poste d'orthophoniste et de psychomotricien engendre des problèmes d'accompagnement des enfants sur cette dimension. En effet, 19 enfants ont besoin d'un suivi orthophonique sur l'ITEP et 10 enfants d'un suivi en psychomotricité. Actuellement des suivis ont lieu soit par les CMP quand ceux –ci sont antérieurs à l'admission en ITEP, ce qui assure une continuité dans le travail engagé, soit en libéral.
Sur le semi internat, le renforcement de l'équipe éducative s'est concrétisé par l'embauche d'un cinquième éducateur spécialisé.
A partir de septembre, l'ensemble des postes du schéma cible de l'ITEP sont des postes en CDI.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'ITEP de Roubaix a accompagné un total de 53 enfants en 2014, 49 en 2013.
L'année 2014 est marquée par un nombre important de sorties d'enfants du dispositif : 18 contre 12 l'année dernière.
La problématique liée aux admissions est présente comme l'année dernière. Elle a même créé davantage de déficit cette année et n'a pas permis le rééquilibrage du volume en places. Cette situation a également impacté le volume d'activité en journées et malgré les mesures correctives prévues l'année dernière.
Le déficit de journées du semi internat s'est creusé davantage en 2014 : 502 journées en 2013 contre 797 journées en 2014. Si les origines de ce déficit sont similaires sur les deux années (problématique des admissions), il s'amplifie au regard de l'augmentation de l'objectif moyen en journées d'ouverture en 2014 : Objectif moyen de 2525 journées en 2013 et de 2835 journées en 2014. Cet écart se retrouve au niveau des journées réalisées : l'écart entre l'objectif moyen et le réalisé est de 310 en 2013 et de 295 en 2014.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

La problématique des admissions sur l'ITEP est à mettre en lien avec la complexité du territoire de Roubaix. De plus, le déménagement du semi internat et du SESSAD sur l'école Brossolette, autre quartier de Roubaix, va nous amener à :

- Communiquer sur les différentes écoles de la ville pour nous identifier sur notre nouveau site, écoles primaires mais également maternelles afin de pouvoir intervenir avant que les problématiques des enfants se complexifient. Cette démarche permettra de communiquer, à nouveau, nos missions et notre processus d'admission.
- Re travailler, à partir de cette nouvelle implantation, nos liens avec le Dispositif de Réussite Educative et les équipes de Réussites Educatives qui sont en lien direct avec les enfants en difficulté. Une rencontre avec la MDPH est souhaitée par le service éducation de la ville afin de trouver des solutions à la difficulté de pouvoir obtenir des bilans par les pédopsychiatres sur Roubaix pour les demandes d'orientation MDPH. L'ITEP participera à ce travail.
- Une rencontre avec les enseignants référents a eu lieu en décembre 2014 afin de faciliter le travail d'orientation des notifications.

Les admissions vont être anticipées en fonction des sorties prévues surtout sur le second trimestre, un grand nombre de sortie étant prévu en juillet. Dans ce sens, le processus d'admission va être révisé dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement afin de permettre une meilleure fluidité dans les différents rendez-vous qui précèdent l'admission.

Sur le Semi internat, un travail d'explication et de communication avec les familles va se renforcer afin d'éviter l'absentéisme récurrent des enfants notamment sur les périodes de vacances scolaires. Un travail est mené également avec l'équipe éducative pour anticiper et dynamiser davantage ces temps d'accueil.

Pour le SESSAD, un travail sur une uniformisation de la comptabilisation des actes sur le dispositif des ITEP de la Sauvegarde du Nord, permettra une clarification des différentes interventions dans le service.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LE DEMENAGEMENT SUR LE SITE BROSSOLETTE

Le déménagement du SESSAD, du Semi internat, de la partie administrative et des espaces de consultations est prévu en avril 2015, la visite de conformité est demandée pour début mai 2015.
La mairie de Roubaix met à disposition des locaux dans le quartier « Nouveau Roubaix », à la limite de Hem. Cette implantation va rapprocher considérablement les services de l'ITEP puisque l'internat de Hem sera situé à 5 mn en voiture du site Brossolette et ainsi favoriser la dynamique de transversalité des services.
Cette nouvelle implantation va également nous amener à modifier et élargir notre partenariat de proximité déjà très développé, avec les différents écoles et services de la ville : changement avec l'équipe péri scolaire, la cantine, le service des sports, changement et partenariat à reconstruire avec l'équipe des enseignants de l'école primaire et maternelle de Brossolette.
De plus, ce déménagement coïncide avec la réécriture du projet d'établissement attendu pour juin 2015. C'est donc une opportunité pour les équipes pluridisciplinaires de l'ITEP de Roubaix de retravailler son accueil, son organisation, son développement en lien avec les RBPP et une amélioration continue enclenchée dans le cadre des évaluations interne et externe.

De même, cette nouvelle installation vient marquer la finalisation du passage historique du DIRE, Dispositif d'Intervention Roubaisien en Education, vers un dispositif ITEP en lien avec le décret et la circulaire propre au fonctionnement des ITEP.

5.2. ZOOM SUR LA DIMENSION PEDAGOGIQUE DE L'ITEP.

A ce jour, l'ITEP de Roubaix n'a qu'une unité d'enseignement sur le semi internat. Celle du SESSAD n'est pas créée, même si un enseignant est mis à disposition sur ce service. Cette unité d'enseignement devrait donc se finaliser en 2015.

Les difficultés du suivi pédagogique de l'ensemble des enfants, notamment de l'internat, doit faire l'objet d'une concertation avec l'Education Nationale en 2015, afin de pouvoir définir les orientations possibles à cinq ans dans le cadre du projet d'établissement. La question d'une classe « externée » est également à mettre en réflexion.

5.3 ZOOM SUR LE PROCHAIN CPOM

En lien avec les évaluations interne de 2012 et externe de 2014, la réécriture du projet d'établissement prévue pour juin 2015, une réflexion s'engage sur les perspectives du prochain CPOM de 2016-2020.

Elle devra prendre en compte :

- La particularité du territoire de Roubaix. Dans ce cadre, la convention avec la mairie prend tout son sens pour un travail en commun, sur les nécessités de ce territoire. Pour autant, si l'ITEP souhaite développer ce partenariat, les places libres seront toujours ouvertes aux demandes des territoires limitrophes de Roubaix.
- La question du besoin d'accompagnement très présent, en orthophonie et en psychomotricité des enfants de l'ITEP.
- Un travail sur le développement sur la notion de dispositif et de parcours de l'enfant dans une démarche de bientraitance.

5.4 ZOOM SUR L'IDENTITE CULTURELLE DE L'ITEP DE ROUBAIX

Dans le cadre de ses actions pour une ouverture à son environnement, l'ITEP de ROUBAIX développe un partenariat avec les structures culturelles notamment de la ville.
Ainsi l'année 2014 est marquée par la participation du semi internat et parfois du SESSAD :
Au projet **« Aéro Easy Tour »** de l'AERONEF de LILLE : ce projet consiste à provoquer des temps de rencontres entre des groupes de musique actuelle. Des temps de création et d'enregistrement sont organisés et se sont finalisés, en 2014, par une rencontre avec l'artiste -M-
Au concours **« Abracada Pomme »** sur la création d'une histoire à partir d'une fresque : Le semi internat bénéficie d'un jardin mis à disposition par la mairie de Roubaix.
Au projet CLEA (**Contrat Local d'Education Artistique**) du territoire sur un atelier théâtre.
Cette dynamique va être développée en 2015 par une ouverture de ces projets à l'ensemble des services de l'ITEP.
Une dynamique transversale se met en place pour constituer des groupes d'enfants interservices. La poursuite sur le projet CLEA est programmée, de même un partenariat avec l'association Des amis du musée de la piscine, s'initie de nouveau après un essai en 2013.
Enfin, au regard de sa nouvelle implantation et de la configuration des locaux, l'ITEP ouvre une réflexion sur un projet de culture urbaine qui pourrait se mettre en place avec des structures du territoire bien implantées dans ce domaine et porteur d'intérêt pour le public accueilli.

A.4. DISPOSITIF ITEP FLANDRE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 52 Rue Jean Jaurès 59280 ARMENTIERES	**Directeur de l'établissement :** JOCELYN VAN DEN HENDE **Chefs de service :** STEPHANE DELEHEDDE, internat et semi-internat SYLVIE GODAER, SESSAD
Projet d'établissement	Le dispositif ITEP Flandre accueille des adolescents de 12 à 16 ans, présentant des troubles psychologiques qui entrainent un processus handicapant. Les services du dispositif offrent une prise en charge qui permet à chaque jeune de bénéficier d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce Projet Personnalisé d'Accompagnement évolutif et singulier, comporte trois dimensions : Thérapeutique, Educative et Pédagogique. Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris auprès de l'adolescent. Les trois axes - thérapeutique, éducatif et pédagogique - convergent vers un mieux-être de chaque jeune et de sa famille.
Habilitation et public	Le dispositif ITEP Flandre accueille des adolescents âgés de 12 à 16 ans, jusqu'à 20 ans pour le SESSAD, affectés de troubles psychologiques avérés qui perturbent leur scolarisation, leurs relations familiales, leur vie sociale. Ils sont orientés par La Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH). **INTERNAT** : 12 jeunes de 12 à 15 ans, de sexe masculin **SEMI INTERNAT :** 5 jeunes de 12 à 15 ans, de sexe masculin **SESSAD :** 21 jeunes, de 12 à 20 ans, mixte
Obligations officielles	**INTERNAT** : 250 journées d'ouverture/an **SEMI INTERNAT** : 210 journées d'ouverture/an **SESSAD** : 140 actes/an/jeune Le taux d'occupation est de : - 85 % pour l'internat, - 90 % pour le SESSAD et le semi-internat

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- **VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES**

	FLANDRE		
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
OBJECTIF	12	5	21
REALISE MOYEN	11,1	5,5	18,9
ECART	-0,9	0,5	2,1

- **VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES**

2014	FLANDRE		
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
OBJECTIF	2550	945	2646
REALISE	2351	882	2535
ECART	-199	-63	-111

2014	FLANDRE		
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
ADMISSION SUITE AU TRAITEMENT NOTIFICATION MDPH	3	2	4
ADMISSION « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP »	2	1	1
ADMISSION SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE	*0*	*1*	*0*
TOTAL DES ADMISSIONS *	**5**	**3**	**5**
DELAI MOYEN ADMISSION (EN MOIS)	4,5	5.2	3,16

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Flandre.

- **SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2014**

2014	FLANDRE		
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD
SORTIE (fin de PEC, réorientation, etc…)	6	2	6
SORTIE SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE	*0*	*0*	*1*
TOTAL DES SORTIES *	**6**	**2**	**6**
DUREE MOYENNE DE LA PRISE EN CHARGE (EN MOIS)	22,15	25,85	26,37

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2014**

2014	FLANDRE			TOTAL
SERVICES	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD	
A L'INTERNE	4	3	1	8
A L'EXTERNE	2	1	0	3
EN SCOLARITE PARTAGEE	5	3	15	23

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNEE 2014**

TOTAL DES NOTIFICATIONS SAISIES SUR L'ANNEE 2014	102

DONT

PROCEDURE EN COURS ou SUR LISTE D'ATTENTE AU 31/12/2014	49
ADMISSIONS AU 31/12/2014	9
CLASSEMENT SANS SUITE AU 31/12/2014	43

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- 37,2 % sont classées après le 1er rendez-vous avec le directeur : pas de retour du feuillet-réponse, admission dans un autre établissement, réorientation…
- 2,3 % correspondent à des rendez-vous non honorés sans reprise de contact
- 9,3 % correspondent à des contre-indications thérapeutiques
- 7 % correspondent à un refus du jeune et/ou de la famille de poursuivre l'admission
- 16,3 % sont des hors habilitation (territoire/âge)
- 27,9 % correspondent à des plus de contact après relance

- **MESURE JUDICIAIRE/ADMINISTRATIVE AU 31/12/2014**

31/12/2014	FLANDRE			
	INTERNAT	SEMI INT	SESSAD	TOTAL
ASE	4	2	1	7
AEMO	4			4
SSD		2	1	3
IEAD				
Autres (OPP, IOE…)	1		2	3
Sans suivi	2	3	14	19

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

A compter du 1er janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur médico-social. Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).
Néanmoins, la comptabilité au regard de l'habilitation ARS reste commune au dispositif ITEP Flandre et Métropole sur les internats, semi internats et SESSAD.

Pour l'année 2014, le budget s'élève à :

Répartition par services	**2014**
SESSAD (Flandre et Métropole)	862 668
SEMI INTERNATS – INTERNATS (Flandre et Métropole)	2 632 455

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	La convention CPOM définit précisément sur la base d'un « schéma cible » les moyens humains alloués pour chaque territoire en lien avec les objectifs fixés, les ETP Flandre sont à la hauteur de 32,22 ETP.
Qualifications	- 13,5 Educateurs spécialisés, - 2 surveillants de nuit, - 1 maîtresses de maison - 8 personnels médicaux et para médicaux - 5 personnels services généraux et administratifs (Dont 3 au CDG) - 2 personnels cadres

Accueil de stagiaires	Un stagiaire a effectué son stage éducateur spécialisé de septembre 2013 à avril 2014
Formations 2014	Formation OMEGA Gestion de la violence : 13 éducatifs, 2 SDN, 1 MDM, 1 Agent de service Bilans de compétence : 2 salariés, CAFERUIS : 1 salarié, Formation MDM : 1 MDM, Habilitation électrique (limitée réampoulage) : 1 Educ. Spé. SST Base : 1 Surveillant de nuit

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Dans la continuité de la démarche d'évaluation interne menée sur le site, et en lien avec la réglementation en vigueur, une évaluation externe a été commanditée sur l'ensemble des établissements du Pôle Médico-social sur l'année 2014.
Pour le Dispositif ITEP Flandre, l'évaluation externe s'est déroulée le lundi 29 septembre 2014 et le mardi 30 septembre 2014.
Celle-ci s'est faite de manière claire, construite et les échanges ont été à tout point en cohérence avec l'objet de recherche.

A l'issue de l'évaluation, de nombreuses préconisations ont été remises à l'établissement, parmi lesquelles la formalisation d'une démarche d'amélioration continue de la qualité, l'actualisation du projet d'établissement, la mise en œuvre d'une maîtrise documentaire (procédures notices et outils sous version), l'élaboration d'un plan d'action globale, la mise en place d'un système de gestion des risques, la mise en place d'indicateurs de qualité. Cette démarche en faveur de la qualité est à développer avec la répartition des rôles de chacun (référent ou responsable qualité, Comité de Direction, Comité de Pilotage et groupe de travail) et permettra de renforcer la maîtrise des enregistrements.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Internat de semaine :

L'activité montre un écart déficitaire de 199 journées qui s'explique de plusieurs façons ;

- La mise en place d'accueils modulés pour certains adolescents en lien avec leur PPA (accueil à partir du lundi matin au lieu du dimanche soir et/ou qui passe une ou deux nuits par semaine au domicile). Ainsi, 4 adolescents ont bénéficié d'accueil modulé au cours de l'année 2014.
- La fréquentation aléatoire d'un adolescent, puis une fréquentation quasiment nulle qui a aboutie à une décision de fin de prise en charge au regard de la non adhésion du jeune et de sa famille.
- L'admission d'un adolescent qui n'a finalement pas adhérer à l'accompagnement proposé et pour lequel une réorientation sur le STEM est actuellement au travail.
- La problématique particulière de certain des adolescents déjà accueilli ou en cours d'admission, notamment sur le plan de la sexualité et de l'intimité, pour lesquels la nécessité d'une chambre individuelle est incontournable. Notre internat comprend actuellement 8 chambres dont 3 seulement sont individuelles.

- A cela vient s'ajouter un certain nombre de notifications dont le tableau clinique n'était pas en adéquation avec notre offre de service ou n'ont pas abouties du fait du manque d'adhésion des adolescents concerné et/ou de leur famille.

Semi Internat :

L'activité montre un écart déficitaire de 63 journées, écart qui s'est réduit lors du second semestre. Cela s'explique de la façon suivante ;

- Pour deux adolescents, l'accompagnement a été ponctué d'absences répétées pour finalement aboutir à une fin de prise en charge, l'adhésion des jeunes et de leur famille faisant défaut.
- Le départ d'un adolescent vers une orientation en IME peu après la rentrée de septembre.
- L'accompagnement partagé d'un adolescent avec le secteur Sanitaire pour qui des hospitalisations sont régulièrement programmées..

Les notifications sur une modalité d'accueil en Semi Internat sont actuellement peu nombreuses ce qui entrave notre réactivité sur ces départs non anticipé.

SESSAD :

Pour la première fois depuis 2010, le SESSAD présente un volume d'activité négatif avec un écart de 111 actes (-0,04%) en lien avec un faible effectif mais aussi, cette année, avec les difficultés de recrutement auxquelles nous avons dû faire face. Le départ d'une des trois éducatrices (en novembre 2013) a fait l'objet, pour diverses raisons, d'un recrutement tardif. Le nouveau salarié n'est resté que quelques semaines, nous avons dû procéder à son remplacement de manière temporaire dans un premier temps, puis définitive. Une nouvelle embauche a pu être faite en septembre 2014.

L'ensemble du service a donc dû faire face à cette situation précaire, ce qui a rendu la réalisation et l'organisation de la prise en charge de certains jeunes très complexe et insatisfaisante au regard de la nature de leurs troubles et des objectifs de notre projet de service. Les accompagnements au SESSAD et les conduites des jeunes sont réalisés essentiellement par les éducateurs et les absences répétées d'un des trois professionnels pendant plus de 7 mois a généré de gros problème d'organisation matérielle et des situations d'angoisse et d'insécurité chez les jeunes concernés par ces perturbations.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Internat et semi internat :

En 2013, nous nous sommes maintenus à l'activité, la majorité des adolescents accueillis ayant été admis au cours de l'année 2012, peu de mouvements étaient en perspectives. De ce fait la liste d'attente constituée n'a pas été sollicitée. Cependant, à l'orée de 2014, lorsque nous avons eu à solliciter notre liste d'attente pour répondre aux fins de prise en charge, il s'est avéré que la plupart des situations notifiées n'étaient plus d'actualité. Il nous a donc fallu mettre à l'étude des demandes au fur et à mesure qu'elles nous étaient adressées par la MDPH.

Par ailleurs, nous avons pu faire le constat de situations qui au regard de leurs problématiques particulières notamment sur le plan de la sexualité et de l'intimité ont amené l'équipe thérapeutique à indiquer la nécessité d'une chambre individuelle afin de garantir l'accompagnement. Et donc à limiter le nombre de prise en charge.

Enfin, un certain nombre de jeune en fin de parcours ont nécessité, en lien avec leur PPA, la mise en place d'accueil modulé.

SESSAD :

Depuis la montée en charge sur le secteur des Flandres, nous ne parvenons pas à remplir notre objectif. L'écart tendait à se réduire au fil des années, mais, de – 0,5 en 2013, nous sommes descendu à -2,1 en 2014. :

Pourquoi ?

- **Nous recevons peu de notifications MDPH** : malgré un travail continuel d'informations, de présentation de notre structure, d'intervention d'équipe (notamment auprès de structures scolaires), nous avons des difficultés à faire entendre nos contextes d'intervention en SESSAD et devons malheureusement constater des interpellations trop tardives et des situations trop dégradées pour le contexte de travail ambulatoire que nous réalisons ;
- **L'absence de structure ITEP pour les plus jeunes (0-12 ans) ainsi que de structure d'hospitalisation de secteur en pédopsychiatrie sur la Flandre intérieure** amène des organisations et des fonctionnements particuliers. Les structures de droit commun en place gèrent comme elles le peuvent les situations complexes et nous nous retrouvons face à de jeunes adolescents en très grande difficultés et nécessitant des médiations d'aide plus importante que celles que nous proposons ;
- **Nous avons été amené à refuser certaines propositions** qui ne correspondaient pas à nos limites d'agrément : déficience intellectuelle confirmée, troubles psychiques non stabilisés, pathologies psychiatriques avérées… La complexité de certaines propositions a impliqué des recherches d'informations, des contacts spécifiques lors des périodes de pré-admission. Certaines situations sont tellement aux limites de notre agrément, que nous avons proposé des « périodes d'essai » pour évaluer plus finement les possibilités de travail. Il faut noter aussi que ces situations très complexes mobilisent ponctuellement les équipes de manières intensive et massive, en dehors des contextes habituels de travail.
- **La taille de notre secteur actuel d'intervention** rend complexe un « nouage partenarial serré » ;

Nous avons réalisé 5 entrées au cours de l'année et 6 jeunes (dont 4 de plus de 16 ans) ont quitté le service.

Nous constatons la poursuite du rajeunissement de l'effectif du SESSAD : tous les jeunes admis cette année ont entre 12 et 14 ans.

A ce jour, nous n'accueillons plus que deux jeunes ayant plus de 16 ans ; un jeune de 16 ans et demi dont l'orientation post SESSAD est prévue (ULIS/IMPRO) et un jeune de 19 ans pour lequel nous sommes encore sans perspectives d'orientation au vue de la complexité de sa situation et malgré un partenariat important autour de lui (sanitaire, social…)

Nous n'accueillons toujours que 2 filles. Le dispositif de l'ITEP Flandre reste toujours référé comme un établissement de garçons (internat et semi internat) au déficit du SESSAD qui est mixte. La plus grande discrétion des premiers symptômes généralement constatés chez les filles participe aussi à la rareté des demandes.

4. MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

Mise en place d'une liste d'attente dite active – Situations pour lesquelles la procédure d'admission a été validée et qui sont donc en attente qu'une place se libère pour rentrer.
Actuellement, une douzaine de procédure d'admission sont en cours pour des entrées entre mars et septembre 2015.

Une vigilance particulière à la proximité géographique des situations étudiées doit permettre une meilleure adéquation avec le fonctionnement en Semi Internat

Les difficultés auxquelles le SESSAD a fait face cette année ont mis au second plan les perspectives de déménagement vers Bailleul.
L'enquête de terrain menée en 2012 laissait à penser que cette implantation pourrait répondre à plusieurs hypothèses :

- Etre plus présent sur un territoire encore peu doté ;
- Définir un périmètre d'intervention plus restreint facilitant l'organisation générale du service ;
- Organiser un champ partenarial plus noué et donc plus efficient et plus formel ;
- Développer des interventions partagées autour des situations, pour compléter nos modalités d'interventions et répondre aux manques que nous constatons (en matière de soins, de formation, de modalités de scolarisation…);
- Développer une information plus opérationnelle, une meilleure identification, une connaissance plus juste des modalités de prise en charge de notre service par les partenaires et les familles et ainsi des demandes plus ajustées ;
- Parvenir à stabiliser l'effectif dans un territoire où nous savons que les besoins existent (travail de prévention à mener) ;
- Avoir suffisamment de demandes qui permettent des accueils plus en phase avec l'agrément et le projet du service.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LE NOUVEL ITEP, BOULEVARD FAIDHERBE

L'année 2014 a été marquée par le début des travaux architecturaux du nouvel ITEP situé boulevard Faidherbe à Armentières.
La livraison est prévue pour l'été 2015 avec un démarrage de l'activité à la rentrée de septembre 2015.

L'habilitation de l'ITEP sera alors de :

14 places d'internat
7 places de semi-internat
21 places de SESSAD

5.2. ZOOM SUR LA CLASSE EXTERNEE DU DISPOSITIF ITEP FLANDRE

En partenariat avec l'Education Nationale, la classe externée de l'ITEP intégrée au collège Desrousseaux a ouvert le 15 octobre 2012, la convention a été reconduite pour l'exercice 2014, 8 jeunes y sont inscrits, 4 inclusions sont actives, 4 jeunes mangent à la cantine et 5 participent à des clubs au sein du collège.
La classe externée représente, pour certains jeunes, une étape intermédiaire entre la scolarisation dans l'unité d'enseignement de l'ITEP et la scolarisation au collège, en cycle général ou adapté. Ce

passage constitue une garantie supplémentaire dans le processus d'autonomisation afin de s'inscrire plus facilement dans un cadre scolaire ordinaire, il participe à la dimension du soin que nous portons pour les jeunes qui nous sont confiés.

A.5. DISPOSITIF ITEP METROPOLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : ZAC DU PRE CATELAN 4 RUE DELESALLE 59110 LA MADELEINE	**Directrice de l'établissement :** CHRISTINE BARRAS **Chefs de service** : ABDELAZZIZ ELYAGHMOURI : SEMI INTERNAT GAELLE CHAPOT : SESSAD, STEM, AUTONOMIE
Projet d'établissement	L'ITEP Métropole accueille des adolescents et des jeunes adultes de 14 à 20 ans, à partir de 12 ans pour le SESSAD et le STEM présentant des troubles psychologiques entrainant un processus handicapant. Dans les différents services, le jeune est considéré avant tout comme un futur adulte qui se mobilise sur son projet d'avenir en fonction de ses propres difficultés et possibilités. Les équipes pluridisciplinaires mettent en œuvre un projet personnalisé avec le jeune et ses parents, à partir de trois axes de travail thérapeutique, éducatif et pédagogique et/ou professionnel. L'accompagnement vise à casser ce processus handicapant et à mener le jeune vers un mieux être qui lui permet de s'insérer de nouveau dans les dispositifs de droit commun.
Habilitation et public	Les services du dispositif ITEP Métropole accueillent des adolescents et des jeunes adultes de 14 à 20 ans, à partir de 12 ans pour le SESSAD et le STEM, orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Nord (MDPH). **SEMI INTERNAT** : 14 jeunes de 14 à 20 ans, de sexe masculin, **SESSAD** : 21 adolescents et adolescentes, de 12 à 20 ans, **AUTONOMIE** : 5 jeunes adultes de 18 à 20 ans, de sexe masculin, **STEM** : 4 jeunes de 12 à 20 ans, de sexe masculin 4 places en Placement Familial Spécialisé
Obligations officielles	**SEMI INTERNAT** : 210 journées d'ouverture/an **SESSAD** : 140 actes/an/jeune **AUTONOMIE** : 365 journées d'ouverture/an **STEM** : 250 journées d'ouverture/an Le taux d'occupation est de : 85 % pour l'internat, 90 % pour le SESSAD et le semi-internat.

L'habilitation du 29 mars 2013 de l'ITEP Métropole a été modifiée pour une répartition différente des places dans le cadre des dialogues de gestion du CPOM 1 avec l'Agence Régionale de Santé. Elle se décline avec :

Un SEMI INTERNAT : 14 jeunes de 14 à 20 ans, de sexe masculin,

Un SESSAD : 21 adolescents et adolescentes, de 12 à 20 ans,

Un service AUTONOMIE : 5 jeunes adultes de 18 à 20 ans, de sexe masculin,

Un service STEM : 5 jeunes de 12 à 20 ans, de sexe masculin

Trois places initialement prévues sur le STEM ont été transférées sur le SEMI-INTERNAT de l'ITEP de DOUAI.

Cette organisation mise en place dès janvier 2014, a été suivie d'une visite de conformité le 12 mars 2014, et d'une autorisation actée dans le procès-verbal en date du 11 avril 2014.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- **VOLUME D'ACTIVITES EN PLACES**

SERVICES	SEMI INT	SESSAD	STEM	AUTO
OBJECTIF MOYEN	12.3	20	5	4
REALISE MOYEN	13.3	19.7	6.1	2
ECART MOYEN	+ 1	- 0.3	+ 1.1	- 2

- **VOLUME D'ACTIVITES EN JOURNEES / ACTES**

SERVICES	SEMI INT	SESSAD	STEM	AUTO
OBJECTIF	2321	2513	1063	1241
REALISE	2368	2433	900	625
ECART	+ 47	- 80	- 163	- 616

- **ADMISSIONS REALISEES SUR L'ANNEE 2014**

SERVICES	SEMI INT	SESSAD	STEM	AUTO
ADMISSION SUITE AU TRAITEMENT NOTIFICATION MDPH	10	5	2	0
ADMISSION « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP »	2	6	3	0
ADMISSION SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE	*1*	*1*	*0*	*1*
TOTAL DES ADMISSIONS *	**12**	**11**	**5**	**0**
DELAI MOYEN ADMISSION (EN MOIS)	4	5.3	4	X

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Métropole.

SORTIES REALISEES SUR L'ANNEE 2014

SERVICES	SEMI INT	SESSAD	STEM	AUTO
SORTIE (fin de PEC, réorientation, etc…)	5	4	3	2
SORTIE SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ADOLESCENT SUR LE MEME SITE	*0*	*1*	*0*	*0*
TOTAL DES SORTIES *	**5**	**4**	**3**	**2**
DUREE MOYENNE DE LA PRISE EN CHARGE (EN MOIS)	16.8	30.4	27	19.5

* Le changement de parcours d'un adolescent sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP Métropole.
Concernant la durée moyenne de la prise en charge, elle concerne le parcours complet de l'adolescent dans le dispositif ITEP et ce n'est pas seulement la durée dans le service où il a terminé sa prise en charge.

En 2014, **59 usagers** ont été pris en charge sur le dispositif ITEP Métropole (dont 10 sur le STEM). La moyenne d'âge (moyenne de l'âge au 31/12/2014 ou à la sortie de l'usager) sur le dispositif ITEP est de **17,1 ans** répartie ainsi :

- 17.4 ans sur le semi-internat
- 16.4 ans sur le SESSAD
- 15.8 ans sur le STEM
- 19.3 ans sur l'autonomie

- **NOMBRE D'USAGERS SCOLARISES AU 31/12/2014**

SERVICES	*SEMI INT*	*SESSAD*	STEM	AUTO
A L'INTERNE	8	5	4	2
A L'EXTERNE	0	1	0	0
EN SCOLARITE PARTAGEE	5	14	3	0

3 adolescents sont déscolarisés (2 au semi-internat et 1 au SESSAD) : un jeune est en formation et un autre est en recherche d'emploi.

Parmi les adolescents scolarisés à l'interne, 3 sont en contrat d'alternance/apprentissage dont deux au SESSAD et un au Semi internat.

- **ETUDE DES NOTIFICATIONS MDPH SUR L'ANNE 2014**

TOTAL DES NOTIFICATIONS TRAITEES SUR L'ANNEE 2014	61

DONT

PROCEDURE EN COURS ou SUR LISTE D'ATTENTE AU 31/12/2014	13
ADMISSIONS AU 31/12/2014	18
CLASSEMENT SANS SUITE AU 31/12/2014	30

Les notifications MDPH classées sans suite se répartissent en plusieurs catégories :

- 53.3 % sont classés après le 1er rendez-vous avec le directeur : pas de retour du feuillet-réponse, admission dans un autre établissement, plus de demande…
- 23.3 % sont des demandes classées, faute de retour et/ou contact après proposition de RDV (courrier avec présentation + plaquette), admission dans un autre établissement avant démarrage de la procédure
- 13.3 % correspondent à des rendez-vous non honorés sans reprise de contact
- 6.7 % sont des contre-indications thérapeutiques
- 0.3 % correspondent à un refus du jeune et/ou de la famille de poursuivre l'admission

- **NOMBRE DE JEUNES SUIVIS PAR UN SERVICE EXTERIEUR AU 31 DECEMBRE 2014**

SUIVIS EN 2014	SEMI INT	SESSAD	STEM	AUTO	**TOTAL**
ASE	3	3	3		9
AEMO	6	4	3		13
PJJ	1				1
APJM	1				1
Sans suivi	4	14	1	2	21

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

A compter du 1er janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du secteur médico-social. Ce contrat définit les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).
Néanmoins, la comptabilité au regard de l'habilitation ARS reste commune au dispositif ITEP Flandre et Métropole sur les internats, semi internats et SESSAD.
Pour l'année 2014, le budget s'élève à :

Répartition par services	**2014**
SESSAD (Flandre et Métropole)	862 668
SEMI INTERNATS – INTERNATS (Flandre et Métropole)	2 632 455
STEM	315 774

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

La convention CPOM définit précisément sur la base d'un « schéma cible » les moyens humains alloués pour chaque territoire en lien avec les objectifs fixés. Néanmoins la fermeture du service de la SEMI AUTONOMIE en décembre 2013 et la nouvelle habilitation de l'ITEP Métropole, sont des éléments modificateurs de ce schéma cible.

Nombre de salariés	L'ITEP métropole compte 18,56 ETP L'ITEP a également 2 enseignants, un sur le SESSAD et un sur l'ITEP mis à disposition par l'Education Nationale
Qualifications	L'équipe se compose : 1 directeur (0,50 ETP), 2 chefs de service (2 ETP), 13 Educateurs spécialisés (12,20 ETP), 1 éducateur sportif (0,5 ETP) , 1 agent d'entretien (0,70 ETP), 1 agent administratif (1 ETP), 2 psychiatres (0,41 ETP), 3 psychologues (1,25 ETP) : soit 24 personnes
Accueil de stagiaires	1 stagiaire en Master 2 de psychologie pour un stage de 6 mois à partir de décembre 2014.
Formations 2014	- Les écrits professionnels : 3 éducateurs spécialisés - Intervenir en SESSAD : 1 éducateur spécialisé - L'essentiel de l'Informatique : 2 éducateurs spécialisés - Habilitation électrique : Référent EVRP - Référent EVRP : Référent EVRP - Tutorat : 1 Secrétaire - SST de base : 1 éducateur spécialisé - Gestion de violence et d'agressivité : 1 éducateur sportif - Bilan de compétence : 1 éducateur spécialisé

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'évaluation interne de 2013 a été suivie en 2014 par l'évaluation externe.

La poursuite du COPIL interne à l'ITEP Métropole, créé pour l'évaluation interne, a permis d'élargir les missions de cette instance (veille, consultation et communication des actions d'amélioration de notre offre de service) dans le cadre de l'évaluation externe. Le travail du COPIL continuera en 2015 sur le suivi de la réécriture du projet d'établissement.

Dans ce contexte, le suivi du plan d'actions, suite à l'évaluation interne, a pris du retard. Néanmoins, ce plan a été intégré au plan d'actions de l'évaluation externe en cohérence avec les préconisations qui en découlent.

Le COPIL a travaillé en 2014 sur le questionnaire de satisfaction à destination des usagers et des familles. Celui-ci sera proposé chaque année, leurs analyses intégreront la dynamique d'évaluation continue de l'ITEP Métropole.

De même, un questionnaire à destination des partenaires est en cours d'élaboration. Il vise à pouvoir questionner la qualité du partenariat en continu et après chaque collaboration partenariale sur une situation précise. En effet, la particularité de l'ITEP Métropole est un accompagnement essentiellement individualisé. Pour répondre aux besoins des jeunes, notre partenariat est très varié et vient répondre ponctuellement au projet du jeune. Dans ce sens, une évaluation du travail en continu nous semble essentielle pour être au plus près de la réalité.

Le COPIL a également engagé un travail sur les procédures en place ou en cours de mise en place sur l'ITEP.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

L'année 2014 est marquée avant tout par la réorganisation de l'ITEP au regard de la nouvelle habilitation de l'ARS en date du 29 mars 2013. La fermeture du service de la semi autonomie basé sur

la commune de MARCQ-EN-BAROEUL, au 31 décembre 2013, a entrainé un redéploiement des places et des moyens alloués sur l'ensemble des services de l'ITEP métropole.

- **Volume d'activité en places**

Le changement d'habilitation de l'ITEP Métropole a été mis en place à partir de janvier 2014. L'augmentation de la capacité d'accueil des services a été prévue de manière progressive jusque la fin juin.
Cette montée en charge s'est réalisée dans les temps pour le SEMI-INTERNAT et le STEM, avec un mois de retard pour le SESSAD, ce qui explique l'écart négatif de 0,3.

Sur le SEMI-INTERNAT, on note également un sureffectif d'une place sur le service : celui-ci correspond, d'une part, à la fin de prise en charge d'un jeune pour non-adhésion, qui avait son inscription sans être présent. D'autre part, l'anticipation des admissions au regard des perspectives de fin de prise en charge, a provoqué une marge positive du nombre de places durant quelques mois.

Sur l'AUTONOMIE, le nombre de jeunes accueillis reste en sous-effectif. La fermeture de la semi autonomie en 2013 renforce le déficit structurel de ce service. En effet, l'autonomie accompagne des jeunes en fin de parcours ITEP, les admissions externes ne sont donc pas envisageables.
Le déficit d'effectif de la semi-autonomie, enregistré les années précédentes, impactait déjà l'accueil des jeunes en studio et sa fermeture renforce cette difficulté.
Sur 2014, l'AUTONOMIE a accompagné les dernières situations issues de la semi-autonomie et un jeune venant du SESSAD.
Face à ce déficit, les services STEM et AUTONOMIE ont fusionné, l'autonomie devenant un des modes d'accompagnement du STEM. Cette fusion a permis de mutualiser les moyens mais surtout, au STEM, de compenser une partie du déficit d'accueil de l'AUTONOMIE, ce qui explique un volume en place supérieur à l'objectif moyen pour le STEM.

- **Volume d'activité en journées**

Sur le SEMI-INTERNAT, l'écart positif en journées est justifié par des accompagnements supplémentaires en nombre de places (+ 1).
L'accueil supplémentaire permet de compenser l'absentéisme récurrent sur le service, lié à la typologie du public adolescent en ITEP, très souvent en rupture et rejet scolaire, et en grande difficulté à se projeter dans un avenir même proche.

Sur le SESSAD, le déficit d'actes sur l'année s'explique par plusieurs facteurs :

- ✓ Un retard de la montée en charge progressive entre janvier et mai. En effet, l'intégration d'un professionnel dans le cadre des reclassements des professionnels de la semi-autonomie, avec des heures de délégation en tant qu'élu aux instances représentatives du personnel, a généré des carences dans les actes.

- ✓ La mise en place du strict respect des 35 heures de travail pour l'équipe éducative, dès janvier, a créé des tensions ayant pour conséquence une diminution des actes éducatifs.

- ✓ L'absence de l'augmentation du temps de psychiatre prévu dans la nouvelle organisation a entrainé un ralentissement des admissions ; le psychiatre ayant une place centrale dans le processus d'admission.

- ✓ Un changement dans la comptabilité des actes, pour tendre à une uniformisation des actes sur le dispositif des ITEP de l'association, est également à mettre en lien avec le déficit des actes enregistrés.

Sur l'AUTONOMIE : Comme les années précédentes, le déficit des journées est directement lié au manque d'accompagnement donc au volume d'activités en places réalisé. Ce service qui met à disposition des studios pour des jeunes en fin de parcours, fonctionne à 365 jours d'ouverture par an. L'absence d'effectif en continue sur l'année se fait donc sentir fortement (- 616 journées).

Sur le STEM, le déficit en journée est à mettre en lien avec une problématique structurelle, ce service étant dans l'habilitation ouvert à 250 jours comme un internat. Il fonctionne 5 jours/semaine les douze mois de l'année.
Depuis le début du CPOM 1, le STEM a pour mission d'accompagner en priorité des jeunes dont le parcours ITEP est en rupture. Il s'adresse aux jeunes qui ont éprouvé les modes d'accompagnement classique de l'ITEP.
Le STEM, à partir d'un accompagnement individualisé, met en réseau des partenaires dont l'action va venir redynamiser le parcours du jeune. Les jeunes sont donc accompagnés sous forme de SESSAD renforcé. Même si les rencontres sont quasi quotidiennes, il s'avère difficile de pouvoir assurer celles-ci sur 250 jours.

- **Admissions réalisées sur l'année**

La nouvelle habilitation et la montée en charge des services SEMI INTERNAT et SESSAD entraine une augmentation significative des admissions en 2014 : 12 admissions sur le SEMI INTERNAT et 11 sur le SESSAD.
Sur les 11 admissions du SESSAD, plus de la moitié sont des admissions internes au dispositif des ITEP de la Sauvegarde du nord. Ce phénomène, déjà constaté les années précédentes, est « l'effet entonnoir » de la cartographie des SESSAD sur la Métropole. En effet, le SESSAD Métropole est le seul SESSAD de l'association accueillant des plus de 12 ans sur ce territoire.

A noter que l'AUTONOMIE n'effectue pas d'admission extérieure, puisque ce service accompagne les fins de parcours ITEP. Les admissions sont donc exclusivement des changements de parcours sur le même site (SESSAD, SEMI INTERNAT, STEM) ou provenant du SESSAD Flandre, qui accompagne également les jeunes adultes. La fermeture de la semi-autonomie en décembre 2013, principale source de demande, pour les accompagnements des jeunes en studio, a entrainé une forte diminution des entrées pour l'autonomie.

Le délai moyen des admissions est en forte baisse (environ 4 à 5,5 mois) en raison des montées en charge prévues sur les services.
L'augmentation de l'effectif sur le SESSAD a permis d'épurer la liste d'attente (4 jeunes admissibles à fin 2013 et 8 admissions en cours de traitement).
Sur le SEMI-INTERNAT, les admissions ont pu être prises en compte dès la demande.
Sur le STEM, les admissions sont à mettre en lien avec la complexité des situations et la présence ou non de partenaires dans la situation.

- **Sorties réalisées sur l'année**

Sur les 14 sorties de l'ITEP Métropole en 2014, la moitié d'entre-elles concernent des jeunes ayant plus de 18 ans et même 20 ans pour les jeunes de l'AUTONOMIE.

Sur le SEMI-INTERNAT :

- 2 jeunes ont été orientés vers une autre structure médico-sociale dont une avec un relais vers un autre ITEP suite à des passages à l'acte violents sur le service.
- 1 jeune de 15 ans, constamment en fugue dès son admission, a été placé en foyer PJJ. La continuité des fugues, malgré le placement PJJ au-delà des 3 mois d'admission sur l'ITEP, a entrainé un arrêt de la prise en charge en accord avec la famille.
- 1 jeune, malgré la signature de son DIPC à 18 ans, n'a plus adhéré à son accompagnement.
- 1 jeune a déménagé dans une autre région.

Sur le SESSAD :

- 2 situations se sont arrêtées par manque d'adhésion ou refus des jeunes.
- 2 situations sont des fins de parcours ITEP.

Sur le STEM :

- 1 situation s'est arrêtée à la fin de la notification MDPH et pour non adhésion du jeune.
- 1 situation est une fin de parcours ITEP.
- 1 situation était en concomitance avec une prise en charge sanitaire. Cette dernière s'étant arrêtée, le STEM n'a pu poursuivre l'accompagnement.

Sur l'AUTONOMIE :

Les deux sorties concernent des jeunes ayant eu 20 ans :

- Un jeune est retourné dans sa famille afin d'être proche de son emploi en CDD.
- Un jeune est dans sa famille avec un suivi CMP et une orientation SAVS.

Les durées moyennes des accompagnements ne sont pas significatives de la réalité, dans la mesure où elles tiennent compte du parcours global du jeune dans le dispositif métropole. Par contre, elles ne prennent pas en compte le parcours du jeune dans un autre dispositif des ITEP, dont c'est le cas pour la plupart des jeunes accueillis au STEM.
Sur le SESSAD, la durée des accompagnements est néanmoins en forte augmentation.

L'âge moyen des jeunes sur les services reste élevé, malgré une baisse de l'âge de la population accueilli dans la nouvelle habilitation. Celle-ci ne se fait pas encore sentir significativement et l'ITEP continue à accueillir des jeunes de plus de 16 ans.
De plus, l'allongement de la durée d'accompagnement sur le SESSAD entraine un vieillissement de la population sur ce service : 8 jeunes sont âgés de plus de 18 ans à fin 2014.

- **Nombre d'usagers scolarisés**

L'ITEP accueillant des plus de 16 ans, le taux de scolarisation extérieure est très peu élevée.
En effet, les difficultés des jeunes accueillis sont marquées par des échecs, des rejets scolaires ancrés depuis de nombreuses années.
L'accent est donc mis sur une dynamique pré-professionnelle, tout en essayant de maintenir à l'interne une re-médiation scolaire, nécessaire pour aborder une formation type CFA ou remise à niveau à partir des dispositifs de droit commun.

Sur l'AUTONOMIE, les jeunes de plus de 18 ans sont, soit dans une recherche d'emploi, soit en alternance.

Sur le SEMI-INTERNAT, 2 jeunes ne sont pas scolarisés, 1 est en recherche d'emploi et 1 en formation de remise à niveau. La scolarité partagée s'ancre de plus en plus dans ce service au regard de l'abaissement de la tranche d'âge à 14 ans. (4 jeunes ont moins de 16 ans à fin décembre 2014)

Sur le SESSAD, les 5 jeunes scolarisés à l'interne sont des jeunes ayant plus de 18 ans dont 2 sont en contrat d'alternance.

Sur le STEM, les situations complexes des jeunes amènent des ruptures scolaires, parfois en cours d'année.

Néanmoins, sur l'ensemble des services, la scolarisation partagée est systématiquement recherchée lorsque le jeune à moins de 16 ans.

- **Etude des notifications MDPH**

Le nombre de notification MDPH est très élevé sur l'ITEP Métropole : 61 notifications.
Elles sont systématiquement traitées en fonction de leur arrivée. Un premier rendez-vous avec la directrice, permet de présenter l'ITEP et ses modes d'accompagnement. A l'issue de ce rendez-vous un coupon réponse est proposé aux familles afin qu'elles puissent définir si elles maintiennent leur demande d'admission.

Le taux de 53% de classement sans suite après le premier rendez-vous, témoigne soit d'une inadéquation des modes d'accompagnement de l'ITEP aux problématiques des jeunes, soit d'un refus du jeune d'un accompagnement par l'ITEP, demande souvent portée par des parents en recherche de solution ou par des services sociaux.

D'autre part, il est à noter que :

- l'ITEP Métropole est le seul ITEP accompagnant au-delà de 16 ans sur la Métropole et effectuant des admissions au-delà de cet âge.
- Les notifications SESSAD ne discernent pas le type de handicap. Nous recevons donc également des demandes pour des jeunes ne relevant pas de SESSAD ITEP mais plutôt de SESSAD TED.
- Il est parfois difficile pour les adolescents d'accepter une aide relevant de la MDPH.

Les 23% de demandes classées faute de retour et/ou proposition de rendez, sont essentiellement des demandes des services sociaux qui candidatent sur plusieurs établissements et trouvent d'autres solutions avant le début de la procédure d'admission.
Les situations, sans réponse après le premier rendez-vous, sont laissées en attente quelques mois. La famille est systématiquement ré-interpellée avant le classement du dossier en lien avec la MDPH.

D'autre part, l'ITEP métropole reçoit des notifications d'un territoire très large : de Valenciennes, Douai, Flandre intérieure, Métropole Lilloise et parfois même du département du Pas de Calais. L'éloignement géographique devient alors un frein à l'admission sur les 3 services de l'ITEP.

- **Nombre de jeunes suivis par un service extérieur**

Les jeunes suivis par un service extérieur restent nombreux, plus de la moitié des jeunes accompagnés : 24 suivis sur 45 jeunes accueillis.
Le nombre de suivis témoigne de la complexité des situations des adolescents et de la nécessité d'un travail de partenariat.
Le nombre de suivis en AEMO montre l'importance d'une représentation de loi (qui protège mais aussi régule), dans l'évolution de ces jeunes. Elle est travaillée en collaboration à partir des missions respectives des services.

- **Les Ressources Humaines**

L'organigramme de l'ITEP Métropole a changé en raison de la fermeture de la semi autonomie et de la nouvelle habilitation.
Il est à noter :

- qu'un 0,30 ETP d'éducateur spécialisé reste vacant sur le semi internat en raison de la diminution du temps de travail d'un professionnel pour des raisons de santé.
- que l'augmentation du temps psychiatre de 0,30 ETP, prévu dans la réorganisation, sera effective à partir de janvier 2015.
- que le poste de directrice est passé à 0,50 ETP, la directrice ayant pris la direction de l'ITEP de ROUBAIX.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Rappel de l'ancienne configuration de l'année 2013 :

- **SEMI-AUTONOMIE** : 4 jeunes de 16 à 20 ans, de sexe masculin, 310 journées d'ouverture/an
- **AUTONOMIE** : 4 jeunes adultes de 18 à 20 ans, de sexe masculin, 365 journées d'ouverture/an
- **SEMI INTERNAT** : 7 jeunes de 16 à 20 ans, de sexe masculin, 210 journées d'ouverture/an
- **SESSAD** : 14 adolescents et adolescentes, de 12 à 20 ans, 140 actes/an/jeune
- **STEM** : 4 jeunes de 12 à 20 ans, 250 journées d'ouverture/an

Au regard de la nouvelle habilitation de l'ITEP Métropole, de la montée en charge progressive des accompagnements, le comparatif avec l'année précédente n'est pas explicite concernant les volumes d'activité en places, en journées et actes mais également en nombre d'admissions.

Il conforte néanmoins les déficits structurels repérés sur le service autonomie depuis le début du CPOM (2010-2015) et l'inadéquation entre l'habilitation du STEM en terme de journées (250 jours d'ouverture) pour un fonctionnement de type SESSAD renforcé.
Sur le semi-internat, l'accueil en sureffectif durant les derniers mois de l'année anticipe le déficit en journée enregistré l'année dernière au regard de l'absentéisme des adolescents. Néanmoins, un travail sur cet absentéisme a également été mené par l'équipe éducative.

Pour les sorties, l'ITEP enregistre en 2013, 12 sorties sur 5 petits services. En 2014, 14 sorties se sont réalisées sur 4 services. L'augmentation des sorties est à mettre en lien avec le vieillissement de la population.

La durée moyenne de prise en charge augmente significativement sur le SESSAD. La complexité des situations, la longueur des listes d'attente pour des services d'accompagnement adultes type SAVS, la difficulté toujours plus prégnante des jeunes à aborder le monde des adultes, l'inquiétude des familles à l'arrêt du SESSAD malgré les progrès de leur enfant, sont des facteurs de l'allongement des accompagnements.

Sur le STEM, la durée moyenne passe de 15,9 en 2013 à 27 en 2014. Dans ce service, la re dynamisation du parcours ne permet pas toujours un passage sur un autre service. L'impact du travail relationnel mis en place avec le jeune est difficilement transposable car il est construit au fil des rencontres. Si l'accompagnement du STEM peut s'alléger au regard de l'évolution du jeune, il semble difficile de faire changer le jeune de service et donc d'accompagnants sous prétexte qu'il a besoin d'une autre forme d'accompagnement.

L'âge moyen des usagers restent constant. Il aurait dû baisser au regard de la nouvelle habilitation.
Cet équilibre sur deux années s'explique par l'accueil de plus jeunes (avec l'abaissement de la tranche d'âge) compensé par un vieillissement de la population notamment des plus de 18 ans.

Le taux de scolarisation partagé augmente légèrement par rapport à l'année dernière. Les jeunes au semi-internat étant plus jeune, la dynamique de scolarisation est initiée systématiquement.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

L'année 2014 est marquée par la mise en place de la nouvelle habilitation de l'ITEP Métropole. La montée en charge progressive a nécessité des réorganisations dans les services.
L'année 2015 va nous permettre d'asseoir cette nouvelle organisation afin d'optimiser l'activité.

Sur le SESSAD, un travail avec l'équipe sur la projection des actes mensuels en lien avec les Projets Personnalisés d'Accompagnement, ainsi que la finalisation d'une uniformisation de la comptabilité des actes sur le dispositif des ITEP, a pour objectif d'améliorer l'activité.

Sur l'ensemble des services, l'anticipation des sorties avec un travail d'orientation plus conséquent pour les plus de 18 ans, permettra une meilleure adéquation avec les admissions. Sur le semi - internat, ce travail a été profitable en 2014, il se généralisera à l'ensemble des services en 2015.

La poursuite d'un effectif supérieur sur le STEM pour compenser le déficit d'accueil sur l'autonomie ne suffira pas à rééquilibrer l'activité de ce service dont l'ouverture est à 365 jours. Ce déficit structurel doit être abordé avec l'ARS avant la signature du prochain CPOM.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LES UNITES D'ENSEIGNEMENT

2014 est également l'année de la signature avec l'Education Nationale de la convention d'Unité d'Enseignement pour l'ITEP et le SESSAD et la formalisation des deux projets.
La signature de ces conventions conforte l'engagement de l'Education Nationale et de l'ITEP Métropole sur la dimension de l'apprentissage des adolescents accueillis, y compris les grands adolescents de plus de 16 ans.
L'unité d'enseignement de l'ITEP s'inscrit également dans la logique d'accueil, sur le semi-internat, de jeunes à partir de 14 ans et à partir de 12 ans sur le STEM.
Le projet d'une classe externée dans un collège doit être travaillé en 2015 afin de pouvoir permettre aux jeunes une réconciliation avec le milieu scolaire, de redynamiser et valoriser la notion d'apprentissage y compris professionnel. Ce projet viendra compléter la dynamique d'apprentissage préprofessionnelle et professionnelle active sur l'ITEP.

5.2. ZOOM SUR LA DYNAMIQUE D'EVALUATION ET LA PARTICIPATION DES USAGERS ET LEUR FAMILLE

L'évaluation interne en 2013 et l'évaluation externe en 2014 ont créé une véritable dynamique d'évaluation continue sur l'ITEP Métropole. Des actions concrètes ont été mises en place, en lien avec le COPIL interne et l'ensemble des professionnels, à partir des plans d'actions : travail sur les procédures, questionnaires de satisfaction des usagers, des familles et des partenaires.

La première demi-journée « portes ouvertes » de l'ITEP s'est déroulée en juin 2014. Elle a initié une participation des parents dans la vie institutionnelle, malgré un accompagnement individualisé qui ne favorise pas cette dynamique. Elle a également initié une représentation des parents au Conseil de Vie Sociale. Des réflexions sont en cours dans cette instance pour ouvrir davantage l'ITEP aux familles, tout en respectant la distanciation souhaitée par les adolescents et propre à la dynamique de construction de leur identité.

L'année 2015 sera marquée par la réécriture du projet d'établissement qui s'appuiera sur l'évaluation de parcours et permettra de définir des objectifs d'amélioration. Le projet d'établissement conforme aux Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM, engage également un travail sur ces R.B.P.P. pour l'ensemble des professionnels de l'ITEP. De même la démarche d'amélioration continue de la qualité et la politique bientraitance seront intégrées dans le plan d'actions de l'évaluation externe pour les prochaines années.

5.3. ZOOM SUR LE PROCHAIN CPOM

En lien avec l'évaluation continue et le travail en cours sur le projet d'établissement, une négociation avec l'ARS sur le devenir de l'ITEP s'engage en 2015, dans la perspective du prochain CPOM.
Au regard de la singularité de ces modes d'accompagnements, nous devons poursuivre une réelle réflexion sur :

- l'accompagnement des jeunes adultes et les modes d'accompagnement plus adaptés à leur réalité.
- le développement des modes d'inclusion scolaire et d'insertion professionnelle.
- les demandes importantes d'accompagnement par le SESSAD qui engendre une liste d'attente à un an et demi.
- Sur le devenir du STEM au regard de la pertinence et de l'efficience de ses accompagnements durant le CPOM 1.
- les situations complexes pour lesquelles nous sommes régulièrement interpellées,
- le devenir des 4 places de PFS inscrites dans notre habilitation et non créées aujourd'hui.

5.4. ZOOM SUR L'IDENTITE DE L'ITEP METROPOLE

L'ITEP Métropole est actif dans différents domaines et développe des actions qui permettent aux jeunes de développer leur place dans l'environnement social en tant qu'acteur et citoyen. Une dynamique d'accès au sport et à la culture s'initie depuis un an.

Sur le plan sportif :

- des ITEPIADES sont organisées chaque année. Cette journée développe l'esprit d'équipe d'échange et de convivialité à partir de parcours sportifs.
  Le thème en 2014 sur la civilité a permis la participation d'une équipe de la Police Nationale, des pompiers, de la Police Municipale et de proposer des stands avec la SNCF et Transpole.

A travers le sport, cette journée amène chaque jeune participant, à un développement du savoir être.

- l'inscription à la Ligue Nord-Pas de Calais de Sports Adaptés depuis septembre 2014, crée une dynamique entre établissements médicaux-sociaux dans la constitution des équipes de football, basket, cross….
- l'ITEP participe pour la seconde année au projet développement durable. Des jeunes vont nettoyer des plages du littoral et découvre des sports de plage.

En 2015, l'ITEP poursuivra son ouverture à la culture :

- en développant les partenariats, notamment avec Culture du Cœur
- en participant au second trimestre avec deux autres établissements du Pôle Médico-Social au projet résidence d'artistes, financé par l'ARS et la DRAC.
- en poursuivant les visites de musée autour des expositions requérant un attrait des jeunes, et selon les thèmes travaillés avec l'enseignant.

A.6. DISPOSITIF ITEP DU DOUAISIS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Rue Paul Gauguin 59450 SIN LE NOBLE	Directeur de l'établissement : Daniel LEGRAND Chefs de service : Emmanuel MEGAL - Ludovic DEGRAEVE
Projet d'établissement	**L**e Dispositif **ITEP du Douaisis** (l'**I**nstitut **T**hérapeutique **E**ducatif et **P**édagogique) est un établissement médico-social qui s'est créé à partir du redéploiement négocié dans le CPOM de 2010. Son ouverture initialement prévue en décembre 2014 a été reportée en janvier 2015, dans sa nouvelle structure sur le Douaisis, située sur la zone éco-quartier de Sin le Noble. Pour le SESSAD, son implantation effectuée en avril 2014 (situé à Dorignies), avec un démarrage de son activité, prévue au 1er septembre 2014 a été tenue dans les délais. La volonté associative de cette implantation sur ce territoire, a débuté par une phase de démarrage d'activité en 2012 avec l'accord de l'ARS, avec un internat situé à Houplin-Ancoisne et un semi-internat doté d'une classe «externalisée» localisée dans l'école Langevin à Sin le Noble. Cette mise en place est en conformité avec la Loi du 30 juin 1975, rénovée par la Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002. L'orientation du public accueilli, répond ici exclusivement aux décisions d'orientation de la **MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Le décret du 6 janvier 2005 relatif aux ITEP ainsi que la circulaire du 14 mai 2007 indiquent les contours de nos modes d'accompagnements. Ainsi, l'articulation impulsée est contenue dans les textes : « L'ITEP accueille des enfants, adolescents ou de jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ». Actuellement, les trois services offrent un accompagnement permettant à chaque enfant de bénéficier d'un Projet Personnalisé élaboré avec lui, sa famille et l'équipe de professionnels. Ce Projet Personnalisé évolutif et singulier, comporte les dimensions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques (scolaire). Le travail avec les familles constitue un point important du travail entrepris. L'accompagnement tente d'apporter un diagnostic, une élaboration et un projet individualisé afin de travailler à : - un mieux-être de l'enfant et de sa famille, - une réconciliation avec les apprentissages et l'école - un accompagnement vers un retour en mode scolaire ordinaire ou des modalités de prise en charge spécialisée.
Habilitation et public	L'autorisation de 41 places sera effective, avec la livraison des locaux sur la zone du Raquet en janvier 2015, pour son semi-internat et son

	internat. En 2014, le nombre de places reste identique à 2013 : 6 internes, 7 externes, néanmoins, suite à l'agrément du SESSAD au 1er septembre 2014, le nombre de places atteint 14 en décembre 2014.
Obligations officielles	Depuis 2012, un redéploiement avec un internat (situé à Houplin Ancoisne) pour l'accueil de 6 enfants à 250 jours et un semi-internat mixte (classe externée implantée dans l'école Langevin de Sin le Noble) pour l'accueil de 7 enfants à 210 jours. L'ouverture du SESSAD a été effectuée au 1er septembre 2014, pour l'accompagnement de 14 situations, âgés de 6 à 16 ans, mixte.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- **Volume d'activité en place**

2014	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
OBJECTIF MOYEN	6	7	11
REALISE MOYEN	5,8	8,1	10,5
ECART MOYEN	- 0,2	1,1	-0 5

- **Volume d'activité en journée sur l'année 2014**

2014	INTERNAT	SEMI-INTERNAT	SESSAD
OBJECTIF	1275	1323	432
REALISE	1174	1383	512
ECART MOYEN	-101	+ 60	80

- **Admissions réalisées sur l'année 2014**

2014	INTERNAT	SEMI INTERNAT	SESSAD
ADMISSIONS SUITE AU TRAITEMENT NOTIFICATION MDPH	3	3	8
ADMISSIONS « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP DU PMS »	2	0	0
ADMISSIONS SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ENFANT SUR LE MEME SITE*	1	2	6

TOTAL DES ADMISSIONS	5	3	8
DELAI MOYEN ADMISSION (en mois)	3,5	4	1

*Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des admissions. Il permet uniquement de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP du Douaisis.

En SESSAD, une première phase d'admission pour les accompagnements en lien avec les demandes, s'est effectuée sur la période d'avril à juillet 2014, afin de garantir le suivi et les accompagnements par ce service dès la rentrée scolaire 2014, c'est-à dire au 1er septembre 2014. La réalisation des admissions s'est ensuite échelonnée entre septembre et décembre 2014, pour atteindre 14 accompagnements en décembre 2014.

- **Sorties réalisées sur l'année 2014**

2014	INTERNAT	SEMI INTERNAT	SESSAD
SORTIES (prise en charge plus nécessaire, il n'y a pas d'adhésion de l'usager et/ou de la famille…)	1	2	0
SORTIES « INTERNE DISPOSITIF DES ITEP DU PMS »	1	0	0
SORTIES SUITE A CHANGEMENT DE PARCOURS DE L'ENFANT SUR LE MEME SITE*	0	6	0
TOTAL DES SORTIES	2	2	0
DUREE MOYENNE DE LA PRISE EN CHARGE (en mois)	4	5	0

* Le changement de parcours d'un enfant sur le même site n'entre pas dans la comptabilisation des sorties. Il permet de rendre compte des flux sur le service concerné et sur le dispositif ITEP du Douaisis.

Durant l'année 2014, le volume d'activité de l'internat révèle un déficit en places et en journées qui s'explique par un faible nombre de demandes (particulièrement en début d'année) ainsi que les accueils modulés de certains enfants (accueil de 4,5 jours ou 6 jours).

Pour le semi-internat, le volume d'activité est excédentaire car le service a accompagné des situations dans l'attente de l'ouverture du SESSAD en septembre. Les modalités d'accueil et d'accompagnement (scolarité partagée entre le milieu ordinaire et la classe externalisée) de l'ITEP répondent particulièrement aux problématiques et besoins sur le Territoire Douaisien.

Un travail d'admissions à partir des parcours a pu se mettre en place à l'interne du Dispositif des ITEP de la Sauvegarde (ITEP de Lambersart et ITEP de Tressin) avec l'ITEP du Douaisis. Ces adaptations dans le cadre des prises en charge répondaient aux besoins des enfants et aux attentes des familles et partenaires.

Dans cette même logique, des enfants de l'internat et du semi-internat ont pu bénéficier de la mise en place des parcours avec le SESSAD dès sa création, assurant aussi une continuité des soutiens pédagogiques, éducatifs et thérapeutiques.

Il y a eu 4 sorties en 2014 (hors parcours vers le SESSAD). Dans le cadre de ces sorties, des orientations vers 3 établissements belges (dont 2 enfants dans le même établissement) ont été

réalisées. Une demande a été faite par la famille et les 3 autres par l'UTPAS (de Douai, Guesnain et Valenciennes).
Avec l'ouverture en septembre 2014 du SESSAD, l'accompagnement des enfants a commencé avec 6 situations émanant du semi-internat. La montée en charge des effectifs a été progressive jusqu'en décembre, mois pour lequel l'objectif fixé de 14 situations prises en charge par le service a été atteint.

En 2014, 30 usagers ont été pris en charge sur l'ITEP du Douaisis, la moyenne d'âge sur le dispositif est de 11,33 ans, une moyenne d'âge essentiellement relevée par les parcours effectués au SESSAD.

- **Mesures Judiciaires par service au 31/12/2014**

	Sans suivi	ASE	AEMO	TOTAL
Internat	1	5	2	8
Semi Internat	1	6	1	8
SESSAD	7	5	2	14
TOTAL	9	16	5	30

La grande majorité des enfants accueillis sur l'internat et au semi-internat sont confiés à l'ASE ou bénéficient d'une mesure d'AEMO. Seuls deux enfants n'ont pas de suivi administratif ou judiciaire.
Notre établissement est donc souvent sollicité par des services ASE ou AEMO accompagnant les familles dans la démarche d'admission. En 2014, nous avons collaboré avec les UT de Guesnain, de Douai/Arleux, de Douai/Waziers, de Valenciennes, l'AGSS de l'UDAF et l'ADSSEAD de Douai, ainsi que le CMP de Douai.

- **Scolarité par service du 31/12/2014**

	Interne	Externe	Partagée	TOTAL
Internat	0	1	5	6
Semi internat	0	0	6	6
SESSAD	0	4	10	14
TOTAL	0	0	21	26

Au 31/12/2014, pour l'internat et le semi-internat, 11 enfants sur 12 bénéficiaient d'une scolarité partagée (un seul enfant étant scolarisé à temps plein dans son école de secteur). Ce constat reflète la problématique du public accueilli (posture d'élève inadaptée, problèmes de concentration et d'apprentissage, difficultés relationnelles et comportementales). Les projets d'accompagnement développés à partir de l'Unité d'Enseignement de l'ITEP et en partenariat avec l'Education Nationale répondent à ces situations sur le territoire Douaisien.
Les emplois du temps ont été individualisés et adaptés aux capacités et besoins spécifiques des enfants. Ils ont été établis en concertation avec l'Education Nationale et les parents. Ils sont réajustés régulièrement, dans le cadre des ESS.
En 2014, un seul enfant a été scolarisé essentiellement en interne. En effet, la particularité de la situation de cet enfant et son projet de réorientation à court terme, n'ont pas permis sa réinscription en milieu ordinaire.

La moyenne d'âge de 11,33 ans du dispositif s'explique par l'agrément du SESSAD qui permet d'accompagner des enfants et adolescents de 6 à 16 ans. Les missions du SESSAD s'inscrivent ainsi, à la fois dans un cadre préventif avec des enfants jeunes, mais également pour des enfants et préadolescents sortis d'un parcours en ITEP et pour lesquels, le SESSAD peut répondre à un besoin. 10 enfants sont en scolarité partagée avec inscription sur les écoles du territoire, 4 enfants n'ont pas de besoins identifiés dans le cadre d'accompagnement pédagogique. 2 conventions ont été signées avec les acteurs de terrains pour permettre la mise en place de projets : une convention avec le centre social de Cuincy afin de bénéficier d'une salle multi activités et une convention avec la ferme des Vanneaux dans le cadre d'un projet nature.

- **Notifications MDPH**

	Internat	Semi Internat	SESSAD	TOTAL
Total des notifications en 2014	2	1	8	11
Procédures en cours au 31/12	3	0	2	5
Admissions effectives	2	1	8	10
Classement sans suites ou réorientation vers autres établissements (Tressin/Roubaix/autres)	2	0	0	2

Nous relevons un faible nombre de notifications MDPH au cours de l'année 2014, une absence de demandes qui ne semble pas correspondre aux besoins et problématiques sur le Douaisis (cf CMP, CMPP, UT, EN).

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

A compter du premier janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services du Pôle Médico-social de la Sauvegarde du Nord.
Ce contrat défini les objectifs à atteindre à 5 ans et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).
Pour 2014, les moyens octroyés à l'ITEP du Douaisis représentent une partie de la dotation allouée à l'ITEP de Tressin, la programmation de l'ouverture officielle étant basée en janvier 2015. Seul, en septembre 2014 le SESSAD a été doté à hauteur de 82423 euros.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	22 salariés pour 18,68 ETP
Qualifications	1 directeur - 1 secrétaire - 2 chefs de service - 1 maîtresse de maison 2 surveillants de nuit - 11 Educateurs spécialisés 1 psychologue - 2 médecins psychiatre 1 infirmier
Accueil de stagiaires	NON, notre implantation ne nous le permet pas actuellement.
Formations 2014	SSI : 9 salariés

	Formation pratique éducative & soignante activité cheval : 1 salarié SST recyclage : 1 salarié Licence psychologie : 1 salarié

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

La mise en place de la démarche d'évaluation interne au sein de l'ITEP du Douaisis se réfère à l'obligation énoncée dans la loi du 2 janvier 2002. Bien que nous ayons mené une première démarche d'évaluation interne dans ce cadre en 2013 et celui de notre implantation provisoire, afin de se conformer à la démarche d'évaluation externe effectuée sur l'ensemble des établissements du dispositif des ITEP, l'ITEP du Douaisis effectuera sa démarche d'évaluation interne fin 2015. La mise en place de l'évaluation externe est quant à elle prévue en 2017.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Pour l'Internat de semaine, le nombre de places défini en 2014 est de 6 dans l'attente de l'ouverture de l'établissement début 2015 et d'un passage à une capacité d'accueil de 10 places pour des enfants âgés de 6 à 12 ans.
Un sous-effectif est à noter au cours du premier semestre étant donné un manque de demandes et de notifications MDPH, coïncidant avec plusieurs sorties fin 2013. La situation a été régularisée avant la fin d'année scolaire 2013/2014. Jusque fin 2014, l'effectif est resté stable (6 places).
Pour le Semi-internat, le nombre de places est de 7 en 2014.
Une suractivité est constatée, de janvier 2014 à septembre 2014, elle est liée l'attente de l'ouverture du SESSAD.
Au 1er septembre 2014, des enfants ont bénéficié de parcours vers ce troisième service. En parallèle, un faible nombre de demandes et de notifications MDPH a engendré une sous-activité en fin d'année.
Pas d'écart pour le SESSAD, étant donné son ouverture au 1er septembre 2014 et sa montée en charge.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'agrément en 2014 a été identique à celui de 2013. La capacité d'accueil de l'internat est de 6 et celle du semi-internat est de 7.
L'activité des deux services a cependant été tributaire du manque de notifications MDPH et de demandes malgré des problématiques et besoins repérés sur le territoire par les professionnels de l'ITEP et nos partenaires (UT, CMP, EN).

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

Concernant le SESSAD, son effectif est atteint dans le cadre prévisionnel de sa montée en charge en décembre 2014. Une légère insuffisance d'actes effectués, peut s'expliquer à partir du travail mené sur les pré-admissions, et du travail effectué en amont.
Pour 2015, l'anticipation des parcours et demandes, va permettre l'ajustement pour ce service.
Pour les services d'internat et semi internat, il s'agit non pas d'un rééquilibrage mais d'une montée en charge dans le cadre de l'ouverture et de son agrément «ITEP du Douaisis» en date du 5 janvier 2015, même si l'activité et l'accueil du semi internat compensent celui de l'internat. La programmation et la prévision de la montée en charge vont s'effectuer pour les internes de janvier à

avril 2015, pour atteindre 10 accueils et pour les semi internes de janvier à juin 2015, pour 17 accueils.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR L'INSTALLATION DE L'ITEP DU DOUAISIS

Livraison bâtiment et déménagement d'Houplin Ancoisne réalisé en décembre 2014
ITEP, commission de sécurité obtenue en décembre 2014 (sans réserve)
Commission d'accessibilité prévue en janvier 2015

5.2. ZOOM SUR LE SESSAD

Création du SESSAD en septembre 2014 et obtention de la commission de conformité.

L'ouverture et sa création a été effective pour son démarrage au 1Er septembre 2014. Notre installation dans ces locaux s'est effectuée dans une proximité géographique à celle de l'établissement qui se construit sur la zone du Raquet de Sin-Le Noble.

5.3. ZOOM SUR UN ATELIER THERAPEUTIQUE

Mise en place d'un « atelier cheval » en centre équestre, co-animé par la psychologue et l'équipe éducative de l'établissement. Cette activité est proposée de façon transversale à l'ensemble des enfants pour les services de l'ITEP. C'est par ailleurs dans cette dimension que l'équipe pluridisciplinaire, va proposer un séjour en s'associant à Equiphoria sur le mois de juillet 2015 (**Du 6 juillet 2015 au 10 juillet 2015, avec un nombre de 6 enfants)**. Une pré-visite des lieux situés en Lozère est prévue en Avril 2015 dans le cadre de cette préparation.

B. DISPOSITIF PETITE ENFANCE

B.1. IME LINO VENTURA A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Quartier Humanicité 3 rue Théodore Monod 59160 LOMME	Directeur de l'établissement : Aline BILLOIR Chefs de service : Véronique DETUE et Béatrice VERBEKE Pédiatre : Céline LE GOFF
Projet d'établissement	L'IME Lino Ventura a un positionnement singulier. L'Ime a centré son offre d'accompagnement pour des enfants de moins de 8 ans, porteurs de différents Handicaps (Déficience intellectuelle moyenne et profonde avec ou sans troubles associés, Polyhandicap, pluri handicap). L'ensemble des enfants est en situation de dépendance, et plus de la moitié relève de la grande dépendance. Les enfants ont tous une notification IME ou IEM. Le projet de l'IME est de reconnaître à l'enfant le droit de grandir en lui apportant un accompagnement adapté à sa situation personnelle et à ses capacités. Dans une recherche constante de bien-être physique et psychique, il s'agit de développer ou de mettre en valeur ses compétences. Chaque enfant dispose d'un projet personnalisé élaboré avec la famille et les partenaires. Une équipe pluridisciplinaire accompagne au quotidien les enfants autour des différentes dimensions du projet de l'enfant : médicale, paramédicale, éducative, pédagogique et sociale. Au total, l'agrément permet d'accompagner 35 enfants en journée dans 5 groupes de vie adaptés aux besoins et capacités de chaque enfant.
Habilitation et public	Après plusieurs années consacrées à la définition d'un nouveau projet pour l'IME Lino Ventura, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, l'IME Lino Ventura a reçu un nouvel agrément fin octobre 2014. L'IME a désormais une capacité d'accueil de 35 places en semi-internat pour l'accueil d'enfants âgés de 0 à 8 ans. Les places sont réparties comme suit : - 15 places pour des enfants atteints de déficiences intellectuelles - 6 places pour des enfants atteints de déficiences intellectuelles avec troubles du développement - 7 places pour des enfants atteints de déficiences motrices - 7 places pour des enfants atteints de polyhandicap Un nouveau service a vu le jour par redéploiement, il s'agit d'un SESSAD qui accompagnera à terme (janvier 2016) 26 enfants de 0 à 12 ans, avec une montée en charge progressive du nombre d'enfants entre 2015 et 2016. Ce SESSAD accompagne des enfants

	aux profils variés (déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés, pluri handicap, polyhandicap).
Obligations officielles	210 jours d'ouverture par an.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

- **VOLUME D'ACTIVTES EN PLACES**

En 2014, 43 enfants ont été accueillis en accueil de jour. L'année a été marquée par 11 sorties d'enfants et 4 entrées.

Sur les 43 enfants accueillis on compte 24 garçons et 19 filles.

La majorité des enfants accueillis ont entre 3 et 4 ans :

- 3 enfants de moins de 2 ans
- 28 enfants âgés entre 3 et 4 ans
- 11 enfants âgés entre 5 et 6 ans
- 1 enfant de plus de 6 ans.

Les enfants accueillis, présentent divers handicaps :

- 28 d'entre eux sont porteurs d'une déficience intellectuelle moyenne à profonde avec ou sans troubles associés ;
- 9 d'entre eux en situation de pluri handicap ;
- 6 d'entre eux en situation de poly handicap.

En 2014, parmi les 43 enfants accueillis, **l'IME a accompagné 23 enfants en situation de grande dépendance**.

Par grande dépendance il faut noter : « *Toute personne qui a besoin de l'autre pour accomplir les gestes simples de la vie quotidienne assurant sa survie et/ou qui a besoin de l'autre dans tout projet de vie est considérée comme gravement dépendante* ». Les personnes en situation de handicap de grande dépendance sont des personnes atteintes d'un handicap congénital ou acquis. Elles peuvent être atteintes d'autisme associé à des troubles du comportement et/ou d'autres handicaps (retard mental, épilepsie, troubles sensoriels), de polyhandicap (handicap mental, physique, et sensoriel associés), de handicap mental modéré à profond, d'infirmité motrice cérébrale grave, d'une cérébro-lésion acquise (traumatisés cérébraux suite à un accident de la route ou domestique, accident vasculaire cérébral...).

La grande dépendance concerne les enfants en situation de polyhandicap (6/6), mais également des enfants porteurs de pluri handicap (4/9), et surtout des enfants présentant une déficience intellectuelle moyenne ou profonde avec des troubles associés (13/28). Cette notion de grande dépendance a un impact direct sur les besoins des enfants : des soins spécialisés, techniques et pluriquotidiens / des rééducations spécialisées, techniques et quotidiennes / des besoins en appareillages et une adaptation du matériel / des traitements quotidiens / une évaluation de la douleur / une surveillance quotidienne / un accompagnement socio-éducatif et psychologique renforcés.

En plus de ces 23 enfants, 20 enfants étaient en situation de dépendance en raison d'une autonomie restreinte liée à un handicap (non acquisition de la marche et/ou de la propreté, absence de communication verbale, troubles envahissants du développement avec mise en danger …) et/ou à l'âge (moyenne d'âge de 4 ans et 7 mois mais âge de développement inférieur en raison du handicap).

- **VOLUME D'ACTIVTES EN JOURNEES**

Pour 6987 journées prévues, 6181 journées ont été réalisées. Cet écart est engendré par des durées d'admission plus longue en 2014 que les années précédentes en raison du profil des enfants, en effet 2 enfants auraient du rejoindre l'IME en 2014, mais des hospitalisations ont reporté l'accueil en 2015. Par ailleurs, une étude approfondie a permis de mesurer un taux d'absentéisme important (maladies, hospitalisations, absence le mercredi à la demande des parents).

- **ANALYSE DE L'ACTIVITE**
  - **Zoom sur les admissions et profils des enfants accueillis**

4 enfants sont entrés à l'IME en 2014 à la suite d'un processus d'admission long. 2 autres étaient en cours d'admission au 31 décembre 2014. Les familles restent au centre de la procédure d'admission, pour autant, elles sont souvent orientées par des partenaires médico-sociaux, sociaux ou sanitaires. Voici les dispositifs d'origine des 43 enfants accompagnés en 2014 :

Dispositif d'origine	Nombre d'enfants	Pourcentage
ASE	3	7%
CAMSP	29	67%
CMP	2	5%
Ets sanitaires	7	16%
Autres*	2	4%
Total	43	100 %

* *SERVICE FAMILLE APEI, FOYER HEBERGEMENT..*

On note la part importante du travail de proximité mené avec les CAMSP. Ces derniers sont majoritairement ceux de la Métropole lilloise (Villeneuve d'Ascq, Roubaix et Tourcoing). L'arrivée sur le site d'Humanicité, a permis de rencontrer de nouveaux partenaires.

L'âge moyen des enfants à l'entrée est de 2,6 mois en 2014. Contrairement aux années précédentes, l'âge moyen à l'entrée est passé en dessous de 3 ans. Le travail d'orientation des CAMSP se fait en effet de plus en plus tôt au regard des files actives croissantes.

Les enfants accueillis proviennent de diverses zones géographiques du département du Nord. Le tableau ci-dessous les reprend en détail :

Zone géographique	Nombre d'enfants	Pourcentage
Lille	17	39 %
Métropole	26	61%

lilloise hors Lille (dont Roubaix Tourcoing)		
Total	43	100 %

L'IME n'est pas sectorisé. Historiquement, du fait de son implantation antérieure dans le centre ville de Lille, l'IME accueille de nombreux lillois. Il sera intéressant d'analyser d'ici quelques années l'impact de l'implantation à Humanicité sur l'origine géographique des enfants.

– **Zoom sur les orientations des enfants accueillis**

La durée moyenne de prise en charge pour les enfants sortis en 2014 est de 2 ans et 9 mois. Cette durée est stable depuis 2007. Quant à l'âge moyen à la sortie, il est de 5 ans et 9 mois. Le nouvel agrément (passage de l'âge limite 6 à 8 ans) aura sans doute un impact dans les prochaines années sur ces deux indicateurs.

2014 a été marquée par 11 orientations vers un autre établissement. Parmi les 11 enfants sortis, 4 ont été orientés vers un IME, 4 vers un IEM, 1 vers un établissement sanitaire, 1 vers un SESSAD. La diversité des orientations est à mettre en lien avec l'habilitation de l'IME Lino Ventura, et aux profils très hétérogènes des enfants accompagnés.

Nous notons de plus en plus de difficultés dans l'orientation de certains enfants, avec des profils singuliers. La plupart des IEM et IME du territoire ont en effet tendance à se sectoriser et à se spécialiser en fonction d'un type de handicap.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Depuis le 1er janvier 2010, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services relevant du pôle médico-social, relevant du secteur enfance handicapée.

Ce contrat défini les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée). Pour 2014, les moyens octroyés à l'IME Lino Ventura s'élève à 3 176 300 euros.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	Au 31 décembre 2014, l'IME comptait 50 salariés pour 41.91 ETP, équipe du SESSAD incluse.
Qualifications	L'équipe de l'IME Lino Ventura est composée : Direction : 3 personnes. Parmi elles, deux chefs de service et une directrice Médicale et paramédicale : 19 personnes (un pédiatre, pédopsychiatre, psychologues, infirmières, kinésithérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, ergothérapeute) Socio-éducative : 21 personnes (Educateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, aides-médico psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistante sociale)

	Services généraux et administratifs : 7 personnes (agents de maintenance, agent d'accueil, agent de service, secrétaire).
Accueil de stagiaires	En 2014, 12 stagiaires ont été accueillis à l'IME Lino Ventura : - 7 stagiaires au sein du service paramédical (1 stagiaire psychologue, 1 stagiaire psychomotricien, 1 stagiaire ergothérapeute, 3 stagiaires infirmières, 1 stage en orthophonie) - 5 stagiaires au sein du service socio-éducatif (1 stagiaire assistante social, 3 stagiaires éducateurs jeunes enfants, 1 stagiaire moniteur éducateur). L'IME permet à des étudiants de découvrir le champ du handicap et de la petite enfance. Il permet également de découvrir le travail interdisciplinaire.
Formations 2014	41 salariés ont participé à des formations ou des actions formatrices selon le détail ci-dessous : <u>Formations collectives :</u> Agressivité, opposition, colère : 12 salariés paramédicaux et éducatifs Intervenir en SESSAD : 7 salariés paramédicaux et éducatifs Sensibilisation Troubles du Spectre Autistique : 13 salariés paramédicaux et éducatifs Initiation Babysignes : 10 salariés paramédicaux et éducatifs Ecrits professionnels : 2 salariés de l'équipe éducative. <u>Formations individuelles :</u> Approche fonction CDS : 1 ergothérapeute, Devenir correspondant RH : 1 secrétaire de Direction, Facturation résidants : 1 secrétaire de Direction, Word, excel : 1 AMP et 1 aux. De puér. Formation MDM : 1 agent de service, Mise à jour MDM : 1 MDM, Formation IDE Puér. : 1 infirmière, Bilans de compétence : 2 salariés, Entretien parcours prof. : 1 salarié, Habilitation électrique (limitée réampoulage) : 1 agent de maintenance, Formation EVRP : 1 agent de maintenance, SST Recyclage : 1 MDM, **<u>Colloques, conférences :</u>** 10 thématiques pour un total de 14 salariés toute discipline confondue.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'évaluation interne de l'établissement a été conduite sur 4 années (entre 2010 et 2013) sur 2 objectifs principaux :

- la garantie et le respect des droits des usagers
- la participation des familles

L'évaluation externe a quant à elle eu lieu les 20 et 21 octobre 2014. De l'analyse des constats effectués, les évaluateurs ont retiré les forces et faiblesses de l'établissement, ont évalué et formulé les préconisations correspondantes. Ainsi les différentes préconisations feront l'objet d'un plan d'action global en lien avec l'écriture du nouveau projet d'établissement.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

L'année 2014 a été marquée par un changement d'habilitation qui s'est opéré en octobre après une période d'incertitude de plusieurs mois. De ce fait, on constate un écart entre l'activité prévisionnelle et le réalisé. L'IME fonctionne en année scolaire, en effet les orientations des enfants vers les autres établissements sont réalisées, sauf exception, pour la rentrée de septembre. Il aurait donc été difficile d'attendre le mois d'octobre pour orienter les 11 enfants de l'IME vers un autre établissement. Par ailleurs l'activité est fortement impactée par :
- les délais d'orientations (il est difficile d'avoir une visibilité des places réellement disponibles dans d'autres établissements et donc de faire des projections précises, et d'anticiper les admissions).
- les délais d'admissions (2 admissions supplémentaires auraient dû avoir lieu fin 2014, mais des hospitalisations ont retardé ces dernières).
- les absences importantes, du fait de la spécificité du public accueilli (petite enfance, handicap lourd pouvant entraîner des hospitalisations et des absences pour raisons de santé…).

Quant au SESSAD, l'autorisation d'accompagner 14 enfants a été transmise fin octobre. Les mois de novembre et de décembre ont été consacrés à des rencontres avec de nombreux partenaires pour faire connaître l'ouverture de ce nouveau dispositif, et donc d'organiser les premières pré-admissions.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'agrément ayant changé en cours d'année 2014, le comparatif 2014/2013 concerne essentiellement le profil des enfants accueillis.

- **L'évolution des profils des enfants**

Le nombre d'enfants en grande dépendance est de plus en plus conséquent. Ce constat nécessite la mise en œuvre de moyens (humains, matériels, financiers) et des adaptations permanentes. En plus des 23 enfants en situation de grande dépendance, 20 enfants étaient en situation de dépendance en raison d'une autonomie restreinte liée à un handicap (non acquisition de la marche et/ou de la propreté, absence de communication verbale, troubles envahissants du développement avec mise en danger …) et/ou à l'âge (moyenne d'âge de 4 ans et demi mais âge de développement inférieur en raison du handicap). L'âge moyen en 2014 est de 4 ans et sept mois, il est stable depuis 2012 (4 ans et 8 mois en 2012).

Par ailleurs, l'âge d'entrée a particulièrement baissé cette année passant de 4.5 ans en 2013 à 2.6 mois en 2014.

Les garçons sont légèrement plus nombreux que les filles (24 contre 19) mais l'inverse avait été observé en 2013.

En 2014, l'IME a souhaité développer en lien avec les parents et l'Education Nationale l'axe pédagogique. L'absence d'unité d'enseignement actuellement ne permet pas à l'ensemble des

enfants d'être scolarisés. Pour autant des projets scolaires sont réalisables. Ainsi en 2014, 6 enfants sont inscrits dans leur école de quartier, et peuvent bénéficier d'une scolarité externe adaptée.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

L'agrément étant stabilisé, l'année 2015 va permettre d'atteindre le nombre d'enfants inscrit dans notre agrément.

En terme de journées, une analyse approfondie des données 2014 montre un taux d'absentéisme conséquent lié à la petite enfance, au handicap et souhaits des familles de préserver des temps de fratrie à des moments précis (mercredis et vacances scolaires). Le taux de fréquentation de l'IME est fortement impacté par plusieurs motifs et ce quel que soit le handicap. Voici les principaux motifs d'absence par ordre d'importance :

- absence le mercredi et les semaines de vacances scolaires : en effet le souhait de plusieurs familles est de permettre à leurs enfants d'être ensemble et de maintenir un lien fratrie et familial. L'IME est ouvert la première semaine des vacances scolaires et les trois premières semaines de juillet.
- Maladies : il s'agit des maladies liées à la fragilité de la petite enfance (rhino, gastro…) et/ ou au handicap (crises convulsives, infections…).
- Hospitalisations : certains enfants subissent des périodes d'hospitalisation.
- Scolarisation externe en journées complètes. Même s'il est important de souligner que la scolarité est parfois fragile, les projets évoluent régulièrement.
- Consultations extérieures : la plupart des parents regroupent les consultations sur une même journée, et ce plusieurs fois dans l'année (cardiologie, service neurologiques, ophtalmologie…).
- Jours d'admissions dans d'autres établissements, dans le cadre des orientations.

Pour autant, objectiver la fréquentation par handicap n'est pas cohérent. L'analyse montre que ces absences touchent aussi bien le polyhandicap, le pluri handicap que la déficience intellectuelle moyenne ou profonde.

Concernant le SESSAD, l'ensemble des démarches menées auprès de nombreux partenaires (CAMSP, SESSAD, tête de réseaux…) permettra une montée en charge progressive sur l'année 2015. Au 31 décembre 2014, 14 contacts avec des familles ont eu lieu et ont engendré 8 pré-admissions entre novembre et décembre. La durée d'admission est longue. Un travail devra être mené auprès de la MDPH et de l'ARS sur la spécificité de la petite enfance, pour définir des actions facilitant le parcours de soin des enfants de moins de 3 ans et éviter les ruptures. Les démarches partenariales seront également élargies aux médecins de PMI, et CMP du secteur.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LES NOUVEAUX LOCAUX

Depuis le 25 août 2014, l'IME accueille les enfants dans ses nouveaux locaux implantés sur le site Humanicité à Lomme. Le 26 août, l'ensemble des enfants et 17 familles volontaires ont été accueillies pour visiter les nouvelles installations.

Le bâtiment est construit sur deux étages. Le rez-de-chaussée est essentiellement composé des salles de vies de l'IME et des services généraux. Il héberge également le SESSAD. L'étage est consacré aux soins et aux rééducations, avec la création d'une salle Snoezelen et l'installation d'une baignoire à bulles. Ces équipements spécifiques ont pu voir le jour grâce à des partenaires du fonds de dotation de la Sauvegarde du Nord.

Une inauguration des locaux sera organisée en 2015 en présence de nombreux partenaires et des représentants de l'ARS, qui nous ont permis de bénéficier d'un outil de travail adapté aux besoins des enfants et des professionnels.
D'ores et déjà l'IME s'ouvre sur son nouvel environnement avec la signature de conventions de partenariats avec différents acteurs locaux (ludothèque, bibliothèque, ferme éducative...). Quant à Humanicité, de nombreux projets sont en cours pour développer la vie de quartier et les échanges entre habitants, résidents et entreprises.

5.2. ZOOM SUR LA CREATION DU SESSAD

Après plusieurs mois d'attente, le SESSAD Lino Ventura a été créé fin octobre 2014. L'agrément est de 26 enfants de 0 à 12 ans, avec une montée en charge progressive s'échelonnant de novembre 2014 à janvier 2016.
Les enfants accompagnés ont des profils variés, et bénéficient d'une notification MDPH SESSAD. L'action du SESSAD est centrée sur l'enfant avec sa famille afin de l'aider à participer à la vie sociale. Dans cet objectif, et au regard de l'hétérogénéité des projets, 3 types de mission peuvent être proposées par l'équipe pluridisciplinaire au domicile ou dans les lieux de vie de l'enfant et de sa famille :

- Une mission d'accompagnement interdisciplinaire précoce spécifique (0-3 ans) en lien avec les partenaires (CAMSP, PMI …)
- Une mission d'accompagnement interdisciplinaire favorisant l'intégration sociale, scolaire et l'accès à l'autonomie
- Une mission d'accompagnement vers un dispositif répondant au mieux aux besoins de l'enfant

L'accompagnement du jeune enfant implique autant la famille que l'enfant. La famille est un véritable partenaire dans cette approche. Elle est associée à toutes les décisions prises. Les relations avec la famille sont indispensables et s'instaurent progressivement à partir des accompagnements à domicile, des rencontres organisées, de l'élaboration du projet personnalisé.
Le SESSAD accompagne, aide et soutient la famille ainsi que la fratrie auprès de l'enfant. Il a pour mission d'accompagner les familles dans l'adaptation de l'enfant à la vie sociale avec le respect du cheminement et du rythme de chacun. Grace au travail en réseau, l'équipe du SESSAD favorise le parcours de vie de l'enfant, facilite les orientations et évite toute rupture d'accompagnement.

Afin de mener au mieux ses missions, le SESSAD est composé d'une équipe pluridisciplinaire: socio-éducative, rééducative et médicale, coordonnée par un chef de service.

B.2. ESPACE LEBOVICI (SESSAD, CAMSP ET UNITE MERE-ENFANT) A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresses : **Antenne de Lille :** 199/201, rue Colbert, Immeuble Rochefort, 59000 LILLE **Antenne de Croix :** 165, rue Kleber 59170 CROIX	Directeur de l'établissement : Dr Rosa MASCARO' – Médecin Directeur
Projet d'établissement	**<u>CAMSP</u>** Le CAMSP A. BINET est un Centre d'Action Médico-Social Précoce polyvalent, à spécificité pédopsychiatrique, qui a pour mission le dépistage, l'évaluation diagnostique et le traitement des psychopathologies précoces, des déficits sensoriels et /ou moteurs. Il exerce des actions préventives spécialisées, des rééducations et des approches thérapeutiques diverses. Il est agréé pour la prise en charge d'enfants de 0 à 6 ans mais se trouve particulièrement spécialisé dans l'évaluation et le soin précoce aux très jeunes enfants de 0 à 3 ans. La prise en charge est globale, elle concerne l'enfant, ses parents, le lien parents-enfants et l'environnement socio-familial. Elle a pour objectif une meilleure autonomie physique et psychique de l'enfant ainsi que son adaptation sociale et éducative dans son milieu naturel. Les diverses actions thérapeutiques sont menées en accord et avec la participation des parents par une équipe pluridisciplinaire et sont coordonnées par le médecin responsable de la prise en charge. Les interventions ont lieu dans les locaux du CAMSP ou dans les lieux de vie de l'enfant (maternité, domicile, crèche, école…). Le CAMSP travaille en étroite liaison avec les divers professionnels de la petite enfance et de l'enfance : Services Hospitaliers, Inter-secteurs de pédopsychiatrie, PMI, CMPP, crèches, garderies, écoles. **<u>SESSAD</u>** Le SESSAD Serge LEBOVICI, créé en Mai 2007, est un service d'intervention à domicile à spécificité pédopsychiatrique qui propose une prise en charge spécialisée avec soins précoces aux jeunes enfants qui lui sont adressés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Il travaille en collaboration étroite avec le CAMSP BINET de l'Espace LEBOVICI. C'est un établissement médico-Social dont l'équipe est pluridisciplinaire. Les enfants présentent une psychopathologie et/ou des handicaps (troubles psychiques, de l'attachement, du développement et/ou du comportement) nécessitant des interventions de diverses natures : psychothérapeutique, psychologique, rééducative, éducative, sociale et

	psychopédagogique. Il est agréé pour la prise en charge d'enfants de 0-8 ans mais se trouve tout particulièrement spécialisé dans le soin précoce et intensif aux très jeunes enfants de 0 à 4-5 ans. La prise en charge de l'enfant et de sa famille est globale. L'action thérapeutique concerne l'enfant, ses parents, le lien parents-enfants et l'environnement socio-familial et a pour objectif une meilleure autonomie physique de l'enfant ainsi que son adaptation ou intégration sociale et éducative dans son milieu naturel. Les différentes actions thérapeutiques sont menées en accord avec les parents par une équipe pluridisciplinaire et sont coordonnées par le médecin responsable de la prise en charge. Il travaille en liaison étroite avec différents professionnels de la petite enfance et de l'enfance : CAMSP, Inter-secteurs de pédopsychiatrie, services hospitaliers, PMI, CMPP, crèche, école… **<u>UNITE MYRIAM DAVID</u>** L'unité Myriam DAVID est une proposition particulière et innovante à l'intention des bébés et leurs parents. Elle vise à mettre en place un soin intensif focalisé sur l'enfant dans la quotidienneté des soins, avec un accompagnement des parents dans le cadre d'une approche psycho dynamique. Par cette intervention précoce et intensive, nous espérons prévenir, mobiliser les interactions structurées sur un mode pathologique et traiter les perturbations psychiques déjà installées afin de permettre à l'enfant de reprendre son développement ou réduire l'envahissement de la pathologie. Les bébés accueillis bénéficient d'une prise en charge intensive à domicile et à l'Unité. Ils sont adressés par les Services de périnatalité, les maternités, les PMI, le CAMSP, les pédiatres… Les indications concernent des jeunes enfants qui présentent un retard du développement mettant en péril la construction psychique de l'enfant et son développement harmonieux. - Perturbations chez l'enfant : atteinte précoce et grave des capacités relationnelles, troubles du contact précoce, signes évocateurs d'une dépression chez le bébé, signes autistiques, dysharmonies de développement, troubles graves de l'attachement et de la construction psychique, symptomatologie somatique en apparence banale mais impliquant des hospitalisations à répétition, symptomatologie psychosomatique « classique », les conduites alimentaires déviantes (anorexie primaire, mérycismes), certaines insomnies graves précoces, cassure de la courbe staturo-pondéral, troubles neurologiques et psychiques… - Troubles de la parentalité et perturbations des interactions, marqués par le mauvais ajustement des partenaires. Ils sont à la source d'une souffrance importante chez l'enfant comme chez les parents et de l'installation d'une psychopathologie invalidante

	pour l'enfant. L'intervention très précoce, si possible dès la première année de la vie de l'enfant. Il s'agit d'une période extrêmement réceptive à l'impact environnemental au cours de laquelle existe aussi un grand potentiel de changement, ce qui légitime les interventions préventives et thérapeutiques.
Habilitations et publics	**CAMSP**: Enfants accueillis entre 0 et 6 ans – Annexe XXXII bis – Habilitation : 3 000 actes pour l'année 2014 (Extension à 3 450 actes pour l'année 2015) **SESSAD** : Enfants accueillis entre 0 et 8 ans – Annexe XXIV –Habilitation : 14 places (Extension à 21 places pour l'année 2015) **Unité Myriam DAVID** : Enfants accueillis entre 0 et 3 ans – Habilitation : 6 places
Obligations officielles	**CAMSP** : **3 000 actes** **SESSAD** : **14 places** **Unité Myriam DAVID** : **6 places**

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

CAMSP Alfred Binet

- **Nombre d'actes**

En 2014, 3 349 actes ont été réalisés pour 3 000 actes accordés. Sur LILLE, 2 730 actes (soit 82 % de l'activité totale) ont été réalisés et 619 actes sur l'antenne de CROIX (ce qui représente 18 % de l'activité totale du CAMSP).

- **Typologie de la population accueillie**

La population est répartie en 62 % de garçons et 38 % de filles.
20,5 % des enfants accueillis ont entre 0 et 3 ans, 67,5 % ont entre 3 et 6 ans et 12 % ont entre 6 et 8 ans.

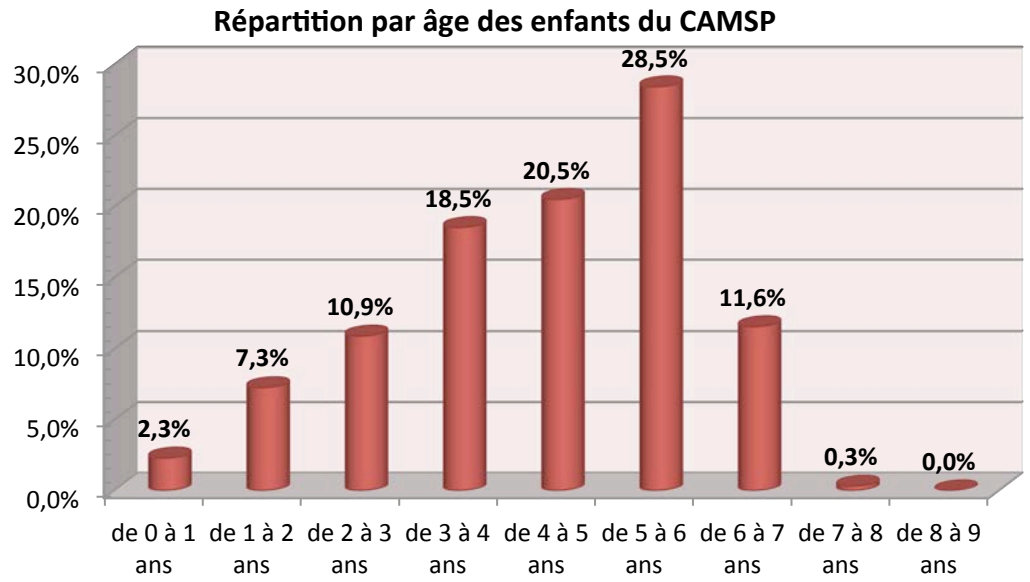

Sur notre site de Lille : 39 % des enfants reçus habitent Lille, 27 % habitent dans une commune limitrophe de Lille et 34 % habitent dans une commune non limitrophe.

Sur l'antenne de Croix : 31 % des enfants habitent la commune de Croix, 43 % habitent dans une commune limitrophe (Principalement Roubaix), et 26 % des enfants habitent dans une commune non limitrophe.

➢ **Origines des demandes**

Les origines des demandes du CAMSP Alfred BINET sont les suivantes :

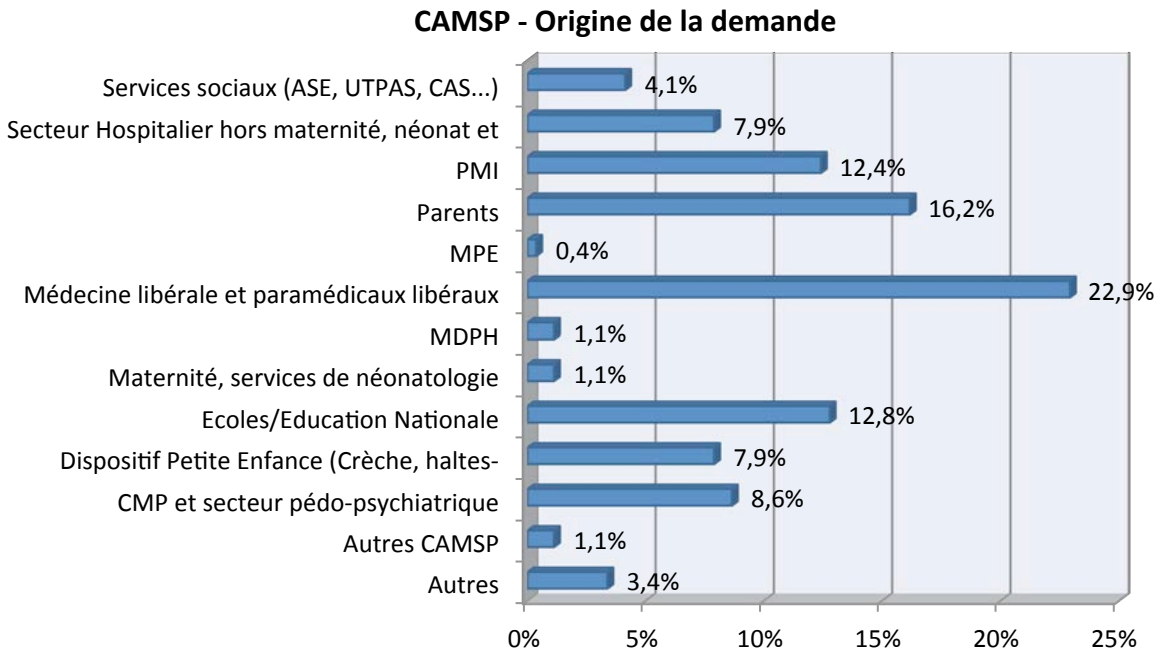

➢ **Partenariats**

Le CAMSP travaille avec d'autres structures extérieures à l'occasion de la prise en charge de certains enfants. Ces structures extérieures sont diverses et nombreuses :

- La P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile),
- les inters secteurs de pédopsychiatrie :
    - CMP d'Haubourdin, CMP de Seclin, CMP Montebello, CMP rue de Paris, le CMP de Lomme-Lambersart,
    - Service de Neuropédiatrie du CHRU,
    - Le service de périnatalité (St Vincent et CHRU),
    - Le service de néonatalogie de LILLE et ROUBAIX,
    - L'Hôpital de Jour – Mosaïque de LILLE, l'hôpital de jour « L'opéra bleu » de Villeneuve d'Ascq, l'hôpital de jour « Le regain » à Saint André,
    - Le service de neuropédiatrie de L'hôpital Saint Vincent,
    - Les maternités de Jeanne de Flandre, St Vincent et ROUBAIX,
- La pouponnière de Lille et de Roubaix,
- Le Fil d'Ariane,
- Les services AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert),
- L'unité d'évaluation des bébés à risque d'autisme du C.R.A. (Centre de Ressources d'Autisme),
- Les crèches, halte garderies, écoles…
- Les professionnels libéraux (pédiatres, médecins généralistes, orthophonistes…).

Ce partenariat a pour effet de permettre une prise en charge adaptée à la situation de chaque enfant et famille ainsi qu'une ouverture vers le travail en réseau avec des intervenants dont les compétences sont complémentaires aux nôtres.
La création d'un réseau de soins avec les équipes thérapeutiques existantes dans le secteur d'habitation de l'enfant et de sa famille permet de s'adapter avec souplesse à leurs besoins. Nos partenaires peuvent intervenir en début, au cours ou à la fin de la prise en charge dans le cadre d'un travail interdisciplinaire.

- **Nombre d'enfants accompagnés**

Sur les 2 lieux de consultation du CAMSP, 266 enfants ont bénéficié de soins (208 enfants à Lille et 58 à Croix). Il y a eu 147 entrées (111 à Lille et 36 à Croix) et 118 sorties (101 à Lille et 17 à Croix).

Le délai d'attente pour le premier rendez-vous, pour les 147 entrées, est le suivant :

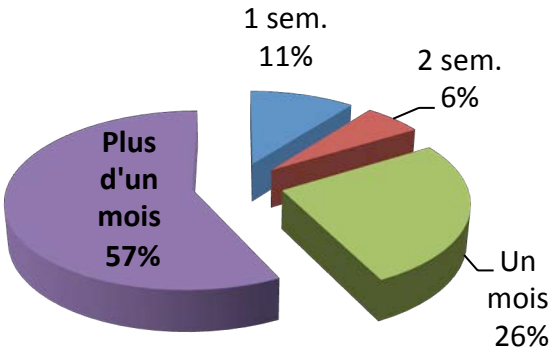

- **Les motifs de consultation**

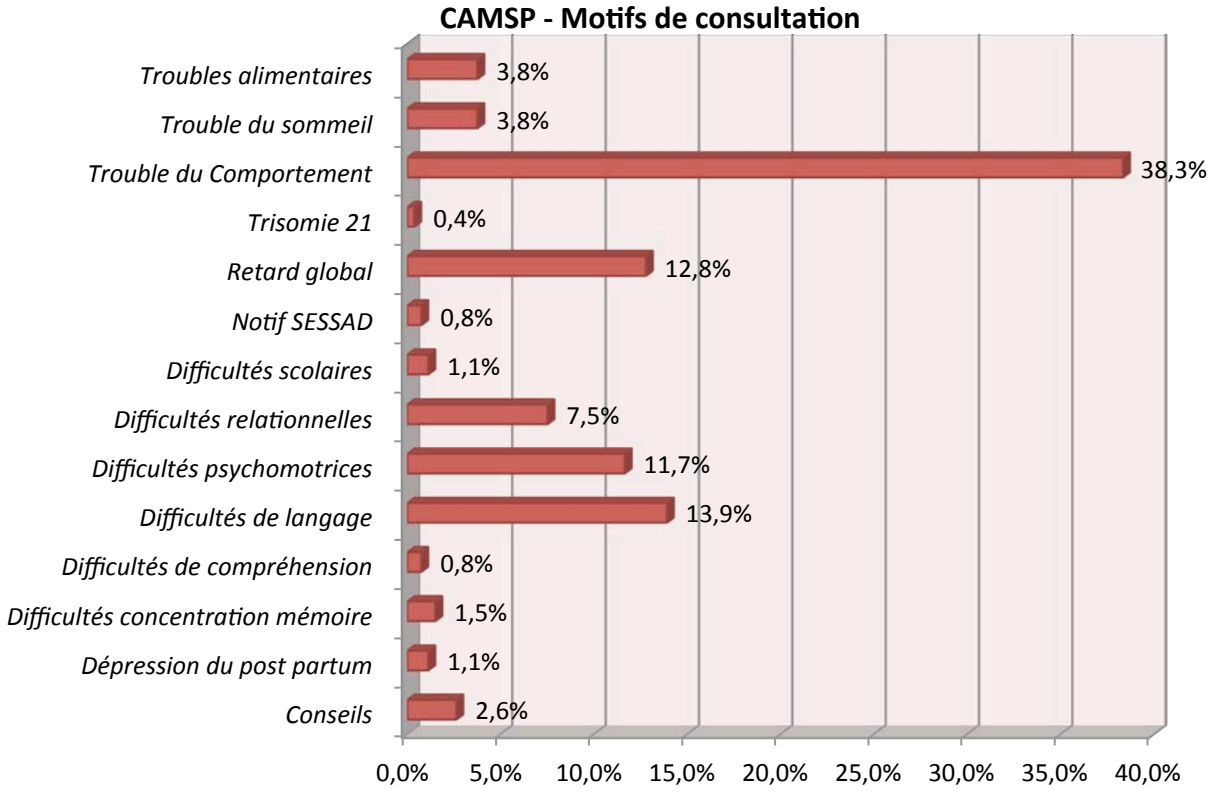

- **Motifs de sorties**

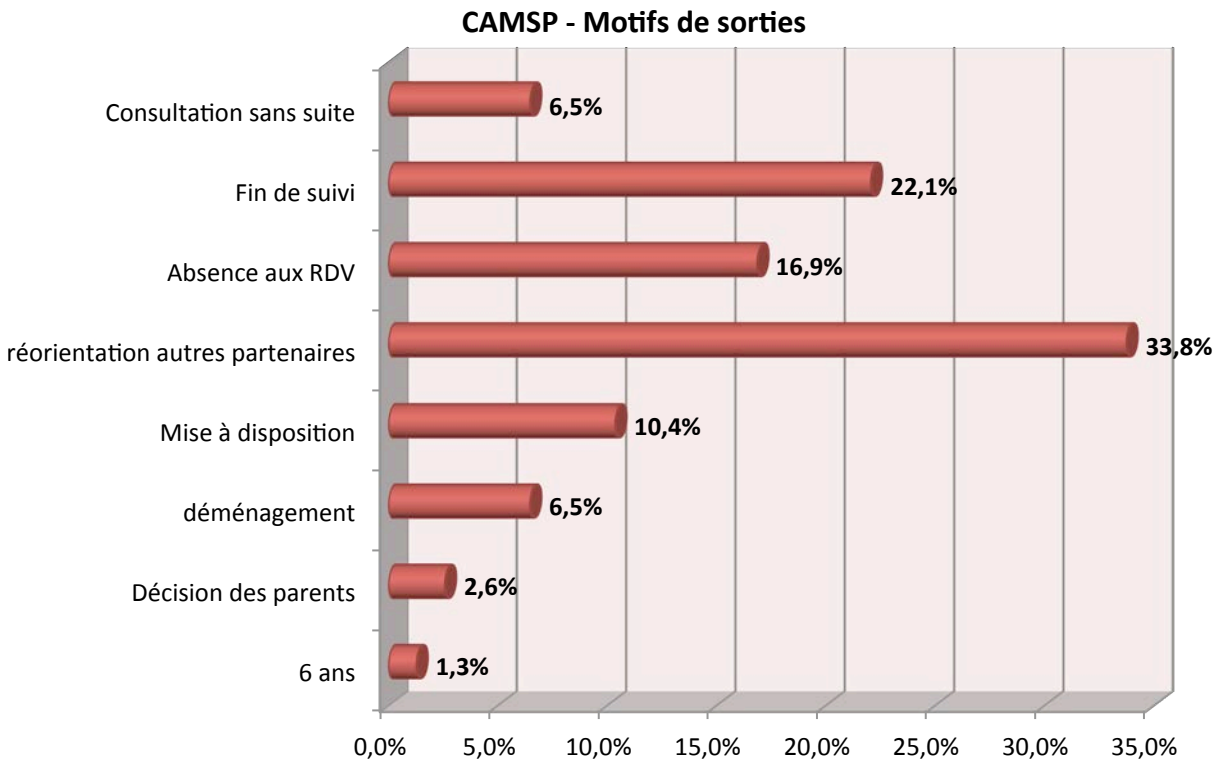

➢ **Les réorientations**

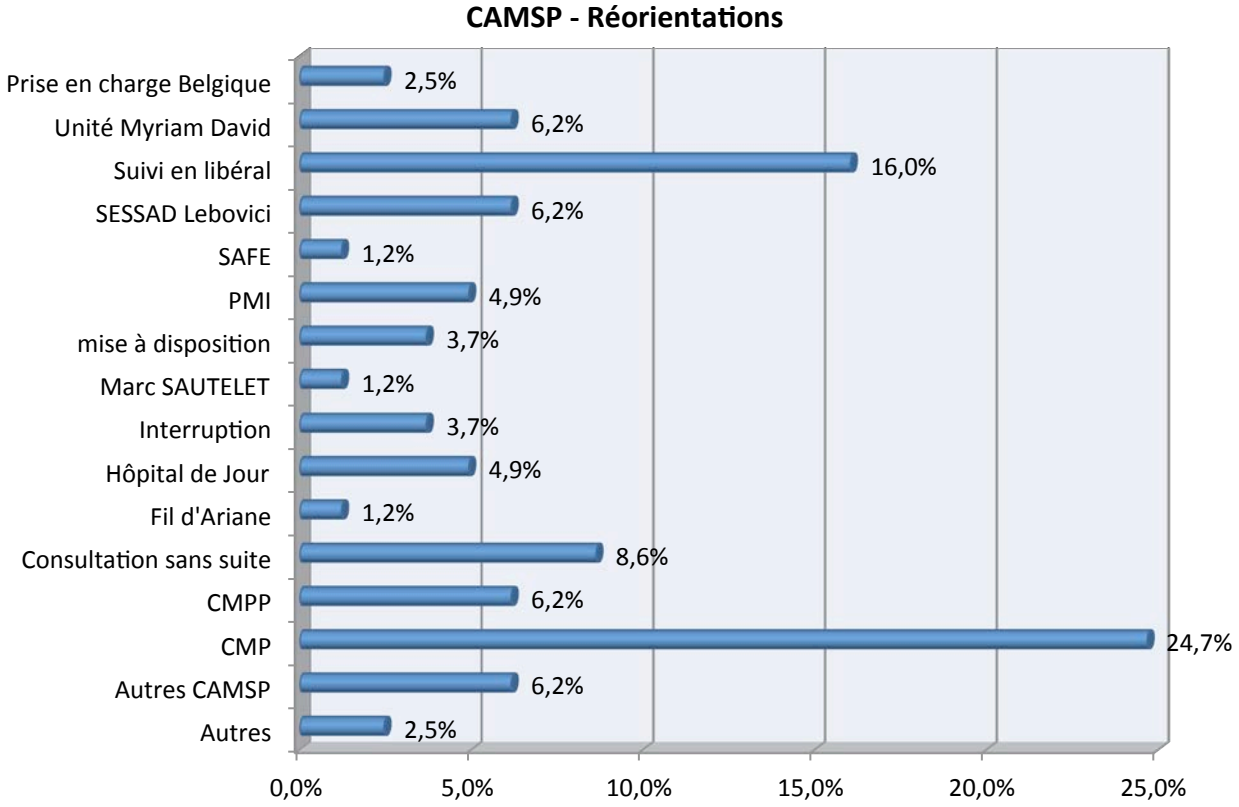

➢ **Durée moyenne de prise en charge et sorties**

La durée moyenne annuelle d'une prise en charge d'un enfant du CAMSP est de 1,01 en 2014 contre 1,14 en 2013.

SESSAD Serge LEBOVICI

➢ **Nombre d'enfants accompagnés et nombres d'actes**

En 2014, 17 enfants ont été accueillis sur l'année pour une constante de 14 places.
1 441 actes ont été réalisés en 2014.

➢ **Typologie de la population accueillie**

La population est répartie en 41 % de garçons et 59 % de filles.
47 % des enfants accueillis ont entre 3 et 6 ans, 53 % ont entre 6 et 8 ans.

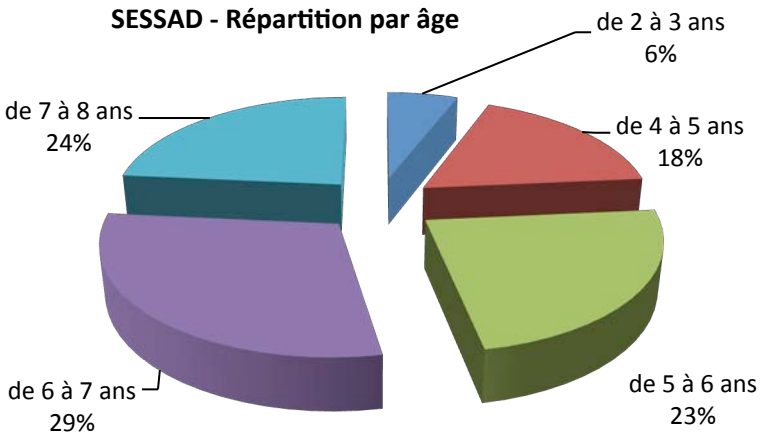

➢ **Origine géographique**

Concernant leur lieu d'habitation, 41 % des enfants du SESSAD habitent Lille, 53 % habitent dans une commune limitrophe de Lille et 6 % des enfants habitent dans une commune non limitrophe.

➢ **Origines des demandes du SESSAD LEBOVICI**

Les enfants du SESSAD sont principalement orientés par le CAMSP Binet. La demande d'orientation SESSAD passe par la Maison Départementale des personnes handicapées. Celle-ci accorde lors d'une commission une notification d'accompagnement dans un établissement médico social.

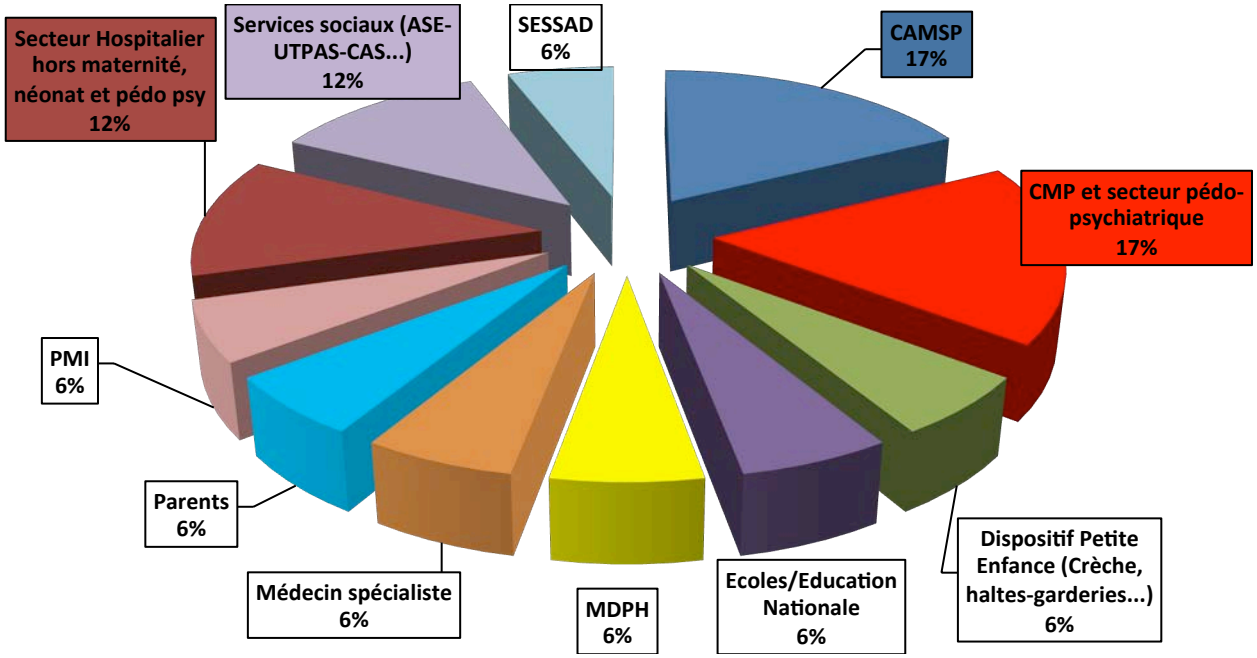

➢ **Motifs de consultation des enfants du SESSAD LEBOVICI**

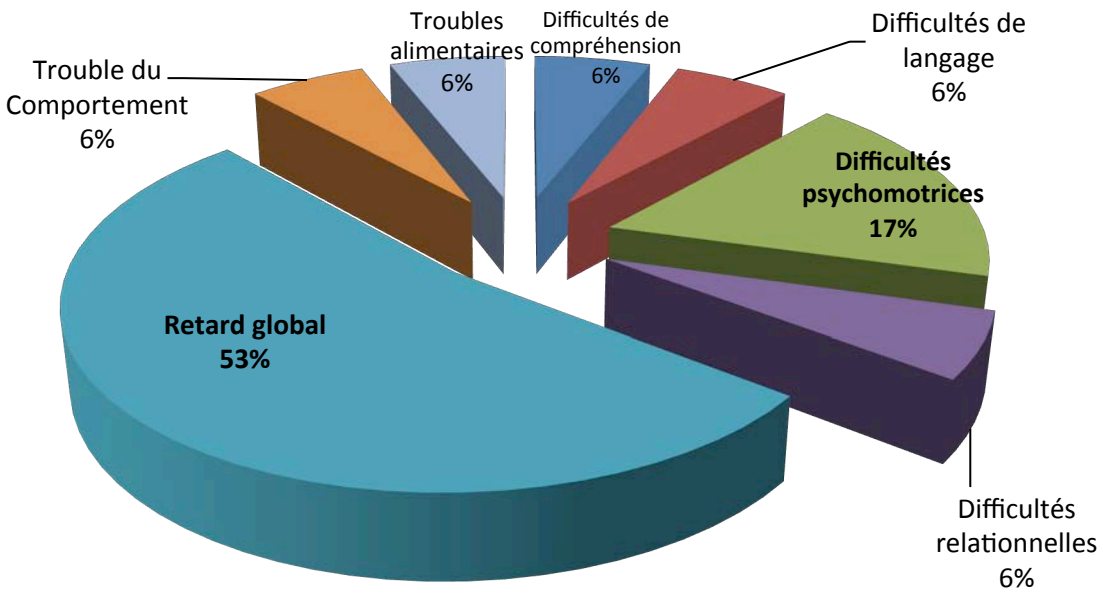

➢ **Durée moyenne de prise en charge et sorties**

Sur l'année, il y a eu 6 entrées et 4 sorties.

La durée moyenne annuelle de la prise en charge est de 1,79.

Concernant les sorties :

- 3 réorientations vers d'autres services (autres SESSAD ou institutions spécialisées),
- 1 interruption du suivi par le service.

UNITE Bébé-Parents Myriam David

➢ **Nombre d'enfants accompagnés et nombres d'actes**

28 enfants ont été accueillis en 2014 pour 6 places accordées.

903 actes ont été réalisés en 2014 contre 800 actes en 2013.

➢ **Typologie de la population accueillie**

L'unité accueille des enfants de moins de 3 ans. La population est répartie en 57 % de filles et 43 % de garçons.

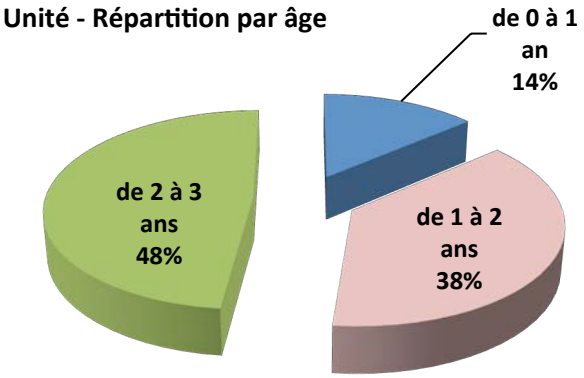

➢ **Origine géographique**

Concernant leur lieu d'habitation, 50 % des enfants de l'Unité Myriam David habitent Lille, 29 % des enfants habitent une commune limitrophe à Lille et 21 % habitent une commune non limitrophe.

➢ **Durée moyenne de prise en charge**

Sur l'année 2014, il y a eu 19 entrées et 4 sorties. La durée moyenne de prise en charge des enfants de l'unité est de 11 mois.

➢ **Origines des demandes de l'Unité Myriam David**

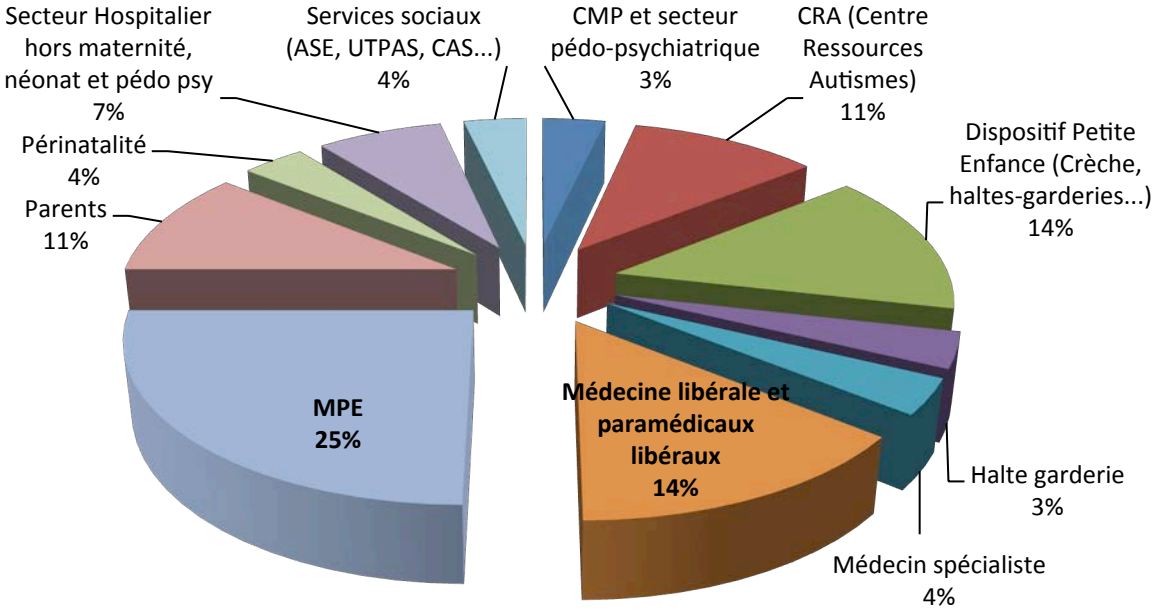

➢ **Motifs de consultation des usagers de l'unité**

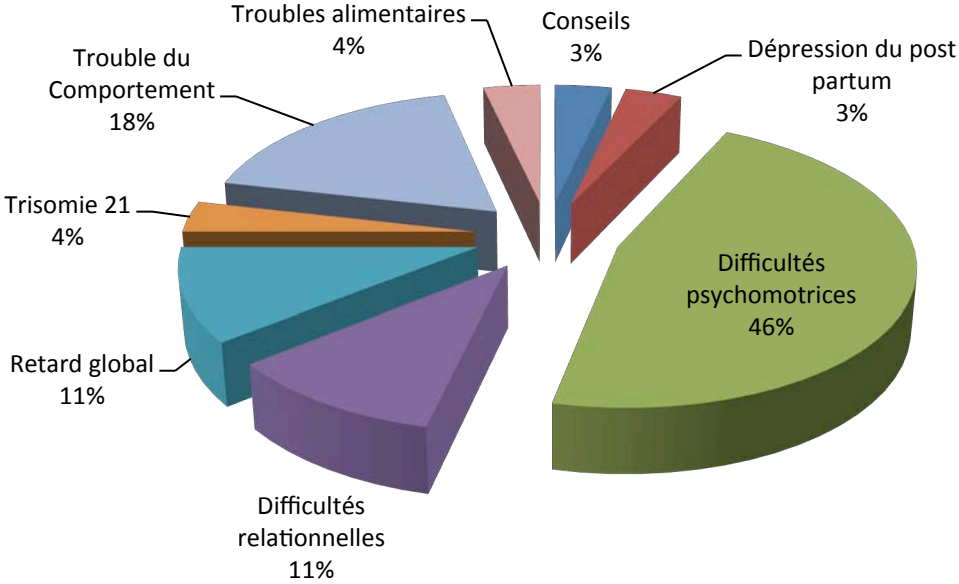

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

CAMSP Alfred Binet

A compter du premier janvier 2010, un contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été conclu avec l'ARS pour les établissements et services du Pôle Médico-Social de la Sauvegarde du Nord.

Ce contrat défini les objectifs à atteindre et les moyens financiers alloués sous forme d'enveloppes reconductibles (dotation globalisée).

Le montant de la dotation globale accordée au CAMSP pour l'année 2014 se monte à 594 080,02 €.

80 % de la dotation globale est financée par l'Agence Régionale de Santé (475 264€) et 20 % par le Conseil Général (118 816.22€).

SESSAD Serge LEBOVICI et Unité Bébé-Parents Myriam David

Le montant de la dotation globale accordée au SESSAD/Unité pour l'année 2014 se monte à 576 403€ (Financement ARS).

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	L'Espace LEBOVICI comprend 26 salariés pour 18,56 ETP au 31/12/14. Au cours de l'année, il y a eu 4 personnes en CDD (remplacement maternité et congé parental).
Qualifications	L'équipe se compose de : - Personnel de Direction (Médecin directeur) : 1 - Personnel administratif (Responsable Administratif, Secrétaires médicales, Secrétaire-comptable, Secrétaire-RH,) : 6 - Personnel éducatif (Assistante sociale, Educatrice de Jeunes Enfants) : 4 - Personnel Soins (Pédopsychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, , infirmière psychiatrique) : 15
Accueil de stagiaires	L'Espace LEBOVICI a accueilli deux stagiaires en Master 2 de psychologie.
Formations 2014	En 2014 : - 3 Professionnels ont été en formation sur le MAKATON (deux Orthophonistes et une éducatrice de jeunes enfants). - Une formation collective a été réalisée sur les observations thérapeutiques Esther Bick dispensée par le professeur DELION. **Colloques, conférences :** 3 thématiques pour un total de 4 salariés En 2014, il n'y a pas eu de DIF accordé

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'évaluation interne a été mise en œuvre dans l'ensemble de la structure en 2012. L'évaluation interne est un dispositif permanent. Bien que le premier rapport d'évaluation ait été communiqué à l'ARS en début d'année 2014, le processus d'évaluation reste continu. Il est donc important que tous les ans un questionnaire de satisfaction soit mené au sein des établissements et qu'un rapport puisse être produit.

Globalement, le pourcentage de satisfaction de l'ESPACE LEBOVICI (prise en compte des catégories « Très satisfaisant » et « Satisfaisant ») est de 88,9 % pour le CAMSP et 94,8 % pour le SESSAD.

L'évaluation externe s'est réalisée a été réalisée au sein de notre structure les 9 et 10 Octobre 2014. L'évaluation s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes et dans une dynamique d'échanges réciproques. Les équipes ont pris du plaisir dans la démarche et étaient motivées à transmettre toutes les informations relatives à leur travail et leurs missions spécifiques.

Les conclusions du cabinet évaluateur « AVICERT » ont été positives. Les évaluateurs ont constaté que les professionnels affichent une posture bientraitante et une capacité à la remise en question des pratiques professionnelles. Notre structure a su réorienter son offre en lien avec les besoins des usagers et des familles.

L'évaluation externe a conclu que l'ESPACE LEBOVICI met en place une organisation qui favorise la communication et la circulation de l'information. Il existe une implication forte de l'équipe sur la partie « soin ». Il paraît aujourd'hui nécessaire d'harmoniser les supports posant le cadre de l'activité et de mener un travail conduisant à une mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

CAMSP Alfred Binet

Le CAMSP est habilité pour 3 000 actes, 3 349 actes ont été réalisés en 2014 (soit 111,63 % d'activité).

Suite à l'accord conjoint du Conseil Général et de l'ARS l'agrément du CAMSP passera à 3450 actes (extension de 450 actes).

SESSAD Serge Lebovici

Il est habilité pour 14 places, 17 enfants ont été accueillis en 2014.

Au cours du second semestre 2014, nous avons reçu l'accord d'extension du SESSAD LEBOVICI de 7 places supplémentaires.
A partir de 2015, 21 enfants seront donc accueillis au sein du SESSAD pour 2 940 actes à réaliser. Six dossiers MDPH ont été réalisés. Nous sommes dans l'attente des notifications.

UNITE Bébé-Parents Myriam David

Il est habilité pour 6 places avec un accord de l'Agence Régionale de Santé afin d'augmenter le nombre de places en diminuant le nombre d'interventions par enfant. Au 31 décembre 2014, 28 enfants étaient accueillis. Nous utilisons les moyens financiers de l'unité pour accueillir les enfants du CAMSP.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

CAMSP Alfred Binet

L'activité était de 3 349 actes en 2014 contre 3 114 en 2013 (soit + 7,5 %).
En 2014, l'absentéisme se monte à 23,70 %.

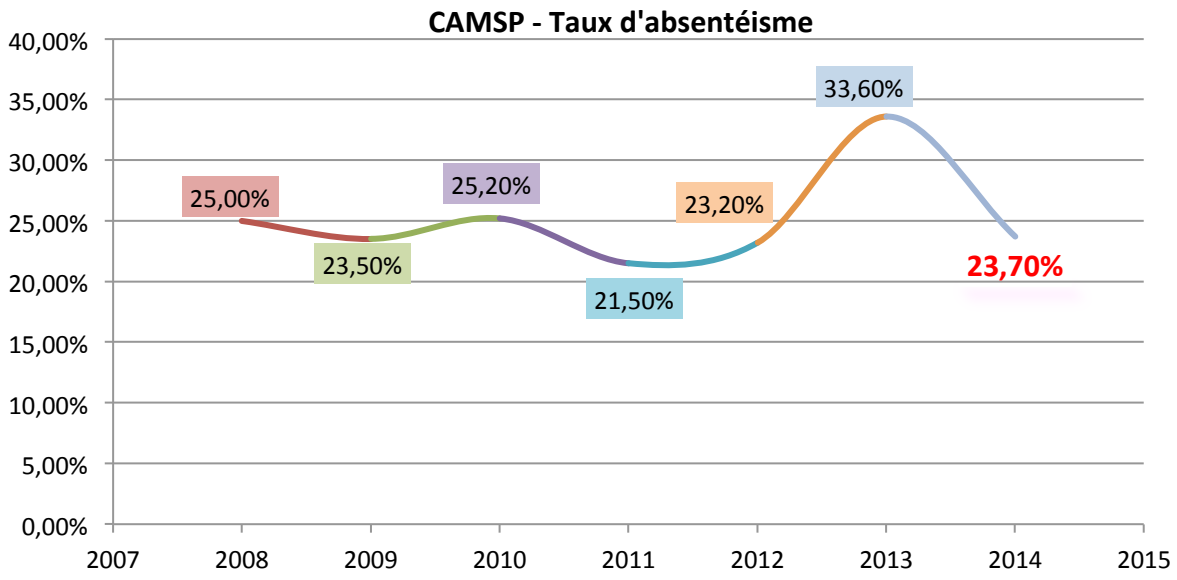

SESSAD Serge LEBOVICI

Sur 2014, 17 enfants ont été accueillis dans le cadre du SESSAD. 1 441 actes ont été réalisés contre 1 653 actes en 2013 (soit – 12,83 %). Trois professionnelles du SESSAD ont quitté la structure en juillet/août 2014. Les recrutements sur les postes vacants se sont réalisés début 2015, ce qui explique la baisse au niveau du nombre d'actes.

Au 31 Décembre 2014, il y avait 13 enfants en file active pour 14 places disponibles. Nous sommes dans l'attente de notifications MDPH.

UNITE Bébé-Parents Myriam David

Concernant l'Unité, en 2014, 28 enfants (contre 26 en 2013) ont été accueillis sur l'année pour 903 actes réalisés contre 800 actes en 2013 (soit + 12,87 %).

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

A partir du 1er Janvier 2014, l'ESPACE LEBOVICI a commencé son travail de facturation via un nouveau logiciel « CAMELI » édité par la société EDISOFT.

Ce nouveau logiciel nous permet d'être plus efficace dans la gestion des plannings des rendez-vous ainsi qu'au niveau du suivi des indicateurs mensuels.

Il nous permet également, au quotidien, d'avoir un meilleur regard sur le suivi qualitatif des soins apportés à chaque enfant.

En 2015, nous prévoyons de mettre en place un indicateur qualitatif relatif aux synthèses : « Nombre moyen de synthèse pluridisciplinaire par enfants ». Un indice de 2 signifiant que chaque enfant a été vu en synthèse deux fois par an. C'est le nombre minimum de synthèse dont un enfant doit bénéficier pour une année de prise en charge. Cela permettra de ne pas oublier des enfants pour lesquels la prise en charge se passe bien et pour lesquels les thérapeutes auraient moins besoin d'en parler en synthèse.

Cet indicateur nous permettra de suivre la performance de nos équipes.

C. DISPOSITIF CMPP

Directeur du dispositif : Marc VINCENT

C.1. ESPACE CLAUDE CHASSAGNY A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 301 rue Pierre Legrand 59000 LILLE	Dr Marc VINCENT Médecin Directeur Myriam PARENT : Directrice Administrative
Projet d'établissement	L'Espace Claude Chassagny est un CMPP qui s'adresse à des adolescents de 12 à 20 ans confrontés à l'échec scolaire. A côté de ses fonctions de dépistages, de diagnostics et de soins dédiés aux CMPP, l'Espace Claude Chassagny offre une prise en charge pluridisciplinaire spécifique aux adolescents avec la présence d'ateliers de médiations diversifiées (soin, créativité et apprentissage).
Habilitation et public	L'Espace Claude Chassagny est un CMPP qui s'adresse aux adolescents et jeunes adultes de 12 à 20 ans qui sont en échec scolaire et/ou d'apprentissage.
Obligations officielles	L'Espace Claude Chassagny est agréé pour 1 600 forfaits traitements et 240 forfaits admissions (1 forfait correspond à 1 semaine de présence par jeune).

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2014 nous avons réalisé 1 912 forfaits facturables (dont 1 567 forfaits traitements et 345 forfaits admissions) soit un **taux d'activité de 103,90 %.**

L'accueil des jeunes à l'Espace Claude Chassagny est organisé sous le mode « entrées - sorties permanentes ».
La population des jeunes qui fréquente l'Espace Claude Chassagny durant l'année se compose donc à la fois de jeunes inscrits en contrat, mais aussi des jeunes en situation progressive d'admission dans le dispositif (3 Phases : Entretiens d'**admission**, période de **découverte** et enfin élaboration d'un **Contrat** de séjour)

Durant l'année 2014 le nombre d'adolescents accueillis en entrées - sorties permanentes s'est élevé à 191 (dont 132 nouvelles arrivées effectuées en 2014, 37 adolescents étaient déjà inscrits en 2013, 16 adolescents en 2012 et 6 adolescents en 2011).

- ✓ Sur l'année 2014, 92 adolescents ont été recensés en phase de contrat. Sur ces 92, 42 avaient débuté leur contrat en 2013.

- ✓ Au 31 décembre 2014 : sur les 191 adolescents accueillis il y a eu 103 sorties, et sur les 88 adolescents restés présents (191 -103 sorties), 43 sont en phase de contrat, 24 sont en cours d'admission, 2 sont en filiarisation et 19 sont programmés en phase de découverte.

- ✓ *En plus des 132 adolescents en admission il faut noter que 13 adolescents ayant mobilisé un 1er RDV ne sont pas venus.*

FILE ACTIVE 2014

	Nombre d'adolescents						
	Nombre	**Répartition selon l'âge**		**Répartition selon leur scolarité**			
				Scolarisés		**Déscolarisés**	
		< 16 ans	> 16 ans	< 16 ans	> 16 ans	< 16 ans	> 16 ans
Garçons	**126**	93	33	92	26	1	7
filles	**65**	26	39	26	24	0	15
				118	**50**	**1**	**22**
Total	**191**	**119**	**72**	**168**		**23**	

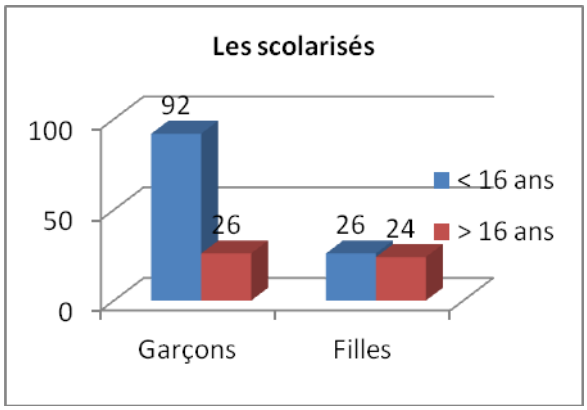

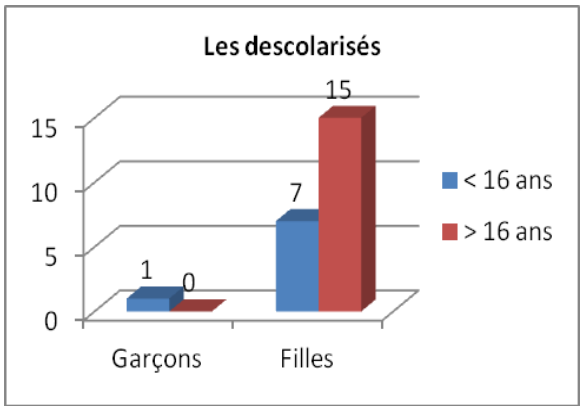

Origine géographique

Secteur 1 (Lille intramuros)	50
Secteur 2 (limitrophe)	95
Secteur 3 (hors agglomération ou non limitrophe)	46
Total	191

Origine des demandes

Familles et/ou services sociaux AGSS-UDAF / ADSSEAD / ASE	Services hôpitaux/CMPP /MEDECIN	services scolaires, CIO	services d'insertion (mission locale, DRE, maison des ados, Arpège, club prév)	Foyers éduc/foyers maternels	Total
36	37	87	19	12	191
18,85%	19,37%	45,55%	9,95%	6,28%	100,00%

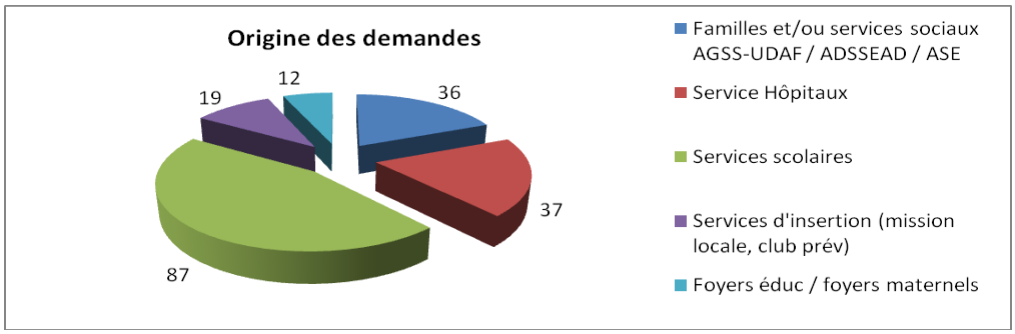

Si l'approche de l'ESPACE CHASSAGNY est transdisciplinaire, la part importante du partenariat induit des effets d'impact sur les origines de la demande. C'est pour cela que nous parlons de sollicitation lorsque l'allégation risque de peser sur l'adhésion au projet. C'est ce qui explique en partie le nombre de jeunes qui ne vont pas au bout de la démarche. *« L'enfant et sa famille font un acte délibéré dans les apparences quand ils se rendent auprès d'un spécialiste ou un centre de rééducation. Mais le sens de la démarche dépend des conditions de la demande, du cadre dans lequel elle se situe, de l'option de la personne ou du groupe qui la reçoit » (Chassagny, 1985, p. 31).*

Niveau scolaire

6ème	11
5ème	30
4ème	42
3ème	43
Seconde	4
Première	2
BAC Pro	14
CAP	9
Sans formation définie	13
Déscolarisés	23
TOTAL	191

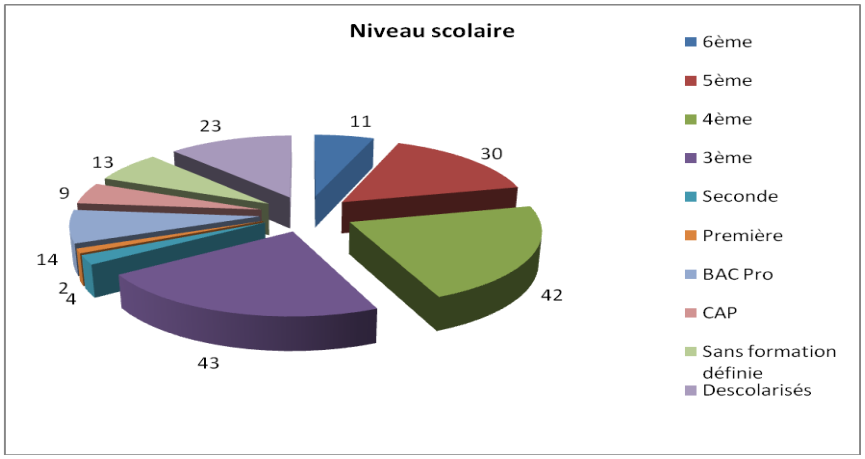

Sur les 103 adolescents sortis en 2014

- 35 n'ont pas souhaité donné suite à leur demande durant la phase d'admission,
- 4 ont souhaité s'en tenir là car ils allaient mieux après les entretiens d'admission,
- 1 est parti consulter dans un CMPP classique,
- 12 ont été réorientés vers d'autres structures (ITEP, foyers, classe relais, internat, autres structures),
- 2 Déménagements,
- 2 jeunes en fugue,
- 2 absents aux rendez-vous,
- 6 arrêts à la demande de la famille,
- 6 Découvertes suspendues,
- 24 ont vu leur contrat suspendu (pour un temps variable durant l'année),
- 9 sont parvenus en Fin de contrat, l'objectif de travail étant atteint.

Sur les 103 sorties en 2014, il semble important de donner des précisions sur les 33 adolescents sortis qui étaient en contrat dans l'année.

Au total nous avons 9 fins de contrat et 24 contrats suspendus.

Cette notion de fin de contrat signifie que les objectifs opérationnels ont été atteints, les résultats sont satisfaisants, les moyens mobilisés sont adéquats et le partenariat était optimum. Sur les 9 adolescents selon le diagnostic à l'entrée:

3 adolescents souffraient de phobies scolaires, à leur sortie l'un relèverait d'une prise en charge spécifique en psychiatrie adulte, un autre s'est engagé dans un contrat d'apprentissage et le 3ème a repris une scolarité.
5 adolescents étant régulièrement absents de l'école, un est en fugue, deux sont inscrits à la mission locale, un est en contrat d'apprentissage, un a repris une scolarité contrariée par une conduite addictive, le partenaire envisageait un lieu de rupture pour lui.
1 adolescent au comportement scolaire inapproprié va mieux et a repris une scolarité ordinaire.
Sur les 9 fins de contrat on enregistre 6 issues favorables, une fugue, 1 pour qui l'accès au soin est recommandé, et 1 mesure éducative renforcée.
Les contrats suspendus signifient qu'un travail était encore en cours : soit que les résultats sont partiels, nous notons des fragilités persistantes alors que les objectifs étaient atteints, soit que les

objectifs au niveau instrumental étaient atteints mais qu'au niveau psychopathologie ils étaient borderline. Cela veut aussi dire que la porte reste ouverte. Les accompagnateurs restent en alerte. Sur les 24 contrats suspendus, seul 1 adolescent a décroché, 5 sont en contrats d'apprentissage, 4 à la mission locale, 9 poursuivent leur scolarité, 3 ont repris leur scolarité et un adolescent a été orienté en internat scolaire

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

L'Espace Claude Chassagny est inscrit depuis 2010 et ce pour une durée de 5 ans dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé entre la Sauvegarde du Nord et l'ARS.

La réorganisation proposée dans ce cadre a été de créer un dispositif CMPP, constitué du CMPP Binet et du CMPP Chassagny.
L'espace Chassagny est financé en dotation globale pour son secteur réglementé et par une subvention du Département pour son secteur associatif.
Compte-tenu du financement en dotation globale, nous ne facturons plus les forfaits et donc l'excédent d'activité n'engendre plus d'impact financier. Toutefois nous remettons chaque trimestre un état des adolescents accueillis à la Caisse de Lille.

Secteur règlementé :
Montant de la dotation globale : 694 234 €. Le résultat 2014 est excédentaire de 10 662 €.

Secteur associatif :
Le montant des subventions est de 100 000 € .Le résultat 2014 est déficitaire de 29 155 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	19 salariés soit 11,71 etp + 3 personnes en vacations
Qualifications	Médecin Directeur 0,13 etp Secrétaire 1 etp Comptable 0,50 etp Conseiller pédagogique 0,75 etp Educateurs/animateurs 5,83 etp Assistant social 0,50 etp Orthophoniste 0,60 etp Psychomotriciennes 1 etp Médecin psychiatre 0,40 etp Psychologue 0,50 etp Agent de service intérieur 0,5 etp 3 vacataires
Accueil de stagiaires	2 stagiaires en psychomotricité 2 stagiaires en orthophonie (stage d'une 1 semaine) 1 stagiaire en secrétariat (15 jours) 1 stagiaire éducateur spécialisé 1 stagiaire en art plastique
Formations 2014	Formation collective « Le corps à l'adolescence et les vicissitudes de

	l'intégration du corps pubère », 17 salariés et les 3 vacataires ont participé à cette formation Habilitation électrique (limité réampoulage) : 1 Educ. Spé. Parcours EVRP : 1 Educ. Spé.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Après l'évaluation interne, l'Espace Chassagny a fait l'objet comme les autres établissements du pôle médico-social, d'une évaluation externe au cours du deuxième trimestre 2014.
Cette évaluation externe a été réalisée par le cabinet AVICERT, avec remise du rapport définitif en décembre 2014 contenant les préconisations.
A partir d'un cadre commun à l'ensemble des établissements, basé sur les recommandations de l'ANESM, la démarche d'Avicert a d'abord été de collecter des documents en vue d'une étude préalable : rapport d'évaluation interne, outils de la loi 2002-2, organigramme, rapport d'activité….
Les évaluateurs ont ensuite auditionné la direction du CMPP et les salariés des différents lieux de consultation.
La mise en place de la démarche d'évaluation externe au sein du CMPP Claude Chassagny a été un moment de mise en perspective de l'évaluation interne.

Le choix de 5 champs de compétence du projet d'établissement (PE) présentés comme un cahier des charges (fondamentaux du projet, accompagnement de l'usager, environnement et partenariat, droit des usagers, dossier personnalisé) aura permis non seulement de mesurer les effets d'une pratique médico psychopédagogie. Elle modélise aussi une approche transdisciplinaire. L'écart à réduire entre le projet papier et le projet réel induit la mise en chantier d'une démarche d'amélioration continue de la qualité. Les préconisations des évaluateurs donnent à tout le moins du crédit à nos hypothèses d'action dans les axes d'amélioration que nous avions identifiés lors de la démarche d'évaluation interne. L'outil de traçabilité élaboré en équipe à l'issue de cette double démarche d'évaluation interne et externe porte sur l'opérationnalisation des objectifs. Il restera un point de repère d'où pourront émerger les bases de données qui fondent nos hypothèses d'action, leur visibilité et leur lisibilité :

OBJECTIFS opérationnels	**INDICATEURS**	**EFFETS D'IMPACT**			**OBJECTIFS**			**MOYENS MOBILISES**			**PARTENARIAT**		
		RS	**RDA**	**R**	**OA**	**OP**	**ON**	**MA**	**MP**	**MI**	**PO**	**PI**	**PN**
Le PE permet d'être « acteur » et « auteur » de son projet	choix des ateliers dans un champ élargi												
	s'approprier les propositions de l'établissement												
	Co-construire son contrat												
Le PE vise la réconciliation avec soi-même, les autres et son environnement	Estime de soi												
	Relation aux autres												
	Respect des êtres et des choses												
Le PE aide à l'émergence d'un projet personnalisé	Confiance en soi												
	Curiosité, Accepter de découvrir												
	Engagement, persévérance												
Le PE permet de	Partager une activité												

développer ou réhabiliter le lien social	Échanger, dialoguer												
	Offrir, donner, accepter de l'aide												
Le PE permet aux personnes de s'inscrire dans une citoyenneté durable	Inscription sociale												
	Engagement social												
	Capacité à se mobiliser												
TOTAL													

Points forts	**Points faibles**

Axes de progrès

Objectif visé ou énoncé par le jeune et/ou sa famille

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

L'Espace Claude CHASSAGNY est reconnu comme un lieu d'écoute, d'accueil, d'accompagnement et d'orientation des adolescents et jeunes majeurs, souffrant de difficultés psychiques qui contrarient leur énergie et leur désir d'apprendre s'inscrit avec le rajeunissement du public comme partenaire dans la dynamique de la prévention.

Davantage sollicité dans le registre de la souffrance à l'école, voir les 19,37% (Services hôpitaux/CMPP/MEDECIN) en hausse par rapport à 2013, on se rend compte qu'au-delà de la problématique du décrochage scolaire, c'est l'entrée dans la sphère de l'adolescence qu'il va falloir que nous affinions notre expertise avec la persistance de la baisse de l'âge.
Cette cohorte de jeunes adolescents questionne le registre du soutien à la parentalité. La journée porte ouverte aux parents cette année met en perspective cette question. Ce niveau de réalité est incontestable, elle représente d'emblée 36 jeunes auxquels il faut ajouter les 87 des services scolaires dans la mesure où il y a une tension dans la relation famille/école (123/191) soient 64,39% des demandes. Il n'est pas exagéré de considérer que les 19 adolescents adressés par les services d'insertion concernent aussi la famille, on arrive alors à 74,34%.

Le partenariat avec l'éducation nationale reste prégnant. A y regarder de plus près on note des difficultés relationnelles, des troubles de comportement, des phobies scolaires. L'expertise psychopathologique est incontestablement une des clés de lecture. L'accent mis, dans le domaine de la réconciliation avec le corps, dans le développement de l'estime de soi et le travail sur la représentation de soi, sur des ateliers artistiques, théâtre, arts plastiques, illustrations, calligraphie, musique, création de textes…, articulés aux ateliers pédagogiques d'une part et d'autre part à l'orthophonie (rééducation logico-mathématique) et la psychomotricité, justifient le recours à ces supports de médiations.

La diversité des médiations constitue toujours un atout important et correspond à la nécessité de s'adapter aux besoins des adolescents, d'individualiser au maximum les prises en charge à travers une palette d'activités qui reste suffisamment large.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité 2014 du CMPP est réalisée avec un taux de 103,90 %

Evolution sur les deux dernières années

La tendance à l'abaissement de l'âge moyen des demandes se confirme d'année en année, de plus nous constatons aussi une difficulté à établir des contrats de plus de 10 heures/semaine.

Nous pouvons également constater que davantage de garçons sont pris en charge à l'Espace Chassagny.

		Nombre	Répartition selon l'âge		Répartition selon leur scolarité			
					scolarisés		déscolarisés	
			< 16 ans	*> 16 ans*	*< 16 ans*	*> 16 ans*	*< 16 ans*	*> 16 ans*
2013	**Garçons**	112	74	38	73	35	1	3
	Filles	77	30	47	30	26	0	21
	Total	**189**	**104**	**85**	**103**	**61**	**1**	**24**
2014	**Garçons**	126	93	33	92	26	1	7
	Filles	65	26	40	26	18	0	14
	Total	**191**	**119**	**72**	**118**	**50**	**1**	**22**

En 2014, l'Espace Chassagny a été sollicité par la sphère scolaire à 45,55 % (contre 38,59% en 2013). La question de la souffrance à l'école est toujours prégnante. La clinique du rapport au savoir reste un enjeu majeur. La transdisciplinarité à l'œuvre depuis des années reste une perspective à développer. Si la coopération avec les services sociaux est à 18,85%, on doit noter une sollicitation accrue du côté de la psychopathologie avec 19,37 %.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

Effets d'impacts du processus des admissions (132 admissions en 2014)

	Pas de suite après 1 ou 2 RDV	Autres orientations	Adhésion au projet proposé par CHASSAGNY (admissions en cours, découvertes en cours, contrats…)
132	68	2	62
	51,51 %	**1,53 %**	**46,96 %**

L'ensemble des jeunes accueillis parviennent en définitif à produire des assertions personnelles. L'usage de l'outil blason évoqué dans le ***rapport d'évaluation externe*** instaure une vraie interlocution dès le temps des entretiens d'admission. Si ceux qui parviennent jusqu'au stade du contrat adhèrent à nos propositions, la rubrique « autre orientation » voire abandon témoigne de la notion de libre adhésion.

Le blason est d'abord une méthode de jeu et d'évaluation dans le sens où il permet de mesurer comment une rencontre se noue, lorsque, subrepticement, une relation de confiance s'instaure. Ce moment où le sujet découvre qu'il a intérêt à être en interaction avec autrui, peut lui permettre de découvrir dans sa propre vie, dans ses histoires d'apprentissage, qu'il a intérêt à l'enrichissement intellectuel de l'autre, qu'il a intérêt à l'intégrité de l'autre dans ses pouvoirs, apprendre, réfléchir, agir. Il réaménage ainsi son mode de relation. Libéré de ses aprioris, il va enfin exprimer une demande dont on sait qu'elle est, en toute circonstance, composite. Les différentes cases du blason révèlent cette pluralité de la demande. Si cette demande est polymorphe, c'est probablement dû au fait que chaque difficulté est multifactorielle. Au départ il est plus souvent question d'allégation que de demande puisque le jeune est orienté par un tiers.

La clinique du rapport au savoir reste un ressort. Mais il apparait très vite que son activation repose sur un partenariat optimum où la fonction de tiers permet de définir le contour des conduites à tenir. Chassagny est un espace de l'entre deux où le jeune dépose ce qui l'encombre pour parvenir à y exprimer une demande personnelle, où la famille doit entrevoir des possibilités de réaménager ses modes de reliance avec son adolescent.

5. ZOOMS

5.1. CHASSAGNY S'OUVRE : JOURNEE PORTE OUVERTE

Durant cette année 2014 l'Espace C. Chassagny a effectué sa première « porte ouverte spéciale parents » à laquelle n'étaient conviés que les parents des adolescents fréquentant l'établissement (Ceci concernait donc les parents des adolescents en phase d'admission, de découverte ou de contrat). Cet après-midi d'accueil faisait suite au travail hebdomadaire d'une instance institutionnelle qui se nomme « réunion des jeunes » et au « conseil de la vie sociale » qui en est la suite logique. Cette première invitation des parents – qui a fait l'objet de discussions de la part des adolescents quant à leurs souhaits ou non d'accompagner leurs parents – a permis de les accueillir en respectant l'intimité du travail des adolescents tout en associant les familles au projet de leurs enfants.
Cette journée « porte ouverte spéciale parents » sera certainement réitérée, riche des enseignements de cette première. Elle complète les traditionnelles portes ouvertes faites chaque année en direction des professionnels.

C.2. CMPP ALFRED BINET A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : <u>Consultations à LILLE :</u> <u>76 Boulevard Vauban</u> <u>Consultations décentralisées à :</u> **Faches-Thumesnil :** 286 rue Kléber **Croix** : 40/42 rue de Colmar **Mons :** 14 Mail Albert Samain	**Dr. Marc VINCENT Médecin Directeur, Myriam PARENT Directrice Administrative** Dr Marc Vincent, médecin responsable Dr Géraldine Garzon, Dr Thomas Henniaux, médecins consultants Dr François Dewaleyne médecin responsable de la consultation Dr Muriel Gomes médecin responsable de la consultation Dr Lionel Convain médecin responsable de la consultation
Projet d'établissement	Le projet d'établissement se fonde sur un diagnostic des profils et besoins des usagers, et de leurs évolutions. Il répond aux exigences règlementaires. Conformément au décret du 18 février 1963, les missions du CMPP sont les suivantes : diagnostic et traitement des enfants et adolescents dont l'inadaptation est liée à des troubles neuropsychiques ou à des troubles du comportement susceptibles d'une thérapeutique médicale, d'une rééducation médico-psychologique ou d'une rééducation psychothérapique ou psychopédagogique, sous autorité médicale. Le projet fait référence pour les équipes et les partenaires.
Habilitation et public	Le Centre Alfred Binet est un Centre Médico-Psycho-Pédagogique, de diagnostic et de cure ambulatoire répondant aux exigences fixées par l'annexe XXXII (décret du 18 février 1963). Il est agrée pour recevoir des enfants âgés de 0 à 18 ans (extension à 20 ans dans certains cas).
Obligations officielles	L'activité annuelle dont nous avons à rendre compte pour le Centre Alfred Binet est de 10 000 séances.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Concernant l'activité, le CMPP Alfred Binet est agréé pour réaliser 10 000 séances sans distinction de leur nature, dépistage ou traitement, et sans distinction des lieux de consultation. En 2014 nous avons réalisé 10 264 séances et 1 023 enfants ont été suivis.

L'analyse des statistiques traduisant l'activité portera sur:

- Les actes cliniques dispensés, avec une répartition par lieu de consultation et par type d'intervention.
- Le public accueilli avec :
  - le nombre de patients suivis dans l'année,
  - le nombre de patients entrés et sortis dans l'année,
  - une répartition de l'effectif par sexe,
  - une répartition de l'effectif par tranche d'âge,
  - une répartition de l'effectif par type de suivi.

Répartition par lieu de consultation

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Dépistages	1 299	308	263	322	2 192
Traitements	2 848	1 453	1 662	2 109	8 072
Total des actes facturés	**4147**	**1 761**	**1 925**	**2 431**	**10 264**
Actes non facturables*	42	20	263	294	619
Absences non excusées	492	131	126	175	924
Absences excusées	779	299	387	441	1 906
Nombre de Rendez-vous donnés	**5 460**	**2 211**	**2 701**	**3 341**	**13 713**
Taux d'absentéisme	**23,28%**	**19,45%**	**18,99%**	**18,44%**	**20,64%**

*(vus le même jour par 2 praticiens)

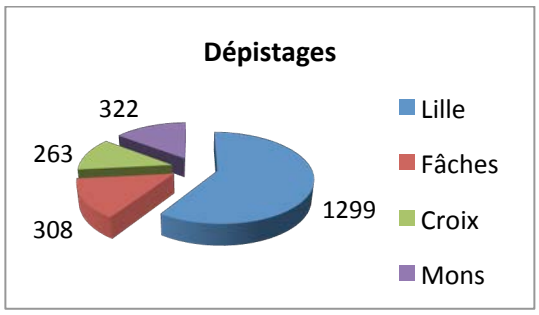

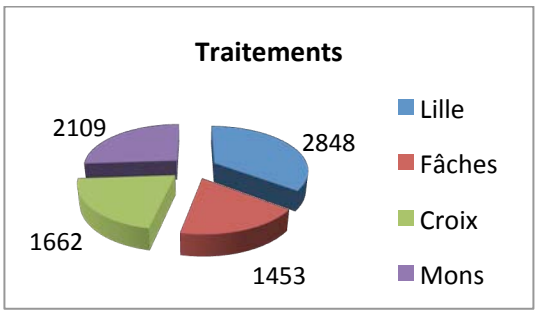

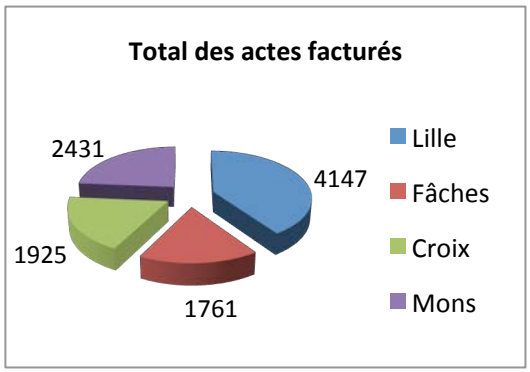
Total des actes facturés
2431
4147
1925
1761
Lille
Fâches
Croix
Mons

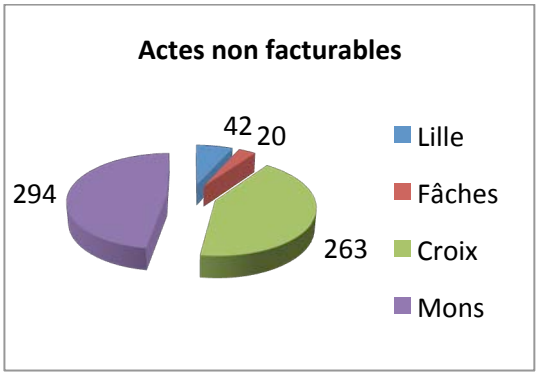
Actes non facturables
42
20
294
263
Lille
Fâches
Croix
Mons

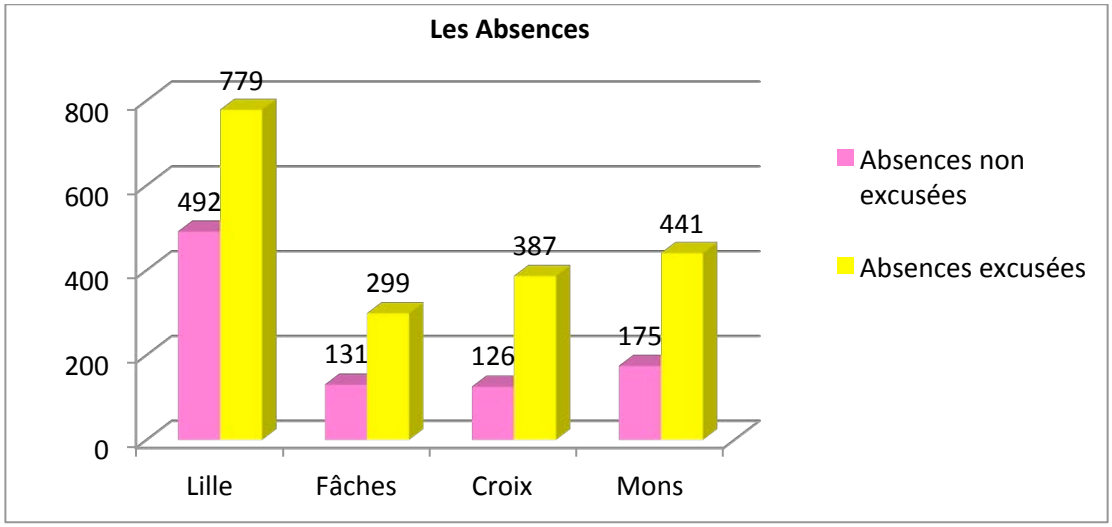
Les Absences
800
600
400
200
0
779
492
299
131
387
126
441
175
Lille
Fâches
Croix
Mons
Absences non excusées
Absences excusées

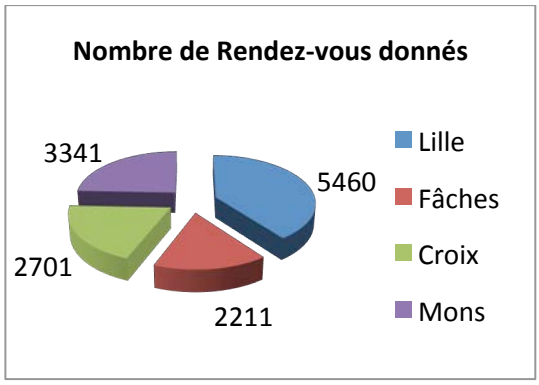
Nombre de Rendez-vous donnés
3341
5460
2701
2211
Lille
Fâches
Croix
Mons

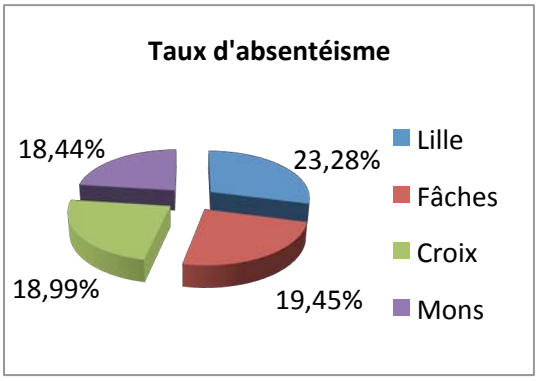
Taux d'absentéisme
18,44%
23,28%
18,99%
19,45%
Lille
Fâches
Croix
Mons

Répartition par type d'intervention

	Psychiatrie	Psychologie	Psychomotricité	Orthophonie	Psychodrame	TOTAL
Dépistages	516	1236	257	164	19	2192
Traitements	1172	3061	1934	1836	69	8072
Total des actes facturés	**1688**	**4297**	**2191**	**2000**	**88**	**10264**
Séances non facturables	49	148	246	176	0	619
Absences non excusées	202	401	105	211	5	924
Absences excusées	291	760	447	395	13	1906
Nombre de Rendez-vous donnés	**2230**	**5606**	**2989**	**2782**	**106**	**13713**
Taux d'absentéisme	**22,11%**	**20,71%**	**18,47%**	**21,78%**	**16,98%**	**20,64%**

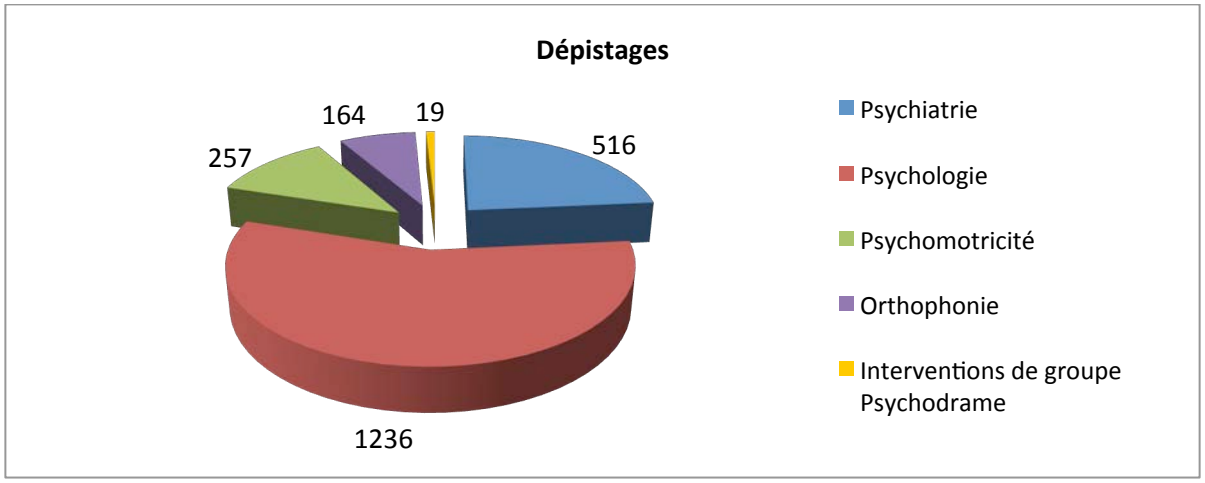

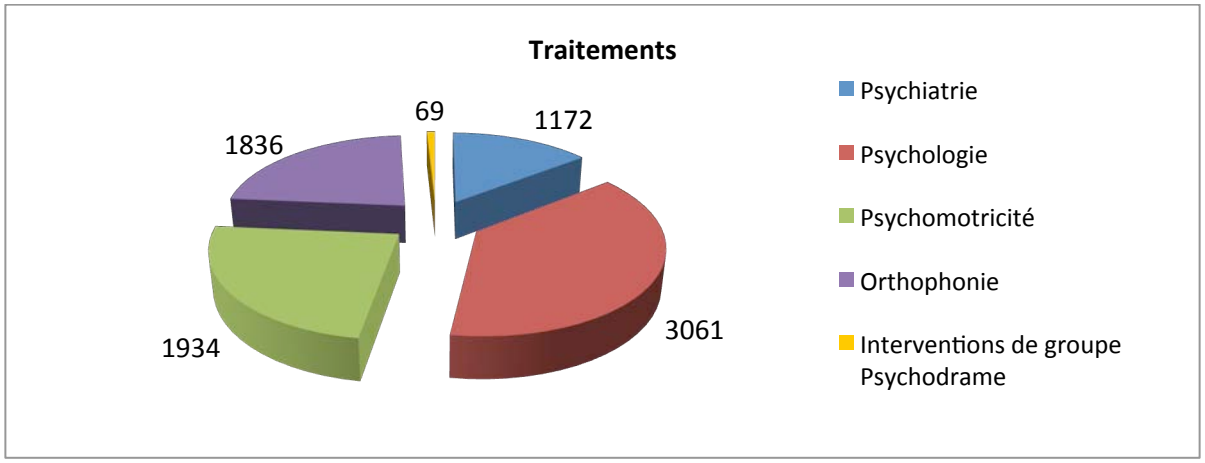

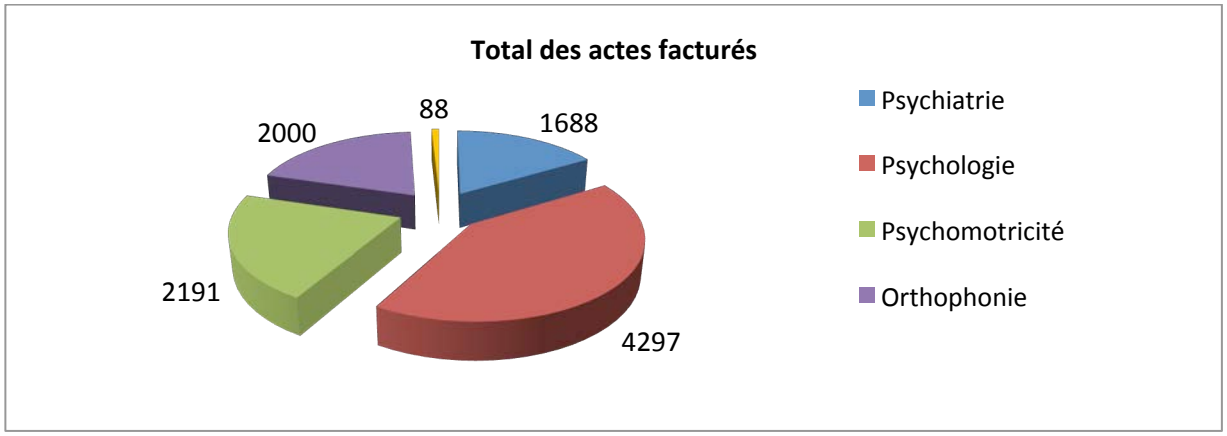

En faisant la lecture de ces statistiques, on portera plus particulièrement notre attention sur les différents lieux de consultation, le taux d'absentéisme et le type d'intervention

- ✓ Les résultats de l'activité des différents lieux de consultation, confirment leur pertinence. Il faut souligner la particularité des lieux de consultations décentralisés. Les consultations de Croix et Faches-Thumesnil partagent, avec d'autres projets, des locaux qui sont mis à leur disposition par les villes. Ce contexte empêche une certaine souplesse de fonctionnement, notamment dans la gestion du temps. En revanche, la consultation de Mons en Baroeul bénéficie de ses propres locaux et la souplesse de fonctionnement de l'équipe en place permet d'adapter l'offre de rendez-vous aux aléas d'un public en difficulté.
- ✓ Le taux d'absentéisme a légèrement diminué sur tous les lieux de consultation en 2014. Il est de 20,64 % contre 22,23% en 2013. Ce taux d'absentéisme est plutôt conforme aux moyennes habituelles des autres CMPP voire inférieur.
- ✓ Sur la répartition par type d'intervention, nous constatons une stabilité par rapport aux années précédentes. Nous constatons également l'augmentation d'année en année du Psychodrame Psychanalytique Individuel qui constitue une réelle forme de prise en charge proposée par le Centre Binet (88 séances en 2014 contre 61 en 2013). Cette prestation correspond à un réel besoin, c'est en effet une des réponses adaptées à la prise en charge des adolescents.

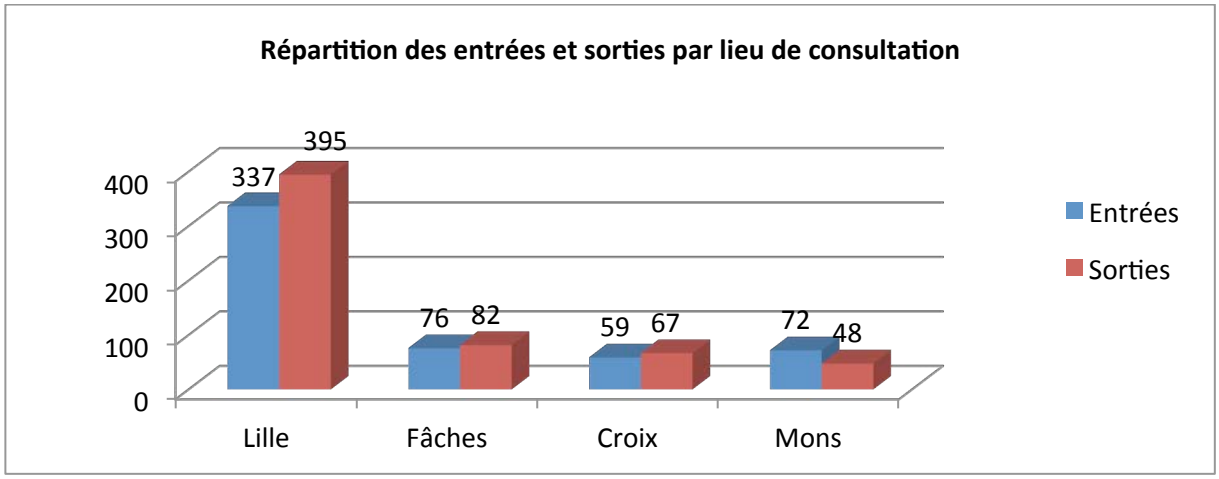

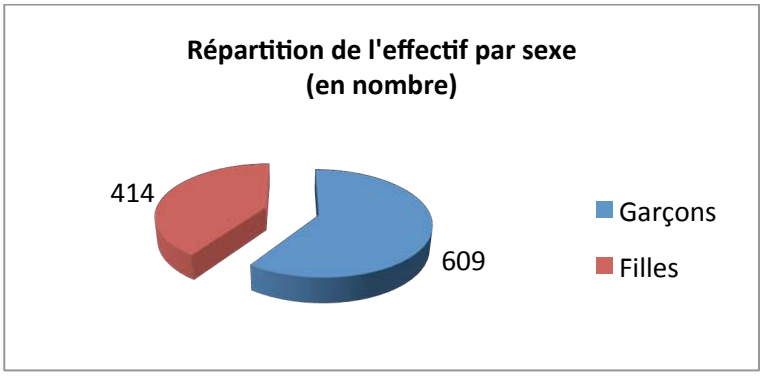

Répartition de l'effectif par tranche d'âge

0 - 3 ans	3	0,29%
4 - 6 ans	153	14,96%
7 - 11 ans	489	47,80%
12 - 15 ans	276	26,98%
16 à 18 ans	91	8,90%
19 ans et +	11	1,08%
TOTAL	**1023**	**100,00%**

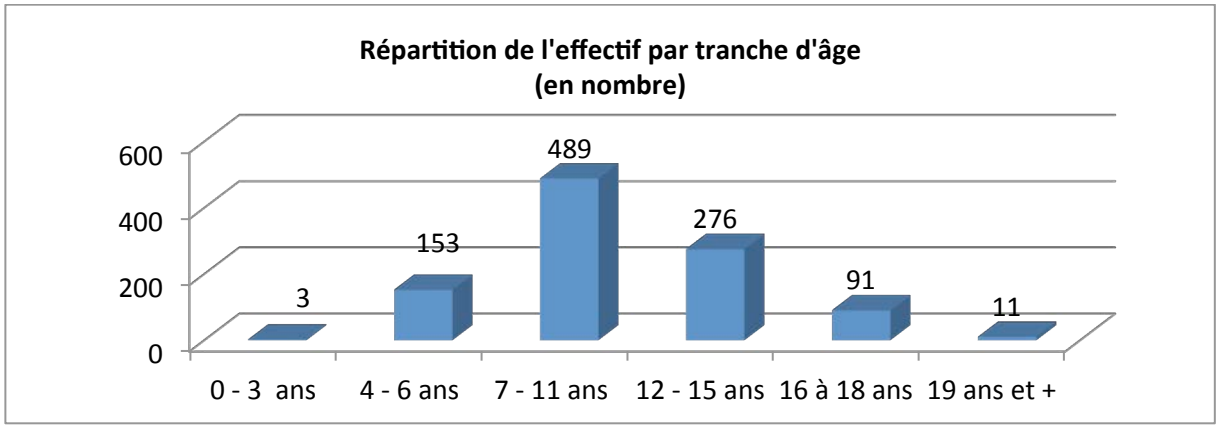

Origine géographique du public

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Commune du lieu de consultation	234	82	75	86	477
Soit	**43,41%**	**48,81%**	**50,68%**	**51,19%**	**46,63%**
Communes limitrophes	215	74	53	62	404
Soit	**39,89%**	**44,05%**	**35,81%**	**36,90%**	**39,49%**
Communes non limitrophes	90	10	20	20	140
Soit	**16,70%**	**5,95%**	**13,51%**	**11,90%**	**13,69%**
Autres	0	2	0	0	2

Soit	**0,00%**	**1,19%**	**0,00%**	**0,00%**	**0,20%**
Total	**539** **52,69%**	**168** **16,42%**	**148** **14,47%**	**168** **16,42%**	**1023** **100,00%**

(*) 2 enfants sans renseignements

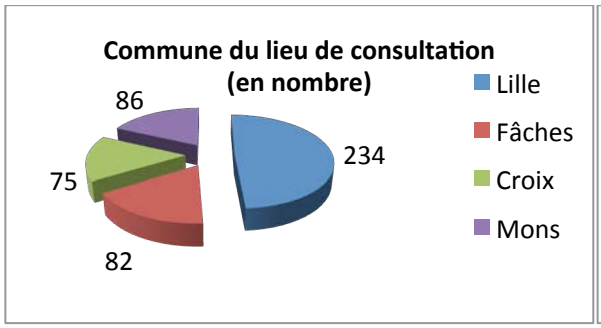

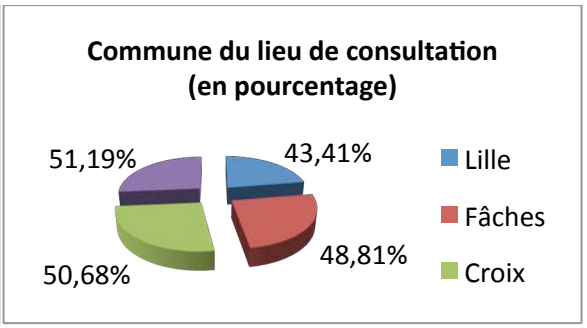

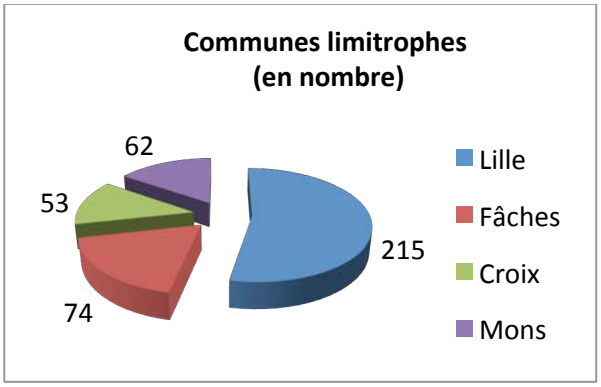

Origine de l'orientation du patient vers le Centre Binet

DRE de Lille	5	0,49%
DRE de Faches-Thumesnil	0	0,00%
Etablissements scolaires	146	14,27%
Praticien libéral	119	11,63%
Centre de soin	5	0,49%
Parents, Amis, Voisins	282	27,57%
Crèche	0	0,00%
PMI	26	2,54%
Service social	22	2,15%
CMPP	11	1,08%
CAMSP	26	2,54%
CMP	17	1,66%
Hôpital	60	5,87%
Autre	41	4,01%
Inconnue	263	25,71%
TOTAL	**1 023**	**100,00%**

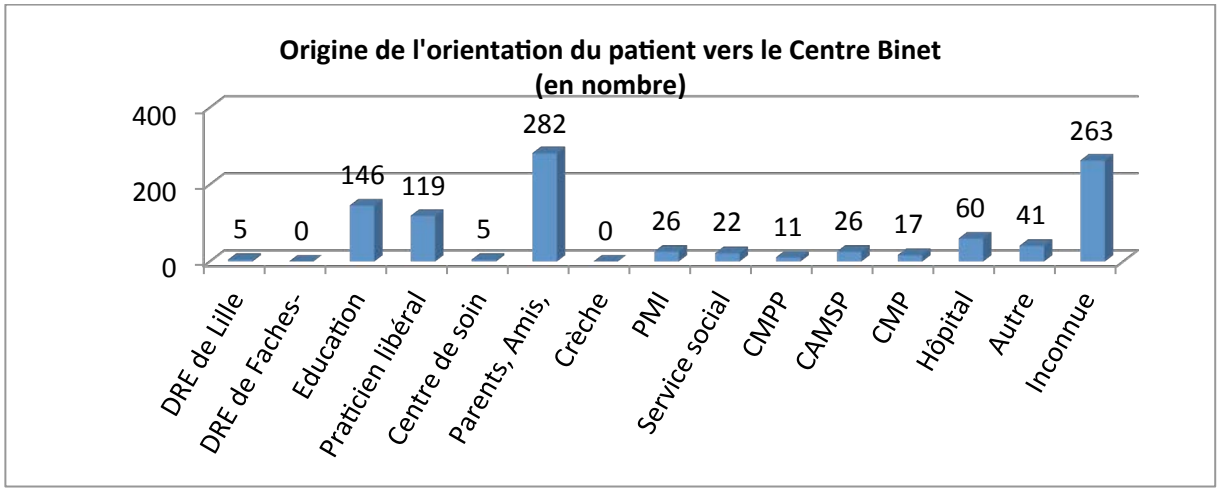

Répartition de l'effectif par type de suivi

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Dépistages	196	51	23	38	308
Traitements	246	100	107	121	574
Ponctuels*	97	17	18	9	141
Total	**539**	**168**	**148**	**168**	**1023**
dont nombre de retours **	30	8	4	121	163

*** Ponctuel : signifie pour les indicateurs DDCS, « venu une seule fois ».**

**** Retours : représentent des patients déjà suivis au CMPP Binet, sortis des effectifs depuis plus d'un an et comptabilisés pour les indicateurs comme une nouvelle entrée.**

Des statistiques sont relevées tout au long de l'année pour nous permettre d'avoir une idée précise du public accueilli au Centre Binet. Ce qui nous permet de souligner certains éléments

- Les garçons représentent près de 2/3 des patients suivis (59,53%), cette prédominance masculine est conforme aux autres CMPP du secteur.
- Nous avons eu 544 nouvelles entrées (dont 163 retours) en 2014 sur les 1 023 patients suivis.
- Cette année, 141 enfants n'ont été rencontrés qu'une seule fois (245 en 2013), pour un certain nombre de cas, une seule consultation permet d'apaiser la situation ou simplement la situation ne nécessite pas d'avoir un suivi.
- La répartition par tranche d'âge montre que nous accueillons près de 36 % d'adolescents, ce qui conforte le choix fait par la direction de travailler des orientations cliniques adaptées à la prise en charge de cette classe d'âge. La situation diffère peu dans les différents lieux de consultation.
- Sur l'origine géographique, ces chiffres confirment que la mission des lieux de consultation délocalisés (Croix, Mons, Faches-Thumesnil) est bien en adéquation avec le projet d'origine, à savoir une délocalisation de la prestation clinique pour être dans une logique de proximité, voulue par les villes.
- En ce qui concerne « l'origine de l'orientation du patient », même si elle n'est pas connue pour 25,71 % des patients accueillis, les proportions sont significatives : environ 27,57% viennent par « les parents, amis, voisins… », 14,27% par les établissements scolaires, 11,63 % par les praticiens libéraux et 20,83 % (hôpitaux, CAMSP, CMP …).

Répartition par type d'intervention et par lieu de consultation

	Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
Psychiatrie	1002	201	177	308	1688
Psychologie	1774	843	841	839	4297
Psychomotricité	635	333	529	694	2191
Orthophonie	648	384	378	590	2000
Psychodrame	88	0	0	0	88
TOTAL	4147	1761	1925	2431	10264

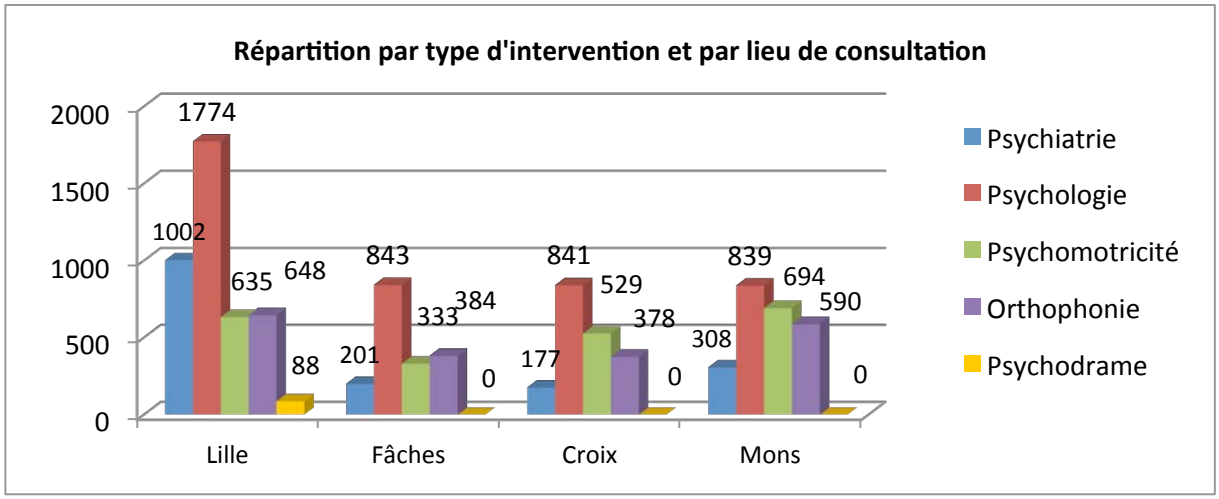

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le Centre Alfred Binet est inscrit depuis 2010 et ce pour une durée de 5 ans dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre la Sauvegarde du Nord et l'ARS.

La réorganisation proposée dans ce cadre a été de créer un dispositif CMPP, constitué du CMPP Binet et du CMPP Chassagny.

Le Centre Alfred Binet est financé en dotation globale. Son montant pour 2014 est de 1 382 928 €.

Compte-tenu du financement en dotation globale, nous ne facturons plus d'actes mensuellement, de ce fait l'excédent d'activité n'engendre plus d'impact financier. Toutefois nous remettons chaque trimestre un état des enfants suivis à la Caisse de Lille.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	33 soit 18,40 etp	
Qualifications	Médecin Directeur	0,20 etp
	Directrice Administrative	1
	Secrétaires médicales	1,70 etp
	Secrétaire comptable	0,50 etp
	Comptable	1 etp
	Assistant social	0,50 etp
	Médecins psychiatres	1,92 etp

	Psychologues 5,23 etp Orthophonistes 2,68 etp Psychomotriciennes 2 etp Agent technique 1 etp Agents de service intérieur 0,67 etp
Accueil de stagiaires	2 stagiaires en orthophonie (1 semaine) 2 stagiaires en psychomotricité 3 stagiaires en psychologie 1 stagiaire assistante sociale
Formations 2014	Formation collective «Adolescence et parents (Pr. J. J. Rassial)», 23 salariés ont participé à cette formation SST Base : 1 agent de maintenance **Colloques, conférences :** 1 psychologue

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Au cours de ces dernières années, la mise en place des outils de la loi du 2 janvier 2002 (plaquettes, livret d'accueil, DIPC, procédure d'accès au dossier médical…) a contribué à rendre plus lisible la mission du CMPP Binet, et a également apporté une plus grande clarté des formes de prise en charge proposées au public.

L'enquête de satisfaction menée depuis 2008 auprès des usagers de la consultation de Lille en témoigne.

Pour la première fois cette année, l'enquête a été étendue aux lieux de consultation décentralisés mais les problèmes de mise en pratique sur ces lieux (pas de secrétariat sur place, locaux partagés avec d'autres partenaires sur les mêmes temps de présence…) ne facilitent pas la remise de ces enquêtes aux patient.

Le taux de participation est de

62,50% sur Lille sur 136 enquêtes remises
61,90% sur Mons sur 21 enquêtes remises
45,45% sur Fâches sur 44 enquêtes remises
58,82% sur Croix sur 17 enquêtes remises

Les résultats de cette enquête sont très encourageants, que ce soit sur Lille ou sur les lieux de consultation décentralisés, les patients sont en grande partie très satisfaits pour toutes les questions de fonctionnement, de délais d'attente, d'accueil et de prise en charge.

Après l'évaluation interne, le CMPP a fait l'objet comme les autres établissements du pôle médico-social, d'une évaluation externe au cours du deuxième trimestre 2014.

Cette évaluation externe a été réalisée par le cabinet AVICERT, avec remise du rapport définitif en décembre 2014 contenant les préconisations.

A partir d'un cadre commun à l'ensemble des établissements, basé sur les recommandations de l'ANESM, la démarche d'Avicert a d'abord été de collecter des documents en vue d'une étude préalable : rapport d'évaluation interne, outils de la loi 2002-2, organigramme, rapport d'activité….

Les évaluateurs ont ensuite auditionné la direction du CMPP et les salariés des différents lieux de consultation.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

En janvier 2008, la sortie d'une période de restructuration (séparation CAMSP/CMPP) permet au CMPP de retrouver l'entièreté de ses moyens en ce qui concerne l'équipe de praticiens, ce qui a permis de recentrer le travail sur l'activité clinique.
Des changements dans l'équipe clinique et de nouvelles procédures d'accueil ont permis d'offrir un plus large potentiel de rendez-vous et par conséquent d'engendrer un excédent de séances.

Nous présentons depuis 2008 un excédent de séances. C'est la continuité de ce qui a été engagé avec le Dispositif de Réussite Educative (DRE) en 2008 et 2009. Le travail effectué ces deux années-là avec les villes de Lille et de Faches-Thumesnil, a eu indiscutablement un effet positif pour l'activité du CMPP, il est mieux repéré par rapport à sa mission, et reconnu comme partenaire local.
Depuis 2010 la participation active aux DRE de Lille et de Fâches ont été suspendus par les municipalités faute de moyens.

Evolution du nombre total de séances (actes cliniques facturés) sur les 5 dernières années

Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014
11 596	10 698	10 540	10 178	10 264

Evolution du nombre d'actes non facturés sur les 5 dernières années

Année 2010	Année 2011	Année 2012	Année 2013	Année 2014
164	418	871	674	619

Pour ce qui concerne la gestion du temps d'intervention de l'équipe clinique, nous avons mis l'accent, depuis quelques années, sur un découpage plus pertinent du temps de travail, à savoir moins de temps « très partiel » (minimum quart temps) quand cela est possible, et une répartition des « équivalents temps plein » sur 2 lieux de consultations au maximum, ce qui a eu pour effet d'accroître le temps de consultations.

Le lissage de l'activité sur l'année en référence au rythme scolaire permet également d'optimiser au maximum notre capacité d'accueil et, de fait, de gérer plus facilement les absences qu'elles soient liées au personnel ou aux usagers.

Sur un aspect plus qualitatif, on constate que les formes de prise en charge proposées au Centre Binet sont toujours pertinentes et en adéquation avec les problématiques des patients.

Il faut préciser également que la gestion de la liste d'attente permet d'accueillir les premières demandes dans un délai d'un mois, ce qui est plutôt positif, les délais habituels en CMPP se situant davantage autour de 6 mois à 1 an. En effet, à la différence de nombreux autres CMPP, le premier rendez-vous proposé lors d'une demande de consultation, n'est pas l'exclusive des médecins du Centre.

Liste d'attente des demandes au 31/12/2014

Lille	Fâches	Croix	Mons	Total
34	22	4	8	68

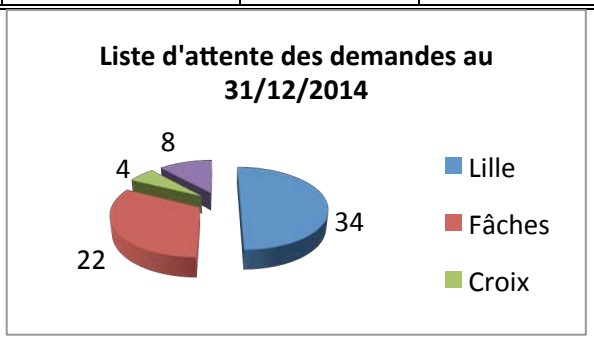

La réunion hebdomadaire de synthèse clinique comprend un temps consacré à l'examen de demandes arrivées au secrétariat durant la semaine et permet de proposer un premier rendez-vous soit avec un médecin, soit avec un(e) psychologue du centre ; c'est dans un deuxième temps, qu'un second praticien sera sollicité.

Cette pratique, encadrée et concertée, permet d'abréger le temps d'attente du premier rendez-vous, et donc de n'avoir qu'une liste d'attente restreinte avec un délai de réponse assez court. Parti pris qui est encore majoré dès lors qu'il s'agit d'une population adolescente. Cette possibilité de proposer un rendez-vous rapidement, permet la mise en œuvre d'un premier effet thérapeutique, qui consiste à baisser le niveau d'anxiété de l'adolescent (et de sa famille) qui reste le motif le plus fréquent de la demande de consultation.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

En 2014 nous avons réalisé 10 264séances (101,78%) sur 221 jours d'ouverture.

En comparaison avec l'an dernier, on constate que le nombre de séances facturées en 2014 a légèrement augmenté de 0,85 % (soit 86 séances). Nous constatons surtout une augmentation de l'activité sur Lille (+7,7 %) et Mons (3,27%) et une baisse d'activité sur Fâches (-2,72%) et Croix (-11,10%).

Pour Fâches cette baisse d'activité est due au départ en retraite fin septembre 2014 du médecin responsable de la consultation et pour Croix à l'absence maladie du médecin durant deux mois.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGES A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

Que ce soit sur le plan quantitatif, ou sur le plan qualitatif nous pouvons apprécier aujourd'hui les résultats présentés.

Nous pouvons dire que depuis 2011, l'activité a trouvé un réel équilibre, et que le travail clinique peut y prendre toute sa place.

En 2015 nous poursuivrons les projets en cours pour proposer des réponses multiples, toujours plus adaptées à un public dont les problématiques sont en perpétuelle évolution comme en témoigne la mise en place du « psychodrame psychanalytique individuel ».

5. ZOOMS

5.1. DEMENAGEMENT DES LOCAUX DE CROIX

Depuis 2003 nous avions une convention avec la Mairie de Croix nous mettant à disposition des locaux à titre gracieux. Cette convention arrivant à terme en 2013, a été dénoncée par la Mairie qui souhaitait rationnaliser au mieux le patrimoine de la ville de CROIX en regroupant l'ensemble des services de la petite enfance sur un seul et même site (CMPP BINET, CAMSP LEBOVICI, PMI, CPE).

Les nouveaux locaux étant dans le même quartier, il n'y a pas eu d'impact sur l'activité.

5.2. PSYCHODRAME

Mis en place depuis cinq ans, le psychodrame psychanalytique individuel (un seul patient et plusieurs co-thérapeutes) fonctionne hebdomadairement à la consultation de Lille du CMPP. Cet outil s'adresse à une large patientèle, et plus spécifiquement aux enfants et adolescents particulièrement gênés dans leur expression verbale. La mise en jeux répétée des motions psychiques et des problématiques personnelles permet de pallier aux difficultés d'expression langagière, donnant aux patients un accès jusqu'alors difficile aux déterminations symptomatiques qui entravent leur développement. Le psychodrame accueille régulièrement des Co-thérapeutes voulant se former à cette technique encore très peu usitée dans le nord de la France.

IV. POLE PROTECTION DE L'ENFANCE

SOMMAIRE DU POLE PROTECTION DE L'ENFANCE

IV. POLE PROTECTION DE L'ENFANCE 212

PREAMBULE 213
A.1. Institut Fernand Deligny à Lambersart 214
A.1.1. Institut Fernand Deligny – Internats protection de L'enfance 217
A.1.2 Institut Fernand Deligny - Placement familial spécialisé (PFS) « Entr'actes » 223
A.1.3 Institut Fernand Deligny - Service d'accompagnement Educatif (SAE) 225
A.1.4. Institut Fernand Deligny - Centre d'Accueil de Jour (CAJ) - ASE 226
A.1.5. Institut Fernand Deligny - Service d'Accueil à la Famille et à l'Enfant (SAFE) 228
A.2. ARIA 230
A.3. Centre des apprentissages à Phalempin 236
A.4. DIVA (Dispositif du Valenciennois) à Marly 244
A.5. Action éducative en milieu ouvert 251
A.6. Mesure Judiciaire d'Investigation Educative 258
A.7. Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial 260
A.8. Réparation pénale 262
A.9. Actions complémentaires – milieu ouvert 265
A.10. Lis avec moi à Lille 271
A.11. La Boîte à mots à Lille 277
A.12. Maison Des Adolescents à Lille 282

PREAMBULE

Le Pôle Protection de l'Enfance a persévéré en 2014 dans sa philosophie de diversifier ses modalités d'accompagnement et de promouvoir un accueil singulier au plus proche des nécessités des jeunes accueillis.
Cela s'est notamment traduit par

- La consolidation de son « Service d'accompagnement individuel » dont la vocation est de contribuer à la fluidité des parcours des jeunes accueillis en offrant à chacun la possibilité d'expérimenter l'accompagnement le plus adapté à sa situation
- La mise en place de son Service « SAJ-Regain » au Centre des Apprentissages. L'ambition affirmée est ici de renouveler et d'amplifier l'offre du service d'accueil de jour en développant une qualité d'accompagnement permettant à des jeunes, de renouer avec la confiance en eux, grâce à une relation nourrie d'expériences partagées avec des adultes disponibles et empathiques
- Un nouveau départ pour la Maison des Adolescents grâce à un partenariat redynamisé avec le CHU.
- La reconversion du service d'accueil de jour de l'IFD et la mise en œuvre d'un nouveau projet pédagogique
- Le développement des actions complémentaires, en particulier dans le domaine de la réussite éducative ainsi que dans celui de la médiation familiale.

Cette philosophie s'est particulièrement enrichie tout au long de cette année grâce à un partenariat plus affirmé avec l'ADSSEAD.
Plus que de mâtiner les identités respectives de ces deux associations dans une acculturation certes nécessaire, mais limitée dans son ambition, ce rapprochement de plus en plus opérationnel a été l'occasion ou « le prétexte » au sens littéral du terme à s'engager dans un essai de redéfinition de l'offre sociale en matière de protection de l'enfance.
Cette redéfinition passe par une conception de l'individu comme « sujet et acteur social ». Beaucoup trop souvent le levier du changement et de la restauration des individus se limite à l'horizon familial. Celui-ci ne peut pourtant suffire à entendre et comprendre les difficultés éducatives auxquelles sont confrontés de plus en plus d'individus. L'ampleur du phénomène en fait d'ailleurs à lui seul un événement sociétal qu'il n'est plus possible de renvoyer à une seule responsabilité individuelle, déconnectée de toute inscription sociale. Si l'expertise psychologique reste bien souvent incontournable, elle doit être aujourd'hui complétée par une approche directe de ce lien social comme fondement de la vie en société et des pratiques éducatives des parents.
Le mouvement est double, et il s'agit tout autant de solliciter le lien social comme outil de restauration, que de prendre toute notre place d'acteur social dans la construction voire la restauration d'un tissu social de plus en plus mis à mal.

Cette conception de l'homme en tant qu'être social capable d'infléchir le cours des déterminismes qui pèsent sur lui a été au centre des échanges et des débats tout au long de cette année.
Des formations ont été engagées permettant à plus de 150 professionnels des deux associations de porter, à l'aune de cette conviction, un regard « plus décalé » sur le sens de leurs interventions.
D'autres verront le jour en 2015, et permettront de servir plus efficacement cette nécessaire évolution, et de consacrer toute cette nouvelle année à la mise en place d'un Pôle Protection de l'Enfance enrichi de la fusion annoncée avec l'ADSSEAD.

A.1. INSTITUT FERNAND DELIGNY A LAMBERSART

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287, avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex	Directrice de l'établissement volet Protection de l'Enfance: Dorothée DUFOUR
Projet d'établissement	Le projet pédagogique de l'IFD a été réécrit en 2009. L'IFD est un établissement habilité et conventionné par le Conseil Général, la PJJ, l'ARS et l'Education Nationale. Il offre des possibilités de prises en charge diversifiées pour des enfants et des adolescents de 5 à 21 ans, inscrits dans des situations familiales difficiles et souffrants de troubles du développement psychique et relationnel. Sa capacité d'accueil est de 166 places : - 122 dans le champ de la protection de l'enfance, - 44 dans le champ du médico-social Depuis le 1er janvier 2014, l'IFD est partitionné entre un ITEP doté de sa directrice (en même temps directrice du dispositif des ITEP de la Sauvegarde) et d'une MECS doté également de sa directrice. Le présent rapport d'activité concerne exclusivement les services de la MECS.
Habilitations et publics	La MECS de l'IFD dispose d'une habilitation ASE et justice au titre de l'article 375 du Code civil. La procédure de renouvellement d'habilitation est en cours d'instruction par les services de l'Etat et du Conseil Général. La MECS de l'IFD comprend - Quatre internats : d'une capacité d'accueil de 53 enfants : • le foyer MECS à Lambersart : 12 lits pour enfants de 6 à 12 ans, • le complexe Sévigné à Lambersart : 17 jeunes de 8 à 20 ans, • le foyer de Roubaix : 10 enfants de 6 à 12 ans, • le foyer d'Hazebrouck : 14 jeunes de 8 à 20 ans. - Un PFS « entr'actes » : 28 places pour 0 à 20 ans dont 3 avec une habilitation en médico-social. - Un service de « chambres en villes », le SAE : 12 places de 17 à 20 ans, regroupé depuis 2013 dans le Service d'Habitat Individualisé (SAI) du pôle protection de l'enfance de la sauvegarde et placé sous l'autorité du directeur des Services ARIA. - Un Centre d'Accueil de Jour : 18 enfants de 6 à 12 ans. - Un service d'accompagnement à la parentalité, le SAFE : 14 enfants de 2 à 12 ans. - une équipe médico-psychologique, placée sous l'autorité du psychiatre de l'établissement. - une équipe administrative en charge de l'administration, de la gestion en lien avec le centre de gestion

	- une équipe d'entretien bâtiments avec un coordinateur pour l'ensemble du pôle.

Pour plus de lisibilité de l'activité de l'établissement, le RA sera présenté budget par budget déposés auprès des financeurs, chacun ayant une habilitation spécifique, des moyens et des objectifs spécifiques à réaliser :

- Internats,
- PFS,
- SAE,
- CAJ ASE,
- SAFE.

1. RESSOURCES HUMAINES DE L'IFD ET FONCTIONNEMENT

Les données concernant le personnel sont identifiées au niveau de l'IFD, Pôle Protection de l'Enfance.

Nombre de salariés	Au 1er janvier 2014 après partition: 84,98 ETP et 18 assistants familiaux
Qualifications	Cadres : 7,75ETP Administration-gestion : 7,36ETP Services généraux : 22,64 ETP Educatif : 41,37 ETP Médico-psy : 5,86 ETP Assistantes familiales 18
Accueil de stagiaires	
Formations 2014	57 salariés ont bénéficié de 822 heures de formation dans le cadre du plan de formation.

2. LA DEMARCHE D'EVALUATION

2014 a été l'année de réalisation de l'évaluation externe. Un appel à projet commun a été lancé pour le pôle PPE de la sauvegarde et pour l'ADSSEAD. Cette mission a été confiée au groupement COPAS-E2i. Celle-ci s'est étendue sur 6 mois.

Un comité de pilotage interne composé de la directrice, des Chefs de service, d'un représentant du personnel et du consultant a organisé le déroulement de la démarche et assuré le suivi de son exécution.

Le déroulement de l'évaluation interne a été mis à profit par les cadres, mais également par les équipes de terrain qui se sont senties concernées et reconnues dans la spécificité de leur travail. L'interrogation des usagers et des partenaires a été particulièrement apprécié par le regard extérieur que cela a amené. De ce fait les préconisations sont apparues justifiées et pertinentes et devront pouvoir être mises au travail dans chaque équipe.

Les préconisations finales à l'échelle de l'établissement sont au nombre de 5 :

- Restructurer, à l'échelle de l'IFD, les modalités de mise en place et de réactualisation d'un Projet Individualisé comme outil au bénéfice de la relation avec l'enfant et sa famille,
- Favoriser les échanges interservices sur des thèmes relatifs à la prise en charge éducative, pour élaborer un cadre de référence plus commun,
- Penser la pertinence de projets de service pour les hébergements,
- Structurer un cadre commun concernant la gestion et le stockage des Dossiers usagers,
- Favoriser le suivi et la diffusion de la démarche d'évaluation interne et externe (amélioration continue de la qualité).

3. ZOOM 2014 SUR L'IFD

2014 a été l'année de l'arrivée d'une nouvelle direction sur le dispositif des ITEP et plus spécifiquement sur l'ITEP de Lambersart, concrétisant la partition de l'IFD en 2 établissements (MECS et ITEP).
La présence de 2 directions sur un même site a demandé quelques ajustements et une vigilance de chaque direction pour éviter que des brèches d'incohérence ou de mise en danger de la sécurité sur le site ne s'installent.
En juillet 2014, une nouvelle répartition des locaux a été opérée afin de correspondre à l'origine des financements (ARS) ayant permis la réalisation du petit bâtiment. Celui-ci avait été attribué dans un premier temps au Centre d'Accueil de Jour ASE, il a de ce fait été attribué au SESSAD ITEP. Les bâtiments libérés par le SESSAD ont permis au service administratif de la MECS et de l'ITEP de s'y installer, libérant ainsi le pavillon pour le centre d'Accueil de Jour.

Les évolutions de l'IFD ne sont pas terminées. En effet dans le cadre de la fusion ADSSEAD/ Sauvegarde une nouvelle organisation territoriale est projetée. Les services non situés sur le territoire de Lambersart ont vocation à rejoindre d'autres directions de plateforme.
Afin de préparer cette fusion 5 groupes de travail réunissant cadres et professionnels de terrain du Pôle Protection de l'Enfance se sont réunis pour réfléchir ensemble aux défis que constitue la mise en œuvre d'une orientation de travail en mode DSL (Développement Social Local) et expérimenter des projets communs.
Par ailleurs une vingtaine de salariés ont participé aux formation conjointes avec l'ADSSEAD au DSL .

Les 2 services en difficultés en 2013 : Centre d'Accueil de Jour et Internat MECS ont opéré une remontée de leur activité tant quantitative que qualitative.

Sur le foyer de Flandres, le départ de Marc NORMAND qui avait effectué l'installation du foyer des Flandres et assuré la fonction de CSE depuis lors a été source d'insécurité et de turbulences pour l'équipe.
Cette difficulté a perduré durant toute l'année du fait de l'arrêt maladie de Bernard ORMERAY (nommé comme CSE en septembre 2013) à compter du mois d'avril 2014.
Son intérim est effectué depuis le mois de juin par Samuel VANDEWYVERE CSE du service d'AEMO de l'ADSSEAD d'HAZEBROUCK.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

L'enjeu de 2015 sera de terminer la mutation institutionnelle de l'IFD. L'organisation en plateformes territoriales du PPE va venir impacter fortement l'organisation actuelle. En effet le foyer des Flandres, le foyer de Roubaix et le PFS sont pressentis pour rejoindre d'une part la plateforme Flandres, d'autre part la plateforme Roubaix Tourcoing.
L'arrivée d'un service d'AEMO, les orientations de travail en mode DSL et les impacts de la politique départementale en direction des jeunes majeurs viendront parallèlement interroger profondément les pratiques.
L'activité de chaque service est décrite ci-dessous en tenant compte des différents budgets tarifés pour l'institut en protection de l'enfance : Internats, PFS, SAE, CAJ, SAFE.

A.1.1. INSTITUT FERNAND DELIGNY – INTERNATS PROTECTION DE L'ENFANCE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287, avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex	Directrice de l'établissement : Dorothée DUFOUR. Les internats Protection de l'enfance de l'IFD sont au nombre de 4. - l'internat MECS situé 287, avenue de l'hippodrome à LAMBERSART, chef de service : Alice LHOUMEAU. - le Complexe Sévigné situé 33, rue de la Carnoy à LAMBERSART, chef de service : Colette TAMHOUA. - le Foyer Pédagogique situé 250, rue de Lille à ROUBAIX, chef de service : Emmanuelle PINCK. - Le foyer des Flandres situé 35, route de Borre à HAZEBROUCK, chef de Service : Bernard ORMERAY.
Habilitations et publics	Les internats ont une habilitation ASE et PJJ article 375 pour un public de 5 à 21 ans. Toutefois les foyers ont chacun leur spécificité : - internat MECS : 12 enfants de 6 à 12 ans en mixité - Complexe sévigné : 17 jeunes de 6 à 21 ans en mixité - Foyer de Roubaix : 10 enfants de 5 à 12 ans en mixité - Foyer des Flandres : 14 jeunes de 6 à 21 ans garçons
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser : 18 765 Taux d'activité fixé à 97 %

1. L'ACTIVITE REALISEE

20 166 journées ont été réalisées en 2014 (+ 844) soit un taux de réalisation de 107,4% contre 102,9% en 2013

1.1. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel arrêté par le Conseil Général pour les internats en 2014 s'élève à 3 886 207 € soit 1,8% d'évolution.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Internat MECS de Lambersart :

4120 journées ont été réalisées soit un taux d'occupation de 94,06% supérieur à 2013 (82,85%).

Il s'agit d'enfants aux carences multiples en mixité ce qui permet l'accueil de fratries.

Plusieurs d'entre eux présentent des troubles du comportement importants ce qui rend la vie de groupe difficile et nécessite une grande présence éducative.

La remontée de la situation de crise dans laquelle a été plongée cet internat depuis fin 2012 a été longue et difficile. Durant l'année 2013 les départs d'enfants n'ont pu être anticipés par des remplacements compte tenu de la demande d'accueil faible ou exclusivement d'enfants à gros troubles du comportement. La perception de l'internat MECS par les partenaires de l'ASE était celle d'un service pouvant accueillir tous types d'enfants en difficulté. Or depuis la création de l'ITEP, ceux-ci sont accueillis de façon spécifique, avec une notification MDPH et des moyens éducatifs renforcés.

Début 2014, 7 enfants sur 12 relavaient d'un établissement de type ITEP ce qui rendait la dynamique de groupe explosive jour après jour.
Une situation paroxystique a permis la réorientation de 2 enfants et le rééquilibrage des problématiques accueillies à partir de l'accueil d'urgence.
Sur le plan quantitatif, la configuration des locaux ne permet pas d'accueillir plus de 12 enfants. De ce fait l'objectif de 97% de taux d'occupation basé sur un effectif de 12 ne peut être rempli compte tenu de l'orientation de travail de favoriser les retours en famille pour des temps supérieurs au week -end dès que cela est possible.

23 enfants ont été pris en charge sur l'année soit 10 sorties et 11 entrées soit un taux de rotation de 91,6%.
Pour les enfants sortis durant l'année 2014 la durée de séjour était de 291 jours en moyenne, ce qui représente un réel changement.
On note un turn over important et une durée de placement en nette diminution.
Les enfants sont accueillis dans une certaine proximité, 9 enfants sur 11 admis en 2014 viennent du territoire de la DT de Lille.
Tous les enfants scolarisés le sont à l'extérieur du foyer ce qui, compte tenu de leur âge, implique une forte mobilisation des professionnels aux horaires d'entrée et de sortie d'école.
5 enfants sur les 23 accueillis ont été déscolarisés une partie de l'année totalement ou partiellement, ce qui reflète la difficulté des situations d'enfants accueillis..

le complexe Sévigné

6630 journées ont été réalisées soit un taux d'occupation de 110,2%.
26 jeunes ont été accueillis au cours de l'année, 8 sont sortis, 6 sont entrés, soit un taux de rotation de 0,35.
13 jeunes ont été accueillis sur le collectif (10 places) ; 13 sur la semi autonomie (6 places) ; 1 jeune est en lieu de vie.
Du fait de la possibilité d'un accueil en semi autonomie, la demande adolescente est forte : 2 jeunes accueillis en 2014 ont entre 10 et 11 ans ; 1 a 15 an ,les 3 autres ont 17 ans et plus.

Le foyer de Roubaix

3 821 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 107,9% supérieur à 2013.
12 jeunes ont été accueillis sur l'année, soit 1 entrées et 1 sortie. Le taux de rotation est très faible 0,10
Les enfants accueillis au foyer de Roubaix viennent majoritairement du territoire roubaisien, de l'UTPAS de Roubaix Croix Wasquehal (8 sur 12).
Tous les enfants sauf un étaient scolarisés au moment de leur accueil.
6 sont en enseignement spécialisé.
La difficulté des situations d'enfants rend leur orientation difficile à 12 ans (accueil prévu de 6 à 12 ans). Ainsi 3 enfants ont plus de 13 ans dont un plus de 16 ans.

Le foyer des Flandres

5595 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 112,8%.
28 jeunes ont été accueillis sur l'année, soit 10 entrées et 14 sorties, soit un taux de rotation de 0,71.
La durée moyenne de séjour a été de 492 jours soit un an et 4 mois.

18 jeunes sur 28 soit 65% des jeunes accueillis sont originaires des Flandres , suite au travail de rapprochement avec la DT de Flandres ce chiffre est passé à 90% pour les jeunes entré en 2014.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité de l'année 2014 a été fortement excédentaire (+1401 journées contre 557 en 2013 soit l'équivalent de 3,8 jeunes sur l'année) sous la demande forte des services sociaux du département.
Sous l'effet d'un sureffectif du personnel, l'année 2013 a été fortement déficitaire. La négociation sur le résultat est encore en cours avec les services de tarification du Conseil Général.
Les mesures de compression de l'effectif ont été effectives pour la plupart à compter de 2014, ce qui permet d'entrevoir une année globalement excédentaire sur les internats.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

Il a été essentiel de réduire l'impasse budgétaire du groupe 2 de l'IFD en revoyant le tableau des effectifs à hauteur de son financement par le Conseil Général.
Les différentes mesures prises pour le budget 2014 : suppression d'un poste éducatif au foyer Sévigné, retour à l'effectif théorique éducatif sur le foyer de Roubaix, réunification de l'internat MECS et du Centre d'Accueil de Jour sous la responsabilité d'un même chef de service à compter du dernier trimestre 2014, mutualisation des ressources en surveillant de nuit entre les internats, ont permis de supprimer l'impasse budgétaire du groupe 2 dans le budget prévisionnel.
Toutefois l'absentéisme est important, tous métiers confondus sur l'internat. La spécificité d'un accueil 365 jours par an impose un fort taux de remplacement qui fragilise en permanence les équilibres budgétaires

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR L'INTERNAT MECS

L'année 2014 a été tourmentée jusque juin de part l'accueil des enfants en grandes difficultés (7/12 relevant d'ITEP) une équipe en partie nouvelle, des arrêts maladie longs…
Le rééquilibrage du groupe d'enfant a pu se faire grâce à des départs et de nouveaux accueils dans le cadre de l'accueil d'urgence avec des problématiques de protection de l'enfance et non pas médico-sociales.
L'évaluation externe, est venue pointer les « dysfonctionnements » pointés lors du départ de l'ancienne CSE et notamment l'absence de tout projet écrit pour les enfants ou le service.
Sous l'impulsion de la nouvelle chef de service arrivée début 2014, une nouvelle dynamique a été mise en route avec à la rentrée de septembre de nouvelles façons de travailler : mise en place et écriture des projets individualisés, temps cliniques réguliers, travail avec la famille renforcé, implication plus forte des parents dans les projets

5.2. ZOOM SUR LE COMPLEXE SEVIGNE

Parmi les évènements qui ont marqué le service cette année, nous pouvons mentionner,

- La Poursuite d'une synergie de travail entre les services de la Sauvegarde et de l'ADSSEAD : notamment, les salariés du complexe sévigné ont participé à une formation DSL. Cette formation a permis de prendre davantage en compte le réseau primaire de l'enfant, la place accordée à la famille élargie, de s'appuyer sur les compétences parentales, et de se tourner encore vers le territoire de l'enfant et d'ouvrir encore plus le service aux bénévoles.

- La présence très active de 2 bénévoles de façon hebdomadaire, deux bénévoles sont intervenus sur le foyer dans le cadre de l'aide aux devoirs. Nous avons été également en lien avec deux associations de soutien scolaire. (l'entraide amicale de Lambersart et l'APSCO à Fives).
- Un partenariat dynamique interne et externe : le développement du partenariat reste un axe fort, le service poursuit et travaille en lien étroit avec l'ASE, ainsi que tous les services de proximité des familles et du foyer : écoles, mairie, missions locale, CMP… Ces partenariats ont amenés beaucoup d'échanges et de réflexions.
- Les conclusions de l'évaluation externe : suite aux conclusions, nous avons organisés deux journées de travail autour du PPI et de la place accordée aux parents dans l'élaboration du projet de l'enfant.
- Des séjours éducatifs : cette année, le service a pu proposer des camps et des sorties éducatives ou culturelles. L'adhésion aux Crédits Loisirs proposé par la Mission Locale de Lille nous permet de financer plus facilement l'accès aux loisirs des enfants accueillis. Deux séjours en woofing ont été proposés aux grands adolescents de la semi autonomie, deux autres ont participé à un chantier de jeunes. Deux camps ont été organisés (juillet-Août) pour les jeunes du foyer.
- Enfin, deux temps forts : la fête de juin et la fête de fin d'année,
  Par le nombre de personnes, une quarantaine, rassemblant enfants, professionnels réunis autour d'un spectacle suivi d'un buffet. C'est un évènement important pour les enfants. Il permet de vivre un moment chaleureux et convivial.
- L'effectif a été renouvelé par l'accueil de plus jeunes enfants (10 ans). Suites à ces accueils, nous sommes de plus en plus confrontés à un manque de pièces de vie au sein du foyer. En effet, il n'y a pas de place pour installer des jeux pour les plus petits, la bibliothèque n'est pas assez spacieuse et cohabite avec le coin jeux vidéo. L'installation d'un coin devoirs est impossible
- Néanmoins, l'absence de postes informatiques pour les jeunes est également un vrai problème. A l'ère du tout numérique, les jeunes du foyer et de la semi autonomie n'y ont pas accès. Nous sommes dans l'attente d'une nouvelle dotation. Mais le poids des logiques financières prend là tout son sens. En effet, il nous faut attendre de nombreux mois pour que les budgets nous permettent cette dotation. Le choc logique financière/logique éducative, nous semble s'être d'avantage réalisé cette année. Pour de nombreux achats liés au quotidien de la prise en charge d'un groupe de vie, et ayant du sens, les réponses ou l'absence de réponses liées au budget nous ont de nombreuses fois interpellées.

- Enfin, L'année 2014 a aussi été l'occasion d'expérimenter pour les grands adolescents du foyer la semi-autonome. En effet, pour les plus grands nous avons imaginé un système de stage. Pour ces adolescents, il s'agit d'essayer de vivre seul, sans une présence continue de l'adulte. Au bout des 15 jours un bilan est effectué. Il doit permettre de dégager des axes de travail. Ceux-ci sont mis en place sur le foyer afin de permettre un passage en semi-autonome moins chaotique.

5.3. ZOOM SUR LE FOYER DE ROUBAIX

Afin de tenir l'objectif en terme de journées, l'effectif de jeunes est passé à 11 au lieu de 10 au cours de l'année 2014.

Régulièrement les projets des jeunes sont réévalués, ainsi la question de l'orientation vers d'autres lieux est évoquée systématiquement. Elle est effective si elle semble être nécessaire et répondant à un besoin repéré en lien avec le projet individuel du jeune.
Nous sommes vigilants à ne pas rajouter de la rupture dans leur parcours, ainsi nous préconisons désormais un maintien de la prise en charge des jeunes sans âge limite. L'adaptation de nos modalités d'accompagnement étant un axe prioritaire dans nos réflexions.
Par conséquent nous observons une grande verticalité dans le groupe, composé de garçons et filles âgés entre 7 et 17 ans.
Le projet de service est en réflexion. Le projet d'accueil en hébergement tel qu'il est aujourd'hui doit être repensé et refondé. En effet, la logique de DSL prend tout son sens, compte tenu des situations familiales suivies sur le service et de leur évolution. Les demandes de placement ne cessent d'augmenter. La situation économique et financière nous oblige également à penser nos accompagnements différemment.
Le projet de service pourrait avoir comme points d'ancrage les objectifs suivants dont la finalité serait:
Protéger pour prévenir, en rendant acteurs les enfants et leurs familles.

- ⇨ Adapter nos prises en charge en fonction des besoins repérés du jeune (ex : nous aménageons un studio dans l'enceinte du foyer pour accompagner un jeune dans l'apprentissage de l'autonomie, nous souhaitons poursuivre l'accompagnement de certains jeunes sous forme de SAMAD et non plus en hébergement, en lien avec l'évolution familiale parents et enfants).
- ⇨ Chercher une collaboration avec les familles, les solliciter davantage dans les réflexions sur le projet de leur enfant, mais aussi sur les réflexions institutionnelles. (ex : 1) une rencontre avec les familles a eu lieu afin d'échanger sur nos pratiques et ce qu'il y aurait à améliorer en lien avec l'évaluation externe, il est prévu que ces rencontres soient régulières, 2) l'outil synthèse a été repensé de sorte que la famille y ait une place et en soit actrice).
- ⇨ Travailler en collaboration plus étroite avec nos partenaires : pour éviter l'empilement d'actions ou prises en charge qui morcellent le projet du jeune. Il faut veiller à ce qu'il y ait une cohérence et un lien garantissant une continuité dans l'accompagnement.
- ⇨ Avoir une connaissance du territoire et de ses ressources : l'objectif est double : 1) amener les familles à se saisir de l'existant et devenir actrice dans leur vie, 2) développer le partenariat dans une logique de donnant – donnant. (Pour se faire dès avril 2015 un groupe d'étudiants en formation assistant de service social va effectuer son stage diagnostic de territoire pour le foyer de Roubaix et les services d'AEMO de Roubaix Tourcoing).

La condition pour y parvenir : casser les codes, oser prendre des risques (des responsabilités ?), s'appuyer sur les compétences des personnes concernées (enfants et familles).
La question d'un déménagement pour des locaux plus adaptés reste toujours d'actualité.

5.4. ZOOM SUR LE FOYER DES FLANDRES

L'année 2014 a été difficile pour le foyer des Flandres : le CSE arrivé en septembre 2013 est en arrêt maladie depuis avril 2014. S'en est suivi une période d'inquiétude avec en toile de fond la nécessité de revoir le fonctionnement des week-ends et le renouvellement de 3 personnes dans l'équipe éducative du foyer et un congé maternité (sur 6 salariés)
A compter de juin 2014 Samuel VANDEWYVERE CSE du service d'AEMO d'HAZEBROUCK effectue l'intérim du poste de CSE du foyer des Flandres en partage avec la directrice de l'IFD.

Cette intervention a permis de réaffirmer l'ancrage territorial du foyer tant au niveau de la DT qu'au niveau des relations avec le magistrat pour enfants.
Cet intérim marque pourtant ses limites en terme de disponibilité et donc de possibilité de travail sur le projet du foyer et sur les préconisations de l'évaluation externe.
En effet le foyer est confronté comme toutes les structures d'hébergement à l'évolution du public accueilli : décrochage scolaire, addiction aux stupéfiants…par ailleurs la politique du conseil général concernant la baisse drastique des APJM vient interroger les pratiques actuelles de la semi autonomie.

A.1.2 INSTITUT FERNAND DELIGNY - PLACEMENT FAMILIAL SPECIALISE (PFS) « ENTR'ACTES »

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 82, rue de Cambrai 59000 LILLE	Directrice de l'établissement : Dorothée DUFOUR Chef de service : Christian DEHASPE
Projet d'établissement	Prévenir les situations de carences lourdes, les syndromes d'abandon hypothéquant l'avenir d'un enfant ou d'un jeune, en accueillant l'enfant au sein d'une famille d'accueil et en offrant aux parents naturels une écoute et un accompagnement tout au long de l'accueil.
Habilitations et publics	Habilitation ASE et Justice pour 25 places. Habilitation MDPH pour 3 places pour des enfants âgés de 0 à 20 ans. Habilitation en date du 12 avril 1994.
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser 9125 journées Taux d'activité fixé à 100%

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

8946 Journées ont été réalisées en 2014 (+ 596 journées), soit un taux d'occupation de 107,14% contre 101,6%.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2014 arrêté par le Conseil Général s'élève à 1 292 502 € soit 0,016% d'évolution..

Le budget réalisé à 1 387 892,00€ soit compte tenu de la suractivité et de la reprise du résultat N-2.d'un déficit projeté de 16 239,00€

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Cf paragraphe 2 la démarche d'évaluation à l'IFD

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le taux d'activité est supérieur à celui de 2013.

Le turn-over est très faible car les placements sont très longs en moyenne plus de 5 ans.

Durant l'année 6 enfants sont sortis et 2les départs ayant été anticipés par des arrivées en 2013.

Les situations sont lourdes, tant du point de vue du contexte familial que de la relation parents-enfants, ou de l'enfant lui-même.

La durée moyenne de séjour pour les enfants sortis au cours de l'année 2014 est de 6 années et 3 mois.

13 enfants sur 28, soit près de la moitié, sont en scolarité adaptée ou fréquentent l'enseignement spécialisé (IME, ITEP).

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

Le PFS dispose de 25 places habilitées au titre de l'ASE et de 3 places au titre de la MDPH.
La question de sa place dans le pôle médico-social et plus spécifiquement au sein du dispositif des ITEP est interrogée : quelle possibilité d'accueil pour les enfants relevant du dispositif ?.
Dans le cadre de la fusion avec l'ADSSEAD et de l'organisation en plateformes territoriales, le PFS est pressenti pour rejoindre la plateforme de Roubaix Tourcoing.
C'est également l'occasion de réfléchir à l'implication de ce service sur la mise en œuvre d'un soutien aux tiers dignes de confiance, voire à l'élargissement de cette pratique sur le territoire métropolitain.

4. ZOOM SUR LE PFS

Deux actions nous semblent à relever pour cette année 2014.
La première en interne est la mise en place d'une mini formation, intitulée **Corps et Ames**, destinée aux professionnels de l'équipe. Cette mini formation, animée par une psychomotricienne, vise à aider les professionnelles, et principalement les assistantes familiales, à mieux percevoir leur propre rapport au corps, à ressentir leurs émotions à travers le corps.
L'objectif est que la réassurance corporelle des professionnelles ait un impact sur la manière dont elles s'occupent de l''enfant, leur facilitent les interactions physiques nécessaires dans l'accompagnement, le portage des jeunes accueillis.
Cette formation a rencontré un réel succès auprès d'une partie de l'équipe qui en a demandé la poursuite.

La seconde est-elle tournée vers l'extérieur avec, pour la première fois, la participation du service à l'animation de quartier « **Bienvenue à Moulins** ». Grâce à l'aide et l'enthousiasme d'un stagiaire, nous nous sommes impliqués dans l'organisation de cette manifestation qui réunit habitants du quartier et associations locales.
L'équipe s'est mobilisée sur la tenue d'un stand où information et alimentation voisinaient.
L'équipe a ainsi, en amont, réalisé un support pour ce stand et le jour même, réalisé un repas pour une centaine de participants.
Cela a permis au service de se faire connaître (et apprécier) par nos voisins.
Nous sommes sollicités pour participer à la version 2015 de cette manifestation.

A.1.3 INSTITUT FERNAND DELIGNY - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF (SAE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 1 rue Saint Génois 59000 Lille	Service regroupé au sein du SAI sous la direction du directeur des services ARIA. Chef de service : Marie Hélène BOUDIN
Projet d'établissement	Le Service d'Accompagnement Educatif accueille des jeunes de 17 à 21 ans en chambre en ville, en vue de travailler avec eux l'accès à l'autonomie. La démarche du service consiste à responsabiliser le jeune adulte, partant de ce qu'il est en capacité de formuler, de demander comme aide et/ou soutien en fonction de son projet.
Habilitations et publics	Habilitation préfectorale du 16 octobre 2009 au titre de l'article 375. 12 places en accueils disséminés pour jeunes de 17 à 21 ans.
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser : 4380 journées. Taux d'activité fixé à 100%.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

4179 journées ont été réalisées en 2014 soit un taux d'occupation de 104,43%.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2014 arrêté par le Conseil Général s'élève à 391 177 €.

Le budget réalisé à 363 178 € ce qui compte tenu de la suractivité et de la reprise du résultat N-2 permet de projeter un excédent de 30 388,00€

2. ZOOM SUR LE SAE

L'année 2014 a été la première année de fonctionnement de ce service au sein du service d'habitat disséminé. Cette activité sera donc analysée globalement dans le rapport d'activité des services ARIA. le rattachement du SAE à l'IFD n'étant plus aujourd'hui qu'administratif et budgétaire.

A.1.4. INSTITUT FERNAND DELIGNY - CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR (CAJ) - ASE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287, avenue de l'hippodrome 59831 LAMBERSART CEDEX	Directrice de l'établissement : Dorothée DUFOUR Chef de service : Bénédicte BAILLON puis Alice LHOUMEAU depuis le 1er septembre 2014.
Projet d'établissement	Le CAJ accueille des enfants qui commencent à manifester un certain mal-être dans le circuit scolaire ordinaire se traduisant par des difficultés comportementales. Une évaluation des difficultés et de leur origine permet d'accompagner au mieux l'enfant et sa famille vers une prise en charge adaptée.
Habilitations et publics	Habilitation préfectorale du 16 octobre 2009 (accueil au titre de l'article 375). 18 places pour enfants de 6 à 12 ans.
Obligations légales	Nombre de journées à réaliser 3 240 journées pour une ouverture 180 jours par an Taux d'activité fixé à 100 %.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

3123 journées ont été réalisées en 2014 soit 502 de plus qu'en 2013 un taux d'occupation de 96,38% contre 80,89% en 2013.

Ces chiffres, bien qu'ils ne soient pas encore à l'activité attendue, attestent de la remontée de la situation de crise du CAJ.

24 enfants ont été accueillis en 2014 sur le CAJ. 9 enfants sont sortis, 4 enfants sont entrés (beaucoup d'entrées ont eu lieu fin 2013), soit un taux de rotation de 0,22.

La durée moyenne de séjour pour les enfants sortis en 2014 est de 1 année et 10 mois.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2014 arrêté par le Conseil Général s'élève à 564 125,00€.

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Idem autres services de l'IFD.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le CAJ a été en sous-effectif de 117 journées en 2014 contre 619 journées en 2013 et 445 journées en 2012.

Cette remontée d'activité, même si l'équilibre n'est pas encore complètement atteint permet de valider les nouvelles orientations prises en mars 2013.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

Le nouveau projet du CAJ s'inscrit dans une dynamique de protection de l'enfance, c'est-à-dire, ce ne sont plus les difficultés de l'enfant qui sont premières mais les difficultés du parent à prendre en considération ces difficultés et à mettre en place ou à s'inscrire dans l'accompagnement nécessaire.
Dès lors le maintien de la scolarité dans le milieu ordinaire est privilégié.
Une place importante est donnée dans les premiers mois de l'accueil à l'évaluation du problème repéré, cette évaluation demande la participation active des parents.
La difficulté au niveau de l'activité est accentuée par l'arrêt de la prise en charge du transport des enfants par le conseil général, le CAJ n'ayant plus le statut d'école spécialisée.
Malgré l'affectation d'un personnel dédié aux conduites d'enfants, ce temps est insuffisant et nous handicape dans l'orientation des enfants hors territoire Lillois et Lambersart, or la demande de ce type de service dont il n'existe pas de semblable sur le département hormis l'accueil de jour des Moutachous à Haubourdin, est potentiellement bien plus large.

4. ZOOM SUR LE CAJ

2014 a été une année mouvementée institutionnellement pour le CAJ du fait du départ de la Chef de service à l'origine du projet Bénédicte BAILLON qui était présente depuis 37 ans sur le site.
et le déménagements des locaux dans l'ex pavillon administratif qui a permis de réunir toute l'équipe : éducative et médico-psy au même endroit.
Depuis la rentrée de septembre Alice LHOUMEAU a pris la responsabilité de ce service en sus de l'internat MECS. On note plusieurs changements depuis cette date

- Implication plus grande des éducatrices dans le travail famille et avec les écoles.
- Groupes éducatifs et thérapeutiques mis en place en équipe pluri disciplinaire (groupe éducateurs- psychologues, ou éducateurs psychomotriciens)
- Aménagement nouveau des emplois du temps des enfants, avec une visée moins « scolaire », et surtout plus modulable en cours d'année.

Le projet de service est en cours d'écriture.

A.1.5. INSTITUT FERNAND DELIGNY - SERVICE D'ACCUEIL A LA FAMILLE ET A L'ENFANT (SAFE)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 287 avenue de l'hippodrome BP 50051 59831 LAMBERSART Cedex	Directrice de l'établissement : Dorothée DUFOUR Chef de service : Fabienne ROGEAU
Projet d'établissement	Le SAFE est un dispositif de soutien éducatif à l'enfant et à sa famille. Son action s'appuie sur des accueils séquentiels de jour pour l'enfant et sur des rencontres fréquentes avec les parents. Pour enfants de 2 à 12 ans.
Habilitations et publics	Agrément provisoire de septembre 2009 renouvelé en 2014.
Obligations légales	Budget global pour l'accueil de 14 enfants. Taux d'occupation 92,00% sans référence à des journées.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

17 enfants ont été accueillis au cours de l'année : 9 sont sortis du service, 4 sont entrés (4 sorties en décembre 2014 pour lesquelles les entrées sont prévues début 2015), soit un taux de rotation de 0,28 par place.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2013 arrêté par le Conseil Général s'élève à 390 691€

1.3. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Cf paragraphe 2 pour l'ensemble de l'IFD

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le service reste positionné sur le projet d'origine qui correspond aux besoins émanant du secteur.
2014 a vu la confirmation de l'habilitation, mais sa transformation en Service d'Accompagnement à la Parentalité (SAP) n'a pas été retenue malgré la demande de la DT de Lille. Ainsi les enfants doivent continuer d'être bénéficiaires d'une mesure d'AP pour pouvoir bénéficier du SAFE.
Les 4 enfants admis en 2013 relèvent pour 3 d'entre eux de la DT de Lille, 1 de la DT de Villeneuve d'Ascq.
Les motifs d'admission sont pour 89% des enfants des troubles du comportement.
La durée moyenne de prise en charge pour les enfants sortis en 2014 a été de 2 ans et 1mois et demi.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

La singularité du SAFE nécessite que son projet fasse l'objet d'une communication régulière auprès des services susceptible d'y envoyer des enfants. En effet plus la prise en charge est réalisée précocement plus elle s'inscrit dans la prévention et a de chances d'être efficace.

Cette actualisation de la communication passe par des rencontres directes à reprendre avec les équipes concernées (UTPAS, CMPP, école…) d'autant plus que l'ensemble des services offerts par l'IFD a évolué et s'est repositionné entre la protection de l'enfance et le médico-social

4. ZOOM SUR LE SAFE

Ce qui est à noter en terme d'évolution du service concerne le fait que sur 17 enfants accueillis, 5 ont dû faire l'objet d'une information préoccupante auprès des UTPAS concernées. Ceci s'explique par une sollicitation un peu tardive de l'intervention, soit du fait de résistances des familles, (qui se retrouve dans la prise en charge), soit par la lourdeur des problématiques.

Toutefois le passage par le SAFE aura permis de faire un travail d'évaluation précis et complet, ainsi la nécessité de passer d'une protection administrative à une protection judiciaire est préparée et admise par les familles concernées. Par ailleurs, la fréquence de demandes pour des fratries est en augmentation, ainsi que celle concernant deux tranches d'âge, les 10-11 ans, et les 5-7 ans, ce qui correspond aux deux axes de travail du service, d'une part l'évaluation des situations en vue d'une orientation et d'autre part l'accompagnement et le soin de la relation parents-enfants.

A.2. ARIA

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 24 rue de Bourgogne 3ème étage 59000 LILLE	Directrice de l'établissement : Catherine JAKUBIEC Chefs de service : Marie Hélène BOUDIN Florence ZARIF Nicolas TIERS
Projet d'établissement	**Les Services ARIA s'inscrivent dans le cadre du Pole Protection de l'Enfance.** Au regard des missions qui lui sont confiées, l'établissement favorise par son dispositif, l'accès à l'autonomie de jeunes filles confrontées à des difficultés familiales ou en situation de danger. Le fondement de notre action est l'accueil et l'hébergement dans un cadre protecteur de la jeune qui nous est confiée. L'objectif de cet hébergement est de travailler à aider ces adolescentes à faire de leur parcours une trajectoire singulière, leur permettant d'y cheminer et d'y grandir. La finalité de notre accompagnement sera de permettre à la jeune de (re)construire éventuellement une autre configuration des faits, dans une intrigue qui la mettra à une autre place.
Habilitations et publics	Public : adolescentes âgées de 14 à 18 et jeunes adultes de 19 à 21 ans. Habilitation : Les Services ARIA sont habilités à recevoir 41 adolescentes de 14 à 18 ans et jeunes majeures de moins de 21 ans, bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Enfance.
Obligations officielles	Notre taux d'occupation est fixé à 92% pour l'Internat et à 97,56 % pour le Service Appartements. Ce qui représente pour les internats 10324 journées réalisées et pour le service appartement 3980 journées réalisées pour 2014.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

MOUVEMENT DE L'EFFECTIF

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de demandes d'accueil	104	111	110	94	114	126	116	112	134	131
Nombre d'accueils réalisés	30	28	32	25	35	47	18	29	34	38
Nombre de sorties	29	30	29	26	35	49	19	27	35	36
Nombre de présentes toute l'année	17	16	14	21	21	13	25	16	17	12
Nombre de jeunes suivies toute l'année	70	69	71	67	76	88	57	67	74	77

DEMANDES D'ACCUEIL NON REALISEES

année	nombre	pourcentage
2005	74	71.15 %
2006	83	74.77 %
2007	78	70.90 %
2008	69	73.40 %
2009	79	69.29 %
2010	79	62.69 %
2011	98	84.48 %
2012	83	74.11 %
2013	100	74.62%
2014	93	70.99 %

MOTIFS

Motifs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Sans suite Sans nouvelle	30 40.55 %	19 22.90 %	34 43.60 %	22 31.9 %	25 31.70 %	27 34.18 %	24 24.50 %	26 31.4 %	35 35%	17 18.28%
Annulation des demandes	2 2.70 %	10 12.05 %	11 14.10 %	10 14.5 %	15 19 %	5 6.33 %	10 10.20 %	17 20.5 %	15 15%	11 11.83%
Limites institutionnelles	13 17.57 %	7 8.43 %	5 6.40 %	11 15.9 %	2 2.50 %	3 3.80 %	6 6.12 %	7 8.4 %	6 6%	9 9.68%
Hors Habilitation	2 2.70 %	4 4.82 %	1 1.30 %	0	5 6.30 %	7 8.86 %	3 3.07 %	7 8.4 %	4 4%	9 9.68%
Absence de place	16 21.62 %	15 18.07 %	9 11.50 %	5 7.2 %	5 6.30 %	8 10.13 %	27 27.55 %	5 6 %	14 14%	15 16.13%
Refus famille ou jeune	6 8.10 %	18 21.69 %	9 11.50 %	14 20.3 %	13 16.50 %	11 13.92 %	4 4.08 %	7 8.4 %	6 6%	8 8.60%
Autre orientation	5 6.76 %	8 9.64 %	4 5.20 %	6 8.7 %	10 12.70 %	15 18.98 %	20 20.40 %	13 15.7 %	19 19%	24 25.80%
Demandes en cours Accueil n+1		2 2.40 %	5 6.40 %	1 1.5 %	4 5 %	3 3.80 %	4 4.08 %	1 1.2 %	1 1%	
TOTAL	**74 100 %**	**83 100 %**	**78 100 %**	**69 100%**	**79 100%**	**79 100 %**	**98 100 %**	**83 100 %**	**100 100%**	**93 100%**

ACCUEILS REALISES

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'accueils	30	28	32	25	35	47	18	29	34	38

AGE A L'ACCUEIL

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Moins 14 ans	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0
14/15 ans	7	5	7	8	7	12	3	6	5	12
16/17 ans	20	21	21	16	22	31	12	21	24	22
18 ans et +	3	2	4	1	3	4	3	2	5	4
TOTAL	**30**	**28**	**32**	**25**	**35**	**47**	**18**	**29**	**34**	**38**

LES SORTIES

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de sorties	29	30	29	26	35	49	19	27	35	36

Motifs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
* Retour famille * Famille d'accueil * Tiers	17	13	14	12	15	23	4	8	7	16
Autonomie / copain …	9	3	4	7	4	8	5	10	8	5
Autre établissement / FJT …	3	9	7	5	13	11	4	4	10	10
Fin PEC à la demande ARIA Rupture PEC	0	3	1	0	0	1	0	3	5	0
Autre / Foyer maternel …	0	2	2	2	2	2	1	2	1	1
Sans orientation / fugue …	0	0	1	0	1	4	5	0	4	4
TOTAL	**29**	**30**	**29**	**26**	**35**	**49**	**19**	**27**	**35**	**36**

PRESTATIONS OFFERTES DURANT L'ANNEE

Accueil en collectivité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nbre de jeunes accueillies au foyer Roland	16	13	11	11	18	19	8	10	12	18
Nbre de jeunes accueillies au foyer Concert	12	14	18	15	15	25	8	15	17	16

Mouvement interne foyer à foyer	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
foyer Concert vers le foyer Roland	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0
foyer Roland vers le foyer Concert	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1

Accompagnement en semi autonomie	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
vers les studios Concert	**5**	**7**	**4**	**4**	**7**	**5**	**4**	**5**	**7**	**4**
- venant du foyer Roland	1	2	0	2	1	1	1	1	1	1
- venant du foyer Concert	4	5	4	2	6	4	3	3	5	3
- venant de l'extérieur	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0

Accompagnement vers l'autonomie	2013	2014
vers les studios indépendants SAIGA	**9**	**5**
- venant du foyer Roland	2	0
- venant du foyer Concert	1	1
- venant des studios Concert	1	0
- venant de l'extérieur	5	4
vers les studios indépendants ROLAND	**1**	**3**
- venant des studios Concert	1	0
- venant du foyer Roland	0	2
- venant du foyer Concert	0	1

En 2013 : 7 jeunes ont bénéficié d'une orientation en matière d'hébergement vers une structure interne de semi-autonomie (studios Concert)

En 2014 : 4 jeunes ont bénéficié d'une orientation en matière d'hébergement vers une structure interne de semi-autonomie (studios Concert)

En 2013 : 10 jeunes ont été accompagnées dans un logement indépendant (studios SAIGA / studios Roland)
En 2014 : 8 jeunes ont été accompagnées dans un logement indépendant (studios SAIGA / studios Roland)

DUREE DES PLACEMENTS

Durée des placements des jeunes sorties

-1 mois	de 1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 9 mois	9 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	+ 3 ans	**total**	
3	2	6	4	5	8	5	2	**35**	**2013**
2	4	10	5	3	5	3	4	**36**	**2014**

Durée des placements des jeunes présentes au 31 décembre de l'année

-1 mois	de 1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 9 mois	9 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	+ 3 ans	**total**	
3	5	7	4	4	9	3	4	**39**	**2013**
0	6	8	4	6	13	4	0	**41**	**2014**

TAUX D'OCCUPATION 2014

	INTERNAT (Foyers Roland et Concert) Taux d'occupation à réaliser : 92 %			APPARTEMENT (SAIGA) Taux d'occupation à réaliser : 97.56 %		
mois	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation	Journées à réaliser	Journées réalisées	Taux d'occupation
Janvier	855	844	98.71	333	315	94.59
Février	773	721	93.27	300	307	102.33
Mars	855	858	100.35	333	333	100
Avril	829	866	104.46	322	324	100.62
Mai	855	945	110.53	333	341	102.40
Juin	829	843	101.69	322	330	102.48
juillet	855	855	100	332	341	102.71
Août	855	769	89.94	332	341	102.71
Septembre	829	862	103.98	322	330	102.48
Octobre	855	947	110.76	333	347	104.20
Novembre	829	919	110.86	322	330	102.48
Décembre	855	895	104.68	333	341	102.40
TOTAL ANNUEL	**10074**	**10324**	**102.00%**	**3917**	**3980**	**101.00 %**

Taux d'évolution de l'activité sur les internats

	2010	2011	2012	2013	2014
Activité prévue	**10074**	**10074**	**10102**	**10074**	**10074**
Activité réalisée	**10249**	**10162**	**10238**	**10277**	**10324**
écart	**175**	**88**	**136**	**203**	**250**
Taux d'occupation	**92%**	**92%**	**92%**	**92%**	**92%**
Taux d'occupation réelle	**93.60 %**	**92.80 %**	**93.24 %**	**93.85 %**	**94.28 %**

Taux d'évolution de l'activité de SAIGA

	2 010	2 011	2012	2013	2014
Activité prévue	**3 917**	**3 917**	**3928**	**3917**	**3917**
Activité réalise	**4051**	**3933**	**3715**	**3932**	**3980**
écart	**134**	**16**	**-213**	**15**	**63**
Taux d'occupation	**97.56 %**	**97.56 %**	**97.56 %**	**97.56%**	**97.56%**
Taux d'occupation réelle	**100.90 %**	**97.96 %**	**92.28 %**	**97.93 %**	**99.13 %**

1.2 LES ELEMENTS FINANCIERS

RECAPITULATIF GENERAL SAIGA (Service APPARTEMENT)

Charges d'exploitation	Demandé 2014 (€)	Accordé 2014(€)	Demande complémentaire
Groupe 1	30 196.00	29 746.47	30 044.00
Groupe 2	355 697.07	344 904.60	348 354.00
Groupe 3	111 895.00	107 798.00	108 876.00
TOTAL	**497 788.07**	**482 449.07**	**487 274.00**

Recettes d'exploitation	Demandé 2014 (€)	Accordé 2014 (€)	Demande complémentaire
Groupe 1			
Groupe 2	7 960.00	7 960.00	7 960.00
Groupe 3			
TOTAL	**7 960.00**	**7 960.00**	**7 960.00**

RECAPITULATIF GENERAL HEBERGEMENT

Charges d'exploitation	En cours 2014 (€)	Demandé 2015 (€)	Variation
Groupe 1	198 083	199 668	0.80 %
Groupe 2	1 295 179	1 354 786	4.60%
Groupe 3	323 496	320 898	-0.80%
TOTAL	**1 816 758**	**1 875 352**	3.22%

Recettes d'exploitation	En cours 2014 (€)	Demandé 2015 (€)	Variation
Groupe 1			
Groupe 2	10 648	11 173.00	4.93%
Groupe 3			
TOTAL	**10 648**	**10 734.00**	0.80%

1.3 LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salaries	33 personnes travaillent au sein des services ARIA Soit 9 hommes 24 femmes

Qualifications	- une équipe de Direction composée d'une Directrice et de trois Chefs de Service soit 4 ETP - une équipe administrative composée d'une secrétaire de direction soit 1 ETP et d'un CUI en comptabilité soit 0.77 ETP (27h/S) - un agent technique soit 1 ETP - un CUI entretien soit 0.57 ETP (20h/s) - un psychologue soit 0.20 ETP Pour les 2 internats foyer Concert et foyer Roland : - 14 professionnels éducatifs soit 13.40 ETP - 2 maitresses de maison soit 2 ETP - 4 surveillants de nuit soit 4 ETP Pour le SPF (Service de Préparation à la Formation) : - une éducatrice spécialisée et une éducatrice scolaire soit 2 ETP Pour le SAI / SAIGA : - 2 éducatrices spécialisées soit 2 ETP
Accueil de stagiaires	Les Services ARIA ont accueilli : 4 stagiaires ES au foyer Roland ; 1 stagiaire ES et 1 stagiaire PSY au foyer Concert ; 1 stagiaire CAFERIUS au SAI.
Formations 2014	4 salariés ont bénéficié d'une formation individuelle dans le cadre de plan de formation 2014 : 2 ES et 2 maitresses de maison ; 1 ES est en formation DEIS ; 1 Agent technique a bénéficié d'une VAE ; 1 surveillant de nuit en formation ME ; 2 DIF formation individuelle pour 1 CSE et 1 ES ; 3 DIF Pole (colloque) pour 1 CSE - 1 ME - 1 ES ; Des formatons collectives dans le cadre du volet associatif ont concernés : 3 CSE – 3 surveillants de nuit – 1 agent technique – 2 maitresse de maison – 1 PSY – 13 personnels éducatifs.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

La première évaluation externe a été menée en 2014 aux services ARIA.
L'évaluation interne a porté sur les outils de la loi du 2 janvier 2002 et s'est traduite par la mise en œuvre de nouveaux outils (DIPC et projet personnalisé).

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES ET L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité des services ARIA est stable et conforme à l'activité attendue.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

L'année 2015 sera consacrée à la mise en œuvre du développement social local et des préconisations de l'évaluation externe.

A.3. CENTRE DES APPRENTISSAGES A PHALEMPIN

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 25, rue Jean-Baptiste Lebas BP 11 59133 PHALEMPIN	Directeur de l'établissement : JAKUBIEC Catherine Chefs de service : Isabelle BRU Lionel CLIBOUW Rudy DELALEU Mustapha ZEBDI
Projet d'établissement	Afin d'adapter les modalités de l'accueil aux diverses problématiques rencontrées par les jeunes, le Centre des Apprentissages a diversifié ses modes de prise en charge : - accueil collectif - accueil en semi-autonomie - accueil en autonomie à partir de chambres en ville - accueil de jour Ces différentes modalités de prise en charge ne constituent pas un itinéraire obligé du jeune dans l'établissement, chaque prestation peut être sollicitée et mobilisée dès l'admission. Les jeunes peuvent être accueillis à partir de 14 ans. La limite d'âge est fixée à la date du 21ème anniversaire. - **L'accueil collectif** correspond à l'accueil de jeunes adolescents de 14 à 18 ans nécessitant un éloignement temporaire de leur milieu familial pour leur permettre à travers un accompagnement individuel et une vie collective : o de se poser, d'être reconnu, écouté, entouré o d'accéder à la compréhension de leur histoire o de mettre des mots sur leurs maux o de restaurer une citoyenneté c'est-à-dire une capacité à vivre avec d'autres et à respecter les règles de la société o de se situer comme acteur de leur propre devenir - en réinvestissant ou en mobilisant une insertion scolaire ou professionnelle - en sollicitant l'aide dont ils ont besoin - en se préparant progressivement à l'autonomie. o de trouver la bonne distance avec leur famille pour pouvoir évoluer Le foyer constitue un lieu sécurisant où le jeune pourra être confronté à des règles qui protègent et structurent. Ils y partagent une vie collective auprès d'adultes qui, à travers leurs attitudes, tentent de leur permettre d'expérimenter qu'au rejet, à l'échec, à la violence ou à la rigidité qu'ils peuvent avoir connus,

	d’autres réponses sont possibles. - **La semi-autonomie** est un accueil en chambre indépendante, rattaché à l'accueil collectif. Le jeune dispose d'une chambre individuelle dans l’internat avec entrée indépendante ou en ville à proximité de l'internat, et continue de participer à des temps de vie collectifs selon un contrat individualisé et évolutif. La semi-autonomie constitue soit une étape vers l'autonomie, sollicitée par le jeune, soit une modalité d’accueil pour les jeunes pour qui la vie en collectif n’est pas adaptée. - **L'accueil en autonomie** : il s'agit d'un accueil en chambre en ville avec suivi ambulatoire, pour des jeunes âgés de 17 à 21 ans. Ce type d’accueil est fondé sur la vie en autonomie dans les actes quotidiens et sur l'élaboration d'un projet personnalisé négocié à partir de la demande du jeune lors du processus d’admission. L’objectif de ce mode de prise en charge est de permettre au jeune de définir ce qu’il veut pour lui, de l’expérimenter, et de prendre la mesure des éléments de son histoire qui peuvent éventuellement entraver la réalisation de ses projets. <u>*Les différents services de l’établissement*</u> L'accueil collectif et l'accueil en semi-autonomie sont réalisés à partir des foyers : ❑ **Foyer Léon-Blum** 8 rue Léon Blum à Phalempin Capacité d’accueil : 15 Age : 14 à 16 ans (parfois jusque 18 ans) Groupe de garçons ❑ **Foyer Starter** 86 rue Roger Salengro à Hellemmes Capacité d’accueil : 15 Age : 16 à 18 ans (parfois entre 14 et 16 ans et jusque 21 ans) Groupe de garçons L'accueil en autonomie est réalisé par le service ❑ **Chambres en Ville (SAI)** 1 rue Saint-Génois à Lille Capacité d’accueil : 12 garçons et filles Age : 17 à 21 ans

	L'accueil de jour est réalisé par : ❑ **Service d'accueil de jour (SAJ)** 19 bis rue Jean-Baptiste Lebas à Phalempin Capacité d'accueil : 35 garçons et filles Age : 14 à 21 ans ❑ Le secteur formation **« Regain »** Outil complémentaire et transversal à l'accueil dans l'établissement, situé 25 rue Jean-Baptiste Lebas à Phalempin Capacité d'accueil : 55 places, garçons et filles Age : 14 à 21 ans Si nécessaire, scolarité interne pour les moins de 16 ans grâce à la présence de deux enseignants mis à disposition de l'Education nationale Restauration de l'estime de soi, réconciliation avec les apprentissages à partir d'activités.
Habilitations et publics	Les jeunes qui intègrent les différents services du Centre des Apprentissages sont placés au titre de la protection de l'Enfance ou de l'Enfance délinquante par les autorités administratives et judiciaires.
Obligations officielles	Le taux d'occupation proposé au BP 2014 pour l'hébergement est de 96%, pour le service Chambres en Ville de 98% et pour le Service d'Accueil de Jour, 89%.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Comparatif des journées prévues et réalisées pour l'année 2014

Mois	**Hébergement collectif 30 places**							
	Internat Léon-Blum 15/30		**Foyer Starter 15/30**		*Total Journées Prévues (1)*	*Total Journées Réalisées*	*Ecart*	*% '(3)*
	Réalis.	*%*	*Réalis.*	*%*				
Janvier	438	94,19%	432	92,90%	893	870	-23	93,55%
Février	413	98,33%	413	98,33%	806	826	20	98,33%
Mars	443	95,27%	413	88,82%	893	856	-37	92,04%
Avril	387	86,00%	441	98,00%	864	828	-36	92,00%
Mai	453	97,42%	475	102,15%	892	928	36	99,78%
Juin	417	92,67%	437	97,11%	864	854	-10	94,89%
Juillet	417	89,68%	485	104,30%	893	902	9	96,99%
Août	469	100,86%	408	87,74%	893	877	-16	94,30%
Septembre	503	111,78%	406	90,22%	864	909	45	101,00%
Octobre	482	103,66%	487	104,73%	893	969	76	104,19%
Novembre	445	98,89%	502	111,56%	864	947	83	105,22%
Décembre	434	93,33%	482	103,66%	893	916	23	98,49%
Total au 31/12	**5301**	**96,82%**	**5381**	**98,28%**	**10512**	**10682**	**170**	**97,55%**
Total Cumulé	**5301**		**5381**		**10512**	**10682**	**170**	

Mois	Service Chambres en Ville (SAI) 12 places				Service d'Accueil de Jour 35 places			
	Prév. (0)	*Réalis.*	*Ecart*	*% '(3)*	*Prév. (2)*	*Réalis.*	*Ecart*	*% '(3)*
Janvier	365	356	-9	95,70%	716	679	-37	84,35%
Février	329	351	22	104,46%	625	659	34	94,14%
Mars	365	399	34	107,26%	654	669	15	91,02%
Avril	352	390	38	108,33%	685	744	59	96,62%
Mai	365	403	38	108,33%	685	745	60	96,75%
Juin	352	387	35	107,50%	654	692	38	94,15%
Juillet	365	403	38	108,33%	716	644	-72	80,00%
Août	365	386	21	103,76%	655	521	-134	64,72%
Septembre	352	380	28	105,56%	685	639	-46	82,99%
Octobre	365	401	36	107,80%	716	694	-22	86,21%
Novembre	352	363	11	100,83%	623	611	-12	87,29%
Décembre	365	403	38	108,33%	716	776	60	96,40%
Total au 31/12	**4292**	**4622**	**330**	**105,53%**	**8130**	**8073**	**-57**	**88,37%**
Total Cumulé	**4292**	**4622**	**330**		**8130**	**8073**	**-57**	

(0) taux d'occupation pour le Service Chambres en Ville : 98 % proposé au BP 2014
(1) taux d'occupation pour l'Hébergement : 96 % proposé au BP 2014
(2) taux d'occupation pour le SAAJ : 89 % proposé au BP 2014
(3) % des journées réalisées par rapport aux journées théoriques

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel 2014 du Centre des Apprentissages accordé présente une modification majeure avec celui de 2013 : le regroupement du service d'accueil de jour de Seclin (SAJ) avec le secteur pré-formation de notre établissement dénommé « Regain », associé à la création de 10 places supplémentaires, sans moyens supplémentaires, au sein de ce service unifié.

En effet, le secteur de pré-formation de l'établissement, « Regain », situé à Phalempin et accessible à l'ensemble des jeunes accueillis dans l'établissement, était jusqu'alors porté budgétairement à 60 % par les hébergements et à 40 % par le Service d'accueil de jour. L'unification du SAJ et de « Regain » a permis de baisser de manière significative le prix de revient de l'hébergement.

Sur le plan pédagogique, l'accès des jeunes confiés en hébergement collectif aux ateliers de pré-formation et à la scolarité interne sera maintenu, à titre gracieux.

Depuis le début de la restructuration, le Centre des Apprentissages s'est engagé dans une démarche de réduction de ses coûts, effective une fois encore en 2014.

RECAPITULATIF GENERAL HEBERGEMENT

Charges d'exploitation	Accordé 2014 (€)	Demandé 2015 (€)	Variation
Groupe 1	260 124.00	260 925.00	+0.30 %
Groupe 2	1 618 513.00	1 635 537.00	1.05%
Groupe 3	362 701.00	363 482.00	+0.21%
TOTAL	**2 241 338**	**2 255 018**	+0.60%

Recettes d'exploitation	Demandé 2013 (€)	Demandé 2014 (€)	Variation
Groupe 1			
Groupe 2	29 037.00	11 166.00	-61.54%
Groupe 3	20 300.00	7000.00	-65.51%
TOTAL	**49 337.00**	**18166.00**	-63.18

RECAPITULATIF GENERAL SAJ

Charges d'exploitation	Accordé 2014(€)	Demandé 2015 (€)	Variation
Groupe 1	159 002.00	154 411.00	-2.88%
Groupe 2	908 411.00	917 072.00	+1.84%
Groupe 3	256 441.00	271 661.00	56.59%
TOTAL	**1 323 854.00**	**1 343 144.00**	+1.45%

Recettes d'exploitation	Accordé 2014 (€)	Demandé 2015 (€)	Variation
Groupe 1			
Groupe 2	7 939.00	7 939.00	0%
Groupe 3	26 667.00	26 222.00	-1.66%
TOTAL	**34 606.00**	**34 161.00**	-1.66%

RECAPITULATIF GENERAL CEV

CHARGES D'exploitation	**Accordé 2014**	**Demandé 2015**	**Variation %**
Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	79 668.79	80 306.00	0.80%
Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	243 482.00	232 956.00	-4.32%
Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	119 528.00	120 387.00	0.72%
TOTAL GENERAL (GI,II, III)	442 679.79	433 649.00	-2.04%

PRODUIT	**Accordé 2014**	**Demandé 2015**	**Variation %**
Groupe I : Produit de la tarification et assimilés			
Groupe II : autres produits liés à l'exploitation	0	0	0
Groupe III : Produits financiers et non encaissables	7 211.00	7 268.00	0.79%
TOTAL GENERAL (GI,II, III)	7 211.00	7 268.00	0

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	57 personnes travaillent au Centre des Apprentissages de Phalempin, dont *4 personnels administratifs affectés au Centre de Gestion du Pôle Protection de l'Enfance* et 3 personnels éducatifs au SAI. 2 enseignants de l'Education Nationale travaillent au secteur formation REGAIN.

Qualifications	1 directrice 1 cadre de direction administratif et de gestion 3 chefs de service éducatif 1 chef de service pédagogique 1 psychologue 1 secrétaire de direction 1 assistante RH 1 agent administratif principal 3 comptables 18 éducateurs spécialisés 3 moniteurs éducateurs 1 animateur de formation 2 éducateurs techniques 1 animateur socio culturel 1 enseignant technique 1 éducateur scolaire 1 éducateur sportif 4 surveillants de nuit 1 ouvrier qualifié 2 agents d'entretien 3 maitres de maison 4 agents des services généraux 2 enseignants de l'Éducation nationale
Accueil de stagiaires	6 stagiaires ont été accueillis au Centre des Apprentissages en 2014
Formations 2014	1 formation collective sur le thème du Développement Social Local à laquelle ont participé 15 salariés de l'établissement 2 salariés ont participé au colloque ANMECS 2014 à Nantes dans le cadre du DIF 3 salariés ont bénéficié de la formation « Responsable de camps et transferts » 2 surveillants de nuit ont participé au recyclage SST et 3 salariés à la formation initiale SST 1 agent des services généraux a obtenu la certification « maître de maison » 1 agent des services généraux a suivi le parcours de professionnalisation des maîtres de maison 1 surveillant de nuit a fait un bilan de compétences 2 moniteurs éducateurs ont bénéficié d'un accompagnement à la VAE ES 6 formations individuelles ont été financées sur le plan de formation du PPE

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

2014 a été l'année de la première évaluation externe menée par le cabinet E2i.

Les conclusions de l'évaluation externe ont été les suivantes :

« L'appréciation globale est celle d'une **attention portée à chacun des jeunes** qui sont accueillis et accompagnés, **et à leurs parents,** qui sont informés, consultés, et de plus en plus fréquemment

associés. Les objectifs et modalités définis dans le Projet d'établissement du Centre des Apprentissages, réécrit récemment, se mettent progressivement en place.
Mais les conditions techniques de mise en œuvre du Projet, héritées de l'histoire ancienne, et aussi plus récente, de l'établissement, ne sont pas toujours à la hauteur de l'ambition du Projet. Le foyer d'hébergement Léon Blum, encore implanté sur le site historique de l'établissement, en dépit de plusieurs projets de déménagement successifs, et malheureusement non aboutis, propose des conditions d'hébergement que des professionnels et des partenaires eux-mêmes jugent déplorables. Si le bâtiment, et les différents locaux, collectifs et individuels, permettent des conditions d'accueil décentes, l'environnement du foyer est considéré comme anxiogène et non sécurisé. Le "démantèlement" de ce foyer est à l'œuvre avec la création de nouvelles places d'autonomie accompagnée mais il n'est pas encore totalement abouti.
Pour les autres services, les conditions d'accueil sont correctes même si elles sont limitées et avec peu de marges de manœuvre et de progrès. Les jeunes qui ont été rencontrés sont plutôt satisfaits de leurs conditions d'accueil et d'accompagnement, tant sur le plan de l'hébergement (gîte, couvert, gestion de la vie collective) que celui de l'accompagnement individuel. Les quelques (3) parents consultés ont exprimé également leur satisfaction vis-à-vis de l'accompagnement proposé par le SAJ : ils témoignent de changements de comportement de leur enfant qu'ils associent à la qualité du suivi et à l'intérêt et à la diversité des activités proposées.
Les partenaires consultés, notamment au sein du Pôle Enfance famille du Département, louent également la qualité des interventions des services de l'établissement, l'intérêt et le professionnalisme des relations et d'un partenariat jugé sans souci particulier, et expriment leur confiance d'y adresser « des jeunes difficiles que les autres établissements n'acceptent pas ». Ils sont toutefois demandeurs d'un peu plus de communication, sur l'actualité des projets, actions et activités proposés par les services, ainsi que d'un peu plus de concertation sur le suivi des jeunes avec le service Starter.

Les projets éducatifs et leur mise en œuvre sont impulsés et délimités par des directives et procédures, définies par un cadre institutionnel (association, MECS, foyers, services) qui cherchent à allier soucis de sécurité et de qualité, tant pour les jeunes accueillis que pour les professionnels. Toutefois, l'évolution ressentie des difficultés des jeunes accueillis, de leurs comportements, semble insuffisamment prise en compte par des professionnels qui se disent en difficulté, mal à l'aise. Le manque de respect, et de mobilisation, la violence verbale et parfois physique, de la part de jeunes, déstabilisent des professionnels qui ne se sentent pas suffisamment formés et soutenus pour y faire face au quotidien.

Pourtant il existe sur les différents services de l'établissement, une volonté d'interrogation, et d'amélioration des pratiques à l'œuvre, qui se manifeste de différentes manières : lors des réunions hebdomadaires d'équipe, de temps d'échanges de pratiques, de sessions de formation ou d'information, lors de temps spécifiques avec la psychologue, ….

Le processus de mise à jour des projets éducatifs de chacun des services doit prendre la mesure des ces évolutions, et se nourrir du travail mené par les équipes de manière permanente, pour adapter les projets au regard *des caractéristiques des publics* qui y sont actuellement accueillis, et de ceux qui sont susceptibles d'être accueillis à terme, dans un double principe d'amélioration de la qualité de l'offre de service (vers quoi doit-on tendre), mais aussi de réalité (qu'est-il possible de faire avec les moyens disponibles).

La refondation du service combiné d'accueil de jour et de formation (Regain) doit être l'occasion d'une remise en question du fonctionnement des ateliers techniques qui le composent. Il apparait nécessaire aujourd'hui de clarifier (et peut-être de re centrer), et de particulariser, les objectifs et les missions données à chacun de ces ateliers. Un travail de formalisation (d'écriture) d'un Projet

pédagogique pour chaque ateliers permettrait de retenir des objectifs prioritaires, de définir les principes et les méthodes pédagogiques à privilégier, les moyens nécessaires, et les principes d'évaluation et de valorisation, tant individuels (pour chaque jeune) que globaux (des activités pédagogiques mises en œuvre).

A l'échelle de l'établissement, l'ensemble des travaux menés au sein des différents services doit être animé dans un souci de cohérence, de partage des pratiques et des ressources, de transférabilité, et de transversalité. Il revient au collectif de cadres de coordonner l'ensemble des temps et lieux d'échanges où s'évaluent, se discutent, et se décident les améliorations à apporter à l'offre de services et aux projets éducatifs. »

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFRENCES INITIALES ET L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité du Centre des Apprentissages est stable par rapport à 2013 et conforme à l'activité attendue, avec un très léger écart de 57 journées au SAJ lié à l'autorisation tardive du passage de 25 à 35 places.

Le prix de journée de l'hébergement a connu une baisse importante grâce à l'unification du Service d'Accueil de Jour et su secteur de pré-formation Regain.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

2015 doit être l'année de la fin de la restructuration du Centre des Apprentissages par la transformation des 15 places d'hébergement collectif du foyer Léon-Blum en places de SAAMAD (Service d'Accueil et d'Accompagnement au Maintien à Domicile), sous réserve de l'accord des autorités de tutelles, ASE et PJJ.

A.4. DIVA (DISPOSITIF DU VALENCIENNOIS) A MARLY

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 33, rue de la Gare 59770 MARLY	Directeur de l'établissement **: ROBINET** Christophe Chefs de service : Catherine **TRINEL** Philippe **UNVOIS** Isabelle **VANNESTE**
Projet d'établissement	**DIVA** est né d'une volonté associative de répondre à l'évolution des besoins de placement. L'établissement permet d'accueillir des jeunes de 14 et 21 ans dans un cadre sécurisant et structurant permettant d'associer les familles à l'accompagnement de leur adolescent. Afin d'adapter les modalités de l'accueil aux diverses problématiques rencontrées par les jeunes, DIVA a diversifié ses modes de prise en charge : - accueil collectif mixte - accueil collectif filles - accueil en autonomie réalisé dans des chambres en ville - accueil dans des familles d'accueil Ces différentes modalités de prise en charge ne constituent pas un itinéraire obligé du jeune dans l'établissement : chaque prestation peut être sollicitée et mobilisée dès l'admission. DIVA favorisera l'expression du jeune sous des formes variées afin de lui permettre d'accéder à la connaissance de lui-même, d'exhumer ses maux pour y mettre des mots, de se découvrir en capacité de poser des choix, de s'ouvrir des perspectives, d'exister en tant que sujet désirant.
Habilitations et publics	**Habilitation** par l'Aide Sociale à l'Enfance et la Protection Judiciaire de la Jeunesse à recevoir des jeunes âgés de 14 à 21 ans confiés au titre de la protection de l'enfance (article 375-3 à 375-8 du Code Civil) L'habilitation est à ce jour en voie de renouvellement **Public /** 52 jeunes âgés de 14 à 21 ans
Obligations officielles	**Taux d'occupation** : les internats : 93%/ le PFS : 95%/ le SAE : 100%

1. L'ACTIVITE REALISEE

4.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Diva est composée de plusieurs services :

-**Point d'Ancre** (collectif mixte) 14 places de 16 à 18 ans dont 3 chambres disséminées en autonomie

accompagnée.
-**Home des Jeunes** (collectif fille) 11 places de 14 à 18 ans : 6 places sur l'hébergement collectif, 5 places en semi-autonomie dont 3 places à l'Elan (espace d'autonomie accompagnée).
-**Amalthée** (PFS) 15 places en famille d'accueil pour garçons et filles âgées de 14 à 21 ans
-**SAE** « les Chambres » 12 places de 17 à 21 ans en chambres disséminées.
-**Jeep** (atelier de remobilisation) 5 places.

En 2014, les services de DIVA ont accueillis 107 **jeunes** (62 filles et 45 garçons) .
Ci-dessous un zoom sur cet accueil en fonction des services :
Hébergement collectif (Point d'ancre/ Home des Jeunes) : 55jeunes
PFS Amalthée : 35 jeunes
SAE les Chambres : 17 jeunes

La répartition par tranche d'âge est la suivante 08 jeunes sont âgés de 13/15 ans ; 35 âgés de 16/17 ans enfin 64 âgés de 18 ans et plus.

Mois	SAE 12 places				Internat collectif 25 places							
					Point d'Ancre 14/25		Le Home 11/25		*Total Journées Prévues (1)*	*Total Journées Réalisées*	*Ecart*	*%³*
	Prév. (0)	*Réalis.*	*Ecart*	*%³*	*Réalis.*	*%*	*Réalis.*	*%*				
Janvier	372	382	10	102,69%	434	100,00%	327	95,89%	721	761	40	98,19%
Février	336	364	28	108,33%	378	96,43%	307	99,68%	651	685	34	97,86%
Mars	372	390	18	104,84%	386	88,94%	341	100,00%	721	727	6	93,81%
Avril	360	420	60	116,67%	435	103,57%	285	86,36%	698	720	22	96,00%
Mai	372	434	62	116,67%	474	109,22%	315	92,38%	721	789	68	101,81%
Juin	360	427	67	118,61%	462	110,00%	291	88,18%	698	753	55	100,40%
Juillet	372	425	53	114,25%	430	99,08%	298	87,39%	721	728	7	93,94%
Août	372	434	62	116,67%	390	89,86%	305	89,44%	721	695	-26	89,68%
Septembre	360	417	57	115,83%	439	104,52%	281	85,15%	697	720	23	96,00%
Octobre	372	372	0	100,00%	465	107,14%	254	74,49%	721	719	-2	92,77%
Novembre	360	324	-36	90,00%	401	95,48%	293	88,79%	697	694	-3	92,53%
Décembre	**372**	**313**	**-59**	**84,14%**	**373**	**85,94%**	**322**	**94,43%**	**720**	**695**	**-25**	**89,68%**
Total au 31/12	**4380**	**4702**	**322**	**107,35%**	**5067**	**99,16%**	**3619**	**90,14%**	**8487**	**8686**	**199**	**95,19%**
Total Cumulé	**4380**	**4702**	**322**		**5067**		**3619**		**8487**	**8686**	**199**	

Mois	PFS 15 places			
	Prév. (2)	*Réalis.*	*Ecart*	*%³*
Janvier	442	481	39	103,44%
Février	399	475	76	113,10%
Mars	442	501	59	107,74%
Avril	427	430	3	95,56%
Mai	442	487	45	104,73%
Juin	427	456	29	101,33%
Juillet	442	412	-30	88,60%
Août	442	412	-30	88,60%
Septembre	427	465	38	103,33%
Octobre	442	430	-12	92,47%
Novembre	427	451	24	100,22%
Décembre	**442**	**405**	**-37**	**87,10%**
Total au 31/12	**5201**	**5405**	**204**	**98,72%**
Total Cumulé	**5201**	**5405**	**204**	

(0) taux d'occupation pour le SAE : 100 % accordé au BP 2014

Nous voyons sur ce tableau que le taux d'occupation de chaque service a encore été dépassé cette année, sauf sur le service du home qui a du freiner son nombre d'accueil du fait de soucis liés à un risque de fermeture administrative par décision de la commission de sécurité.

Toutefois le taux d'occupation cumulé sur les hébergements a été de 95,19% cette année.

Quant au SAE son taux d'occupation de 107,35%, témoigne toujours de la pertinence de son projet et de la nécessité d'un tel mode d'accompagnement au sein du territoire Valenciennois.

C'est la première fois depuis la création du PFS que son taux d'occupation est de 3% supérieur à son taux d'occupation prévisionnel : nous constatons d'année en année une sollicitation toujours plus grande du service PFS par nos partenaires tant de l'AEMO que de l'ASE, notamment pour des demandes de « mises au vert »(voir dans la rubrique « zooms »)

L'établissement reste énormément sollicité par nos partenaires pour répondre aux problématiques adolescentes nécessitant une prise de distance avec le milieu familial.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Le budget prévisionnel arrêté par le Conseil Général pour DIVA en 2014 s'élève à 3 106 683€.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	55 salariés, représentant 52 ETP 30 femmes, 22 hommes en CDI, 3 femmes et 1 homme en CAE/CUI
Qualifications	1 Directeur 3 Chefs de services éducatifs 2 Psychologues 1 Psychiatre 1 Secrétaire de Direction

	1 Adjointe d'Economat 1 Agent Administrative (CAE) 17 Educateurs. Spécialisés 15 Assistant(e)s familiaux. 1 Educateur Technique 1 Conseillère Insertion 2 Maîtresses de Maison 2 Aide Maîtresses de Maison (CAE) 5 Surveillants de nuit 1 agent d'Entretien 1 agent d'entretien (CAE)
Accueil de stagiaires	Nous avons accueilli : 1 stagiaire en formation CAFERUIS 13 stagiaires éducateurs spécialisés 1 stagiaire licence en métier de la cohésion sociale 02 stagiaire surveillants de nuits.
Formations 2014	Formation sur les adolescents difficiles organisée par le CREAI et UNIFAF :05 stagiaires. Plan de formation :5 salariés. Colloques :ANPF 05 salariés ANMECS :03 salariés. Formation qualifiante assistantes familiales :8 salaries. 01 bilan de compétence DIF :02 salaries. Formation collective » travailler avec les adolescents difficiles et leur famille » :25 personnes. 46 salariés ont donc bénéficiés d'une formation cette année à DIVA.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Cette année 2014 a vu se conclure la démarche d'évaluation externe. L'ensemble du personnel a été à un moment ou un autre associé à cette démarche.
Les préconisations de cette évaluation externe seront travaillées par le biais de groupe de travail interdisciplinaire qui sera mis en place début d'année 2015.

Appréciation globale de l'évaluateur externe

L'appréciation globale est celle d'une très grande attention portée à chacun des enfants et des jeunes qui sont accueillis et accompagnés, et à leurs parents, qui sont régulièrement informés, consultés, et associés. Les objectifs et modalités du projet d'établissement de la MECS DIVA sont rigoureusement respectés, tant en terme de respect des personnes et de leurs droits, de souci de bientraitance, de personnalisation de l'accompagnement, d'implication des familles, de mobilisation du partenariat. Dans l'ensemble, les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM, notamment celle concernant l'exercice de l'autorité parentale dans le cadre du placement, sont appliquées, même si elles n'ont pas été formellement travaillées collectivement.
Les jeunes qui ont été rencontrés, et les parents qui ont été consultés, sont satisfaits de leurs conditions d'accueil et d'accompagnement, et l'observation faite sur le site atteste de la qualité de

l'offre de service, tant sur le plan de l'hébergement (gîte, couvert, blanchisserie, gestion de la vie collective) que sur celui des soins et de l'accompagnement individuel.
Les projets éducatifs et leur mise en œuvre sont impulsés et délimités par des directives, démarches, procédures, définies par un cadre institutionnel (association, MECS, foyers, services) qui allie soucis de sécurité et de qualité, tant pour les jeunes accueillis que pour les professionnels.
Il y a sur les différents services de DIVA, un souci permanent d'interrogation, et d'amélioration des pratiques à l'œuvre, qui se manifeste de différentes manières : lors des réunions hebdomadaires d'équipe, avec des échanges avec des professionnels de structures extérieures, au cours de session de formation ou d'information, lors de temps spécifiques avec les psychologues,….
Les partenaires interrogés ont loué la qualité des relations qu'ils ont avec les professionnels, et en très grande majorité avec les jeunes qui leur sont orientés ou qu'ils accueillent momentanément. il souligne également la qualité du suivi, de l'accompagnement réalisé, et apprécient la complémentarité et le respect mutuel des compétences de chacun.
Le travail réalisé pour mettre à jour les projets de service des différentes unités doit permettre a priori de décliner ces aspects au regard des caractéristiques des publics qui y sont actuellement accueillis, mais aussi de ceux qui sont susceptibles d'être accueillis à terme, dans un double principe d'amélioration de la qualité de l'offre de service (vers quoi doit-on tendre), mais aussi de réalité (qu'est-il possible de faire avec les moyens disponibles). Compte tenu de la rapidité avec laquelle les évolutions se font jour, le processus de mise à jour des projets éducatifs doit être réactif. Le travail mené par les équipes de manière permanente, au cours des réunions hebdomadaires, les échanges et les orientations qui y sont prises, doivent être traduits de manière écrite.
A l'échelle de l'établissement, l'ensemble des travaux menés au sein des différents services doit être animé dans un souci de cohérence, de transférabilité, et de transversalité. Il revient au collectif de cadres de coordonner l'ensemble des temps et lieux d'échanges où s'évaluent, se discutent, et se décident les améliorations à apporter à l'offre de services et aux projets éducatifs.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Le turn over reste très important sur les structures d'hébergement puisque les chiffres nous montrent que nous avons accueilli cette année 55 jeunes sur les foyers Point d'ancre et Home des jeunes alors que notre capacité est de 25 jeunes en hébergement.
Cette rotation des jeunes implique une charge de travail importante pour les chefs de service (préadmissions) mais aussi pour les éducateurs (accueils de nouveaux arrivants, préparations de départs).
La durée moyenne de séjour sur les foyers est de 9 mois.

Les placements sont un peu plus longs au service du SAE qui accueille des jeunes à partir de 16 ans et des jeunes majeurs dès leur 18 ans et qui ont tendance à rester plus longtemps sur le service. Ce constat va nous amener à travailler dès cette année à tenter de réduire la durée d'accueil au SAE, quand cela est possible, (mise en place d'une réflexion à partir de la grille EVA GOA).

Quant au PFS ces chiffres indiquent une durée moyenne de séjour de 232 jours, toutefois ce résultat est sans doute faussé par le décompte des mises au vert qui ne fait pas aujourd'hui l'objet d'un traitement particulier. En effet les placements sont souvent assez longs et ont une durée moyenne de deux ans.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

PFS évolution de l'activité depuis 2005

15	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Prévu		3 477	5 201	5 216	5 201	5 201	5 201	5 216	5 201	5 201
Réalisé		1 545	4 039	4 090	4 705	4 986	5 054	5 134	5 086	5 405
Ecart		-1 932	-1 162	-1 126	-496	-215	-147	-82	-115	204
Tx Occup prévu		95,00%	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%	95,01%	95,01%	95,01%
Tx Occup réél		42,21%	73,77%	74,70%	85,94%	91,07%	92,31%	93,51%	92,89%	98,72%

DIVA INTERNATS EVOLUTION DE L'ACTIVITE DEPUIS 2005

25	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Prévu	8 180	8 212	8 212	8 510	8 486	8 486	8 486	8 510	8 487	8 487
Réalisé	8 176	8 518	8 539	7 799	8 106	8 712	9 030	8 916	8 852	8 686
Ecart	-4	306	327	-711	-380	226	544	406	365	199
Tx Occup prévu	90,00%	90,00%	90,00%	93,00%	93,00%	93,00%	93,00%	93,01%	93,01%	93,01%
Tx Occup réél	89,60%	93,35%	93,58%	85,47%	88,83%	95,47%	98,95%	97,44%	97,01%	95,19%

DIVA SAE EVOLUTION DE L'ACTIVITE DEPUIS 2005

12	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Prévu	4 380	4 380	4 380	4 392	4 380	4 380	4 380	4 392	4 380	4 380
Réalisé	5 296	5 093	4 889	4 447	4 734	4 497	4 827	4 394	4 632	4 702
Ecart	916	713	509	55	354	117	447	2	252	322
Tx Occup prévu	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Tx Occup réél	120,91%	116,28%	111,62%	101,53%	108,08%	102,67%	110,20%	100,04%	105,75%	107,35%

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

La mise en place des « plateformes territoriales » de protection de l'enfance qui devrait se mettre en place en milieu d'année, nous amènera à proposer une nouvelle offre en protection de l'enfance, autour de la question des parcours mais aussi dans les alternatives aux placements.

La question du redéploiement des lits d'internats en SAAMAD, voire en AEMO reste aujourd'hui une hypothèse dans cette recherche d'alternative.

5. ZOOMS

5.1. LES « MISES AU VERT » A DIVA

Dans le but d'éviter au maximum les ruptures lors de la prise en charge des adolescents, nous cherchons à développer l'accompagnement à plusieurs, tant au sein de l'établissement (c'est ce que nous appelons le parcours institutionnel) qu'au sein de périmètre plus large du pole protection de l'enfance ou encore avec nos partenaires.

Le PFS a été beaucoup sollicité cette année et les familles d'accueil ont participé nombreuses à ces accueils temporaires qui permettent à la fois l'éloignement du service d'origine, mais aussi et surtout le maintien du lien.

Toutefois ces mises au vert, même si elles correspondent à une véritable nécessité dans le contexte d'accompagnement des adolescents difficiles, restent très délicates à mettre en œuvre à cause des procédures exigées par le service de tarification de l'ASE.
Quant aux familles d'accueil, ce type de prise en charge, tout à fait spécifique et différents de l'accueil « longue durée », nous conduit à spécialiser des familles au sein de notre service pour ce type d'accueil très particulier.
Ce principe des « mises au vert » est très étroitement lié à notre projet d'établissement concernant la prise en charge des adolescents difficiles. Tous nos partenaires s'accordent à dire que ce principe de fonctionnement permet d'éviter des ruptures souvent préjudiciables. Toutefois nous nous heurtons encore trop souvent à des démarches administratives longues et périlleuses pour que soient honorées financièrement ces mesures temporaires….

5.2. CINEMA « DEBAT »

Dans le cadre de notre travail relatif au développement social local, des éducateurs de DIVA, des services de milieu ouvert de la sauvegarde de Valenciennes ont monté un projet en lien avec l'office culturel de la mairie de Douchy.
Il s'agit d'une soirée cinéma débat sur le thème des dangers des écrans.
Cette action qui a mobilisé des jeunes du Home pour l'animation, un officier de police de la brigade des mineurs et la Maison des ados a attiré plus de 200 personnes qui ont participé au débat qui suivait la projection d'un film sur les dangers d'internet.
Une réussite à signaler et à reproduire ….

A.5. ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 23, rue malus 59000 LILLE	Directeurs de ressorts : Fabienne Lemaire (Dunkerque – Hazebrouck) Marc Dusautoir (Lille et Lille Versant Nord-Est) Jérémy Modarelli (Douai – Cambrai) Olivier Dubois (Valenciennes) Isabelle Delplanque (Maubeuge-Avesnes)
Projet d'établissement	Mesure d'AEMO, ordonnée pour le juge des enfants au titre de l'article 375 du code civil. Les finalités de l'AEMO sont de maintenir le mineur dans son milieu de vie, en réduisant à minima, voire en faisant cesser le danger auquel il est exposé. Cette action doit permettre à l'enfant d'évoluer de façon satisfaisante et de permettre aux parents de développer leurs potentialités. Avant d'apporter aide et conseil à la famille, il s'agit d'évaluer à partir de l'intervention des services du département, la nature du danger, de comprendre le fonctionnement familial. Il s'agit également de construire un projet d'accompagnement avec l'ensemble des personnes gravitant autour de l'enfant et de repérer les compétences familiales servant de levier.
Habilitation et public	Autorisation initiale en date du 19 Avril 1993. Capacité de prise en charge fixée à 4334 mesures concernant des mineurs âgés de 0 à 18 ans dans le département du Nord

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Cette mission représente 72 % de l'activité globale des missions réglementées mises en œuvre par les services de milieu ouvert.

7260 mineurs et 4039 milieux familiaux ont bénéficié d'une action éducative au cours de l'année 2014, pour une capacité de prise en charge, en début d'année, de 4790 mineurs. Le taux de rotation des mesures est de 52 %.

L'année 2014 se caractérise par une activité soutenue mais néanmoins contenue, du fait du contingentement des moyens.

Avec 1 767 665 journées réalisées, le taux d'activité aura été de 102,14 % sur l'ensemble de l'année 2014.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Pour l'année 2014, le budget prévisionnel s'élevait à 12 698 332,00 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	323 salariés en personnes physiques, correspondant à 230,84 ETP.
Qualifications	Répartition par familles professionnelles : Management : 23,23 ETP Administration-Gestion : 31,74 ETP Intervention Sociale : 158,09 ETP. Soin : 10,18 ETP. Logistique : 7,60 ETP.
Accueil de stagiaires	73 stagiaires accueillis en 2014, dont 39 ayant bénéficié d'une gratification
Formations 2014	202 salariés ont bénéficié de 6162,50 heures de formation, dans le cadre du plan de formation 2014.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

La démarche d'évaluation interne, dont le rapport a été finalisé et transmis en 2012, a été suivie en 2014 d'une démarche d'évaluation externe. Cette démarche a été menée dans les 6 ressorts par les cabinets COPAS et E2I. Les principaux axes d'améliorations mis en évidence concernent :

- La mise en œuvre et l'effectivité des projets individualisés, comme outil d'engagement réciproque entre le service, les parents et l'enfant ;
- Une réflexion à mener quant à des formes plus innovantes d'expression des personnes accompagnées ;
- Améliorer la communication interne, notamment sur les avancées et résultats du comité de pilotage de l'évaluation et les résultats de l'observatoire mis en place ;
- Améliorer la communication externe auprès des partenaires et des personnes accompagnées.

2. ZOOMS

2.1. ZOOM SUR « DES ACTIONS COLLECTIVES DIVERSIFIEES » (LILLE VERSANT NORD-EST)

Sur le service de Roubaix, cinq ateliers en direction des enfants et des familles sont animés par des professionnels du service (souvent psychologue et un travailleur social) : l'**atelier parents-enfants**, l'**atelier sur les limites**, **l'atelier football**, **l'atelier cuisine**, et **l'atelier théâtre** avec le théâtre de l'Aventure. L'atelier **des questions** animé par les psychologues du service propose à l'ensemble de l'équipe un temps de réflexion sur des sujets particuliers concernant l'accompagnement des familles.

2.2. ZOOM SUR « UN ATELIER SCULPTURE A LA MODE DSL » (LILLE)

Le service de Lille ouest 2 (rue Colbert) a initié en 2014 un atelier sculpture avec des enfants et des familles suivies en AEMO en répondant à un appel à projet de la Fondation de France sur l'accès à la culture. Cet atelier va se dérouler dans les locaux de la Maison de quartier du vieux Lille « Godeleine PETIT », permettant une mixité sociale et culturelle et un accès des familles à une structure de droit commun.

2.3. ZOOM SUR UN ESPACE PARENTS ENFANTS EN AEMO (LILLE)

Les équipes des ressorts lillois et versant nord-est ont créé des espaces parents enfants dans le cadre des mesures d'AEMO pour permettre des rencontres entre l'enfant et le parent qui n'a pas la résidence principale dans l'attente de la décision du Juge aux affaires familiales. Cette organisation mutualisée sur plusieurs services permet aux professionnels de ne pas être envahis par la mise en œuvre des rencontres qui repose sur plusieurs collègues.

2.4. DES MODLAITES DE TRAVAIL AVEC LES PARENTS SEPARES (LILLE VERSANT NORD-EST)

Un travail est mené au service de La Madeleine sur l'accompagnement des enfants qui se trouvent pris au sein de graves conflits parentaux avec la mise en place d'un protocole d'intervention : une première phase d'évaluation menée par deux professionnels en co-intervention puis, après étude en équipe pluri disciplinaire, un projet d'accompagnement de l'enfant et de ses parents adapté à la problématique.

2.5. TRANSFERT 2014 – DOUAI

Du 20 au 24 Octobre 2014, nous avons accompagné quatre familles suivies dans le cadre de mesure d'AEMO et d'AGBF au Center Parc de l'Aisne. Cette semaine nommée « transfert » est encadré par quatre travailleurs sociaux des services de milieu ouvert de DOUAI. Nous avons emmené trois mères avec leurs enfants et un couple parental, cela avec un total de huit enfants de 2 à 13 ans. Le séjour est préparé en amont avec les familles.

Chaque famille dispose d'un logement le temps du séjour et un logement est attribué aux professionnelles.

Ce séjour est vécu par les familles comme des « vacances » avec leurs enfants, celles-ci n'ayant pas toujours la possibilité financière ou l'initiative de partir quelques jours.

Ce transfert permet pour les professionnels une autre approche de l'accompagnement, amenant des observations plus fines de la prise en charge quotidienne des enfants par leurs parents ainsi que l'observation de leur relation. Ce séjour partagé induit également un contact différent avec les familles et facilite le dialogue, une relation plus de proximité.

Durant ce séjour, les familles disposent de temps libre le matin et en soirée. Sont proposées des activités communes comme la piscine, et des activités à l'interne du parc comme l'accro branche. Les familles s'autorisent à vivre des moments pour elles, en dehors des professionnels, et investissent leur espace de « vacances » sur le parc, allant à la piscine à l'heure qui leur convient, mais aussi en fonction de l'âge de leur enfant, ou se promenant. De réels échanges et soutiens se développent durant cette semaine entre les familles ainsi que des relations de qualité entre les enfants. Nous nous mettons également à disposition des parents afin de permettre des temps individuels avec leurs enfants en faisant par exemple une activité avec les autres membres de la fratrie.

Au retour du transfert, ce qu'en disent les familles est positif. Elles expliquent qu'un autre cadre que celui de la maison peut permettre d'autres échanges et un mode de relation différent avec les enfants.

Les observations et les échanges recueillis lors de ce séjour permettent une avancée réelle dans le cadre de l'AEMO, l'accompagnement étant plus soutenu et dans des temps plus concrets du quotidien.

2.6. CREATION D'UN ESPACE RENCONTRE : « TRAIT D'UNION » (DOUAI)

Au cours de l'année 2014, nous avons travaillé en équipe sur le projet d'un espace rencontres dédié à l'AEMO. Ce projet s'est appuyé sur le constat que 72% des familles suivies en AEMO sont séparées et que 40% sont en conflit entrainant leurs enfants dans un mal-être.

J'ai réuni autour de ce projet les professionnels volontaires des deux équipes de Douai qui sont au nombre de 8 dont 1 psychologue et 1 Educatrice de Jeunes Enfants.
Nous avons construit notre projet au fil de réunions régulières entre mai 2014 et janvier 2015. Le dynamisme et la volonté des professionnels ont permis de construire ce projet avec efficience.
Nous avons cherché des réponses aux principales questions suivantes ; Pour quoi faire, dans quel but, pour qui, quels encadrements et moyens dégagés, quand et où ?
Nous avons donc mis en place une organisation de rencontres à la quinzaine, le mardi de 16h30 à 19h30. Nous pensons ouvrir cet espace en février 2015.
En équipe, nous avons établi des documents de suivis mais également de relais entre les professionnels de l'équipe dédiée à l'espace rencontre et les collègues de l'AEMO.
Nous avons souhaité trouver un nom à l'espace rencontres, une façon de s'identifier au projet. Le nom retenu est « Trait d'Union ». Nous avons le projet de créer notre logo par le biais de dessins d'enfants autour d'ateliers que mettra en place l'éducatrice de jeunes enfants.
Trait d'union se veut un étayage de l'AEMO. Un espace où des professionnels se proposent d'observer, de travailler les relations entre parents et enfants dans le cadre de la mesure d'AEMO exercée par un collègue. Il a l'avantage de permettre de travailler la rencontre en déchargeant le collègue d'AEMO de ce temps nécessaire qui devient vite chronophage.
Ce lieu nous le voulons accessible non seulement aux parents non gardiens mais aussi aux fratries qui ne se rencontrent pas, et aux grands-parents.
Toute l'équipe porte ce projet auprès de ses collègues et espère qu'il pourra se mettre en place début 2015.

2.7. LE POUVOIR DE DIRE ET D'AGIR DES FAMILLES (CAMBRAI)

Le contexte : un transfert associant familles et travailleurs sociaux.
L'évaluation, avec les familles concernées, d'un transfert réalisé en juillet 2014, a permis, aux travailleurs sociaux de dégager certains constats et de nouvelles perspectives quant aux modalités d'organisation de futurs transferts , notamment en y associant d'emblée les familles.
Quelques constats :
Ce transfert, comme d'autres, s'est avéré un réel temps d'échanges et de partage, permettant, dans un contexte de convivialité, d'accéder aux représentations de chacun.
C'est ainsi que nous avons recueilli certaines réactions et/ou observations familiales, lesquelles ont suscité une mise en réflexion.
.**Retours de certaines observations familiales :**
Une mère de famille nous mentionne être « mal à l'aise », avec certaines activités proposées : bowling, espaces de jeux payants. De même circulant sur un marché, elle renvoie sa difficulté de ne pas pouvoir satisfaire la demande de ses enfants…
Une autre mère, associée à l'élaboration des menus et aux achats, nous fait observer qu'elle ne prend pas habituellement de produits de marques. Elle explique avoir le sentiment que nous leur « offrions », à elle et ses enfants, de « l'inaccessible » par la suite. De fait, cette mère formulait implicitement des ressentis de dévaluation, voire d'assistanat.
En milieu de transfert, et au regard de la météo, un père prendra l'initiative de nous proposer de changer l'organisation d'une journée.
Quelques éléments d'analyse :
« Choisie » par le professionnel, chaque famille pourrait développer un sentiment de gratification, de reconnaissance. Le transfert deviendrait une prestation suggérée à l'autre et pourrait engager un processus de dette.

La durée, le lieu, le contenu du transfert, réfléchis en amont, mettent parfois en difficulté les familles en ne tenant pas assez compte de leurs aspirations, propositions, réalités matérielles et budgétaires, ni même de leurs habiletés…

Dans les exemples cités est également repéré un « décalage » entre les habitudes familiales de consommation et l'organisation et les moyens financiers alloués au séjour.

L'ancienneté des accompagnements éducatifs a pu, en se centrant essentiellement sur la parentalité (défaillante), faire fi des compétences des individus, -citoyens contraints, au regard d'une situation parfois précaire-, pour développer des stratégies.

La prise en compte de l'expérience familiale :

Les familles ont été désireuses de s'approprier cette expérience et de témoigner de leurs compétences. Elles ont ainsi créé des espaces d'expression en invitant le travailleur social à boire un café, à partager un repas dans leur espace privé (mobil home)..

Elles ont changé le « cours des choses » en proposant d'autres activités, négociant des réductions auprès de certains prestataires et, ainsi, échangé autour de leur « savoir-faire »,

Pour exemple, une mère relatera que, ne pouvant emmener régulièrement ses enfants dans un fast-food, elle récupère les boîtes de hamburger vides et les réutilise pour introduire une dimension ludique et conviviale à un simple repas pris au domicile. Elle mentionne : « comme çà mes enfants sont comme les autres », dans ce qui sonne comme une revendication de normalité.

Le pouvoir d'agir

Il semble donc essentiel de « lâcher prise », de donner aux familles la possibilité de s'inscrire d'emblée, dans l'élaboration d'un projet. Celui-ci devra tenir compte de leurs attentes, de leurs réalités budgétaires, mais aussi de leurs compétences. Ces compétences seront mises à profit en matière d'organisation et de recherche de supports financiers.

Ainsi, les familles pourront s'éloigner du processus du don et de la dette, au profit de celui d'échanges et de partages.

2.8. SEJOUR CHANTIER A N'GARAROU AU SENEGAL

L'équipe des services de milieu ouvert de Dunkerque et Hazebrouck se sont associés à la MECS de Nœux-les-Mines de l'association « La Vie Active » afin de permettre à des jeunes de participer à un séjour chantier au Sénégal. En partenariat avec l'ONG TERIA qui a pour objet de favoriser la scolarisation des enfants et d'aider au développement par l'organisation entre autre de chantiers solidaires, un groupe d'adolescents dont 4 jeunes et un travailleur social de nos services sont partis 3 semaines à N'gaparou afin de participer à la construction et la réfection de bâtiments scolaires. Cet engagement solidaire s'est préparé de longs mois avant le départ avec la collecte de livres, de manuels et de fournitures scolaires, de lunettes… Les parents ont été étroitement associés à ce départ. Cette expérience avait pour objectif de mobiliser des jeunes dans un projet qui leur permette de trouver du sens, de l'engagement et ainsi retrouver confiance en soi, estime de soi pour engager une dynamique de changement personnel. Elle s'est révélée d'une grande richesse. Les jeunes sont revenus enthousiastes de l'aventure humaine vécue, étonnés de l'accueil qui leur a été réservé et de l'importance de leur action pour les familles sénégalaises et donc forts de nouvelles ressources personnelles.

2.9. L'ESPACE PARENTS/ENFANTS « TRAITS D'UNION (VALENCIENNES)

L'évolution des situations familiales nous amène à intervenir de plus en plus souvent auprès de parents séparés dans la prise en compte du respect de leur autorité parentale mais aussi dans le

besoin de l'enfant de maintenir, voire de restaurer des liens avec l'un de ses parents (notre observatoire 2013 montre que dans 67 %, des enfants ne vivent pas avec leurs deux parents).
Nous constatons également que nombre d'AEMO trouvent leur origine dans les risques chez l'enfant, quant à sa construction et sa structuration, liés à la rupture de lien avec le parent non gardien, avec l'autre figure parentale de référence (beau parent, membre de la famille élargie,…)
Par ailleurs, nous sommes aussi fréquemment confrontés à des contextes de vie socialement précaires qui peuvent avoir une incidence directe sur le maintien du lien avec le parent voire provoquer une rupture du lien, de la relation.
Ainsi, un projet de mise en place spécifique d'un espace Parents/Enfants en AEMO, dénommé « trait d'union » a été élaboré cette année pour permettre à l'enfant de travailler principalement la relation avec ses deux parents.
Cet espace a pour objectif de pouvoir offrir la possibilité à l'enfant de s'inscrire dans sa filiation et de se construire avec son parent non gardien, tel qu'il est et non tel qu'il se le représente (ou le fantasme). Il peut prendre en compte aussi l'intérêt de l'enfant de maintenir des relations avec des personnes (adultes ou enfants) avec lesquelles un lien affectif, un attachement s'est noué.
Les rencontres se déroulent à un rythme régulier (sur les mardis soir, mercredis après midi ou samedis matin) dans un lieu sécurisant dans nos locaux du Bd Watteau de Valenciennes. Elles sont organisées et accompagnées par un binôme de professionnels, différent du professionnel qui exerce la mesure d'AEMO et sur la base d'un projet individualisé d'une durée de 6 mois maximum renouvelable.
Ce dispositif requiert l'accord des deux parents, détenteurs de l'autorité parentale. Il se présente comme un préalable, une étape d'accueil dans l'attente que d'autres dispositions soient prises, comme une décision du JAF, une évolution sociale et matériel du parent non gardien, la mise en place d'accords à l'amiable entre les parties... En ce sens, le professionnel qui exerce l'AEMO demeure le « fil rouge » de ce temps d'accompagnement spécifique sur lequel il peut s'appuyer dans son approche plus globale des besoins de l'enfant et de la situation familiale de celui-ci.

2.10. L'ORIENTATION DSL

Cette année a vu se déployer, se renforcer des projets en lien avec les orientations Associatives dans le cadre du DSL.
Ainsi chaque équipe s'est attachée à s'ouvrir à de nouvelles postures, à développer des outils revisités (premier courrier, pi, groupe-projet…) dans le cadre de la prise en charge des usagers.
Ainsi la compétence des familles apparait de plus en plus dans les interventions, elle est affichée dans les rapports d'AEMO de manière systématique, elle est relayée dans l'intérêt d'autres familles, le travailleur social servant de « passeur ». Aussi des pères encadrent une activité pêche pour d'autres, un papa pompier reçoit 10 jeunes, une TDC soutient une autre famille, un adolescent encadre avec le travailleur social une activité piscine… De même, des écrits de famille ont été joints au rapport envoyé au magistrat, leurs avis le cas échéant étant plus systématiquement précisé dans les rapports ou notes.
Le réseau familial, une personne ressource sont plus souvent sollicités dés les premiers entretiens, pour un droit de visite, au sein d'un « Comité de pilotage » autour de la situation d'un enfant comme un étayage possible. Le réseau en général, permet de nouvelles élaborations face à une situation donnée. Le PI a été refondu par chaque équipe afin qu'il intègre cette notion de réseau, et qu'il soit de fait un outil efficient plus facilement approprié par le travailleur social et par la famille.

Des partenariats se développent avec d'autres associations, le bénéficiaire en étant les usagers. Ainsi un travail de collaboration avec l'ARFAP prend forme en plus des relations inter partenariales quotidiennes sur le secteur.

Les concepts DSL qui ont été appréhendés lors des formations, pour les travailleurs sociaux, les psychologues, les chefs de service (au niveau Associatif, du Département, sur le ressort sur la non-collaboration…) deviennent des repères, des réflexes qui se mettent en place pour devenir des mécanismes ordinaires.

Le processus s'est amorcé au cœur des pratiques. Il entraîne de fait la nécessité d'échanger au local, et de mesurer les implications sur le territoire, ne serait-ce que la présence des familles aux synthèses inter-partenariales par exemple, une prise en charge d'un jeune en crise par un tiers... Il demeure nécessaire de soutenir ces orientations, de les renforcer, de les développer.

Il est impératif de laisser place à l'innovation, chaque nouvelle perspective s'appuyant sur une situation singulière, il est indispensable de la communiquer pour qu'elle infuse et se diffuse auprès d'autres acteurs pour qu'ils se l'approprient…Les chef de service se sont donc fortement mobilisés pour soutenir les initiatives des membres de leurs équipes créant ainsi une dynamique positive respectueuse de la singularité de chaque usager.

A.6. MESURE JUDICIAIRE D'INVESTIGATION EDUCATIVE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 23, rue malus 59000 LILLE	Directeurs de ressorts : Fabienne Lemaire (Dunkerque – Hazebrouck) Marc Dusautoir (Lille et Lille Versant Nord-Est) Jérémy Modarelli (Douai – Cambrai) Olivier Dubois (Valenciennes) Isabelle Delplanque (Maubeuge-Avesnes)
Projet d'établissement	La MJIE est une mesure d'aide à la décision pour le magistrat, qui l'ordonne pour une durée de 6 mois maximum. Elle consiste en une démarche d'évaluation et d'analyse interdisciplinaire et modulable. Les objectifs de l'intervention en MJIE sont les suivants : - Evaluer la situation d'un mineur et apprécier notamment les conditions d'exercice de l'autorité parentale et ses effets vis-à-vis de l'enfant ; - Mesurer la capacité des détenteurs de l'autorité parentale à répondre face à un danger encouru par l'enfant ; - Associer le mineur et ses parents à l'élaboration d'une compréhension de la situation afin d'envisager des actions visant à la résolution du problème - Elaborer des propositions éducatives à destination du magistrat, adaptées au mineur, à sa famille et à leur environnement.
Habilitation et public	Autorisation initiale en date du 1er Janvier 2012. La capacité de prise en charge est fixée à 550 mesures par an.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Mise en œuvre à compter de l'année 2012, la réforme de la MJIE a trouvé sa vitesse de croisière sur l'exercice 2013 pour se stabiliser totalement en 2014.

Si on ramène l'ensemble de l'activité à la nouvelle norme de référence, ce sont 701 MJIE « équivalent à 1 mineur » qui ont été réalisées en 2014, soit 916 mineurs.

Il convient de noter que l'investigation a également fait l'objet d'un contingentement accru du secteur associatif au bénéfice du service public de la PJJ

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Pour l'année 2014, le budget prévisionnel s'élevait à 2 060 464,99 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	111 salariés en personnes physiques, correspondant à 32,95 ETP.

Qualifications	Répartition par familles professionnelles : Management : 3,82 ETP Administration-Gestion : 4,66 ETP Intervention Sociale : 19,30 ETP. Soin : 5,17 ETP. Logistique : 0 ETP.
Accueil de stagiaires	
Formations 2014	

2. ZOOMS

2.1. LA MJIE A VALENCIENNES

Cette année encore la gestion de cette activité est demeurée complexe de par le contingentement de la PJJ qui entraine « mécaniquement » une baisse de celle-ci. Nous avons dû à deux reprises (Fin Mars et en juin) demander aux magistrats de ne plus provisoirement nous confier des mesures d'investigation.

A.7. MESURE JUDICIAIRE D'AIDE A LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 23, rue malus 59000 LILLE	Directeurs de ressorts : Fabienne Lemaire (Dunkerque – Hazebrouck) Marc Dusautoir (Lille et Lille Versant Nord-Est) Jérémy Modarelli (Douai – Cambrai) Olivier Dubois (Valenciennes) Isabelle Delplanque (Maubeuge-Avesnes)
Projet d'établissement	Ordonnée par le juge des enfants, la mesure d'AGBF a pour but d'aider les parents à gérer leurs prestations sociales et familiales pour répondre aux besoins de leurs enfants, ainsi qu'aux dépenses de première nécessité, afin de retrouver la gestion totale de leur budget. Au-delà de la finalité de responsabilisation budgétaire, d'autres finalités accompagnent l'exercice de la mesure, telles que la réhabilitation des fonctions parentales et la restauration du lien social.
Habilitation et public	Autorisation initiale en date du 26 novembre 2010. La capacité de prise en charge est fixée à 350 mesures par an.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Avec 4823 mensualités réalisées au cours de l'exercice, soit une moyenne de 402 mesures d'AGBF par mois, l'activité enregistre une hausse de plus de 10 % par rapport à 2013. Il convient de noter que cela représente une augmentation de plus de 20 % sur les deux années précédentes.

Le taux d'activité est de 109,12 % en 2014.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Pour l'année 2014, le budget prévisionnel s'élevait à 1 097 400,82 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	55 salariés en personnes physiques, correspondant à 18,84 ETP
Qualifications	Répartition par familles professionnelles : Management : 1,55 ETP Administration-Gestion : 4,20 ETP Intervention Sociale : 12,44 ETP. Soin : 0 ETP. Logistique : 0,65 ETP.

Accueil de stagiaires	
Formations 2014	43 salariés ont bénéficié de 475,50 heures de formation, dans le cadre du plan de formation 2014.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Lancée en 2012, la démarche d'évaluation interne en AGBF s'est concrétisée en 2014 par :

- Une analyse des questionnaires d'expression auprès des personnes accompagnée ;
- Une analyse des données de l'observatoire afin de consolider une caractérisation des populations suivies en AGBF ;
- Une étude de dossier, à partir d'un référentiel basé sur les principaux outils utilisés lors de l'exercice de la mesure ;
- Un recueil d'expression de partenaires et de magistrats.

Mené par un groupe de travail pluridisciplinaire, la démarche d'évaluation interne sera finalisée en 2015 et le rapport sera transmis aux autorités de contrôle et de tarification.

2. ZOOMS

2.1. ZOOM SUR L'AGBF A VALENCIENNES

Depuis 3 ans, cette activité est en augmentation sur le territoire de Valenciennes. La poursuite de la démarche de formation au CNC (Certificat National de Compétence) pour les Délégués aux Prestations Familiales a permis de renforcer les compétences professionnelles de l'équipe et d'améliorer l'accompagnement budgétaire des familles suivies.

2.2. LE PARTENARIAT EN AGBF

Le recensement et la collaboration avec des services de proximité s'est accentué et étoffé afin de répondre au plus près à la réalité des usagers.

Ne disposant d'aucunes possibilités de dépannage financier (en liquide), les usagers sont donc amenés dans un premier temps à concevoir et à anticiper leur budget, mais aussi en cas d'imprévu à effectuer une démarche dans les relais locaux (petite, moyenne surface, pharmacie, épicerie solidaire …).

Le réseau de la famille est lui aussi activé, et les postures au sein des pratiques se transforment pour se laisser traverser par les orientations DSL. Ainsi les personnes ressources sont prises en compte et de plus en plus sollicitées.

En fonction des besoins repérés et des situations singulières, des thématiques ont été travaillées, comme les connaissances juridiques en termes de recours, le droit au logement…et des actions collectives entreprises autour de l'équilibre alimentaire par exemple.

La mesure d'AGBF est une mesure de protection de l'enfant qui prend toute sa place dans un partenariat important.

A.8. REPARATION PENALE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 23, rue malus 59000 LILLE	Directeurs de ressorts : Fabienne Lemaire (Dunkerque – Hazebrouck) Marc Dusautoir (Lille et Lille Versant Nord-Est) Jérémy Modarelli (Douai – Cambrai) Olivier Dubois (Valenciennes) Isabelle Delplanque (Maubeuge-Avesnes)
Projet d'établissement	La mesure de Réparation Pénale a pour but de favoriser le processus de responsabilisation du mineur vis-à-vis de l'acte commis, en lui faisant prendre conscience de l'existence de la loi pénale, de son contenu et des conséquences de la violation pour lui-même, pour la victime et pour la société.
Habilitation et public	Autorisation initiale en date du 20 Juin 2007. La capacité de prise en charge est fixée à 720 mesures, concernant des mineurs âgés de 10 à 18 ans.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La saisine a été de 559 mesures dont 407 nouvelles mesures prononcées en 2014.

404 mesures ont été rendues au cours de l'année. Par ailleurs, le taux d'activité 2014 est de 89 %.

Il convient de noter que la mesure de réparation fait l'objet d'une baisse assez significative du fait du contingentement mais aussi d'une baisse très importante de l'activité pénale des juridictions ; s'agissant de la RP, d'autres modalités d'intervention telles que le rappel à la loi, par exemple, sont privilégiées.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Pour l'année 2014, le budget prévisionnel s'élevait à 480 708,50 €.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	21 salariés en personnes physiques, correspondant à 7,06 ETP
Qualifications	Répartition par familles professionnelles : Management : 1 ETP Administration-Gestion : 1,35ETP Intervention Sociale : 4,56 ETP. Soin : 0,15 ETP. Logistique : 0 ETP.

Accueil de stagiaires	
Formations 2014	

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

La démarche d'évaluation interne en réparation pénale a été finalisée en 2014. Mené par un groupe de travail composé des directeurs et chefs de service, la démarche d'évaluation interne s'est basée sur différents travaux :

- Un travail de caractérisation des jeunes suivis en réparation pénale,
- Une étude de dossier menée sur 90 situation échues, à partir du référentiel « Citoyen et justice »
- Une analyse du questionnaire d'expression des parents et des jeunes suivis en réparation pénale
- Une consultation des partenaires et des magistrats, par le biais d'entretien téléphoniques.

A l'issue d'une analyse collective des résultats de ces différents travaux, les principales actions d'amélioration mise en évidence sont :

- Généraliser la mise en œuvre des questionnaires d'expression,
- Améliorer l'information du jeune sur ses droits lors du premier entretien,
- Mener une réflexion sur le travail avec les victimes et le développement des mesures directes,
- Mener sur réflexion sur la prise en compte globale du mineur.

Le rapport d'évaluation a été transmis à la PJJ en Aout 2014.

2. ZOOMS

2.1. ZOOM SUR UNE MESURE DE REPARATION REUSSIE

la jeune S. âgée de 18 ans, pupille de la nation, accueillie en maison d'enfants et ayant un vécu prostitutionnel est prévenue de vols et dégradations en réunion. Elle fait l'objet d'une mesure de réparation pénale ordonnée par le Juge des Enfants. Consciente de la gravité de ses actes et de sa responsabilité pénale, S. se dit chanceuse de pouvoir s'amender par la réalisation d'une mesure de réparation pénale.

Elle sera inscrite à la distribution alimentaire du Secours Populaire de l'antenne de Lille-Fives se déroulant du 24 au 28 novembre 2014. Comme le souligne la fiche d'évaluation S. a montré une « grande maturité du haut de ses dix-huit ans à peine ». Elle s'est très vite intégrée à l'équipe et a fait preuve d'une grande autonomie sur les tâches qui lui ont été confiées. Durant son activité, S. a exprimé le souhait de faire du bénévolat dans l'association. Elle s'est ensuite rendue au Secours Populaire de manière bénévole. A l'issue de son activité, S. s'est vue proposer un contrat de service civique qui a démarré début février 2015.

2.2. ZOOM SUR LA RP A VALENCIENNES

Un important travail de reprise de contact avec le Parquet de Valenciennes a permis de relancer cette activité. Au-delà de la convention de partenariat que nous avions signé en 2011, la stabilité des Substituts des mineurs et la reconnaissance par les Délégués du Procureur de la qualité de nos modalités d'accompagnement éducatif ont eu un effet sur notre saisine qui a doublé en 2014. La

mise en place de notre permanence à raison de deux fois par semaine, dans le cadre de l'Article 12-3 (Ordonnance 02 février 1945) a été aussi appréciée par l'ensemble des magistrats.

A.9. ACTIONS COMPLEMENTAIRES – MILIEU OUVERT

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 23, rue Malus – 59000 LILLE	**Directeur : Philippe Depinois**
Projet d'établissement	Les actions complémentaires regroupent diverses actions telles que : - Des espaces de rencontre parents/enfants au titre du JAF et au titre de l'ASE, - Un service de médiation familiale, - Un service d'enquête sociale JAF, - L'espace intermédiaire de Roubaix, - un dispositif de Réussite éducative (Wattrelos et Wattignies), - une activité d'accès au droit et d'aide aux victimes, - l'administration Ad'hoc.

Dans le domaine des Actions Complémentaires, l'année 2014 a été marquée par plusieurs évènements d'importance, par des hausses concernant l'activité dans certains domaines (les Lieux rencontre Parents/Enfants, la Médiation Familiales, …) mais également par de fortes baisses dans d'autres (en enquête sociale au titre des Juges aux Affaires familiales par exemple).

En janvier 2014, nous avons repris les activités de l'association « Médiannes » sur le secteur de Cambrai. Cette association œuvrait dans le domaine de la Médiation Familiale, le conseil conjugal et la thérapie familiale.

L'association, soutenue depuis 2007 par l'ADSSEAD, avait sollicité cette reprise d'activité par l'ADSSEAD en 2013 par souci de pérenniser les interventions qu'elle assurait sur le territoire.

L'accord trouvé avec l'ADSSEAD a permis la reprise des deux salariés concernés ainsi qu'une offre de service dans le cadre du contentieux familial (ES JAF, Espace de Rencontre) au titre de la médiation familiale sur le territoire de Cambrai au nom de l'ADSSEAD.

Nous avons également repris une partie des activités du Service Droit des Jeunes de la Sauvegarde du Nord qui a cessé son activité au 31 décembre 2013.

Nous avons pu maintenir l'action d'Accès au droit en direction des jeunes de 16 à 25 ans sur le territoire de Maubeuge tout en conservant le juriste qui assure cette action.

Cette action est soutenue localement à la fois par la ville de Maubeuge, l'agglomération de Sambre Avesnois et la Sous-Préfecture car elle répond à des réels besoins.

Dans un autre domaine que celui de l'accès au droit, du fait de l'activité importante du service de Médiation Familiale de Lille, nous avons obtenu en juillet 2014, un poste à mi-temps supplémentaire de médiateur familial, permettant ainsi de passer à deux équivalent temps plein de médiateur sur le territoire de Lille et le passage à temps plein du médiateur qui occupait ce poste à 50% jusqu'alors.

Dans le domaine des Dispositifs de Réussite Educative, nous avons été sollicités par la Ville de Roubaix pour mettre en œuvre une action expérimentale intitulée « Second Souffle » et qui s'adresse à un certain type de décrocheur scolaire, à savoir des jeunes sortant du collège, orientés vers le lycée et/ou une formation mais qui abandonne quelques jours ou semaines après la rentrée. Cette action dérogatoire au DRE car s'adressant à des jeunes au-delà de 16 ans a débuté à partir de septembre et ne pourra être réellement évaluée qu'en juin 2015.

Nous développons à travers cette action un important partenariat avec les services jeunesse et éducation de la Ville de Roubaix qui va être conforté en janvier 2015 par la reprise des actions développées auparavant par l'ITEP de Roubaix dépendant de la Sauvegarde du Nord à savoir, l'accompagnement psychologique des élèves des écoles de Roubaix dans le cadre du DRE ainsi que la mise à disposition d'un éducateur spécialisé pour l'accompagnement des enfants dits « atypiques » au sein des écoles maternelles et primaires.

1. L'ACTIVITE REALISEE

- Au sein des Espaces de Rencontre Parents/Enfants :

  - **Au titre des Juges aux Affaires Familiales** :

En 2014, sur l'ensemble des ERPE, nous avons accueilli 634 mineurs contre 525 en 2013 soit une hausse de près de 21 % et nous avons réalisé 2820 droit de visite contre 2239 en 2013.

	Tourcoing	**Douai**	**Cambrai**	**Dunkerque**	**Hazebrouck**	**Total**
nombre de RDV réalisés	619	779	404	713	305	**2820**
nombre de situations familiales concernées	45	123	72	104	42	**386**
nombre d'Enfants accueillis	134	165	107	164	64	**634**

  - **Au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance** :

En 2014, sur l'ensemble des Lieu Rencontre Parents/Enfants, nous avons accueilli 254 mineurs contre 252 en 2013 soit une activité qui reste stable mais nous avons réalisé plus de droits de visite qu'en 2013 : 2679 en 2014 contre 2166 en 2013 (soit une hausse de 19,15 %).

	Tourcoing	**Villeneuve d'Ascq**	**Avesnois**	**Total**
nombre de DDV réalisés	965	676	1038	**2679**
nombre de situations familiales concernées	45	48	58	**151**
nombre d'Enfants accueillis	79	80	95	**254**

Il est à noter que les demandes en matière de modalités de droit de visite de la part des services de l'ASE varient d'un site à l'autre : autant sur le versant de Tourcoing et Villeneuve d'Ascq les demandes concernent des droits de visite médiatisés avec la présence de deux professionnels dans l'espace de rencontre, autant sur le versant de l'Avesnois, les demandes concernent principalement des droits de visite protégés, ce qui entraine une mobilisation différente des professionnels par la

présence constante d'un accueillant auprès de la situation tout au long du droit de visite.
De ce fait, nous rencontrons une difficulté sur le versant de l'Avesnois à assurer l'encadrement des droits de visite dans les meilleurs conditions car le projet initial prévoyait la présence de professionnels des services du Conseil Général au sein du Lieu rencontre à hauteur de 30 % de l'activité, or, il nous faut constater que seuls deux professionnels du SSD participent régulièrement aux accueils. Au cours de l'année 2014, nous avons dû annuler ou modifier des temps d'accueil au détriment des enfants et de leurs familles.

- Au sein des Services de Médiation Familiale

Comme je l'évoquais en introduction, l'activité très soutenue en 2013 sur le secteur de Lille nous a permis d'obtenir un demi-poste supplémentaire en médiation familiale en cours d'année.
L'activité n'a pas faibli au cours de l'année et devrait nous permettre d'obtenir des moyens supplémentaires en 2015 mais cette fois, sur l'ensemble des territoires où nous intervenons.

	Lille (2etp)	**Douai (0,50 etp)**	**Cambrai (0,75 etp)**	**Valenciennes (0,50etp)**	**Total**
Nombre d'entretiens d'information préalable à la médiation : Judiciaires	160	45	56	41	**302**
Nombre d'entretiens d'information préalable à la médiation : Spontanées	238	59	155	104	**556**
Nombre de médiations : Judiciaires	58	3	12	10	**83**
Nombre de médiations : Spontanées	78	15	33	21	**147**
Nombre de séances de médiations : Judiciaires	102	5	26	31	**164**
Nbre de séances de médiations : Spontanées	214	31	80	41	**366**
Nbre de participants à la médiation	280	36	87	41	**444**

On peut constater qu'il y a des disparités dans l'activité en fonction des territoires, Lille ayant une activité qui dépasse le cahier des charges souhaités par le Comité des Financeurs (rappel : 1 etp pour 320 entretiens de médiation et 50 médiations familiales).
Nous faisons le constat que sur la métropole lilloise, il n'est plus besoin de faire la promotion de la médiation contrairement à d'autres territoires (Douai, Valenciennes). Le travail de terrain mené par

Médiannes depuis plusieurs années commence « à porter ses fruits ».
Par ailleurs, la pratique des magistrats de la famille est en train d'évoluer dans le sens où de plus en plus, ils recourent à la médiation, notamment sur le TGI de Lille.
Il y a donc de gros espoirs de progression sur les autres territoires du département.
Par ailleurs, nous poursuivons notre partenariat avec l'association de médiation familiale « ALADHO » de Dunkerque où nous mettons à disposition un travailleur social à temps partiel (0,50 etp) formé à la médiation familiale.

- En Enquête Sociale JAF :

La baisse d'activité importante en 2013, s'est poursuivie en 2014 : nous avons déposés 38 enquêtes sociales au titre du JAF en 2014 contre 61 en 2013.
Cette baisse est sans aucun doute liée à une volonté des magistrats de moins recourir à cette mesure pour des motifs économiques.
Par contre, nous sommes saisis au titre des auditions d'enfants mais là encore, l'année 2014 n'est pas bonne car nous avons réalisé 42 auditions contre 110 en 2013.
Il nous a donc fallu diminuer les moyens alloués à cette mission en 2014.

- Au sein de l'Espace Intermédiaire de Roubaix

L'Espace Intermédiaire de Roubaix poursuit son activité au sein du Collège Albert Samain et a accueilli 28 élèves en 2014 (contre 27 en 2012) au cours des trois sessions mise en œuvre sur l'année scolaire.

- Dans le cadre des Dispositifs de Réussite Educative et CUCS

  - **Pour la ville de Wattrelos** :

Nous avons poursuivi le projet « Accroche-toi, Echange avec nous » au sein d'un seul collège contre deux en 2013 car l'action ne correspondait plus à un besoin sur un des collèges.
Un binôme d'intervenants composé d'un travailleur social de l'ADSSEAD et d'un personnel de l'Education Nationale est chargé d'animer un groupe de parole d'adolescents au sein des collèges pour des élèves de 5ème et 4ème.
Cette année, 10 collégiens ont été accueillis au sein de ce groupe de parole.
Nous poursuivons également la mise à disposition auprès de la Caisse des Ecoles de la Ville de Wattrelos de deux équivalent temps plein de travailleurs sociaux dans le cadre de l'Equipe de Réussite Educative. Ces travailleurs sociaux sont chargés d'accompagner les projets éducatifs individuels élaborés dans le cadre de l'équipe de réussite éducative au niveau des écoles maternelles et primaires de la ville de Wattrelos.

  - **Pour la ville de Wattignies**

Le projet « S'accorder pour Eduquer » en direction des élèves et de leurs parents sur une école maternelle du quartier du Blanc Riez a connu une réelle « baisse de régime » à la rentrée scolaire de septembre 2014.
En effet, l'action a été impactée de plein fouet par la mise en œuvre de la réforme des temps scolaire à partir de septembre. La plage horaire du vendredi de 16 à 18 h et le lieu consacré à l'Espace Parents Enfants n'ont plus été disponibles du fait de la mise en place des nouvelles activités péri scolaires.
En accord avec l'équipe pédagogique de l'école et la ville de Wattignies, il a été décidé de mettre fin à l'action au 31 décembre 2014 mais nous participons actuellement à des réflexions collectives qui pourraient amener à la mise en place de nouvelles actions liées au parcours éducatif des élèves sur

les écoles de Wattignies voire à la constitution d'une Equipe de Réussite Educative (E.R.E).

- Dans l'accès au Droit et l'aide aux victimes

  - **Sur le Point Accès au Droit de Grande Synthe**

Ouvert depuis janvier 2013, le P.A.D de Grande Synthe, animé par la coordinatrice à mi temps de l'ADSSEAD, a accueilli cette année 1740 personnes (1 732 personnes en 2013), 71 hommes et 1019 femmes, pour des questionnements liés au droit, de la famille, du travail , des étrangers, … Ces personnes ont la possibilité d'être orientés vers des permanences gratuites assurées par des professionnels du droit (avocat, huissier, notaire, CCFL, conciliateur de justice, aide aux victimes, …).
70 % des demandeurs sont d'origine Grand Synthoise.
L'activité développée sur Grande Synthe justifierait d'augmenter les capacités d'accueil du PAD notamment en ce qui concerne le coordinateur.

  - **Sur le Point Accès au Droit Flandre Lys (Merville)**

Ce sont 377 personnes qui ont été reçues en 2014 par la coordinatrice du P.A.D. Flandre Lys (234 personnes en 2013, 199 personnes en 2012 et 84 personnes en 2011) soit une montée en puissance certes lente mais qui commence à produire des résultats.
La configuration du territoire, à la fois sur le Nord et sur le Pas de Calais, peut expliquer ce résultat.

  - **Sur l'Action « Accès au Droit en direction des Jeunes et des adultes qui les entourent » de Maubeuge**

Il s'agit d'offrir aux jeunes une compréhension du droit et des obligations comme cadres de régulation des relations sociales et comme vecteurs de socialisation, d'éducation à la citoyenneté et d'insertion sociale.
Le public est constitué par :

1. Des jeunes âgés de moins de 26 ans, majoritairement scolarisés ou en processus de déscolarisation en situation de précarité sociale et économique pour lesquels un accompagnement vers l'accès au droit dans la vie quotidienne s'avère nécessaire.

2. Leurs parents ou autres membres de la famille qui se posent une série de questions juridiques portant sur un enfant ou un jeune adulte

3. Des professionnels de l'action sociale du secteur public, de l'éducation Nationale et du secteur associatif en vue d'un appui technique dans leurs actions visant à favoriser l'accès au droit des publics concernés.

Au 31 décembre, l'action avait touché 878 personnes dans le cadre de permanences sur différents quartiers de Maubeuge et démarches d'accompagnement avec les jeunes ainsi que 148 personnes dans le cadre de permanences assurées au sein des Maisons de Justice et du Droit du territoire soit un total de **1026 personnes**.

Cependant, sur cette action, nous avons appris fin 2014 que nous perdions le soutien financier du Conseil Général ce qui met en péril la poursuite de cette action si nous ne trouvons pas d'autres sources de financements pour 2015.

  - **En Administration ad hoc** :

Sur l'année 2014, nous avons pris en charge 399 dossiers (hors gestion de fonds) contre 437 en 2013 pour 588 enfants concernés contre 639 en 2013 (les mêmes enfants peuvent être concernés par plusieurs dossiers) soit une baisse d'activité de 8%.

Cependant, à cette activité, il convient d'ajouter les dossiers en gestion de fonds qui concernent 203 mineurs (contre 231 en 2013), nous atteignons ainsi un niveau d'activité global en mission ad hoc qui concerne 791 enfants.

Au 01 janvier 2014, nous avions : **281 dossiers en cours (pour 425 enfants).**

Entrées 2014 : 118 nouveaux dossiers (pour 163 enfants)
Sorties 2014 : 153 dossiers (pour 250 enfants)

Au 31 décembre 2014, nous avions donc en « file active » **247 dossiers** en administration ad hoc (hors gestion de fonds) ce qui correspond à **339 enfants.**

La baisse d'activité 2014 par rapport à 2013 s'explique par la hausse importante du nombre de sorties : 153 sorties en 2014 contre 78 en 2013.

Sur ces 247 dossiers :

- **<u>163 dossiers (pour 233 enfants) concernent une procédure civile</u>** :

Les désignations au civil concernent des procédures relevant de :

- L'assistance éducative (conjointe à ASE ou AEMO) pour 30 enfants
- La défense des intérêts du mineur pour 96 enfants
- D'opérations de recouvrement de dommages et Intérêts pour 23 enfants
- De contentieux de la filliation pour 26 enfants
- D'opération d'homologation ou partage de succession pour 58 enfants

- **<u>84 dossiers (pour 106 enfants) concernent une procédure pénale</u>** :

Les désignations au pénal concernent des procédures relevant de faits :

- D'agressions sexuelles ou d'atteintes sexuelles pour 36 enfants
- De viols sur mineur pour 6 enfants
- De violences sur mineur ou violences aggravées pour 40 enfants
- L'assistance éducative dans le cadre pénal au niveau du TPE (constitution de partie civile) pour 24 enfants

Sur l'ensemble de ces prises en charge, **188 enfants (contre 144 en 2013) sont suivis par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance soit 80,68 % des enfants** concernés par une mission d'administration ad hoc (hors gestion de fonds).

1.1. LES RESSOURCES HUMAINES

En termes de postes mobilisés, les Actions Complémentaires représentaient fin décembre 2014 plus de vingt-deux équivalents temps plein (22,17 ETP) et concernaient quatre-vingt-un salariés sur l'ensemble de l'association.

A.10. LIS AVEC MOI A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Immeuble Lille 199/201, rue Colbert 59000 LILLE	**Directrice :** Isabelle SAGNET Chargée de mission : Véronique BOUS
Projet d'établissement	Initié en 1988 par une enquête menée par Juliette Campagne sur la place du livre dans les lieux d'accueil de la petite enfance, "Lis avec moi" mène des projets de lecture à voix haute avec de nombreuses structures du Nord-Pas de Calais, pour proposer des lectures aux enfants et à leurs familles, et rapprocher enfants et adultes de l'écrit. "Lis avec moi" est une action culturelle qui vise à : - Eveiller les enfants aux livres et aux histoires par des lectures à voix haute d'albums, - Transmettre le goût des livres aux enfants et adultes les plus éloignés de l'écrit, - Accorder la priorité aux tout-petits et à leurs familles.
Habilitations et publics	"Lis avec moi" va à la rencontre de publics très variés : - les petits de 0 à 6 ans à qui nous lisons des histoires en petit groupe ou individuellement, en toute liberté, en respectant leur rythme et la fugacité de leur attention, - les enfants plus grands et les adolescents qui ont des difficultés face à l'écrit, - les parents, que nous invitons à venir écouter des histoires avec leurs enfants et à lire eux aussi s'ils le souhaitent, car il est essentiel qu'il y ait une cohérence entre les propositions faites à l'enfant et celles de son milieu familial, - les adultes éloignés du livre ou en difficulté avec la lecture (adultes en centres de formation, personnes âgées, personnes handicapées, détenus...), - les professionnels et les bénévoles désireux de s'investir et de se former.
Obligations officielles	Il n'y a pas d'obligations liées à une habilitation, mais des conventions avec les partenaires et financeurs, dans le respect de la philosophie du projet. Nous constatons et apprécions à sa juste valeur une reconnaissance de "Lis avec moi" auprès des financeurs et des partenaires institutionnels, au niveau régional et national : les financeurs, l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, l'Education Nationale.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

"Lis avec moi" travaille en lien avec des communes et structures pour les aider à élaborer des actions d'éveil avec le livre, notamment dans des quartiers en difficulté et dans des zones rurales.

En 2014, "Lis avec moi" a travaillé avec 117 communes et communautés de communes, et 241 structures, sur l'ensemble du territoire du Nord-Pas de Calais. Les partenariats se construisent lors de réunions de mise en place et de suivi, et les lecteurs interviennent dans les lieux concernés, selon les besoins repérés. Les structures partenaires sont très diverses : bibliothèques (municipales et départementales), PMI, crèches, halte-garderies, écoles maternelles et élémentaires, écoles spécialisées, collèges, lycées, centres sociaux, foyers d'accueil et d'hébergement, associations caritatives, hôpitaux, plages du Pas-de-Calais, maisons d'arrêt, librairies…

De nombreuses animations de lecture à voix haute ont été organisées dans ces lieux. Les lecteurs se déplacent pour aller à la rencontre des enfants et des parents et lire à voix haute des albums sélectionnés pour leurs qualités littéraires et esthétiques. Les lectures se font en petit groupe ou en individuel en respectant le rythme de chacun et en invitant les parents à voir et à écouter, et à participer s'ils le souhaitent, afin qu'ils découvrent l'intérêt de leurs enfants pour les histoires lues et qu'ils développent leurs compétences.

Des rencontres publiques ont été organisées dans 8 villes de la région, auxquelles ont participé en 2014 entre 20 et 130 personnes selon les lieux : 10 comités de lecture (présentation de nouveautés de la littérature de jeunesse) en partenariat avec des bibliothèques et des librairies indépendantes, 1 comité de lecture spécial pour les parents-lecteurs de la Communaupole de Lens-Liévin, 2 conférences sur les thèmes : « Détours et métaphores : une manière de raconter les histoires dans les albums de littérature de jeunesse. Pourquoi choisir des albums qui recourent à l'implicite, à l'imaginaire, au mythe, au symbolique ? », par Joëlle Turin, spécialiste de la littérature de jeunesse et « Lire le monde, expériences de transmission culturelle aujourd'hui », par Michèle Petit, anthropologue.

"Lis avec moi" est intervenu dans 20 réunions publiques (conférences, colloques, salons du livre ou de la petite enfance, forums, semaine de l'école maternelle dans le Pas-de-Calais...), et a diffusé des supports d'information et de sensibilisation élaborés ces dernières années : films "L'Echappée" et "Des parents, des enfants, des livres", publication "L'album, une littérature pour tous les publics", réalisée avec l'ANLCI, exposition de photos "Lis avec moi", auxquels s'ajoutent la publication d'articles, la participation à des émissions de radio locale, et l'édition d'une Newsletter des parents-lecteurs de la Communaupole Lens-Liévin.

"Lis avec moi" a par ailleurs effectué des interventions en dehors de la région Nord-Pas de Calais : 16,5 journées de formation, dont 7 pour la crèche Babyloup, 2 interventions dans le cadre de colloques et des lectures pendant le congrès de l'ARIP à Avignon, sur le thème de l'empathie.

Par ailleurs, "Lis avec moi" est fondateur et membre actif du réseau national "Quand les livres relient", agence nationale des pratiques culturelles autour de la littérature jeunesse : participation au Conseil d'administration, co-organisation de journées de rencontres, intervention dans 2 journées à Paris et à Toulouse, et co-rédaction d'un « guide d'expériences » à partir de projets en Guyane.

Enfin, « Lis avec moi » a organisé en septembre 2014 à la Médiathèque de prêt du Nord, une journée de rencontre « des compagnons de route de lecture », ouverte aux personnes qui ont fait de la lecture à voix haute tout ou partie de leur métier dans la région, en vue de la création d'un réseau régional.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Budget de fonctionnement (équilibré dépenses-recettes) de 443.300 euros en 2014.

"Lis avec Moi" bénéficie de soutiens politiques et financiers importants, qui maintiennent fidèlement leur engagement malgré les restrictions budgétaires actuelles : la DRAC, le Conseil Régional, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Les prestations de services facturées (animations-formations sur le terrain, conférences, stages de formation) correspondent à un tiers du budget.

Des financements spécifiques (organismes publics ou mécénat) permettent de développer certains projets.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	14 salariés (soit 7 ETP), 56 bénévoles, et 4 intervenants qui animent des lectures et des formations sur la lecture à voix haute et la tradition orale enfantine.
Qualifications	Lecteurs et formateurs
Accueil de stagiaires	En 2014, "Lis avec moi" a accueilli en stage une étudiante en Master 1 de Littérature de jeunesse à Rouen, et un étudiant en 1e puis 2e année en animation socioculturelle à Tourcoing. Nous avons également accueilli plus ponctuellement des lycéens et collégiens.
Formations 2014	Afin qu'elles s'inscrivent dans la durée, il est souhaitable que les lectures initiées par des lecteurs professionnels soient reprises par une grande diversité de relais, des adultes désireux de se former et d'utiliser la lecture à voix haute : professionnels, parents, bénévoles. Les animations de terrain ne sont jamais de simples animations mais ont le plus possible une dimension de formation pour les adultes concernés. Des stages sont également organisés : 70,5 journées de formation dans l'ensemble de la région pour des structures, des communes et les Médiathèques départementales de prêt du Nord et du Pas-de-Calais et pour 9 écoles de formation initiale (auxiliaires de puériculture, puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants, orthophonistes, infirmiers, IUT Métiers du livre). Par ailleurs, l'équipe de salariés a bénéficié de formations collectives sur la lecture à voix haute et sur les albums et a participé à Paris à des journées de rencontres sur la littérature d'enfance organisées par le réseau national "Quand les livres relient". De plus, 17 journées de formation et des accompagnements sur le terrain ont été organisés pour les lecteurs bénévoles de « Lis avec moi » ou des bénévoles d'autres structures.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

N'étant pas un établissement habilité, nous ne sommes pas soumis à une obligation d'évaluation interne. Toutefois, depuis sa création, "Lis avec moi" mène chaque année une évaluation, afin de rendre compte de l'utilisation des moyens et d'améliorer les façons de faire, en croisant en

permanence expérience et théorie. L'évaluation est basée sur les observations, les bilans des lecteurs et des partenaires, les réunions d'équipe et les entretiens annuels. En fin 2014, Juliette Campagne a réalisé bénévolement des entretiens avec l'ensemble de l'équipe, en vue d'une évaluation de l'action.
Nous constatons la grande diversité des lieux dans lesquels se développent les lectures, que ce soit en milieu urbain qu'en secteur rural. En 2014, l'évaluation a porté particulièrement sur les lectures en milieu rural.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

La démarche d'évaluation menée par Juliette Campagne, qui se poursuit en 2015, a permis de mettre en avant un certain nombre de tendances fortes :

- Un appauvrissement des publics que nous rencontrons,
- L'importance toujours à réaffirmer des lectures dans les consultations de protection maternelle et infantile, et de façon générale « hors les murs » des bibliothèques pour aller à la rencontre des publics qui ne les fréquentent pas spontanément,
- La nécessaire prise en compte des parents et leur besoin d'être nourris dans leur rôle de transmission culturelle,
- L'importance de redire l'exigence de qualité de la littérature que nous proposons, quels que soient les publics que nous rencontrons,
- Une évolution dans notre travail avec les écoles, avec surtout des accueils-lecture le matin, pour sensibiliser les parents, l'école étant le lieu fréquenté par tous les enfants,
- Une difficulté à travailler dans une inscription territoriale et un morcellement des projets et des partenariats, en raison des difficultés de financements publics, ce qui nécessite un temps très accru de coordination et de mise en réseau,
- Un engagement toujours aussi marqué des lecteurs de l'équipe et une réelle transmission de l'expérience et de la philosophie chez les salariés plus récents, avec au sein de l'équipe une formation et une réflexion continues.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'activité de 2014 a été aussi dense qu'en 2013. En termes quantitatifs, les demandes ne tarissent pas, à la hauteur des énormes besoins sociaux et culturels de la région.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

En 2015, il est prévu la poursuite et le développement de "Lis avec moi" dans l'ensemble du territoire régional, en particulier selon 4 axes :
- une priorité toujours affirmée pour les tout-petits et les parents,
- le développement du travail auprès d'adolescents "en délicatesse" avec la lecture,
- la poursuite du travail auprès de publics "spécifiques", comme les détenus,
- un renforcement des partenariats entre structures (notamment bibliothèques et structures petite enfance) sur un même territoire, avec une priorité pour les secteurs ruraux ou isolés qui souffrent du manque de bibliothèques et de moyens humains.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA FORMATION DE BENEVOLES

L'équipe de lecteurs bénévoles s'est considérablement étoffée et professionnalisée au fil des années, avec 56 bénévoles fidèles et engagés, dans des lieux parfois difficiles (maisons d'arrêt, foyers, hôpitaux…). « Lis avec moi » a développé un dispositif de formation et d'accompagnement de ces bénévoles, conditions indispensables pour une qualité des actions : réunions trimestrielles, journées de stage d'initiation et d'approfondissement, organisation de binômes dans certains lieux, accompagnement sur le terrain dans certains cas, notamment au démarrage des projets, pour former les bénévoles et mettre en route les actions, mais parfois aussi de façon régulière, comme dans certains foyers. Deux fonds de livres spécifiques ont été constitués, pour les bénévoles de la Métropole Lilloise et de Boulogne-Calais. Une supervision est proposée depuis 2013.
Les formations ont pu être renforcées grâce au soutien du programme de développement de la vie associative du Conseil régional, qui nous permet également d'organiser des stages pour des bénévoles qui ne sont pas lecteurs au sein de « Lis avec moi » et qui souhaitent se former : bénévoles d'autres associations, parents-lecteurs dans les écoles...

5.2. LE METIER DE LECTEUR

Les actions lecture touchent souvent des publics fragiles, enfants et adultes qui ont besoin d'une attention particulière et d'une régularité dans les interventions. Il faut constamment aller à la rencontre des personnes les plus éloignées des livres, les inviter et les accueillir, il s'agit d'une véritable médiation culturelle. Ce qui se trame autour du livre est de l'ordre d'un travail lent et patient, où il faut prendre le temps de consolider ce qui se tisse et se retisse jour après jour.
Depuis les années 1980, il y a eu un développement important de ces pratiques avec le livre. Peut-être parce que le regard sur les enfants, et en particulier sur les bébés, a changé : on trouve important de leur parler, de leur chanter… Françoise Dolto est passée par là. Peut-être aussi parce que parents, éducateurs, pédagogues, ont compris que les situations d'échecs scolaires, d'inégalités culturelles, pouvaient diminuer si l'on permettait aux enfants petits et plus grands, d'avoir accès à la langue du récit orale et écrite, et que les livres et les histoires pouvaient favoriser une transmission familiale par le plaisir et l'imaginaire qu'ils mettent en jeu. L'un des nombreux enjeux est de tout faire pour que les lectures s'inscrivent dans la durée. Pour assurer une inscription dans la durée, il est souhaitable que les lectures initiées par des lecteurs professionnels soient reprises par une grande diversité de relais : des personnes inscrivant l'action dans leur travail, des personnes qui en font leur métier ou des bénévoles. Grâce à la volonté de certains élus, des emplois de lecteurs ou de médiateurs du livre ont été créés par des communes ou des structures associatives. Etant donné le contexte actuel qui n'est pas en faveur de l'emploi, les créations de postes autour de l'éveil aux livres se font malheureusement très rares, et certains postes n'ont pas été pérennisés.
En 2015, nous souhaitons poursuivre le réseau des « compagnons de route de lecture » que nous avons initié en 2014, entre les lecteurs salariés de l'équipe de « Lis avec moi » et la quinzaine de lecteurs et lectrices salariés qui continuent à exercer leur activité dans la région.

5.3. LA LECTURE AVEC LES TOUT-PETITS ET LEURS FAMILLES

Le travail avec les tout-petits et les parents est une ligne directrice de "Lis avec moi". Les PMI sont notamment un lieu privilégié pour rencontrer des parents très éloignés des livres avec l'aide des bébés, qui, par leur intérêt et leur sensibilité très précoce aux histoires et aux chansons, surprennent et suscitent l'admiration des adultes présents. Ecoute, capacité à choisir très tôt les livres, mémoire des histoires, les compétences des tout-petits sidèrent et émeuvent les adultes. L'objectif est d'introduire des livres là où ils ne sont pas ou peu présents. Il est des mots comme "parentalité" et "intergénérations" qui nous paraissent difficiles à apprivoiser. Mais la richesse des pratiques avec le

livre (entre autres bien sûr) donnent à ces mots une vie, une épaisseur, une densité qui nous aident à nous les approprier.
Malheureusement, de grands besoins existent encore dans notre région et les inégalités d'accès au langage, à l'imaginaire, aux récits sont encore très marquées. Alors que les capacités des enfants sont les mêmes à la naissance, nous rencontrons encore beaucoup de familles au sein desquelles les échanges de langage sont très limités et des enfants qui ont d'importantes lacunes d'expression, de vocabulaire et de syntaxe.
Il nous parait donc nécessaire de toujours revenir sur les lectures aux petits, fondement de l'action de « Lis avec moi », même si nous observons l'intérêt et la richesse des actions lecture avec des enfants plus grands, des adolescents et des adultes. Le travail avec les petits et les parents fait régulièrement l'objet de réflexions, d'échanges et d'articles.
Nous prévoyons de consacrer l'année 2015 à l'organisation d'un colloque national en lien avec le réseau « Quand les livres relient ». Un comité de pilotage a été constitué avec nos principaux partenaires institutionnels. Le colloque aura lieu à Arras et Lille en janvier 2016 et portera sur "Les livres, le jeune enfant et sa famille : 30 ans de réflexion, 30 ans d'actions, 30 ans de formation : et maintenant ?"… Vaste programme !

A.11. LA BOITE A MOTS A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 201, rue Colbert 3ème étage, entrée Lille, 59000 LILLE.	Directeur de l'établissement : Isabelle Sagnet Actions transversales.
Projet d'établissement	- Mettre en place des ateliers d'écriture et de lecture avec des enfants dans différentes structures pour favoriser l'expression écrite et prévenir des violences. - Construire un partenariat efficient avec les professionnels des lieux éducatifs accueillant la Boîte à Mots. - Mobiliser la société civile en permettant une relation épistolaire entre des enfants et des adultes bénévoles.
Habilitations et publics	Les publics concernés par la Boîte à Mots sont des enfants et adolescents d'écoles, collèges, lycées, maisons de quartier, centres sociaux, terrains des gens du voyage, Maisons d'enfants à caractère social, foyer d'accueil d'urgence. Une convention d'intervention est signée avec l'Education Nationale. Une convention de partenariat est signée avec le conseil Général du Nord, pour l'action de veille contre les maltraitances
Obligations officielles	Pas d'obligations liées à une habilitation. Engagements conventionnels avec les partenaires et financeurs, dans le respect de la philosophie de la Boîte à mots.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

En 2014, 841 enfants- adolescents ont été concernés par la Boîte à mots dans le Nord pas de Calais, 1509 courriers ont été adressés aux 70 bénévoles qui leur ont adressé 1509 réponses. Cela représente un volume de 3 437 heures de bénévolat.

24 lieux d'interventions :

A Tourcoing :
2 écoles primaires (Camus et Claudel)
1 centre social : le centre social des Phalempins

A Lille :
2 collèges (Wazemmes et Franklin)
1 terrain des gens du voyage : Hellemmes-Ronchin
2 écoles primaires (Quinet Rollin et Duruy)
1 foyer d'accueil d'urgence (Foyer Saint-Antoine)
1 Maison de quartier (Maison de quartier de Wazemmes)

A Lomme
1 collège (le collège Jean Jaurés)
A Wattrelos :
1 centre social (Laboureur)

A Seclin :
1 terrain des gens du voyage
1 lycée (Lycée professionnel des Hauts de Flandres)

A Mons en Baroeul
2 collèges (collèges Rabelais et Descartes)

A Lambersart :
1 Maison d'enfants à caractère social (Institut Fernand Deligny)

A Saint Nicolas lez Arras
1 centre social (Chanteclair)
1 école primaire (école Grenier)

A Lens
1 Collège (Collège Jean Zay)

A Méricourt
1 Collège (Collège Henry Wallon)

A Arras-Dainville
1 Collège (collège Diderot)
1 lycée (Lycée professionnel Jacques le Caron)
1 école (Voltaire)

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Pour 2014, le réalisé financier s'élève à 148.111 euros
Le résultat 2014 est déficitaire de 30.290,87 euros, en raison de provisions pour risques pour des financements du Fonds Social Européen d'années antérieures (20.535,05 euros), dont les versements en trésorerie sont en attente malgré la validation des bilans et en raison du financement 2014 du FSE encore en cours d'instruction suite à la nouvelle programmation.

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	5 salariés soit 3 ETP
Qualifications	Animatrices et Animateur ayant pour fonctions : « Factrices, écrivains publics d'enfants »
Accueil de stagiaires	Accueil régulier de stagiaires en formation d'animateurs, mais pas en 2014.
Formations 2014	4 animatrices socio-éducatives et 1 Animateur ont participé aux

	colloques à Paris : « (d)'Oser la relation entre bonne présence et juste présence » de l'association Parole d'enfants. De septembre 2013 à juin 2014 Agnès Nevière, animatrice, était en congé CIF « fabriquant de vêtement sur mesure-INFORMA » La Boîte à Mots a organisé 2 formations pour les bénévoles répondants : Le 28 juin 2014, une formation sur « les conflits familiaux, les droits et les ressentis » les bénévoles ont rencontré à la médiathèque de Méricourt : Anne Pamart, coordinatrice des espaces de rencontres familiales du Douaisis et Cambrésis pour l'association ADSSEAD (Association de Services Spécialisé pour Enfants et Adolescents en Difficulté) et Danièle Dumez, Psychologue clinicienne dans un établissement pour adolescents à la Sauvegarde du Nord et qui intervient auprès des équipes de professionnels pour des analyses de pratiques. En novembre 2014 et janvier 2015, a eu lieu une formation sur le genre et les stéréotypes liés au genre avec une sociologue intervenante au CORIF, et des ateliers d'écriture sur le même thème, animés par une écrivaine, Amandine Dhee.

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Pour évaluer la portée de la Boîte à Mots auprès des enfants, nous avons instauré un rituel. Cela consiste, pour les enfants, à consacrer le dernier atelier écriture de l'année scolaire -en juin- à écrire une lettre, toujours adressée à Tom ou à Betty, en guise de bilan et d'évaluation en des termes qui critiquent, jugent, recommandent ou dénoncent. Cette proposition est relayée par les facteurs écrivains publics d'enfants qui présentent le rituel en ces termes : « C'est la dernière lettre de l'année scolaire. Nous vous proposons d'écrire, seul ou à plusieurs, pour dire aux Tom et aux Betty ce que vous pensez de leurs lettres, de la Boîte à Mots, des facteurs, de tout ce qui s'est passé pour vous en écrivant et en recevant les lettres de la Boîte à Mots cette année. » Les enfants sont informés que ces lettres ont une utilité pour nous, les organisateurs de la Boîte à Mots : faire connaître aux partenaires qui soutiennent l'action de la Boîte à Mots quels sont les effets directs des échanges épistolaires entre enfants et répondants bénévoles. Ils savent donc que leurs écrits peuvent servir de témoignage pour attester de la pertinence de la Boîte à Mots, ou pour satisfaire une saine curiosité des personnes qui n'auront jamais accès aux autres lettres (parce que confidentielles), celles écrites en dehors de cette circonstance de bilan.

Pour l'année 2014, nous avons choisi comme question évaluative :

Quelle pratique d'écriture les enfants ou adolescents ont-ils dans le cadre de la Boîte à Mots ?

En effet, une controverse se développe autour des nouveaux moyens de communications : les réseaux sociaux, les SMS, entraînent-ils une dégradation de la capacité à écrire, de l'écriture ? Nous avons donc décidé de demander aux enfants ce qu'ils pensaient de la pratique de l'écriture, essentiellement au sein de la Boîte à mots.

Cette thématique concerne l'ensemble du public avec lequel nous travaillons (enfants des classes élémentaires, collégiens, lycéens...). C'est donc autour de cette thématique de l'écriture que nous

avons axé nos questions-bilans auprès des enfants. Leurs réponses à ces questions sont le substrat de notre analyse pour tenter de répondre à cette question évaluative.

Cependant, parallèlement à ce travail, d'autres extraits de lettres nous permettent de vérifier, par la parole de l'enfant, si certains objectifs opérationnels de la Boîte à Mots ont été atteints.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Tous les ans la question évaluative est différente. En 2012 elle portait sur la notion de confidentialité à la Boîte à Mots, et en 2013, comme certains objectifs n'avaient pas pu recueillir de témoignages d'enfants depuis quelques années, nous avions axé nos questions autour des 4 objectifs de la Boîte à Mots, qui concernent principalement les enfants :

- Lutter contre l'illettrisme et le décrochage scolaire
- Contribuer à l'épanouissement et au développement personnel de l'enfant
- Développer l'éducation à la citoyenneté
- Prévenir l'exclusion sociale et culturelle

Il nous apparait donc difficile de faire un comparatif qualitatif.
Toutefois nous pouvons comparer les données quantitatives. Le nombre d'enfants concernés par la Boîte à Mots a augmenté : 841 en 2014 et 726 en 2013.
La différence du nombre d'enfant s'explique par le fait qu'il y ait eu en 2014 de nouveaux lieux d'intervention dans le Pas-de-Calais.

3. ZOOMS

3.1. POURSUIVRE NOTRE ACTION AUPRES DES ADOLESCENTS

Tout en maintenant nos interventions principales auprès d'enfants âgés de 8 à 10 ans, dans les écoles, les centres sociaux, les maisons de quartier, nous acceptons les demandes de professionnels de l'éducation souhaitant l'intervention de la Boîte à mots auprès d'adolescents.
Nous sommes intervenus au sein de trois classes de lycéens en filière Bureautique, Gestion et Administration au lycée professionnel des Hauts de Flandres de Seclin : De septembre 2013 à Juin 2014 dans une classe de Terminale, de septembre 2014 à juin 2015 dans une classe de Première et nous commençons à intervenir au sein d'une classe de seconde tout en pérennisant l'action avec les élèves de Première et Terminale.
En septembre 2014 nous avons débuté notre action au collège Jean Jaurès de Lomme auprès d'enfants de 5ème.
Nos actions au collège ont été reconnues par les enseignants qui perçoivent la Boîte à mots comme un outil d'expression particulièrement bien adapté pour les collégiens. En 2014, 8 classes de collèges ont bénéficié de la Boîte à Mots.

3.2. MAINTENIR NOTRE ACTION AUPRES DES ENFANTS MIGRANTS ET DES GENS DU VOYAGE

<u>En ce qui concerne les enfants migrants :</u>
Depuis plusieurs années, la Boîte à mots intervient auprès d'enfants des gens du voyage et migrants : en 2014 la Boîte à mots est intervenue dans 1 classe d' UPE2A (Unité Pédagogique pour les élèves Allophones Arrivants), et au foyer d'accueil d'urgence Saint Antoine le soir après l'école.

Les enfants et les adolescents migrants que nous rencontrons, ont pour la plupart d'entre eux une histoire de vie difficile (rupture avec le pays d'origine, avec la famille, conditions d'accueil et de vie précaires en France) et ils profitent de la Boîte à Mots pour coucher leurs histoires sur le papier.
Par l'échange d'écrits, ils ont aussi pu se rendre compte des progrès qu'ils faisaient en français et en compréhension. D'autant plus qu'une nette progression est visible au fil de l'année.

En ce qui concerne les enfants des Gens du voyage :
Le Syndicat Mixte des gens du voyage, cofinançait avec le Conseil Général et le Fond Social Européen l'implantation de la Boîte à Mots sur deux terrains de la Métropole Lilloise. En 2014, la subvention du syndicat mixte des gens du voyage a été réduite de moitié, et pour 2015, il n'est pas certain que le syndicat intercommunal (nouveau nom du syndicat mixte des gens du voyage) alloue des subventions pour les actions sociales. Nous avons tout de même souhaité maintenir nos interventions sur ces deux lieux, mais nous espérons qu'un financeur public ou un mécène puisse prendre en charge l'ancien financement du Syndicat mixte des gens du voyage, car l'équilibre financier de la Boîte à Mots est fragile.
Ces interventions ont confirmé leur utilité pour plusieurs raisons : d'une part parce que les échanges avec les répondants participent à l'insertion de ces enfants qui bien souvent souffrent d'isolement, et d'autre part parce que nous répondons à un besoin d'expression et d'écoute très important : c'est également l'occasion pour les enfants de questionner et de partager autour des cultures différentes ; la culture tzigane et la culture des gadjé. Au fil des années, la Boîte à Mots est bien reconnue par les enfants, qui vont jusqu'à organiser leurs tours d'écriture. Certains enfants demandent au personnel de PMI venant sur un terrain, de leur relire leurs lettres.

3.3. PERENNISER L'ACTION DE LA BOITE A MOTS AUPRES DES ENFANTS ET S'ADAPTER AU NOUVEAU RYTHME SCOLAIRE

Notre action se déroule principalement auprès d'enfants âgés entre 8 et 10 ans, dans les écoles, les centres sociaux, les maisons de quartier (pendant le temps de classe, ou pendant le temps de l'accompagnement scolaire). Nous désirons continuer et ancrer cette action au sein des établissements de l'enseignement élémentaire de la Métropole Lilloise, plus particulièrement auprès des enfants des cycles 2 et 3. En effet, dans ces cycles, l'apprentissage de la lecture passe davantage par l'apprentissage de la compréhension et de l'analyse de ce qui est lu. C'est aussi dans ces cycles que la rédaction et l'expression sont travaillées par les enseignants. Notre action est alors complémentaire, et vise à apporter une aide aux élèves les plus en difficulté sans les isoler des autres. Par ailleurs, la maturité des enfants leur permet plus facilement d'engager le dialogue épistolaire avec les répondants et de rechercher du sens dans cette communication.
Enfin, intervenir auprès d'enfants d'âge primaire est et reste notre objectif principal dans le cadre de la prévention du mal-être des enfants qui est notre mission principale.
Malgré le changement des rythmes scolaires nous pouvons toujours intervenir dans les écoles dans lesquels nous étions déjà présents. Toutefois nous sommes de plus en plus sollicités pour intervenir pendant le temps d'accueil périscolaire dégagé par les nouveaux rythmes de l'enfant. En effet, les centres sociaux et les équipements de proximité sont sollicités par les communes pour accueillir davantage les enfants et renforcer leur offre éducative. C'est pourquoi nous nous attacherons pour l'année 2015-2016 à poursuivre nos partenariats avec les centres sociaux et les équipements de proximité qui nous sollicitent.

A.12. MAISON DES ADOLESCENTS A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 1, rue Saint Génois 59000 LILLE	Directrice : Valérie ROCHART
Projet d'établissement	Accueillir Ecouter Informer Prévenir Evaluer Orienter Accompagner à l'interne et à l'externe.
Habilitations et publics	Lettre circulaire CAB/FC/D/12871 du 4 janvier 2005 relative à la création des Maisons des Adolescents Le cahier des charges définit les missions et objectifs pour bénéficier du label « Maison des adolescents » Les publics (3) : Les jeunes de 11 à 21 ans, les parents et les professionnels. Financements : CG : 84 % ARS : 16 %
Obligations officielles	Apporter des réponses d'informations et d'accompagnement dans une prise en charge globale pluri-professionnelles et pluri-institutionnelles (à la fois médicales, psychologiques, sociales, éducatives, voir judiciaires).

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014 sur 43 semaines d'ouverture

Les accueils et accompagnements de jeunes :

Nous avons recensé : 1 539 passages physiques de jeunes :
246 passages de parents
54 passages de professionnels en lien avec des situations de jeunes.

Au total : les professionnels de la Maison des Ados ont répondu à 2 581 sollicitations physiques et téléphoniques. Les passages individuels des jeunes ont augmenté de 24 % par rapport à 2013 et la fréquentation des 3 publics a augmenté globalement de 6 %.

Depuis janvier 2014, la Maison des Adolescents de Lille a développé son activité en partenariat avec le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille. L'équipe est au complet depuis juin 2014.
L'articulation entre tous les professionnels de la MDA s'est construite dans de bonnes conditions, dans le respect des missions spécifiques de chacun, permettant des réponses discutées et adaptées aux problématiques des usagers.
En accord avec les médecins, l'accueil généraliste est toujours proposé par les accueillants et les infirmiers avant l'orientation vers les consultations médicales.
Cet accueil peut être fait en binôme (infirmiers, éducateurs) selon les situations, le cadre défini en équipe pluridisciplinaire est volontairement très souple.
Les différentes spécialités des médecins et la permanence des infirmières à temps plein répondent pleinement aux demandes des publics.

Activité globale pour les consultations médicales

L'équipe médicale mise à disposition par le CHRU a rejoint la Maison des Ados en 2014. L'offre de service diversifiée a répondu sous forme de consultations avec les divers spécialistes aux demandes des publics

Statistiques globales : pour les médecins nutritionniste, gynécologue et sexologue.

Consultations programmées : 247
Consultations honorées : 186
Personnes accueillies : 63 jeunes qui pouvaient être accompagnés par des professionnels ou des parents, non comptabilisés

L'offre de service diversifiée a répondu sous forme de consultations avec les divers spécialistes aux demandes des publics.

Activité globale pour les actions collectives réalisées par les médecins au titre de la Prévention

Nous avons mis en place des actions collectives de prévention et de sensibilisation sur des problématiques de santé auprès de nos 3 publics.

Au total : 80 professionnels
55 collégiens

L'activité réseau et prévention :

En 2014, l'activité« réseau », menée auprès de nos 3 publics a augmenté. Nous avons rencontré 1902 personnes (En 2013, 1793). L'équipe médicale a effectué un important travail de réseau auprès des professionnels de santé du territoire de Lille et la communauté urbaine.

Les forums :

Nous avons participé à 12 forums santé, salon et portes ouvertes (salon santé en nord, salon de l'étudiant et lycéen, forums santé dans les établissements scolaires) le nombre des visiteurs n'est pas quantifiable

Présentation de la Maison des Ados aux 3 publics :

33 présentations : 466 personnes rencontrées

Auprès des Jeunes : 20 rencontres = 248 jeunes
Auprès des Parents : 2 rencontres = 10 parents
Auprès des Professionnels : 11 rencontres = 208 professionnels

Les actions thématiques auprès des 3 publics :

Les thèmes abordés : Bien vivre ensemble, les écrans, la nutrition, la contraception, le bien être sexuel.

54 actions thématiques : 487 personnes ont été concernées

Auprès des jeunes : 40 rencontres = 238 jeunes
Auprès des parents : 2 rencontres = 23 parents
Auprès des professionnels : 12 rencontres = 226 professionnels

Les jeudis et soirées thématiques:

7 matinées et 1 soirée = 407 participants

Les thèmes : Les ados et la pornographie, les écrans, la génération Z, vie sexuelle et affective, les ados et le cannabis, guérir les addictions.

La communication :

4 500 professionnels sont contactés à chaque évènement organisé par la Maison des Ados.
La page Facebook : Elle compte 643 professionnels partenaires. Cette page est visitée en moyenne 500 fois par semaine, et compte 600 Fans

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Financements :

CG : 84 % du budget global

ARS : 16 % du budget global

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	**Total : 10.75 ETP (au 31/12/2014)** **- Direction encadrements :** Directeur : 1.00 ETP Coordinatrice réseau : 1.00 ETP **Administration Gestion :** Secrétariat de Direction : 1.00 ETP **Socio-éducatif :** Accueillants : 4.75ETP Psychologue accueillante : 1 ETP **Autres postes :** Documentaliste : 1.00 ETP **Services généraux :** Agent de service d'entretien 0.80 ETP Homme d'entretien : 0.20 ETP **Postes « Santé » : mis à disposition du CHRU :** Médecin Sexologue : 0.10ETP Médecin Gynécologue : 0.10 ETP Médecin Pédopsychiatre : 0.20 ETP Médecin Nutritionniste : 0.20 ETP Infirmières : 1.80 ETP
Qualifications	Les socio-éducatifs sont majoritairement éducateurs spécialisés
Accueil de stagiaires	La Maison des Adolescents de Lille a accueilli 4 stagiaires en 2014 : **1 Stagiaire en 2ème année Diététique (Ecole KIENZ de Marcq en Baroeul)** Durée de 4 semaines Objectifs : Sensibilisation des collégiens autour du thème de la nutrition en lien avec les partenaires internes de la MDA (accueillants et nutritionniste) et un partenaire externe (infirmière du Collège Carnot de Lille). **2 Stagiaires de Couples et familles** Durée : 10 heures de stage d'accueil informatif Objectifs : Connaissance concrète des demandes et attentes des jeunes accueillis à la MDA et observer leurs prises en charge. **1 Stagiaire en Master Sciences de l'Education orientation Santé (Lille3)** Durée de 30 heures Objectifs : Observations des interactions entre les différents

	professionnels de la MDA et les usagers. Durée : 5 jours Objectifs : Repérage des missions de la maison des adolescents
Formations 2014	Les salariés ont bénéficié des formations suivantes **Formations collectives transversales PPE :** 7 salariés ont bénéficié de formations collectives : · Colloque des 6èmes Assises Nationales de la Protection de l'enfance) : 1 · Colloque des 3èmes rencontres Nationales des professionnels des MECS : 1 · Le Développement Social Local : 5 **Formations internes :** 2 salariés ont participé à chaque jeudi thématique. · 1 jeudi sur le thème de la sexualité chez les adolescents animé par le Docteur Gamet · 1 jeudi sur le thème « Nos ados Génération z » animé par M Delcroix, Auteur et expert en médias sociaux · 1 jeudi sur le thème du cannabis et les jeunes animé par 2 professionnels de l'Espace du Possible de la Sauvegarde du Nord · 1 jeudi sur le thème des écrans animé par 2 professionnels de la Maison des Adolescents de Lille · 1 jeudi sur le thème « Les écrans intérêts et dangers » animé par 2 professionnels de la Maison des Adolescents en collaboration avec Emmaüs Connect et dans son action en faveur de l'inclusion sociale · 1 jeudi sur le thème de « Ados & Pornographie » : EPICEA. · 1 soirée débat sur le thème « Les nouvelles addictions chez les jeunes» animée par le Professeur Vincent Dodin **Formations externes :** 9 salariés ont bénéficié de formations assurées par : · Laisse ton Empreinte : Prévention au décrochage scolaire 2 · Laisse ton Empreinte : une valorisation du parcours du jeune : 1 · Entreprenariat social « salon Créer »à Lille Grand Palais : 2 · Rencontre à Livre Ouvert animée par l'URSAVS (Mme Gamet): 2 · Conférence sur les cybers usages de la génération Z : 2 **DIF / CIF :** 4 salariés ont suivi une formation sur · Art Thérapie pluri-expressionnelle : 1 · Bilan de compétences : 1 · Améliorer ses écrits professionnels : 1 · Excel Bases de données: 1 · Les outils de pilotage de la fonction RH : 1 · Formation certifiante à la GRH : 1 · Gérer un projet : 1 · Colloque ANMDA : 2

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Les Maisons des Adolescents ne sont pas soumises aux évaluations internes et externes

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Un comparatif avec l'année précédente : **Les actions collectives**

Nous avons réalisé les objectifs définis en 2014, en développant les actions collectives sous des formes diverses (jeudis thématiques, ateliers, groupes classes …) auprès de nos 3 publics.
Pour l'année 2014, nous avons privilégié les interventions thématiques plutôt que les présentations de la Maison des Ados, déjà bien repérée par nos 3 publics.

Les jeudis thématiques :
Réalisation d'un plus grand nombre de jeudis thématiques
En 2013, 5 jeudis pour 283 professionnels participants
En 2014, 7 jeudis pour 359 professionnels participants **(+ 27%)**

Les interventions thématiques auprès des 3 publics :
En 2013, 23 interventions pour 514 participants
En 2014, **54** interventions pour 487 participants

Les interventions présentation Maison des Adolescents auprès des 3 publics :
En 2013, 30 présentions pour 575 participants
En 2014, 33 présentations pour 490 participants

Les évènements 2014 :
Conférence débat animée par le Professeur Vincent Dodin (48 participants)
Hébergement d'une expo photos suivi d'un vernissage : « Quand l'ordinaire devient extraordinaire » (non quantifiable).
Exposition des travaux des jeunes de l'atelier création (40 participants)
Participation de 5 jeunes accompagnés dans le cadre de l'atelier vidéo au concours Court métrage à contraintes organisé par Dick Laurent (4 rencontres de 4 heures les samedis après-midi de février et mars 2014).

L'évaluation qualitative des actions collectives par les publics :
Pour les questionnaires distribués aux participants : 78 % ont été satisfaits et 22 % plutôt satisfaits pour un taux de retour de 72 %.
Les professionnels nous suggèrent d'aborder dans de prochains jeudis les questions liées au décrochage scolaire, aux addictions, au harcèlement, au mal être et conduite suicidaire, à l'éducation aux nouvelles technologies.

Le centre régional de ressources documentaires de la Sauvegarde du Nord est associé aux jeudis thématiques, les documentalistes présentent l'offre de service et remettent à chaque participant un dossier documentaire sur la question traitée.

La Maison des Ados est de plus en plus identifiée depuis son ouverture, pour illustration, les visites hebdomadaires sur notre page facebook ont plus que doublé entre janvier et décembre 2014.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGES A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

En 2015, la Maison des Ados continuera à promouvoir l'offre de service sanitaire pour favoriser l'accès aux soins des jeunes.

Dans le cadre de nos jeudis thématiques, de nombreux professionnels se rencontrent et s'expriment, des besoins ont émergé sur des problématiques précises : celles du décrochage scolaire, des addictions, du harcèlement, du mal être, des conduites suicidaires et de l'éducation aux nouvelles technologies. Ces thématiques seront prioritairement traitées en 2015.

La Maison des Ados a rejoint le pole Promotion de la Santé de la Sauvegarde du Nord le 1er janvier 2015. Avec les Maisons des Ados de la région, nous avons le souhait de mettre en place des projets

communs autour d'actions pour lutter contre la fracture numérique et l'usage excessif des écrans. Cette étape pourrait être un premier pas vers un réseau partenarial des Maison des Ados du Nord Pas de Calais pour construire d'autres projets communs en associant les acteurs locaux.

Une des missions de la Maison des Ados est de favoriser et de garantir la prise en charge des jeunes vers les dispositifs de droit commun. Néanmoins un constat est posé depuis plusieurs années, les besoins sont en augmentation constante, les problématiques rencontrées sont complexes et le nombre de places dans les services de soins permettant les prises en charge est limité, voire insuffisant. La Maison des Ados mènera une réflexion en 2015 avec son réseau de partenaires sanitaires pour élaborer ensemble des réponses adaptées dans le cadre de cette mission d'orientation.
Un congé maternité est prévu pour le médecin nutritionniste entre mai et septembre 2015. Des contacts ont été pris avec le CHR pour organiser le remplacement et garantir la continuité de service.

4. ZOOMS

4.1. ZOOM SUR L'ACTIVITE D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES A LA MAISON DES ADOS

La Maison des Ados est maintenant ouverte depuis 2010, après 4 ans d'activité, nous avons souhaité cette année au-delà des rapports quantitatifs, amener des témoignages de jeunes sur ce que ce lieu original dans sa pluri professionnalité a pu apporter aux publics jeunes.

Pour l'atelier Création, Bilan 2014

L'atelier création est accessible à tout jeune de 11 à 21 ans sur une orientation d'un professionnel de la maison des adolescents.

L'orientation vers l'atelier création est majoritairement proposée pour des jeunes très inhibés et/ ou pour des jeunes qui refusent l'entretien « traditionnel en face à face » et/ou qui ont perdu la capacité à parler d'eux, de leur mal être, de leur intimité et de leur ressenti. L'atelier devient, par le média de l'objet créé, un lieu où il est plus facile de parler de soi et de ce qui pose question ou problème. Ces paroles échangées et entendues permettent, aussi souvent que cela est nécessaire, d'orienter le jeune vers une continuité de soins. Soit à l'interne de la maison des ados quand des points sont à évaluer finement par des professionnels de santé soit directement vers le réseau et les services spécialisés du territoire.

191 Ateliers ont pu être proposés au cours de l'année 2014 à 19 jeunes, en majorité des filles. Les jeunes inscrits dans l'atelier création sont très réguliers et manque rarement une séance.

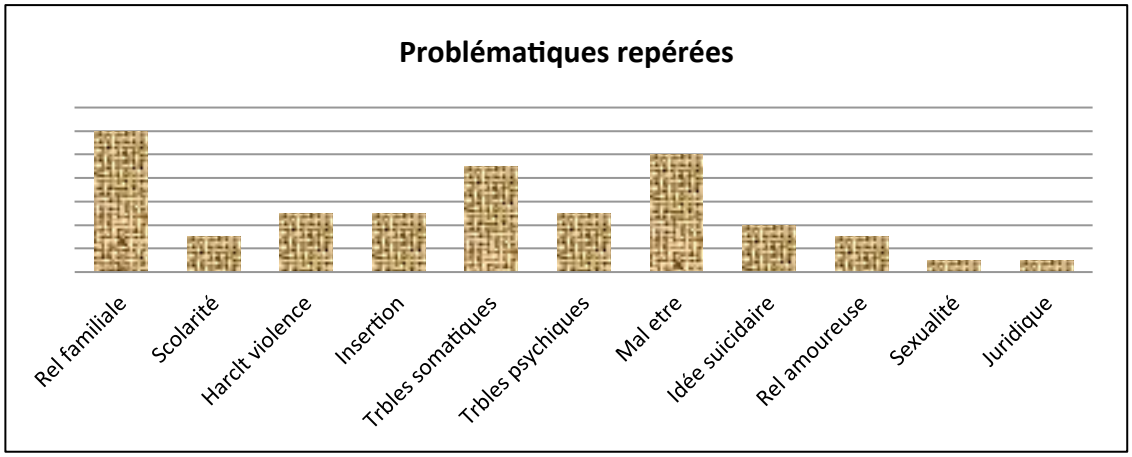

Une grande majorité de jeunes viennent pour des difficultés autour de la relation familiale Durant l'année 2014, beaucoup se sont plaint de troubles du sommeil et des conséquences sur leur scolarité. Quelques témoignages :

« *Une période difficile* » pour N., des idées sombres pour d'autre comme A. « *j'étais irrésistiblement attirée par la tristesse, pour rappel zéro sentiment était mon expression favorite* »
La plupart du temps, ils ont été amenés par leur parents et sont souvent méfiants lors des premières rencontres, comme E. 17 ans *« A mon arrivée je n'étais pas sûre de ce que la maison des ados allait m'apporter »*
Ce type de cadre qu'est l'atelier engage bien souvent le professionnel dans une relation de proximité et de confiance, cela facilite alors l'échange et la confidence. C. me confira que *« Lors de l'atelier, on est libre de parler et on se sent plus confiants »*
Ces jeunes créent des tableaux, des bijoux, des trousses, des dessins, des textes, pour eux mais également pour offrir et transmettre certains messages comme CL. *« J'ai pu créer de belles choses pour les personnes que j'aime, pour leur montrer que je tiens à eux. Je ne suis pas du tout manuel mais grâce à Karine j'ai réussis à faire de belles choses qui viennent du cœur.* »

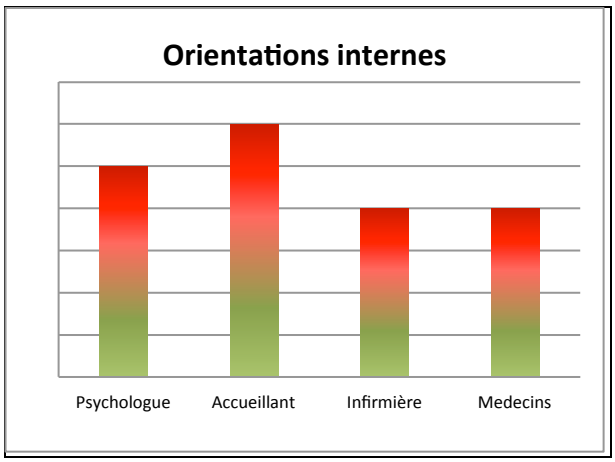

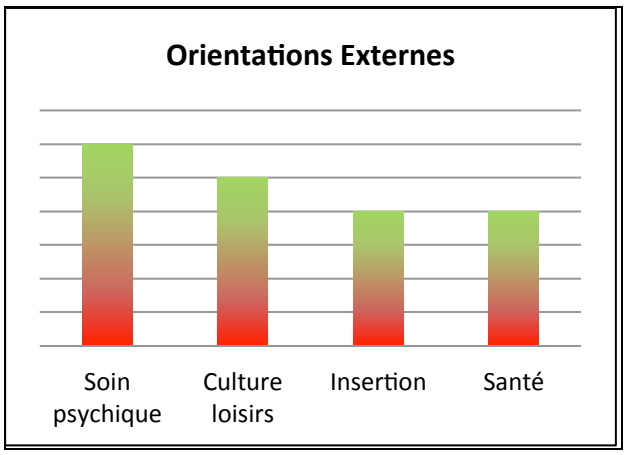

Une exposition regroupant l'ensemble des travaux des jeunes accueillis en 2014 a pu être mise en place à la maison des adolescents. L'inauguration a eu lieu en décembre 2014 : des parents, jeunes et amis y ont participé. Une vidéo de cet évènement a été créée et reste consultable sur notre page Facebook.
Les échanges qui ont eu lieu, autour de cette exposition, ont été très valorisants pour les jeunes qui exposaient leurs œuvres.
Karine, accueillante.

4.2. ZOOM SUR LES / LES DANGERS LIES AUX ECRANS ET LA NECESSITE DE L'INCLUSION NUMERIQUE

En 2014, plus encore qu'en 2013, nos 3 publics nous ont sollicités sur la question des écrans : usage excessif, inquiétude ou méconnaissance de la part des parents. Les professionnels qui exercent auprès des adolescents (enseignants, éducateurs), sont parfois confrontés à des mises en danger des jeunes sur internet et les réseaux sociaux.
Les professionnels, les parents et les jeunes sont aussi conscients de l'intérêt de ces nouvelles technologies. Les spécialistes qui sont intervenus à la Maison des Ados en 2014 ont souligné la nécessité d'être présents sur les réseaux sociaux afin de favoriser l'inclusion sociale et professionnelle par le numérique. (Emploi, démarches administratives …).
Nous avons accueilli des jeunes, des parents et des professionnels concernés par ces questions et les avons accompagnés de manière individuelle.
Nous avons réalisé un travail de repérage des services ressources sur le territoire pour accompagner les jeunes et les parents confrontés aux problèmes des usages excessifs (consultations jeunes consommateurs, le CHRU…).

Nous avons également repéré des services ressources qui répondent à la question de la fracture numérique.
Nous avons organisé tout au long de l'année des sessions de sensibilisation autour des problématiques des écrans sous des formes différentes (conférences, échanges débats, groupe de parents…)

Vignette illustrant un accompagnement d'un jeune concerné par l'usage excessif des écrans

Thomas : L'orientation vers un service spécialisé a nécessité 5 mois d'accompagnement avant que le jeune soit prêt à accepter une prise en charge.
Thomas est un jeune de 16 ans scolarisé en première S. Sa maman l'amène à la MDA. Ils sont orientés par une amie qui est travailleuse sociale. La maman est excédée par le rapport qu'entretient son fils avec les jeux vidéo : il joue énormément, y pense beaucoup, peut avoir des réactions agressives à la limite de la violence lorsque sa mère lui demande de s'arrêter. Thomas accepte ses reproches.
La maman de Thomas a installé un logiciel de contrôle parental sur la machine afin de limiter le temps de jeu de son fils. Le jeune confie qu'il a les connaissances techniques pour contourner le paramétrage du logiciel et qu'il peut ainsi s'adonner à la pratique du jeu en dehors des temps fixés.
La maman fait l'hypothèse qu'un manque affectif est à l'origine de son refuge dans le jeu. Son fils ne prend pas au sérieux cette hypothèse dans un premier temps et ne voit pas l'intérêt d'un accompagnement sur son usage excessif de jeux vidéo. Thomas avait deux ans quand ses parents ont divorcé et il ne connait pas son père. Thomas a eu un beau-père entre l'âge de 3 ans et 11 ans qu'il respectait mais avec qui il partageait peu d'activités ou de loisirs. Ce couple s'est séparé.
Thomas échange avec un accueillant de la Maison des Ados sur sa pratique du jeu, le nombre d'heures qu'il y passe est conséquent, même lorsqu'il ne joue pas, le jeu occupe toute la place dans ses pensées. Il sait nommer ce qu'il y trouve : il a une « team » (une équipe de joueurs avec qui il est connecté) et a une place importante dans cette hiérarchie virtuelle où il est reconnu et valorisé par les autres. Apprendre les stratégies adaptées et avoir une bonne place dans le classement mondial demande un investissement conséquent en temps et en énergie.
Il évoque aussi l'absence du père, et dit « ma mère m'a dit que mon père était violent et qu'elle l'a quitté pour me protéger ».
La présence du grand-père en fin de vie à la maison et le travail d'assistante familiale de la maman qui accueille des adolescents très difficiles l'ont empêché d'être suffisamment disponible pour son fils.
Lors d'un entretien il parle de ses vacances d'été en colonie : il a fait de la spéléologie, du rafting, du sport. Il dit « j'ai oublié de penser aux jeux vidéo, ça m'a fait du bien, mais au bout d'une semaine j'ai recommencé ». Thomas s'enferme à nouveau dans cette quête de temps pour jouer et c'est à nouveau source de tension familiale. Ils conviennent tous les deux de la nécessité d'améliorer leur relation.
L'accueillant de la Maison des Ados a accompagné le jeune et sa maman lors du premier rendez-vous avec la psychologue/addictologue du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie. Cette première rencontre a permis d'évoquer le lien entre l'usage excessif et l'absence de références paternelles.
Des séances ont été planifiées tous les 15 jours.
La psychologue nous a informés de l'assiduité du jeune à ses rendez-vous ainsi que de l'apaisement des tensions familiales.

4.3. ZOOM SUR LECTURES VAGABONDES

Découvertes littéraires et artistiques : lectures individuelles et lectures à voix haute d'albums, de BD, de mangas, d'imagiers et de documentaires.
Echanges autour des livres présentés : la forme, les questions abordées, la dimension historique et philosophique, le lien avec les questions que se pose chacun des participants (leur place dans la société, l'histoire, l'avenir, les relations avec leurs parents, les amitiés, leurs relations amoureuses…).
Réalisation de carnets intimes en reliure japonaise.
Ateliers de jeux d'écriture poétique (dont exploration de l'univers du haïku).
Ateliers de création de portraits en collage sur bois à partir du livre « La famille Totems » d'Alain Serres.

Thèmes prédominants :
Relations filles/garçons, vie amoureuse, affective et sexuelle.
Migrations, guerre, exclusion, solidarité, amitié.

Les points forts :
La régularité des jeunes :
Le lien entre les problématiques repérées par les accueillants, de manière individuelle, et les thématiques de lecture, abordées collectivement
Le plaisir d'écrire et de lire aux autres, de se dévoiler implicitement
Un sentiment de sécurité et de bien-être des participants
Mise en ligne de coups de cœur lecture sur le blog de « Lectures Vagabondes »

En 2014 : Activité « Lectures Vagabondes »
- 20 séances réalisées
- 15 jeunes accueillis en individuel
- 31 jeunes accueillis en groupes

V. POLE ADDICTOLOGIE

SOMMAIRE DU PÔLE ADDICTOLOGIE

V. POLE ADDICTOLOGIE 291

PREAMBULE 292
A. HEBERGEMENT COLLECTIF 294
A.1. « Prélude » CSAPA avec hébergement collectif - Centre thérapeutique résidentiel 294
A.2. « Intermezzo » avec hébergement collectif – Centre d'accueil d'urgence et de transition 302
A.3. « Concerto » CSAPA avec hébergement individualisé – appartements thérapeutiques 307
A.4. La Communauté Thérapeutique 312
A.5. Appartements de coordination thérapeutique « Etapes » 315

B. AMBULATOIRE 317
B.1. CSAPA « Etapes » à Maubeuge 317
B.2. « Le Relais » CSAPA ambulatoire avec méthadone et Consultation jeunes consommateurs 321
B.3. « Trapèze » - CSAPA ambulatoire avec CJC (Consultation jeunes consommateurs) 327
B.4. « Point Fixe », CAARUD Roubaisien, dispositif de réduction des risques 332
B.5. CAARUD « Ellipse » à Lille 337

PREAMBULE

En 2014, 2235 personnes ont été accompagnées au sein des **CSAPA** (**C**entre de **S**oins et de **P**révention en **A**ddictologie) avec ou sans hébergement et au sein des **CAARUD** (**C**entre d'**A**ccueil et d'**A**ccompagnement à la **R**éduction de risques pour **U**sagers de **D**rogues) du **P**ôle **A**ddictologie.

Le pôle propose **une diversité d'accompagnements gratuits et anonymes :**

Hébergement collectif :

- PRELUDE : Centre Thérapeutique Résidentiel pour adolescents à Lille,
- INTERMEZZO: Service d'accueil d'urgence et de transition à Hellemmes,
- CONCERTO : Service de soins en hébergement individualisé à Lille,
- La Communauté Thérapeutique : dispositif expérimental au Cateau-Cambrésis,
- Les Appartements de Coordination Thérapeutique ETAPES à Maubeuge et à Valenciennes.

Ambulatoire :

- ETAPES : Service de consultation spécialisée & CJC & antenne méthadone à Maubeuge,
- LE RELAIS : Service de consultation spécialisée & CJC & antenne méthadone à Roubaix,
- TRAPEZE : Service de consultation spécialisée & CJC à Lille,
- POINT FIXE : CAARUD à Roubaix,
- ELLIPSE : CAARUD à Lille.

Prises en charge aussi variées que les addictions :

- Produits licites (tabac, alcool, médicaments, …)
- Produits illicites (héroïne, cocaïne, cannabis, …)
- Sans produit (internet, jeux d'argent, jeux vidéo….)

Cette année d'autres chiffres viennent nourrir la politique de réduction des risques : les deux CAARUD de la métropole ont distribué plus de de 40 000 seringues, le service de Maubeuge 5 000. Concernant la prévention, les services ambulatoires ont rencontré et informés plus de 2000 jeunes et parents lors des différentes interventions dans les établissements scolaires, les forums…

Augmentation du nombre de prises en charge, situations plus complexes : voilà le quotidien des professionnels avec un élargissement de nos missions. En effet, les prises en charges ne se cantonnent pas à accompagner l'arrêt du/des produits, mais bien à prendre en compte la personne dans sa globalité par une prise en charge sociale, sanitaire…
Prenons l'exemple des sérologies : des conventions nous permettent de proposer les TRODs (Tests Rapides d'Orientation Diagnostique) permettant d'obtenir, en quelques minutes, un résultat fiable avec une goutte de sang recueillie au bout du doigt. De plus, une convention pour le FIBROSCAN nous permet de réaliser rapidement un diagnostic rapide du foie des patients pris en charge.
Ces outils sont facilitateurs, car ils offrent la possibilité aux usagers de faire le premier pas vers une prise en compte de leur état de santé, Hélas, nous ne disposons pas de temps médical sur nos CAARUD pour accompagner le second pas…

Les seuls chiffres qui stagnent sont ceux des budgets, qui ne reflètent en rien le discours politique, ce dernier faisant **des addictions une de ses priorités**. En effet, dans le plan gouvernemental 2013/2017, l'une des trois priorité est la prise en compte *« des populations les plus exposées pour*

réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux : en empêchant, retardant et limitant les consommations des jeunes ; en améliorant le soin et l'accompagnement des femmes usagères de drogue ; en rapprochant les dispositifs des populations les plus éloignées (que ce soit pour des raisons géographiques ou sociales) ; par la prévention des addictions dans le monde du travail ».

Malgré tout et comme vous pourrez le lire ci-dessous, nos interventions se font en amont et en aval. De plus, les « zooms » viennent mettre en avant la diversité des pratiques, des accompagnements proposés aux personnes nous sollicitant.

Enfin, le pôle sera aussi présent dans le développement de l'offre de soins et tout comme dans le débat concernant la nouvelle de loi de Santé Publique.

A. HEBERGEMENT COLLECTIF

A.1. « PRELUDE » CSAPA AVEC HEBERGEMENT COLLECTIF - CENTRE THERAPEUTIQUE RESIDENTIEL

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 50, rue de Valenciennes 59000 LILLE	Directeur de dispositif : Karlheinz Cerny Chef de service : Anna Jacquiez-von Montigny
Projet d'établissement	Le Centre Thérapeutique Résidentiel « Prélude » – Pôle Addictologie de la Sauvegarde du Nord, s'adresse à des adolescents, mineurs ou jeunes majeurs (14 – 23 ans), garçons ou filles, usagers de drogues, toxicomanes ou présentant d'autres formes de problématiques addictives, originaires de toutes régions françaises. Les jeunes accueillis le sont à leur demande, souvent avec l'appui de professionnels du secteur ou de leurs proches. Ils sont volontaires et ont souhaité se séparer des toxiques qu'ils utilisaient ou mettre un terme à leurs relations aliénantes. Fragiles, ils ont exprimé le besoin d'une prise en charge collective dans un lieu contenant. L'accompagnement s'articule à partir du principe de la contractualisation et de la co-construction de la prise en charge. Le contrat de séjour proposé est prévu pour une durée de six mois éventuellement reconductible. A l'accueil, une évaluation détermine les priorités administratives, judiciaires, sanitaires, psychologiques, scolaires ou professionnelles qui constitueront le projet d'accompagnement individualisé. Afin de retrouver un certain équilibre, des repères temporels et des rythmes de vie, des ateliers de médiation sportives (Badminton, squash, VTT, musculation, sports collectifs, piscine, stretching, footing, tennis…), de médiation créative (musiques, multimédia, arts plastiques, photo numérique et argentique, peinture, vidéo…), - de « bien-être » (soins socio-esthétiques, relaxation) ou de remobilisation (remise à niveau scolaire) sont proposées durant le séjour. Des entretiens individuels (psychothérapeutiques, socio éducatifs, infirmiers et médicaux) ponctuent régulièrement l'accompagnement. Au cœur du projet, l'approche clinique est centrale dans les intentions, l'éthique et les modes d'accompagnement. Le projet individualisé respecte le choix de chacun et tend à aboutir à une proposition d'orientation en fin de séjour en co-construction avec chaque résident.
Habilitations et publics	Adolescents et jeunes majeurs (14/23ans), originaires de toute la France, usagers de drogues ou toxicomanes, ou présentant d'autres

	formes de problématiques addictives en demande volontaire d'un accompagnement socio-éducatif, thérapeutique et de soins, dans un cadre résidentiel collectif.
Obligations officielles	Habilitation CSAPA. Rapport d'Activité standardisé ARS, Compte administratif, BP, évaluation interne, évaluation externe, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le nombre de personnes différentes accueillies en 2014 s'élève à **33 résidents**. Le taux d'occupation est en baisse par rapport à l'année 2013. Cette année 2014 a vu chuter ses durées de prises en charge au profit **de séjours « courts »**.
L'équipe et le projet se sont adaptés aux demandes des usagers et de leurs familles. Le jeune public accompagné, semble avoir de plus en plus de **difficulté à se projeter dans une démarche de soin à moyen ou longue terme** prévue à l'origine pour une durée de 6 mois. Une grande difficulté réside dans l'ambivalence des jeunes vis-à-vis des projets de soin proprement dits, en lien avec **projet idéalisé** et la **banalisation** de la consommation de Cannabis.

L'équipe accompagne l'adolescent à repérer et à comprendre les mécanismes à l'œuvre dans ses comportements, d'un point de vue cognitif, émotionnel et relationnel afin de lui permettre de trouver d'autres stratégies. Les entretiens psycho-sociaux, les ateliers de médiation et la vie de groupe sont des supports à la mise en place de ces stratégies.
La conscientisation du degré de l'addiction et les re-consommations possibles, font partie intégrante de la de la prise en charge proposée.

Un groupe de parole **« prévention des rechutes »** a été initié en cette année 2014 par l'infirmière et un éducateur pratiquant les interventions précoces en milieu scolaire avec le service « Trapèze » (CJC).

Ce groupe a pour objectif d'entrainer les résidents à **développer des capacités et à utiliser des leviers** lorsqu'ils sont confrontés à des situations où leur abstinence est mise à l'épreuve.
Ces interventions se basent sur les théories de MARLATT, selon laquelle « l'absence de ces capacités serait le principal facteur prédictif du risque de rechute ».

Il arrive, que le service se confronte à l'introduction de toxiques sur le lieu et ce, notamment lors des retours de permissions. Il s'agit dans ce cas de limiter le parasitage sur l'ensemble du groupe et de travailler à la mise en mots des re-consommations.

Il est cependant parfois inévitable d'organiser des relais avec les hospitalisations géographiquement proches du service, afin de permettre à un jeune résident de rebondir différemment sur sa démarche de soin lorsqu'il y a re-consommation massive.

Une majeure partie des résidents est suivie, dans le cadre de leur substitution au Centre Boris Vian, c'est en lien avec le psychiatre de ce CSPAPA que des relais peuvent être organisés en hospitalisation si nécessaire.

L'hospitalisation contribue souvent à remobiliser la personne autour de son projet de soin et de réadapter le traitement prescrit, servant de « béquille » pendant la cure.

Ci-dessous, un tableau comparatif des trois dernières années.

	Année 2012	**Année 2013**	**Année 2014**
Nombre de résidents accueillis	**26**	**30**	**33**
Nombre de journées effectuées	**2712**	**2402**	**1884**
Durée moyenne de séjour	**104**	**80**	**88**
Age moyen des résidents accueillis	**20**	**19,5**	**20**

Au niveau de la tranche d'âge seulement 12 % des 14 /17 ans nous ont sollicité en 2014, contre 43 % des 18/20 ans et 45% des 21 à 24 ans. Il semblerait que les jeunes mineurs soient d'avantage accompagnés dans les CSAPA en ambulatoires (CJC), proches de leur lieu de résidence et ce, en lien avec leur parents.

Etant l'un des deux seuls CTR hébergement spécialisés dans l'accueil des mineurs, il nous semble important de privilégier les demandes de ceux-ci. Il est cependant à noter qu'une immense différence de maturité sépare ces 3 tranches d'âge accompagnées et que la cohabitation de ces dernières est des plus animées et complexes.

	14 à 17 ans	**18 à 20 ans**	**21 à 24 ans**
Nombre de résidents accueillis	**12%**	**43%**	**45%**

Les prises en charges masculines restent largement majoritaires en 2014

	2012	**2013**	**2014**
Garçons	**76%**	**73%**	**82%**
Filles	**23%**	**27%**	**18%**

Le CSAPA Prélude, ayant souffert d'un déficit de communication en 2014, s'est fixé pour objectif de contacter une grande majorité de services spécialisés en addictologie afin de les informer de l'évolution de projet d'établissement.
En lien avec Drogues Info services, les professionnels d'autres CSAPA ambulatoires ont été contactés par mail à partir de septembre 2014. La nouvelle plaquette du service été transmise par ce biais.

Cette campagne a retenu un réel intérêt, elle a pu être enrichie par de nombreux échanges téléphoniques pour expliciter le projet. Les demandes d'admission se multiplient et donnent lieu à un taux d'occupation en augmentation massive et des plus encourageants pour 2015.

Les ateliers de médiation

Ateliers proposés durant l'année 2014

Ateliers sportifs	VTT	Natation	Fitness	Badminton/ Squash Beach Volley*	Musculation	Sports collectifs	Boxe	Footing
Ateliers manuels/ artistiques	Arts plastiques	Photo numérique et argentique	Peinture sur verre	Sable Déco patch	Mosaïque	Musique acoustique	MAO Mix	Modelage
Ateliers culturels	Remises à niveau	Médiathèque	Sorties culturelles	Internet multimédia	Jeux de société			
Santé	Diététique *	Prévention de la rechute*						
Autres	Randonnées	Cuisine pâtisserie	Jardinage	Activités équestres	Ateliers *bien- être			

*nouveauté

Les ateliers ont pour objectif de faire retrouver aux personnes accompagnées des repères dans le temps, un certain rythme et une hygiène de vie saine. Ils favorisent l'apprentissage des règles ainsi que le respect des personnes et du matériel.

Les ateliers permettent de travailler la frustration à travers l'apprentissage de la discipline et des objectifs visés.

La prise en charge « longue » à Prélude, favorise la graduation de l'effort produit lors des ateliers de médiation et développe la confiance en soi.

C'est par ce biais qu'une distanciation avec l'univers des consommations s'opère et qu'émergent des compétences nouvelles et/ou enfouies et que s'accroit une plus grande liberté pour les personnes accompagnées.

Des temps d'ateliers individualisés autour de l'estime de soi, à travers la socio-esthétique, ont été mis en place par une salariée formée à ces techniques en 2013. Les usagers tirent un réel bénéfice de cette activité qui s'organise autour du principe de « prendre soin de soi » et de la relaxation.

Les outils informatiques font partie de la culture des jeunes accueillis à Prélude. Les ordinateurs et logiciels ont été utilisés dans une approche pédagogique et créative par des professionnels notamment pendant l'activité photo et musiques numériques. Ces ateliers créatifs sont particulièrement adaptés au jeune public.

Nouvellement et après une réflexion menée en équipe, la salle informatique est ouverte après les ateliers de médiation, à 17H, avec un accès libre mais néanmoins supervisé par les professionnels de l'utilisation des réseaux sociaux, tels que Facebook. Ces nouvelles pratiques questionnent beaucoup

l'équipe, car les usagers se voient régulièrement confrontés à des images parasitant leurs démarches de soin. Les professionnels restent attentifs quant à l'accompagnement de cette activité par la mise en mots des situations délicates.

Par ailleurs, ce nouvel outil demande à être structuré, car le but n'est pas de reproduire une connexion permanente, qui renforce le repli sur soi et non l'inscription dans un collectif. Il s'agit de la place d'adulte à fixer les règles (des accès à des heures fixes et limités dans le temps), tout en maintenant un contexte de communication avec l'usager.

Dans les perspectives pour 2014 **des ateliers thématiques sur le rapport à la santé** (équilibres alimentaires) ont été envisagés. Ces ateliers n'ont pas vu le jour de manière collective, mais plutôt individuelle. Cependant cet accompagnement sous sa forme actuelle a tendance à stigmatiser le jeune. Il nous apparait intéressant de faire porter cet aspect de la prise en charge par l'ensemble du groupe.

Tous les lundi matins en réunion de résidents, les menus de la semaine sont choisis par le groupe de jeunes et en lien avec les professionnels. L'accent est mis sur **l'équilibre diététique**. Cela passe par une négociation constante, car le public aurait tendance à compenser l'absence du produit par un surcroît alimentaire.

A tour de rôle, chacun s'inscrit dans cette dynamique et confectionne des plats qui lui tient à cœur ou qu'il a envie de découvrir et de partager avec le reste du groupe.

Les courses sont faites par un binôme (professionnel /résident) à la semaine, ce qui permet **l'apprentissage de la gestion d'un budget**, de garder un lien avec la réalité et de **préparer** le résident à l'après postcure.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 1 096 114€
Autres ressources : 42 051€
Répartition des charges par groupe (à partir du compte administratif) :
G1 : 67 691€
G2 : 790 694€
G3 : 153 490€

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	12.01ETP
Qualifications	1 directeur de Pôle 0,70 ETP, 1 cadre administratif 0,50 ETP. 1 chef de service 0,60 ETP, 1 assistant de service social 0,80 ETP, 1 Animateur 0,75 ETP, 1 moniteur 1 ETP, 3 éducateurs spécialisés 2,50 ETP, 1 éducateurs scolaire 0,75 ETP, 1 infirmier 1 ETP, 1 psychologue 0,2025, 1 médecin 0,085 ETP, 1 superviseur 0,09 ETP, 4 surveillants de nuit 2 ETP, 1 agent technique d'entretien 0,25 ETP, 1 maitresse de maison 0,285 ETP, 2 comptables 0,50 ETP

Accueil de stagiaires	Le service accueille 1 stagiaire Educateur Spécialisé par an. Par ailleurs, les stagiaires des autres structures du Pôle Addictologie Educateurs, Assistantes de service Social et Infirmiers
Formations 2014	Colloques, formation intra, formation socio-esthétique, formations Groupement Régional de la Fédération Addictions

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

A l'occasion du changement de chef de service en septembre 2014 et en lien avec un taux d'occupation fortement amoindri, une réflexion a été menée autour des fondamentaux du projet d'établissement.
Cette réflexion s'appuyant par ailleurs sur les remarques de certains usagers ainsi que de leurs proches.
Un contact a été établi avec le CTR « la Corniche » à Marseille (seul CTR avec Prélude ayant l'autorisation d'accueillir de mineurs). Celui-ci a permis de confronter quelques une des pratiques, notamment vis-à-vis de l'accès au téléphone portable et /ou Internet, ainsi que l'assouplissement nécessaire vis-à-vis de la durée de la prise en charge. Une visite du site Marseillais est envisagée pour l'année 2015.

La procédure d'accueil souvent considérée comme étant trop longue a été allégée. Cependant, il est important que cette procédure puisse poser « un cadre signifiant ». Il s'agit d'évaluer les motivations de la personne et sa capacité à s'inscrire dans une prise en charge en hébergement collectif. Il s'agit de recueillir les informations nécessaires à la préparation de l'accueil sans que pour autant les questions ne soient trop intrusives pour la personne.

L'adolescent est toujours plus ou moins « poussé » par quelqu'un (parents- éducateur…) dans son affirmation d'une demande de soin. Certains sollicitent le service à partir de la prison. Ils ont le souhait de quitter l'incarcération certes, mais ils ont également le souhait d'arrêter la consommation du produit. Il s'agit d'évaluer ces demandes avec souplesse.

Le délai pour une entrée en sevrage hospitalier implique souvent une longue période d'attente (2 mois en moyenne sur la région lilloise). Le jeune candidat se décourage souvent durant cette attente.

L'hospitalisation en amont de l'accueil n'est plus systématique, car un suivi en ambulatoire peut parfois suffire à préparer la personne pour une admission en post cure. Il y a cependant un minimum de stabilité sanitaire nécessaire lors de l'admission. Les sollicitations sont traitées par la chef de service et trois membres de l'équipe.

Les séjours « types » d'une durée de 6 mois ont tendance à freiner les jeunes, ainsi Prélude s'ouvre à « des séjours courts » dits « de réflexion ».
Il est dorénavant possible que l'adolescent vienne bénéficier d'un temps de pause (quelques semaines), pour réfléchir à sa situation et se mettre à l'abri du produit, ainsi que de ses relations habituelles.

Depuis peu, l'accent est remis sur la réinsertion afin de préparer la sortie de la Postcure. Il est dorénavant possible de se rendre à son lieu de stage, sa formation ou son travail et de réintégrer la postcure le soir.

Cet aspect doit encore se développer en 2015 à partir des collaborations plus étroites avec la Mission Locale du quartier Lille Moulin.

2. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

L'héroïne et les autres opiacés restent non seulement les premiers produits consommés, mais leur consommation est en forte hausse.

2012	**47 %**
2013	**50%**
2014	**69%**

Cette tendance est très préoccupante, 30% de nos usagers déclarent avoir eu des injections régulières d'héroïne avant la prise en charge. Pour 42 % des usagers, ces consommations sont associées avec du Cannabis et/ou le mésusage de Benzodiazépine. La banalisation des consommations de Cannabis reste flagrante.
Par ailleurs le Cannabis reste exclusivement le premier produit d'initiation.
Notons que pour quatre des résidents accueillis, la consommation la plus dommageable est celle de l'alcool.

Le « quatuor » héroïne, cannabis, alcool & cocaïne reflète toujours la typologie du public accueilli sur le CSAPA résidentiel Prélude depuis plusieurs années. Ces quatre produits représentent près de **90%** des usages avec dépendance déclarée.

3. LES MESURES DE REEQUILIBRAGES A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

A travers la campagne de communication menée en 2014, il a pu être vérifié que le projet d'établissement répond aux attentes des jeunes en difficulté avec une addiction ainsi qu'à leurs familles. Toutefois la durée du séjour n'est plus fixée à une durée de 6 mois. Des moyens séjours s'organisent dès à présent dans la structure et devraient être en augmentation en 2015.

Le contenu de prises en charges se partage entre les divers entretiens individuels et psychologiques, les ateliers de médiation, les temps individuels et la vie de groupe.

Des ateliers de révision et d'apprentissage (français, maths, logique...) seront remis en place par les professionnels de la structure.
La remise en place d'un partenariat avec l'Eduction Nationale pour des remises à niveau dans notre CTR. Il ne s'agit pas de se retrouver dans une situation scolaire habituelle mais d'un apprentissage individualisé prenant en compte les acquis et les manques de la personne, en fonction de ses besoins et de ses demandes exprimées. Cela commence par une « évaluation » des matières mais aussi de l'auto-organisation et de la méthode de travail personnelle. La prise de confiance en soi constitue une des clefs du processus, en particulier par la valorisation de ce qui est réalisé.

Des ateliers de promotion à la santé animés par l'infirmière de Prélude devraient se généraliser en 2015. L'arrêt du produit amène les usagers à compenser l'absence du produit par une alimentation trop riche. Une prise de poids importante en est souvent la conséquence. Un atelier diététique permettra de prévenir cette augmentation pondérale, tout en questionnant collectivement les menus choisis pour la semaine.

En lien avec l'infirmière du service, l'intervention de partenaires extérieurs pour animer des réflexions de prévention des risques de rechute et la gestion des appétences est envisagée. Cet outil permettra de travailler les représentations que notre public a des produits et de prévenir les prises de risques, notamment lors des permissions de week-end.

4. ZOOMS

En 2014 et encore actuellement, un **groupe de réflexion** s'est mis en place à l'initiative de la Psychologue Clinicienne (Brigitte Mullié) du CTR Prélude.
Nous avons procédé à une lecture collective de l'ouvrage de Vincent Dodin, professeur agrégé de psychiatrie : « Guérir les addictions chez les jeunes, 100 questions-réponses ».

Vincent Dodin s'appuie sur son expérience de terrain auprès des jeunes, de leurs parents, des éducateurs et des soignants, il aborde notamment :

- la différence entre l'usage récréatif et la toxicomanie
- la plus grande vulnérabilité de certains individus face aux addictions et leurs origines
- ce qu'on entend par drogues de synthèse
- les addictions à l'écran, Facebook, le travail et le sport
- comment amener le jeune adulte à la prise de conscience de son addiction
- comment travailler son adhésion au soin et l'alliance thérapeutique.

Cet espace de réflexion, traitant du cœur de notre travail, a provoqué une adhésion importante au sein de l'équipe de Prélude. L'équipe a pu ensemble et avec l'aide de la psychologue clinicienne réfléchir, échanger autour des pratiques mais également théoriser les concepts comme l'Autorité, l'Individualisme, le Rapport à la Mort, les Interactions Précoces, l'Excès de soin, le Traumatisme Originel, les Procédés Auto Calmants et la Problématique de l'Adolescence.
Il est essentiel dans la pratique que de tels espaces de réflexions puissent exister, afin qu'ils nourrissent les manières de penser et d'être au quotidien avec les jeunes et les familles que les professionnels accompagnent.
Une rencontre avec Vincent Dodin pour échanger directement avec lui sur son ouvrage est envisagée pour clôturer cette expérience enrichissante.

A.2. « INTERMEZZO » AVEC HEBERGEMENT COLLECTIF – CENTRE D'ACCUEIL D'URGENCE ET DE TRANSITION

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 2, place de la République 59260 HELLEMMES	Directeur du dispositif : Karlheinz CERNY Chef de service : Peggy MEDVED
Projet d'établissement	Intermezzo, **CSAPA avec hébergement collectif,** est un **service d'accueil d'urgence et de transition** pour personnes présentant une problématique addictive, hommes ou femmes âgés d'au moins 16 ans, seuls ou en couple. Ces personnes se caractérisent, en dehors de leur symptôme, par une précarité matérielle, affective ou sociale qui rendrait toute initiative de soin inutile si une mise à distance rapide du contexte d'origine n'était pas proposée. La demande d'accueil se formule par téléphone ou éventuellement par écrit (courrier ou courriel). En fonction des places disponibles, sous réserve que la personne exprime une demande de soins, qu'elle soit sevrée ou sous protocole médical et qu'elle adhère sans discernement au projet de service ainsi qu'aux règles de vie collective, l'admission pourra s'envisager dans des délais très courts. La capacité d'accueil est de 6 places. A l'admission, une évaluation déterminera les priorités administratives, judiciaires, sanitaires, psychologiques, scolaires ou professionnelles qui constitueront le projet d'accompagnement individualisé. Afin de retrouver un certain équilibre, des activités sportives, de créativité ou d'expression sont proposées durant le séjour. Le projet individualisé doit aboutir à une orientation en fin de séjour.
Habilitations et publics	Habilitation CSAPA par l'ARS pour l'accueil en hébergement collectif de transition de 6 personnes ayant des problématiques addictives, âgées de plus de 16 ans, seuls ou en couple, volontaires.
Obligations officielles	Habilitation CSAPA : RA standardisé, Compte administratif, BP, Evaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE » ET SON COMPARATIF AVEC LES ANNEES PRECEDENTES

63 résidents ont été accueillis en 2014, ce qui équivaut au nombre de résidents accueillis l'année précédente.
La durée de séjour a tendance à augmenter et en moyenne tend à se rapprocher des 4 semaines.
Cette année, la période de regroupement pour l'été avec le CTR Prélude a avoisiné les 3 mois et même si cela a permis de proposer un accès continu aux soins en période estivale, cela a largement limité le nombre de places d'accueil d'Intermezzo, réduisant d'autant le taux d'activité global pour 2014. La fermeture de fin d'année a quant à elle était réduite à une semaine.

Ci-dessous un tableau comparatif avec l'activité en 2013 :

	2013 :	**2014 :**
Nombre de résidents accueillis	66	63
Nombre de journées effectuées	1596	1670
Durée moyenne de séjour	24	26,5
Âge moyen des résidents accueillis	32	36

Le travail en amont des accueils à « Intermezzo » mobilise un temps considérable, qu'il s'agisse des rencontres sur les lieux de sevrage de la région, des différents entretiens téléphoniques avec l'usager ou les nombreuses prises de contact avec les partenaires ayant en commun la situation traitée.

Sur les 63 personnes accueillies en 2014, 84,13 % étaient des hommes et 15,87 % des femmes. Ils étaient originaires à 47 % de la région Nord/Pas-de-Calais.
Près de 52 % des résidents accueillis étaient sans domicile fixe avant leurs entrées, plus de 26 % avaient un logement précaire ou provisoire et seulement 22% bénéficiaient d'un logement stable.

Leur parcours étant souvent chaotique avec une situation administrative qui l'est tout autant, l'accompagnement réside souvent en un accès au droit commun (CMU, RSA, négociation d'un échéancier avec le trésor public etc.).
Les séjours de rupture, s'organisent régulièrement dans le service pour les personnes ayant un passage à vide et plusieurs usagers ont vécu leur séjour sur la structure comme une « mini post cure », c'est-à-dire qu'ils ont voulu s'engager souvent dans le cadre d'une première démarche de soins, sur un séjour de 3 semaines pour poursuivre leur abstinence récemment obtenue sans pour autant continuer par une prise en charge de plusieurs mois comme le propose les CTR classiques ou autres établissements en addictologie.

Cette année, « Intermezzo », a accompagné 27% de personnes ayant une problématique d'addiction essentiellement autour du produit alcool. Cette proportion justifie de plus en plus une formation collective de l'équipe en Alcoologie. Elle reste une priorité pour l'année 2015.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation : 540 456€
Autres recettes : 7 746€

Répartition des charges par groupe (à partir du compte administratif):
G1 : 47 406€

G2 : 505 067€
G3 : 50 756€

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	18 personnes 10.53 ETP
Qualifications	1 directeur de pôle 0.25 ETP, 1 cadre administratif 0.25 ETP, 1 CDS 1 ETP, 2 comptables 0.50 ETP,4 SDN 2 ETP, 1 agent technique sup 0.25 ETP, 5 ES 5 ETP, 1 infirmière 1 ETP, 1 psychologue 0.195 ETP, 1 médecin 0.085 ETP.
Accueil de stagiaires	1 stagiaire « salarié », éducateur spécialisé pendant 10 mois
Formations 2014	Colloques, formation 1ers secours

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Grâce au cahier des sollicitations, l'équipe est en capacité de travailler les situations en amont de l'accueil.
Les rencontres pour les préadmissions sur les lieux de sevrage et CSAPA avec hébergement sont multiples. Elles permettent en lien avec les partenaires une bonne analyse des situations.

Le travail de partenariat avec les lieux de sevrage et les CSAPA ambulatoires, permet aussi d'obtenir des éléments explicatifs sur le non aboutissement de certaines demandes. (Démarche avortée ou orientation directe en structure sollicitée par l'usager à la sortie du lieu de sevrage).

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Les rencontres avec les centres thérapeutiques résidentiels sont régulières, ce qui permet d'optimiser le travail d'orientation après la transition et de faire connaitre le principe des séjours de réflexion ou de « rupture ».

« Intermezzo » est clairement repéré par les partenaires régionaux comme alternative possible à la fin de contrat quand une difficulté se présente dans un autre service du dispositif de soins en addictologie (re-consommation, passage à l'acte, autres).

L'âge moyen de la population accueillie a encore augmenté : 36 ans en moyenne. Il faut savoir que la tranche des 30-39 ans représente 36,5% des usagers rencontrés, suivie de la tranche 40 à 49ans pour 33,3%, les 20-29 ans n'atteignent que 25%.

Cette année encore le vieillissement de la population se confirme. Ce vieillissement du public interroge les réorientations possibles. Cette population en principe concernée par les Communautés thérapeutiques, n'est pas toujours en capacité de supporter la vie collective qui y est proposée, axée sur le travail dans un esprit communautaire c'est-à-dire où le groupe souvent important (plus de 30 personnes) est garant du projet de soins.
Cependant, le choix d'une orientation en CTR reste privilégié car sur 81% de projets menés à terme, 51% ont concernés des orientations en post cures, 27,4 % en communauté thérapeutiques, 15,6% en appartements thérapeutiques et enfin 6% de retour au domicile.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGES A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

En 2014 et ceci dans le souci de favoriser également la « Réduction des Risques » en CSAPA avec hébergement, l'équipe a fait preuve de souplesse et de créativité dans le cadre d'accueil où le sevrage n'était pas forcément bien stabilisé et où pourtant une réponse de prise en charge rapide devait se faire sous peine de voir l'usager rechuter durablement .
Des ateliers d'échanges autour du matériel utilisé en « Réduction des risques » en direction de l'équipe ont été animés par l'infirmière afin d'uniformiser les connaissances de chacun des membres de l'équipe et de mettre à jour les niveaux de connaissances sur les différents modes de consommations utilisés aujourd'hui par les usagers de substances psycho actives.

Ceci a permis de renforcer la mobilisation de l'équipe autour de l'accompagnement de la rechute et de la re-consommation.
L'accueil à Intermezzo requiert l'abstinence au produit, les envies de consommation font l'objet d'échanges et de réflexions avec les résidents.

Pour autant, un nouvel axe d'accompagnement à tendance à se dégager et méritera de se développer en 2015 : il s'agit de l'axe santé/bien être avec la prise en charge notamment de l'alimentation.
En effet, suite au sevrage, de nombreux comportements de compensation via les sucreries ou encore « le remplissage alimentaire » sans parler de boulimie, se sont révélés chez de nombreux usagers et ont amenés une réflexion d'équipe qui se concrétisera par une approche nouvelle en 2015 et une prise en compte de l'alimentation comme vecteur de santé.

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR L'ACTIVITE THEATRE

Un nouveau partenariat avec le théâtre de la Rose des Vents (Scène Nationale Lille Métropole) à Villeneuve d'Ascq s'est déroulé à partir du dernier trimestre 2014.

Les objectifs et finalités de cette action sont la découverte ou redécouverte du spectacle vivant pour les usagers (théâtre, danse, musique), de rompre le quotidien à travers des expériences « hors les murs », de favoriser la curiosité et l'ouverture à de nouveaux centre d'intérêts proposés.
Il s'agit également de s'inscrire à nouveau dans une dimension sociale (laissée pour compte durant de nombreuses années) par le biais d'une activité culturelle vécue collectivement. Le théâtre se pose alors comme moyen pour vivre une expérience commune et susciter l'échange collectif à partir des émotions ressenties.

Divers temps de rencontres préalables ont permis de définir l'activité, qui reste une proposition pour chacun des spectacles envisagés. L'engagement du collectif des résidents à participer à l'une de ces manifestations, fait l'objet d'une concertation le lundi matin (durant la réunion résident).
Cette activité se décompose en trois temps :

1. *Des temps d'échange et de présentation :* Ils font l'objet d'une présentation de la Scène Nationale mais aussi de la programmation à venir (spectacles du mois). Ces temps se déroulent sur le Théâtre où directement dans les locaux d'Intermezzo. Ces temps sont alors tout deux positionnés sur un temps d'activité de semaine.

2. *Des temps de visite du théâtre :* Ces temps font l'objet d'une visite réalisée par un professionnel du théâtre. Ils permettent de découvrir l'envers du décor et d'échanger sur le fonctionnement de

la structure et sur la mise en place des créations artistiques. Ces visites de l'espace scénique permettent aussi de désacraliser l'espace théâtral, qui s'avère être pour bon nombre de résidents une découverte.

3. *Des temps de manifestation :* Ces temps d'expérimentation événementiels peuvent aussi parfois faire l'objet d'une rencontre avec les comédiens après la représentation. Ces temps sont l'occasion de vivre une manifestation culturelle collective et sont régulièrement source d'émotion. La fréquence proposée est d'une sortie au théâtre par mois. Ces temps sont l'occasion d'échanges, plus tard en soirée, où chacun affiche et confronte ses ressentis. Une large palette d'activités liées au spectacle (Danse, Théâtre, Chant, Musique) est proposée.

Des rencontres préalables ont permises de définir au mieux une programmation adaptée à notre public. Elles ont été l'occasion d'échanger sur nos contraintes respectives :

- La prise en compte de différents paramètres tel que : l'accès aux représentations (accès métro, trajets véhicule si festival), la durée de représentation (avec ou sans entracte), la fragilité rencontrée par le public du moment est reconsidérée à chaque séance (violence, nudité) tout comme la prise en compte du sur-titrage éventuel sur des représentations d'origine étrangère.

En termes d'organisation, Anna GERECHT (chargée des relations publiques du théâtre de la ROSE DES VENTS), propose, compte tenu d'un accompagnement limité dans le temps à trois semaines, de revenir régulièrement présenter les spectacles sur Intermezzo. (En fonction de la sélection faite en amont et regroupant une proposition de trois spectacles).

Le public est accompagné en permanence sur chacune des manifestations, par des professionnels qui ont la gratuité d'accès aux spectacles. Les soirées du vendredi et du samedi ont été les plus judicieuses à l'usage car il y a eu davantage de places disponibles et correspondantes au rythme d'Intermezzo (Coucher plus tardif des résidents)

Il est important de souligner la possibilité d'obtenir un tarif social de 5 euros par résident et de la gratuité pour les accompagnants.

Fin 2014, les résidents d'Intermezzo ont ainsi pu assister à 2 spectacles (notamment un spectacle chanté en lithuanien) qui n'ont laissée personne indifférent. Cette activité, hormis le fait qu'elle casse de par sa nature le quotidien sur Intermezzo, amène les personnes accueillies à une ouverture d'esprit, une découverte, une autre approche de la culture et du divertissement.

Mis en place par notre stagiaire éducateur spécialisé, cette activité a été bien investie et reprise par l'équipe. La création de ce partenariat culturel a permis d'étoffer le réseau socioculturel d'Intermezzo et ainsi de s'assurer que cette nouvelle action menée perdurera dans le temps.

A.3. « CONCERTO » CSAPA AVEC HEBERGEMENT INDIVIDUALISE – APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 267, rue Solférino 59000 LILLE	Directeur du dispositif : Karlheinz CERNY Chef de service : Marguerite QUILLIGAN
Projet d'établissement	« Concerto », **C**entre de **S**oins, d'**A**ccompagnement et de **P**révention en **A**ddictologie en **hébergement individualisé,** accueille des hommes et des femmes, présentant une problématique addictive inhérente aux psychotropes licites ou illicites consommés, âgés de 16 à 35 ans, seuls ou parents isolés, engagés dans un parcours de soins. En fonction de la demande exprimée par la personne, le contrat de prise en charge concrétisera un accueil en appartement thérapeutique ou un hébergement en nuitées d'hôtel. Ces propositions doivent permettre d'aborder des questions relatives à l'autonomie, à l'insertion et au rétablissement du lien relationnel en prise directe avec la réalité, ceci à distance de toutes consommations de produits psychotropes, licites ou illicites. La procédure d'admission est envisageable après concrétisation de la demande par le biais d'un courrier. Avant tout accueil, sont proposés un ou plusieurs entretiens afin d'évoquer la situation personnelle du postulant, ses objectifs et sa capacité à poursuivre une démarche de soins au sein du dispositif. En **appartement thérapeutique**, les contrats de séjour induisent le suivi basé sur une rencontre quotidienne avec les éducateurs et hebdomadaire avec la psychologue, ceci afin de favoriser la gestion commune des objectifs, de l'argent, du rapport au temps et de l'environnement social. Le suivi médical fait partie intégrante du projet d'accompagnement. Les accueils avec **hébergement en nuitées d'hôtel** permettent de poser avec la personne accueillie et les partenaires des objectifs à court terme permettant d'initier une démarche de soins ou même de la conforter. L'organisation du temps de séjour permet de structurer les différentes démarches, qu'elles aient à voir avec le soin, la famille, le judiciaire ou autres. Les prises en charge sont gratuites, basées sur la libre adhésion. A la demande des personnes accueillies, l'anonymat pourra être préservé.

Habilitations et publics	Habilitation CSAPA par l'ARS pour l'accueil en hébergement individuel en appartements thérapeutiques ou en nuitées d'hôtel de 7 personnes ayant des problématiques addictives , âgées de16 à 35 ans, volontaires dans une démarche de soins
Obligations officielles	Rapport d'activités standardisé, compte administratif, budget prévisionnel, évaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'équipe des appartements thérapeutiques de L'Espace du Possible a pour objectif d'accompagner les personnes toxicomanes dans leur projet d'autonomie psychique et sociale.

En 2014, les professionnels du service, éducateurs spécialisés, psychologue et chef de service ont traité 27 sollicitations, entamé 11 procédures d'admission qui ont débouché sur 6 nouvelles admissions dans l'année. Seulement 2 désistements sont à constater contre 4 en 2013.

Une baisse des demandes et de l'accueil du public féminin est à constater par rapport aux années précédentes. En 2012, le service a accueilli 36% de femmes, 33% en 2013 et seulement 9% en 2014.
Le public reste un public jeune, en effet 81,8 % a moins de 30 ans en 2014 contre 99% des personnes accueillies en 2013 et 77% en 2012.
En 2014, 63% des personnes accueillies sont originaires de la région et du département contre 41% en 2013 et 77% en 2012. Le fait d'être originaire de la région reste un plus dans le processus d'insertion à la fin de l'accompagnement, même si on ne peut pas nier que la distance avec le milieu d'origine est un facteur aidant en début de la prise en charge.

Le public accueilli est un public très précarisée socialement, tant financièrement (4 personnes sans ressource, 6 personnes bénéficiaires du RSA et 1 personne sous AAH) que par rapport à l'hébergement d'origine.

En ce qui concerne les consommations, en 2014, 45,5% du public sont des personnes qui étaient dépendantes aux opiacés et en particulier à l'héroïne pour 27,3% entre elles et à la cocaïne pour 18,2%. Pour l'autre moitié, c'est la dépendance à l'alcool qui prévaut dans des comportements de poly consommations. L'augmentation des consommateurs d'alcool est significative parmi les personnes hébergées, puisque le chiffre passe de16% en 2013 à 36% en 2014.

La moyenne des séjours est de 6 mois et demi contre 7 mois et demi en 2013 et 2012. En 2014, le taux d'occupation fut de 81% contre 104% en 2013 (grâce à un 8ème appartement dit « appartement relais ») 96% en 2012, 97% en2011. Cela s'explique par le départ inattendu de 3 personnes en septembre. (un décès, une mise à l'abri, départ non préparé).

Selon les besoins recensés dans nos différents services et par nos partenaires 4 nuitées d'hôtel ont été réalisées.

1.2 LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 300 253€
Autres ressources : 13 613€
Répartition des charges par groupe (à partir du compte administratif):
G1 : 24 021€
G2 : 240 565€
G3 : 69 705€

1.3 LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	7 personnes pour 3.70 ETP
Qualifications	1 responsable administrative 0.25 ETP, 1 chef de service 0.75 ETP, 2 comptables 0.50 ETP, 2 Educateurs spécialisés 2 ETP, 1 psychologue 0.20 ETP.
Accueil de stagiaires	Accueil 1 stagiaire éducateur spécialisé
Formations 2014	Assises de l'Addictologie à Lille Séminaire sur SCMR et « espaces de consommation » à Paris

1.4 LA DEMARCHE D'EVALUATION

Le service « Concerto » a engagé en 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'ANITeA (Fédération Addiction).

En 2014 le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009. L'équipe a poursuivi la démarche d'être au cœur même du processus d'autonomisation des résidents. En essayant de faire vivre de façon chronologique le projet individualisé et en se servant durant une période d'un « appartement relais » pour favoriser les sorties du dispositif.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Etre au plus près d'un accompagnement individualisé a amené l'équipe cette année à mener différents entretiens d'aide, soit 504 entretiens éducatifs. Ces entretiens servent à faire le point sur les thèmes qui préoccupent le résident (son rapport à ses consommations antérieures ou actuelles, ses prises de risques, sa construction identitaire, les liens avec la famille, la gestion du temps et de l'argent, une inscription sociale et une inscription professionnelle).

Une bonne connaissance mutuelle permet d'avoir des entretiens téléphoniques qui amène le résident à se positionner au plus juste face à une situation qu'il rencontre et 120 entretiens téléphoniques ont eu lieu en plus des rencontres physiques.

En 2014, 260 accompagnements au quotidien ont été réalisés. Les professionnels ont partagé 136 repas : temps pour certains d'apprentissage et de socialisation, mais aussi de convivialité.

80 visites à domicile furent effectuées. Elles ont permis d'évaluer comment chacun des résidents s'investit dans l'appartement mis à disposition. La présence des professionnels dans « ses murs » permet au résident de faire l'apprentissage de la relation à partir de l'accueil, de constater comment

il se mobilise pour rendre son intérieur agréable afin de pouvoir se sentir mieux. Les professionnels assument une fonction de conseil dans l'appropriation du logement.

En début de la prise en charge les résidents sont accompagnés lors des courses alimentaires. 64 courses ont été réalisés ensembles, ce qui permet de gérer avec le résident ses dépenses budgétaires. L'équipe met à profit ce temps pour dispenser quelques notions nutritionnelles d'équilibre alimentaire.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Une diminution des journées d'accueil réalisées est à constater. 2073 journées d'hébergement réalisées en 2014 contre 2670 en 2013.

L'explication réside dans les 3 départs non prévus durant le troisième trimestre 2014 et en parallèle à l'absence de demandes d'appartement thérapeutique à cette même période. Une campagne de communication via l'envoi des plaquettes de présentation du service aux partenaires associé à des relances téléphonique a permis qu'à nouveau le service fut solliciter en fin d'année par des courriers de demandes de prise en charge.

Cette année le nombre de résidents souffrant d'une consommation abusive d'alcool a doublé par rapport aux années précédentes. Comme l'an dernier force est de constater que la population qui fréquente le service est une population de poly toxicomanes, bien qu'ayant un produit de prédilection. Toutes les associations de consommations sont relevées par les professionnels en fonction des contextes socio-économiques et financiers des résidents. Une grande disponibilité des produits illicites sur la place lilloise favorise ces pratiques de consommations.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

L'expérience du second trimestre 2014 rappelle la nécessité d'une politique de communication permanente vis à vis des partenaires. Un focus doit être porté sur le rapprochement et la valorisation de la prise en charge en appartement thérapeutique auprès des CJC de la région. La spécificité du service liée à la fois à son agrément d'accueil de mineurs et de jeunes majeurs et à la fois à son implantation sur la métropole lilloise (capacité de reprise de scolarité, partenariat efficient avec la Mission Locale, marché de l'emploi) sont des atouts à l'accompagnement de certains publics fréquentant les 23 CJC en Nord-Pas de Calais.
Une communication spécifique à l'attention de jeunes femmes consommatrices doit être développée et donc au travail en 2015.

5. ZOOM SUR UN DES PARCOURS SINGULIERS EN APPARTEMENT THERAPEUTIQUE

B. âgé de 28 ans, après un passage au CTR « Prélude » en 2005, est venu une première fois au service « Concerto » à la suite de la poste cure. Il y a séjourné pendant un an. Avec l'équipe il a poursuivi le travail entamé sur le réajustement des événements familiaux vécus dans son enfance et adolescence.

Néanmoins il n'aborde pas la question de son être en devenir. Pour lui il est important de s'interroger sur le moment quand il a basculé dans l'addiction, d'où le fait nécessaire de ré aborder son histoire.

Pour son inscription sociale, il lui faut répondre aux attentes qu'il croit devoir accomplir vis-à-vis de sa famille. Il ne cherche pas l'autonomie. Il reste dépendant de son contexte familial, il dit vouloir « racheter » la mauvaise image qu'il a laissée auprès de ses proches.

Il a quitté le service des appartements thérapeutiques une première fois en ayant accédé à un poste d'animateur. Il a obtenu son propre logement, mais ce sont ses parents qui finançaient le loyer. Il est sorti du dispositif avec le sentiment « d'être guéri ».

De 2006 à 2013 il fait plusieurs petits boulots en CDD (animateur, restauration) qui ne l'ont pas satisfait. Par ailleurs il souffrait de solitude, il se renfermait sur lui-même et finit par re consommer

Face à ce constat de la « rechute », il a souhaité reprendre sa vie en main et est venu en consultation au service « Trapèze » pour entamer à nouveau un sevrage. Il avait envie de changements et a sollicité à nouveau le service des appartements thérapeutiques.

Il a abandonné son appartement personnel et formulé une demande d'accompagnement dans un nouveau projet de vie où il pourra se donner les moyens de faire ce qu'il a réellement envie.

Il a pris conscience qu'il lui fallait mener une vie d'adulte et qu'il était nécessaire de modifier ses liens avec sa famille.

Le travail personnel que B. a effectué au sein du service est un travail d'évitement des prises de risques face aux re-consommations. Il mesure maintenant que cela demande des efforts au quotidien. Il connait les pièges à éviter et il sollicite l'équipe en amont des situations dangereuses.
Il continue de formuler une demande d'aide pour être accompagner dans son désir de prendre soin de lui avant de trouver un travail.

Aussi, depuis qu'il est de retour dans le service, B. a préparé et réussi le concours du conservatoire de musique. Il exploite son potentiel tout en faisant preuve de rigueur dans le suivi de ses études.

L'équipe est présente par le cadre rassurant et soutient B. dans sa démarche ou il arrivera à se prouver à lui-même et à sa famille qu'il est capable de faire ses propres choix de vie.
Il compte sur l'ensemble de l'équipe (psychologue, éducateurs) pour qu'après l'appartement thérapeutique il puisse continuer à avoir une écoute bienveillante qui l'aidera à poursuivre son objectif de vie : pouvoir se réaliser sans avoir recours aux consommations abusives.

Les professionnels resteront disponible le temps nécessaire pour guider B., le booster dans les choix qu'il fait, afin de lui permettra pour après une insertion durable.

A.4. LA COMMUNAUTE THERAPEUTIQUE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse 2 bis, route de Guise, 59360 LE CATEAU	Directeur de l'établissement : Philippe LEMPEREUR Chefs de service : Stéphane LOZE
Projet d'établissement	La Communauté Thérapeutique est un hébergement contenant, de long séjour (deux ans), accueillant un public toxicomane adulte sevré ou sous médications prescrites, volontaire pour s'engager dans une dynamique communautaire.
Habilitations et publics	Dispositif expérimental
Obligations officielles	30 places sur site et 5 places extérieures en maison communautaire.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La Communauté Thérapeutique a hébergé 59 résidents en 2014. L'effectif est toujours exclusivement masculin. Les quelques candidatures féminines sont désormais orientées sur des communautés partenaires qui ont développé historiquement un accompagnement adapté.

En moyenne, les résidents sont âgés de 41,5 ans. Cette moyenne d'âge continue d'augmenter inexorablement (38 en 2012 / 39,5 en 2013). Le contingent 40-49 représente plus de la moitié de l'effectif. Le travail de communication hors région est productif puisque l'effectif issu des autres départements passe cette année les 40%, contre 20 % l'année précédente. Les chiffres de la précarité des situations avant l'entrée en CT restent stables. Il en est de même pour celui des résidents présentant des comorbidités psychiatriques.

Les résidents sont essentiellement bénéficiaires du RSA pour moins de deux tiers. Le tiers restant bénéficie de l'allocation adulte handicapé ou des indemnités chômage. Trois résidents cependant ont été accueilli sous le régime des indemnités journalières.

L'origine de la demande respecte l'équilibre constaté sur les derniers exercices : la moitié des orientations sont originaires des services hospitaliers d'addictologie, l'autre moitié provient des CSAPA partenaires quand les demandes ne sont pas spontanées.

Le produit le plus utilisé devient l'alcool pour 40% des résidents. Sans surprise, les opiacés conservent une seconde place de prédilection. Néanmoins, si nous considérons le produit à l'origine de la prise à charge, un résident sur cinq avance sa difficulté avec la cocaïne.

Sur les 31 résidents sortis, 55% ont une durée de séjour inférieure à 6 mois, 25% une durée de séjour supérieure à 12 mois. La durée moyenne de séjour s'élève à 8 mois. Quatre résidents ont mené leur démarche à terme, deux ont demandé à être réorientés, treize ont quitté le dispositif de leur propre initiative. Quant aux douze derniers, ils ont été priés d'assumer leur choix de consommation ailleurs que dans la communauté.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 1 387 276 €
Autres ressources : 76 760 €

Répartition des charges (à partir du compte administratif) :
Groupe I : 136 736 €
Groupe II : 900 244 €
Groupe III : 314 181 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	20 salariés soit 17,79 ETP
Qualifications	Directeur / Chef de Service / Médecin / Psycho / Educateur Spécialisé / Educateur Technique Spécialisé / Educateur Technique / Conseillère en Economie Sociale et Familiale / Infirmière / Surveillant de Nuit / Secrétaire / Comptable
Accueil de stagiaires	Educateur Spécialisé / Educateur Technique Spécialisé / Infirmière
Formations 2014	CAFERUIS / Préformation CAFERUIS/ Validation des acquis et de l'expérience / Incendie / Journées Nationales des Communautés Thérapeutiques

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Axes de travail engagés en 2014 :
Réduction des risques.

Le comité de pilotage « hébergement » qui rassemble les acteurs des différents CSAPA du département avait choisi de réfléchir et travailler sur cette thématique commune sur la base de la nouvelle édition du référentiel porté par la Fédération. Ce travail collectif trouvera son aboutissement lors d'un atelier pendant les journées nationales de la fédération à Lille.

Axes de travail à engager en 2015 :
Réécriture du projet d'établissement

Sans être complètement obsolète, le projet de la CT sera revisité après cinq années de fonctionnement. La nouvelle mouture tiendra compte des ajustements opérés lors de ce plan quinquennal.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Nombre de nuits	Prévisionnel	Réalisé	Taux d'occupation
Projet initial	12 775	8344	65 %

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Nombre de nuits	2013	2014	Evolution
Réalisé	8 403	8344	-1 %

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

Le taux d'occupation reste stable, mais insatisfaisant. Le travail de réseau engagé avec de nouveaux partenaires hors région en amont des prises en charge et une meilleure articulation avec les dispositifs de transition ne nous a pas permis de garantir l'augmentation de ce taux en 2014. Ce travail s'est néanmoins traduit par une diversification de l'origine géographique des résidents, accueillis plus nombreux, mais sur des séjours raccourcis. Gageons que l'ouverture d'un cinquième atelier technique permettra aux résidents de prolonger leur séjour par un intérêt renouvelé.

5. ZOOM SUR LES JOURNEES D'ECHANGES DES CT

Elles sont devenues incontournables et se préparent dans chaque communauté comme un rituel. Pour la quatrième année consécutive, le groupe des représentants des 11 Communautés Thérapeutiques françaises, réunies au sein de la Fédération Addiction, a organisé des journées d'échanges qui ont réuni une centaine de professionnels et de résidents. Cette année, c'est la CT du Val d'Adour (groupe PSA) qui accueillait les journées les 9 et 10 octobre 2014.

Lors de la plénière d'ouverture, l'ARS Midi Pyrénées ainsi que Monsieur Jean Glavany, député, ancien Ministre de l'agriculture, sont venus rappeler leur soutien à ce dispositif. Paolo Stocco, président de la CT de Venise et président honoraire d'Euro-TC, a ensuite retracé l'historique des Communautés Thérapeutiques et les différents modèles mis en place en Europe.

Dix ateliers ont ensuite eu lieu sur les thématiques aussi riches que variées. Les professionnels de la CT du Cateau avaient scrupuleusement préparé leurs interventions sur la question des curseurs du cadre ainsi que celle des doubles diagnostics. Ces interventions ont donné lieu à des échanges constructifs, où professionnels et résidents des structures ont pu intervenir sur les différentes problématiques évoquées. La soirée festive fut également l'occasion de poursuivre les échanges dans un cadre plus convivial.

Lors de la clôture de ces journées, Richard Spiegel, directeur de la CT du Val d'Adour, et Nicolas Bourguignon, directeur de la CT du Fleuve, ont pu mettre en perspective de nombreuses pistes de travail en vue des 5èmes Journées Nationales de la Fédération Addiction à Lille et des prochaines journées des CT qui se tiendront à Barsac en 2015, en particulier la question du droit des usagers.

A.5. APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE « ETAPES »

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse 32, boulevard Pasteur 59600 MAUBEUGE	Directeur de l'établissement : Philippe LEMPEREUR Chefs de service : Laurent MICHEL
Projet d'établissement	L'hébergement en Appartement de Coordination Thérapeutique vise à permettre la coordination des interventions médicales, psychologiques et sociales sur la base d'un projet individualisé qui a pour objectif l'amélioration de l'état de santé et un accès à l'autonomie
Habilitations et publics	Public atteint de pathologies chroniques sévères, en situation précaire.
Obligations officielles	8 places

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'équipe des Appartements de Coordination Thérapeutique a traité 16 sollicitations et accompagné 11 patients en 2014. L'effectif est composé de sept hommes et quatre femmes, tous originaires du département. En moyenne, les patients sont âgés de 49 ans.

Nous dénombrons parmi les pathologies présentées par les patients : 2 VIH, 1 VHC, 2 cancers, 1 diabète type 2, 2 maladies cardiovasculaires, 1 trouble neurocognitif, 1 maladie neurologique dégénérative, 1 pathologie pulmonaire chronique.

La précarité des situations est notamment marquée par la pauvre qualité de l'hébergement des demandeurs (logement insalubre, fin de bail, maison d'arrêt…).

Nous relevons dans la file active, une bonne moitié des patients présentant un usage nocif voire une dépendance à l'alcool. Notre connaissance du réseau d'addictologie contribue grandement à la coordination des soins nécessaires en ces occasions.

La majorité des actes d'accompagnement relève d'un soutien au quotidien. Cependant, la complexité des situations et des pathologies nous a confrontés aux décès de trois résidents cette année.

L'activité s'est rééquilibrée sur les deux territoires d'implantation compte tenu du travail d'information développé particulièrement auprès des partenaires maubeugeois.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 251 876 €
Autres ressources : 33 214 €
Répartition des charges (à partie du compte administratif) :
Groupe I : 17890 €
Groupe II : 245 294 €

Groupe III : 56 996 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	10 salariés soit 5,15 ETP.
Qualifications	Chef de Service / Médecin / Psycho / Infirmier / Assistant Social / Conseillère en Economie Sociale et Familiale / Secrétaire / Agent technique
Accueil de stagiaires	aucun accueil en 2014
Formations 2014	CHSCT / Education thérapeutique / Fibroscan

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

2014 a été une année qui a permis de cerner l'activité, les demandes, les profils. Ce travail a permis de dessiner les contours de la démarche d'évaluation qui sera enclenché en 2015 pour une présentation du travail en 2017.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Nombre de nuits	Prévisionnel	Réalisé	Taux d'occupation
Projet initial	2 920	2013	69 %

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Nombre de nuits	2013	2014	Evolution
Réalisé	1 223	2013	64 %

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

Les décès de trois résidents et le départ inattendu d'un couple d'usagers expliquent pour une bonne partie l'écart constaté entre le « prévisionnel » et le « réalisé ». Néanmoins les efforts déployés en terme de communication nous ont permis une évolution de 64% en terme d'occupation. Une connaissance davantage accrue du service par les partenaires de première ligne devrait amplifier cette évolution.

5. ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

Une feuille de route vient rythmer la durée du séjour en positionnant les rencontres nécessaires avec les professionnels afin de baliser l'itinéraire de soin. Outre la signature du contrat de séjour, de la convention d'hébergement et l'élaboration du projet individuel, ce balisage indique les dates et les fréquences des bilans, des évaluations et des synthèses tout au long du programme.
Les champs sanitaire, psychologique et social sont évalués trimestriellement. La rencontre évaluative confronte le point de vue du résident (auto-évaluation) à celui des professionnels concernés. Elle débouche sur la définition d'objectifs et la négociation de moyens. Ces objectifs et ces moyens sont repris et discutés en équipe lors des synthèses qui valident les priorités d'accompagnement en fonction des besoins et des choix personnels.

B. AMBULATOIRE

B.1. CSAPA « ETAPES » A MAUBEUGE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse 32, boulevard Pasteur 59600 MAUBEUGE	Directeur de l'établissement : Philippe LEMPEREUR Chefs de service : Laurent MICHEL
Projet d'établissement	« Etapes » est un lieu d'accueil, d'accompagnement et de soins pour usagers de drogues ou toxicomanes en démarche volontaire ou orientés par un tiers. Le service est doté d'une unité de traitement par la méthadone, d'une consultation jeunes consommateurs, et intervient en milieu carcéral.
Habilitations et publics	CSAPA ambulatoire spécialisé drogues illicites
Obligations officielles	

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

File active totale
402 usagers / 9581 actes
359 hommes / 43 femmes
Moyenne d'âges : 31,9 ans
La file active totale représente l'ensemble des usagers différents vus au moins une fois dans le cadre d'une ou plusieurs activités.

File active « Soins » :
273 usagers / 1223 actes
Cette file est composée des personnes accueillies et accompagnées par l'équipe pluridisciplinaire sur la base d'un projet de soin individualisé. L'accompagnement s'organise dans des temps convenus, à un rythme adapté aux besoins de chacun.

File active « Méthadone » :
85 usagers / 8225 actes
Ces usagers bénéficient d'un traitement de substitution aux opiacés, prescrit et délivré au sein du service après une triple évaluation médicale, sociale et psychologique.

File active « Consultation Jeunes Consommateurs » :
98 usagers /.133 actes
Cette consultation spécifique s'adresse plus particulièrement à un jeune public usager de stupéfiant. Sur la base d'une prise en charge courte, elle peut conduire à l'orientation vers le CSAPA.

Activité avec l'entourage :

21 parents / 69 actes
Même si les prises en charge s'adressent plus spécifiquement aux personnes toxicomanes, l'entourage et les proches peuvent bénéficier d'un soutien psychologique.

Activité de prévention :
Les quatre actions 2013 ont été reconduites à l'identique.
Nous estimons le public touché à 500 personnes (hors file active) pour l'ensemble des actions suivantes :
Stages de sensibilisation aux dangers du cannabis avec les usagers orientés par la justice.
Forum de prévention avec les collégiens et lycéens d'Avesnes et ses environs.
Actions collectives et individuelles avec le public du Club de Prévention d'Aulnoye.
Parcours du coeur avec les détenus du Centre Pénitentiaire d'Assevent.

Activité en milieu carcéral :
70 détenus / 498 actes
L'équipe d'Etapes propose des temps de rencontre au sein de du Centre Pénitentiaire d'Assevent pour permettre aux détenus de poursuivre leur démarche de soin ou faciliter la continuité des soins à la sortie de l'établissement carcéral.

Activité de réduction des risques :
5358 seringues stériles distribuées
4037 seringues souillées récupérées
Ces seringues sont distribuées et récupérées par deux automates situés sur les communes de Maubeuge et Louvroil.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 354 671 €
Autres ressources : 11 171 €

Répartition des charges (à partie du compte administratif) :
Groupe I : 19 136 €
Groupe II : 305 628 €
Groupe III : 32 663 €

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	10 salariés soit 5,37 ETP
Qualifications	Chef de Service / Psycho / Educateur Spécialisé / Monitrice Educatrice / Infirmier / Secrétaire/ Agent technique
Accueil de stagiaires	Pas d'accueil
Formations 2014	Valorisation des acquis / Fibroscan / Convention Collective 66

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Axes de travail engagés en 2014 :
Cotation sur la base du référentiel
Formalisation de conventions
Participation des usagers

De cette démarche découle :
Trois nouvelles conventions signées avec des partenaires de proximité pour optimiser la prévention et le dépistage.
Par ailleurs, nous avons sollicité les usagers pour participer à l'élaboration d'une information relative à la proposition d'un dépistage par le FIBROSCAN

Enfin, à l'initiative d'un membre de l'équipe et pour faire suite aux différents échanges avec les usagers, nous souhaitons développer un« journal » d'informations à destination des patients du service et rédigé avec leur concours. Nous maintenons également la concrétisation de signatures de conventions avec les partenaires dont la coopération est propice à l'amélioration de la prise en charge des patients.

Axes de travail à poursuivre ou à engager en 2015 :

Formalisation de conventions
Participation des usagers

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

File active	Prévisionnel	Réalisé	Résultat
Soins	180	273	151 %
Méthadone	60	85	142 %
CJC	130	98	75 %

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

File active	2013	2014	Evolution
Soins	281	273	-3 %
Méthadone	82	85	+3 %
CJC	89	98	+10 %

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

La file active globale du CSAPA est en augmentation. Les résultats des activités « Soins » et « Méthadone » sont encore largement au-dessus des objectifs fixés même si nous constatons un rééquilibrage entre les deux activités en terme d'évolution +/- 3%.
Les efforts réalisés sur les actions de prévention permettent l'évolution de 10% de la file active « CJC ». Ces actions seront reconduites et développées pour amplifier cette évolution afin d'atteindre l'objectif fixé.

5. ZOOM

Durant l'année écoulée, le CSAPA ETAPES a bénéficié d'une mise à disposition du FIBROSCAN permettant un diagnostic rapide de l'état du foie des patients pris en charge. Cet examen s'inscrit en

rapport au plan national de lutte contre les hépatites 2009-2012 et en application du projet régional de santé 2012-2016.

Afin que la réalisation de l'examen soit proposée à tous, nous avons mis en place, tenant compte des habitudes de nos patients, des plages horaires spécifiques. La réalisation du test s'appuie sur une file active annuelle TSO de 70 personnes, une file active durant la période d'examen de 76 personnes, 15 demi-journées d'examen réparties en deux sessions et les ressources humaines adéquates.

Le dépistage a été proposé à 50 personnes. 40 examens ont été réalisés et ont permis de détecter 5 résultats supérieurs à la moyenne. Ces patients ont été orientés sur le service de gastro-entérologie du Centre Hospitalier de Maubeuge.

La mise à disposition des TROD VHC à destination des CSAPA pourrait permettre un meilleur suivi des patients quant à leurs dépistages et d'optimiser la réalisation de l'examen Fibroscan. La mise à disposition de cet outil sera l'un des objectifs pour l'année 2015.

B.2. « LE RELAIS » CSAPA AMBULATOIRE AVEC METHADONE ET CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 40, rue Saint-Antoine 59100 ROUBAIX	CERNY Karlheinz, directeur du dispositif Nord, FICHELLE Bernard, Chef de service éducatif
Projet d'établissement	« LE RELAIS » est un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie pour usagers de drogues ou toxicomanes, ayant fait le choix de la rencontre ou ayant été orientés par un tiers. Toute personne, présentant une problématique addictive, avec ou sans produit peut y être reçue et accompagnée en fonction de sa demande. « Le Relais » est installé à Roubaix, il est doté d'une unité de traitement par la méthadone, en convention avec l'hôpital de La Fraternité à Roubaix. Ouvert toute l'année, du lundi matin au vendredi soir, le médecin, la psychologue, l'infirmière ou les travailleurs sociaux (éducateurs ou assistante sociale) accueillent toutes personnes en demande d'information ou de soins en lien avec leurs problématiques addictives, dont la toxicomanie. L'accueil est anonyme et gratuit, toute première rencontre peut se penser directement au service ou par téléphone, par la suite les autres rencontres prendront la forme de temps d'échange décidés conjointement, proposant à la personne accueillie la disponibilité de l'intervenant, dans un espace garantissant la confidentialité. Les propositions d'accueil et d'accompagnement au « Relais » sont nombreuses : • Des évaluations psychologiques, médicales et socio éducatives en début d'accompagnement, afin que se concrétisent le projet individualisé et la continuité des suivis en ayant, avec chacun, identifié les priorités. • Un accompagnement visant à l'orientation et à l'insertion. • Des actions de prévention. • Des permanences en maison d'arrêt. • Une « consultation jeunes consommateurs » proposant des entretiens inscrits comme alternatives aux poursuites pénales. • La réduction des risques infectieux.

	• La prise en charge conjointe avec l'hôpital d Roubaix sous protocole de substitution à la méthadone.
Habilitations et publics	Habilitation CSAPA ambulatoire par l'ARS pour l'accueil, l'accompagnement et le soin de personnes ayant des problématiques addictives, mineurs et majeurs.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

La file active est stabilisée depuis quelques années entre 420 à 450 usagers. Elle est cette année dans la tranche haute puisqu'elle est de **452 usagers** contre 427 l'année précédente.
Le rapport homme femme est toujours identique avec les hommes très majoritaires à 85 % (82 % en méthadone et 87 % en CJC).

Les usagers du CSAPA résident quasiment tous sur le versant Nord-Est (92 %) et 71 % d'entre eux sont Roubaisiens. Par contre la CJC a un secteur de recrutement beaucoup plus large (75 % habitent le versant Nord-Est).

Les usagers ou leurs proches sont à 40 % à l'initiative de la première sollicitation au CSAPA « Le Relais », valeur identique à l'année passée.
Les usagers envoyés par la justice suite à une injonction représentent eux également 40 % de la file active, ce qui signifie une hausse de +8% par rapport à 2013. Le reste du public est orienté ou réorienté par d'autres professionnels de l'action sociale ou du secteur de l'addictologie.

Au niveau des produits consommés on constate que le nombre de consommateurs de cocaïne et d'alcool est en légère hausse, alors que le nombre de consommateurs d'héroïne est stable.
Celui de médicaments psychotropes détournés est en légère baisse.

Quant aux consommations de Benzodiazépines, si le nombre d'usagers reste à peu près identique d'une année sur l'autre, la quantité de produit consommé est beaucoup plus faible : le nomadisme médical étant mieux contrôlé par la Sécurité Sociale une quantité moindre de médicament est proposée dans la rue.

Pour ce qui est du Cannabis, 60 % de la file active déclare en consommer, dont 50% en produit principal. Ces 50 % d'usagers correspondent à la file active de la CJC, les 10% supplémentaires sont des usagers du CSAPA, reconnaissant abuser du cannabis. L'équipe est consciente que les consommateurs de cannabis sont beaucoup plus nombreux et que seules les personnes interpellées pour usage de cannabis reconnaissent facilement cet abus. Les personnes dites « non abuseur » placent leurs consommations de cannabis au second plan, puisqu'ils ne la considèrent pas comme problématique.

En ce qui concerne les traitements de substitution prescrits aux usagers du CSAPA, le nombre de ceux-ci sous traitement à la méthadone est désormais nettement supérieur à ceux sous Buprénorphine.

Cette année l'équipe a accueilli 111 usagers différents pour une file active permanente d'une soixantaine de personnes. Cette proportion est du même ordre de grandeur d'une année sur l'autre. Actuellement encore, le CSAPA peut d'accueillir quasiment toutes les demandes et ceci avec un délai d'inclusion très court dans la mesure où la certitude de pouvoir travailler avec un médecin et un pharmacien de ville permet des passerelles en médecine de ville.
Avec l'appui des médecins de ville et accord avec le praticien hospitalier la prescription de la « méthadone gélule » est facilitée. L'équipe délivre aussi régulièrement cette forme du traitement au sein même du centre méthadone, la forme gélule amène un confort de goût, de stockage, et de discrétion pour beaucoup d'usagers (23 d'entre eux sont concernés).

En ce qui concerne l'activité, c'est à dire le nombre d'actes réalisés cette année, celle-ci est en légère augmentation. Cette année, les professionnels de la CJC ont mené beaucoup plus d'actions de prévention collective que les années précédentes. La CJC est de plus en plus sollicitée pour cela, mais n'a pas toujours le temps et les moyens humains de pouvoir répondre positivement à toutes les sollicitations.

Ces actions sont aussi nécessaires dans la mesure où la moitié de la file active est attachée à la CJC et que la majorité de ces usagers est orientée par la justice. Ces interventions extérieures permettent également de ne pas être dépendant du bon vouloir d'un substitut ou d'un changement de politique sur les stupéfiants et faire entrer l'activité « CJC » dans une proposition d'accompagnement de droit commun.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 638 757€
Autres ressources : 183 763€
Répartition des charges par groupe (à partir du compte administratif):
G1 : 18 901€
G2 : 674 000€
G3 : 44 391€

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	12 salariés 7.60 ETP
Qualifications	1 Directeur de dispositif 0.90 ETP, 1 CSE 1 ETP, 1 médecin 0.13 ETP, 2 psychologues 1.5 ETP, 2 éducateurs spécialisés 0.75 ETP, 1 assistant de service social 1 ETP, 1 éducateur technique 0.50 ETP, 1 secrétaire 1 ETP, 1 comptable 0.70 ETP, 1 agent d'entretien 0.12 ETP.
Accueil de stagiaires	oui
Formations 2014	Formation avec André chemin "Accompagnement des familles Niv. 2" Formation « addiction au jeu » Formation « nouveaux salariés » Formation secourisme Formation « psycho trauma et addiction » Formation PNL " VERS LA CONSCIENCE DE MON INFLUENCE "

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

« Le Relais » a engagé depuis 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'ANITEA (Fédération Addiction).
Le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009.

Les professionnels du CSAPA font depuis plusieurs années un constat identique quant à la difficulté de travailler avec des usagers souffrant des comorbidités psychiatriques.
En effet parmi les usagers inscrits dans le programme de TSO par la méthadone (géré en convention avec l'hôpital de Roubaix), nombreux sont ceux ayant une pathologie psychiatrique diagnostiquée (mais pas toujours traitée) et force est de constater qu'une grande majorité d'usagers souffre de troubles jamais diagnostiqués, rarement considérés et donc très rarement traités.

Un « autre public » avec des affections psychiatriques est rencontré en ambulatoire au sein des locaux du Relais. Le fait de ne pas le rencontrer quotidiennement comme au centre méthadone met l'équipe moins en difficulté face au manque de réponses à pouvoir apporter. Ce qui n'empêche que, dans les deux cas, une collaboration avec la psychiatrie de secteur se trouve être indispensable dans l'intérêt même des usagers.

Cette année a été mis en place, à l'initiative de la ville de Roubaix et dans le cadre du Conseil Local de Santé Mentale, une cellule ressource pour situations complexes. Cependant et à ce jour force est de constater que la dynamique et le partage ne sont pas encore plus efficient.
Une collaboration réelle et permanente est toujours à travailler, mais les professionnels construisent progressivement des passerelles avec certains psychiatres du secteur sensibles à la question du traitement des addictions.

Enfin, certaines femmes encore consommatrices (notamment d'alcool et de cocaïne), parfois SDF, se croyant être enceintes et devant s'interroger dans l'urgence sur le fait de pouvoir ou vouloir garder ou non leur enfant, attirent une attention particulière de la part de l'équipe. L'équipe propose à chaque femme envisageant d'entrer dans le programme méthadone de faire un entretien d'admission avec une personne référente du CSAPA. Des séances d'informations collectives et de sensibilisation à la contraception sont mises en place avec la maternité « Paul Giele ».

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Des difficultés, des échecs vécus dans l'accompagnement des usagers du centre méthadone ont amenés l'équipe à réfléchir et à modifier ses pratiques.

Certains usagers souhaitent bénéficier du traitement à la méthadone tout en n'ayant pas totalement fait le deuil du produit illicite. (Ceux-ci achètent souvent le traitement dans la rue.). De ce fait, Ils n'osaient pas demander à intégrer le programme méthadone puisque ils étaient persuadés que les professionnels exigeaint d'eux une abstinence complète.
A ce titre l'équipe propose désormais un accompagnement avec inscription dans un protocole de TSO dit « à bas seuil », seuil adapté, afin que les usagers puissent bénéficier d'un traitement à dosage fixe et minimum (souvent 40 mg). Celui-ci pouvant permettre de gérer les situations de manque d'opiacés. Les usagers ont la possibilité de passer les jours où ils le souhaitent, et prennent uniquement ce traitement sur place.

Par ailleurs cette procédure permet de rencontrer régulièrement l'équipe médico-psycho–sociale et certains usagers finissent par évoluer dans la prise en charge, demandant à être équilibré et à entrer dans un projet de soins global.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Au regard du rapport d'activité, nous ne constatons pas de réelles évolutions au niveau du public accueilli et de petits évolutions dans l'activité par rapport à l'année précédente :

En 2014, force est de constater une légère augmentation d'usagers sans domiciles (+5%). En parallèle les interpellations du SAMU social par l'équipe restent souvent sans réponses compte tenu des nombreuses sollicitations de ce service, ce qui confirme une précarisation du public du CSAPA. Les usagers du CSAPA en situation d'emploi est également en baisse par rapport à l'année précédente.

Plus subjectivement, les professionnels du CSAPA observent dans les pratiques, mais aussi d'après les dires des usagers que les qualités de produits (héroïne, cocaïne et cannabis) sont en baisse et de fait moins consommés. Un accès facilité à la substitution et en particulier à la méthadone (même la méthadone de rue) permet de mieux gérer les consommations d'opiacés.

Le départ d'un professionnel éducateur technique a modifié sensiblement les propositions de prises en charge. La disparition d'atelier pédagogique à partir de la création d'art floral a été compensé par une augmentation d'actes d'entretien psycho-socio-éducatif.

Un accent particulier a été mis sur la promotion de l'activité « CJC » en partenariat avec les établissements scolaires roubaisiens. Il s'agissait de faire connaitre la CJC, ses missions, nos domaines de compétence, d'informer et de sensibiliser les jeunes sur les risques qu'ils prennent dans leurs consommations.

Parfois le choix de l'équipe s'est porté à limiter les interventions avec certains partenaires à une formation, une sensibilisation des adultes référents (équipe éducative, équipe enseignante, autres professionnels de l'action sociale) afin qu'ils puissent se sentir en capacité de mettre des mots sur ce qu'ils observent chez les adolescents avec qui ils travaillent et qu'ils puissent, si nécessaire, solliciter les professionnels de la CJC.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

La campagne de communication nationale sur les CJC, initiée par l'INPES en début 2015, ainsi que la formation d'une des salariés à l'accompagnement des familles de jeunes consommateurs (MDFT) doivent renforcer en cette année l'accès de tous à un accueil, une évaluation, une prise en charge des comportements addictifs ou une orientation vers le dispositif de soin français à partir du CSAPA et la CJC.

L'apparition de demandes nouvelles en lien avec les addictions sans produits a nécessité la formation des professionnels et modifie à la fois les pratiques et le profil « traditionnel » des usagers. L'évolution de ces nouvelles demandes de prises en charge reste à surveiller en 2015.

Un rapprochement avec l'association « Stop Sida » de Tourcoing, gestionnaire de 12 places en ACT sur le territoire Nord-Est par conventionnement doit favoriser et faciliter les orientations des

personnes affectées par des maladies chroniques prises en charge à partir de l'activité « méthadone ».

5. ZOOM SUR LE JEU PATHOLOGIQUE

Depuis 2014, l'équipe du CSAPA accompagne désormais les joueurs pathologiques. Suite à une campagne de communication et grâce à des partenaires tels ADALIS et d'autres structures roubaisiennes qui orientent des usagers, l'équipe est maintenant régulièrement sollicitée, principalement par des joueurs, parfois par leurs familles, pour les accompagner à mieux gérer, voire à arrêter cette forme d'addiction. Cet accompagnement est souvent proposé avec la psychologue et l'assistante sociale du CSAPA.

En effet pour ce qui concerne les jeux d'argent, de grattage ou jeux d'hasards (poker en ligne, courses hippiques,…) les conséquences financières et relationnelles sont telles que le joueur en arrive à développer les mêmes symptômes que les usagers habituels de produits stupéfiants (endettement, désocialisation, perte d'emplois, rupture familiale…).

Pour ce qui des jeux en réseau via internet la typologie des usagers est souvent différentes, mais les problématiques de déscolarisation, désocialisation, ainsi que leurs conséquences en sont identiques. A ce jour, ces pratiques concernent essentiellement un public âgé de moins de trente ans.

Dans la pratique, l'équipe est désormais attentive à questionner les usagers habituels sur cette forme d'addiction, ce qui a de fait modifié l'approche de nouveaux, mais aussi les anciens usagers. Ainsi, force est de constater que parmi la file active ''habituelle'' nombreux sont ceux ayant réussi à quitter la dépendance aux opiacés pour jouer au tiercé, jeux à gratter et autres jeux d'hasards.

B.3. « TRAPEZE » - CSAPA AMBULATOIRE AVEC CJC (CONSULTATION JEUNES CONSOMMATEURS)

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 267, rue Solferino 59000 LILLE	Directeur du dispositif : Karlheinz CERNY Chef de service : Marguerite QUILLIGAN
Projet d'établissement	« Trapèze », **C**entre de **S**oins, d'**A**ccompagnement et de **P**révention en **A**ddictologie (CSAPA généraliste), est un **service d'accueil, d'écoute et d'accompagnement spécialisé en ambulatoire.** A partir d'une permanence, assurée du lundi matin au vendredi soir, le service propose aux usagers de drogues, à leurs familles, ou à toute personne ayant une problématique addictive avec ou sans rendez-vous, des entretiens visant à faire le point sur ces comportements (addictions sans produits) ou consommations de drogues licites ou illicites et leurs incidences sur la vie de chacun. En fonction des difficultés propres à chaque personne, des propositions d'accompagnement en ambulatoire, visant à une évaluation médicale, psychologique ou sociale, seront proposées. A partir de ces rencontres, des propositions d'accompagnement seront formulées. A ce service est adossée « La consultation jeunes consommateurs », celle-ci s'adresse en partie aux jeunes consommateurs, âgés de 14 à 22 ans orientés par le Tribunal de Grande Instance de Lille dans le cadre des procédures de classement sans suite avec orientations. La collaboration avec les établissements scolaires proches de nos services ainsi qu'avec les établissements accueillant des adolescents (ex : MDA) favorise la rencontre avec des jeunes concernés par l'usage de cannabis ou toutes autres formes d'addiction. Ces rencontres peuvent être à l'initiative des jeunes ou sur recommandation des adultes concernés. Elles permettent l'auto évaluation des consommations ou de la dépendance, la prise de conscience des risques encourus et visent à un accompagnement vers l 'abstinence.
Habilitations et publics	Habilitation CSAPA ambulatoire par l'ARS pour l'accueil, l'accompagnement et le soin de personnes des personnes ayant des problématiques addictives, mineurs et majeurs.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE » ET UN COMPARATIF AVEC LES ANNEES PRECEDENTES

En 2014 le service a accueilli **363 personnes différentes** dont 342 patients et 21 personnes de l'entourage d'un consommateur se posant des questions concernant l'addiction. Il convient d'ajouter à ces chiffres les 208 personnes de l'entourage qui ont accompagné les mineurs à la CJC du service, contre 203 en 2013 et 201 en 2012 (éducateurs 1/4 et parents pour les 3/4 des personnes accompagnatrices). La présence des parents au premier entretien permet de réintroduire la responsabilité éducative de ceux-ci lorsque leurs enfants consomment des produits psychotropes illicites.

550 personnes jeunes et personnes de leurs entourages ont pu être accueillies au service « Trapèze » en 2014 contre 521 en 2013.

En 2014, 236 patients ont été rencontrés suite à une orientation judiciaire contre 228 en 2013 et 217 en 2012. Les conventions signées avec le TGI de Lille, les services de l'ARS et le service du SEAT concernant le Parquet Mineurs ont amené la CJC du service « Trapèze » à rencontrer228 jeunes.

Cette année, **les moins de 25 ans représente 86% du public** accueilli au service, soit une baisse de 10% par rapport à 2013, soit le même taux qu'en 2012, qui était de 84 %.

Les professionnels du service ont par ailleurs participé à **10 interventions** de 3 heures dans le cadre des mesures judiciaires « stages pour usage simple de stupéfiants ou stupéfiants et conduite sous emprise », ce qui a permis la rencontre de 104 personnes.

Comme les années précédentes la majorité des personnes fréquentant le service est consommatrice de cannabis (78,7%) comme premier produit, puis vient l'alcool 13,1% en second produit contre 93% pour le cannabis en 2013 et 2% pour les personnes consommatrices d'alcool. Force est de constater que les jeunes reconnaissent plus facilement leur consommation d'alcool qu'au paravent.

389 rendez-vous en ambulatoire en dehors des convocations judiciaires ont été honorés en 2014 contre 260 en 2013.

Cette année le service dans le cadre de sa consultation avancée a réalisé 19 interventions collectives (10 interventions collectives dans les établissements scolaires et 9 auprès du milieu institutionnel prenant en charge de jeunes). Ces interventions ont concernées 1038 jeunes. Lors de ces actions collectives, les professionnels du service fournissent une information sur les risques que les jeunes ne connaissent que partiellement. Par ailleurs elles permettent de communiquer sur l'existence du service, son fonctionnement et ont comme objectif de démontrer que l'on peut aborder les sujets des consommations sans jugement et danger pour le consommateur.

1.2 LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 180 152€

Autres ressources : 15 332€

Répartition des charges par groupe (à partir du compte administratif):

G1 : 4 848€

G2 : 198 044€
G3 : 10 634€

1.3 LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	7 personnes pour 2.80 ETP, 1 personne en CAE 0.75 ETP
Qualifications	1 chef de service 0.25 ETP, 1 comptable 0.25 ETP, 1 animateur 0.25 ETP, 1 assistant social 0.40 ETP, 2 Educateurs spécialisés 1.25 ETP, 1 psychologue 0.40 ETP. 1 CAE secrétaire 0.75 ETP
Accueil de stagiaires	Pas de stagiaire en 2014
Formations 2014	Formation proposée par l'ARS « jeux pathologiques » Assises de l'Addictologie à Lille Analyse des pratiques professionnelles en Addictologie : Union Régionale de la Fédération Addiction à Lille

1.4 LA DEMARCHE D'EVALUATION

Le service « Trapèze » a engagé en 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'ANITeA (Fédération Addiction).

En 2014 le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009 et a poursuivi la démarche d'aller vers les consommateurs, l'entourage, les institutions, afin d'aborder la question des addictions quels que soient les produits psycho-actifs illicites, les produits licites comme l'alcool, ou les addictions sans produits comme les jeux vidéos et les jeux d'argent. Ceci a amélioré la qualité de l'accueil et l'expertise des professionnels.

2 UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Face à un public jeune qui n'est pas très « captif », il semble toujours important d'aller au-devant de ce public. D'où la nécessité de se faire connaitre auprès des autres institutions s'occupant de jeunes (éducation nationale, PJJ, Foyers de jeunes travailleurs).

La convention de partenariat avec la MDA a été signée par les deux directions, la permanence avancée de deux heures par semaine est maintenue avec le souhait partagé entre les deux structures de pouvoir augmenter d'une heure le temps de cette permanence afin de répondre au mieux au public. Par ailleurs la plage horaire de cette « consultation avancée » a été modifié pour rendre plus accessible cette permanence aux parents ayant une activité professionnelle.

2014 était également l'année de l'extension de la convention partenariale avec la MAJT (maison d'accueil jeunes travailleurs), aux interventions collectives tous les deux mois. Il a été rajouté une consultation avancée de 2 heures tous les quinze jours afin de faciliter les orientations de la MAJT vers le service Trapèze.

3 UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Il est à observer une augmentation de la file active de 296 patients en 2013 à 342 patients en 2014, alors que la file active « orientations du tribunal » reste constante. Cette augmentation est le fruit des interventions extérieures mais aussi du développement du partenariat.

Concernant les produits consommés, l'augmentation des consommateurs d'alcool significative dans la file active est due en partie à l'implication du service dans l'expérimentation de la mesure dite « IPM » (ivresse publique manifeste). Ainsi, les consommateurs d'alcool représentent cette année 13,6% du public. Plusieurs équipes d'institutions partenaires envoient certaines des personnes prises en charge et souffrant d'addiction à l'alcool au service « Trapèze ». Ces orientations pointent une reconnaissance des compétences techniques des professionnels.

Le démarrage de la MDFT (thérapie familiale multi dimensionnelle) en 2014 renforce les propositions d'accompagnement de l'équipe vers le soin, ainsi qu'une meilleure prise en compte de l'entourage.

4 MESURE DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE « PERSPECTIVES 2015 »

L'activité en 2014 rappelle la nécessité d'une politique de communication permanente vis à vis des partenaires. Un focus doit être porté sur le rapprochement et la valorisation de la prise en charge à partir de l'approche de thérapies familiales auprès des CJC de la région. La spécificité du service liée à la fois à son agrément d'accueil de mineurs et de jeunes majeurs et à la fois à son implantation sur la métropole lilloise (capacité de reprise de scolarité, partenariat efficient avec la Mission Locale, marché de l'emploi) sont des atouts à l'accompagnement de certains publics fréquentant les 23 CJC en Nord-Pas de Calais.

Répondre autant que possible aux sollicitations d'interventions extérieures et de proposer des « consultations avancées » permettra de limiter une « dépendance relative » aux orientations du TGI de Lille et de multiplier les espaces de rencontre avec les publics.

5 ZOOM SUR LA CONSULTATION AVANCEE : PARTENARIAT TRAPEZE - MDA

Dans la file active de la CJC des « moins de vingt ans » qui sont adressé au service « Trapèze », 13 jeunes sont venus par l'intermédiaire de la « permanence addictologie » à la **M**aison **d**es **A**dolescents de Lille.

Il est à remarquer que proportionnellement le service touche plus facilement les filles à la « permanence avancée » qu'à Trapèze même. En effet 9/13 jeunes qui se sont présentés, sont des filles, soit un pourcentage de **69 % du public**, alors que dans les locaux du service « Trapèze » le pourcentage du public féminin est de 0,04 %.

Certains parents s'adressent au service via la permanence à la MDA pour obtenir de l'information, des conseils ou du soutien. A cette permanence, 5 personnes de l'entourage se sont déplacées en 2014 pour évoquer une situation qui les préoccupait, ce qui représente 38 %. A Trapèze, seulement moins 1 % de l'entourage a franchi seul le pas pour s'adresser à un lieu d'accompagnement spécialisé.

Par rapport à la tranche d'âge le pourcentage des personnes qui ont moins de 18 ans atteint 76% à la MDA contre 60% dans les locaux de Trapèze.

Tous les jeunes venus à la consultation avancée à la MDA sont scolarisés, ce qu'a justifié le changement d'horaire de permanence de 14h à 16h à celui de 16h à 18h. Il est envisagé en 2015 de tenir la permanence de 16h à 19heures.
Les missions des CSAPA sont la prévention, l'accompagnement et le soin en addictologie. L'une des missions des CJC est d'aller au-devant du public, ce qui s'inscrit dans une complémentarité avec les missions initiales des CSAPA ambulatoires.

En pouvant inscrire une consultation avancée à la MDA, les professionnels reçoivent proportionnellement plus de filles et l'entourage hésite moins à parler spontanément des questions qui les préoccupent. L'anonymat et la gratuité en sont des éléments déterminants. Ce lieu généraliste permet peut être que soit abordé plus facilement les « problèmes » sans sentir peser sur soi une « stigmatisation ». Le fait de pouvoir aborder les choses sans pression sociale laisse la place à la parole : les faits sont cités, les observations sont verbalisées sans crainte.

En osant dire plutôt, l'entourage se met en situation d'aidant par rapport au consommateur. Dans le cadre d'une « évaluation-orientation », une parole déliée fait gagner un temps précieux à l'intervenant, qui va pouvoir plus rapidement aborder la question de l'appropriation d'une démarche de soin si cela s'avère nécessaire.

La fonction de conseil de la part d'un « spécialiste » permet d'aborder la question de la réduction des risques et à délivrer un message de prévention adapté à la situation de consommation active. Pour les jeunes consommateurs l'intervention précoce se situe à l'interface de la prévention et du soin, en privilégiant une orientation au rythme du suivi et de l'accompagnement.

Ce partenariat permet à chaque structure d'accomplir pleinement ses missions dans le plus grand intérêt des publics.

B.4. « POINT FIXE », CAARUD ROUBAISIEN, DISPOSITIF DE REDUCTION DES RISQUES

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 42, rue Saint-Antoine 59100 ROUBAIX	CERNY Karlheinz, directeur du dispositif Nord, FICHELLE Bernard, Chef de service éducatif
Projet d'établissement	« POINT FIXE » est le **C**entre d'**A**ccueil, d'**A**ccompagnement à la **R**éduction des risques infectieux pour **U**sagers de **D**rogues (CAARUD) roubaisien du Pôle Addictologie. L'objectif de ce service est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues. Pour cela l'équipe de Point Fixe propose aux personnes toxicomanes actives, faisant usage de produits psychotropes licites ou illicites, de faire une pause dans un lieu où elles pourront échanger leurs seringues et obtenir du matériel stérile ainsi que des préservatifs. Elles pourront laver leur linge, se doucher ou bénéficier d'une collation simple. Elles pourront accéder à des soins infirmiers, des entretiens psycho sociaux, des accompagnements physiques afin de solutionner des difficultés d'ordre administratif, financier, matériel ou de logement. Des dépistages VIH, VHB et VHC gratuits sont proposés systématiquement aux personnes non informées sur leur sérologie et peuvent être réalisés sur place. Les annonces des résultats sont pratiquées par le médecin du CSAPA exerçant une permanence hebdomadaire dans les mêmes locaux. Le service gère sur la ville de ROUBAIX un « distributeur/récupérateur de seringues ». Le service est ouvert du lundi, mardi et vendredi après-midi de 14 heures à 17h30 pour des accueils collectifs, ainsi que le jeudi de 16 à 18 heures.
Habilitations et publics	Habilitation CAARUD par l'ARS en 2009 pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes majeures et usagères de drogues actives.
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité.

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'activité est toujours stable d'une année sur l'autre. **126 usagers** ont fréquenté le CAARUD cette année contre 139 l'année précédente. Il est par contre questionnant que le nombre de nouveaux usagers soit toujours aussi faible (seulement 6 nouvelles personnes cette année contre 12 en 2013 !). Bien sûr, la possibilité donnée aux usagers, ainsi qu'à l'équipe, de pouvoir revendiquer l'anonymat en fréquentant le service fait que la file active pourrait être toujours sous-évaluée. Cependant, le fait d'être « entre soi », c'est-à-dire entre usagers habituels et habitués ne favorise pas forcement l'intégration de nouveaux groupes ou de nouvelles personnes. Ceci est autant plus vrai que certains usagers fréquentent le CAARUD depuis très longtemps.

60% des usagers du CAARUD fréquentent le service depuis 10 ans et 25% depuis son ouverture en 1997.

Une forte hausse des contacts est constatée cette année (**6679** cette année contre **5298** en 2012).
En ce qui concerne les missions de réduction des risques :

L'échange de matériel

- La distribution de seringues et de « Kits+ » est en encore en progression légère (**19325 seringues** en 2014).
- La récupération de matériel usagé correspond à **6349 seringues**, l'équivalent des années présidente.

L'avantage d'une équipe stable avec des usagers habitués consiste à bien maitriser la relation avec ceux-ci, de ne pas avoir de difficultés pour faire passer les messages de prévention et de réduction de risques.
L'inconvénient est le risque d'une chronicisation des personnes dans une nouvelle dépendance à la structure. Force est de constater que pour la majorité des usagers, le CAARUD « Point Fixe » reste un des derniers liens avec les institutions.
Forte heureusement en 2014, 2 nouveaux salariés ont intégrés l'équipe du CAARUD (1 psychologue et un éducateur technique). Cela permet de dynamiser l'équipe et de la mobiliser sur de nouveaux projets.
Ainsi l'arrivée de nouveaux membres dans l'équipe a permis de pouvoir répondre aux exigences de l'ARS en mettant en place des actions de « travail de rue » depuis septembre 2014. Ce travail de prospection a permis de repérer des lieux d'intervention et des usagers non connus par le service.
Le travail de rue a permis de rencontrer les personnes, qui sont installées sur les berges du canal de Roubaix, consommateurs d'opiacés et pour certains injecteurs mais pour la plupart consommateurs abusifs d'alcool. Ces premiers contacts doivent aboutir à faire venir des personnes inconnues jusqu'à lors au sein du service.
La mise en place de séances de dépistage reste toujours aussi difficile. L'hypothèse avancée consiste à imaginer que pour certains usagers en grande précarité et donc d'insécurité, la peur de devoir en connaitre le résultat en est la cause. Le fait de travailler avec l'association AIDES et de pouvoir proposer le diagnostic par le biais des TRODs (Tests Rapides d'Orientation Diagnostique) en 30 minutes répond à une réelle attente.
Il est impératif que nous multipliions ces temps de dépistage et cela en partenariat avec AIDES.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 149 724€

Autres ressources : 20 301€

Répartition des charges par groupe (à partir du compte administratif):

G1 : 24 156€

G2 : 158 996€

G3 : 12 968€

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	3.68 ETP
Qualifications	1 Directeur de dispositif 0.10 ETP, 1 comptable 0.30 ETP, 1 agent d'entretien 0.03 ETP, 2 éducateurs spécialisés 1.25 ETP, 1 éducateur technique 0.50 ETP, 1 psychologue 0.50 ETP, 1 infirmier 1 ETP.
Accueil de stagiaires	Infirmiers, éducateurs spécialisés
Formations 2014	Formation avec André chemin "Accompagnement des familles Niv. 2", Formation « nouveaux salariés », Formation « Secourisme », Formation « psycho trauma et addiction ».

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

Le service « Point Fixe » a engagé depuis 2009 un travail collectif dans le cadre de la mise en place de la démarche d'évaluation interne à partir du référentiel de l'association « Charonne ».
Le service a poursuivi cette démarche initiée en 2009.

La poursuite de la sensibilisation et l'incitation aux dépistages VIH, VHC et VHB reste des indicateurs pertinents dans l'amélioration de la prestation aux usagers du CAARUD.

La collaboration avec l'association AIDES facilite l'amélioration de l'accès aux dépistages des usagers du CAARUD et enrichie les pratiques professionnelles.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Les objectifs initiaux fixés lors de la visité de conformité en 2009 du CAARUD « Point Fixe » concernent une file active de **170 personnes** différentes et de **2719 passages** et/ou de contacts sur le lieu d'accueil.
La file active de **2014 de 126 personnes** est inférieure aux objectifs initiaux, alors que l'objectif de nombre de passages et/ou de contacts est largement dépassé, puisque **4896 passagers** et **6679 contacts** (plusieurs passages d'une même personne durant la même journée) ont été comptabilisés.

Le lieu d'accueil est définitivement repéré comme lieu de « pause » par les usagers, qui apprécient la proximité avec le CSAPA « Le Relais ». A ce titre ils bénéficient également des prestations du CSAPA (entretien et aide administrative de la part de l'assistante sociale, rendez-vous médical avec le médecin du CSAPA,…).

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

La variété des produits consommés reste identique d'une année sur l'autre. Nous observons cependant une baisse sensible de consommation de Buprénorphine par voie intraveineuse et une augmentation de la consommation de cocaïne en sniff ou en injection et quelques usagers déclarent une consommation de Crack, ce qui a incité l'équipe à proposer et distribuer des « pipes à crack ».
L'augmentation la plus significative est celle de la consommation d'opiacés, puisque nous passons de **58 % en 2013 à 66 % en 2014**. Il semblerait qu'une grande disponibilité de ce produit sur la métropole lilloise à des tarifs attractifs (environs 20 € le gramme) ainsi qu'une qualité satisfaisante en sont les causes principales. Bien que les usagers du CAARUD critiquent une qualité de produit en baisse, force est de constater que des usagers de passage, essentiellement rencontrés au CAARUD lillois, confirment une qualité de produit supérieure à celle rencontrée dans d'autres régions de France. En tout état de cause et ceci depuis plusieurs années la consommation d'opiacés progresse ou du moins se maintient parmi les usagers du CAARUD « Point Fixe ».
Il y va de même en ce qui concerne les consommations de cocaïne et dérivés. 40 % en 2012, 40 % en 2013 et **44 % en 2014** sont des indicateurs de tendances auxquelles s'ajoutent quelques consommateurs de crack.

En parallèle, la consommation de benzodiazépine est en baisse pour la troisième année consécutive (47 % en 2012, 43 % en 2013 contre 39 % en 2014). L'association de ces médicaments détournés de leurs usages à la consommation d'alcool est bien souvent à l'origine de situations de violence. Dans les faits, les situations conflictuelles étaient également en baisse durant cette année 2014.

En ce qui concerne la distribution de seringues, l'augmentation de matériels distribués, bien que moins spectaculaire que celle entre 2012 et 2013, se confirme. 12173 seringues distribuées en 2012, 18716 en 2013 et **19325 seringues en 2014** indiquent à la fois la persistance d'un public d'injecteurs sur Roubaix, mais aussi la pertinence dans la délivrance des messages de réduction de risques à l'égard de ce public.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

Pour cette année 2015 l'équipe du CAARUD souhaite pouvoir être initiée à la réalisation des TRODs.
En effet, si actuellement le partenariat avec AIDES permet de remplir une des principales missions, ce partenariat n'est pas satisfaisant dans la mesure où il ne consiste qu'à une « mise à disposition » de la file active et d'un bureau. L'aspect socio-éducatif dans l'accompagnement des usagers du CAARUD en utilisant l'approche sanitaire des TRODs pourrait ainsi être développé.

Le TROD est aussi un prétexte pour sensibiliser les usagers à des diagnostics réguliers à résultats rapides (surtout en ce qui concerne les injecteurs), aux pratiques à risques et aux dangers sanitaires inhérents aux modes de consommation. Les propositions de dépistage des sérologies VHB et VHC ainsi des vaccinations hépatite B doivent compléter l'offre de soin au sein du CAARUD. Comme durant les années précédentes, le médecin du CSAPA sera sollicité pour les annonces des résultats.

5. ZOOM SUR LES PRATIQUES DE TSO A « BAS SEUIL », SEUIL ADAPTE

Les injecteurs de Buprénorphine (Subutex) sont de plus en plus rares. Le fait que certains membres de l'équipe travaillent aussi au CSAPA et au centre méthadone en matinée facilite la sensibilisation et l'accompagnement vers la mise sous méthadone.

Les professionnels sont, grâce à cette pluridisciplinarité transversale en capacité de négocier (avec le pavillon 15, le médecin du Relais et le pharmacien de proximité) des prises en charge différentes, notamment en proposant à certains, une mise sous méthadone « bas seuil ».

Ce type de prise en charge permet de s'adapter à des usagers fortement désocialisés et en rupture avec les dispositifs de droit commun n'ayant pas fait totalement le deuil du produit en leur proposant de s'inscrire dans un projet évolutif de soins tout en leur laissant la possibilité de vivre encore des expériences de consommation.

Force est de constater que dans la pratique de l'accompagnement en TSO à « bas seuil », la relation se modifie. Certains usagers finissent à partir de cette proposition d'accompagnement par demander à s'inscrire dans une nouvelle démarche de soins avec un dosage plus conséquent et une délivrance quotidienne de la substitution.

Dans cette pratique il est à souligner que l'inclusion dans un protocole de **substitution est utilisée comme un autre outil de réduction de risques** capable de favoriser une passerelle avec le dispositif de soin.

B.5. CAARUD « ELLIPSE » A LILLE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 57, rue Jean Jaurès 59000 LILLE	CERNY Karlheinz, directeur du dispositif Nord, JACQUIEZ von MONTIGNY Anna, Chef de service éducatif.
Projet d'établissement	Le service « Ellipse » est un Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques infectieux pour Usagers de Drogues (CAARUD). L'objectif de ce service est de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues. Pour cela le service propose aux personnes toxicomanes, faisant usage de produits psychotropes licites ou illicites, de faire une pause dans un lieu où elles pourront échanger leurs seringues et obtenir du matériel stérile ainsi que des préservatifs. Elles pourront laver leur linge, se doucher ou bénéficier d'une collation simple. Elles pourront accéder à des soins infirmiers, d'entretiens psycho sociaux, d'accompagnements physiques afin de solutionner des difficultés d'ordre administratif, financier, matériel ou de logement. Des accompagnements vers les centres de dépistage anonyme et gratuit sont proposés systématiquement aux personnes non informées sur leur sérologie. Le service gère sur la ville de LILLE les « échangeurs distributeurs de seringues » qui sont à ce jour au nombre de trois. De même, un travail de proximité, organisé sur les quartiers, permet de réguler les tensions éventuelles entre usagers et habitants, mais aussi de récupérer les seringues jetées sur la voie publique. En lien avec les services hospitaliers et la médecine de ville, des campagnes de vaccination sont proposées aux usagers. Le service est ouvert du lundi matin au vendredi soir, le matin pour des accueils individuels et à partir de treize heures pour des accueils collectifs. Le mercredi est réservé exclusivement à l'accueil de femmes.
Habilitations et publics	Habilitation CAARUD par l'ARS en 2009 pour l'accueil de jour anonyme et gratuit de personnes majeures et usagères de drogues actives
Obligations officielles	RA standardisé, Compte administratif, BP, évaluation interne, visite de conformité

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1. LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Depuis son ouverture en 1996, le CAARUD « Ellipse » est largement repéré par le public poly toxicomane lillois non abstinent. En 2014, **720 personnes** ont fréquenté le dispositif, dont 78,5 % d'hommes et 21,5% de femmes.

Le CAARUD est situé dans un quartier dit « prioritaire » dans lequel les pratiques de « deal » de stupéfiants sont fortement organisées. A ce titre les contrôles policiers à proximité du CAARUD sont fréquents. Les usagers évoquent un sentiment de crainte vis-à-vis de ces contrôles policiers, ce qui provoque des rencontres peu propices à des échanges approfondis. Une fréquentation régulière et pérenne des usagers peut être constatée. Ces personnes se caractérisent par la particularité d'être constamment sous tension, liée au « craving », à l'anxiété, au syndrome de manque et des conditions de vie précaires.

Malgré ce contexte, l'usager trouve au **SAS de distribution**, un accès au matériel de consommation. La fréquentation de cet espace confiné est propice à des échanges autour des modes de consommation, et les professionnels ont pu y comptabiliser **8040 passages** en 2014.

Les délivrances, de « kits+ » (1750) sont délaissées ces dernières années au profit de **seringues à l'unité et souvent de couleur** (25737 seringues en 2014), ceci pour un public vivant souvent en squat et conscient de risque de partage.
L'aluminium « non alimentaire » (matériel destiné à la consommation à moindre risque notamment des risques pulmonaires) est distribué en très grande quantité. Par souci d'économie l'équipe en limite la distribution à 10 feuilles par jour et par personne et ce sont **26434 feuilles** qui ont ainsi été distribuées en 2014.
Depuis 2 ans une recrudescence de demandes de **pipes à crack** (cocaïne basée ammoniaque ou bicarbonate) est constatée. Cette demande a engendré une offre en lien avec les observations des professionnels.
Les messages de prévention en terme d'hygiène ont influencé les pratiques, **les lingettes** à la Chlorhexidine jusqu'ici utilisé par les injecteurs sont dorénavant utilisées plus largement pour la désinfection des mains **(28478 distribuées en 2014)** quel que soit le mode de consommation. L'équipe s'emploie à inciter l'usager, à se responsabiliser en matière de sécurité publique en favorisant la distribution de containers DASRI. La récupération de matériel usagé est de ce fait en augmentation constante (**6985 seringues récupérées à l'initiative des usagers** et hors actions de ramassages et/ou travail de rue).

Autres matériels de réduction de risques distribués :

- préservatifs masculins : 3517
- préservatifs féminins : 359
- gel lubrifiant : 681
- Kits sniff : 868
- « Roule ta paille » : 3687

L'accueil collectif est très largement fréquenté par le public. L'accent est mis sur une atmosphère d'accueil chaleureuse et calme, celle-ci est propice à un temps de pause. L'identité ainsi donnée au lieu confère une dimension contenante et rassurante, que les usagers viennent chercher particulièrement lorsqu'ils sont en crise.
Pendant l'accueil collectif **884 douches** ont été prises et **268 passages au vestiaire** (permet d'obtenir des nouveaux vêtements) ont été enregistrés. Il est a noté que la réserve de vêtements est constituée de récupérations dans l'environnement proche des salariés, le choix de vêtement y est de ce fait plutôt restreint.

L'accompagnement social, **882 entretiens en 2014**, se veut souple et flexible pour répondre au mieux à la problématique (permanence d'accueil sans rendez-vous). L'équipe garde à l'esprit l'importance de l'orientation vers les dispositifs de droit commun, mais propose des solutions aux usagers pour lesquels cette orientation est compromise. L'accompagnement est principalement articulé autour des démarches ponctuelles et urgentes qui s'avèrent difficiles dans un service où l'usager ne serait pas en confiance.

Au niveau de la tranche d'âge, la moyenne pour les hommes se situe à 46 ans et celle des femmes à 35 ans.

18/24 ans	25/29 ans	30/34 ans	35/39 ans	40/44 ans	45/49 ans	50 ans
8,32%	13,14%	16,06%	21,31%	26,57%	9,64%	4,82%

Les soins infirmiers prodigués à Ellipse constituent pour la plupart des usagers marginalisés et en situation précaire, le dernier lien d'accès aux soins. La prise en charge globale de l'usager au sein du CAARUD tend à favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun (médecine de ville, hôpitaux…).

La prise en charge se décline en 3 temps : **l'accueil, l'accompagnement et l'orientation** :

57% des soins réalisés par les infirmiers sont liés aux complications infectieuses dues au mode de consommation par injection et à l'hygiène des pieds (bains de pieds, pansements, mycoses interdigitales). Les **soins liés à l'hygiène bucco-dentaire**, aux caries, aux douleurs et abcès dentaires représentent **19% des soins**.
Des messages de prévention en rapport avec l'état de santé global des usagers, les risques associés à leurs pratiques de consommation et leurs pratiques sexuelles, ainsi que leurs conditions et hygiène de vie, sont délivrés au cours des entretiens.

L'approvisionnement des distributeurs de seringues s'opère sur 3 sites et 3 fois par semaine : rue de Wazemmes, Avenue du Peuple Belge et Avenue Willy Brandt.

1.2. LES ELEMENTS FINANCIERS

Dotation ONDAM médico-social : 467 093€
Autres ressources : 42 578€
Répartition des charges par groupe (à partir du compte administratif):
G1 : 82 963€
G2 : 360 072€
G3 : 72 209€

1.3. LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	11 personnes pour 7.63 ETP
Qualifications	1 directeur de pôle 0.05 ETP, 1 CDS 0.40 ETP, 1 comptable 0.25 ETP,1 agent technique 0.50 ETP, 1 assistant social 1 ETP, 3 ES 2.40 ETP, 1 moniteur 1 ETP, 1 infirmières 2 ETP, 1 psychologue 0.03 ETP.
Accueil de stagiaires	Educateur Spécialisé et Infirmier
Formations 2014	Colloques, journées nationales de la Fédération Addiction

1.4. LA DEMARCHE D'EVALUATION

L'autoévaluation de l'activité, par l'exploitation en 2009 du référentiel « Charonne », continué en 2010, 2011, 2012**,** 2013 fait partie intégrante de la pratique cette année.

Toutes les données sont maintenant retenues dans PROGDIS, cet outil permet de donner une photographie à l'instantanée sur l'activité du lieu.

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Les objectifs initiaux fixés lors de la visité de conformité en 2009 du CAARUD « Ellipse » concernent une file active de **453 personnes** différentes et de **4995 passages** et/ou de contacts sur le lieu d'accueil.

La file active de **2014 de 720 personnes** est largement supérieure aux objectifs initiaux, alors que l'objectif de nombre de passages et/ou de contacts a également dépassé ces objectifs, puisque **12829 accueils** ont été comptabilisés.

Le lieu d'accueil est définitivement repéré comme lieu de « pause » par les usagers, qui apprécient la proximité avec les transports en commun (métro) et l'hôpital St. Vincent de Paul. A ce titre ils bénéficient également des prestations, d'orientations et d'accompagnements vers des prises en charges hospitalières d'urgence en cas de nécessité.

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

	Nbr. d'Accueils	**dont SAS**
2012	**7714**	**3481**
2013	**10923**	**5692**
2014	**12829**	**8040**

L'activité du CAARUD « Ellipse » est en constante augmentation depuis plusieurs années et semble en 2014 plafonnée à un niveau maximal compte tenu des moyens alloués.

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGES A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

L'accompagnement social

Face à un public régulièrement concerné par l'incarcération force est de constater, que la fréquentation des temps réservés aux accompagnements individualisés est dans la mouture actuelle faible. Il en résulte une réflexion autour d'une nouvelle organisation de ce temps d'accueil. Une nouvelle organisation a l'ambition d'optimiser l'accompagnement individualisé.

Les soins infirmiers

Les infirmiers réalisant des soins liés aux complications infectieuses du mode de consommation par injection (abcès) et à l'hygiène des pieds questionnent souvent la pertinence de l'acte, quand l'usager est amené à remettre les chaussettes et sous-vêtements sales. La prévalence des complications infectieuses liées aux pratiques d'injection et à la précarité implique la nécessité d'une réévaluation de l'offre de soin. Pour ce faire une référence médicale serait tout indiquée. Celle-ci faciliterait aussi l'accès au dépistage et aux vaccinations.

Accueil collectif

Certaines personnes arrivent en crise et peuvent parfois mettre en péril la tranquillité du groupe. L'agencement de la kitchenette donne un accès direct aux denrées alimentaires, ce qui oblige les professionnels à être dans un rapport de contrôle parasitant la relation avec l'usager. Par ailleurs la kitchenette n'est pas aux normes et demande un investissement financier (nouveaux placards et plaques chauffantes) prévu en 2015.

La journée du mercredi est exclusivement dédiée à l'accueil des femmes celui-ci permettait de bénéficier d'un espace favorable à la pause sans être sous le regard, l'emprise et le contrôle de la « gente masculine ». Dans la réalité force est de constater que l'absence des hommes ne favorise pas spécifiquement la venue de femmes. Ceci suscite le questionnement quant à l'optimisation du temps proposé au regard des moyens du lieu. Certaines femmes se plaignent de l'impossibilité du service à accueillir les enfants, ce qui explique en partie la rareté de leur venue. Or l'accueil des enfants semblent difficilement conciliable avec la nature du lieu d'accueil. Une réflexion sur l'optimisation de ce temps d'accueil s'impose.

Le travail de rue

En travail de rue il y a parfois une difficulté à localiser les lieux concernés. Le public est volatile. Ce travail nécessite un diagnostic de terrain qui est à réactualiser continuellement.

Les orientations

Les délais d'attente pour entrer en sevrage restent importants – 2 mois d'attente en moyenne, ce qui met en péril l'aboutissement de la démarche pour un certain nombre d'usagers.

Le public semble être victime d'un cloisonnement entre la psychiatrie et l'Addictologie. Le bel outil que semble être le CPAA reste inaccessible aux usagers du CAARUD.

Il y a une réelle difficulté à procéder à l'évaluation des orientations vers le CDAG, la visite effective est invérifiable.

De par la problématique des personnes et les représentations négatives par rapport à ce public, l'accès aux hébergements d'urgence reste complexe.

La précarité et la dépendance sont souvent un obstacle au suivi des démarches administratives (difficultés à honorer un rendez-vous, perte de papiers officiels, intolérance à l'attente).

5. ZOOMS

5.1. ZOOM SUR LE NOUVEL ACCUEIL COLLECTIF DU MARDI MATIN

Depuis la rentrée de septembre 2014, le CAARUD Ellipse a légèrement modifié sa manière d'accueillir les usagers. Depuis l'équipe propose un temps d'accueil collectif le mardi matin (de 9h30 à 12h30).
Ce changement intervient après une réflexion autour des actions, des missions de Réduction des Risques et de l'offre de services proposés aux usagers.
Habituellement, le CAARUD réserve ce temps du matin pour les accueils individuels dédiés souvent aux démarches sociales et administratives. Néanmoins, il s'avère que ce temps n'est pas totalement investi par les usagers. La raison principale à cela est la conséquence d'une mauvaise nuit passée par les usagers de par leurs conditions de vie précaires (squats, rue, hébergements d'urgence, etc.) et de fait, une difficulté à se lever le matin.

L'accueil collectif du matin permet aux personnes de trouver l'ensemble des prestations déjà proposées habituellement (douches, soins, démarches sociales, écoute, échange de matériels de consommation à moindre risques, etc.) avec en plus, la possibilité de prendre le petit déjeuner. Celui-ci étant à base de pain frais, des céréales, des boissons chaudes, de jus. En moyenne l'équipe rencontre ainsi une vingtaine de personnes les mardis matin.

En offrant la possibilité aux usagers de commencer la journée par un repas structuré, l'équipe répond à une carence régulièrement observée chez les usagers de drogues, du fait de leur addiction et des phénomènes de précarité associés. Les personnes ont, pour la plupart, tendance à privilégier les quelques moyens financiers qu'ils ont pour leurs consommations. De fait, elles peuvent parfois mettre en second plan leurs besoins de se nourrir.

Le matin est, pour plusieurs usagers, un moment très difficile de la journée. Il fait suite à des nuits compliquées, du fait d'insomnies diverses liées à des angoisses, à des difficultés pour trouver un abri sécurisé où dormir. Ces insomnies associées à leurs consommations sont souvent responsables d'une désorientation temporelle.

L'accueil du matin offre ainsi des repères, des éléments qui permettent de marquer dans le temps le début d'une journée. Il représente ainsi l'espoir de moments moins difficiles.

De plus, l'équipe, dans sa manière d'accueillir, met l'accent sur la convivialité du moment afin de permettre aux personnes de se ressourcer, tout en étant dans un souci de quiétude du lieu. Le début de la journée, marquée entre autres par cette possibilité de pouvoir manger et se doucher dès le réveil, de pouvoir discuter avec des professionnels, est souvent synonyme de douceur dans les relations. Les professionnels observent moins de tensions entre les usagers. La communication semble différente et souvent positive. Les personnes prennent beaucoup plus de temps pour échanger avec l'équipe sur leur quotidien, leur galère de rue, leur consommation.

5.2. ZOOM SUR LES ATELIERS DE MEDIATION AU SEIN DU CAARUD

L'accueil fait partie des missions privilégiées en tant que première phase de l'intervention sociale. Il autorise un temps de pause dans le quotidien souvent aliénant de l'usager de drogues.
L'accueil offre le temps du « prendre soin de soi » au travers des services proposés. Il doit constituer un « espace de rupture » momentanée avec la violence, la rue, la précarité et la souffrance, un espace où le rapport à soi et aux autres peut tenter de s'apaiser. C'est ainsi que la proposition

d'ateliers à médiation sur le temps d'accueil a émergé, en tant qu'outil facilitant la « pause » recherchée par l'usager.
L'atelier à médiation artistique en CAARUD se définit par l'utilisation de la pratique plastique dans une interaction entre l'usager et le professionnel, sur un espace-temps formalisé, en vue d'enrichir la rencontre d'un mode de communication alternatif.

<u>L'atelier s'organise en3 axes</u> :

1. **Création d'un espace** où l'usager peut mettre son quotidien à distance, et avoir une « place différente », où son identité de toxicomane s'éclipsera pendant un temps au profit de son identité propre.
2. **Amélioration/normalisation des interactions sociales :**
   Instaurer une relation aux autres et à soi-même autre que reliée au commerce, à l'échange et à la consommation de produit.
   Proposer une autre façon d'écouter les souffrances et donner une possibilité d'exister à l'échange entre usager et professionnel. Rompre avec le monologue trop souvent subi par le professionnel et improductif pour l'usager.
   Reconnaître le droit à la parole.
   Stimuler, faciliter le relationnel avec les personnes clefs de la vie passée et actuelle de l'usager : la création participe à des projections transférentielles, qui permettent à l'usager de « rejouer » des situations vécues, mais en y mettant plus de distance, grâce à la neutralité du professionnel.
3. **Agir sur la mésestime de soi/valoriser les compétences :**
   Prendre du plaisir différemment, se relaxer, tout en étant dans l'agir.
   Utiliser le processus créatif pour réaliser l'expression de soi dans l'activité créative.
   Proposer une valorisation du travail accompli au travers d'une exposition des œuvres, qui pourra aussi servir de support à une médiation avec le voisinage.
   Oser prendre des risques.

Le choix du jour de l'atelier s'est porté sur le mardi après-midi (15h-17h), en démarrant l'expérience simultanément avec celle de l'inversion du temps d'accueil collectif entre matin et après-midi le mardi.
Le parti pris concernant les propositions de réalisations plastiques consiste en une approche individuelle : on questionne l'usager sur ses envies et ses sensibilités puis on lui présente le matériel mis à disposition.
On le guide dans son projet, de manière plus ou moins marquée selon ses ressources et son aisance à l'égard du média. Certains thèmes ont ainsi été proposés tels que l'art postal, l'illustration de citations choisies, le portrait, la réalisation d'un sapin de noël RDR… Des œuvres et des références iconographiques sont toujours présentés en exemple.
Les propositions de création s'inspirent aussi du contexte « saisonnier » (Noël par exemple, avec la réalisation d'un sapin), l'idée étant de contribuer à maintenir un lien entre l'usager et les repères

temporels et culturels de notre société, et lutter ainsi en substance contre le sentiment de marginalisation.

Sapin de Noël réalisé avec des outils de RDR

En outre, le travail réalisé, exposé dans le lieu, confère à Ellipse une identité affirmée, et en permet une meilleure appropriation par les usagers.

Alors que certains usagers nécessitent d'être accompagnés et valorisés dans leur réalisation, d'autres fonctionnent de manière libre. Il s'agit alors d'accompagner le processus de création en l'enrichissant d'idées, de conseils techniques, et de références artistiques.

Les enjeux de cet espace se situent davantage dans le « faire » que dans le « fait ». Pour les professionnels, cette approche alternative (le fonctionnement individuel prend le pas sur la dynamique de groupe) constitue un outil intéressant dans le renforcement du lien avec l'usager.

Pour l'usager, outre le plaisir de faire, le bénéfice de l'atelier se situe dans la possibilité qu'il offre à générer un fonctionnement à l'opposé du fonctionnement habituel à Ellipse : là où habituellement les usagers partagent des intérêts communs dans ce qu'ils viennent chercher sur le lieu, l'atelier propose un espace où il est possible de se recentrer sur soi, tout en bénéficiant du contenant rassurant du lieu.

5.3. ZOOM SUR LE TRAVAIL DE RUE

Conformément au Décret du 19/12/2005 relatif aux missions des CAARUD, Ellipse s'inscrit pleinement dans cette action appelée « Travail de rue ».

Aller à la rencontre des personnes concernées par l'usage de produits psycho actifs et notamment celles qui ne fréquentent pas les dispositifs de Réduction des Risques, soit parce qu'elles ne les connaissent pas, soit parce que le fonctionnement de ces structures n'est pas adapté à leur mode de vie (notamment les personnes accompagnées de chiens).

Aller à la rencontre des réalités des personnes usagères de drogues (même celles connues de nos services), afin de connaitre au plus près leurs pratiques de consommation, dans le souci d'adapter les messages de prévention.

En effet, la description des pratiques de consommation que font les usagers lorsqu'ils viennent à Ellipse, est la plupart du temps "hygiéniste". Alors que lorsque les professionnels les voient faire,

dans leur cadre de vie habituel (dans la rue, en squat, dans les terrains vagues, dans les sous-sols d'immeubles, etc….) ils constatent un écart important avec la réalité. L'adaptation des messages de prévention dispensés au CAARUD en est la conséquence.

Ces actions sont menées en partenariat avec les autres CAARUD lillois intra-muros, ce qui permet une mutualisation des moyens humains et logistiques, garantissant ainsi fréquence et régularité de l'action.

La mixité des différentes cultures institutionnelles et la pluridisciplinarité des équipes, permettent d'offrir une gamme étendue de propositions aux personnes rencontrées. Elles enrichissent également les savoir-faire et savoir-être des intervenants.

Pour ce faire, une réunion de planification est organisée entre les acteurs pour établir le calendrier des interventions sur 1 ou 2 mois. Un agenda commun est complété au fur et à mesure des tournées effectuées afin que chacun sache en temps réel qui est allé où et quand. Permettant ainsi d'assurer une cohésion de l'action.

Le ramassage de seringues :

A Ellipse un temps spécifique est dédié au ramassage de seringues sur le quartier de Lille Moulin et ceci dans le souci de favoriser l'intégration de la structure sur ce territoire et de travailler sur les représentations sociales d'un public en interaction avec des riverains, ainsi que de pacifier leurs relations.

Les ramassages de matériel d'injection usagé s'organisent sous plusieurs formes :

- lors du **travail de rue** - le mercredi matin
- lors du **ramassage hebdomadaire le vendredi matin**. Ces actions s'organisent en principe avec les usagers. Elles couvrent principalement le territoire proche de la porte de Valenciennes et notamment le long du Périphérique – Bd de Belfort, ainsi que les bâtiments voisins d'Ellipse, le parking.
- en réponse à des **sollicitations par des voisins**, **la mairie ou encore l'un des autres CAARUD** initialement appelé mais qui par manque de disponibilité ne peut répondre favorablement à la demande
- **Le lundi, mercredi et vendredi matin lors de l'approvisionnement des distributeurs de seringues** (propriété de la ville de Lille). L'équipe inspecte les environs proches de la machine et enlève d'éventuels déchets.

Quelques chiffres concernant la récupération de seringues pour l'année 2014 :

Seringues ramenées à Ellipse :	**5731**
Seringues ramassées le vendredi :	**5252**
Seringues récupérées en travail de rue :	**619**
Seringues récupérées par containers :	**1254**
Seringues récupérées par distributeurs :	**5320**
TOTAL des seringues récupérées en 2014	**18176**

VI. POLE PROMOTION DE LA SANTE

SOMMAIRE DU POLE PROMOTION DE LA SANTE

VI. POLE PROMOTION DE LA SANTE 346

PREAMBULE 347

A.1 le centre regional de ressources documentaires en promotion et education pour la sante 349
A.2 Webzine « sante autrement magazine » 357
A.3 Programme sante des apprentis..... 361
A.4 Action « pôle ressource cancer » 367

PREAMBULE

La Sauvegarde du Nord s'est engagée dans le champ de la Promotion de la Santé le 15 Octobre 2013 en créant un pôle dans ce domaine. 4 actions, reprises de l'ancien Groupement Régional de Promotion de la Santé, ont été portées par ce pôle en 2014 :

- **Centre Régional de Ressources Documentaires** : un centre de documentation spécialisé dans l'Education et la Promotion de la Santé et accompagnant les professionnels, étudiants et bénévoles dans leurs actions de Santé. Ce CRRD est le plus important de la Région tant en terme de fréquentation, qu'en termes de thématiques traitées et de ressources documentaires disponibles.
- **Pôle édition (Contact Santé et Territoires et Santé) :** un magazine à destination des professionnels, étudiants et bénévoles du champ de la Santé. Une lettre à destination des élus de la Région. Contact Santé et Territoires et Santé fusionnent dans une seule publication numérique : santeautrementmagazine.fr
- **Santé des apprenti-es** : un programme régional à destination du public de l'apprentissage (apprenti(e)s en formation et professionnels) destiné à améliorer les comportements de santé de ce public peu ou mal touché par les messages et actions de prévention.
- **Pôle ressources cancers** : un site internet à destination des professionnels du cancer et du grand public (public visé prioritaire) pour faire connaître les actions et acteurs régionaux dans leurs missions d'accompagnement et de prévention.

L'année 2014, a été pour le Pôle Promotion de la Santé une année de refonte de ces actions en poursuivant les objectifs suivants :

- **Performance des actions :**
  - Priorisation des actions par thématiques/publics/territoires,
  - Modernisation des outils,
  - Lisibilité et effet levier optimal des financements.
- **Synergie des approches :**
  - Contribuer au décloisonnement social/médico-social/sanitaire.
- **Structuration du secteur :**
  - Contribuer à la recomposition de l'offre régionale en matière de promotion de la santé.

L'année 2014, a été également marquée pour le Pôle Promotion de la Santé par une réflexion sur la mise en place d'un système d'information en santé (versus prévention) performant, permettant non seulement d'être un support pour la réalisation d'actions de terrain mais également leur évaluation. Une consultation a été lancée en 2014 et la construction de ce système verra le jour en avril 2015.

Les enjeux régionaux de santé

La région Nord-Pas de Calais se caractérise par des indicateurs de santé défavorables. La surmortalité précoce observée est imputable notamment à une forte incidence des cancers (cancer des voies

aérodigestives supérieures, cancer colorectal, cancer du col de l'utérus…). Une prévalence de l'obésité particulièrement élevée est également constatée (20,5% contre 14,5% en moyenne en France). Le recours tardif aux soins explique, en partie, un niveau de dépenses de soins plus élevé en région qu'en moyenne nationale, tant pour les soins de ville que les soins hospitaliers. De fortes différences s'expriment dans les territoires, avec cependant un cumul des difficultés dans les grandes villes de la région, le bassin minier et le territoire rural de l'Avesnois. Cet état de santé dégradé et ce surcoût des services de santé s'expliquent par une combinaison de nombreux facteurs, dont des facteurs socioéconomiques défavorables dans la région, ainsi que des facteurs comportementaux et psychologiques des populations.

Agir de manière durable sur ces déterminants de santé nécessite ainsi de renforcer l'intervention des acteurs de santé en amont de la prise en charge strictement médicale, en prévention, pour favoriser l'adoption de comportements favorables à la santé.

C'est l'objectif du Schéma régional de prévention 2012-2016, qui rejoint celui de la Stratégie Nationale de Santé définissant la prévention comme axe prioritaire de la réforme du système de santé. Le Schéma régional identifie ainsi 3 dimensions de l'intervention :

- agir sur l'offre de prévention des pathologies,
- agir sur l'environnement et les déterminants de santé,
- agir sur les populations.

Il détermine des populations cibles :

- les enfants, les jeunes et les jeunes adultes,
- les personnes âgées et handicapées,
- les populations précarisées,
- les personnes détenues.

Pour les très nombreux opérateurs de la région, il s'agit de développer ensemble une politique intégrée de prévention en santé, c'est à dire une politique globale et transversale mobilisant les acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux autour de parcours de santé coordonnés des usagers. Cette politique de prévention doit répondre à un enjeu fort de performance, en s'appuyant sur une priorisation (des publics, des territoires, des problématiques), une évaluation des impacts des actions menées et une modernisation des outils (SI, technologies numériques) qui contribueront à la recomposition de l'offre.

Le Système d'Information en Santé viendra s'inscrire dans cette philosophie et soutenir ces enjeux régionaux de prévention en constituant un socle délimité dans un premier temps aux 4 actions portées par le pôle mais dont l'une des possibilités serait de devenir une plate- forme régionale de prévention.

A.1 LE CENTRE REGIONAL DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES EN PROMOTION ET EDUCATION POUR LA SANTE

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 199/201 rue Colbert 59045 Lille cedex	Directeur de l'établissement : Sarah Dharancy
Projet d'établissement	Participer au développement et à la mise en œuvre des politiques et des actions de santé dans les territoires de la région Nord-Pas-de-Calais. Le Centre Régional de Ressources Documentaires du Pôle Promotion de la Santé constitue avec le Système d'Information en Santé du Pôle (voir paragraphe ci-dessous) le socle des actions portées aujourd'hui et de celles développées à l'avenir. Le CRRD participe au développement et à la mise en œuvre des politiques et des actions de santé dans les territoires de la région Nord-Pas de Calais grâce à : - Une abondante base documentaire dans le domaine de la Promotion, de l'Education et de la Prévention de la Santé et du Social - Des documentalistes experts dans leur domaine - Une veille permanente dans l'ensemble du domaine - Un accueil des professionnels et étudiants et un conseil sur place - Une conception de dossiers thématiques ou spécialisés - Un ciblage des informations fournies en fonction des professionnels et de leurs besoins Il est dans le paysage régional des centres documentaires existants, le plus important non seulement en terme de références documentaires mais également en terme de thématiques couvertes.
Public	Elus, professionnels du champ de la santé, du social, de l'éducation et de l'enseignement, étudiants.
Obligations officielles	Non concerné

6. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE VOLUME D'ACTIVITE

Chiffres 2014

- 9 380 abonnés à la newsletter ActuDoc
- 4 046 personnes renseignées pour 2 576 visites in situ en individuel ou en groupe
- 1 124 demandes téléphoniques
- 340 demandes par email
- 204 369 visites sur la base de données en ligne.

Tranche d'âge : 18-75 ans

In situ

Les professionnels de tous les territoires de la région viennent sur le site de Lille, pour la consultation du fonds documentaire et pédagogique, le retrait de supports de diffusion et le prêt. Ils se répartissent comme suit :

- 83 % du département du Nord
- 15 % du département du Pas de Calais
- 2 % autre (Belgique et autres régions, …)

En ligne

Pour la base de données en région Nord – Pas-de-Calais : Arras, Métropole Lilloise, Lens, Boulogne-sur-Mer, Douai arrivent en tête de l'origine géographique des visites/consultations.

1.1.1. OBJECTIF SPECIFIQUE 1

Renforcer les capacités des usagers du Centre de Ressources documentaire à sélectionner et exploiter au mieux une information documentaire de qualité en région.

L'intégralité de la base de données est en ligne sur notre site Internet http://pmb.santenpdc.org/opac_css/

Il est possible de consulter l'ensemble des références, de vérifier leur disponibilité, de faire des réservations en ligne et de lire depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet les documents numériques.

La newsletter ActuDoc valorise les nouvelles ressources documentaires sélectionnées. **18** newsletters ont été envoyées.

1 dossier spécial Journée Mondiale de lutte contre le sida 2014 à été réalisé et envoyé par mail.

3 dossiers bibliographiques on été réalisés en lien avec les jeudis thématiques de la Maison des adolescents : Les adolescents et le cannabis – Les écrans : intérêt et dangers – La sexualité des ados : un sujet dont on peut parler.

2 nouvelles étagères virtuelles thématiques ont été créées afin de faciliter le repérage des ressources en lien avec de nouvelles préoccupations et problématiques : Serious games (jeux sérieux en ligne) et Education aux médias.

Un bouquet de revue numérique complète le dispositif en offrant les ressources scientifiques de près de **180** revues aux professionnels de santé.

1.1.2. OBJECTIF SPECIFIQUE 2

Améliorer l'accessibilité informationnelle et documentaire sur la région.

Déménagement : L'accès aux ressources est facilité grâce à la nouvelle implantation en **rez-de-chaussée** avec **pignon sur rue** au 201 rue Colbert **à Lille**. Le déménagement du Pôle Promotion de la Santé en général et du Centre de ressources en particulier ont été réalisés en un temps court au regard du volume de documents et mobiliers. Le centre de ressources a ré-ouvert ses portes au public le 12 mai 2014 après 2 semaines de fermeture.

Les horaires d'ouverture ont été étendus (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00).

L'inscription et le prêt sont gratuits pour tous les utilisateurs. De plus, le prêt des revues est possible.

La mise à disposition de documents plein texte permet d'offrir à tous les habitants de tous les territoires un accès égal aux ressources.

Les objectifs spécifiques 1 et 2 se déclinent en deux objectifs opérationnels :

1.1.3. VALORISER LES FONDS DISPONIBLES ET LE TRAVAIL DE VEILLE QUOTIDIEN

Sources suivies :

Plus de **1 000 sources surveillées, analysées et diffusées** (flux RSS, sites Web, newsletters, comptes twitter, alertes automatiques, revues…)

Nouvelles acquisitions :

7 419 nouveaux documents référencés et mis à disposition, dont **368** ouvrages et études/rapports, **6 748** périodiques et articles (nouveauté + rattrapage d'anciennes collections), **303** outils pédagogiques (mallette pédagogique, jeu/serious game, guide, exposition, vidéo en ligne/DVD, livre jeunesse, brochure, affiche…).

Après le déménagement un gros travail d'inventaire et de rattrapage à été effectué sur les collections des périodiques.

Diffusion de supports d'information/d'intervention :

Au total **84 663 supports** ont été diffusés auprès des professionnels, dont **86** mallettes pédagogiques, **1 467** coffrets, classeurs et guides ainsi que **83 110** brochures & affiches éditées par l'Inpes, la Fédération française de cardiologie, Assureurs prévention, INCa, Eclat-Graa

Nouveaux inscrits au centre de documentation :

422 nouvelles personnes se sont inscrites au Centre de ressources en 2014.

Accueil/renseignement par un documentaliste :

Le Centre de documentation est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. L'accueil est assuré par un documentaliste.

4 046 personnes renseignées : **2 576** visites sur place, **1 124** demandes par téléphone, **340** par mail, **6** par courrier postal.

Accueil sur rendez-vous, soutien personnalisé :

41 rendez-vous personnalisés pour un total de **120 personnes** reçues

Nombre de prêts effectués :

4 273 emprunts de documents en 2014

Espace nouveautés :

Création d'un espace nouveautés afin de présenter les nouvelles acquisitions.

Espace événementiel :

Création d'un espace événementiel afin de relayer les thèmes des journées et campagnes régionales, nationales, européennes et mondiales autour de la santé. L'objectif est de susciter auprès des utilisateurs du centre de ressources de l'intérêt pour ces thématiques. Y sont présentés les supports de campagne ainsi qu'une sélection de documents utiles.

Tenue de stands/intervention :

- 4 décembre 2014 : *9ème Assises régionales de l'addictologie*, Lille

Sur les 350 participants attendus, **plus de 100** se sont rapprochées de notre stand, ont sollicités des informations sur les produits, services offerts par le Centre de ressources.

Au total, 40 nouvelles inscriptions à la newsletter « ActuDoc » ont été enregistrées, plus de 30 entretiens et près d'une dizaine de démonstration d'outils présents sur le stand ont été effectuées, plus de 70 plaquettes de présentation du centre de ressources ont été diffusées.

- Animation de 4 stands documentaires à la Maison des Adolescents (Lille) dans le cadre des *matinées thématiques* de la MDA qui ont réuni au total près de **240 participants**. Un dossier bibliographique réalisé à cette occasion est remis à chaque participant et mis en ligne à disposition de l'ensemble des internautes.

- 25 septembre et 11 décembre : *Les écrans : intérêts et dangers*
- 13 novembre : *La sexualité des ados : un sujet dont on peut parler*
- 27 novembre 2014 : *Les adolescents et le cannabis*

- 17 octobre 2014, *Faites de la santé 2014*, MAPS (Maison des Acteurs de Promotion de la Santé) de Carvin, Seclin et Wattignies.

Animation d'un stand/intervention auprès de **20 professionnels et bénévoles** : présentation d'une sélection d'outils pédagogiques autour de la prévention des cancers et d'éducation aux médias, recueil des attentes et besoins en matière de ressources documentaires et de formation en éducation & promotion de la santé à l'aide d'un questionnaire.

- 8 octobre 2014, Stand au Salon Santé en Nord : **plus de 100 professionnels** de l'enseignement et plus de 200 lycéens rencontrés sur un stand commun avec la Maison des ados de Lille

- 22 mai 2014, Intervention au Rectorat de Lille auprès de **45 professionnels** (enseignant, IDE, documentaliste…) en formation d'animateur à l'éducation affective et sexuelle en collège et lycée dans le cadre du programme PAVAS.

- 18 et 19 mars 2014, stand d'information animé à l'occasion du séminaire *« Travail social et pratiques addictives »* en direction des **370 étudiants** en formation sociale dans 5 centres de formation : ISL, EESTS, IRTS, CRFPE et ISV.

1.1.4. PROPOSER ET ALIMENTER DES OUTILS AU SERVICE DU PUBLIC DU CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

1- Le SI Santé et le Site « Centre Régional de Ressources Documentaires » :

- Les étapes par ordre chronologique en 2014 :

  - Participation à l'élaboration du cahier des charges sur le choix de logiciel documentaire (SIGB)

  - Participation à la réception des offres des prestataires externes dans le cadre de l'appel à projets

  - Démonstrations, tests, passage en revue détaillé des logiciels documentaires proposés et rédaction d'une synthèse de leurs fonctionnalités

  - Etablissement d'un planning de travail/formation avec les prestataires

- Mise à niveau logicielle de la base de données (partie "back office") utilisée par les documentalistes et tests sur la nouvelle version

- Le travail prévu en début 2015 :
  - Formation des documentalistes aux nouvelles fonctionnalités du SIGB
  - Mise en ligne de l'interface publique ou "portail documentaire", adaptation de l'ergonomie et personnalisation de l'interface aux attentes des utilisateurs
  - Mise en ligne d'un contenu enrichi : dossiers d'actualité, diffusion sélective de l'information, flux RSS, interactivité avec le public
  - Mise en place d'une offre de "prêt de documents numériques" pour les personnes inscrites au CRRD

2- La base de données en ligne (PMB) :

36 847 notices

15 551 documents numériques

Consultations/visites du site Internet :
117 084 visiteurs uniques pour **204 369 visites**
1 296 241 pages vues
194 157 documents numériques consultés

- Dossiers bibliographiques

Réalisation et mise en ligne de **4 dossiers bibliographiques** constitués d'une sélection de documents (article, étude/rapport, ouvrage, guide pédagogique, mallette, jeu, DVD/vidéo, exposition, brochure, livre jeunesse…), liens et adresses utiles afin de permettre à chacun(e) de disposer de données contextuelles et de connaissances récentes, de repères, de pistes d'intervention et de ressources pédagogiques pour mener des actions de sensibilisation

- *Journée Mondiale de lutte contre le sida 2014 : Dossier spécial*
- *Les adolescents et le cannabis*
- *La sexualité des ados : un sujet dont on peut parler*
- *Les écrans : intérêt et dangers*

- Etagères thématiques :

91 sélections thématiques sont proposées pour faciliter le repérage de ressources documentaires et pédagogiques.

Deux nouvelles étagères ont été mises en ligne en 2014 :

- Education aux médias **:** Sélection destinée à aider les éducateurs et les parents à aborder les relations des enfants et des adolescents aux écrans (téléphone, tablette, console de jeu, ordinateur, TV…), les comportements sur les réseaux sociaux et les risques de dépendance.

- Serious game (Jeu sérieux en ligne) : Sélection autour de thématiques aussi variées que la santé environnementale, l'usage d'internet, les pratiques addictives, la prévention des violences, le VIH-sida, à destination des adolescents, jeunes adultes, publics en situation d'apprentissage…

3- La lettre du Centre de documentation « Actu Doc » :

La newsletter informe sur les nouveaux ouvrages, revues, outils, affiches & brochures, manifestations et actualités en éducation/promotion de la santé.
18 lettres ActuDoc diffusées par mail et en accès sur le site Internet
9 380 inscrits
389 nouveaux inscrits en 2014

4- Le compte twitter « InfodocPPS » :

1 425 abonnés
402 comptes suivis

5- Travail sur la mise à disposition de flux d'information et d'actualité :

Sur la base de la plateforme de bookmarking Diigo (signets et favoris web), une base d'informations (ressources en ligne de sites web externes au centre de documentation) est en cours de mise à disposition.
Ce socialbookmarking sur Diigo repose sur deux principes :
- l'indexation de ressources en ligne au moyen de mots-clés personnels (réalisé)
- l'échange avec d'autres utilisateurs de Diigo afin d'enrichir les collections respectives de ressources
L'objectif est de mettre à disposition des utilisateurs de notre centre un outil pour les travaux individuels et de groupe, pour les recherches dans le cadre de cursus universitaires et de formation.
La base actuelle repose sur la veille d'un documentaliste depuis 2011, elle comporte plus de 15 600 liens indexés, accessibles via 1 630 mots-clés.
Cette veille couvre les champs de la promotion de la santé et de la santé publique.
Ce service a déjà permis d'alimenter en actualités/évènements le site du Pôle Ressources Cancers, la newsletter ActuDoc, la base de données documentaires du centre de documentation, et le compte Twitter InfodocPPS
Un travail de "nettoyage" des mots-clés a été effectué, pour passer ces termes du langage documentaire au langage courant, éliminer les doublons, corriger les fautes de saisie.
L'ouverture de ces flux d'actualités aux professionnels et étudiants passe actuellement par des partages avec quelques utilisateurs du centre de documentation dans le cadre de leurs travaux de recherche.
Les premiers retours ont été élogieux et encourageants.

6- Nombre de manifestations signalées :

214 manifestations sur l'agenda du site La Sauvegarde du Nord et **168** dans l'agenda du Pôle Ressources Cancer

7-La plaquette du Centre de documentation :
Mise à disposition sur place, diffusée sur les stands, cette plaquette informe sur les thématiques, modalités d'accès, les services & produits du Centre de ressources, in situ et via Internet.

2.1 LES ELEMENTS FINANCIERS

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
	2014		**2014**
60 ACHATS		**Région Nord-Pas Calais**	314 764.04
Fournitures d'activités	3 000		
Autres fournitures (précisez)		**A. R. S.**	
61 SERVICES EXTERNES		**Etat***	
Sous-traitance générale			
Formation de bénévoles		**Département***	
Locations (dont crédit bail)	37 800		
Déménagement	20 000	**Commune(s)***	
Documentation	4 000		
Etudes et recherches		**Intercommunalité***	
Autres (précisez)			
		Fonds européens*	
62 AUTRES SERVICES EXTERNES			
Honoraires, rémunération d'intermédiaires		**Autofinancement**	12 000
Publicité, publications			
Transports		**Autres**	8 075
Missions et réceptions	8 500		
Frais postaux, internet et téléphone	4 000		
Autres			
63 IMPOTS ET TAXES			
64 FRAIS DE PERSONNEL			
Salaires bruts			
Charges sociales employeur	257 539.04		
Autres (précisez)			
65 AUTRES CHARGES DE GESTION			
TOTAL €	334 839.04	**TOTAL €**	334 839.04

3.1 LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	5 salariés
Qualifications	1 directeur à 0.15 ETP 3 documentalistes à plein temps 1 assistante de gestion à 0.15 ETP 1 assistante administrative à 0.2 ETP
Accueil de stagiaires	Non
Formations 2014	Oui. Renforcement des connaissances sur la thématique vie sexuelle et affective

1.1. LA DEMARCHE D'EVALUATION

7. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Non pertinent. Première année de fonctionnement

6. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Non pertinent. Première année de fonctionnement

7. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

Non pertinent. Première année de fonctionnement

A.2 WEBZINE « SANTE AUTREMENT MAGAZINE »

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : 199/201 rue colbert 59045 lille cedex	Directeur de l'établissement : Sarah Dharancy Rédactrice en Chef : Francine Benattar de Janvier à Octobre 2014. Géraldine Langlois de novembre à Décembre 2014 :
Projet d'établissement	Né en 2014 de la fusion de deux magazines papier axé sur la prévention santé : contact santé et lettre et territoire, Santé autrement magazine informe les professionnels de la prévention et de la promotion de la santé sur l'évolution de leur univers professionnel, sur les initiatives inspirantes et les problématiques émergentes.
Public	Elus, Professionnels du champ de la santé, du social, de l'éducation et de l'enseignement, étudiants.
Obligations officielles	Non concerné

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

L'année 2014 a été marquée par l'intégration de Contact santé(magazine papier de promotion et d'éducation édité pour la Région), Else revue (blog décliné de contact santé), dédiés aux professionnels, étudiants et bénévoles du champ de la santé, et de la lettre Territoires et santé à destination des élus au pôle Promotion de la santé de l'association et leur fusion au sein d'un unique support numérique (un webzine), Santé Autrement Magazine www.santeautrementmagazine.fr. Une année de renouvellement important et de transition profonde. Quelque 102 articles ont été publiés sur www.santeautrementmagazine.fr, la plupart à partir de juillet 2014, principalement autour de deux thématiques la e-santé et la santé des étudiants. Une lettre Territoires et santé (la dernière) a été publiée en juin 2014. La fréquentation du nouveau site, mis en ligne en juillet 2014, est évaluée depuis septembre 2014 et montre une augmentation notable des sessions (connexions au site) et du nombre de pages vues. La prochaine formule de SAM, au cœur du Système d'Information Santé (HUB Santé) sera plus réactive, avec des parutions plus fréquentes, de l'actualité, des sondages…

	Sessions	Pages vues
Septembre (sortie du site)	2254	4886
Octobre	2425	3784
Novembre	2903	5530
Décembre	2932	5504

Trois newsletters ont été envoyées, en juillet, septembre et décembre 2014 à environ 9000 abonnés.
À partir de novembre 2014, la majeure partie de l'activité a été consacrée à la conception du projet de refonte éditoriale de Santé autrement magazine, d'une part, et d'autre part à la préparation de

son passage d'un support web obsolète vers une plateforme web permettant aux lecteurs d'accéder plus facilement aux articles publiés et de disposer de davantage de services. Cette plate-forme sera en service en avril 2015.

2.1 LES ELEMENTS FINANCIERS

En 2014, le budget de Santé autrement magazine a été inclus dans un budget Système d'information Santé incluant également l'action pôle ressources Cancer présentée ci-après et un budget d'investissement technique.

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
	2014		**2014**
60 ACHATS		**Région Nord-Pas Calais**	313 085.96
Fournitures d'activités	1 500		
Autres fournitures (précisez)		**A. R. S.**	
61 SERVICES EXTERNES		**Etat***	
Sous-traitance générale			
Formation de bénévoles		**Département***	
Locations (dont crédit bail)	2 200		
Déménagement	1 000	**Commune(s)***	
Documentation			
Etudes et recherches		**Intercommunalité***	
Autres (précisez)			
		Fonds européens*	
62 AUTRES SERVICES EXTERNES			
Honoraires, rémunération d'intermédiaires		**Autofinancement**	30 000
Publicité, publications			
Transports	1000	**Autres**	8 075
Missions et réceptions	2500		
Frais postaux et téléphone	4000		
Autres : Prestation système d'information Santé	115 000		
63 IMPOTS ET TAXES			
64 FRAIS DE PERSONNEL			
Salaires bruts			
Charges sociales employeur	223 960.96		
Autres (précisez)			

65 AUTRES CHARGES DE GESTION			
TOTAL €	351 160.96	**TOTAL €**	351 160.96

3.1 LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés et Qualifications	1 directeur (0.1 ETP), 1 rédactrice en chef (0.8 ETP), 1 chargée de communication web (0.2 ETP) , un réseau de pigistes
Accueil de stagiaires	non
Formations 2014	non

4.1 LA DEMARCHE D'EVALUATION

2. UN COMPARATIF AVEC LES REFERENCES INITIALES

Non pertinent. Première année de fonctionnement

3. UN COMPARATIF AVEC L'ANNEE PRECEDENTE

Non pertinent. Première année de fonctionnement

4. LES MESURES DE REEQUILIBRAGE A METTRE EN PLACE : « PERSPECTIVES 2015 »

Au printemps 2015, Santé autrement magazine (SAM) étrennera son nouveau site web. Un site plus ergonomique, mieux référencé, mieux structuré, qui offrira une plus grande interactivité avec les lecteurs et permettra de mieux répondre à leurs besoins en termes d'information.

Sa cible :

- tous les professionnels de santé, quel que soit leur métier et les étudiants du champ de la santé
- les professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux et les étudiants de ces secteurs d'activité
- les élus
- les bénévoles d'association oeuvrant dans le champ sanitaire et social
- tous les professionnels qui souhaitent mettre en place des projets de promotion de la santé ou de prévention (enseignants, cadres d'entreprises, CHSCT..)

Aussi, la nouvelle ligne éditoriale de SAM conçue à l'automne 2014, unique en son genre, sera mise en place. Elle fait de SAM le **média de référence**, pour les acteurs de la prévention et de la promotion de la santé, de tous les horizons professionnels, dans le Nord-Pas-de-Calais (et au-delà !). Il se veut une **source de réflexion et d'inspiration** pour leur action et leurs pratiques.

SAM veut permettre à ses lecteurs de **mieux comprendre les enjeux** à l'œuvre dans leur environnement professionnel, de donner **de l'ambition et du rayonnement à leurs projets**, d'**enrichir leurs pratiques** et de découvrir des **démarches innovantes et inspirantes**.

SAM **valorisera** aussi les travaux, les initiatives et les pratiques originales des acteurs du Nord-Pas-de-Calais et les **fera rayonner** au sein de la région et au-delà.

La nouvelle ligne éditoriale prévoit aussi une **approche plus journalistique** des sujets traités, avec une place plus grande accordée à l'actualité. Elle privilégie les articles courts, une information **fiable, précise, nuancée, compréhensible.**

Dans des articles de qualité, SAM abordera les sujets traités **de manière décloisonnée, en croisant les regards et les disciplines** liées de près ou de loin à la santé : médecine, paramédical, sciences de l'éducation, sociologie, ethnologie, économie, numérique, psychologie, philosophie, anthropologie, communication, management, droit, statistiques, alternatives….

Des articles d'actualité seront publiés **chaque semaine** et un dossier fera le tour d'une question **chaque trimestre**. Une newsletter mensuelle permettra aux lecteurs de ne rater aucune publication.

La **fréquentation du site** de Santé autrement magazine, stimulée par une campagne de promotion au sein des réseaux de la promotion de la santé au sens large et des réseaux sociaux professionnels, devrait connaître une augmentation significative, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.
Les **statistiques de sa newsletter** devraient également connaître une forte amélioration.

A.3 PROGRAMME SANTE DES APPRENTIS

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : Mettre l'adresse ici	Directeur de l'établissement : Sarah Dharancy
Projet d'établissement	Etre apprenti aujourd'hui renvoie à l'appartenance à deux mondes, qui sur certains plans se complètent mais sur beaucoup d'autres s'opposent. Le **monde de la jeunesse**, inscrit dans les problématiques liées à l'adolescence, à la construction identitaire, et le **monde du travail**, dont les spécificités (conditions de travail, rythmes et conditions de vie) peuvent parfois mal s'accorder à cette jeunesse. Les **attentes des apprentis** en matière de santé sont nombreuses. Fatigue, stress, environnement de travail, vie affective et sexuelle. Pour les formateurs, les apprentis doivent pouvoir échanger et être informés sur des thématiques essentielles, **liées à leur santé et leur qualité de vie** (hygiène, alimentation, conduites addictives, relations aux autres, etc.). Favoriser **la santé des apprentis dans une approche globale et positive à visée éducative**, en articulation avec les problématiques d'hygiène et de sécurité, en mobilisant les apprentis, les acteurs de l'apprentissage en CFA telle est la finalité de l'action « Santé des apprentis ».
Habilitation et public	Acteurs de l'apprentissage
Obligations officielles	Non

1. L'ACTIVITE REALISEE

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

Le PPS a proposé pour l'année 2014 :

- **Une priorisation des filières de formation** : autour des niveaux IV et V qui concernaient en janvier 2014, 70% des apprentis en formation
- **Une priorisation de 8 domaines professionnels** : Second Œuvre Bâtiment, Gros œuvre BTP extraction conception et conduite, Hôtellerie, restauration, tourisme, Alimentation, Agriculture et environnement, Santé Social, Industries agro-alimentaires, Pêche, Aquaculture, Transport maritime et fluvial

  … Les apprentis en formation dans l'une ou l'autre de ces filières/domaines professionnels sont environ 10 000 en janvier 2014.

➢ **Une priorisation des thématiques d'intervention :**
  - Alimentation et activité physique
  - Addictions (avec ou sans produit)
  - Vie affective et sexuelle/ Infections sexuelles transmissibles et VIH
  - Stress et gestion du stress/ Sommeil et rythmes de vie

<u>Les objectifs opérationnels du programme</u> :

<u>Pour les apprentis</u> :

- .. Mettre en place des **séances d'animation/des ateliers** « Santé »

- .. Participer aux **événements (Santé ou non)** portés et mis en place par les CFA/UFA
- .. Proposer et alimenter des **outils** au service des apprentis (Portail santé, Applications mobiles, réseau social) et des professionnels de l'apprentissage

Pour les acteurs de l'apprentissage en CFA/UFA :

- .. Offrir un **accompagnement méthodologique** adapté et priorisé dans les projets (montage de projets actions « santé » : CFA en santé, points écoute, modules PSE)
- .. Préparer et animer des **rencontres d'échanges de pratiques et d'expérience** selon les besoins priorisé (à destination des référents santé en CFA, animateurs points-écoute, formateurs intervenant en PSE)
- .. Proposer des **accompagnements en groupe** adaptées et répondant aux besoins prioritairement identifiés
- .. Proposer et alimenter des **outils** au service des acteurs de l'apprentissage (Portail Santé,…)

Les actions centrées sur les Apprentis :

Sur l'année 2014**, près de 700 apprentis ont été directement touchés** par les actions du PPS et **environ 3000 indirectement** (par le biais des équipes éducatives).

Sur l'année, **25 animations sous forme d'ateliers Santé** ont été menées sur les sites de formation et ont permis de rencontrer 341 apprentis. Les thématiques les plus abordées ont été : alimentation et activité physique, gestion du stress et sommeil, alcool, questions de genre et stéréotypes hommes/femmes.

Le PPS a pris part à **deux grands événements** portés par les CFA :

- **La semaine Santé du SIADEP de Lens** (102 apprentis ont participé aux ateliers « relations Filles-Garçons, stéréotypes hommes-Femmes et sexisme »)
- **La Journée « Ma santé, j'y tiens… mon corps, je l'entretiens ! Et toi ? » (**près de 200 apprentis de différents CFA présents)

Les actions centrées sur les acteurs de l'apprentissage :

Près de 350 acteurs de l'apprentissage ont pris part aux événements du PPS sur l'année 2014.

Dix CFA/UFA ont bénéficié d'un soutien méthodologique assuré par la chargée de projet-formatrice du PPS. Ces soutiens méthodologiques pouvaient se décliner selon 3 axes :

1- Accompagnement au montage de projets-actions « santé » en CFA et à l'évaluation de ces projets, de ces actions
2- Accompagnement dans la création, l'animation et l'optimisation des points Ecoute
3- Accompagnement dans la mise en place de modules/ Séquences d'enseignement Prévention Santé Environnement (PSE), exclusivement sur les modules « Santé Globale ».

Le PPS a accompagné **15 CFA** désireux de déposer un projet dans le cadre de l'appel à projet 2015 du Conseil Régional, nommé « dispositif ciblé de soutien aux projets de Prévention santé 2015 ». **Neuf CFA** sont allés jusqu'à la phase finale de dépôt. Pour chaque fiche projet, le PPS a apporté un avis technique et méthodologique. Une attention toute particulière a été portée sur le respect ou non des orientations et priorités régionales telles qu'annoncées en réunions d'information et retranscrites dans la note de cadrage diffusée aux CFA.

Des **rencontres d'échanges de pratiques et d'expériences** et **des stages thématiques** selon les besoins priorisés (à destination des référents santé en CFA, animateurs points-écoute, formateurs intervenant en PSE) étaient prévus sur tout le territoire pour les référents santé, les animateurs de Point Ecoute et les formateurs intervenant en PSE.

Ils visaient à impulser (ou ré-impulser) des événements propices à la rencontre entre des professionnels d'un même territoire et/ou d'un même corps de métier mais par défaut de participants, aucune d'événement n'a été maintenu. Une des premières raisons invoquées pour expliquer cette faible mobilisation : le manque de temps pour se mobiliser : ½ journée ou 1 journée. Quand ils sont sur l'établissement de formation, soit les acteurs de l'apprentissage assurent un cours, soit ils visitent les entreprises employant les apprentis en formation dans leur établissement, soit ils préparent leurs cours ou encore accompagnent les jeunes sur une dimension sociale, professionnelle, sanitaire…

Concernant le SI :

Le Pôle Promotion de la Santé s'est appuyé sur le cahier des charges réalisé sur le dernier trimestre 2013 et visant à la mise en place d'un SI Santé. Ce SI est le reflet de nombreux besoins :

- Avoir un outil commun à l'ensemble des actions du PPS, facilitant ainsi la lisibilité et la communication
- Constituer un carrefour de l'information en Promotion de la santé en région
- Proposer un site internet moderne et en adéquation avec les technologies actuelles : adaptable sur téléphone et tablette
- Proposer des applications.

L'année 2014 a été consacrée à la finalisation du cahier des charges, la recherche de prestataires pour la mise en œuvre des activités afférentes aux différents lots et la contractualisation avec chacun d'entre eux…

Pour l'entrée « apprentis » :

Le site facilitera la proximité, un accès facile à l'information, des contenus ludiques non « moralisateurs », des informations pratiques, des médias (vidéos), des séquences participatives (quizz, sondages…).

Le site s'organisera notamment autour de :

- **Conseils santé** sur des thématiques telles que la sexologie, les addictions, l'alimentation, la santé/travail, les démarches de santé…
- **Des liens vers d'autres sites :** notamment le site du Centre de ressources documentaires du PPS, ou encore un lien vers l'espace numérique de travail « Savoirs Numériques 59-62 » émanant d'un partenariat entre l'Académie de Lille, le Conseil Régional NPDC, les Conseils Généraux Nord et du Pas-de-Calais.
- **Contenus utiles** : une foire aux questions (questions administratives, financières, etc., des actus santé (dernières campagnes de prévention…), des contacts « directs » adaptés à leurs questions (formulaire thématisé)
- **Contenus « bonus »** avec par exemple des tests de connaissance, des quizz (« *Le savais-tu ?* »…), des applications mobiles…

Pour les Professionnels :

Le site s'organisera notamment autour :

- D'**actualités** (par exemple sur les dates de remise des appels à projets,…)
- Des **outils d'interventions** disponibles au centre de ressources documentaires du Pôle Promotion de la Santé (fiches pédagogiques, méthodologiques,) qui pourraient être rassemblés dans une boite à outils. Un lien sera ainsi fait avec le site spécifique du centre de ressources documentaires (le centre de doc est peu fréquenté par ces professionnels, ce biais constitue peut-être le moyen de toucher davantage ces professionnels)

- **Des services** que le Pôle promotion de la santé est en mesure de leur proposer (temps d'échanges de pratiques, accompagnement méthodologique…)

2.1 LES ELEMENTS FINANCIERS

1. DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
	2014		2014
60 ACHATS		**Région Nord-Pas Calais**	136 000
Fournitures d'activités	1 500		
Autres fournitures (précisez)		**A. R. S.**	
61 SERVICES EXTERNES		**Etat***	
Sous-traitance générale			
Formation de bénévoles		**Département***	
Locations (dont crédit bail)	2 000		
Déménagement	1 000	**Commune(s)***	
Documentation			
Etudes et recherches		**Intercommunalité***	
Autres (précisez)			
		Fonds européens*	
62 AUTRES SERVICES EXTERNES			
Honoraires, rémunération d'intermédiaires		**Autofinancement**	34 000
Publicité, publications			
Transports		**Autres ***	
Missions et réceptions	6 000		
Frais postaux, internet et téléphone	4 000		
Autres			
63 IMPOTS ET TAXES			
64 FRAIS DE PERSONNEL	155 500		
Salaires bruts			
Charges sociales employeur			
Autres (précisez)			
65 AUTRES CHARGES DE GESTION			
TOTAL €	170 000.00	**TOTAL €**	170 000

3.1 LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	3
Qualifications	1 directeur de pôle à 0.25 ETP 1 chargée de mission formatrice à plein temps 1 chargée de communication à 0.2 ETP
Accueil de stagiaires	non
Formations 2014	Formation DD : 22 septembre 2014, à Roubaix **formation « Prise en main Backstage Game »** animée par l'association id6. Cette dernière a créé ce Serious Game pour travailler et échanger avec les jeunes autour de la méthodologie de projet.

2. L'ANALYSE GLOBALE DE L'ACTION

Les points forts majeurs:

- La mobilisation, la disponibilité et la réactivité des opérateurs du PPS sur les différentes actions programmées et déployées sur les territoires, tant pour les apprentis eux-mêmes que pour les professionnels de l'apprentissage en CFA
- La réactivité dans le réajustement des activités programmées au regard des nouvelles orientations régionales
- Le partenariat effectif avec divers CFA, tant dans la coordination d'actions de santé à destination des apprentis, que leur mise en œuvre et leur valorisation
- Le déploiement des activités à l'échelle régionale, sur la plupart des 15 bassins d'emploi que comprend la région NPDC (en privilégiant les territoires prioritaires)

Les points faibles majeurs :

- Le manque de mobilisation des acteurs de l'apprentissage sur les événements programmés à leur attention et répondant à leurs besoins exprimés (manque de temps ? méconnaissance des offres de service ? manque de reconnaissance des équipes ?, etc…)
- Les UFA prioritaires pour la programmation « Santé des Apprentis » ne sont pas celles qui ont formulé, sur l'année 2014, le plus de besoins (animations, formations, accompagnement méthodologique…)
- L'appel à projet « Santé des apprentis » lancé en décembre 2014 : période non faste pour les CFA qui, sur les cinq semaines de dépôt, n'en ont « exploité » que deux.

3. LES « PERSPECTIVES 2015 »

Trois perspectives majeures pour la programmation des activités 2015 :

- Requestionner les événements « Stages thématiques/échanges de pratiques = constat d'un important manque de mobilisation
- Proposer des ateliers d'écriture de projet/Stages « méthodologie de projet » à différentes périodes de l'année (et notamment en amont des appels à projet)
- Lancer le Portail Santé et la rubrique « Santé des Apprentis » avec une mise à disposition d'outils, de ressources et d'applications tant à destination des apprentis que des acteurs de l'apprentissage.

Globalement, le Programme Régional « Santé des Apprentis » pour l'année 2015 se déclinera toujours auprès des deux publics : apprentis et acteurs de l'apprentissage avec, pour les apprentis la même priorisation par niveaux, domaines professionnels et territoires…

Un accent fort sera mis en 2015 sur les ateliers « santé » animés pour et auprès des apprentis. Pour les professionnels, il s'agira surtout de les outiller tant par les accompagnements méthodologiques et pédagogiques, par les stages et rencontres d'échanges de pratiques, que tous les outils qui pourront être disponibles au printemps 2015 sur le Portail Santé du PPS.

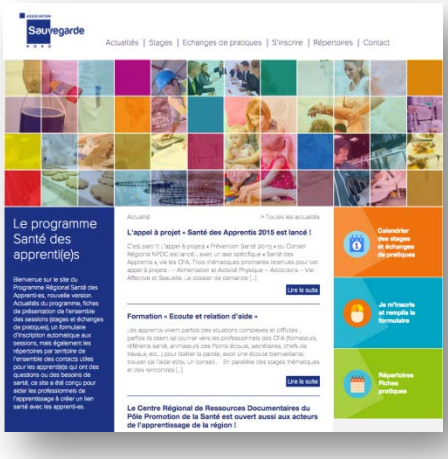

Enfin, Le site Santé des apprentis (apprentis.santenpdc.org) a été repensé pour plus de fonctionnalités : une inscription gratuite aux stages et rencontres en ligne. Nous avons fait le choix de ne pas reconduire l'impression des répertoires santé des apprentis. Ils sont, en revanche, disponibles en ligne. La future plateforme permettra de renforcer les offres de services déjà présentes et en proposera de nouvelles : évaluation, géolocalisation des ressources santé des apprentis…Il constitue un site de transition pendant la préparation du Système d'Information Santé (HUB santé) dont la sortie est prévue en avril 2015.

A.4 ACTION « POLE RESSOURCE CANCER »

FICHE DE PRESENTATION DE LA STRUCTURE	
Adresse : www.cancer-santenpdc.org	Directeur de l'action : Sarah Dharancy
Projet d'établissement	Le pôle ressources cancers rassemble en un espace unique, l'ensemble des ressources et des informations liées aux cancers sur la région. Cet espace est animé par le Pôle Promotion de la Santé de La Sauvegarde du Nord, avec le soutien du Conseil Régional. Mieux communiquer, mieux informer, mieux prévenir des risques liés aux cancers, c'est déjà lutter contre la maladie. Le Pôle Ressources Cancers est un portail collaboratif qui propose une information de proximité grâce à l'intervention des Espaces Ressources Cancers et Aire Cancers.

1. L'ACTIVITE REALISEE

Le site Pôle Ressources Cancers a été relooké et réorganisé. L'arborescence a été repensée pour plus de lisibilité (cancers.santenpdc.org). Une mise en avant plus franche des ERC/AIRES CANCERS. La parution des newsletters a continué sur 2014. Plus de 10 000 contacts reçoivent la newsletter sur un sujet précis, décliné en 3-4 articles. 13 campagnes ont été envoyées. La semaine de lutte contre le cancer a fait l'objet d'une couverture spéciale. 3 newsletters lui ont été consacrée. Pour les autres sujets quelques exemples : l'enfant malade à l'école, le maintien dans l'emploi, adolescence et cancer, les soins palliatifs…

1.1 LE « VOLUME D'ACTIVITE »

1.1.1. STATISTIQUES DU SITE DU 01/01/2014 AU 30/12/2014

Nombres de visites / mois

Janvier : 3 058
Février : 2 850
Mars : 2 939
Avril : 3 108
Mai : 4 182
Juin : 2 768
Juillet : 1 459
Août : 1 465
Septembre : 3 001
Octobre : 2 417
Novembre : 2 896
Décembre : 2 625

TOTAL : 32 068 visiteurs

Nombres de visites / géolocalisation

Une majorité de visites depuis le Nord Pas de Calais / 11 406 visites

Ile de France / 4 600 visites

Rubrique actualité

Cette rubrique se place à la 1ère position des rubriques du site les plus visitées.

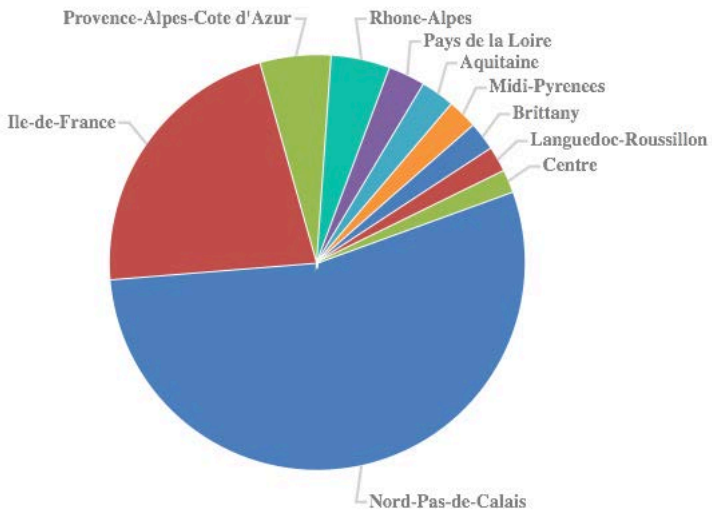

1.1.2. REFONTE DE L'ARBORESCENCE ET DE L'ERGONOMIE DU SITE POLE RESSOURCES CANCERS – SITE TEMPORAIRE

Le site Pôle Ressources Cancers a été relooké et réorganisé en attendant le lancement d'un tout nouveau système d'information. Le site ancienne version, tel que repris par la Sauvegarde du Nord ne correspondait pas aux codes web d'aujourd'hui. L'arborescence a été repensée pour plus de lisibilité (cancers.santenpdc.org) et une mise en avant plus franche des ERC/AIRES CANCERS.

2 réunions de travail pour la mise en place d'un nouveau look pour le site internet :

1. Recueil des besoins des ERC et AIRE CANCERS en vue du nouveau SI
2. Refonte des dossiers thématiques

Objectifs :

3. Optimisation de la visibilité des ERC et AIRE CANCERS
4. Amélioration de l'ergonomie du site par rapport aux codes web actuels
5. Mise en avant plus évidente de l'actualité et de l'agenda des ERC et AIRE CANCERS
6. Favoriser la prise en main de l'outil par les ERC et AIRE CANCERS

2.1 LES ELEMENTS FINANCIERS

En 2014, le budget du pôle Ressource Cancer a été inclus dans un budget Système d'information Santé incluant également l'action Santé Autrement Magazine présentée ci-dessus et un budget d'investissement technique

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
	2014		2014
60 ACHATS		**Région Nord-Pas Calais**	313 085.96
Fournitures d'activités	1 500		

Autres fournitures (précisez)		**A. R. S.**	
61 SERVICES EXTERNES		**Etat***	
Sous-traitance générale			
Formation de bénévoles		**Département***	
Locations (dont crédit bail)	2 200		
Déménagement	1 000	**Commune(s)***	
Documentation			
Etudes et recherches		**Intercommunalité***	
Autres (précisez)			
		Fonds européens*	
62 AUTRES SERVICES EXTERNES			
Honoraires, rémunération d'intermédiaires		**Autofinancement**	30 000
Publicité, publications			
Transports	1000	**Autres**	8 075
Missions et réceptions	2500		
Frais postaux et téléphone	4000		
Autres : Prestation système d'information Santé	115 000		
63 IMPOTS ET TAXES			
64 FRAIS DE PERSONNEL			
Salaires bruts			
Charges sociales employeur	223 960.96		
Autres (précisez)			
65 AUTRES CHARGES DE GESTION			
TOTAL €	351 160.96	**TOTAL €**	351 160.96

3.1 LES RESSOURCES HUMAINES

Nombre de salariés	1 directeur (0.1 ETP), 1 rédactrice en chef (0.8 ETP), 1 chargée de communication web (0.2 ETP) , un réseau de pigistes
Qualifications	
Accueil de stagiaires	Non

4.1 LA DEMARCHE D'EVALUATION

Non pertinent. Première année de fonctionnement.

2. PERSPECTIVES 2015

1.1 CREATION D'UNE BOITE MAIL UNIQUE POUR LES CORRESPONDANCES AVEC LES ERC ET AIRES CANCERS

prc@lasauvegardedunord.fr

Rôle des administrateurs de cette boite :

- 1 documentaliste : report de l'agenda des ERC et AIRES
- 1 journaliste : prise de connaissance des sujets d'actualités intéressants à traiter
- 1 web master : contact réseau, animation et relai technique

2.1 FONCTIONNEMENT 2015

Création de profils utilisateurs pour les ERC et AIRES dans le futur SI : Les ERC et AIRES cancers pourront alimenter l'agenda eux-mêmes.

Création de pages de présentation des ERC et AIRES plus détaillées : 1 page sur le site comprenant :

- coordonnées
- Google Maps
- agenda lié au territoire de l'ERC ou l'AIRE
- présentation de la mission et des activités proposées sous forme journalistique
- témoignages

Comité de rédaction : 2/an dans un ERC ou un AIRE

Présents : La Sauvegarde du Nord + Représentants des ERC et AIRES + le Conseil Régional + Partenaires listés en annexe - Rôle :

- Choix des thèmes de newsletters
- Bilan d'étapes sur le fonctionnement mis en place
- Remontée d'informations

Gestion des actualités sur le site

Les actualités auront plusieurs origines :

- Remontées des ERC/AIRE CANCER – traitement journalistique – publication sur le site
- Relai des structures officielles traitant de la thématique cancers (veille effectuée par le CRRD)
- Nouvelles notices documentaires du CRRD

Gestion de l'agenda

L'agenda sera alimenté par plusieurs sources

- Publications directes des ERC/AIRE CANCER
- Relai des structures officielles traitant de la thématique cancers (veille effectuée par le CRRD)
- CRRD / dates incontournables traitant de la thématique cancers (veille effectuée par le CRRD)

Newsletters

Newsletters thématiques de 4 feuillets maximum sur des thèmes de la vie quotidienne, permettant la mise en place de dossiers thématiques sur le site.

- Rythme de parution : 1/mois pour 09 numéros à l'année
  Pilotée et/ou rédigée en partie par Géraldine Langlois, journaliste

Newsletter création de trafic (reprise de l'agenda et de l'actu)

- Rythme de parution : 1/semaine

3.1 DESCRIPTIF DU FUTUR POLE RESSOURCES CANCERS

Rubrique Qui sommes-nous ?

Présentation du projet Pôle Ressources Cancers, de ces missions et ces objectifs.

Rubrique Prévention

Selon l'Institut National du Cancer, **4 cancers sur 10** pourraient être évités en modifiant certains comportements. Nous vous proposons de découvrir via le site de l'Inca, les différents axes de prévention possibles. Liens et ressources utiles. Documents associés du Centre Régional de Ressources Documentaires en lien avec ces thématiques.

Rubrique Dépistage

Sur la question du dépistage, 2 associations régionales présentent l'état des connaissances et des outils existants à ce jour. Pour le Nord, l'ADCN et pour le Pas de Calais, Opaline 62. Liens et ressources utiles. Documents associés du Centre Régional de Ressources Documentaires en lien avec ces thématiques.

Rubrique Soins

Aujourd'hui, le patient est placé au cœur d'un système de soins à la pointe de la technologie pour toujours mieux lutter contre les cancers. Découvrez l'organisation des soins en région Nord-Pas de Calais via le site du réseau régional de cancérologie. Liens et ressources utiles. Documents associés du Centre Régional de Ressources Documentaires en lien avec ces thématiques.

Rubrique Vie quotidienne

Être accompagné, guidé, soutenu lors de l'épreuve de la maladie est essentiel. De nombreux acteurs, structures et services de la région proposent un accompagnement de qualité pour aider aux mieux les patients. Cette rubrique aborde des sujets divers et variés autour de la vie quotidienne à travers différents angles de traitement, toujours regroupés en mini dossiers. Relayés par les newsletters. Liens et ressources utiles. Documents associés du Centre Régional de Ressources Documentaires en lien avec ces thématiques.

L'annuaire

Liens directs sur l'annuaire proposé par le réseau Oncologie Nord Pas De Calais.

Récupération de données

Le site repose sur un CRM, lui permettant de récupérer de l'information sur les internautes qui l'utilisent. Le CRM est un outil puissant d'affinage des actions de communication en fonction des cibles et des objectifs à atteindre. Le site Pôle Ressources Cancers, intégré à la nouvelle marque du

portail régional de promotion de la santé bénéficie de la visibilité et du référencement de l'ensemble des actions présentes sur le portail. Un compte utilisateur transversal permet de suivre la navigation de l'internaute, pour une évaluation fine de ses comportements.

3. ZOOMS

ZOOM SUR LES NEWSLETTERS

La parution des newsletters a continué sur 2014. Plus de 10 000 contacts reçoivent la newsletter sur un sujet précis, décliné en 3-4 articles. 13 campagnes ont été envoyées. La semaine de lutte contre le cancer a fait l'objet d'une couverture spéciale. 3 newsletters lui ont été consacrée. Pour les autres sujets quelques exemples : l'enfant malade à l'école, le maintien dans l'emploi, adolescence et cancer, les soins palliatifs…

Newsletters envoyées en 2014 :

1. Newsletter – Mi-février / Le maintien dans l'emploi
2. Newsletter – Mi-janvier / L'enfant malade à l'école
3. Newsletter – Fin octobre / Retour sur Octobre rose
4. Newsletter – 25 septembre 2014 / Adolescence et cancers
5. Newsletter – 02 septembre 2014 / Innovation et cancers
6. Newsletter – 27 juin 2014 / Retour sur la semaine régionale de mobilisation face aux cancers
7. Newsletter – 18 juin 2014 / Zoom sur la 8ème semaine régionale de mobilisation face aux cancers
8. Newsletter – 13 mai 2014 / Semaine régionale de mobilisation face aux cancers
9. Newsletter – 24 avril 2014 / Soins palliatifs
10. Newsletter – 04 avril 2014 / Mars Bleu 2014
11. Newsletter – 6 mars 2014 / Dépistage du cancer colorectal
12. Newsletter – 14 février 2014 / Plan cancer 3
13. Newsletter – 29 janvier 2014 / L'art contre le cancer
14. Newsletter – 9 janvier 2014 / l'enfant à l'hôpital

La newsletter du site pôle ressources cancers se compose des éléments suivants :

1. La une, texte d'introduction de la newsletter avec photo d'illustration
2. Les actualités, 3 articles.
3. Agenda, les prochaines dates
4. Et aussi, 3 articles issus de la veille informationnelle

Base de données : 10 365 inscrits

Taux d'ouverture de la dernière newsletter / 1 059 clics

ZOOM SUR « LANCEMENT DU PROJET SYSTEME D'INFORMATION / HUB SANTE »

Nous avons lancé opérationnellement en 2014 le projet de plate-forme de Prévention Santé. Ce lancement a été possible par une préparation très précise en amont d'un cahier des charges recensant l'ensemble des besoins à la fois techniques et politiques. Les enjeux de cette plateforme répondent aux impératifs de la stratégie régionale de santé et aux missions du Pôle Promotion de la Santé.

Différents ateliers métiers, techniques et marketing ont eu lieu pour chaque action : Santé des apprentis, Santé Autrement Magazine, Centre Régional de Ressources Documentaires en Education et Promotion de la Santé, Pôle Ressources cancers. A terme, l'action Maison des Ados viendra compléter l'offre de la plate-forme.

Le choix s’est porté sur un portail unique, avec gestion de base commune pour faciliter le référencement et l’échange de données entre les différentes actions. Le développement technique par un prestataire technique, se poursuit sur 2015 pour une mise en ligne fin avril 2015.

En parallèle de la plateforme, une coopération a débuté avec la société de web game pour la création et diffusion de jeux, quizz, enquête, sondage ou évaluation. L’utilisation des réseaux sociaux sera également développée. La réflexion sur ce sujet a été engagée.

TABLE DES SIGLES

AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
ABEJ	Association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse
ACCES	Agir, Coopérer, Coordonner En Solidarité
ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
ACSE	Agence pour la Cohésion Sociale et L'Egalité des Chances
ACT	Appartements de Coordination Thérapeutique
ADSSEAD	Association De Services Spécialisés pour Enfants et Adolescents en Difficulté
AEMO	Action Educative en Milieu Ouvert
AES	Action Educative et Sociale
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ALT	Allocation Logement Temporaire
AME	Aide Médicale d'Etat
AMP	Aide Médico-Psychologique
ANAJI	Association du Nord d'Action en faveur des Jeunes déficients moteurs et de l'Intégration
ANESM	Association Nationale de l'Evaluation et de la qualité des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux
ANITéA	Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie et Addictologie
ANLCI	Association Nationale de Lutte Contre l'Illetrisme
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
APJM	Accueil Provisoire Jeune Majeur
AREAS	Association Régionale d'Etude et d'Action Sociale auprès des Gens du voyage et des Roms migrants
ARF	Association Recherche et Formation
ARIA	Accompagnement, Résidence et Insertion en direction d'Adolescentes et jeunes Adultes
ARL	Atelier Recherche Logement
ARPE	Association de Réinsertion Par l'Education
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Assistant Social
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASH	Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés
ASS	Allocation de Solidarité Spécifique
ASSEDIC	ASSociation pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
ASSR	Attestation Scolaire de Sécurité Routière
BAC	Baccalauréat
BAC Pro	Baccalauréat Professionnel
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
CAARUD	Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
CAD	Communauté d'Agglomération du Douaisis
CAE	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CAF	Caisse d'Allocation Familiale
CAFERUIS	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable en Unité d'Intervention Sociale
CAJ	Centre d'Accueil de Jour

CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCCO	Communauté de Commune du Cœur d'Ostrevent
CDIAE	Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique
CER	Contrat d'Engagement Réciproque
CESF	Conseiller en Economie Sociale et Familiale
CFA	Centres de Formation d'Apprentis
CFG	Certificat de Formation Générale
CG	Conseil Général
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CHU	Centre d'Hébergement d'Urgence
CIF	Congé Individuel de Formation
CJC	Consultation Jeunes Consommateurs
CLIC	Comités Locaux d'Information et de Concertation
CLIN	CLasse d'INitiation
CMP	Centre Médico Psychologique
CMPP	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
COMEX	Comité Exécutif
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA	Centre de Ressource Autisme
CREAI	Centre Régional pour Enfance et Adolescent Inadaptée
CREPS	Centre d'Education Populaire et de Sport
CROSMS	Comités Régionaux d'Organisation Sociale et Médico-Sociale
CROSS	Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage
CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CSE	Chef de Service Educatif
CT	Communauté Thérapeutique
CTI	Comité Technique d'Insertion
CTR	Centre Thérapeutique Résidentiel
CUEEP	Centre Université-Economie d'Education Permanente
CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale
CUI	Contrat Unique d'Insertion
CVS	Conseil de Vie Sociale
DALO	Droit Au Logement Opposable
DAP	Délégation partielle ou totale de l'Autorité Parentale
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DEF	Direction Enfance Famille
DEIS	Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale
DIF	Droit Individuel à la Formation
DIPC	Document Individualisé de Prise en Charge
DIRE	Dispositif d'Intervention Roubaisien Educatif
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles

DRE	Dispositif de Réussite Educative
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
DT	Direction Territoriale
EESTS	Ecole Européenne Supérieure en Travail Social
EJE	Educateurs de Jeunes Enfants
EN	Education Nationale
ENPJJ	Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse
ES	Educateur Spécialisé
EsPAS	Espace Professionnel d'Accompagnement Social
ET	Educateur Technique
ETAIE	Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique
ETP	Equivalent Temps Plein
EvRP	Evaluation des Risques Professionnels
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FNARS	Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale
FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement
GHICL	Groupe Hospitalier de l'Institut Catholique de Lille
GPEC	Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences
GRAAL	Groupe de Recherche d'Aide et d'Accès au Logement
GRAPE	Groupe de Recherche et d'Action pour l'Enfance et l'Adolescence
IAE	Insertion par l'Activité Economique
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
IEAD	Intervention Educative A Domicile
IFD	Institut Fernand Deligny
ILIS	Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé
IM Pro	Institut Médico-Professionnel
IME	Institut Médico-Educatif
IRTS	Institut Régional du Travail Social
ITEP	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
LAEP	Lieux d'Accueil Enfants-Parents
LMCU	Lille Métropole Communauté Urbaine
LMH	Lille Métropole Habitat
MDA	Maison Des Adolescents
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
ME	Moniteur Educateur
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
MIE	Mineurs Isolés Etrangers
MNO	Métropole Nord-Ouest
MSA	Mutuelle Santé Agricole
MSA	Mission Sociale d'Accompagnement
OETH	Obligation d'Emploi pour les Travailleurs Handicapés
PAEJ	Points Accueil Ecoute Jeunes
PARSA	Plan d'Action Renforcé pour les Sans Abris
PARTAJ	Plan Accompagnement Régional et Territorial pour l'Avenir des Jeunes
PDALPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées
PDI	Plan Départemental d'Insertion
PEA	Pôle Protection de l'Enfance (autrefois "Protection de l'Enfance et de l'Adolescence")
PFS	Placement Familial Spécialisé
PIS	Pôle Inclusion Sociale

PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PLES	Pôle Local d'Économie Solidaire
PLIE	Plan Local pour l'Insertion à l'Emploi
PLIE MNO	Plan Local pour l'Insertion à l'Emploi - Métropole Nord-Ouest
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PMS	Pôle Médico-social
PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation
RAMI	Relais d'Assistantes Maternelles Indépendantes
RGPP	Révision Générale des Politiques Publiques
RSA	Revenu de Solidarité Active
SAE	Service d'Accompagnement Educatif
SAFE	Service d'Accompagnement de la Famille et de l'Enfant
SAIGA	Service d'Accompagnement Individuel vers la Gestion d'Autonomie
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SDF	Sans Domicile Fixe
SDJ	Service Droit des Jeunes
SDN	Surveillant De Nuit
SEAT	Services Educatifs Auprès du Tribunal
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SESSAD	Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SIAO	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SIRA	Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux
SISAA	Service d'Insertion Sociale par l'Accompagnement et par l'Activité
SSAD	Service de Soins et d'Aide à Domicile
SSD	Service Social Départemental
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
STEM	Service Transversal Extra-Muros
TGI	Tribunal de Grande Instance
TISF	Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale
UES	Unité Economique et Sociale
URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
UT	Unité Territoriale
UTD	Unité de Traitement de la Dépendance
UTPAS	Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience